perspectivia.net

Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Bd. 34/3

2005

DOI: 10.11588/fr.2005.1

Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Stiftung Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland (DGIA), zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

FRANCIA

Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

deutsches
historisches
institut
historique
allemand

paris

FRANCIA

Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom
Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut Historique Allemand)

Band 32/1 (2005)

Mittelalter – Moyen Âge

Jan Thorbecke Verlag

Bibliografische Information Der Deutschen Bibliothek
Die Deutsche Bibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über http://dnb.ddb.de abrufbar.

ISSN 0937-7735 · ISBN 3-7995-8116-2

FRANCIA – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgeber: Prof. Dr. WERNER PARAVICINI
Redaktion: Dr. MARTIN HEINZELMANN, PD Dr. ROLF GROSSE (Mittelalter), PD Dr. RAINER BABEL (Frühe Neuzeit, 16.–18. Jh.), Dr. STEFAN MARTENS (Zeitgeschichte, 19./20. Jh.)
Anschrift: Deutsches Historisches Institut (Institut Historique Allemand), Hôtel Duret de Chevry, 8, rue du Parc Royal, F-75003 Paris

Aufsatzmanuskripte bitte an den Herausgeber adressieren, Zusendungen, die den Rezensionsteil betreffen, jeweils an den Redakteur des betreffenden Teilbandes (Mittelalter, Frühe Neuzeit, Zeitgeschichte).
FRANCIA erscheint dreimal jährlich, im Umfang von jeweils ca. 352 Seiten. Die Autoren erhalten kostenlos von den Aufsätzen 30 Sonderdrucke, von den Besprechungen 2 Belege. Bis zu 40 weitere Sonderdrucke der Aufsätze liefert der Verlag zum Selbstkostenpreis, wenn die Bestellung spätestens mit der Rücksendung der Fahnenkorrektur erfolgt.
Herausgeber und Redaktion übernehmen keine Verantwortung für den Inhalt der Artikel und Rezensionen.
Prière d'adresser les manuscrits des articles au directeur de la revue, les envois destinés à la rubrique des comptes rendus, au rédacteur du volume respectif (Moyen Age, Epoque moderne, Epoque contemporaine).
La revue FRANCIA paraît trois fois par an, chacun des volumes comptant environ 352 pages. Les auteurs recevront, à titre gratuit, 30 tirés à part de leurs articles, 2 épreuves de leurs comptes rendus. Sont fournis par la Maison d'édition des tirés à part supplémentaires, jusqu'à 40 exemplaires, des articles, au prix de revient si la commande en est effectuée, au plus tard, à l'occasion du renvoi des épreuves corrigées.
Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

Dieses Buch ist aus alterungsbeständigem Papier nach DIN-ISO 9706 hergestellt.

Umschlagabbildung: Herr Konrad von Altstetten, Minneszene aus dem Codex Manesse (Heidelberg, Universitätsbibliothek, cpg 848, f. 249v°).
Instituts-Logo: Heinrich Paravicini, unter Verwendung eines Motivs am Hôtel Duret de Chevry

Verlagsadresse: Jan Thorbecke Verlag GmbH, Senefelderstr. 12, D-73760 Ostfildern
www.thorbecke.de · info@thorbecke.de

© 2005 by Jan Thorbecke Verlag der Schwabenverlag AG, Ostfildern
Gesamtherstellung: Jan Thorbecke Verlag, Ostfildern
Printed in Germany

D05

Bayerische Staatsbibliothek München

INHALTSVERZEICHNIS

AUFSÄTZE

Sylvie Joye, Paris
Basine, Radegonde et la Thuringe chez Grégoire de Tours 1

Jacques Dalarun, Paris
Nouveaux aperçus sur Abélard, Héloïse et le Paraclet 19

Wolfram Drews, Bonn
Propaganda durch Dialog. Ein asymmetrisches »Selbstgespräch« als Apologie und berufliche Werbestrategie in der Frühscholastik (avec résumé français) .. 67

Ernst Tremp, St. Gallen
Wunder und Wallfahrt. Das Marienheiligtum von Lausanne nach den Mirakelberichten im Chartular Conos von Estavayer (1232–1242) (avec résumé français) 91

David Kusman, Bruxelles
Mariage et réseaux financiers internationaux à la fin du XIII^e siècle. La pesanteur des alliances féodales face à la déloyauté des marchés 121

MISZELLEN UND FORSCHUNGSGESCHICHTE

Michel Pauly, Luxembourg
Quelle Europe est née au Moyen Âge? 157

Philippe Bernard, Aix-en-Provence
Sanctus Gregorius papa. Le *Missale Gothicum* et le culte du pape Grégoire le Grand dans la Gaule de la fin du VII^e siècle 167

Werner Paravicini, Paris
»Bellenville«: Wappenbücher, Herolde und Preußenfahrten in europäischer Forschung 185

NEKROLOG

Jean Schneider (Metz, 3. November 1903 – Nancy, 14. Mai 2004), von Werner Paravicini, Paris 191

REZENSIONEN
(Les astérisques signalent les comptes rendus en langue française)

Corpus des inscriptions de la France médiévale, 22: Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime. Textes établis et présentés par Robert Favreau, Jean Michaud (†), 2003 (G. Blennemann) 195

Répertoire des cartulaires français. Provinces ecclésiastiques d'Aix, Arles, Embrun, Vienne. Diocèse de Tarentaise, publié par Isabelle Vérité, Anne-Marie Legras, Caroline Bourlet, Anne Dufour avec la collaboration d'Olivier Guyotjeannin, Anne-Marie Hayez, Jean-Loup Lemaitre, Maylis de Valence, 2003 (S. Weiss) 196

O. Poncet, Les entreprises éditoriales liées aux archives du Saint-Siège. Histoire et bibliographie (1880–2000). Préface de Lucie Fossier, 2003 (S. Weiss) 197

*T. Meier, Die Archäologie des mittelalterlichen Königsgrabes im christlichen Europa, 2002 (M. Wyss) 198

J.-P. Delumeau, I. Heullant-Donat, L'Italie au Moyen Âge, V^e–XV^e siècle, 2000 (J. Jarnut) 201

*D. Rollason, Northumbria, 500–1100: Creation and Destruction of a Kingdom, 2003 (A. Gautier) 202

P. Depreux, Les sociétés occidentales du milieu du VI^e à la fin du IX^e siècle, 2002 (M. Becher) 205

Topographies of Power in the Early Middle Ages, edited by M. de Jong and F. Theuws with C. van Rhijn, 2001 (M. Hartmann) 206

*P. MacGeorge, Late Roman Warlords, 2002 (S. Janniard) 207

M. Smyth, La liturgie oubliée. La prière eucharistique en Gaule antique et dans l'Occident non romain. Préface par M. Metzger. Postface par M. dels Sants Gros Pujol, 2003 (Y. Hen) 210

*M. Vielberg, Klemens in den pseudoklementinischen Rekognitionen. Studien zur literarischen Form des spätantiken Romans, 2000 (D. Cote) 211

*W. Kirsch, Laudes sanctorum. Geschichte der hagiographischen Versepik vom IV. bis X. Jahrhundert. I. Ansätze (IV.–VIII. Jahrhundert), 2004 (C. Veyrard-Cosme) 215

*S. Rota, Magno Felice Ennodio: Panegirico del Clementissimo re Teoderico (opusc. 1), 2002 (S. Gioanni) 220

B. Effros, Caring for Body and Soul. Burial and the Afterlife in the Merovingian World, 2002 (C. Nolte) 222

B. Effros, Merovingian Mortuary Archaeology and the Making of the Early Middle Ages, 2003 (C. Nolte) 224

*R. Pletl, Irdisches regnum in der mittelalterlichen Exegese. Ein Beitrag zur exegetischen Lexikographie und ihren Herrschaftsvorstellungen (7.–13. Jahrhundert), 2000 (C. Veyrard-Cosme) 225

S. Waldhoff, Alcuins Gebetbuch für Karl den Großen: Seine Rekonstruktion und seine Stellung in der frühmittelalterlichen Geschichte der *libelli precum*, 2003 (Y. Hen) 227

O. Bruand, Voyageurs et marchandises aux temps carolingiens. Les réseaux de communication entre Loire et Meuse aux VIII^e et IX^e siècles, 2002 (K. Herbers) 229

B. Bischoff, Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen). Teil II: Laon-Paderborn, 2004 (D. Ganz) 231

*G. Schmitz, De presbiteris criminosis. Ein Memorandum Erzbischof Hinkmars von Reims über straffällige Kleriker, 2004 (H. Platelle) 232

G. Davy, Le Duc et la Loi. Héritages, images et expressions du pouvoir normatif dans le duché de Normandie, des origines à la mort du Conquérant (fin du IX^e siècle–1087), 2004 (J. Peltzer) 233

Personal Names Studies of Medieval Europe: Social Identity and Familial Structures, ed. by G. T. Beech, M. Bourin, P. Chareille, 2002 (J. Jarnut) .. 235

E. Hlawitschka, Konradiner-Genealogie, unstatthafte Verwandtenehen und spätottonisch-frühsalische Thronbesetzungspraxis. Ein Rückblick auf 25 Jahre Forschungsdisput, 2003 (D. C. Jackman) 236

*C. Woll, Die Königinnen des hochmittelalterlichen Frankreich (987–1237/38), 2002 (J. Dufour) 239

*S. Geldsetzer, Frauen auf Kreuzzügen (1096–1291), 2003 (K. Oschema) .. 240

*Hrotsvitha Gandeshemensis, Gesta Ottonis Imperatoris. Lotte, dramma e trionfi nel destino di un imperatore, a cura di M. P. Pillola, 2003 (M. Goullet) 242

*Beate Hildegardis cause et cure, edidit L. Moulinier, recognovit R. Berndt, 2003 (M. Goullet) 243

*C. Dartmann, Wunder als Argumente. Die Wunderberichte in der *Historia Mediolanensis* des sogenannten Landulf Senior und in der *Vita Arialdi* des Andrea von Strumi, 2000 (P. Henriet) 244

*Europa an der Wende vom 11. zum 12. Jahrhundert. Beiträge zu Ehren von Werner Goez, K. Herbers (dir.), 2001 (P. Henriet) 247

J.-C. Schmitt, La Conversion d'Hermann le Juif. Autobiographie, histoire et fiction, 2003 (W. Drews) 249

*Das Necrolog des Klosters Michelsberg in Bamberg, hg. von J. Nospickel, mit Beiträgen von D. Geuenich, E. Hochholzer und J. Wollasch, 2004 (J.-L. Lemaitre) 252

Cartulaire de la cathédrale de Dax. *Liber rubeus* (XI^e–XII^e siècles), texte édité, traduit et annoté par G. Pon et J. Cabanot, 2004 – L'Église et la société dans le diocèse de Dax aux XI^e–XII^e siècles. Journée d'études sur le *Livre rouge* de la cathédrale de Dax, Dax, 1^er mai 2003. Textes réunis et édités par J. Cabanot et J.-B. Marquette, 2004 (L. Falkenstein) 254

J. Fontanel, Le cartulaire du chapitre cathédral de Coutances. Étude et édition critique, 2003 (C. Kleinert) 258

H. Vollrath, Thomas Becket. Höfling und Heiliger, 2004 (G. Constable) . 260

*M. Breitenstein (éd.), De novitiis instruendis. Text und Kontext eines anonymen Traktates vom Ende des 12. Jahrhunderts, 2004 (H. Platelle) 261

*Kölner Geistliche im Mittelalter, Bd. 1: Männer, bearbeitet von K. Militzer, 2003; Bd. 2: Frauen, bearbeitet von K. Militzer, 2004 (R. Grosse) 262

Pour une anthropologie du prélèvement seigneurial dans les campagnes médiévales (XI^e–XIV^e siècles). Realités et représentations paysannes. Colloque tenu à Medina del Campo du 31 mai au 3 juin 2000. Travaux réunis par M. Bourin et P. Martinez Sopena, 2004 (W. Rösener) 263

Boris Bove, Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens de 1260 à 1350, 2004 (V. Koal) 265

P. Bertrand, Commerce avec dame Pauvreté. Structures et fonctions des couvents mendiants à Liège (XIII^e–XIV^e s.). Préface de J. Chiffoleau, 2004 (W. Peters) 267

R. Zehetmayer, Kloster und Gericht. Die Entwicklung der klösterlichen Gerichtsrechte und Gerichtsbarkeit im 13. Jahrhundert unter besonderer Berücksichtigung der Zisterze Zwettl, 2001 (L. Falkenstein) 269

G. Croenen, Familie en Macht. De Familie Berthout en de Brabantse Adel, 2003 (S. Rabeler) 270

L. Lavanchy, Écrire sa mort, décrire sa vie. Testaments de laïcs lausannois (1400–1450), 2003 (K. Militzer) 272

*W. Reichert, Lombarden in der Germania Romana. Atlas und Dokumentation, 2003 (D. Kusman) 273

À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge, sous la dir. d'A. Marchandisse, J.-L. Kupper, 2003 (M. Prietzel) 275

J. Dumolyn, Staatsvorming en vorstelijke ambtenaren in het graafschap Vlaanderen (1419–1477), 2003 (S. Rabeler) 279

Paris 1400. Les arts sous Charles VI, 2004 (V. Koal) 281

B. Guenée, La folie de Charles VI Roi Bien-Aimé, 2004 (H. Müller) 283

J. Paviot, Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIVe siècle–XVe siècle), 2003 (H. Müller) 287

H. Dubois, Charles le Téméraire, 2004 (W. Paravicini) 292

S. L. Jansen, Anne of France. Lessons for my daughter, 2004 (V. Koal) 295

*Thomas Ebendorfer, Chronica regum Romanorum, éd. H. Zimmermann, 2003 (M. Chazan) 297

G. Modestin, Le diable chez l'évêque. Chasse aux sorciers dans le diocèse de Lausanne (vers 1460), 1999 (R. Voltmer) 299

*M. Prietzel, Das Heilige Römische Reich im Spätmittelalter, 2004 (D. Adrian) 301

*N. R. Miedema, Die römischen Kirchen im Spätmittelalter nach den ›Indulgentiae ecclesiarum Urbis Romae‹, 2001 (J.-L. Lemaitre) 302

*G.-R. Tewes, Die römische Kurie und die europäischen Länder am Vorabend der Reformation, 2001 (M. H. Smith) 305

C. Lebeau (Hg.), L'espace du Saint-Empire. Du Moyen Âge à l'époque moderne, 2004 (V. Rödel) 308

Livres reçus pour recension en 2004 311

JAHRESBERICHT

Werner Paravicini
Das Deutsche Historische Institut Paris im Jahre 2003–2004 (1. September 2003–31. August 2004) 319

Verzeichnis der Mitarbeiter 357

Sylvie Joye

BASINE, RADEGONDE ET LA THURINGE CHEZ GRÉGOIRE DE TOURS

Des études récentes ont déjà clairement souligné que, loin de se contenter d'être un simple chroniqueur, Grégoire de Tours a développé au travers de ses Histoires un véritable projet idéologique[1]. La place particulière que semble accorder Grégoire à la Thuringe[2] prend sens dans cette optique, lorsqu'il évoque les relations de celle-ci avec le royaume franc mais aussi et surtout les fondements de la puissance mérovingienne. La Thuringe apparaît en effet comme une terre intimement liée aux ancêtres de la famille royale, mais parfois aussi comme l'»ennemi héréditaire«[3], contre qui les Francs menèrent des guerres sanglantes[4]. Si elle n'occupa peut-être pas ces rôles outrés dans la réalité, bien que des liens entre la famille mérovingienne et la Thuringe soient avérés et que les affrontements entre Francs et Thuringiens aient été bien réels, la force et l'étrangeté des passages où la fait intervenir Grégoire semblent lui conférer un statut particulier. Notre propos ne sera pas de chercher à valider l'existence d'hypothétiques traditions orales qui auraient présenté la Thuringe comme une terre des origines pour les Francs, ou pour la seule famille mérovingienne, mais de saisir comment l'évêque de Tours met en relation plusieurs épisodes la concernant qui se font écho pour renforcer l'argumentaire sous-jacent à son œuvre: les membres de la dynastie mérovingienne, tout emplis de vices qu'ils soient, sont supérieurs du fait de leur rôle dans l'expansion de la religion catholique. Ils n'obtiennent le plein assentiment de l'évêque que lorsqu'ils rendent leur vie compatible avec les idéaux de la religion dont ils ont assuré la suprématie les armes à la main. Ces ambivalences de l'attitude de Grégoire vis-à-vis des dynastes francs sont personnalisées dans deux femmes, deux thuringiennes, Basine et Radegonde. Le parallèle entre les destins de ces deux héroïnes peut expliquer les apparentes bizarreries du récit concernant la première et la brièveté des passages concernant le mariage de la seconde.

1 Martin Heinzelmann, Gregor von Tours (538–594), »Zehn Bücher Geschichte«. Historiographie und Gesellschaft im 6. Jahrhundert, Darmstadt 1994. Je tiens à remercier Martin Heinzelmann qui a bien voulu relire cet article et m'a fait part de réflexions et de références précieuses.

2 Éds. Bruno Krusch, Wilhelm Levison, MGH, Script. rerum merovingicarum (désormais: SRM), I-^{2}1, 1937/1951 (désormais abrégé: Hist.).

3 Ferdinand Lot, Naissance de la France, Paris 1970 (éd. revue et corrigée/ 1ère éd. 1948), p. 49: »Le grand ennemi, haï des Francs depuis longtemps, c'est le Thuringien«. Il est vrai qu'en 1948, le Thuringien est assimilé à l'Allemand, l'ennemi d'une guerre dont les plaies sont alors encore à vif.

4 Le discours que Thierry tient à ses hommes avant la conquête de la Thuringe en 531 souligne l'âpreté de la lutte entre Thuringiens et Francs (Hist. III, 7). Il est vrai que le roi franc cherche alors à galvaniser ses troupes en vue du combat à venir. Godefroid Kurth avait vu dans les atrocités rap-

I. Basine et Childéric

Après une première évocation rapide de la *Thoringia* dans les *Dix Livres d'Histoire* comme une étape sur le chemin des Francs lorsqu'ils auraient quitté la Pannonie[5], mention qui n'est pas rattachée à la Thuringe sans réserve par les historiens[6], l'épisode qui met en scène l'exil de Childéric et sa rencontre avec Basine est le second passage qui fait apparaître cette contrée dans l'histoire des Francs. Basine tient un rôle assez fugitif (un seul chapitre: Hist. II, 12) dans l'œuvre de Grégoire, mais le court passage qui la concerne confère à sa personne une aura exceptionnelle. Comme c'est le cas pour bien des femmes, le seul épisode où elle apparaît traite de son mariage, et de sa maternité. Cependant, dans le cas du mariage de Basine et Childéric, le processus de l'alliance se déroule dans des conditions tout à fait inhabituelles, dont la mise en scène vaut d'être étudiée pour les multiples significations qu'il est susceptible d'y avoir glissées.

pelées par Thierry un écho de celles perpétrées par les Huns en 451 (Godefroid KURTH, Clovis, Paris 1978 [1ère éd. 1893], p. 179–180).

5 Hist. II, 9, p. 57 sq.: *... eosdem (les Francs) de Pannonia fuisse degressus, et primum quidem litora Rheni amnes incoluisse, dehinc, transacto Rheno, Thoringiam transmeasse ... Ferunt etiam, tunc Chlogionem utilem ac nobilissimum in gente sua regem fuisse Francorum, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in terminum Thoringorum.*

6 Certains avancent que l'usage des mots *Thoringiam (Thoringeam, Thoringam*: variantes de mss de la classe D) et *Thoringorum* (var. *Thurignorum*, conjoncture *Tungrorum*) proviendrait en réalité d'une erreur de copiste ou d'une approximation géographique due à Grégoire: Clodion serait passé plutôt par le pays des Tongres (Voir B. KRUSCH, Die Unzuverlässigkeit der Geschichtsschreibung Gregors von Tours, dans: Mitteilungen des österreich. Instituts für Geschichtsforschung 45 (1931) p. 486–490; Erich ZÖLLNER, Geschichte der Franken, Munich 1970, p. 27; Heinrich TIEFENBACH, Dispargum, dans: Reallexikon der Germanischen Altertumskunde, 2e éd., t. 5, 1984, p. 497–498); Heike GRAHN-HOEK, Gab es vor 531 ein linksniederrheinisches Thüringerreich?, dans: Zs. des Vereins für thüringische Geschichte 55 (2001) p. 15–55. Le même problème se pose à propos du passage où Grégoire (Hist. II, 27, p. 73) avance que Clovis à la dixième année de son règne (491) a lancé une attaque contre les Thuringiens (*Thoringis, Thoringus*). Au vu de l'éloignement des deux forces en présence, Ferdinand Lot suppose que l'évêque de Tours a voulu faire référence non à un conflit réel mais aux éventuelles prétentions du roi franc sur les terres dont était originaire sa mère (LOT [cit. n. 3] p. 19. Sur ce problème voir aussi Ludwig SCHMIDT, Die Westgermanen, Munich 1970, p. 325–326). Il peut paraître probable que Grégoire ait utilisé ce nom pour faire de la *Thoringia* le fil conducteur pour sa narration de l'ascension de la royauté mérovingienne. Plusieurs historiens ont supposé l'existence d'un royaume des »Thuringiens rhénans«, où Childéric se serait réfugié (Émilienne DEMOUGEOT, La Formation de l'Europe et les invasions barbares II.2, Paris 1979, p. 750). Roger Grand a lui aussi supposé que la *Thuringia* vers laquelle s'était enfui Childéric correspondait en fait à Tournai (Roger GRAND, Recherches sur l'origine des Francs, ouvrage posthume complété, augmenté et publié par les soins de Suzanne DUPARC, Paris 1965, p. 131). Christian SETTIPANI, Patrick VAN KERREBROUCK, La Préhistoire des Capétiens I, Villeneuve d'Ascq 1993, p. 52 évoque la possible provenance d'»outremer« de Basine elle-même: d'un établissement thuringien du sud de la Bretagne ou de Scandinavie. Il semble bien pourtant que c'est avec les Thuringiens de Germanie centrale et non avec d'hypothétiques Thuringiens rhénans que Childéric aurait entretenu des liens: Ian WOOD, The Frontiers of Western Europe: developments east of the Rhine in the sixth century, dans: éds. Roger HODGES, William BOWDEN, The Sixth Century. Production, Distribution and Demand, Leyde 1998, p. 232; Stéphane LEBECQ, The Two Faces of King Childeric: History, Archaeology, Historiography, dans: éd. Walter POHL, Integration und Herrschaft. Ethnische Identitäten und soziale Organisation im Frühmittelalter, Vienne 2002, p. 120.

L'auteur des *Dix Livres d'Histoire*[7] nous raconte en effet que Childéric fut chassé par les Francs[8] qui étaient indignés par son attitude envers leurs filles qu'il débauchait *(filias eorum stuprose detrahere)* et qui prirent pour roi Aegidius. D'après lui, Childéric est alors accueilli par le roi Bisin en Thuringe, où il reste jusqu'à la huitième année du règne d'Aegidius[9]. Quand il rentre chez les Francs pour devenir à nouveau leur souverain, Basine, l'épouse de Bisin, vient le retrouver pour se donner à lui. L'épisode qui concerne l'exil en Thuringe de Childéric et son mariage avec une thuringienne, Basine, est ainsi le plus long des passages impliquant le père de Clovis qui se trouve dans l'œuvre de Grégoire de Tours.

Cette insistance sur les liens entre Childéric et la Thuringe[10] n'est pas un élément de décor anodin, mais semble résulter d'un choix de Grégoire. Cet espace avait en effet à l'époque de Childéric une importance centrale, de par son étendue et son influence propre, mais aussi de par ses relations économiques et matrimoniales. Issus dans la seconde moitié du IVe siècle essentiellement des anciens Hermundures et apparentés aux Angles et aux Warnes qui affluent chez les peuples suèves de l'Elbe-Saale[11], les Thuringiens avaient fondé leur royaume dans l'espace situé entre ces deux fleuves. Celui-ci s'était cependant étendu au point de donner jour à la fin du V^e^ siècle à ce que l'on pourrait appeler la »Grande Thuringe«[12]. Les Huns s'étaient imposés face à eux, mais ne s'étaient jamais installés dans le pays, et, après l'effondrement hunnique de 451, le royaume avait commencé à s'étendre vers l'ouest et le sud. Lorsque Grégoire choisit de décrire Childéric qui supplante Bisin en lui arrachant sa femme à l'époque même où le royaume de celui-ci connaît sa période la plus faste, il

7 Hist. II, 12.

8 On ne trouve pas chez Grégoire l'épisode de la Chronique du Pseudo-Frédégaire III, 11 selon lequel Childéric aurait déjà été éloigné de son peuple lorsqu'il était enfant, fait prisonnier par les Huns avec sa mère. Godefroid KURTH, Histoire poétique des Mérovingiens, Paris, Bruxelles, Leipzig 1893: La jeunesse de Childéric, p. 161–178.

9 Pour Ian Wood, le récit d'exil de Childéric semble bien fondé sur des faits réels, même si tout ce qui concerne Basine ferait partie pour lui d'une construction littéraire complexe incluant des récits parallèles concernant aussi bien le roi ostrogoth Théodoric et Justinien que Childéric: Ian WOOD, The Merovingian Kingdoms 450–751, Londres, New York 1994, p. 39.

10 Il existe peu d'études centrées sur la Thuringe. On peut trouver une histoire de la Thuringe des origines à nos jours en quatre volumes: Hans PATZE, Walter SCHLESINGER, Geschichte Thüringens, Cologne 1968. Voir Matthias WERNER, Thüringen, Thüringer, dans: Lexikon des Mittelalters (désormais: LexMA), t. 8, 1997, col. 747–758; SCHMIDT, Westgermanen (cit. n. 6) p. 314–344; Berthold SCHMIDT, Die Thüringer, dans: éd. Bruno KRÜGER, Die Germanen 2, Berlin 1983, p. 502–547; ID., Hermunduren-Warnen-Thüringen. Zur Geschichte des 3. bis 6. Jahrhunderts im Saalegebiet, dans: Jahresschrift für mitteldeutsche Vorgeschichte 65 (1982) p. 173–215; Karl PESCHEL, Thüringen in ur- und frühgeschichtlicher Zeit, Wilkau-Haßlau 1994; catalogue d'exposition: Hessen und Thüringen. Von den Anfängen bis zur Reformation, Marbourg 1992. Sur les contacts entre Francs et Thuringiens: Berthold SCHMIDT, Das Königreich der Thüringer und seine Eingliederung in das Frankreich, dans: Die Franken Wegbereiter Europas, Mannheim 1996, p. 285–297.

11 Walter SCHLESINGER, Das Frühmittelalter, dans: PATZE, SCHLESINGER (cit. n. 10) p. 317-320; Heike GRAHN-HOEK, Stamm und Reich der frühen Thüringer nach den Schriftquellen, dans: Zs. des Vereins für thüringische Geschichte 56 (2002) p. 7–90.

12 Sous le règne de Bisin en particulier. Émilienne Demougeot s'appuie pour se faire sur un passage de l'œuvre de l'Anonyme de Ravenne IV.25 et les Getica de Jordanès LV, 281 qui placent la *Turringia* au nord des Alamans 750–752 (DEMOUGEOT [cit. n. 6] p. 750); SCHMIDT, Westgermanen (cit. n. 6) p. 324.

met en valeur l'éclat d'une dynastie en pleine ascension qui entre dans les anciens réseaux d'alliance, avant d'en devenir le centre. La façon même dont le chef des Francs s'unit à Basine n'est pas indifférente elle non plus dans la logique du discours de l'évêque de Tours.

La part on ne peut plus active que prend Basine à la réalisation de son union avec Childéric dans l'œuvre de Grégoire a été interprétée très diversement par les historiens. Tantôt, se référant aux sagas nordiques, ils voient en elle le prototype de la reine guerrière[13], tantôt au contraire ils en font une préfiguration de la lascivité qui est censée caractériser les souverains mérovingiens à l'époque de Grégoire[14]. Il me semble pour ma part que la figure de Basine s'offrant à Childéric, dans le contexte où écrit Grégoire, illustre en fait clairement la supériorité de la dynastie mérovingienne et apparaît comme une préfiguration de la Thuringe s'offrant aux souverains francs deux générations plus tard. Une fois de plus, Grégoire utilise une image féminine pour promouvoir l'image de la dynastie franque, élue pour répandre son pouvoir (et surtout la religion catholique). Plutôt que de voir en Basine uniquement le souvenir d'une figure traditionnelle germanique ou nordique, il s'agit en effet de considérer le sens que prend l'action de cette femme dans le projet général de l'œuvre de Grégoire. Si on peut penser qu'il puise ses thèmes dans un fond ancien, il les utilise dans des buts qui sont propres à la logique de son récit. La naissance de Clovis rappelle d'ailleurs sous son calame celle du Christ, et participe de la vision messianique du souverain franc que présente Grégoire[15]. Ce sont les mots de l'archange Gabriel eux-mêmes[16] que reprend l'évêque de Tours: *Quae* [Basina] *concipiens, peperit filium vocavitque nomen eius Chlodovecum*[17].

13 Michel Rouche, Clovis, Paris 1996: Michel Rouche pense par exemple que l'épisode concernant Basine ne doit pas être remis en cause. L'étonnement de Childéric, selon lui, signifierait simplement que les coutumes matrimoniales n'auraient pas été les mêmes à l'époque chez les Thuringiens et les Francs. L'attitude de Basine serait conforme aux coutumes nordiques de mariage (p. 186) et traduirait »la situation éminente de la reine germanique« (p. 241).

14 Walter Goffart, The Narrators of Barbarian History (a. d. 550–800), Princeton University Press 1988, p. 210: »[Basina] told Childeric that she knew he was a very *utilis* and admired his *strenuitas*, but has that if she heard of anyone more *utilis* than he across the seas, she would assurely seek out of his bed. She did not have political virtues in mind. From their union, Clovis was born. The adventuress Basina is even more down to earth than the merely lustful Childeric. Gregory was not partial to kings who debauched their subjects' daughters or wives who left their husbands. The story is not meant to excite admiring wonder. It sets the scene for the conduct seen among Clovis's descendants. Such, he tells us, were their origins on both sides; take them for what the voluptuaries they were«.

15 Martin Heinzelmann, Clovis dans le discours hagiographique du VI^{e} au IX^{e} siècle, dans: éd. Olivier Guyotjeannin, Clovis chez les historiens, Bibliothèque de l'École des Chartes 154 (1996) p. 190; Id., Gregor von Tours: Die ideologische Grundlegung fränkischer Königsherrschaft, dans: Die Franken Wegbereiter Europas, Mannheim 1996, p. 386; Id., Heresy in books I and II of Gregory's Historiae, dans: éd. Alexander Callander Murray, After Rome's Fall. Narrators and Sources of Early Medieval History. Essays presented to Walter Goffart, University of Toronto Press 1998, p. 69, n. 9.

16 Évangile de Luc I 31: *Ecce concipiens in utero, et paries filium, et vocabis nomen eius Iesum.*

17 Hist. II, 12. Marc Reydellet explique comment ce discret rappel biblique transfigure un éventuel conte païen relatant une histoire d'adultère en l'annonce chrétienne de la venue d'un enfant prédestiné. Clovis n'est pas réellement comparé à Jésus, mais son rôle futur dans l'expansion du christianisme est comme inscrit dans son nom, dont l'étymologie peut être rapprochée de la phrase de Gré-

Childéric rentre de son exil lorsqu'il reçoit d'un fidèle resté au pays la moitié d'une pièce de monnaie qu'il avait partagée avec celui-ci avant de partir: c'est le signe convenu pour annoncer le retour d'un climat favorable à Childéric dans son ancien royaume *(diviserunt simul unum aureum)*. On peut peut-être voir dans cette pièce un équivalent du sou qui chez le Pseudo-Frédégaire noue l'alliance de Clovis et Clotilde[18], le sou symbolique que l'on retrouve dans le rituel du mariage franc[19] (d'autant que cette réunion est exprimée par ces mots: *partesque coniunctae unum efficerent solidum, tunc tu securo animo in patriam repedabis*[20]). Signe de reconnaissance, la réunion des deux parties du sou est aussi un peu comme le signe de la réunion, du mariage, du roi et de son royaume. Si la mainmise sexuelle de Childéric sur les filles des Francs peut être interprétée comme un signe de fécondité et de pouvoir[21], ce sou reconstitué et l'union à Basine semblent pouvoir y être assimilés également.

Une certaine Basine, que Grégoire présente comme la femme même du roi Bisin[22], vient alors rejoindre Childéric sur ses terres et se donne à lui car il est le plus puissant (*Novi* [...] *utilitatem tuam, quod sis valde strinuus*[23] *ideoque veni, habitem tecum*[24]) en ce monde. Tous les historiens s'accordent à voir en Basine le nom de la mère de Clovis[25]. La découverte d'une cuiller d'argent où est noté BASENAE à l'intérieur

goire qui suit ce texte: *Hic fuit magnus et pugnatur egregius*: Marc Reydellet, La Royauté dans la littérature latine de Sidoine Apollinaire à Isidore de Séville, Rome 1981, p. 402–405.

18 Pseudo-Frédégaire II, 18, éd. B. Krusch, MGH, SRM II, 1888, p. 100: *Legati offerentes solido et dinario, ut mos erat Francorum, eam partibus Chlodovei sponsant, placitum ad presens petentes, ut ipsam ad coniugium traderit Glodoveo.*

19 Formulae Salicae Bignonianiae 6, éd. Karl Zeumer, MGH, Formulae merovingici et karolini aevi, 1886, p. 230: *Dum et ego tibi per solido et dinario secundum legem Salicam visus fui sponsavi ...*

20 Hist. II, 12, p. 61–62.

21 Ou de paganisme: on retrouve également une allusion à la débauche sexuelle des premiers Francs au moment de la description de leur vie aux temps du paganisme dans les Histoires (Hist. II, 10, p. 59: *interemptis adulteris*).

22 Hist. II, 12, p. 61: *Abiens ergo in Thoringiam, apud Bysinum regem uxoremque eius Basinam latuit.*

23 Sur l'usage du terme *strenuitas* dans ce contexte, voir: John-Michael Wallace-Hadrill, The Long-haired Kings, Toronto 1982, p. 62 et Goffart (cit. n. 14) p. 210. Dick Harrison a déjà remarqué que, dans le contexte des *Dix Livres d'Histoire*, la louange de Childéric faite par Basine a pour but de mettre en valeur Clovis en faisant de lui le fils du plus puissant des rois: Id., The Ages of Abbesses and Queens. Gender and Political Culture in Early Medieval Europe, Lund 1998, p. 76–77.

24 Hist. II, 12, p. 62.

25 Eugen Ewig, Die Namengebung bei den ältesten Frankenkönigen und im merowingischen Königshaus, dans: Francia 18/1 (1991) p. 47–49: Eugen Ewig pense que l'histoire de Basine, même s'il est attesté que ce nom fut bien celui de la mère de Clovis et était thuringien, est très peu probable. Basine ne serait pas par ailleurs la femme de Bisin mais une noble thuringienne dont la famille se serait trouvée encore en Thuringe ou même en dehors (hypothèse de l'installation thuringienne près du pays des Tongres). De même: Joachim Werner, Childerich, dans: LexMA, t. 2, 1983, col. 1818. Walter Schlesinger pense de son côté que le nom de Bisin a pu donner un certain aspect de crédibilité à la fable de Grégoire, mais que Basine est sans doute un personnage créé de toute pièce par lui, même s'il n'est pas impossible que Childéric ait eu une épouse ou une concubine portant un nom approchant. Il avance également une autre hypothèse: il y aurait pu avoir à l'époque deux rois nommés Bisin, l'un étant roi des Thuringiens de l'ouest et l'autre des Thuringiens de l'est. En tout cas, les Mérovingiens semblent avoir mis en avant l'existence d'un lien, réel ou supposé, avec la famille royale thuringienne noué au moment même de leur essor. Schlesinger, Frühmittelalter (cit. n. 11) p. 321–322.

d'une tombe thuringienne[26] a d'ailleurs montré que le nom Basina était répandu dans cet espace. La plupart des historiens doute cependant qu'elle ait été la femme du roi Bisin, et pense qu'il s'agirait plutôt d'une noble thuringienne. Le premier grand roi unique connu des Thuringiens se nommait effectivement Bisin[27] 0*Fisud* dans l'*Origo Gentis Langobardorum*[28]; *Bessinus* au début de la *Vita prima Radegundis* de Fortunat[29], ou encore *Pisen*[30]), mais sa seule épouse connue serait une certaine Menia[31]. Les liens entre la famille mérovingienne et la Thuringe, qui ne sont que suggérés par les quelques mentions de Grégoire dont nous venons de voir les imprécisions sur le plan des faits semblent cependant être par ailleurs corroborés par la source archéologique majeure que constitue la tombe de Childéric lui-même.

Celle-ci fut mise au jour en 1653 lors de travaux effectués aux abords de l'église Saint-Brice[32] et étudiée immédiatement par Jean-Jacques Chiflet[33], dont l'étude nous est toujours précieuse, d'autant plus qu'une partie des objets a disparu lors d'un cambriolage en 1851[34]. La tombe du *rex*[35] franc présentait des aspects aussi bien

26 Cette cuiller a été retrouvée à Weimar. Alfred Götze, Die altthüringischen Funde von Weimar (5.–7. Jahrhundert nach Chr.), Berlin 1912, p. 26; Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft 2/11, 2e éd., Stuttgart 1936, p. 642; Henri Leclercq, Cuiller, dans: Dict. d'archéologie chrétienne et de liturgie III/2, col. 3172–3183; Berthold Schmidt, Die späte Völkerwanderungszeit in Mitteldeutschland, Berlin 1970 (Veröffentl. des Landesmuseums für Vorgeschichte Halle, 25), p. 84; Stefan R. Häuser, Spätantike und frühbyzantinische Silberlöffel. Bemerkungen zur Produktion von Luxusgütern im 5. und 7. Jahrhundert, Münster 1992 (Jahrbuch für Antike und Christentum, Ergänzungsband, 19), p. 26; Die Franken. Wegbereiter Europas. Vor 1500 Jahren: König Chlodwig und seine Erben (catalogue d'exposition), Mayence 1996, p. 883–884 (photo d'une copie de l'original disparu pendant la guerre); Wood, Frontiers (cit. n. 6) p. 231–253, et en particulier p. 232–234 (I. Wood met en question l'usage liturgique de cette cuiller: p. 232, n. 8).

27 Sur les noms des souverains thuringiens voir: Norbert Wagner, Namenkundliches zur Herkunft des großthüringischen Königsgeschlechts, dans: Beiträge zur Namenforschung, NF 16 (1981) p. 258–268.

28 Origo Gentis Langobardorum, 4, dans: éd. Annalisa Bracciotti, Origo Gentis Langobardorum. Introduzione, testo critico, commento, Rome 1998, p. 111: *Wacho habuit uxores tres: Raicunda, filia Fisud regis Thuringorum.* La première version de l'Origo aurait été rédigée durant le règne de Grimoald (662–671). À propos de la rédaction de cette œuvre, voir Bracciotti (cit n. 28) p. 11–21.

29 Fortunat, Vita Radegundis I. 2, éd. B. Krusch, MGH, SRM II, 1888, p. 365: *avo rege Bessino.*

30 Dans la version remaniée et christianisée au début du IXe siècle de l'Origo Gentis Langobardorum du *Codex Gothanus*, appelée *Historia Langobardorum*, 4: *Wacho habuit uxores tres: Ranigunda, filia Pisen regi Turingorum … Historia Langobardorum Codicis Gothani*, éd. Georg Waitz, MGH, Script. rerum langob. et ital., 1878, p. 9. Schlesinger, Frühmittelalter (cit. n. 11) p. 321.

31 *Mater autem Audoin nomine Menia uxor fuit Pissae regis. Audoin ex genere fuit Gausus. Ipse adduxit Langobardos in Pannoniam, et mortuus est Audoin in Pannonia:* Historia Langobardorum Codicis Gothani 5, p. 9. Schmidt, Westgermanen (cit. n. 6) p. 324.

32 J. Werner, Childerichgrab, LexMA, t. 2, 1983, col. 1819–1820; Id., Neue Analyse des Grab Childerichs von Tournai, dans: Rhein. Vierteljahrsblätter 35 (1971) p. 43–46; François Dumas, Le tombeau de Childéric, Paris 1975.

33 Jean-Jacques Chiflet, Anastasis Childerici I. Francorum Regis, sive Thesaurus Sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus, et Commentario illustratus, Anvers 1655; Alain Dierkens, L'humaniste et le vieux roi: J.-J. Chiflet face à la tombe du roi franc Childéric Ier (1653–1655), dans: Les fastes de la mort dans les anciens Pays-Bas (XVIe–XVIIe siècle) (colloque de Bruxelles, 17 mai 2002).

34 Hans Wolfgang Böhme, Der Frankenkönig Childerich zwischen Attila und Aëtius. Zu den Goldgriffspathen der Merowingerzeit, dans: éd. Cl. Dobrat, Fs. für Otto Hermann Frey zum 65. Geb., Marbourg 1994 (Marburger Studien zur Vor- und Frühgeschichte, 16), p. 69–110.

35 Ce titre de *rex*, que l'on retrouvait sur l'anneau sigillaire de Childéric, semble indiquer qu'il était un roi fédéré, comme la fibule qui retenait son manteau rappelle celle des généraux romains: Joachim

romains que francs, à la fois au travers de son matériel et de sa disposition. Cela est dû, on le sait bien, à la carrière de Childéric[36], que présente d'ailleurs Grégoire, à la suite des *Annales d'Angers*[37], en relation avec l'autorité d'Aegidius, puis de Paul, quasiment sur le modèle d'un pouvoir provincial, comme le montre aussi le texte de la lettre de Remi à Clovis[38]. Le mobilier funéraire[39] cependant rappelait aussi la culture barbare de Childéric. Il comprenait notamment une tête de taureau[40], sans doute une pièce d'apparat appartenant au harnachement du cheval, qui aurait pu représenter l'ancêtre divin originel *Mero*, assimilé parfois au monstre marin qui s'unit à la femme de Clodion chez le Pseudo-Frédégaire[41], interprétation qui reste fort hypothétiques. Ce sont les nouvelles découvertes de 1983[42], en mettant au jour des fosses de chevaux[43] autour de la tombe du chef franc, qui apportent un élément plus déterminant quant aux éléments sur lesquels Grégoire a pu fonder son récit car elles semblent confirmer l'existence d'un lien bien réel entre Childéric et le pays de Basine. On retrouve en effet les tombes[44] entourées de fosses de chevaux essentiellement entre le Rhin, l'Elbe et le Danube supérieur entre les V^e^ et VIII^e^ siècles, de

Werner, Namensring und Siegelring aus dem gepidischen Grabfund von Apahida, dans: Kölner Jahrbuch Vor- und Frühgeschichte 9 (1967/68); Id., Der goldene Armring des Frankenkönigs Childeric und die germanische Handgelenkringe der jüngeren Kaiserzeit, dans: Frühmittelalterliche Studien 14 (1980) p. 1–41; Id., Childerichgrab (cit. n. 32) col. 1819.

36 Sur les aspects »romains« et »barbares« que les historiens ont mis en valeur selon leurs découvertes mais aussi selon leurs propres préoccupations: Stéphane Lebecq, Variations sur l'image du Barbare vu par ses contemporains et vu par les historiens: le cas Childéric, dans: éd. J. Boulogne, Le Barbare, le Primitif, le Sauvage, Lille 1995, p. 89–108; Id., King Childeric (cit. n. 6) p. 119–126.

37 Wood, Merovingian Kingdoms (cit. n. 9) p. 40–41.

38 Voir supra.

39 Patrick Perin, Michel Kazanski, Le mobilier funéraire de la tombe de Childéric I^er^. État de la question et perspectives, dans: Revue archéologique de Picardie 3/4 (1988) p. 13–38; Patrick Perin, Laure-Charlotte Feffer, Les Francs, Paris 1997, p. 125–140.

40 Werner, Childerichgrab (cit. n. 32) col. 1819: pour lui, il s'agirait d'une amulette.

41 Ewig, Namengebung (cit. n. 25) p. 47. Selon lui, Frédégaire aurait confondu deux personnages, l'ancêtre mythique Mero et un véritable Mérovée pour créer le mythe de la femme de Clodion s'unissant à un monstre marin apparenté au taureau. Ian Wood doute que Frédégaire ait cherché par là à souligner l'aspect charismatique de la famille mérovingienne. Le rapprochement avec le songe de Basine l'amène à y voir plutôt un détail négatif: Hans J. Hummer, Franks and Alamanni: a Discontinuous Ethnogenesis, dans: éd. Ian Wood, Franks and Alamanni in the Merovingian Period. An Ethnographic Perspective, San Marin 1998, p. 29 (discussion).

42 Raymond Brulet, et alii, Le quartier de Saint-Brice de Tournai à l'époque mérovingienne, dans: Revue du Nord 69 (1986) p. 361–369; R. Brulet, Childerichs Königsgrab, dans: éd. Id., Tournai, die Stadt des Frankenkönigs Childerich. Ergebnisse neuer Ausgrabungen, Krefeld 1989; Id. et alii, Les Fouilles du quartier Saint-Brice à Tournai (1–2), Louvain 1990-1 (Pub. d'Histoire, d'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain 73 & 79); Id., La sépulture du roi Childéric à Tournai et le site funéraire, dans: éds. Françoise Vallet, Michel Kazanski, La noblesse romaine et les chefs barbares du III^e^ au VII^e^ siècle (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, 9), Paris 1995, p. 309–326.

43 J. Werner, Childerichs Pferde, dans: éds. Heinrich Beck, Detlev Ellmers, Kurt Schier, Germanische Religionsgeschichte. Quellen und Quellenprobleme, Berlin, New York 1992, p. 145–161.

44 Hans Zeiss, Fürstengrab und Reihengräbersitte, dans: éd. Franz Petri, Siedlung, Sprache und Bevölkerungsstruktur, Darmstadt 1973, p. 281, 284 (1^ère^ éd. 1936); Hermann Ament, Fränkische Adelsgräber von Flonheim in Rheinhessen, Berlin 1970 (Denkmäler der Völkerwanderungszeit, sér. B. 5).

manière d'ailleurs notablement plus dense en Thuringe. Ludwig Schmidt note par ailleurs que l'apparition des *Reihengräber*, et notamment de tombes à chevaux, serait une indication quant à l'essor d'une noblesse thuringienne vers 450[45]. La tombe de Childéric pourrait donc être un indice des liens culturels et matrimoniaux effectifs qui peuvent avoir existé entre la Thuringe et la famille mérovingienne. Il ne s'agit pas cependant de démontrer à partir de ces éléments l'existence d'un passé commun des Francs et des Thuringiens, ou celle d'un mythe d'origine thuringien des Francs, mais bien de saisir comment l'évêque de Tours a utilisé l'image de la Thuringe pour l'intégrer à son discours d'une montée en puissance des rois francs parallèle à leur christianisation.

Les rois francs sont dotés par Grégoire d'ancêtres dont l'ascension commence justement en Thuringe déjà bien avant le séjour de Childéric dans cette contrée, puisque c'est là-bas qu'apparaissent les premiers »rois chevelus«[46] d'après l'évêque de Tours. A cette époque, les Francs sont encore des païens, qui préfèrent adorer la terre de Thuringe et ses animaux que le Dieu de Grégoire[47]. Le retour en Thuringe de Childéric peut être perçu comme l'occasion d'une nouvelle naissance de la dynastie des ›rois chevelus‹ à partir de la Thuringe: Basine, reine d'un pays où les Mérovingiens auraient eu leur berceau païen, s'offre à Childéric pour donner naissance au »nouveau Constantin«[48], dans une formulation rappelant la naissance du Christ[49]. La Thuringe est ainsi à la fois et tour à tour le pays originel et une terre d'exil. Elle est l'Autre et le Même. Pour Childéric, elle est le pays de ses ancêtres, les premiers ›rois chevelus‹, et aussi celui de son épouse »étrangère« Basine. Terre païenne des premiers Francs, elle serait aussi la »mère« de la lignée qui répandra le catholicisme en Gaule et au-delà, comme Basine est la mère de Clovis. Elle est aussi une terre qui semble revenir de droit aux Francs, et qui s'offre à eux comme Basine s'est offerte à Childéric.

L'une des réalisations les plus glorieuses des petits-fils de Childéric sera en effet la conquête de la Thuringe, dont l'histoire de Childéric et Basine aurait pu fournir une préfiguration mythifiée. Radegonde, princesse malheureuse des Thuringiens à l'époque de la conquête, serait alors le véritable pendant de Basine. Elle fut réelle-

45 Berthold Schmidt, Thüringische Hochadelsgräber der späten Völkerwanderungzeit, dans: éd. Paul Grimm, Varia Archaeologica: Wilhelm Unverzagt zum 70. Geb. dargebracht, Berlin 1964, p. 196–210.

46 Hist. II, 9, p. 57: … *Thoringiam transmeasse, ibique iuxta pagus vel civitates reges crinitos super se creavisse de prima et, ut dicam, nobiliore suorum familia.*

47 Hist. II, 10, p. 58–59: *Sed haec generatio fanaticis semper cultibus visa est obsequium praebuisse, nec prursus agnovere Deum, sibique silvarum atque aquarum, avium bestiarumque et aliorum quoque elementorum finxere formas, ipsasque ut Deum colere eisque sacrifitium delibare consueti.*

48 Cette assimilation intègre Clovis dans la catégorie du souverain convertisseur, mais cela ne signifie pas que la personne même du roi franc entraîne la totale adhésion de Grégoire, qui ne se prive pas de le critiquer. Constantin n'est d'ailleurs pas idéalisé lui non plus par l'évêque de Tours qui rappelle qu'il a fait emprisonner son fils et tuer sa femme (Hist. I, 36). La fonction royale n'est pas présentée sous un jour positif en général: Grégoire rappelle que la fonction royale est apparue en Israël contre la volonté de Dieu (Hist. I, 12), et même le »bon roi« Gontran n'échappe pas à son jugement sévère sur la part d'humanité à laquelle renvoie cette fonction mondaine: voir: Heinzelmann (cit. n. 1) p. 49–69.

49 Voir n. 16.

ment le signe de la légitimité de la conquête de la Thuringe par les Francs par son mariage avec Clotaire. Elle fut aussi au sein de la famille mérovingienne une championne de la foi catholique, puisqu'elle quitta le même Clotaire pour fonder un monastère, alors qu'elle était déjà confite en dévotion avant cette séparation. Comme cela lui arrive en d'autres occasions, Grégoire semble avoir voulu personnifier dans le destin d'une princesse celui de son pays, d'autant que des liens anciens devaient effectivement lier Francs et Thuringiens. Comme il ne pouvait sans doute user de ce stratagème à propos de Radegonde, dont il était proche, et qui avait de plus quitté Clotaire, il peut sembler probable qu'il a en partie transposé l'histoire de Radegonde dans celle de Basine, double païen et fertile de la sainte et stérile Radegonde.

II. Radegonde: nouvelle Basine, nouvelle Hélène

La conquête de la Thuringe par les Francs en 531 telle que la raconte l'évêque de Tours, même si elle eut lieu presque un siècle après l'exil de Childéric, paraît en fait solidaire de l'épisode concernant le prestigieux aïeul. On peut en effet constater que le récit des pérégrinations de Childéric et Basine et celui du destin malheureux de la Thuringe et de sa princesse Radegonde, tels qu'ils sont présentés par Grégoire, semblent se faire écho sur plusieurs points. La légitimation de la conquête est réalisée en partie dans les faits par le mariage de Clotaire avec Radegonde, qui a été emmenée comme prise de guerre après la défaite thuringienne. Dans le discours, il est possible qu'elle se soit effectuée par le biais du personnage de Basine, mis en scène comme une espèce de double païen de la sainte reine par l'évêque de Tours. Une partie des bizarreries du récit concernant Basine et le quasi-silence de Grégoire sur le mariage de Radegonde et Clotaire s'expliqueraient ainsi, en partie, par leur complémentarité, Basine prenant à son compte les aspects qui ne peuvent convenir à une chrétienne révérée par Grégoire qui, comme Hélène, la mère de Constantin, est liée à la Croix par la fondation de monastère de Poitiers.

Si la bibliographie sur Radegonde en tant que fondatrice du monastère de Sainte-Croix est importante, fort peu d'études s'intéressent à sa jeunesse thuringienne et à son mariage avec Clotaire I[er][50]. En ce qui concerne les sources, seuls la Vita rédigée par Fortunat[51] et les *Dix Livres d'Histoire* abordent cette période de la vie de la sainte reine[52]. Ces témoignages sont néanmoins très précieux du fait de la nature de

50 Yvonne Labande-Mailfert évoque tout de même la jeunesse de Radegonde: Yvonne Labande-Mailfert, Les débuts de Sainte-Croix, dans: éd. Edmond-René Labande, Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix. Quatorze siècles de vie monastique, Poitiers 1986, p. 29.

51 Fortunat, Vita Radegundis I, p. 364–377.

52 Radegonde est l'une des premières représentantes de ce type de sainteté, qui se développera surtout à la cour ottonienne. Les reines deviennent pour leurs hagiographes un véritable instrument de Dieu, qui assure le salut de leur mari et la légitimité des héritiers au trône: Étienne Delaruelle, Sainte Radegonde. Son type de sainteté et la chrétienté de son temps, dans: Actes des journées de Poitiers de mai 1952, Études mérovingiennes, Paris 1953, p. 65–74; Jacques Fontaine, Hagiographie et politique de Sulpice Sévère à Venance Fortunat, dans: Revue d'Histoire de l'Église de France 62 (1976) p. 113–140; Patrick Corbet, Les saints ottoniens. Sainteté dynastique, sainteté royale et sainteté féminine autour de l'an Mil, Sigmaringen 1986; Franca Ela Consolino, Due agiografi per una regina: Radegonda di Turingia fra Fortunato e Baudonivia, dans: Studi Storici 29 (1988)

leurs auteurs, qui étaient tous deux des proches de la reine. Venance Fortunat, venu de Ravenne sa patrie à Tours pour accomplir un vœu, resta par la suite définitivement en Gaule et devint évêque de Poitiers où Radegonde, qu'il rencontra en 567, avait fondé son monastère. Ami intime de l'ancienne souveraine et de son abbesse Agnès, il écrivit, vraisemblablement sur l'ordre et sous l'inspiration de la reine, des poèmes qui content l'anéantissement du royaume thuringien[53]. Certains auteurs ont d'ailleurs cru que ces poèmes, dont la reine est la narratrice, avaient été composés par Radegonde elle-même[54]. Et c'est immédiatement après sa mort en 587 qu'il rédigea sa Vita Radegundis. Même si la visée hagiographique doit nous inciter à la prudence, elle nous apporte des éléments très intéressants. La seconde Vita, rédigée par la moniale Baudonivie, a cependant pour notre propos l'avantage sur celle de Fortunat de donner l'image d'une fondatrice qui se bat pour étendre l'influence de son monastère et a gardé des liens avec le monde extérieur[55].

La Thuringe était menacée depuis longtemps à l'ouest par les Francs et au nord par les Saxons. Non seulement la Thuringe était un nœud de communication, contrôlant longtemps les relations entre l'Empire et la Baltique[56], mais aussi un nœud d'alliances matrimoniales[57]. Comme à peu près toutes les familles régnantes de l'époque en Occident, la famille royale thuringienne était alliée à celle de Théodoric. Une autre Radegonde[58], fille de Bisin, aurait épousé Wacho, le roi des Lombards[59]. Théodoric, opposé aux Lombards, rétablit l'équilibre en donnant en mariage sa nièce Amalaberge à Hermanfred, le successeur de Bisin, vers 511[60]. Le père de Radegonde

p. 147–148 (souligne le fait que le modèle de la sainte reine est développé par Baudonivie et non par Fortunat); Sabine Gäbe, Radegundis: sancta, regina, ancilla. Zum Heiligkeitsideal der Radegundisviten von Fortunat und Baudonivia, dans: Francia 16/1 (1989) p. 1–30; Karl Ferdinand Werner, Naissance de la noblesse, Paris 1998, p. 388–389. Si elle quitta son mari et ne donna pas d'héritier à Clotaire, Radegonde ne fut pas qu'une sainte moniale. Même si les nobles pouvaient reprocher à Clotaire d'avoir pour femme davantage une moniale qu'une reine (Fortunat, Vita Radegundis I. 5, p. 367: *De qua regi dicebatur, habere se potius iugalem monacham quam reginam*), elle accomplit symboliquement une fonction primordiale pour les Mérovingiens chez Grégoire et Fortunat: venue à la fois de la région d'origine des Francs et de saint Martin, évangélisateur de la Gaule, elle représente une figure maternelle au travers de son double Basine et fait rejaillir sa sainteté sur la dynastie franque.

53 Ce sont le *De excidio Thoringiae*, dont le sujet est justement la chute de la Thuringe, et l'*Ad Artachin*, lettre de Radegonde adressée à son cousin exilé à Constantinople. Venance Fortunat, Opera poetica, éd. Friedrich Leo, MGH, Auct. Ant., IV, 1881, p. 269–275 (Appendix carminum I.), p. 278–279 (Appendix carminum III.).

54 C'est encore le cas de S. F. Wemple, Les traditions romaine, germanique et chrétienne, dans: éds. Georges Duby, Michelle Perrot, volume dirigé par Christiane Klapisch-Zuber, Histoire des femmes 2 – Le Moyen Age, Paris 1991, p. 214.

55 La *Vita* écrite par Baudonivie a été rédigée vers 600/620, et était pensée comme un complément à la *Vita Radegundis* de Venance Fortunat. Baudonivie, Vita Radegundis II, éd. B. Krusch, MGH, SRM II, 1888, p. 378–395.

56 Demougeot (cit. n. 6) p. 756–757.

57 Wood, Frontiers (cit. n. 6) p. 250 et p. 253; Demougeot (cit. n. 6) p. 751–752.

58 *Raicunda, Rathecunda, Roicunda* ou *Ranigunda* selon les divers manuscrits.

59 *Origo Gentis Langobardorum*, 4, dans: Bracciotti (cit. n. 28) p. 111: *Wacho habuit uxores tres: Raicunda, filia Fisud regis Thuringorum.*

60 Cassiodore, *Variae* IV. 1 (*Herminafredo Regi Thuringorum Theodericus Rex*), dans: éd. J. W. Halporn, *Magni Aurelii Cassiodori Senatoris Opera, Pars I* (CCSL 96) Turnhout 1973, p. 143; Procope

était le frère de cet Hermanfred, le *rex* Bertachaire. Fortunat, insistant sur le statut social de la sainte qui, ›grâce à son malheur‹, sut devenir servante, souligne le statut royal de ses seuls parents directs quand il présente sa famille. Ainsi, il qualifie Bertachaire de *rex* et pas Hermanfred, qui était pourtant seul roi des Thuringiens[61].

On peut penser que Grégoire a choisi d'ignorer délibérément le combat qui opposa Thierry et Clotaire pour obtenir l'otage Radegonde qu'évoque Fortunat au début de la Vita Prima[62] – si celui-ci eut réellement lieu, ce que nous ne pouvons savoir. Même chez l'évêque de Tours, pourtant, on voit la discorde entre Clotaire et Thierry éclater dès la fin des combats. Ce dernier cherche en effet à assassiner son frère, mais le piège est éventé et Thierry doit faire bonne figure[63]. Exactement de la même façon, après la mort d'Amalasonthe, quand les rois francs ses cousins reçoivent de Théodat une compensation, Childebert et Théodebert cherchent à tromper Clotaire, qui certes ne reçoit pas sa part mais est largement bénéficiaire en s'appropriant seul le trésor de Clodomir[64]. Finalement, dans ces récits de légitimation du pouvoir franc, Clotaire, qui fut seul roi des Francs par la suite, finit toujours par tourner à son avantage les manigances des autres rois francs.

Les allusions à la Thuringe permettent la fusion des origines barbares et chrétiennes des Francs, tout comme celles faites à la Pannonie. La Thuringe était le pays »au-delà du Rhin«. La perception de l'espace, et du fleuve, de son franchissement en particulier, au moment des fondations, ou des conflits apparaît comme un élément essentiel de l'imaginaire des origines et de la construction de l'image de l'Autre[65]. C'est de Pannonie que, d'après Grégoire, vint Clodion pour s'installer chez les Tongres (ou en Thuringe?)[66], où les Francs créèrent les rois chevelus, alors qu'ils

de Césarée, Guerres Gothiques, I. 12. Georg Scheibelreiter, Herminafrid, dans: Reallexikon der germanischen Altertumskunde, t. 14, p. 425–427.

61 Fortunat, *Vita Radegundis* I. 2: *Beata igitur Radegundis natione barbara, de regione Thoringa, avo rege Bessin, patruo Hermenfredo, patre rege Berechtario, in quantum altitudo seculi tangit, regio quidem de germine orta, celsa licet origine, multo celsior est actione.*

62 *Ibidem: Hunc inter ipsos victores cuius esset in prędа regalis puella, fit contentio de captiva. Et nisi reddita fuisset his a quibus sublata est, transacto ipso certamine, in se rursum reges arma movissent. Quę veniens in sortem pręcelsi regis Clotharii, in Veromandensem ducta, Atteias in villa regia, nutriendi causa, custodibus est deputata.*

63 *Cum autem adhuc supradicti regis in Thoringiam essent, Theudoricus Chlothacharium, fratrem suum, occidere voluit* ...: Hist. III, 7, p. 105.

64 Hist. III, 31.

65 Les fleuves sont désignés comme limites des territoires sur lesquels s'étend le pouvoir de tel ou tel peuple (voir en particulier Hist. II, 9). Françoise Cardot, L'Espace et le pouvoir. Étude sur l'Austrasie mérovingienne, Paris 1987, p. 44: Le Rhin, qui chez Sidoine Apollinaire semble encore être une »frontière ultime du domaine de la civilisation et de la littérature, mais [qui] ne forme plus un fossé, terme d'un monde«, occupe une place particulière dans les pérégrinations des Francs. Le prologue de la Lex Salica présente encore celle-ci comme ayant été rédigée par quatre hommes *in villas quae ultra Rhenum sunt*. Le voyage a également une signification religieuse. Sabine Gäbe a bien montré que celui de Radegonde pouvait apparaître comme une *peregrinatio*: Gäbe (cit. n. 52) p. 8.

66 *Hanc nobis notitiam de Francis memorati historici reliquere, regibus non nominatis. Tradunt enim multi, eosdem de Pannonia fuisse degressus, et primum quidem litora Rheni amnes incoluisse, dehinc, transacto Rheno, Thoringiam transmeasse, ibique iuxta pagus vel civitates regis crinitos super se creavisse de prima et, ut ita dicam, nobiliore suorum familia. Quod postea probatum Chlodovechi victuriae tradiderunt, itaque in sequenti digerimus. Nam et in Consolaribus legimus, Theu-*

adoraient encore des idoles[67]. Or, il ne faut pas l'oublier, saint Martin, guérisseur de Fortunat, prédécesseur de Grégoire sur le siège épiscopal de Tours était originaire de cette même Pannonie[68]. Double de Basine, Radegonde est aussi un double de Martin. La lettre des évêques à Radegonde qui est reproduite dans les *Dix Livres d'Histoire* dit aussi que la sainte et saint Martin viennent »presque de la même région«[69]. Ainsi, la dynastie mérovingienne issue de Clodion qui, de l'avis de Grégoire, a été choisie pour permettre l'expansion de la religion catholique en Gaule, et plus largement en Europe, est-elle issue de la même contrée que Martin, le grand évangélisateur de la Gaule[70]. Cette origine pannonienne ferait également venir les Francs de la même contrée que les Goths, »la grande *success story* barbare de l'époque des grandes migrations«[71]. En réalité, on sait que l'ethnogénèse remet fortement en cause l'idée d'une origine ethnique unique des Francs[72]. Cette mention d'une origine panonnienne, même si elle est une construction *a posteriori* peut cependant renvoyer aux

domerem regem Francorum, filium Richimeris quondam, et Ascyltam, matrem eius, gladio interfectus. Ferunt etiam, tunc Chlogionem utilem ac nobilissimum in gente sua regem fuisse Francorum, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in terminum Thoringorum. In his autem partibus, id est ad meridianam plagam, habitabant Romani usque Ligerem fluvium. Ultra Ligerem vero Gothi dominabantur. Burgundiones quoque, Arrianorum sectam sequentes, habitabant trans Rhodanum, quod adiacit civitate Lugdunense. Chlogio autem, missis exploratoribus ad urbem Camaracum, perlustrata omnia, ipse secutus, Romanus proteret, civitatem adpraehendit, in qua paucum tempus resedens, usque Sumenam fluvium occupavit. De huius stirpe quidam Merovechum regem fuisse adserunt, cuius fuit filius Childericus: Hist. II, 9, p. 57–58.

67 Hist. II, 10. Sur l'époque mal connue des Francs avant Childéric: Eugen Ewig, Probleme der fränkischen Frühgeschichte in den Rheinlanden, dans: Historische Forschungen für Walter Schlesinger I, 1974, p. 47 sq.; W. J. De Boone, De Franken van hun eerste optreden tot de dood van Childerik, Amsterdam 1954.

68 Vita Martini II, 1: *Igitur Martinus Sabaria Pannoniarum oppido oriundus fuit.* Sulpice Sévère, Vie de saint Martin, t. 1, éd. trad. Jacques Fontaine, Paris 1967 (Sources Chrétiennes, 133), p. 254.

69 Hist. IX, 39, p. 461–462: *Sed cum paene eadem veneritis ex parte, qua beatum Martinum huc didicimus accessisse, non est mirum, si illum imitare videaris in opere, quem tibi ducem credimus iteneris extetisse; ut cuius es secuta vestigia, felici voto conpleas et exempla, et beatissimum virum in tanto tibi facias [esse] socium, in quantum partem refugis habere de mundo.* Fortunat souligne également le fait que Radegonde et Martin proviennent de la même région: Venance Fortunat, *Ex nomine suo ad diversos,* Carmina VIII, 1: *Martinum cupiens voto Radegundis adhaesi,/ Quam genuit caelo terra Thoringa sacro:/ Germine regali pia neptis Herminefredi,/ Cui de fratre patris Hamalafredus adest./ Mens ornata bonis fugitivos sprevit honores,/ Sciensin solo firma manere deo./ Regia lactineo conmutans pallia cultu,/ Vilior ancillae vestis amata tegit.* (Fortunat, Carmina, vol. 2, éd. trad. Marc Reydellet, Paris 1998, Belles Lettres).

70 Radegonde est clairement liée à Martin qui apparaît lui-même comme une figure christique dans l'œuvre de Grégoire (M. Heinzelmann, Grégoire de Tours »père de l'histoire de France«?, dans: éds. Yves-Marie Berce, Philippe Contamine, Histoires de France, historiens de la France. Actes du colloque international de Reims (14 et 15 mai 1993), Paris 1994, p. 33; Heinzelmann, Gregor von Tours (cit. n. 1). Grégoire lie lui-même le Christ, Martin et la Croix dont Radegonde obtint une relique dans le titre du chapitre I, 36 de ses *Dix Livres d'Histoire*: *De nativitate sancti Martini et crucis inventione*) et celle de Fortunat (Consolino [cit. n. 52] p.147–148: Radegonde montre une constantia dans le livre III de la *Vita prima* qui rappelle celle que Fortunat décrit dans sa Vie de Martin).

71 Patrick J. Geary, Before France and Germany. The Creation and Transformation of the Merovingian World, Oxford 1988, p. 77–78; Wood, Merovingian Kingdoms (cit. n. 9) p. 33–35.

72 Hummer (cit. n. 41) p. 11.

transformations subies par le groupe des Francs, sans cesse en mutation en réalité, qui a dû intégrer des éléments venus de l'est[73].

Si Clovis est bien pour le rédacteur des *Dix Livres d'Histoire* un nouveau Constantin, Basine ne pouvait certes être présentée comme l'*alter ego* de sainte Hélène, ainsi que le rappelle justement Walter Goffart[74]. Cependant, il faut remarquer que son double chrétien, Radegonde, est justement dans l'histoire franque celle qui fut une »nouvelle Hélène«, comme le dit explicitement, entre autres, Grégoire[75]. N'est-ce pas elle qui fit ramener dans le royaume des Francs un morceau de la vraie croix redécouverte quelque deux siècles auparavant par l'épouse de Constance Chlore? Radegonde est bien l'héritière de cette Hélène chrétienne, et non celle de l'épouse de Ménélas, bien qu'elle eût été épousée par force comme cette dernière. Tout au contraire de l'union de Pâris et d'Hélène, celle de Radegonde et de Clotaire met fin à des décennies de guerre entre Francs et Thuringiens. »Pauvre femme ravie«[76], comme elle se décrit elle-même dans le *De excidio Thoringiae* sous la plume de son ami le poète de Ravenne, elle joua un rôle pacificateur auprès des fils de son époux[77]. Le désastre est immense pour la Thuringe et fut décrit par Fortunat de façon vibrante: la Thuringe est une nouvelle Troie[78], et même un rappel d'Israël exilé[79]. Mais elle disparaît rapidement des œuvres des historiens pour appartenir

73 Ibid. p. 13.

74 Goffart (cit. n. 14) p. 210. Selon lui l'attitude de Basine est destinée à montrer que les Mérovingiens sont débauchés par nature, et que leur attitude sexuelle déviante se retrouvait déjà chez leurs ancêtres. Si cette affirmation peut être considérée comme valable à propos du contexte frédégarien et de l'usage par Grégoire de l'ironie vis-à-vis des souverains Francs et de Clovis même (Walter Goffart note avec raison que les vrais champions de la foi chez Grégoire sont les saints et que les souverains francs n'ont pour seul avantage sur les rois hérétiques que le fait d'avoir défendu la foi catholique en Gaule, mais sont accablés de vice par ailleurs: p. 218–220), il semble qu'on puisse tirer davantage de l'histoire de Basine qu'une simple annonce de la lubricité des Mérovingiens, déjà bien présente chez Childéric.

75 Grégoire de Tours, Liber in gloria martyrum, 5: *Hujus reliquias et merito, et fide Helenae comparanda, regina Radegundis expetiit, ac devote in monasterium Pictavense, quod suo studio constituit, collocavit; misitque pueros iterum Hierosolymis, ac per totam Orientis plagam*, éd. B. Krusch, SRM I, 1885, p. 389–390; Fortunat, *Ad Iustinum et Sophiam Augustos: Regina poscente sibi Radegunde Toringa,/ Praebuit optatae munera sacra crucis./ Qua Christus dignans assumpta in carne pependit,/ Atque cruore suo vulnera nostra lavit./ Gloria summa tibi, rerum sator atque redemptor,/ Quod tenet augustum celsa Sophia gradum./ O pietas, huc usque rigans de fonte benigno/ Cujus amor Christi fundit ubique fidem!/ Ecce pari voto, Augusti certatis utrinque,/ Ipsa tuum sexum subrigis, ille suum./ Vir Constantinum, Helenam pia femina reddis./ Sicut honor similis, sic amor ipse crucis./ Illa invenit opem, tu spargis ubique salutem;/ Implet et occasum, quod prior ortus erat: Opera poetica*, MGH, Auct. Ant., IV, p. 277 (Appendix carminum II.); Baudonivie, Vita Radegundis II. 16, p. 288: *aut sicut beata Helena* (c'est nous qui soulignons).

76 Fortunat, *Ad Artachin* (v. 1–4): *Post patriae cineres et culmina lapsa parentum,/ Quod hostili acie terra Thoringa tulit,/ Si loquar infausto certamine bella peracta,/ Quas prius ad lacrimas femina rapta trahar?*: MGH, Auct. Ant., IV, p. 278.

77 Labande-Mailfert (cit. n. 50) p. 28.

78 Venance Fortunat, *De excidio Thoringiae* (v. 19–20): *Non iam sola suas lamentet Troia ruinas: / Pertulit et caedes terra Thoringa pares*, MGH, Auct. Ant., IV, p. 271.

79 Venance Fortunat, Vita Radegundis I. 2, p. 365: *Quae dum cum summis parentibus brevi mansisset tempore, tempestate barbarica, Francorum victoria, regione ipsa vastata, vice Israhelica exiit et migrat de patria.*

définitivement à l'hagiographie en tant que la sainte fondatrice de Sainte-Croix de Poitiers. Ce fut sous la plume de ses proches, Grégoire de Tours et Venance Fortunat que Radegonde et son pays apparurent comme des éléments centraux de la politique franque. Si mythe thuringien il y eut, son exaltation a dû autant à l'affection que portaient ces grands lettrés à la malheureuse reine qu'à une tradition populaire et à des racines véritables; et il disparut en partie des textes avec eux.

Radegonde, grande figure de reine catholique, est également une nouvelle Clotilde. Une fois de plus, Grégoire ne recule pas devant la totale recomposition d'un personnage réel pour servir le message que doivent porter ses *Dix Livres d'Histoire*[80]. Ainsi, il présente Hermanfred[81] comme un être faible manipulé par sa femme Amalaberge[82] – une arienne! – et un fratricide. D'après l'évêque de Tours en effet, Hermanfred aurait tué son frère Bertachaire, le propre père de Radegonde[83], tout comme Gondebaud avait éliminé Chilpéric, le père de Clotilde[84]. Or, cette assertion est plus que douteuse[85]. Jamais Fortunat dans sa *Vita* n'évoque un tel méfait, et souligne au contraire les liens qui unissaient la jeune princesse à son oncle[86]. Plus, dans le *De Excidio Thoringiae* et le *De Artachin*[87], poèmes fictivement écrits par la reine, en fait rédigés en son nom par Venance Fortunat, Radegonde exprime sa plus tendre affection envers son oncle et ses cousins. Encore une fois, reprenant un canevas qu'il

80 Comme il le fait dans la suite du récit en ce qui concerne Amalasonthe (Voir: Sylvie Joye, Arnaud Knaepen, L'image d'Amalasonthe chez Procope de Césarée et Grégoire de Tours: portraits contrastés entre Orient et Occident, à paraître dans: Le Moyen Âge 111/2, 2005) et comme nous pensons qu'il l'a fait concernant Basine et, en partie, Clotilde et sa famille burgonde.

81 Il aurait fait appel à Thierry dans sa lutte contre son frère Baderic, ce qui justifie d'autant plus l'intervention des Francs chez les Thuringiens quelques années plus tard. De plus, à la suite de cette alliance, Hermanfred n'a pas tenu ses promesses (Hist. III, 4).

82 Amalaberge découvre la moitié de la table mise pour le repas afin de montrer à son mari qu'il est un couard de laisser la moitié de son royaume à ses frères, et initie de cette façon leur conflit fratricide (Hist. III, 4). Nira Pancer, Sans peur et sans vergogne. De l'honneur des femmes aux premiers temps mérovingiens, Paris 2001, p. 121–123. On peut ajouter que Grégoire utilise dans ce cas le même procédé que lorsqu'il met en scène une autre parente de Théodoric, Amalasonthe (Hist. III, 31): le renversement des significations d'un rituel. Le mariage d'Amalasonthe amène la discorde dans sa famille au lieu de créer un lien avec une autre. La princesse utilise l'eucharistie, porteuse de vie éternelle, pour donner la mort. De même, Amalaberge prépare un banquet qui met en scène le déshonneur de son mari, et non sa munificence. Il est pensé pour mener à la guerre, et non à la paix (Voir: Joye, Knaepen [cit. n. 80]).

83 Hist. III, 4: *Denique Hermenefredus Berthacharium, fratrem suum, vi oppraemens, interfecit.*

84 *Fuit igitur et Gundevechus rex Burgundiorum ex genere Athanarici regis persecutoris, cui supra meminimus. Huic fuerunt quattuor filii: Gundobadus, Godigisilus, Chilpericus et Godomarus. Igitur Gundobadus Chilpericum fratrem suum interfecit gladio uxoremque eius, ligatu ad collum lapidem, aquis immersit:* Hist. II, 28, p. 73.

85 Wood, Frontiers (cit. n. 6) p. 235.

86 Fortunat, Vita Radegundis I. 2, indique seulement que Radegonde vécut peu de temps avec ses illustres parents.

87 D'après le *De excidio Thoringiae* (v. 47–50), Radegonde a été élevée avec Amalafred, à qui est adressé ce poème: *Vel memor esto, tuis primaevis qualis ab annis,/ Hamalafrede, tibi tunc Radegundis eram,/ quantum me quondam dulcis dilexeris infans/ et de fratre patris nate, benigne parens,* MGH, Auct. Ant., IV, p. 272. S'appuyant sur ces poèmes, Augustin Thierry dresse un portrait fort pittoresque de la reine, exceptionnel mélange de l'ardeur germanique et de la civilisation chrétienne (Augustin Thierry, Récits des temps mérovingiens, Paris 1840, 5^{e} partie).

reporte avec quelques variantes sur deux histoires différentes, il utilise le langage des relations familiales et des destinées féminines pour faire ressortir la »morale de l'Histoire«[88].

Comme dans tous les mythes des origines, à chaque terre correspond un héros dont le destin incarne celui de sa patrie. Ici, le roi Childéric, fondateur barbare de la lignée franque, quand il reçoit Basine, préfigure les rois ses descendants qui conquirent la Thuringe et arrachèrent Radegonde par la force à son pays. Les deux épisodes s'insèrent dans une dynamique du récit qui conte les conquêtes franques et les justifie. Basine venant rejoindre Childéric, c'est un peu la Thuringe personnifiée se jetant dans les bras de son juste maître. Il est vrai que Radegonde, la moniale qui fuit son époux et était l'amie de Grégoire, ne pouvait guère représenter le destin de la Thuringe se soumettant à ses maîtres[89] …

Basine n'est par ailleurs pas la seule femme chez Grégoire dont l'attitude active en matière matrimoniale semble personnifier le destin de sa terre ou de sa dynastie. Une véritable symbolique attachée au rôle de la femme court dans l'œuvre de Grégoire et apparaît dans les trois premiers des *Dix Livres d'Histoire*. Si le récit de l'union de Basine et Childéric apparaît déjà au moins comme semi légendaire, celui de la fuite de la princesse ostrogothique Amalasonthe et de son serviteur[90] est purement et simplement inventé par Grégoire[91]: elle personnifie la déchéance de la dynastie amale et le mépris que professe l'évêque de Tours à l'égard de ces Ariens[92]. Il faut remarquer que les destins des Amales et de la Thuringe sont par ailleurs liés. Il semble que la chute des Thuringiens en 531 et celle des Burgondes en 534 doivent être placées dans le contexte du déclin du pouvoir ostrogothique[93], donc du retrait des ariens et de la montée parallèle du pouvoir franc et de la religion catholique, qui est le fil conducteur de l'œuvre de l'évêque de Tours.

88 Le lied d'*Irminfrid* que Ludwig Schmidt (Schmidt, Westgermanen [cit. n. 6] p. 342) rapproche de la mort du roi burgonde Günther du *Nibelungenlied*: dans les deux cas apparaissent également des Francs traîtres et agresseurs.

89 La remarque vaut également si on considère que la fuite de Radegonde ne constitue qu'un *topos* hagiographique et qu'elle aurait pu être en fait bannie de la cour à cause de sa conduite ascétique et du fait qu'elle n'avait pas donné d'enfant à Clotaire, comme le suggère Sabine Gäbe: Gäbe (cit. n. 52) p. 10, n. 58.

90 Hist. III, 31.

91 Joye, Knaepen (cit. n. 80).

92 En ce qui concerne Radegonde, comme nulle source n'évoque sa conversion, et comme Grégoire n'attaque jamais les Thuringiens à propos de leur religion – ce qu'il n'aurait pas manqué de faire s'ils avaient été ariens, on peut penser qu'elle et sa famille étaient déjà catholiques lorsque le pays fut conquis par les Francs. La découverte de la cuiller liturgique portant le nom de Basena plaide elle-même en ce sens (voir n. 26). C'est également l'opinion de Ian Wood: I. Wood, The Missionary Life. Saints and the Evangelisation of Europe 400–1050, Londres 2001, p. 9. Cordula Nolte note cependant de son côté que l'idée selon laquelle Radegonde aurait été chrétienne dès son enfance thuringienne repose uniquement sur l'impossibilité pour beaucoup d'historiens de penser que la sainte reine ait pu être formée correctement à la spiritualité chrétienne dans l'entourage du »barbare« Clotaire Ier. Il serait vraisemblable que ce dernier ait en fait cherché à faire donner à Radegonde à Athies l'éducation qui lui permette de donner l'image d'une bonne chrétienne – ce à quoi il aurait trop bien réussi finalement …: Cordula Nolte, Conversio und Christianitas. Frauen in der Christianisierung vom 5. bis 8. Jahrhundert, Stuttgart, 1995, p. 36–37.

93 Wood, Frontiers (cit. n. 6) p. 236.

Dans le cas de la Thuringe, il était délicat pour Grégoire d'utiliser la figure de Radegonde, une moniale, son amie, une figure catholique exemplaire de ces débuts de la Gaule chrétienne. Cela est d'autant plus délicat qu'il semble que Radegonde ait tenté de s'enfuir au moment où Clotaire avait décidé de l'épouser en 538[94], fuite que l'on retrouve chez Fortunat[95] mais pas chez Grégoire. On peut remarquer par ailleurs que l'évêque de Tours passe sous silence le délai qui exista entre la capture de la princesse en Thuringe en 531 et le mariage à Soissons en 538[96]. Le personnage de Basine était certes plus facile à exploiter pour la plus grande gloire des rois francs. De même, le mariage de Clovis avec Clotilde a un aspect semi-légendaire, qui se développe encore chez le pseudo-Frédégaire, présentant une Clotilde qui ruse afin de s'unir au roi franc. Il est à l'origine d'une légitimation en bonne et due forme de la conquête du royaume burgonde par leurs fils. C'est leur mère elle-même qui les pousse en effet à la conquête en criant vengeance contre son oncle meurtrier et sa famille[97].

Radegonde, elle, n'eut pas de fils, et elle n'avait plus de famille au pouvoir. Elle ne pouvait être un maillon génétique apportant la noblesse de sang à la dynastie en construction, même si Baudonivie la présente comme la conseillère de ses beaux-fils[98]. Cependant, bien que son statut soit si particulier au milieu des reines franques, considérée comme une sainte de son vivant, et ayant fuit son époux, elle s'intègre plus que toute autre dans le projet de Grégoire, qui vise à utiliser l'histoire des

94 Il peut s'agir d'un *topos* hagiographique, la sainte fuyant la vie mondaine par deux fois, en 538 et en 555. Celle-ci ne serait donc qu'une parenthèse dans l'existence de Radegonde. Le fait que Fortunat ne rechigne pas à souligner les liens que garde Radegonde avec le monde plaide plutôt pour la véracité de l'épisode. L'absence de toute mention de fuite de Radegonde en 538 chez Grégoire ne peut nous étonner si on considère que l'évêque de Tours signifie par son discours sur le mariage l'union des contrées franque et thuringienne. Plusieurs explications ont été données à cette fuite: certains y ont vu une »course à la mariée« encore pratiquée en Thuringe à la fin du XIX[e] siècle (Dorothée Kleinmann, Sainte Radegonde, le roi Clotaire Ier et la politique en Gaule mérovingienne, dans: Bull. de la Soc. des Amis du Vieux Chinon VIII/10, 1986, p. 1383–1401); d'autres ont avancé que Radegonde n'aurait pas oublié les punitions dues à la fille qui se marie sans le consentement de sa famille (Jo Ann McNamara, Suzanne Fonay Wemple, Marriage and Divorce in the Frankish Kingdom, dans: Women in Medieval Society, University of Pennsylvania Press 1973, p. 101); ou ont mis en valeur la signification spirituelle de l'épisode (éd. Robert Favreau, La vie de sainte Radegonde par Fortunat. Poitiers, Bibliothèque Municipale Manuscrit 250 (136), Poitiers 1995, p. 63, n. 31).

95 Venance Fortunat, Vita Radegundis I. 2, p. 366: *Quam cum, praeparatis expensis, Victoriacon voluisset rex praedictus accipere, per Beralcham Adteias nocte cum paucis elapsa est. Beralcha* est sans doute un nom propre, sans doute un nom de lieu plutôt qu'un nom de personne (Favreau [cit. n. 94] p. 63, n. 32), même si certains chercheurs ont préféré le remplacer par *per barcam* (Abbé Briand, Sainte Radegonde, reine de France, Poitiers 1888, p. 17, n. 1).

96 Hist. III, 7.

97 Hist. III, 6.

98 Le *De excidio Thoringiae* (v. 165–166) évoque l'affection des fils de Clotaire envers l'ex-reine: *Ut me commendes Francorum regibus oro,/ Qui me materna sic pietate colunt,* MGH, Auct. Ant., IV, p. 275. Dans le *De Gelesuinda* (Carmina VI. 5, v. 225–226), Fortunat met également en scène Radegonde, qui est empêchée par l'évêque Mérovée d'aller voir passer Galeswinthe comme sa tendresse maternelle l'y poussait. Baudonivie cite notamment la lettre de Radegonde à Sigebert à propos de la Croix (Vita Radegundis II. 16). Yvonne Labande-Mailfert lui prête à ce sujet notamment un *sens, bien rare, de la patrie franque dans son ensemble* (Labande-Mailfert [cit. n. 50] p. 54).

mariages royaux comme un outil de propagande. Le mariage de Radegonde[99], »la Thuringienne«, a pu avoir un intérêt politique réel pour Clotaire en lui permettant d'affirmer une volonté de mainmise sur la Thuringe[100]. Le meurtre du jeune frère de Radegonde en 555 va peut-être aussi en ce sens, mais on ne peut en être assuré[101]. Cependant, l'union du roi franc avec Radegonde est une alliance plus symbolique que politique puisque la famille de la princesse, décimée, ne régnait plus sur le pays[102]. Pour Grégoire, ce mariage à peine évoqué apparaît comme un écho de celui de la flamboyante Basine, qui fut, au contraire de Radegonde, plus que consentante à son union avec Childéric. Ainsi le récit semi-légendaire concernant l'épouse de Bisin remplace-t-il l'union de Radegonde dans le langage de la propagande franque concernant son expansion en Thuringe, et c'est peut-être en partie pour cela qu'il est amplifié par Grégoire. Il ne peut utiliser comme image du mariage politique celui d'une sainte dont la renommée reposait en grande partie sur son dégoût pour l'hy-

99 Eugen Ewig date ce mariage de 540: Id., Studien zur Merowingischen Dynastie, dans: Frühmittelaterliche Studien 8 (1974) p. 57.

100 Si on peut s'interroger sur les raisons de l'éventuelle querelle entre Clotaire et Thierry pour l'obtention de Radegonde, qui était née vers 520, et avait donc une douzaine d'années en 531, il faut se souvenir que sainte Rusticule, dont la vie date des environs de 630, est enlevée à cinq ans par un noble, Cheraonus, qui a pour but de l'épouser par la suite (Vita Rusticulae sive Marciae Abbatissae Arelatensis, éd. B. Krusch, MGH, SRM IV, 1902, p. 337–351). Pierre Riché, Note d'hagiographie mérovingienne: la Vita S. Rusticulae, dans: Instruction et vie religieuse dans le Haut Moyen Age, Londres 1981(Variorum Reprints), XVII (1ère éd. 1954). Il rapproche le cas de Rusticule, riche héritière enlevée à cinq ans de celui de Radegonde (cit. n. 100) p. 371. Walter Schlesinger n'a pas de doute quant aux motivations du mariage de Clotaire avec Radegonde: légitimer la mainmise de celui-ci sur la Thuringe: Schlesinger (cit. n. 11) p. 324. Sur les visées politiques des différents mariages de Clotaire: Pauline Stafford, Queens, Concubines and Dowagers. The King's Wife in the Early Middle Ages, Athens 1983, p. 51–52. Pauline Stafford met également en évidence que, si les reines et les princesses sont comme des trésors que s'échangent les familles royales, le fait de s'en emparer de force, comme c'est le cas pour Radegonde, est l'affirmation la plus évidente de la défaite de la famille de celle-ci: Id., Queens and treasure in the early Middle Ages, dans: éd. Timothy Reuter, Treasure in the Middle Ages, York 2001, p. 64.

101 La mort du frère de Radegonde semble se situer la même année qu'une révolte thuringienne dont il aurait pu être un soutien. Dans le *De excidio Thoringiae*, la reine se reproche de l'avoir retenu (v. 129–130). Souhaitait-il partir à Constantinople rejoindre leur famille exilée? Les circonstances de sa mort ne sont pas bien connues: Grégoire affirme clairement que c'est Clotaire qui l'a fait tuer sans raison par des hommes méchants (*fratrem postea iniuste per homines iniquos occidit*, Hist. III, 7), mais le texte de la Vita de Fortunat est moins catégorique et dit seulement qu'il fut tué innocemment (*innocenter*: Fortunat, Vita Radegundis I. 12). Michel Rouche a pensé que la conversion de la sainte était une forme de pénitence qu'elle se serait imposé du fait de la mort de ce frère: M. Rouche, Le mariage et le célibat consacré de sainte Radegonde, dans: Id., Le choc des cultures: Romanité, Germanité, Chrétienté durant le haut Moyen Age, Villeneuve-d'Ascq 2003, p. 290 (1ère éd. 1988). Radegonde se conduisait en fait en pénitente bien avant la mort de son frère. Il ne semble pas non plus que le port de fers que s'impose la sainte, et qu'il qualifie de supplice »gothique«, rappelle une antique punition thuringienne infligée aux parricides comme il l'avance dans Id., Fortunat et Baudonivie: deux hagiographes pour une seule sainte, dans: Favreau (cit. n. 94) p. 244.

102 Cette alliance pouvait garder une importance vis-à-vis des grandes familles thuringiennes, dont une partie s'était transférée en Gaule (H. W. Böhme, Les Thuringiens dans le nord du royaume franc, dans: Actes des VIIes journées internationales d'archéologie mérovingienne de Soissons (19–22 juillet 1986), Revue archéologique de Picardie 3–4, 1988, p. 57–69), et au sein desquels se sont formés des projets de rébellion, tel celui qui aurait valu sa tête au frère de Radegonde.

men. De peu de poids dans la politique, le mariage de Radegonde disparaît dans les récits immédiatement postérieurs à celui de Grégoire, où il n'a plus sa place[103].

*

Les *Dix Livres d'Histoire* rédigés par Grégoire de Tours se présentent avant tout comme le récit de deux réussites qui sont pour l'historien des Francs intimement liées: celles de la religion catholique et de la dynastie mérovingienne. Le début de son histoire des Francs nous décrit des rois conquérants, dont l'expansion territoriale correspond aussi à celle de la religion du Christ. Dans cette épopée, la Thuringe tient une place bien particulière. Elle est à la fois une terre d'origine, où s'installent un temps les Francs, d'où vient la propre mère de Clovis, et le pays contre lequel les premiers rois francs mèneront un de leurs plus farouches conflits. Terre où le fondateur de la lignée, encore païen, trouva sa femme, Basine, elle est aussi celle où naquit la plus sainte des reines mérovingiennes, Radegonde. L'image de la Thuringe donnée par Grégoire peut donc être perçue comme un symbole, un condensé, de toute l'aventure franque. Et comme il aime à le faire souvent, l'évêque de Tours personnifie le destin de cette terre dans une figure féminine. Concernant cette contrée si singulière à ses yeux, Grégoire n'a en fait pas recours à un mais à deux personnages: Basine et Radegonde, princesses thuringiennes qui toutes deux deviendront l'épouse de chefs Francs. Grégoire semble par ce biais avoir voulu présenter Basine et Radegonde comme les deux faces d'une même histoire. La vie de Basine, inconnue par ailleurs, paraît magnifiée sous la plume de l'évêque de Tours qui se concentre sur le moment de son union avec Childéric, alors qu'il passe quasiment sous silence tout ce qui concerne la période où Radegonde fut la prisonnière puis l'épouse de Clotaire. Ainsi, Grégoire se fait l'écho des liens bien réels qui existaient entre les Francs et la Thuringe, mais bâtit aussi un récit qui met au centre du problème de l'expansion franque et de la christianisation Radegonde, tout en impliquant le moins possible la sainte moniale à la vie du siècle, qui est le domaine de Basine, son double et son contraire. Quant à la Thuringe, possible terre des origines païennes sanctifiée par la personnalité de l'épouse de Clotaire, elle peut devenir pour le poète l'équivalent de l'autre grande contrée des origines, Troie: *Non iam sola suas lamentet Troia ruinas:/ Pertulit et caedes terra Thoringa pares …*[104].

103 Radegonde n'apparaît plus ni dans la Chronique du Pseudo-Frédégaire, ni dans le *Liber Historiae Francorum*, ni dans les sources saxonnes plus tardives comme les *Res Gestae Saxonicae* de Widukind, qui mettent en avant la figure d'Hermanfred.

104 Venance Fortunat, *De excidio Thoringiae* (v. 19–20).

Jacques Dalarun

NOUVEAUX APERÇUS SUR ABÉLARD, HÉLOÏSE ET LE PARACLET*

Voici deux traductions françaises de la »Correspondance« d'Abélard et d'Héloïse: l'une a été produite par Octave Gréard en 1859 et révisée par Édouard Bouyé en 2000[1]; l'autre, datée de 1979, est due à Paul Zumthor[2]. Identité trompeuse: sous un même titre, ce n'est pas le même livre. La première traduction comprend bien les huit missives, tandis que la seconde omet les trois dernières lettres du recueil. Lorsque Paul Zumthor, après avoir décrit l'ensemble, tranche: »Seuls les cinq premiers de ces documents nous intéressent«[3], on sursaute devant une désinvolture qui tend évidemment à focaliser l'attention sur les amours d'Abélard et d'Héloïse en supprimant ce qui a plus exclusivement trait à la vie religieuse. En fait, là où nous croyons payer d'audace, nous ne faisons souvent que reproduire ou accentuer ce que les sources déjà nous dictaient. Sur les douze témoins manuscrits principaux conservés de la »Correspondance«[4], un seul transmet les huit lettres com-

* J'ai commencé à travailler sur Abélard, Héloïse et le Paraclet en novembre 2003, pour préparer la deuxième partie de la communication sur les statuts de Fontevraud donnée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 5 décembre 2003. J'ai repris le dossier quelques mois plus tard pour mettre au point la conférence que Werner Paravicini a eu la gentillesse de m'inviter à tenir à l'Institut historique allemand de Paris le 29 avril 2004. La question de la »Correspondance« d'Abélard et d'Héloïse fait partie de ces *cruces* historiographiques dans lesquelles on peut facilement s'engloutir. Pour étayer chacune des propositions lancées dans le présent article, pour examiner l'ensemble de la bibliographie produite sur le sujet, il faudrait des mois ou des années de vérifications et de lectures. J'ai résolu de répondre à la seconde invitation de Werner Paravicini – et je le remercie vivement de cette double sollicitude – en remettant pour les colonnes de la »Francia« le texte tel qu'il a été prononcé le 29 avril 2004, simplement pourvu des références indispensables en notes infrapaginales. C'est dire que cet article s'expose volontiers à la critique. Il a déjà beaucoup profité de la relecture attentive de Dominique Poirel, à qui j'exprime mon amicale gratitude. Les réactions, orales puis écrites, de Peter von Moos et Constant Mews m'ont été autant de précieux encouragements, dont je les remercie de tout cœur; elles m'ont aussi permis telle ou telle correction ponctuelle. Je n'ai malheureusement pas été en mesure, dans le cadre resserré de cet article »technique«, de mettre à profit l'ensemble de leurs pertinentes observations. – À la fin de l'article se trouvent les Planches 1 à 8.

1 Abélard et Héloïse, Correspondance, trad. O. Gréard, éd. É. Bouyé, Paris 2000.

2 Abélard et Héloïse, Correspondance, éd. P. Zumthor, Paris 1979.

3 P. Zumthor (éd.), Abélard et Héloïse, Correspondance (voir n. 2) p. 9.

4 Dans l'ordre chronologique probable et en cumulant les informations livrées par J. T. Muckle, Abelard's Letter of Consolation to a Friend (*Historia Calamitatum*), dans: Mediaeval Studies 12 (1950) p. 163–213, en particulier p. 163–172; Id., The Letter of Heloise on Religious Life and Abelard's First Reply, dans: Mediaeval Studies 17 (1955) p. 240–281, en particulier p. 240–241; T. P. McLaughlin, Abelard's Rule for Religious Women, dans: Mediaeval Studies 18 (1956) p. 241–292, en particulier p. 241–242; J. Monfrin (éd.), Abélard, *Historia calamitatum*. Texte critique avec une introduction, Paris 1959, p. 9–61; J. Barrow, C. Burnett, D. Luscombe, A Checklist of the Manuscripts Contai-

plètes[5]; deux autres abrègent la dernière missive[6]; quatre n'en reproduisent que le prologue[7]; la traduction de Jean de Meun l'omet[8]; quatre enfin sont victimes de coupes accidentelles qui ne permettent pas de savoir si la dernière lettre y figurait au complet[9]. Est-ce à dire pour autant que tous les choix se valent, que les labiles vérités de la réception peuvent venir voiler la vérité de la conception? Je ne le crois pas. Je crois au contraire que le travail de l'historien – a fortiori de l'historien des textes – consiste à remonter au plus près de l'état originel d'un dossier, ne serait-ce que pour comprendre le sens des remaniements dont il a été affecté[10]. Or nul ne peut contester que l'ensemble textuel qui est livré comme »Correspondance« alternée d'Abélard et d'Héloïse comprend bien huit lettres. Jean de Meun lui-même ne cherche pas

ning the Writings of Peter Abelard and Heloise and Other Works Closely Associated with Abelard and his School, dans: Revue d'histoire des textes 14–15 (1984–1985) p. 183–302, en particulier p. 197, 208, 213–220, 223, 229–235, 237–238 et 244–245; C. Jeudy, Un nouveau manuscrit de la *Correspondance* d'Abélard et Héloïse, dans: Latomus. Revue d'études latines 50 (1991) p. 872–881; É. Hicks, *La vie et les epistres Pierres Abaelart et Heloys sa fame*. Traduction du XIII[e] siècle attribuée à Jean de Meun avec une nouvelle édition des textes latins d'après le ms. Troyes Bibl. mun. 802, vol. 1, Paris 1991 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 16), p. XXXIV–XXXVI et XLIV–LII; Très sage Héloïse. Catalogue d'exposition, Troyes juin 2001 (hors-série de la revue »La vie en Champagne«), p. 93; G. Orlandi, Considerazioni sulla trasmissione del testo, dans: Abelardo e Eloisa, Epistolario, éd. I. Pagani, Turin 2004, p. 55–66: T = Troyes, Bibliothèque municipale (désormais BM), 802; A = Paris, Bibliothèque nationale de France (désormais BnF), lat. 2923 (manuscrit ayant appartenu à Pétrarque); B = BnF, lat. 2544; R = Reims, BM, 872; P = Collection privée (Daniel Appia); Y = Oxford, Bodleian Library, Add. C 271; H = BnF, n. a. f. 20001; J = BnF, fr. 920; D = Douai, BM, 797; C = BnF, n. a. l. 1873; E = BnF, lat. 2545; F = BnF, lat. 13057. On ne tiendra pas compte de BnF, lat. 13826, copie de l'édition de 1616, ni de Toulouse, BM, 952, manuscrit français du XVII[e] siècle.

5 T.

6 CE.

7 ABRH.

8 J.

9 PYDF. P: *Ep.* I acéphale, *Ep.* II–VI, *Ep.* VII incomplète. Y: *Ep.* I–IV, *Ep.* V incomplète. D: *Ep.* I, *Ep.* II incomplète. F: *Ep.* I–VI, *Ep.* VII incomplète. Nous adoptons la tradition qui fait de l'»Historia calamitatum« l'*Epistola* I; nous en citons le texte selon l'édition de Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 63–109, par la mention *Ep.* I suivie des numéros de lignes dans l'édition. Nous citons les *Epistolae* II et IV dans la même édition, p. 111–117 et 117–124, par les mentions *Ep.* II ou IV suivies des numéros de lignes dans l'édition. Nous citons les *Epistolae* III et V dans l'édition de J. T. Muckle, The Personal Letters Between Abelard and Heloise, dans: Mediaeval Studies 15 (1953) p. 73–77 et 82–94; les *Epistolae* VI et VII dans l'édition de Muckle, The Letter of Heloise (voir n. 4) p. 241–253 et 253–281; l'*Epistola* VIII dans l'édition de McLaughlin, Abelard's Rule (voir n. 4) p. 242–292, respectivement par les mentions *Ep.* III, V, VI, VII ou VIII suivies des numéros de pages de l'édition (on tiendra toujours compte du décalage qu'introduit la prise en compte de l'»Historia calamitatum« comme *Ep.* I par rapport à la numérotation des éditions parues dans les »Mediaeval Studies«). Voir les quelques corrections suggérées par B. Bergh, Studia critica in *Historiam calamitatum* inque epistolas Abaelardi et Heloisae, dans: Eranos. Acta philologica suecana 97 (1999) p. 20–23.

10 Pour la méthode comme pour l'exemple, voir G. Miccoli, Francesco d'Assisi. Realtà e memoria di un'esperienza cristiana, Turin 1991. Giovanni Miccoli applique la méthode critique à la succession des légendes témoignant de la vie de François d'Assise; nous tenterons de l'appliquer à la succession des états du texte de la »Correspondance«. Et pourtant, une fois les textes établis, il faut accepter de les lire comme l'enseigne M. Zink, Poésie et conversion au Moyen Âge, Paris 2003, p. 4: »s'arrêter à ce qu'ils prétendent être et s'accrocher à la surface qu'ils nous offrent«. Loin de nous, par conséquent, l'idée de nier les acquis de l'histoire de la réception. Nous voudrions simplement rappeler que le verbe »recevoir« est transitif.

à dissimuler son omission de la dernière épître[11]. Ce qui veut dire – et cette profession n'a rien d'une nouveauté – que tout travail critique sur la »Correspondance« doit repartir du seul codex qui la conserve intégralement, le manuscrit 802 de la Bibliothèque municipale de Troyes[12] auquel la première partie de cet article sera consacré.

De ce codex composite, relié pour la première fois dans cet assemblage au début du XVIII[e] siècle[13], nous intéressent non seulement les quatre-vingt-huit premiers feuillets[14] pour la raison qu'ils portent la »Correspondance«, mais aussi les quinze qui suivent parce qu'ils forment avec les précédents une seule unité codicologique[15]: cela nous est garanti par la qualité du parchemin, la relative constante de la composition des cahiers[16], la présence de quatre signatures de cahiers encore visibles[17], l'homogénéité du schéma de réglure[18], le fait que deux scribes de même époque se relaient à la deuxième colonne du f. 55v en pleine septième épître[19], le fait que les

11 En conformité avec le texte latin, le recueil en français se termine ainsi en J, *Ep.* VII, éd. Hicks, La vie et les epistres (voir n. 4) p. 147: *Tres chiere sereur en Jhesu Crist, je cuit que je aye assez dit de ces choses a la premiere de tes derrenieres requestes, c'est assavoir de l'auctorité de vostre ordre, ensorquetout de la commendacion de sa propre digneté, pour ce que vous embraciez de tant plus estudieusement le propos de vostre profession, comme vous avrez plus largement cogneu la hautesce de lui. Aussi, pour ce que Dieu m'ottroit* que je parface aussi la seconde, *et ce avray par vos oroisons et par vos merites.*

12 Je remercie vivement pour son accueil Thierry Delcourt, directeur de la Médiathèque de l'Agglomération troyenne, ainsi que pour les reproductions du manuscrit insérées dans cet article que ses collaborateurs m'ont généreusement procurées. Pour examiner le codex, je me suis rendu une première fois à Troyes le 20 janvier 2004. J'ai eu la chance d'y retourner le 11 mai 2004 en compagnie de Patricia Stirnemann à qui, au-delà de l'expertise codicologique, l'ensemble de cet article doit beaucoup; je lui en dis toute ma gratitude.

13 Environ 250 x 190 mm, avec un très fort rognage des marges, grossier et malhabile, sur les trois côtés.

14 La foliotation à l'encre remonte au XIX[e] siècle.

15 Sur les deux autres parties du codex, d'époque carolingienne (f. 104–155: »Chronique« dite de Frédégaire; f. 156–241: traduction des œuvres du pseudo-Denys l'Aréopagite par Jean Scot Érigène), voir Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 10–11, n. 4.

16 Dix quaternions (dont le septième est amputé du dernier feuillet avec talon visible entre les f. 55 et 56), un quinion, un quaternion, un sénion.

17 T, f. 24v (rognée), 32v (»IIII«), 40v (»V«), 48v (rognée), ce qui correspond bien aux actuels cahiers III–VI.

18 Voir ci-dessous le schéma relevé au f. 11r et la reproduction du feuillet (Planche 2).

19 Voir ci-dessous la reproduction du f. 55v (Planche 4). Ces écritures gothiques livresques appliquées, parfaitement claires, sont de même époque, mais la première est posée, trapue, tandis que la seconde est plus nerveuse, plus élancée. Nous sommes tenté de penser que ces scribes sont contemporains, mais de deux générations différentes. Au changement de main correspond un changement d'encre: à la première, plus brune, succède une encre très noire où scintillent les particules métalliques. On notera que le relais entre les deux mains se produit à quelques lignes de la fin du septième cahier, mais il s'agit donc de celui qui est amputé de son dernier feuillet. Le fait que le changement survienne en pleine colonne, en plein texte de l'*Ep.* VII, sur l'avant-dernier feuillet d'un cahier, évoque un relais imprévu dû à une cause accidentelle. La première main est aussi responsable des rubriques de sa partie, sauf aux f. 15rb et 42rb où intervient une troisième main, celle du premier réviseur dont nous parlerons plus longuement ci-dessous; la deuxième main assure ses rubriques. Les intertitres volants portés en marge des f. 3va, 7va, 8va, 11va, 14rb, 67va, 68rb, 78rb, 80vb, 81rb, 81vb, 83va, 89ra–b, 89va, 90ra–b, qu'ils soient rubriqués ou à l'encre noire, sont toujours dus au copiste de la

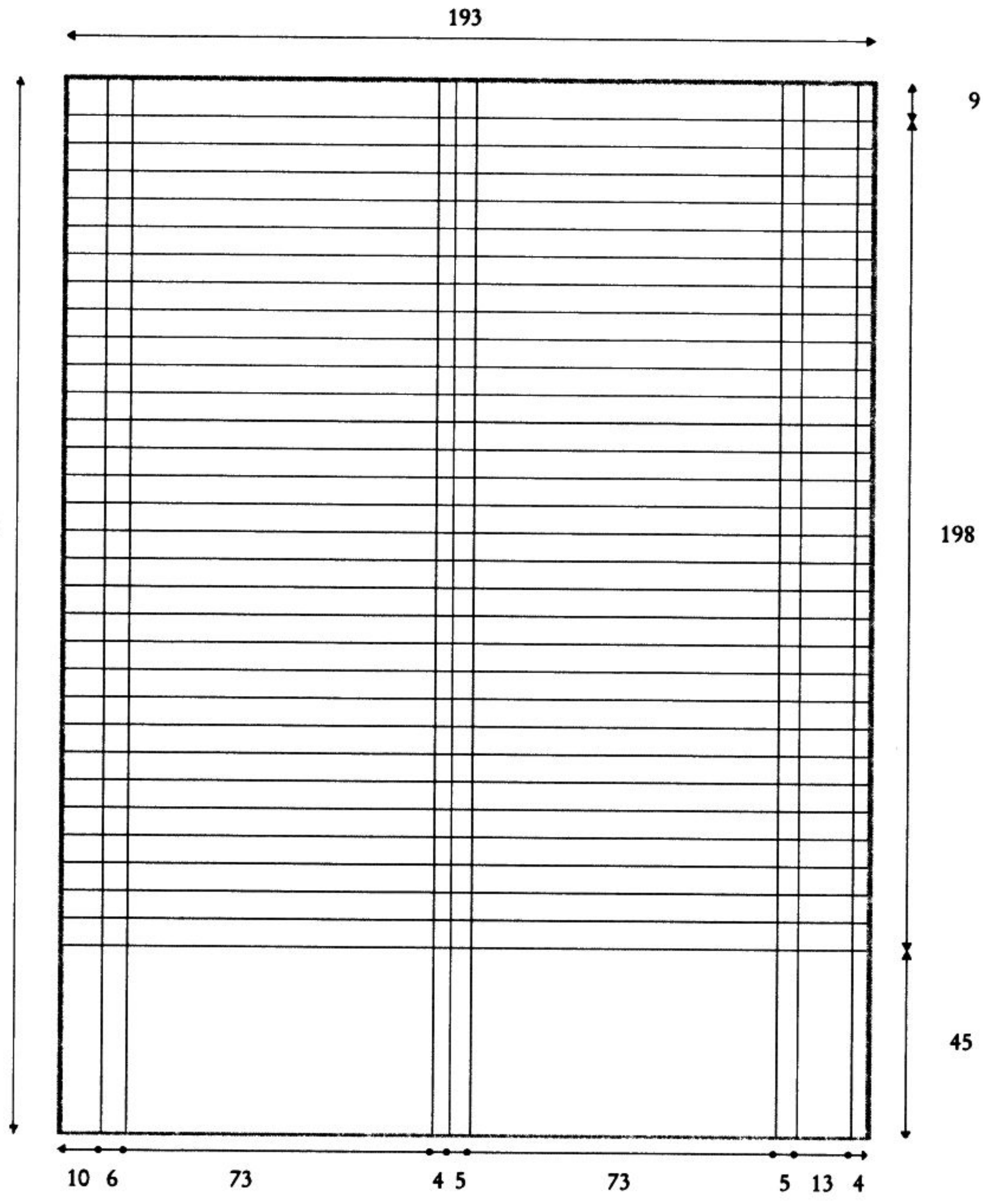

Troyes, Bibliothèque municipale, ms. 802. Schéma de réglure relevé au f. 11r

treize textes portés sur les cent trois feuillets se succèdent sans que les césures entre eux ne correspondent jamais à un changement de cahier[20]; et encore l'intervention d'un seul artiste pour les initiales filigranées[21], d'un même réviseur pour l'ensemble[22]. La meilleure description du manuscrit reste celle que Jacques Monfrin donnait en 1959 en ouverture de son édition de l'»Historia calamitatum«[23]. Les savants qui ont traité de cette unité codicologique hésitent sur le lieu de sa production et, pour des raisons plus historiques que paléographiques, avancent parfois le Paraclet en Champagne, la fondation d'Abélard où Héloïse et ses compagnes se sont installées vers 1129[24]. Quant à la datation, tous reprennent la proposition de J. T. Muckle – »the hand is a good Gothic of the late thirteenth or early fourteenth century«[25] – en se désolant que plus de cent cinquante ans séparent la rédaction présu-

partie concernée, à l'exception des f. 1v–3r et 7v où intervient un scribe de la fin du XV^e^ siècle, également responsable des titres courants rubriqués des f. 1v–2v; c'est ce même scribe tardif qui a porté au f. 102vb les épitaphes d'Abélard et d'Héloïse et la formule d'absolution d'Abélard par Pierre le Vénérable; MONFRIN, Historia (voir n. 4) p. 13–14. C. WADDELL, The Paraclete Statutes *Institutiones nostrae*, Troyes, Bibliothèque Municipale, Ms 802, f. 89r–90v. Introduction, Edition, Commentary, Gethsemani Abbey 1987 (Cistercian Liturgy Series, 20), p. 27, croit voir »a change of hand begining with f. 90v«, ce que nous ne constatons pas.

20 Voici les feuillets extrêmes des cahiers: 1–8 / 9–16 / 17–24 / 25–32 / 33–40 / 41–48 / 49–55 / 56–63 / 64–71 / 72–79 / 80–89 / 90–97 / 98–103; et les feuillets extrêmes des textes: 1ra–18ra / 18ra–21rb / 21rb–23vb / 23vb–27rb / 27rb–34vb / 35ra–42rb / 42rb–59ra / 59rb–88vb / 89ra–90va / 90va–93ra / 93ra–93rb / 93rb–94rb / 94va–102va.

21 On distingue des initiales au minimum de deux unités de réglure de hauteur à l'encre bleue filigranées de rouge (f. 1ra, 1rb, 3va, 13vb, 15va, 21rb, 27rb, 35ra, 42rb, 59rb – la plus grande de tout le recueil, un *P* –, 62ra, 90va, 90vb, 91ra, 91rb, 91va, 91va, 91vb, 92rb–94va, 95rb, 96va–102rb) ou l'inverse (f. 2vb, 4ra, 10va, 14rb, 18ra, 23vb, 34va, 59vb, 89ra, 90va, 90va, 90vb, 91ra, 91rb, 91va, 91va, 91vb, 92ra–94va, 96rb, 96vb–102rb) et des lettrines d'une unité de réglure de hauteur monochromes à l'encre rouge (f. 28va, 29va, 30va, 42rb, 47vb, 89ra, 89ra, 89rb, 89rb, 90ra) ou bleue (f. 30ra, 89ra, 89rb, 89rb, 89rb, 90rb); même s'il est resté rouge monochrome, le *E* du f. 1ra correspond par ses dimensions non pas à une lettrine, mais à une initiale filigranée non aboutie faute du filigrane bleu. Les lettres d'attente sont parfois visibles pour les initiales filigranées et systématiquement pour les lettrines monochromes des f. 89ra–90rb. On compte aussi des pieds-de-mouche rouges (f. 64rb, 71va, 72rb, 73ra, 82rb, 85ra, 95ra–b) ou bleus (f. 64vb, 70vb, 71ra, 71ra, 71vb, 83rb, 95ra–b), mais beaucoup, pourtant prévus, sont omis (ainsi aux f. 70rb ou 74vb).

22 Nous allons y revenir: on compte en fait deux réviseurs contemporains de la copie, l'un qui intervient à l'encre, l'autre à la mine de plomb. Seul le second est réellement actif sur l'ensemble de l'unité codicologique.

23 MONFRIN, Historia (voir n. 4) p. 9–18; à compléter par WADDELL, The Paraclete Statutes (voir n. 19) p. 19–27.

24 L'approbation par Innocent II de l'oratoire de la Sainte-Trinité, dont Héloïse est dite prieure, date du 23 novembre 1131; Cartulaire de l'abbaye du Paraclet, éd. C. LALORE, Paris 1878 (Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes, 2), p. VI–VII et 1–3, n° 1. Voir également *Ep.* I, 1304–1320. Le prieuré fut élevé au rang d'abbaye par Eugène III le 1^er^ novembre 1147. Le titre d'*abbatissa* est cependant décerné à Héloïse dès 1135. Sur les termes »prieur« et »prieuré«, voir A.-M. BAUTIER, De ›prepositus‹ à ›prior‹, de ›cella‹ à ›prioratus‹: évolution linguistique et genèse d'une institution (jusqu'en 1200), dans: J.-L. LEMAITRE (éd.), Prieurs et prieurés dans l'Occident médiéval. Actes du colloque organisé à Paris le 12 novembre 1984 par la IV^e^ section de l'École pratique des hautes études et l'Institut de recherche et d'histoire des textes, Genève 1987 (École pratique des hautes études, IV^e^ section, Sciences historiques et philologiques, 5. Hautes études médiévales et modernes, 60), p. 1–21.

25 MUCKLE, Abelard's Letter (voir n. 4) p. 164. Repris par MONFRIN, Historia (voir n. 4) p. 11: »Il a pu être copié à la fin du XIII^e^ siècle ou plutôt au début du XIV^e^, sans qu'on puisse préciser davantage«;

mée de la »Correspondance« de son témoin le plus autorisé; tous, à l'exception pourtant de Fabio Troncarelli qui, dans un article n'ayant peut-être pas eu le retentissement mérité, remonte la datation vers 1250/70[26]. Ce manuscrit sera successivement soumis aux questions: *quando*? *ubi*? *quid*? *quomodo*? *quis*? *cur*?

Quando? *Ubi*? Quatre spécialistes auxquels a été soumise une reproduction de quelques-unes de ses pages – Patricia Stirnemann, Denis Muzerelle et Guy Lanoë de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, Marie-Thérèse Gousset de la Bibliothèque nationale de France – ont donné la même proposition de datation: avant 1250. Les réponses les plus précises sont venues de Patricia Stirnemann – 1230, Paris – et de Denis Muzerelle – entre 1220 et 1240, entre Meuse et Seine[27]. Ajoutons – ce qu'ils ne pouvaient voir sur les reproductions, mais qui vient renforcer leur position – que, sur les deux cent quatre pages, cent soixante-treize d'entre elles portent une ligne d'écriture au-dessus de la première ligne horizontale de la réglure[28].

et WADDELL, The Paraclete Statutes (voir n. 19) p. 19 et 21. Le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des Départements, vol. 2, Paris 1855, p. 332, avait eu la sagesse de se contenter d'indiquer: »Les lettres d'Abailard et d'Héloïse sont du XIII[e] siècle, ainsi que l'opuscule suivant [les constitutions de la diète d'Aix-la-Chapelle de 816 non encore identifiées], qu'il ne faut pas confondre avec les institutions qu'Abailard composa pour Héloïse«; V. COUSIN (éd.), Petri Abaelardi Opera hactenus seorsim edita nunc primum in unum collegit textum ad fidem librorum editorum scriptorumque recensuit, notas, argumenta, indices adjecit Victor Cousin, Paris 1849, vol. 1, p. 2, qui se réfère à T pour l'édition de la »Correspondance«, note encore plus prudemment: *... et tertium insuper e bibliotheca trecensi 802, qui videtur antiquissimus.*

26 F. TRONCARELLI, *Immoderatus amor*. Abelardo, Eloisa e Andrea Cappellano, dans: Quaderni medievali 24, (1992) p. 6–58, en particulier p. 16, avec reproduction p. 11 et 15 des f. 7v et 3v. Son hypothèse de datation est confirmée par Leonard Boyle; ibid. p. 16, n. 24. Pour la localisation, Fabio Troncarelli est favorable à la zone du Paraclet; ibid. p. 12.

27 Milieu XIII[e] siècle (probablement avant 1250) dans l'Est de la France selon Guy Lanoë, qui signale des écritures assez proches dans le manuscrit Amiens, BM, 196; 1235/50 (plutôt 1240) dans le quart Nord-Ouest de la France selon Marie-Thérèse Gousset, qui signale des parentés avec les manuscrits Orléans, BM, 30 et 27. Albert Derolez et Richard Rouse penchent pour une datation plus tardive, proche de la datation traditionnelle. Je les remercie tous très vivement pour leurs précieuses expertises, qui ont été faites de manière indépendante les unes des autres et sans que les savants consultés ne soient informés des enjeux historiques du dossier qui leur était soumis.

28 Du f. 1r au f. 102v (le f. 103, qui fait pourtant partie du dernier sénion, n'est pas réglé), cette réglure à la mine de plomb comporte toujours huit verticales découpant, de gauche à droite, une étroite colonne, une colonne d'écriture, deux étroites colonnes, une colonne d'écriture, deux étroites colonnes dont la seconde est un peu plus large; mais elles croisent tantôt trente et une horizontales toutes potentiellement traversières (f. 1r–61v, 62v–68r, 69v–70r, 71r, 72r, 73r, 74v–76r, 77r–91r, 92v sous réserve d'effacement), tantôt trente-deux (f. 62r, 68v–69r, 70v, 71v, 72v, 73v–74r, 76v, 91v–92r, 93r–102v); dans ce dernier cas, il arrive que la première horizontale ne s'étende que sur l'une des deux colonnes. La piqûre est parfois visible pour les verticales (par exemple en bas du f. 9, en haut des f. 56, 57, 58, 72, 73, 74, 76, 78, 90, 92), jamais à l'extérieur pour les horizontales, mais on peut les trouver à l'intérieur (par exemple aux f. 41–44, 48 ...); a posteriori, des piqûres ont quelquefois été faites sur les verticales centrales, comme au f. 34. On comprend mal que le nombre des horizontales varie du recto au verso du même feuillet, alors que les réglures du recto et du verso dépendent d'une même piqûre; et ce ne sont pas non plus les deux faces internes ou externes d'un même bifeuillet qui ont systématiquement les mêmes schémas de réglure. En revanche, quel que soit le nombre des horizontales, l'écriture est constamment disposée sur trente et une ligne en deux colonnes, chacune dotée d'une surface d'écriture de 205 x 70 mm. Il y a donc bien cent soixante-treize pages avec écriture au-dessus de la première horizontale et trente et une en dessous, mais on a le sentiment que,

Années 1230: cela veut dire que l'écart entre la date supposée de rédaction de l'échange épistolaire et son témoin le plus ancien tombe à un siècle et que s'évaporent toutes les hypothèses de forgerie de la »Correspondance« à la fin du XIII[e] siècle[29], que ce soit par Jean de Meun ou quelque comparse[30]. Paris: voilà qui vient résoudre une autre *quaestio vexata*. L'actuel lieu de conservation incite en effet à regarder vers la Champagne et vers le Paraclet, effectivement au diocèse de Troyes. Or cette présence du manuscrit à Troyes est un leurrre; elle procède d'un legs de François Pithou († 1621) qui, dans son testament rédigé en 1617, prévoyait de faire don de ses livres à la bibliothèque du collège qu'il souhaitait fonder dans la cité champenoise, un collège qui fut pris en main par les Oratoriens en 1630[31]. La plus ancienne trace de possession, portée au f. 103v[32], indique au contraire: *Hunc librum emit Robertus de Bardis, cancellarius Parisiensis, anno 1346, in die beati Benedicti*

dans ces derniers cas, une ligne ou une demi-ligne de réglure a été ajoutée a posteriori. Sur cette question, voir N. R. Ker, From ›above Top Line‹ to ›below Top Line‹: a Change in Scribal Practice, dans: Id., Books, Collectors and Libraries. Studies in the Medieval Heritage, éd. A. G. Watson, Londres, Ronceverte 1985 (History Series, 36; Literature Series, 2), p. 71–74: parmi les copistes professionnels, l'usage de commencer à écrire sous la première ligne de réglure se répand à partir de 1230; l'auteur cite plusieurs cas de manuscrits usant des deux dispositions.

29 Hypothèse lancée par J. Benton, Fraud, Fiction and Borrowing in the Correspondence of Abelard and Heloise, dans: Pierre Abélard, Pierre le Vénérable. Les courants philosophiques, littéraires et artistiques en Occident au milieu du XII[e] siècle. Abbaye de Cluny, 2 au 9 juillet 1972, Paris 1975 (Colloques internationaux du Centre national de la recherche scientifique, 546), p. 469–506; mais suivie d'une *retractatio*: Id., The Correspondence of Abelard and Heloise, dans: Fälschungen im Mittelalter. Internationaler Kongreß der Monumenta Germaniae Historica. München, 16.–19. September 1986, vol. 5, Fingierte Briefe. Frömmigkeit und Fälschung: Realienfälschungen, Hanovre 1988 (Monumenta Germaniae Historica. Schriften, 33/5), p. 95–120.

30 Hypothèse lancée par H. Silvestre, Réflexions sur la thèse de J. Benton relative au dossier ›Abélard-Hélöise‹, dans: Recherches de théologie ancienne et médiévale 34 (1977) p. 211–216; Id., L'idylle d'Abélard et d'Héloïse: la part du roman, dans: Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique 5[e] s. 71 (1985) p. 157–200. Pour un résumé de l'affaire, voir Id., Héloïse, dans: Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, vol. 23, Paris 1990, col. 946–958. Sur les contestations antérieures de l'authenticité (depuis 1841), voir É. Gilson, Héloïse et Abélard. Études sur le Moyen Âge et l'humanisme, Paris 1938, p. 11–36; J. Monfrin, Le problème de l'authenticité de la *Correspondance* d'Abélard et d'Héloïse, dans: Pierre Abélard, Pierre le Vénérable (voir n. 29) p. 409–424, en particulier p. 409–416. Sur les récents développements de la question, voir le pénétrant article de J. Marenbon, Authenticity Revisited, dans: B. Wheeler (éd.), Listening to Heloise. The Voice of a Twelfth-Century Woman, New York 2000, p. 19–33.

31 T, f. 1r, marge inférieure, écriture du XVII[e] siècle: *Epistolae et alia opera Abaelardi, ejusdem constitutiones regulares secundum canones ex libris Oratorii Collegii Trecensis*. Voir Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 14; C. J. Mews, La bibliothèque du Paraclet du XIII[e] siècle à la Révolution, dans: Studia monastica 27 (1985) p. 31–60, en particulier p. 40; Waddell, The Paraclete Statutes (voir n. 19) p. 22; F. Bibolet, *Bibliotheca Pithoeana*. Les manuscrits des Pithou: une histoire de fraternité et d'amitié, dans: D. Nebbiai-Dalla Guarda, J.-F. Genest (éd.), Du copiste au collectionneur. Mélanges d'histoire des textes et des bibliothèques en l'honneur d'André Vernet, Turnhout 1998 (Bibliologia. Elementa ad librorum studia pertinentia, 18), p. 497–521, en particulier p. 514–515.

32 Le f. 103 fait partie de l'ultime cahier (un sénion). Le f. 103r est entièrement couvert d'une écriture d'une même main à la mine de plomb. Sur le f. 103v, en plus de la note d'achat que nous allons citer, on trouve en haut à gauche »103 f.« à l'encre d'une main moderne; en haut encore une mention (de prix?) rognée à moitié; sur tout le reste de la page, une écriture à la mine de plomb, probablement la même qu'au recto, qui semble transcrire une prière (à la Vierge?) dont tous les versets commencent par *Flos* (*Flos lilii* …).

abbatis [21 mars 1347 n. s.] *cum quatuor aliis libris a capitulo Parisiensi*[33]. On pourra toujours prétendre que le codex a été produit en Champagne, est arrivé à Paris avant 1347 pour repartir ensuite vers Troyes; mais imaginer une production parisienne en conformité avec le premier lieu de possession signalé un siècle plus tard paraît tout de même plus simple. Voilà pour les questions *quando* et *ubi*.

Quid? *Quomodo*? Que contient cette unité codicologique? Comment a-t-elle été composée? Comme Jacques Monfrin en avait déjà eu l'intuition, en bonne logique – en bonne codico-logique – il convient de prendre en compte l'ensemble que forment les pièces transcrites dans la première partie du manuscrit 802[34]. En sus des huit lettres (f. 1ra–88vb)[35] se trouvent en effet cinq textes, à tort considérés comme des sortes d'annexes, qui n'ont été que progressivement identifiés par Jacques Monfrin[36], Damien Van den Eynde[37] et John Benton[38]. La première de ces cinq pièces

33 Au-dessus et en dessous de la note d'achat: »1346«; sous le second 1346: *Epistole Petri* …, répété en dessous précédé d'un *A*. Roberto de' Bardi, issu d'une famille patricienne de Florence, ami de Pétrarque, chancelier de l'université de Paris, meurt en 1349. Voir Gilson, Héloïse et Abélard (voir n. 30) p. 3; M. G. Pozzi, Roberto de' Bardi e sant'Agostino, dans: Italia medievale e umanistica 1 (1958) p. 139–153. Pourquoi le chapitre de Notre-Dame vendait-il certains de ses livres en 1347? Quels étaient les quatre autres volumes acquis par Roberto de' Bardi? On ne sait. Pourquoi cet intérêt du Florentin pour T? Il est certainement à rapprocher de la grande attention de son ami Pétrarque pour A. C'est donc un intérêt commun pour la seule »Correspondance«, puisque A, qui ne reproduit de l'*Ep*. VIII que son prologue, omet aussi le reste du matériau présent en T. En 1395–1396, Coluccio Salutati demande à Jean de Montreuil de lui fournir un manuscrit de la »Correspondance«; Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 50. Sur les œuvres d'Abélard présentes aux XIV^{e}–XV^{e} siècles au chapitre de Notre-Dame, voir C. Mews, The Lost Love Letters of Heloise and Abelard: Perceptions of a Dialogue in Twelfth-Century France, New York 1999, p. 42 et p. 309, n. 52.

34 Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 12: »Ce qui est certain, c'est que ce texte [les »Institutiones nostrae«] peut apparaître comme un complément de la règle d'Abélard. C'est bien ainsi que l'a compris le copiste du recueil de Troyes: le texte commence sans titre à la suite de l'épître VIII d'Abélard«; à partir du même constat, nous retournons la proposition de départ: l'*Ep*. VIII offre, en T, une sorte de préambule des »Institutiones nostrae«. Id., Le problème de l'authenticité (voir n. 30) p. 417: »1° Je crois qu'aucune des pièces du recueil n'a de tradition isolée, et que c'est le recueil tout entier tel qu'il est représenté dans le manuscrit de Troyes (*Historia calamitatum*, lettres, règle, et peut-être *Institutiones*) qui a été mis en circulation. […] 2° Ce corpus me paraît avoir un sens, être orienté, si l'on veut«; ici, nous nous contenterons d'étendre la seconde proposition à l'ensemble de l'unité codicologique. Voir en ce sens M. Powell, Listening to Heloise at the Paraclete: of Scholarly Diversion and a Woman's ›Conversion‹, dans: Wheeler (éd.), Listening to Heloise (voir n. 30) p. 255–286.

35 Voir ci-dessous la reproduction du f. 1r (Planche 1).

36 Pour les constitutions de la diète d'Aix-la-Chapelle: Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 12–13.

37 Pour les »Institutiones nostrae«: D. Van den Eynde, En marge des écrits d'Abélard: les *Excerpta ex regulis Paracletensis monasterii*, dans: Analecta Praemonstratensia 38 (1962) p. 70–75. François d'Amboise et André Duchesne avaient déjà compris que le bloc textuel qui suit la »Correspondance« dans le manuscrit du Paraclet (sur lequel nous allons revenir) se rapporte au monastère d'Héloïse, puisqu'ils éditent cet ensemble, à l'exception des constitutions de la diète d'Aix-la-Chapelle, précédé de la mention: *Et videntur esse Heloisae*; Petri Abaelardi filosofi et theologi, abbatis Ruyensis, et Heloisae conjugis ejus, primae Paracletensis abbatissae, Opera, nunc primum edita ex mms. codd. v. illust. Francisci Amboesii, equitis, regis in sanctiore consistorio consiliarii, baronis Chartrae, &c. cum ejusdem Praefatione apologetica, & censura doctorum Parisiensium. Parisiis, Sumptibus Nicolai Buon, via Jacobaea, sub signis Sancti Claudii, & Hominis Silvestris. M. DCXVI. cum privilegio regis, p. 198–215, en particulier p. 198; ou Petri Abaelardi Sancti Gildasii in Britannia abbatis, et Heloisae conjugis ejus, quae postmodum prima coenobii Paraclitensis abbatissa fuit Opera nunc primum ex mms. codd. eruta & in lucem edita, studio ac diligentia Andreae Querce-

(f. 89ra–90va)[39], dont l'incipit est *Institutiones nostre*[40], énonce les statuts d'une communauté féminine dans laquelle tous s'accordent désormais à reconnaître le Paraclet[41]. Rédigés à la première personne du pluriel féminin, ces statuts peuvent remonter à la période 1142/47 et être donc dus, pour l'essentiel, à Héloïse en personne[42]. On a coutume de dire que Claire d'Assise est la première femme à avoir conçu, peu avant 1253, une règle de vie pour une communauté féminine; Héloïse la devance de plus d'un siècle[43]. Le deuxième texte (f. 90va–93ra)[44] est extrait de la »Panormia« d'Yves de Chartres († 1115) – un condensé de droit canonique rédigé vers 1095 – et correspond à l'un de ses chapitres intitulé *De virginibus, viduis et abbatissis*[45]. Suit

tani, Turonensis. Parisiis, Sumptibus Nicolai Buon, via Jacobaea, sub signis Sancti Claudii, & Hominis Silvestris. M. DCXVI. cum privilegio regis, p. 198–215, en particulier p. 198. Voir aussi C. Charrier, Héloïse dans l'histoire et dans la légende, Paris 1933, p. 5 et 277–280: »Le règlement du Paraclet attribué à Héloïse«. Pour la »Panormia«: Van den Eynde, En marge, p. 75. Pour les statuts de Prémontré: ibid. p. 76–84. Cousin (éd.), Petri Abaelardi Opera (voir n. 25) vol. 1, p. 213, n. 4, avait déjà saisi: *Nonnulla sunt sub finem quae ad regulam monasteriorum Praemonstratensis ordinis pertinere videntur.*

38 Pour les canons du concile de Rouen: J. Benton, The Paraclet and the Council of Rouen of 1231, dans: Bulletin of Medieval Canon Law 4 (1974) p. 33–38.

39 Voir ci-dessous la reproduction du f. 89r (Planche 5).

40 Étude exemplaire de Waddell, The Paraclete Statutes (voir n. 19) avec reproduction p. 5–8 des f. 89r–90v de T et édition des »Institutiones nostrae« p. 9–15. Avec les avis de Patricia Stirnemann, l'édition de Jacques Monfrin et l'ouvrage de Chrysogonus Waddell ont été pour moi les guides les plus éclairants; je tenais à rendre cet hommage aux deux auteurs-éditeurs. Leur clairvoyance vient illustrer une grande loi: nul ne connaît mieux les textes que celui qui les a édités.

41 Ainsi Van den Eynde, En marge (voir n. 37) p. 72–75; Benton, Fraud (voir n. 29) p. 474–475; Id., The Paraclete (voir n. 19) p. 34–35; D. Luscombe, The Letters of Heloise and Abelard since ›Cluny 1972‹, dans: P. Thomas (éd.), Petrus Abaelardus (1079–1142). Person, Werk und Wirkung, Trèves 1980 (Trierer Theologische Studien, 38), p. 19–39, en particulier p. 30; P. Bourgain, Héloïse, dans: Abélard en son temps. Actes du colloque international organisé à l'occasion du 9e centenaire de la naissance de Pierre Abélard (14–19 mai 1979), Paris 1981, p. 211–237, en particulier p. 219; Waddell, The Paraclete Statutes (voir n. 19); Silvestre, Héloïse (voir n. 30) col. 949; B. L. Venarde, Women's Monasticism and Medieval Society. Nunneries in France and England, 890–1215, Ithaca 1997, p. 124; C. J. Mews, Les lettres d'amour perdues d'Héloïse et la théologie de Pierre Abélard, dans: J. Jolivet, H. Habrias (éd.), Pierre Abélard. Colloque international de Nantes, Rennes 2003, p. 137–159, en particulier p. 143; D. Luscombe, Pierre Abélard et l'abbaye du Paraclet, ibid. p. 215–229, en particulier p. 218.

42 Waddell, The Paraclete Statutes (voir n. 19) p. 78–80 et 200–202. 1142 correspond à la fondation du premier prieuré dépendant du Paraclet, la Madeleine du Trainel; 1147 à la fondation du second, Notre-Dame de La Pommeraye.

43 Giulia Barone me fait cependant observer, à juste titre, que la rédaction d'une règle est une opération bien plus audacieuse que la rédaction de coutumes ou de statuts venant compléter la règle bénédictine. Les »Institutiones nostrae« du Paraclet, comme les »Capitula regularia« de Fontevraud que nous évoquerons ci-dessous, ne sont ni une règle (elles se contentent de compléter la règle bénédictine) ni des coutumiers »descriptifs«, mais des statuts »normatifs«, pour reprendre la distinction clairement développée par I. Cochelin, La singularité de l'œuvre de Bernard au regard de l'histoire des coutumiers, dans: I. Cochelin, S. Boynton (éd.), From Dead of Night to End of Day: the Cluniac Customaries, à paraître.

44 Voir ci-dessous la reproduction du f. 90v (Planche 6).

45 Yves de Chartres, Panormia, lib. III, cap. 187–215, dans: Patrologia latina (désormais PL), vol. 161, col. 1175–1182. La collation systématique entre le texte imprimé et la leçon de T prouve que cette dernière est généralement supérieure au texte reproduit par Migne à partir de l'édition Louvain 1557.

une série de trois canons (f. 93ra–93rb)[46] dont deux proviennent d'un concile de Rouen tenu en 1231 et qui tous portent sur la vie religieuse féminine. Toujours sur le même sujet viennent encore des statuts (f. 93rb–94rb) proches de diverses strates de la législation de Prémontré produites entre 1174 et 1236/38. Enfin l'unité codicologique se conclut sur les constitutions de la diète d'Aix-la-Chapelle de 816 (f. 94va–102va), sous l'intitulé (f. 95rb)[47] *Incipit regula sanctimonialium*[48].

Que conclure de cette configuration? Son unité thématique ne fait aucun doute: il s'agit d'un dossier sur les normes de la vie religieuse féminine[49]. Sa structure globale – pourvu que l'on oublie un instant la fascination exercée par la »Correspondance« – paraît tout aussi claire: le cœur du dispositif textuel est constitué par les »Institutiones nostrae«[50]. En amont, la »Correspondance« a valeur de préambule historique. En aval, les quatre textes canoniques forment une sorte d'échantillon offert à titre de comparaison. La première partie du manuscrit 802 de la Bibliothèque municipale de Troyes, connue comme le témoin de la »Correspondance« d'Abélard et d'Héloïse, devrait bien plus être connue comme le témoin des »Institutiones« du Paraclet[51].

46 Voir ci-dessous la reproduction du f. 93r (Planche 7).

47 Voir ci-dessous la reproduction du f. 95r (Planche 8). On notera qu'après le prologue de cette pièce au f. 94ra, la colonne 94rb reste vierge, alors que tous les textes s'étaient jusqu'à présent enchaînés sans solution de continuité.

48 Institutio sanctimonialium Aquisgranensis, éd. A. Werminghoff, Concilia aevi Karolini, vol. 1, Hanovre, Leipzig [1]1906, [2]1979 (Monumenta Germaniae Historica. Legum sectio III Concilia, 2), p. 421–456, en particulier p. 422–423 et 442–456. La préface de T combine des éléments présents dans les diverses préfaces éditées dans les »MGH« (p. 313, 422 et 422, n. 3). T omet les chapitres I–VI des »MGH«, centon patristique sur les moniales, et transmet donc les chapitres VII–XXVIII des »MGH« qu'il numérote I–XXII. Toutefois, on trouve dans les premières lignes du chapitre I de T, f. 95va, la mention *cum in subterioribus capitulis a sanctis patris id legatur inhibitum* … qui renvoie évidemment aux chapitres précédents selon les »MGH«; ce qui laisse à penser que le modèle de T comportait ces chapitres initiaux et que leur omission a été volontaire. Le chapitre VII de T (XIII des »MGH«) est remanié et abrégé, sans qu'il soit possible de discerner une intention précise dans ce remaniement.

49 À propos des »Institutiones nostrae« et des trois pièces qui suivent, Van den Eynde, En marge (voir n. 37) p. 84: »Ces quatre parties se suivent, l'une l'autre, sans titre, sans transition aucune. L'inconnu qui les a compilées n'avait pas de prétention littéraire: seuls les documents l'intéressaient«.

50 Les initiales filigranées servent à marquer le début de chacune des huit lettres de la »Correspondance«, le début des »Institutiones nostrae«, le début de chacun des canons cités dans la »Panormia«, de chacun des canons du concile de Rouen, de chacun des statuts de Prémontré, de chacun des chapitres des constitutions de la diète d'Aix-la-Chapelle; dans les *Ep.* I et VIII cependant, les articulations du texte peuvent également être signalées par des initiales filigranées et c'est encore une initiale de même type qui débute l'*Oratio* concluant l'*Ep.* V. Les lettrines monochromes sont employées pour subdiviser les *Ep.* V et VII et les »Institutiones nostrae«. Les pieds-de-mouche remplissent le même rôle dans l'*Ep.* VIII et scandent la table des chapitres des constitutions de la diète d'Aix-la-Chapelle. Il n'est pas évident de comprendre le jeu hiérarchisé des initiales. On notera néanmoins que les »Institutiones nostrae« bénéficient d'un traitement à part qui souligne leur homogénéité (une seule initiale filigranée en ouverture, des subdivisions par lettrines monochromes appelant les titres volants insérés en marge), tandis qu'est soulignée l'hétérogénéité des autres pièces (une multiplicité d'initiales filigranées mettant en relief leur caractère composite). S'il fallait assigner un sens à cette configuration, nous dirions: les statuts du Paraclet forment un tout organique; le reste est anthologie.

51 T devient le manuscrit de la »Correspondance« (et non plus le recueil institutionnel du Paraclet) du moment où Roberto de' Bardi l'acquiert, très certainement en relation avec Pétrarque qui s'inté-

L'orientation générale du corpus textuel ne fait que renforcer l'éclairante vision de Georges Duby selon laquelle toute la »Correspondance« est tendue vers les lettres VII et VIII[52]. La sélection de Jean de Meun centre le recueil épistolaire sur l'échange amoureux; c'est une distorsion. Le manuscrit de Troyes révèle mieux que tout autre que la définition de la vie religieuse féminine est le point de mire de la »Correspondance«; mais, au degré supérieur, le point de mire de la »Correspondance« dans le manuscrit de Troyes, ce sont les »Institutiones nostrae«. Précisons bien, pour lever une hypothèque jadis exprimée par John Benton[53]: il n'y a pas à chercher une parfaite coïncidence, norme à norme, entre les directives d'Abélard dans l'épître VIII et les »Institutiones nostrae«; pas plus que les quatre textes suivants ne confirment en tous points les dispositions réglementaires du Paraclet. Les »Institutiones nostrae« déterminent un choix de vie pratique, librement inspiré des directives du fondateur[54] – d'un fondateur qui vient à peine de disparaître, ce qui n'est pas indifférent – en conformité globale – mais là aussi dans une *concordia discors* – avec diverses traditions ou innovations juridiques traitant du même objet.

Les quatre pièces terminales, nous le disions, ont mis du temps à être identifiées. Mais nul ne s'est vraiment interrogé sur leur présence, sur leur ordre, sur le sens de la collection qu'elles constituent. Les deux plus anciennes auraient pu être utilisées par Abélard. De la présence des constitutions de la diète d'Aix-la-Chapelle, qui bénéficient par ailleurs d'une large diffusion, on ne peut rien déduire; Jacques Monfrin a bien résumé la question en parlant du »code traditionnel des moniales d'Occident«[55]. On peut s'interroger sur le sens de l'insertion d'un extrait de la »Panormia«. Si l'ouvrage d'Yves de Chartres est préféré au »Décret« de Gratien, dont on situe la compilation vers 1140 et qui fait dès lors autorité, n'est-ce pas l'indice que la sélection de la »Panormia« n'est en fait pas tant un choix que l'état de l'art au moment de la conception d'une correspondance échangée dans les années 1130? La réalité est plus simple: ni le »Décret« de Gratien ni d'ailleurs celui d'Yves de Chartres compilé vers 1094, aux structures infiniment complexes, n'offraient un chapitre thématique entièrement dédié aux moniales[56], comme le fait en revanche le manuel ordonné et lui aussi très largement diffusé de la commode »Panormia«[57]. Notons de surcroît que les deux textes les plus anciens ne forment nullement un bloc distinct par rapport au deux autres. La succession des quatre pièces n'a rien de chronologique: 1095, 1231,

resse lui aussi à la »Correspondance«, rejoignant ainsi Jean de Meun et précédant Coluccio Salutati; voir ci-dessus n. 33.

52 G. Duby, Héloïse, dans: Id., Dames du XII[e] siècle, vol. 1, Héloïse, Aliénor, Iseut et quelques autres, Paris 1995, p. 73–110, en particulier p. 98–99. Voir aussi Waddell, The Paraclete Statutes (voir n. 19) p. 42: »The entire dossier was constituted in function of Abelard's Rule«. Ces auteurs réagissent à des jugements péremptoires sur les deux dernières lettres, tel celui de R. W. Southern, The Letters of Abelard and Heloise, dans: Id., Medieval Humanism and Other Studies, Oxford [1]1970, [2]1984, p. 86–104, en particulier p. 101: »They are by no means readable, and they are seldom read. They have no personal interest«.

53 Benton, Fraud (voir n. 29) p. 469–506.

54 Waddell, The Paraclete Statutes (voir n. 19) p. 40–61, 199 et 202.

55 Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 17.

56 Van den Eynde, En marge (voir n. 37) p. 75.

57 On en connaît plus de cent manuscrits; J. Gaudemet, Yves de Chartres, dans: A. Vauchez (dir.), Dictionnaire encyclopédique de Moyen Âge, vol. 2, Paris 1997, p. 1620.

1174–1236/38 environ, 816. On peut en déduire que la compilation de la »Correspondance«, des »Institutiones nostrae« et de l'échantillon juridique a certainement été conçue en bloc après la rédaction des textes les plus récents.

Ces deux-là méritent dès lors plus d'attention. Ils fournissent d'abord le *terminus post quem* du corpus textuel: la décennie 1230, soit très exactement le moment que certains des spécialistes consultés proposent pour dater la production même du manuscrit. Mais surtout, alors que les deux textes plus anciens, à cause de leur large diffusion et de leur ancienneté même, n'offrent guère de prise à l'enquête historique, les deux documents juridiques récents vont permettre de resserrer l'objectif. Les quarante-neuf canons du concile tenu à Rouen en 1231[58] ne sont connus que par un seul autre témoin[59] dont ils occupent trois pages (f. 148ra–149rb): le manuscrit 149 de la Bibliothèque municipale d'Avranches, qui fut sans doute lui aussi copié à peu de temps de la tenue du concile[60]. Les canons y sont introduits par la rubrique: *Concilium provinciale celebratum Rothomagi anno gratiae .mccxxxi. sub Mauricio archiepiscopo et ejus suffraganeis*[61]. Notons que, pour les deux canons qu'il sélectionne[62], le manuscrit de Troyes offre une leçon supérieure au manuscrit d'Avranches non seulement au vu de la confrontation directe des deux témoins[63], mais aussi par comparaison avec les canons du concile de Sens de 1239 qui s'inspirent en partie des décisions de l'assemblée de Rouen[64].

58 R. Kay, Mansi and Rouen: a Critique of the Conciliar Collections, dans: The Catholic Historical Review 52 (1966) p. 155–185, en particulier p. 171; Benton, The Paraclet (voir n. 38) p. 33–38.

59 Kay, Mansi and Rouen (voir n. 58) p. 171, note cependant: »A Bayeux synodal preserves 19 of the statutes in a bad copy: Paris, Bibl. nat., Ms. lat. 1611, from the Bigot collection«.

60 Toujours selon Patricia Stirnemann. Voir G. Bessin, Concilia Rotomagensis provinciae, accedunt dioecesanae synodi, pontificum epistolae, regia pro Normanniae clero diplomata, necnon alia ecclesiasticae disciplinae monumenta, Rouen 1717, p. 134: *Concilium provinciale celebratum Rotomagi anno gratiae MCCXXXI sub Mauricio archiepiscopo et ejus suffraganeis. De disciplina ecclesiastica et morum reformatione. Ex codice S. Michaelis in periculo maris ante annos quadringentos scripto*; suit l'édition des canons, ibid. p. 134–138; voir aussi les *Observationes*, ibid. p. 139–140. Pour l'ensemble du codex, voir Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques des Départements, vol. 4, Paris 1877, p. 502–506. Il s'agit d'un recueil de textes canoniques et de lettres touchant pour l'essentiel aux affaires ecclésiastiques en Normandie.

61 Avranches, BM, 149, f. 148ra. Je remercie Emmanuel Poulle et Jean-Luc Leservoisier, qui ont eu la gentillesse de vérifier sur l'original cette rubrique difficilement lisible sur le microfilm. Kay, Mansi and Rouen (voir n. 58) p. 171: »All that is known of this council is contained in the title to the series of 49 canons«. Des dix-sept conciles de la province de Rouen tenus aux XIII^{e} siècle, seuls deux, ceux de 1223 et 1231, ont à coup sûr eu lieu à Rouen même; ibid. p. 160.

62 Soit les canons II et IV du concile de Rouen selon le manuscrit d'Avranches. Dans T, ils sont tous deux introduits par la rubrique *De sanctimonialibus*, absente du manuscrit d'Avranches.

63 Voir le parallèle sur deux colonnes offert par Benton, The Paraclet (voir n. 38) p. 36–37, et sa conclusion ibid. p. 36, n. 14: »It is worth noting that in several places the Troyes version has preserved a better reading«. Dans le manuscrit d'Avranches, le canon II vise des communautés monastiques masculines, tandis que T l'applique à des moniales. John Benton pense que T a féminisé le canon de Rouen; mais, T étant supérieur au manuscrit d'Avranches, il peut aussi avoir respecté sur ce point la rédaction originelle. À l'encontre de cette dernière hypothèse, les canons I et III du concile de Rouen selon le manuscrit d'Avranches, qui entourent le canon II, visent des moines et non des moniales.

64 Édités d'après Labbe dans: PL, vol. 132, col. 717–720, avec une fausse attribution; voir R. Génestal, Le *privilegium fori* en France du Décret de Gratien à la fin du XIV^{e} siècle, vol. 1, Paris 1921

Les onze statuts relatifs aux moniales de Prémontré remontent à diverses époques comprises entre au moins 1174 et au plus 1236/38[65]. Les articles les plus récents, ceux qui correspondent sur le fond à la réforme statutaire que connaît Prémontré en 1236/38[66], sont évidemment les plus intéressants de notre point de vue[67]. Or systématiquement, Damien Van den Eynde constate qu'ils ne coïncident jamais exactement avec le texte issu de la réforme de 1236/38, mais qu'ils semblent témoigner d'une rédaction légèrement antérieure[68], comme un brouillon des décisions finalement mises au point. Voilà pour le *quid*. Aller plus loin dans le *quomodo* exige d'affronter la question: *quis*?

Si l'on conjugue examen codicologique et analyse textuelle[69], en particulier des pièces qui offrent le plus de prise à l'enquête historique, l'équation peut être ainsi posée: y a-t-il un homme x, actif à Paris dans le cours de la décennie 1230, en rapport avec le chapitre cathédral, attentif à la vie religieuse féminine, susceptible d'avoir été en relation avec le Paraclet, qui ait une connaissance très précise des canons du concile de Rouen – lesquels n'ont pourtant pas dû avoir une diffusion systématique hors de la province ecclésiastique – et une connaissance de l'intérieur des travaux des chapitres généraux de Prémontré préparant la réforme de 1236/38? Cet homme existe: c'est en effet le même individu qui, dans la cathédrale de Rouen, remet en 1231 le *pallium* à Maurice après sa consécration archiépiscopale; qui, en compagnie

(Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences religieuses, 35), p. 165. Dans le canon IV du concile de Rouen, qui trouve son équivalent dans les canons II–VI du concile de Sens, les rédactions de T et du concile de Sens peuvent diverger, mais, en cas de divergence entre T et le manuscrit d'Avranches, le texte des canons du concile de Sens est toujours en accord avec T. John Benton ne s'arrête pas sur le fait que T comporte, sous la rubrique *De monialibus*, un bref premier canon qui ne trouve aucun répondant dans le manuscrit d'Avranches; nous y revenons ci-dessous.

65 Van den Eynde, En marge (voir n. 37) p. 77: »Sur les onze statuts [que T] nous transmet, un seul celui notamment qui décréta l'extinction des sœurs, est connu à la lettre; cinq ne le sont que sous une forme déjà plus évoluée; cinq autres ne le sont pas du tout«; ibid. p. 83: »Deux d'entre eux (nos 2 et 4) sont antérieurs à la bulle pontificale de 1198; cinq (nos 1, 3, 6, 8, 10) lui sont postérieurs; les quatre autres (nos 5, 7, 9, 11) ne permettent pas de précision ultérieure. La date de leur compilation nous reporte aux environs de 1236–1238«.

66 Les statuts de Prémontré réformés sur les ordres de Grégoire IX et d'Innocent IV au XIIIe siècle, éd. P. F. Lefèvre, Louvain 1946 (Bibliothèque de la revue d'histoire ecclésiastique, 23). Sur les troubles dans l'Ordre au premier tiers du XIIIe siècle et la réforme qui en découla, ibid. p. XIV–XIX. Sur la datation de cette dernière, ibid. p. XVIII: »La révision des statuts fut accomplie, sans doute, au cours de plusieurs sessions plénières des abbés, tenues depuis le mois d'octobre 1234. Il est difficile de dire à quelle date précise on l'acheva. Ce ne semble pas avoir été avant 1236. [...] Choisir une année dans le cycle 1236–1238, pour marquer cette étape ultérieure dans l'évolution législative de Prémontré, me semble donc très plausible«. Sur la tradition manuscrite des statuts réformés, ibid. p. XXVI–XXVII. Les articles 11–13 relatifs aux moniales dans les statuts réformés (qui recoupent pour une part les articles contenus dans T) sont édités ibid. p. 112–116.

67 Ce sont en particulier les statuts 3, 5, 6, 8 et 10.

68 Ainsi, Van den Eynde, En marge (voir n. 37) p. 83: »Ici comme ailleurs, le texte des *Excerpta* [c'est-à-dire de T], plus primitif, a servi de modèle aux *Institutiones* de 1236–1238«.

69 Ils se combinent fort heureusement et c'est bien leur convergence qui autorise l'hypothèse exprimée dans cet article. Si l'on admet que T n'est pas la copie tardive d'un recueil textuel, mais qu'il est contemporain de la constitution de ce recueil, les textes donnent un *terminus post quem*: 1231, date du concile de Rouen, et sans doute même 1234, date du début des travaux de réforme statutaire dans les chapitres de Prémontré; et un *terminus ante quem*: 1238, date de la promulgation des statuts réformés définitivement mis en forme.

du successeur de Maurice, se rend à Prémontré en 1237 pour y rétablir la discipline; qui fonde les Filles-Dieu de Paris. Il connaît bien l'univers du chapitre cathédral parisien, puisqu'il s'agit de Guillaume d'Auvergne, théologien de renom, évêque de Paris de 1228 à 1249[70].

Guillaume a été promu au siège épiscopal le 10 avril 1228 par la volonté expresse de Grégoire IX, qui l'ordonne prêtre et le sacre évêque en personne[71]. Même si le prélat parisien veille toujours et avant tout à ménager les intérêts du roi de France, en particulier lors de la grève des maîtres de l'université de 1229–1231, il est régulièrement chargé de missions par Grégoire IX (1227–1241), le pape canoniste, qui l'utilise comme une sorte de légat intermittent pour la partie septentrionale du royaume. Nous ne connaissons ni la date exacte du concile de Rouen dans l'année 1231, ni la liste précise des prélats qui y assistèrent. Mais qu'il ait participé ou non à l'assemblée, Guillaume d'Auvergne avait toute possibilité de se procurer une excellente version des décisions conciliaires auprès de l'archevêque. Il intervient à Prémontré précisément au moment où la réforme statutaire est en pleine élaboration. Par son soin de mettre en ordre la vie religieuse féminine, il est en profonde conformité avec Grégoire IX lui-même qui, d'abord comme cardinal Hugolin, puis comme souverain

70 N. Valois, Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris (1228–1249). Sa vie et ses ouvrages, Paris 1880, en particulier p. 42, 91 et 99–101; pour la remise du *pallium* à Maurice, l'auteur cite ibid. p. 91, n. 2: »Directorium monasterii S. Audoeni, *Rec. des Histor. des Gaules*, XXIII, p. 381«; pour la réforme de Prémontré, ibid. p. 100, n. 2: »Le pape avait d'abord confié cette mission aux abbés de Cîteaux, de Saint-Josse-aux-Bois et de Chartreuse; mais on lui fit observer que ces deux derniers étaient notoirement hostiles à l'abbé de Prémontré. Il les remplaça alors par l'élu de Rouen et par l'évêque de Paris. (Bulle du 4 avril 1237. *Bibl. Nat.*; *collect. Moreau*, *m.* n° 1191, f° 244.)«; ibid. p. 100–101, n. 3: »Bulle du 10 juillet 1237, adressée à l'archevêque de Rouen, à l'évêque de Paris et à l'abbé de Cîteaux. ›… Quodcirca mandamus, quatenus, relaxantes ad cautelam suspensionis, excommunicationis vel interdicti sententias, que a vobis vel prefatis executoribus vel abbate Premonstratensi in memoratos priorem et conventum vel eorum aliquos aut in personas ordinis prolate fuerunt, et revocantes nichilominus in irritum, quicquid per vos vel eosdem in prejudicium personarum ordinis et nuntiorum eorum extitit attemptatum, postquam dicit nuntii iter arripuerint ad Sedem Apostolicam veniendi, eodem Willelmo ad administrationem, tam in spiritualibus quam in temporalibus plenarie restituto, postquam pacificam possessionem habuerit, inquiratis apud ipsam ecclesiam, de plano et sine judiciali strepitu, super premissis et aliis negotium contingentibus plenius veritatem, que invenieretis nobis fideliter rescripturi, prefigendo tam eidem abbati quam priori et conventui supradictis terminum peremptorium competentem, quo se nostro conspectui per procuratores idoneos, vel idem abbas personaliter, representent, justam a nobis, auctore Deo, sententiam recepturi; interim ipsi abbati deponendi abbates, vel animadvertendi in eos, eiciendi vel exommunicandi canonicos, ad hoc ut testium copia subtrahatur, contrahendi debita contra statutorum nostrorum tenorem, alienandi bona ipsius ecclesie vel etiam aliarum, collectas vel exactiones ab ecclesiis seu grangiis ordinis faciendi, vel aliud exercendi, propter quod monasterium Premonstratense vel ecclesie ordinis grave detrimentum in spiritualibus et temporalibus patiantur, interdicta penitus potestate.‹ *Bibl. Nat.*; *collect. Moreau*, *ms.* n° 1191, f° 328«. Voir encore F. Vernet, Guillaume d'Auvergne, dans: Dictionnaire de théologie catholique, vol. 6, Paris 1925, col. 1967–1976; P. Glorieux, Répertoire des maîtres en théologie de Paris au XIII[e] siècle, Paris 1933, p. 315–320; P. Viard, Guillaume d'Auvergne, dans: Dictionnaire de spiritualité, ascétique et mystique, doctrine et histoire, vol. 6, Paris 1967, col. 1182–1192.

71 Signalé comme chanoine de Notre-Dame en 1223 et maître en théologie en 1225, Guillaume est diacre à la mort de l'évêque de Paris Barthélemy de Chartres le 20 octobre 1227. Il se rend alors à Rome pour se faire le porte-parole des protestations contre l'élection anti-canonique de Philippe de Nemours. Grégoire IX le désigne comme évêque, l'ordonne et le sacre.

pontife, n'a pas épargné son énergie pour tenter d'encadrer des expériences comme celle de Claire d'Assise à Saint-Damien ou celle d'Agnès de Bohême à Prague. Il n'y a certes pas de preuve irréfutable de l'intervention de Guillaume d'Auvergne dans la compilation du manuscrit de Troyes[72], mais le faisceau d'indices paraît assez solide pour formuler l'hypothèse et continuer d'en explorer les conséquences. S'il fallait donner une date précise à la production de l'unité codicologique, j'avancerais 1237[73], alors que Guillaume a déjà pris connaissance du dossier de Prémontré, avant que les statuts définitifs de la réforme ne soient promulgués, car on peut alors penser qu'il aurait préféré la version officielle au brouillon officieux.

Revenons sur le *quomodo*. Nous n'avons pas trace d'une mission confiée à Guillaume d'Auvergne ayant trait au Paraclet[74], pas même d'un lien entre l'évêque de Paris et le monastère champenois. Le cartulaire de l'abbaye féminine signale simplement la présence d'un certain *Petrus, dictus Juvenis, canonicus Parisiensis* dans un acte d'octobre 1233[75], ce qui est maigre. Mais le texte des »Institutiones nostrae« n'avait probablement guère de diffusion en dehors de la petite congrégation développée autour du Paraclet: rappelons que le manuscrit de Troyes en est le seul témoin conservé. Il faut donc supposer – encore – que l'abbesse du Paraclet Ermengarde, en fonction de 1209 à 1248, se trouve alors en relation avec un prélat connu pour son autorité, sa capacité de médiation et de mise en ordre. Sans doute ne pouvait-elle prendre l'initiative de lui passer commande. Sans doute ne pouvait-il se permettre de contourner l'ordinaire, l'évêque de Troyes Nicolas de Brie (1233–1269), sans un mandat pontifical. Mais qui d'autre que l'abbesse du Paraclet pouvait adresser à Guillaume d'Auvergne le texte des »Institutiones nostrae«? Notons qu'au chapitre XII de ces statuts, jusque-là à la première personne du pluriel féminin, le scribe du manuscrit 802 de Troyes oublie un instant qu'il ne fait que recopier un texte rédigé par des femmes pour des femmes et se met à transcrire tous les articles avec verbes et pronoms à la troisième personne du pluriel: ainsi, parmi d'autres, *revertuntur ad lectulos suos*[76]. Il est fort probable qu'Ermengarde transmet aussi à Guillaume d'Auvergne le texte de la »Correspondance«. On s'est souvent interrogé pour savoir si l'original et l'archétype[77] du

72 Aussi convient-il de préciser que j'userai désormais du nom de l'évêque de Paris comme personnalisation commode de ce qui a pu être non un individu précis, isolé, mais un milieu, celui du chapitre cathédral de Notre-Dame. À chaque évocation de Guillaume, je demande donc au lecteur de bien vouloir redresser mentalement: l'évêque de Paris, ou un clerc ou un groupe de clercs dans la mouvance du chapitre cathédral. Diverses pistes seraient encore à explorer: la masse des sermons inédits de Guillaume d'Auvergne à la recherche, par exemple, d'une allusion à la vie religieuse féminine; les manuscrits du fonds Notre-Dame de la BnF dans l'espoir de repérer l'une des mains à l'œuvre dans T; les actes de Guillaume; les actes de l'évêque de Troyes à même époque …

73 Je m'écarte ainsi légèrement de l'avis de Patricia Stirnemann, qui date plutôt le codex du début des années 1230. Cela dit, il est possible que la désignation de Guillaume d'Auvergne pour rétablir la discipline à Prémontré en 1237 soit la conséquence d'un engagement antérieur de l'évêque de Paris dans les affaires de l'Ordre dont nous n'aurions pas conservé la trace.

74 Du moins n'avons nous rien trouvé de tel dans la documentation pontificale éditée.

75 Cartulaire (voir n. 24) p. 191, n° 207.

76 T, f. 90rb et ci-dessous n. 94. Ce trait rend peu plausible une copie effectuée au Paraclet, même par un scribe extérieur à la congrégation.

77 La distinction entre original et archétype a été exprimée de manière lumineuse par G. Pasquali, Storia della tradizione e critica del testo, Florence [1]1934, [2]1952, [3]1962. Cette distinction va fréquemment revenir dans les pages qui suivent.

recueil épistolaire avaient été conservés à Paris ou au Paraclet. Pour l'original, ce ne peut guère être qu'au Paraclet; car pour conserver un texte, surtout sur une durée d'un siècle, il faut une institution conservatrice[78]. Abélard n'avait rien créé à Paris qui réponde à cette exigence et on imagine mal que les moines de Saint-Gildas de Rhuys aient pieusement sauvegardé les lettres de l'abbé qui dit d'eux pis que pendre et qu'ils avaient pour leur part, à l'en croire, tenté d'empoisonner[79]. Dans le témoin le plus ancien qui transmette la »Correspondance«, le recueil épistolaire est intimement, organiquement lié aux »Institutiones« du Paraclet; donc la »Correspondance« vient aussi du Paraclet[80]. Les quatre pièces terminales, en revanche, n'ont aucun lien spécifique avec le monastère champenois: nous supposons donc qu'elles ont été collectées par Guillaume d'Auvergne.

Cur? Les »Institutiones nostrae« sont au centre du dispositif textuel et de l'unité codicologique. Dans quel but? Une refonte de ces statuts chargés, comme dans la plupart des ordres féminins, de venir préciser l'application de la règle bénédicitine[81]? Chrysogonus Waddell n'a trouvé aucune trace de remaniements du XIII^e^ siècle dans le texte du XII^e^[82]. Et si le but était simplement de les éditer, au sens fort? Les mettre au jour, plutôt qu'à jour. Leur redonner vigueur en leur donnant autorité. Et pour ce faire, rappeler le *propositum* détaillé qui jaillit dans la dernière missive du fondateur. La »Correspondance« entre les deux époux, mais qui est avant tout échange entre le fondateur sommé de devenir instituteur et la première abbesse qui fera en fait œuvre d'institutrice[83], constitue le mythe des origines du Paraclet[84], un mythe certainement histo-

78 D. E. Luscombe, The Shool of Peter Abelard, Cambridge 1969, p. 65: »Only the Paraclet under Heloise appears to have been a major repository for copies of Abelard's writings and was still such a repository in early modern times when d'Amboise and Duchesne and Camuzat read, used and printed writings by Abelard. But those manuscripts are now lost«; contesté par N. M. Häring, Abelard Yesterday and Today, dans: Pierre Abélard, Pierre le Vénérable (voir n. 29) p. 341–403, en particulier p. 362.

79 *Ep.* I, 1501–1559.

80 Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 18: »il paraît certain que le manuscrit de Troyes donne le texte de la correspondance selon la tradition du Paraclet«. Voir également I. Pagani, Il problema dell'attribuzione dell'Epistolario di Abelardo ed Eloisa. Status quaestionis, dans: Filologia mediolatina 6–7 (1999–2000) p. 79–88, en particulier p. 86. À supposer qu'une institution parisienne proche d'Abélard (Saint-Denis? Saint-Victor?) ait conservé la »Correspondance«, elle n'aurait pas conservé les »Institutiones nostrae«, un texte à portée exclusivement locale, postérieur à la mort du philosophe.

81 Ainsi dans la lettre d'Alexandre III adressée à Ameline, abbesse de La Pommeraye, en date du 21 mars 1164, Cartulaire (voir n. 24) p. 23–27, n° 14, en particulier p. 23: *Imprimis siquidem statuentes ut ordo monasticus, qui secundum Deum et beati Benedicti regulam in vestro monasterio noscitur institutus, perpetuis ibidem temporibus inviolabiliter observetur*. Notons que, par cette lettre, Alexandre III place Le Paraclet et La Pommeraye dans une relation rappelant celle d'une abbaye cistercienne et de sa fille. Sur le rapport du Paraclet à la règle bénédictine, voir Waddell, The Paraclete Statutes (voir n. 19) p. 199 et 202.

82 Ibid. p. 201: »Not one word in the *Institutiones* suggests an influence on the part of any thirteenth-century text or institution«.

83 C'est Héloïse elle-même qui introduit cette précieuse distinction dans les *Ep.* II et VI; voir ci-dessous n. 167. Dans l'obituaire du Paraclet (manuscrit Troyes, BM, 2450), Pierre est encore cité comme *hujus loci fundatoris nostreque religionis institutoris*, tandis que son épouse est dite *mater nostre religionis Heloissa, prima abbatissa, documentis et religione clarissima*; Cartulaire (voir n. 24) p. VI.

84 C'était déjà la position de B. Schmeidler, Abaelard und Heloise. Eine geschichtlich-psychologische Studie, dans: Die Welt als Geschichte 6 (1940) p. 93–123.

rique, mais qui joue, dans ce long préambule aux »Institutiones nostrae«, le rôle de mythe fondateur d'une »textual community« au sens où l'entend Brian Stock[85]. Les »Institutiones nostrae« présentent la norme fixée, l'application pratique[86]. Non sans quelques contradictions avec le *propositum* d'Abélard, mais qui ne posent pas problème dans cette optique[87]. Les textes normatifs ajoutés par Guillaume d'Auvergne au dossier ne concordent pas toujours non plus avec les »Institutiones nostrae«. Mais ils les mettent, par la collection même qu'ils forment, en rapport d'égale dignité avec des constitutions caroligiennes, avec le condensé de tradition que constitue la »Panormia«, avec l'actualité d'une province ecclésiastique, avec les dispositions d'un Ordre prestigieux[88] pourtant bien peu accueillant à l'égard des femmes[89]. Ces quatre textes n'émanent pas du même type d'autorité: il n'est donc pas pertinent de penser que le but

85 B. Stock, The Implications of Literacy. Written Language and Models of Interpretation in the Eleventh and Twelfth Centuries, Princeton 1983, en particulier p. 90–92. C'est à une conclusion similaire qu'arrive C. Waddell, Heloise and the Abbey of the Paraclete, dans: M. Williams (éd.), The Making of Christian Communities in Late Antiquity and the Middle Ages, Londres 2002.

86 Le chapitre VII des »Institutiones nostrae«, éd. Waddell, The Paraclete Statutes (voir n. 19) p. 11, relate de manière exemplaire l'évolution économique d'une communauté passant, pour sa subsistance, de l'exploitation directe de la terre aux dons: *Religionis erat de cultu terrarum et labore proprio vivere, si possemus. Sed, quia ex debilitate non sufficimus, admittimus conversos et conversas ut, que per nos administrari rigor non permittit religionis, per eos adimplea[n]tur. Recipimus etiam quascumque fidelium elemosinas, more ceterarum ecclesiarum.* C'est bien admettre la possibilité d'une évolution par rapport à l'idéal originel.

87 Qu'il y ait chez Héloïse (dans ce que l'on peut saisir de la »vraie« Héloïse au travers de la »Correspondance«) le projet de pouvoir se passer d'Abélard une fois la fondation et l'institution assurées, cela est relevé par Monfrin, Le problème de l'authenticité (voir n. 30) p. 420–421. Que la prieure ait eu la volonté de se débarrasser de son mari, cela est fortement exprimé par G. Lobrichon, Heloise, or How to Get Rid of One's Husband, en remerciant l'auteur de m'avoir confié le texte de cette conférence tenue le 5 février 2004 au King's College de Londres et jusqu'à présent inédite. Les »Institutiones nostrae«, si elles sont bien d'Héloïse, témoignent de l'indépendance de la supérieure à l'égard de la figure du fondateur. On les suppose rédigées entre 1142 et 1147 en rapport à l'histoire de l'expansion de la congrégation et comme signe de dépendance entre l'abbaye mère et ses premiers prieurés. Le fait qu'elles soient mises en forme au lendemain de la mort d'Abélard paraît aussi lourd de sens. Laissons de côté le *topos* de la veuve libérée. C'est bien plutôt la question du rapport entre le fondateur et ses successeurs qui est ici posée: celle qui va bientôt devenir abbesse du Paraclet est alors exonérée de la figure du fondateur; elle peut donner sa mesure. On observe la même réaction chez Pétronille de Chemillé à Fontevraud après la mort de Robert d'Arbrissel: mise au net des statuts, lancement de la rédaction du cartulaire. Qu'est-ce d'autre que la »Quo elongati« du 28 septembre 1230, obtenue de Grégoire IX par un groupe influent de frères mineurs, si ce n'est une tentative de se libérer de l'ombre écrasante du fondateur? Voir J. Dalarun, François d'Assise ou le pouvoir en question. Principes et modalités du gouvernement dans l'Ordre des frères mineurs, Bruxelles 1999 (Bibliothèque du Moyen Âge, 15), p. 81–83.

88 Il faut, dans cette optique, réécouter Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 17, complété par Id., Le problème de l'authenticité (voir n. 30) p. 419: »Recueil composé avec, à côté de la correspondance des fondateurs, qui est à la fois une chronique des débuts de l'ordre et un traité de la conversion, la règle particulière rédigée par Abélard, les *Institutiones* [et les canons conciliaires] qui la complètent et enfin le code traditionnel des moniales d'Occident«; et le résumé qu'en propose P. von Moos, Le silence d'Héloïse et les idéologies modernes, dans: Pierre Abélard, Pierre le Vénérable (voir n. 29) p. 425–468, en particulier p. 436: »Il est dorénavant probable que le texte servit de dossier historique et canonique touchant la fondation de l'Ordre dans les prieurés du Paraclet«.

89 M. de Fontette, Les religieuses à l'âge classique du droit canon. Recherches sur les structures juridiques des branches féminines des ordres, Paris 1967, p. 13–25.

ultime de l'opération puisse être d'affirmer qu'un monastère féminin doit obéir à l'ordinaire, en contradiction avec l'exemption – très mesurée, au demeurant – dont jouit le Paraclet[90]. Il est normal que les canons du concile de Rouen, par exemple, adoptent ce point de vue puisqu'ils proviennent d'un archevêque entouré de ses suffragants. Mais les statuts de Prémontré ne disent évidemment rien de l'obéissance à l'ordinaire. S'il fallait absolument chercher un dénominateur commun entre les deux textes les plus récents et les »Institutiones nostrae«, on le trouverait probablement autour des thèmes de la clôture et de l'austérité de la vie commune. Pour l'essentiel et au vu, pour l'instant, de la seule production des textes, contentons-nous de répéter: le but de l'édition des »Institutiones nostrae« aux environs de 1237, c'est de les éditer.

Pour qui? L'un des indices qui nous a fait resserrer l'objectif sur Guillaume d'Auvergne n'est autre que la présence assurée de l'unité codicologique dans la bibliothèque du chapitre cathédral de Paris en 1347. Nous en avons conjecturé que le manuscrit avait été originellement produit à Paris et n'avait qu'ensuite quitté la capitale. Mais si l'édition des »Institutiones nostrae« est destinée à réactiver leur observance dans l'abbaye du Paraclet ou dans sa congrégation, ce lieu de conservation n'a plus de sens. La première édition de la »Correspondance« – édition imprimée, s'entend cette fois – remonte au volume des »Opera« paru en 1616, dû au travail de deux hommes qui ont simultanément travaillé sur le dossier abélardien, François d'Amboise et André Duchesne; l'ouvrage existe d'ailleurs en deux impressions légèrement différentes[91]. On y trouve non seulement la »Correspondance«, mais aussi des »Instructiones nostrae«, où l'on reconnaît les »Institutiones nostrae« du manuscrit de Troyes, et les trois premières des quatre pièces juridiques que nous venons d'examiner. Pour la »Correspondance«, les éditeurs affirment avoir consulté divers manuscrits, mais, pour tout ce qui concerne »Instructiones nostrae« et textes joints, ils disent ne plus s'alimenter qu'au codex que leur a remis l'abbesse du Paraclet du moment, Marie III de La Rochefoucauld (1593–1639), un témoin appelé par conséquent le *Paracletense*[92]. Entre la leçon du manuscrit de Troyes et le texte imprimé de l'édition de 1616, la similitude est presque absolue[93]; tout au plus ne retrouve-t-on pas dans l'imprimé le glissement de la première à la troisième personne du pluriel précédemment évoqué, mais cela peut provenir d'une correction des éditeurs[94].

90 Benton, The Paraclet (voir n. 38) p. 38.

91 Voir ci-dessus n. 37; Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 31–46. La double édition n'introduit aucune variante dans les mille deux cent huit pages où sont éditées les œuvres médiévales, les notes et l'index.

92 F. d'Amboise, Apologetica praefatio, dans: Petri Abaelardi … Opera (voir n. 37) [f. aiiiiv]: *Tertium ex monasterio Paracletensi, ad quod profectus sum, ut quae ibi ex ejus Operibus reperire poteram, in usum publicum convasarem, ibique comiter sum exceptus, & ad contigua fundatoris & fundatricis sepulchra manu ductus benignitate reverendae D. Mariae Rupifocaldae diaconissae sapientissimae cognatae meae […]. Ea etiam mihi communicavit divini officii Homilias toto anni curriculo legendas stylo Abaelardico exaratas, cum Collectis & Hymnis, in quibus magna catholicae pietatis lux seu legenti, seu canenti affulget.* Relevons aussi ibid. p. 198, entre la fin de l'*Ep.* VIII et le début des »Instructiones nostrae«: *Huc usque Nanneticum exemplar, itemque Victorianum. Sed in Paracletensi, (quod & auctius ubique passim) sequentia reperimus. Et videntur esse Heloissae.*

93 Benton, Fraud (voir n. 29) p. 482–483, n. 34, observe que d'Amboise et Duchesne vont jusqu'à reprendre cinq des sept additions marginales de T, omettant seulement les deux les moins visibles.

94 Pour les variantes autres que purement graphiques et à l'exception de la »Correspondance« dont on trouvera les variantes dans l'apparat critique des éditions parues dans les »Mediaeval Studies«, voici

Le manuscrit détenu au Paraclet en 1616 est-il à confondre avec celui aujourd'hui conservé à Troyes[95]? Pour tenter d'en avoir le cœur net, Jacques Monfrin[96], Constant Mews après lui[97] ont recherché la trace du *Paracletense* au moment des confiscations révolutionnaires[98]; en vain. Guy Lanoë avait l'information dans ses dossiers. Le 30 thermidor an III [17 août 1794], le président de la Commission tem-

les résultats de la collation entre T et l'édition imprimée de 1616 (I). Pour les »Institutiones nostrae«: Prol. Institutiones *T*] Instructiones *I* – 2. longe remote *T*] longe *I* – 4. De cibis *I*] *om.* *T* – 7. Quando non egredimur *T*] Quando egredimur *I* – 10. in privatis *I*] privatis *T* – Ebdomaria cantrix *T*] Hebdomaria *I* – 12. revertimur *I*] revertuntur *T* – nostros *I*] suos *T* – venimus *I*] veniunt *T* – legimus *I*] legunt *T* – cantamus *I*] cantant *T* – sedemus *I*] sedent *T*. À une omission de rubrique près (*De cibis*) et à l'exception du chapitre XII, T est supérieur à I. Pour la »Panormia«: 1. imposuerunt *T*] imposuerint *I* – consensuerunt *T*] consensuerint *I* – tacti *T*] tactae *I* – 2. Hic incipit De consecratione *T*] De consecratione *I* – qualibus *T*] qualibet (qualibus *corr. in marg.*) *I* – 5. XXVI *T*] XXV *I* – 6. Harum enim *I*] Harum enim enim *T* – 9. velandis *I*] velandas *T* – 10. reddat rationem *T*] rationem reddat *I* – 11. decernit *T*] decrevit *I* – se semel *T*] semet *I* – 12. Karolo archiepiscopo *T*] archiepiscopo C. *I* – 13. De bono *T*] De dono *I* – Deo voveant *T*] devoveant *I* – 16. religioso *T*] in religioso *I* – 17. papa Innocentio *T*] papa *I* – usque *T*] usquequo *I* – apostolum Paulum *T*] Paulum *I* – viderit vindictam *T*] vindictam viderit *I* – 18. Adalwino *T*] Adaberino (Aluino *corr. in marg.*) *I* – Pecunia *T*] Poenitentia *I* – 20. Etc *T*] Et *I* – 25. putatur *T*] putabatur *I* – 27. subtiliter *T*] sublimiter *I*. La collation complémentaire avec le texte de la »Panormia« en »PL« permet ici d'affirmer la supériorité constante de T sur I. Pour les canons du concile de Rouen: 3. ibidem *T*] ibi *I* – instrui *T*] institui *I* – monialium omnes *T*] omnes monialium *I* – abbatissis *T*] abbatissae *I* – permittant *T*] permittat *I*. La collation complémentaire avec le manuscrit d'Avranches permet d'affirmer la supériorité constante de T sur I. Pour les statuts de Prémontré: 2. abbatia *T*] abbatissa *I* – 4. et *T*] vel *I* – 6. possumus *T*] possimus *I* – admittatur *I*] admittantur *T* – exire voluerit *T*] voluerit exire *I* – 7. tunicis *T*] in tunicis *I* – ne *T*] et ne *I* – 8. et usque *T*] ut usque *I* – 10. preceptum patris nostri Augustini *T*] patris nostri Augustini praeceptum *I*. La collation complémentaire avec les statuts de Prémontré confirme T pour *abbatia* et I pour *admittatur*. L'impression d'ensemble est celle d'un nombre réduit de divergences, facilement explicables par la distraction d'un copiste ou d'un éditeur, voire par les corrections conjecturales de ce dernier.

95 Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 14–17, et Benton, Fraud (voir n. 29) p. 482–483, n. 34, Id., The Paraclet (voir n. 38) p. 34, font partie de ceux qui croient à l'existence de deux manuscrits jumeaux, mais distincts; à la différence de Mews, La bibliothèque du Paraclet (voir n. 31) p. 39–46 et 58–59. Voir le rappel de Waddell, The Paraclete Statutes (voir n. 19) p. 23–24.

96 Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 16–17.

97 Mews, La bibliothèque du Paraclet (voir n. 31) p. 54–56.

98 Bruslé, Mémoire sur la statistique du département de l'Aube, Troyes an IX [1800], p. 9: »Les agents du district [de Nogent-sur-Seine] ne trouvèrent au Paraclet que 173 volumes qui furent vendus en thermidor [an III]. [...] Ils avaient tous trait à la liturgie, missel, bréviaires, rituels etc. à l'usage de Troyes, de Sens, des Bénédictins, des Capucins«; cité par Mews, La bibliothèque du Paraclet (voir n. 31) p. 55. O. Gréard, Lettres complètes d'Abélard et d'Héloïse, Paris ^{1}1859, ^{2}1875, p. V, n. 5: »D'après une note conservée à la Bibliothèque impériale, les administrateurs du district de Nogent-sur-Seine possédaient, vers le milieu de l'an II (1793), un manuscrit qu'ils avaient retiré de la bibliothèque du Paraclet. On ne sait ce qu'il est devenu«. Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 16, espère: »La note se retrouvera peut-être un jour«. Il voit dans cette vague indication la trace du *Paracletense*; Constant Mews en doute. Monfrin, Historia, p. 16, n. 24, ajoute: »Mais en revanche Q. Craufurd [*sic*], *Mélanges d'histoire et de littérature*, 1908, publie le récit d'une visite au Paraclet, en juin–juillet 1878, et p. 23, rapporte une tradition selon laquelle Jeanne de Chabot aurait vendu en Angleterre le manuscrit original des lettres d'Héloïse et d'Abélard. Il semble qu'il n'y ait rien à tirer de cette légende, mais il est quand même intéressant de savoir que les religieuses n'ont montré alors que des manuscrits liturgiques, et que ›les manuscrits particuliers et les lettres originales des deux amants‹ passaient pour perdus. On ne sait malheureusement quel crédit accorder à ces affirmations«.

poraire des arts s'adresse au district de Nogent-sur-Seine [où avait été assemblée une partie des livres du Paraclet]: »les manuscrits originaux des lettres d'Héloïse et Abélard sont en vos mains, il faut les envoyer au Comité d'Instruction publique«[99]. Ces »manuscrits originaux« ne sauraient être confondus avec le témoin passé de François Pithou aux Oratoriens, qui est alors confisqué à Troyes. Y a-t-il donc bien deux volumes distincts? Hélas, les agents du district de Nogent-sur-Seine tergiversent[100], au point que l'on ne sait finalement s'ils ont eu ou non la »Correspondance« entre les mains[101]. L'enquête serait encore à approfondir de ce côté. Mais une solution de bon sens semble désormais s'imposer: en relation avec l'abbesse Ermengarde Guillaume d'Auvergne s'est fixé la tâche de produire une constellation textuelle venant donner éclat aux »Institutiones« de la congrégation féminine champenoise. L'évêque s'est appuyé d'abord sur les textes transmis par l'abbesse, puis sur une sélection de son cru. Il a fait copier le recueil en deux exemplaires: l'un, celui qui est désormais à Troyes, qu'il a déposé dans la bibliothèque de son chapitre cathédral pour garder

99 Paris, Archives nationales (désormais AN), F 1255 (feuille de brouillon dans une liasse intitulée »Département de la Meuse«). La Commission s'adresse aux catalogueurs appointés du district de Nogent-sur-Seine; elle est surprise de ne pas trouver mention des manuscrits en question dans le catalogue qu'ils lui ont à peine envoyé. D'où vient dès lors la certitude de la Commission, exprimée de manière si péremptoire (même en tenant compte des accents de la prose révolutionnaire)? Car elle ne fait pas une demande à valeur générale: elle est à l'affût de la »Correspondance«; elle a donc été informée de sa probable présence à Nogent-sur-Seine. Par quels canaux? Se fonde-t-elle sur les informations contenues dans l'édition de 1616 (Guy Lanoë me dit que le degré d'érudition de ses membres laisse pantois)? Prêche-t-elle le faux pour savoir le vrai?

100 Voici en effet la suite de l'affaire, toujours livrée par Guy Lanoë que je remercie vivement non seulement pour ces informations, mais aussi pour ses précieux éclaircissements. AN, F 1255, Département de l'Aube: »Paris, le 3 vendémiaire l'an III [24 septembre 1794] – Le Président de la Commission temporaire des arts aux citoyens administrateurs du district de Nogent-sur-Seine (Département de l'Aube) – Citoyens, Dans une lettre en date du 30 thermidor, la Commission temporaire des arts vous invitait à lui envoyer au plus tôt à l'adresse du Comité d'Instruction publique les manuscrits originaux des lettres d'Héloïse et d'Abailard, qui sont entre vos mains. Votre réponse du 1er fructidor ne remplit pas exactement les vues de la Commission, puisque vous ne dites pas formellement si vous possédez ces manuscrits. Je vous réitère cette invitation, Citoyens, et vous engage à dire d'une manière positive si vous avez ou n'avez pas les dits manuscrits. L'intérêt que vous mettez à tout ce qui regarde l'instruction est pour la Commission une preuve certaine que vous voudrez bien faire la recherche et l'envoi qu'elle vous demande. Salut et fraternité«. AN, F 1255, Département de Saône-et-Loire: »Paris, le 20 vendémiaire an III [11 octobre 1794] – Le Président de la Commission temporaire des arts aux citoyens administrateurs du district de Mâcon«; la Commission temporaire des arts »a fait toutes les recherches possibles pour se procurer l'original manuscrit des lettres d'Abailard à Héloïse. Elle conjecture qu'il pourrait faire partie de ceux déposés à la Bibliothèque de Cluny«.

101 En dépit des injonctions de la Commission, ces manuscrits n'ont donc pas été retrouvés à Nogent-sur-Seine, dont la mairie a brûlé en 1814; A. Aufauvre, Histoire de Nogent-sur-Seine, Troyes 1859, p. 296. Dans la réponse évasive du district évoquée par la lettre du 3 vendémiaire, faut-il lire le désarroi des catalogueurs locaux, ou l'indice qu'ils avaient la pièce demandée et cherchaient à résister à la centralisation parisienne? Dans l'esprit de la Commission, ces »manuscrits originaux«, qui passent au singulier dans la lettre du 20 vendémiaire, sont-ils bien le *Paracletense* vu par d'Amboise avant 1616 ou s'agit-il des lettres dans leur état original? Si la chasse s'oriente ensuite vers Cluny, sans doute est-ce parce que la Commission se souvient qu'Abélard est mort dans le prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon, dépendance de l'abbaye bourguignonne, et que Pierre le Vénérable a alors adressé à Héloïse une fameuse lettre de consolation.

trace du travail accompli; l'autre, celui que d'Amboise et Duchesne ont consulté au XVII^e siècle, qu'il a adressé à la supérieure de la maison-mère de la congrégation concernée[102]. Il est donc plausible qu'il y a bien eu, à l'origine, deux manuscrits jumeaux, mais distincts[103]: comment penser que le chapitre cathédral de Paris aurait pu conserver un tel recueil sans que l'abbaye du Paraclet, la seule institution à être réellement intéressée à l'opération[104], en ait détenu l'équivalent?

D'une exhortation de Guillaume à réformer la congrégation champenoise, d'une mission confiée par Grégoire IX à l'évêque de Paris en ce sens ou d'une éventuelle commande d'Ermengarde[105], nous aimerions bien retrouver la trace. Les archives du Paraclet ne conservent rien de tel. Le cartulaire, nous l'avons dit, ne livre pas la preuve irréfutable d'un lien entre Paris et le Paraclet. Mais, précisément sous l'année 1237, on y découvre un acte qui mérite d'être regardé à deux fois[106]. Daté du mois de mai, il émane non pas de l'abbaye champenoise, mais d'Adèle, abbesse de Fontevraud, et est adressé à tous les prieurés de sa congrégation. Il conte que l'abbesse du Paraclet Ermengarde, en compagnie de trois prêtres *de societate sua*, de la chantre et de ses trois nièces (dont l'une se nomme Héloïse) toutes moniales du Paraclet, est venue à Fontevraud pour demander que sa maison forme avec l'abbaye ligérienne une fraternité de prière. L'abbesse de Fontevraud a bien sûr accepté et demande à toutes ses dépendances de prier pour les moniales défuntes du Paraclet comme pour des moniales de l'*ecclesia* de Fontevraud, sachant que vaut désormais la réciproque.

102 Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 17–18, supposait pour sa part que le recueil avait été adressé aux divers prieurés de la congrégation du Paraclet. Peut-être était-ce le but ultime de l'opération, mais on ne possède aucun indice codicologique en ce sens.

103 Resterait à répondre à l'argument de Mews, La bibliothèque du Paraclet (voir n. 31) p. 42–46, sur la présence des épitaphes d'Abélard et d'Héloïse et de la formule d'absolution du premier par Pierre le Vénérable, inscrites au f. 102vb de T par une main du XV^e siècle finissant: où le modèle de ces brefs textes a-t-il pu être trouvé, si ce n'est au Paraclet? Comment seraient-ils parvenus du Paraclet à Paris? Il est vrai que nous ignorons tout de la vie de T de 1349, date de la mort de Roberto de' Bardi, à 1617 (date du testament de François Pithou) ou 1630 (mention de l'ouvrage dans le catalogue des Oratoriens de Troyes).

104 Il est peu vraisemblable que le recueil ait été réuni par Guillaume d'Auvergne comme un dossier à valeur générale sur la vie religieuse féminine: ne serait-ce qu'en nombre de feuillets (quatre-vingt-dix sur cent deux feuillets écrits), le poids du Paraclet y est écrasant. En outre, le fait est là: le Paraclet conservait un exemplaire de l'ensemble en 1616.

105 Seule la seconde de ces hypothèses paraît plausible: l'évêque de Paris ne pouvait intervenir dans le diocèse de Troyes que par une décision pontificale.

106 Cartulaire (voir n. 24) p. 196–197, n° 216: *Adela, Dei permissione humilis abbatissa, totusque ejusdem monasterii conventus, omnibus priorissis, prioribus ac conventibus suis ad quos littere presentes pervenerint, salutem in Eo qui est omnium vera salus. Accedentes ad monasterium nostrum a remotis partibus, Ermingardis, ecclesie Paracliti abbatissa, et quidam boni viri de societate sua necnon quedam de monialibus suis a nobis postulaverunt humiliter et devote quod ipsos in orationibus et suffragiis ecclesie nostre reciperemus eosdem. Nos vero, non tantum devotionem verum etiam laborem eorum attendentes, eorum devotioni grato concurrentes assensu, jam dictam abbatissam in orationibus et beneficiis nostris accepimus et ejus societatem, videlicet Odonem de Seneschallum, canonicum Altissiodorensem, dominum Simonem de Corpelaio, canonicum Sancti Auriaci, et dominum Theobaldum de Domina Maria presbiterum, insuper Mariam de Villamauri, cantatricem Paracliti, Beatricem, Elisabet, Eloisam, neptes domine abbatisse, moniales Paracliti, predictis omnibus concedentes quod, cum de eorum obitu nobis constiterit, tantum in ecclesia nostra pro singulis faciemus quantum pro una de nostris monialibus faceremus. Inde est quod vos exhortamur in Domino et in*

Rien de plus banal, dira-t-on, qu'une fraternité de prière. C'est pourtant la seule qui figure dans le cartulaire du Paraclet[107]. En 1237, Adèle elle-même relève: *Nos vero, non tantum devotionem, verum etiam laborem eorum attendentes* ... Les quatre femmes et les trois prêtres accompagnant Ermengarde ont en effet parcouru un chemin considérable de la Champagne au Saumurois, alors que les »Institutiones nostrae« limitent les sorties des moniales[108]. Les possessions de Fontevraud et du Paraclet n'ont a priori que peu de contacts: les unes restent principalement à l'ouest de Paris[109], les autres à l'est[110]. Les deux abbayes ne dépendent ni d'une même congrégation, puisqu'elles sont chacune chef d'ordre, ni d'une même province ecclésiastique, et la démarche ne semble nullement concertée: le Paraclet a pris une initiative que Fontevraud découvre. Au fond, l'étrange voyage de 1237 semble procéder de la même intention que la compilation réalisée par Guillaume d'Auvergne: donner au Paraclet des références; en l'occurrence, mettre en évidence des analogies entre le monastère mixte fondé par Robert d'Arbrissel, soumis au pouvoir d'une abbesse, et le monastère fondé par Abélard, confié à son épouse.

Il s'est passé quelque chose en 1237 au Paraclet, quelque chose qui a incité l'abbesse Ermengarde à opérer un retour aux sources de son institution, en une visée qu'il faut imaginer plus interne qu'externe puisque nous n'avons aucune trace, à ce moment, d'une modification des rapports du Paraclet avec le Siège romain, l'ordinaire ou quelque autre congrégation religieuse. Relâchement des liens entre l'abbaye et ses prieurés? Relâchement de la discipline chez les moniales? Les seules informations

virtute obediente vobis percipiendo mandamus quatinus, cum obitus alicujus predictorum vobis fuerit nuntiatus, tantum faciatis quantum pro una monialium nostrarum faceretis. Sciatis enim quod predicta ecclesia Paracleti totusque ejusdem ecclesie conventus ad illud idem pro nobis faciendum se presentialiter adstrixerunt. Actum anno M°CC°XXXVII°, mense maii. L'acte est également livré par B. Pavillon, La vie du bien-heureux Robert d'Arbrissel, patriarche des solitaires de la France et instituteur de l'ordre de Font-Evraud, Saumur 1667, p. 491–492, ce qui est logique puisqu'il émane de Fontevraud.

107 Des accords comme celui conclu avec Vauluisant en 1144 ou avec Notre-Dame du Val en 1243 sont en fait des règlements de litiges antérieurs; Cartulaire (voir n. 24) p. 66–68, n° 49, et p. 214, n° 236. L'obituaire du Paraclet signale néanmoins d'autres fraternités; ainsi les moniales priaient-elles pour la communauté de Cîteaux tous les 14 décembre: Recueil des historiens de la France. Obituaires de la province de Sens, vol. 4, Diocèses de Meaux et de Troyes, éd. Boutillier du Retail et Piétresson de Saint-Aubin, Paris 1923, p. 429; Mews, The Lost Love Letters (voir n. 33) p. 161 et 358, n. 66.

108 Institutiones nostrae, VI et VIII, éd. Waddell, The Paraclet Statutes (voir n. 19) p. 10 et 11: *Statutum tenemus quod nulla velata causa cujuscumque necessitatis egrediatur ad forensia negocia vel ingrediatur domum cujuslibet secularis. Ad familiaria vero negocia et ad custodiam rerum nostrarum mittimus in domos nostras probatas tam etate quam vita et moniales et conversas.*

109 J.-M. Bienvenu, L'étonnant fondateur de Fontevraud, Robert d'Arbrissel, Paris 1981, p. 107–113; Id., L'expansion fontevriste, dans: Fontevraud. Histoire-archéologie 2 (1994) p. 107–112; J. Dalarun, Fortune institutionnelle, littéraire et historiographique de Robert d'Arbrissel, dans: Id. (éd.), Robert d'Arbrissel et la vie religieuse dans l'Ouest de la France. Actes du colloque de Fontevraud, 13–16 décembre 2001, Turnhout 2004 (Disciplina monastica, 1), p. 293–322. Il faudrait examiner de plus près les archives de prieurés fontevristes comme Foicy, Longueau, Notre-Dame-des-Marais ou Fontaines-en-France (au diocèse de Meaux, protégé par la famille des Barres) pour voir s'ils ont eu des liens avec le Paraclet.

110 F. Verdier, Héloïse, femme politique. Les liens d'Héloïse avec le comté de Champagne, dans: Très sage Héloïse (voir n. 4) p. 32–42.

solides sur l'abbatiat d'Ermengarde nous viennent encore du cartulaire; elles sont donc principalement économiques[111]. De ce point de vue, le mandat d'Ermengarde représente à la fois l'apogée du Paraclet et le début de son déclin[112]. Est-ce l'apparition des difficultés économiques qui a incité à un retour vers une observance plus stricte de la forme de vie originelle? De tout le manuscrit de Troyes, seules quatre lignes du f. 93ra restent à ce jour non identifiées. En tête des deux canons de Rouen, sous la rubrique *De monialibus*, elles prescrivent: *Episcopi, ut moniales vivant sine proprio, curam adhibeant diligentem, ne se possint excusare pretextu alicujus paupertatis.* Il serait tentant d'y voir la main de Guillaume d'Auvergne, mais il est plus simple de supposer qu'il s'agit d'un canon égaré du concile de Rouen[113]. Oublions les questions d'exemption: il est toujours du devoir des évêques de ne pas laisser une communauté féminine tomber dans l'indigence[114]. On devine ici les termes d'un débat particulière-

111 Sur l'histoire du Paraclet et en plus des titres cités dans les notes précédentes, voir A. Willock, Abélard, Héloïse et le Paraclet, Troyes 1996 (avec prudence); M. M. McLaughlin, Heloise the Abbess: the Expansion of the Paraclete, dans: Wheeler (éd.), Listening to Heloise (voir n. 30) p. 1–17; J. M. B. Porter, The Convent of the Paraclete: Heloise, Abelard, and the Benedictine Tradition, dans: Studia monastica 41 (1999) p. 151–169; D. Riche, Héloïse et le Paraclet, dans: Héloïse et Abélard. Entre passion, raison et religion. Le point sur la question, Cluny 2001, p. 25–30; G. Lobrichon, Héloïse. L'amour et le savoir, Paris 2005.

112 Voir Lalore, Cartulaire (voir n. 24) p. XIX–XX. D. Nicolas, L'abbaye du Paraclet aux XII^{e} et XIII^{e} siècles. Extension et organisation des biens temporels, dans: Très sage Héloïse (voir n. 4) p. 43–51, en particulier p. 45: »Abbatiat d'Ermengarde (1209–1248): cette période est sans conteste la plus riche en actes répertoriés avec une moyenne de 3 actes par an. Le nombre de donations reste important jusque dans les années 1225, après quoi il chute brutalement. Par contre, le nombre de litiges, stable jusque-là, augmente à partir de 1230. Cela montre les difficultés que commence à connaître le Paraclet dans le second quart du XIII^{e} siècle: d'une part il n'attire plus la générosité populaire et d'autre part, il doit se défendre, avec plus ou moins de succès, contre les attaques dirigées contre son patrimoine. Le nombre d'achats, de locations et d'échanges augmente également, témoignant des efforts effectués pour maintenir ›le train de vie‹ de l'abbaye«. Hors du champ économique, il faudrait s'interroger sur la production liturgique du Paraclet en ancien français à même époque; C. Waddell (éd.), The Old French Paraclete Ordinary (Paris, Bibliothèque Nationale, Ms français 14410) and the Paraclete Breviary (Chaumont, Bibliothèque municipale, Ms 31), vol. 1, Introduction and Commentary, Gethsemani Abbey 1985; vol. 2, The Old French Paraclete Ordinary (Paris, Bibliothèque Nationale, Ms français 14410). Edition, Gethsemani Abbey 1983; vol. 3A, The Paraclete Breviary (Chaumont, Bibliothèque municipale, Ms 31). Kalendar and Temporal Cycle, Gethsemani Abbey 1983; vol. 3B, The Paraclete Breviary (Chaumont, Bibliothèque municipale, Ms 31). The Sanctoral Cycle, Gethsemani Abbey 1983; vol. 3C, The Paraclete Breviary (Chaumont, Bibliothèque municipale, Ms 31). Edition. Common of Saints, Varia, Indices, Gethsemani Abbey 1983. Ce choix du vernaculaire pose une autre question, sur laquelle Constant Mews attire justement mon attention: la capacité des moniales du Paraclet à comprendre le latin vers le milieu du XIII^{e} siècle.

113 Il aurait alors été omis par le manuscrit d'Avranches. L'association des termes *episcopus*, *cura*, *diligentia*, *adhibere* se retrouve, appliquée à la stricte fermeture des portes des maisons féminines, dans le canon IV du concile de Rouen et dans le canon VI du concile de Sens. Comme me l'indique Dominique Poirel, l'association *diligentia*, *cura*, *adhibere* n'a que deux autres occurrences dans toute la »Patrologia latina Database«, dont le canon VIII du concile de Sens où elle peut surgir sous l'influence du canon VI.

114 G. Barone, Come studiare il monachesimo femminile, dans: G. Zarri (éd.), Il monachesimo femminile in Italia dall'alto Medioevo al secolo XVII a confronto con l'oggi, Negarine di San Pietro in Cariano 1997, p. 1–15; J. Dalarun, Claire d'Assise et le mouvement féminin contemporain, dans: Convivium Assisiense n. s. 6 (2004) p. 381–401.

ment vif à ce moment du XIII[e] siècle. C'est bien au contraire parce qu'elles ont choisi l'*altissima paupertas* que François d'Assise promet à Claire et à ses sœurs *curam diligentem et sollicitudinem specialem*[115]. Face à une position évangélique radicale (seule l'absolue pauvreté est conforme à la *sequela Christi*), le manuscrit de Troyes propose la voie de la *discretio* (la pauvreté excessive, qu'elle soit volontaire ou involontaire, est en fait un obstacle à ce qui doit rester au cœur du *propositum* monastique: la vie commune *sine proprio*). Un débat où nul ne s'est trouvé plus engagé que Grégoire IX[116].

*

Même si l'on veut bien admettre que le manuscrit de Troyes s'organise autour des »Institutiones nostrae«, la »Correspondance« mérite toujours intérêt. Nous avons évoqué les témoins manuscrits et l'*editio princeps*. Peut-on progresser de la tradition manuscrite vers la rédaction, dans la généalogie ascendante de la méthode stemmatique? Tous les éditeurs de la »Correspondance« ont insisté sur la très grande homogénéité de la transmission textuelle, car les variantes sont rares et ponctuelles[117]. L'idée d'un unique archétype est généralement acceptée. Faute de l'avoir retrouvé à ce jour[118] (car le seul manuscrit qui offre les huit lettres dans leur intégralité, celui de Troyes, comporte des fautes spécifiques qui ne lui permettent pas de prétendre jouer ce rôle[119]), peut-on espérer le »piéger«, c'est-à-dire en flairer la trace au gré de la production des témoins qui en découlent? Cela exigerait de conduire sur chaque codex une enquête comparable à celle que nous avons menée sur le manuscrit de Troyes. Or elle risquerait d'être fort complexe, si l'on en croit le *stemma codicum* le plus récemment proposé par Giovanni Orlandi[120]: aucun des témoins en effet – le manus-

115 Claire d'Assise, Regula, 5, dans: Fontes franciscani, éd. E. Menestò, S. Brufani, Assise 1995 (Testi, 2), p. 2298–2300.

116 Voir par exemple Legenda sancte Clarae Assisiensis, 14, dans: Fontes franciscani (voir n. 115) p. 2424. Plus largement, M. P. Alberzoni, Chiara e il papato, Milan 1995 (Aleph, 3).

117 Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 53: »la tradition manuscrite est pauvre, et [...] elle est remarquablement homogène: tous les manuscrits présentent en effet un plus ou moins grand nombre de fautes mineures, distractions ou initiatives de copistes, mais pas de discordances véritables. Aucune trace de remaniement n'apparaît«. Ibid. p. 58–59: »Cet ensemble de faits suppose que le texte n'a pas été très altéré par de multiples copies ni, par conséquent, très répandu avant le moment où nous pouvons le saisir, cent cinquante ans après qu'il ait été écrit«.

118 Je ne résiste pas au plaisir de citer la réponse de Dominique Poirel à la question: – En dehors du système de la *pecia*, qu'est-ce qui caractérise matériellement un archétype? – Le fait qu'il ait disparu! Dominique Poirel explicite ainsi sa boutade: aux raisons objectives de la fréquente disparition de l'archétype (il est par définition le manuscrit le plus ancien, donc le plus exposé à disparaître; il est surclassé par ses copies et donc volontiers éliminé s'il se confond avec un original de médiocre présentation) s'ajoutent les raisons subjectives qui peuvent inciter les philologues à le croire disparu: la recherche du manuscrit idéal portant le texte originel, chimiquement pur, peut entraîner à ne pas reconnaître l'archétype dans un manuscrit pourtant subsistant; le copiste n'est pas un automate qui, au mieux, copie servilement et, le plus souvent, corrompt; il peut donner une leçon correcte à partir d'un modèle fautif. Si l'on fait donc de l'archétype la résolution d'une pure équation mathématique, on peut le croire disparu plus souvent qu'il ne l'est.

119 Voir Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 59.

120 Orlandi, Considerazioni (voir n. 4). Je me suis permis de suggérer à l'auteur que l'absence non accidentelle (J), la coupe (ABRH) ou l'abrégement (CE) de l'*Ep*. VIII pouvaient être pris en compte comme lacunes discriminantes.

crit de Troyes excepté – ne découlerait directement de l'archétype; l'enquête devrait donc porter, en fait, sur des manuscrits fantômes[121].

Ainsi sommes-nous ramené à la Bibliothèque municipale de Troyes. La première partie du manuscrit 802 présente-t-elle, dans sa matérialité, des indices qui permettent de remonter dans son processus d'élaboration? Fabio Troncarelli en a justement repérés. Il signale quatre passages grattés avant d'être réécrits d'une autre main, celle d'un troisième scribe par conséquent[122]. Il subodore que, sous ces assez longs passages réécrits, il pourrait y avoir le vestige de la première *recensio* de la »Correspondance«, avant qu'une seconde ne la recouvre pour rejoindre la leçon de tous les autres manuscrits conservés[123]. Voilà le témoin promu palimpseste. Dans l'unité codicologique, on trouve en réalité trace, au bas mot, de plus d'une quarantaine de passages grattés et réécrits[124], curieusement massés dans la moitié du texte due à la main du premier copiste[125]. À la hauteur de chacun d'entre eux, en marge, on voit également la trace d'un grattage: la correction à effectuer avait d'abord dû être notée là à l'encre, en cursive, avant d'être reportée dans le corps même du texte. Notons tout d'abord que ces passages ne sont pas des lieux particulièrement variants dans le reste de la tradition, *editio princeps* comprise[126]. On constate en fait que, par le jeu des abréviations, le resserrement des caractères, voire le débordement du texte hors de la réglure, ces passages comportent un nombre de signes (surtout après développement des abréviations) très supérieur au reste de la copie. Dans les huit passages les plus longs[127], on peut toujours trouver un saut du même au même dont la lon-

121 Ainsi, dans le stemma de Giovanni Orlandi, en sus de T > w, trouve-t-on les généalogies suivantes: A > a > w; CE > z > g > a > w; F > g > a > w; B > d > b > w; DR > e > d > b > w; Y > R > e > d > b > w. J, pour sa part, connaît le filtre de la traduction. L'édition de 1616, quant à elle, dépend principalement du *Paracletense* pour les pièces qui nous intéressent le plus directement. Pour savoir si ce codex peut être confondu avec l'archétype, l'examen des variantes de l'imprimé de 1616 ne suffit pas puisque, en plus d'éventuelles erreurs ou corrections conjecturales introduites par les éditeurs, le texte du *Paracletense* a pu être contaminé par les leçons des autres témoins utilisés par d'Amboise et Duchesne. Voir Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 17, n. 28.

122 Troncarelli, Immoderatus amor (voir n. 26) p. 10 et 18, n. 27. On en trouve davantage signalés dans l'apparat critique des éditions de la »Correspondance«.

123 Ibid. p. 18–20.

124 Voir ci-dessous, sur la reproduction du f. 46r (Planche 3), les cinq dernières lignes de la colonne de gauche.

125 T, f. 1rb, 1va, 4rb, 4va, 5rb, 5vb, 6vb, 7va, 9va, 11va, 11vb, 13ra, 13va, 14ra, 15rb, 15vb, 16ra, 16va (= *Ep.* I); 19va, 19vb, 20ra, 20rb (= *Ep.* II); 24ra, 24va, 26ra, 26rb (= *Ep.* IV); 27va, 28vb, 30ra, 31va, 34ra, 34rb (= *Ep.* V); 35va, 39va (= *Ep.* VI); 42rb, 42rb, 42va, 43ra, 46ra, 56va (= *Ep.* VII); 61vb, 77vb (= *Ep.* VIII); 102va (= constitutions de la diète d'Aix-la-Chapelle), soit trente-neuf aux f. 1rb–46ra contre quatre aux f. 56va–102va. Pourquoi cette curieuse distribution? Problème de scribe? Le premier, plus âgé, aurait-il été beaucoup plus distrait que le second (dont la main ne peut être confondue avec celle du réviseur)? Problème de textes? On note en effet que l'*Ep.* VIII n'est l'objet que de deux retouches, les constitutions de la diète d'Aix-la-Chapelle d'une seule; les »Institutiones nostrae«, l'extrait de la »Panormia«, les canons du concile de Rouen, les statuts de Prémontré d'aucune. Ces textes brefs laissaient-ils moins place à la distraction? Ou plutôt l'archétype n'était-il pas d'une lisibilité variable en fonction des différentes parties du recueil?

126 Sur les quarante-trois passages, moins de la moitié (vingt) comporte des variantes dans les autres témoins.

127 T, f. 5rb, l. 24–26 (*Ep.* I, 387–390) et **verecundie** »transacta jam passio inverecundio|res reddebat; tantoque **verecundie** minor extiterat passio | quanto convenientior videbatur actu. Actum itaque in nobis est |« (verecundie] verecundia *BR* – jam passio inverecundiores reddebat; tantoque verecun-

gueur correspond à la valeur de texte ajouté par tassement des caractères, abrègement des mots ou débordement hors cadre[128]. Contrairement à l'ingénieuse hypothèse de Fabio Troncarelli, il ne s'agit donc pas d'une *recensio* primitive occultée, mais de la volonté de conformer la copie à son modèle, qui est certainement l'archétype de la tradition.

La copie de l'unitè codicologique a été exécutée sous étroite surveillance. Les deux copistes d'origine sont fréquemment intervenus au fil même de leur labeur pour exponctuer un terme fautif et y substituer à la suite le terme juste; des lettres ou mots redoublés par erreur ont été retranchés de même manière. Après une révision d'ensemble qui a donné lieu à des corrections marginales, une troisième main est donc venue gratter des passages probablement plus longs que les lieux réellement erronnés et réintroduire des membres de phrase précédemment omis en évitant le plus possible l'impression de surcharge, avant de supprimer les mentions marginales devenues inutiles. En outre, en une trentaine d'autres endroits pour la seule »Historia calamitatum«, Jacques Monfrin a noté l'intervention d'un relecteur qui, à la mine de plomb, a porté des corrections n'excédant jamais un très petit nombre de caractères et ramenant systématiquement le témoin de Troyes vers le texte attesté par

die] *om. E* – inverecundiores] inverecundiores nos *DY* – tantoque] tantaque *DY* – actu] actio *ACEFBRDYJ*); f. 7va, l. 11–17 (*Ep.* I, 579–584) »seu affines | ejus opiniati sunt **me** nunc sibi plurimum illuxisse | et ab ea moniali facta **me** sic facile velle | expedire. Unde vehementer indignati et adver|sum **me** conjurati, nocte quadam quiescentem **me** atque | dormientem in secreta hospicii mei camera, quodam mihi | serviente per pecuniam corrupto« (sibi] *om. F* – illuxisse *TAmb*] illusisse *al. mss* – velle] *om. Amb* – me] *om. B*); f. 13ra, l. 23–29 (*Ep.* I, 1113–1119) »**necessaria** preparabant, tam | in victu scilicet quam in vestitu vel cultura agrorum seu in | expensis edificiorum, ut nulla me scilicet a studio cura | domestica retardaret. Cum autem oratorium nostrum | modicam eorum portionem capere non posset, **necessario** | ipsum dilataverunt, et de lapidibus et lig|nis construentes melioraverunt |« (scilicet] *om. BRDY* – lignis] linguis *DY*); f. 13va, l. 4–5 (*Ep.* I, 1149–1151) »Numquid rectius ejus qui **immol|latur** quam illius qui **immolatur** altare dicendum est?« (qui immolatur quam illius] *om. CEF* – quam illius cui immolatur] *om. B* – illius qui] illius cui *ACEFBRDYJ*); f. 16ra, l. 27–31bis (*Ep.* I, 1408–1413) »Ad hoc enim, | inquit, et fideles mulieres habentes terrenam **substantiam** | ibant cum eis et ministrabant eis de sua **substantia**, ut | nullius indigerent horum que ad **substantiam** vite hujus pertilnent. Quod quisquis non putat ab apostolis fieri ut cum eis sancte | conversationis« (Ad hoc enim] ad heremum *BR* – pertinent] pertinerent *Y* – quod quisquis] quid quisquis *BCRDY* – putat] putat non potuisse *F*); f. 19vb, l. 16–17 (*Ep.* II, 145–146) »| non denique meas **voluptates** aut **voluntates**, sed | tuas, sicut« (aut voluntates] *om. CEF*); f. 43ra, l. 3–6 (*Ep.* VII, 254) »unguentum non de **alabastro** extrac|tum, sed fracto **alabastro** memoratur effusum | ut nimie devotionis vehemens exprimeretur del|siderium, que« (que] quod *CEF*); f. 46ra, l. 27–31 (*Ep.* VII, 259) »ducere permissum | est, sicut ceteris apostolis, ut ipse videlicet eis in predicatione | de sua **substantia** necessaria ministrerent? Unde Augus|tinus in libro De opere monachorum: ›Ad hoc, inquit, et fildeles mulieres habentes terrenam **substantiam** ibant cum eis‹ |«.

128 Il suffit de mesurer combien le passage réécrit, cité entre guillemets dans la note précédente, représente en longueur dans l'édition imprimée (a); puis de prendre le même nombre de lignes manuscrites au-dessus (b) comme en dessous du passage (c) et de faire la même mesure. En soustrayant à la première mesure la moyenne des deux suivantes, on obtient la valeur ajoutée de texte. Il ne reste plus qu'à trouver, dans le passage réécrit, deux occurrences d'une même forme ou d'une forme très proche et de vérifier si la distance (d) entre les deux occurrences correspond au résultat de la soustraction. Si a – (b + c): 2 = d, le saut du même au même peut être considéré comme certain. Dans la note précédente, les mots susceptibles d'avoir provoqué le saut du même au même sont indiqués en gras; les variantes sont données entre parenthèses à partir de l'apparat des éditions.

ailleurs[129]. L'écriture du réviseur à l'encre et celle du réviseur à la mine de plomb sont sensiblement de même époque que les mains des deux copistes[130]. Cette série d'interventions ultérieures ne s'est cependant pas faite d'un coup, sinon les corrections à la mine de plomb, forcément postérieures à celles insérées à l'encre puisqu'elles ont survécu, auraient elles aussi disparu, intégrées à leur tour au corps du texte. Pour un laps de temps que nous ne saurions préciser, l'archétype est donc resté disponible au même endroit où était conservé le codex parisien. Il n'est pas impossible que l'archétype ait ensuite voyagé, mais c'est néanmoins dans l'orbite du chapitre Notre-Dame que nous suggérons de rechercher les premiers bourgeons de la tradition ultérieure[131].

L'archétype. Pour la »Correspondance«, est-ce lui qu'Ermengarde a adressé à Guillaume d'Auvergne, ou est-ce l'évêque qui a dû le produire à partir de l'original envoyé par l'abbesse? Parmi les arguments que John Benton a fourni en faveur de l'inauthenticité de la »Correspondance«, il en est un fameux[132]: dans l'»Historia calamitatum«, on trouve à la suite une citation biblique conforme à la capitulation du XII^{e} siècle[133] et une autre qui se réfère à la nouvelle capitulation introduite par Étienne Langton, communément adoptée vers 1225[134]. La référence au système le plus récent

129 Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 14 et 57 (désigné dans l'apparat par T1); *Ep.* I, 138, 235, 240, 295, 313, 330, 406, 425, 473, 488, 505, 528, 528, 576, 718 (ajoutons 722), 776, 839, 975, 1032, 1050, 1067, 1166, 1182, 1208, 1228, 1274, 1388, *Ep.* II, 155, *Ep.* IV, 7, 68, soit T, f. 2va, 3va, 3vb, 4rb, 4va, 4vb, 5va, 5vb, 6rb, 6va, 6vb, 7ra, 7va, 9ra, 9ra, 9va, 10rb, 11va, 12rb, 12rb, 12va, 13va, 13vb, 14ra, 14rb, 14vb, 16ra, 19vb, 23vb, 24va. À la différence du premier réviseur, qui n'intervient massivement que dans la partie de l'unitè codicologique: due au premier copiste, ce deuxième réviseur intervient tout au long: sans volonté d'exhaustivité, signalons ainsi T, f. 18vb, 23ra, 23rb, 29ra, 35ra, 36ra, 37ra, 37vb, 38va, 42rb, 60rb, 60vb, 62vb, 64rb, 65rb, 68va, 73rb, 86ra, 87ra … Nous n'appellerons pas à proprement parler réviseur la fine main plus tardive qui intervient à l'encre brune, par exemple en T, f. 10va (Terricus *in marg.*), 11ra (*add.* ta *suscrit à* exultione), 12va (arx *in marg.*) ou 41ra, car ses interventions peuvent s'expliquer par une simple lecture sans collation avec un autre état du texte. En T, f. 17v, une main encore plus récente (XVI^{e} siècle) a recopié dans la marge inférieure un membre de phrase présent dans la colonne de droite (*Ep.* I, 1575): *hominibus placerem Christi servus non essem.*

130 Troncarelli, Immoderatus amor (voir n. 26) p. 16, date les additions à l'encre du dernier quart du XIII^{e} siècle; mais Patricia Stirnemann estime les deux réviseurs très proches de la période de production de la copie.

131 Nous rejoignons ainsi l'avis de Mews, La bibliothèque du Paraclet (voir n. 31) p. 45. Même si elle n'est pas pléthorique, il est fort peu probable que la tradition manuscrite postérieure, pourvue dès l'origine de plusieurs rameaux selon Jacques Monfrin comme selon Giovanni Orlandi, soit allée s'alimenter au Paraclet. Or, nous l'avons vu, T ne peut être le modèle d'aucun des manuscrits connus.

132 Benton, Fraud (voir n. 29) p. 495–496.

133 T, f. 8ra (*Ep.* I, 618–622): *Liber Numeri, capitulum LXXIIII: »Omne animal, quod est contritis vel tonsis vel sectis ablatisque testiculis, non offeretis Domino«; Deuteronomii, capitulum XXI: »Non intrabit eunuchus, atritis vel amputatis testiculis et absciso veretro, ecclesiam Dei«.* Pour la première citation, il faut redresser l'erreur plausible des Nombres pour le Lévitique, et la citation correspond alors, dans notre système actuel, à Lev. 22, 24. Pour la seconde, il faut redresser XXI en XXIII pour retrouver Deut. 23, 1 dans notre système actuel, qui découle de celui du XIII^{e} siècle.

134 J. Verger, L'exégèse de l'Université, dans: P. Riché, G. Lobrichon (dir.), Le Moyen Âge et la Bible, Paris 1984 (Bible de tous les temps, 4), p. 199–232, en particulier p. 202. Voir cependant D. Luscombe, From Paris to the Paraclete: the Correspondence of Abelard and Heloise, dans: Proceedings of the British Academy 74 (1988) p. 247–283, en particulier p. 253–254: »In some twelfth-century Bibles, this particular passage in Deuteronomy is quite clearly in a chapter numbered 23«.

n'est pas le fait d'un copiste isolé, puisqu'elle est présente dans toute la tradition, sur l'ensemble des témoins concernés. Donc, elle remonte à l'archétype[135]. Donc l'archétype a bien été établi sur un matériau du XII^e siècle, mais au XIII^e siècle, ce qui explique cet anachronisme par distraction[136]. Étant donné qu'il ne subsiste aucune trace de diffusion de la »Correspondance« avant le manuscrit de Troyes[137], sur le sillage de l'hypothèse formulée plus haut pour la compilation du corpus textuel assemblé dans une même unité codicologique, il est tentant de mettre aussi au crédit de l'évêque de Paris l'édition de l'archétype de la »Correspondance«[138]. Mais qu'est-ce qu'Ermengarde avait bien pu transmettre à Guillaume d'Auvergne? Huit lettres distinctes qu'il suffisait de classer dans l'ordre de leur expédition? De la matière du XII^e siècle que l'évêque s'est permis de restructurer, voire de réécrire en profondeur? Ce fameux dossier déjà organisé que nous appelons »Correspondance«? Peut-on remonter encore de l'archétype vers l'original, basculer de la généalogie à la génétique[139]? Repartons d'en haut, c'est-à-dire des échanges de lettres entre les deux époux.

135 Qu'il y ait un archétype commun à toute la tradition, nous en avons entre autres la preuve dans l'*Ep.* VI, 242, où le vers *Permanet et capto stat gravis ille loco* (Ovide, Ars amatoria, lib. 1, v. 234) porte toujours la corruption de *capto* en *cepto* ou *coepto*. Voir également les observations de G. Orlandi, *Minima Abaelardiana*. Note sul testo dell'*Historia calamitatum*, dans: Res publica litterarum 3 (1980) p. 131–138.

136 Orlandi, Minima Abaelardiana (voir n. 135) p. 132–133: »Se dunque ambo le citazioni fossero autentiche, si dovrebbe supporre che un anonimo erudito del XIII sec. abbia aggiornato il numero del capitolo nella seconda, ma non nella prima (e già questo implica una corruttela dell'archetipo); ma sarà più probabile che la seconda sia un'aggiunta posteriore ad Abelardo, collocata da un biblista del secolo successivo a rinforzo della prima«. Notre résolution de l'alternative est donc: l'archétype est du XIII^e siècle et il est dû à un bibliste confirmé, une qualité qu'on ne saurait dénier à Guillaume d'Auvergne. Il faudrait voir si celui-ci fait usage du verset Deut. 23, 1 dans son œuvre exégétique.

137 Monfrin, Le problème de l'authenticité (voir n. 30) p. 417: »La question proprement dite de la diffusion me paraît secondaire. La plus ancienne attestation est en gros de cent cinquante ans postérieure à la date des faits. Je ne crois pas qu'entre temps il ait beaucoup circulé. L'hypothèse de M. von den Steinen, suivant laquelle le corpus est resté au Paraclet un siècle ou plus sans en sortir n'est pas du tout à rejeter«. Ma position rejoint pour l'essentiel l'avis de Jacques Monfrin, avec quelques variantes: secondaire] seconde – attestation] édition – cinquante] *om.* – beaucoup] *om.* – le corpus] l'original – ou plus] *om.*

138 Guillaume d'Auvergne a certainement dû produire l'archétype de la partie où »Institutiones nostrae«, extrait de la »Panormia«, canons du concile de Rouen et statuts de Prémontré s'enchaînent sans la moindre indication de changement de texte. Puisque les divergences de capitulation biblique incitent à situer l'édition de l'archétype de la »Correspondance« dans les années postérieures à 1225 et que nous ne connaissons aucun témoin du recueil épistolaire antérieur à T, il est plus économique d'attribuer l'ensemble de l'opération au même homme. Notons cependant, que sur les six textes présents dans la première unité codicologique de T, seuls trois débutent en haut d'une page: la »Correspondance«, les »Institutiones nostrae« et les constitutions de la diète d'Aix-la-Chapelle (dont la présence dans le *Paracletense* n'est pas attestée). Il n'est donc pas impossible qu'il y ait eu non pas un archétype continu, mais trois *libelli* ou dossiers correspondant à ce découpage. Guillaume d'Auvergne aurait alors pu s'appuyer sur des états antérieurs lisibles de la »Correspondance« et des constitutions de la diète d'Aix-la-Chapelle, qu'il aurait donnés à copier avec des rares additions ou corrections et de simples indications de sélection ou de mise en page.

139 Voir von Moos, Le silence (voir n. 88) p. 433, qui détaille bien les étapes de la question en écrivant: »… qui a écrit, retravaillé, composé et publié cette collection de lettres …«.

Ce que nous appelons la »Correspondance« d'Abélard et d'Héloïse n'est qu'une partie, sélectionnée, classée, d'une plus vaste correspondance qu'ils se sont échangée durant leurs périodes de séparation[140].

Sélection[141]. Si on laisse de côté les superbes »Epistolae duorum amantium«, sur lesquelles Constant Mews vient d'attirer à nouveau l'attention[142], la majeure partie des échanges épistolaires entre les époux est liée à la vie au Paraclet[143]. Ainsi pour les »Problemata«[144], où Abélard cherche à résoudre point par point les quarante-deux questions qu'Héloïse lui a adressées avec une lettre d'envoi[145], l'une des deux seules épîtres que nous ayons conservées d'elle en dehors de la »Correspondance«[146]. Chacun des trois *libelli* de l'»Hymnarius« composé par Abélard pour le Paraclet est précédé d'une lettre d'envoi où il dit répondre à une sollicitation d'Héloïse, puis des moniales[147].

140 Notons avec E. R. Smits (éd.), Peter Abelard, Letters IX–XIV. An Edition with an Introduction, Groningue 1983, p. 13, que la correspondance globale d'Abélard ne nous est pas transmise par un recueil unique organisé comme tel; on méditera en particulier la liste hétéroclite des témoins transmettant une ou plusieurs missives; ibid. p. 24–27. Des lettres qui suivent la »Correspondance« dans l'édition de 1616, A. Duchesne, Praefatio, dans: Petri Abaelardi … Opera (voir n. 37) déclare d'ailleurs: *Alias quae sequuntur epistolas undecumque collegimus*; et ibid. p. 215: *Aliae mag. Petri Abaelardi Nannetensis epistolae […] nunc primum ex variis codd. in unum collectae & evulgatae.* Sur la diffusion de l'ensemble des œuvres abélardiennes, voir Häring, Abelard Yesterday (voir n. 78) p. 341–403; A. Vernet, La tradition manuscrite et la diffusion des ouvrages d'Abélard, dans: Pierre Abélard, Pierre le Vénérable (voir n. 29) p. 405–407, en particulier p. 405: »On constate un émiettement de l'œuvre d'Abélard«. Pour comprendre la fortune de la »Correspondance«, il est évidemment essentiel de prendre en compte, témoin par témoin, les pièces qui lui sont liées dans une même unité codicologique, comme l'esquisse Monfrin, Le problème de l'authenticité (voir n. 30) p. 418.

141 Voir von Moos, Le silence (voir n. 88) p. 437, qui désigne la »Correspondance« comme »une anthologie […] arrangée«; également Luscombe, From Paris to the Paraclete (voir n. 134) p. 265–280.

142 Conservées dans le manuscrit Troyes, BM, 1452. Mews, The Lost Love Letters (voir n. 33). Voir G. Constable, Sur l'attribution des *Epistolae duorum amantium*, dans: Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 2001, p. 1679–1693; P. von Moos, Die *Epistolae duorum amantium* und die säkulare Religion der Liebe. Methodenkritische Vorüberlegungen zu einem einmaligen Werk mittellateinischer Briefliteratur, dans: Studi medievali 44 (2003) p. 1–115.

143 Voir Luscombe, From Paris to the Paraclete (voir n. 134) en particulier p. 270.

144 BnF, lat. 14511 (anc. Saint-Victor), f. 18r–44v (XIV^{e}/XV^{e}siècle): *Problemata Heloise Paraclitensis dyaconisse*. Sur ce codex, voir Smits (éd.), Peter Abelard, Letters IX–XIV (voir n. 140) p. 49–59. Édition dans: PL, vol. 178 col. 677–730; ou dans: Petri Abaelardi Opera, éd. Cousin (voir n. 25) vol. 1, p. 237–294. Seuls les *Problemata* XIII et XLII ne portent pas sur des élucidations de l'Écriture.

145 Epistola Heloissae ad Petrum Abaelardum, dans: PL, vol. 178, col. 677–678.

146 L'autre est adressée à Pierre le Vénérable en 1144 pour le remercier d'avoir porté le corps d'Abélard au Paraclet; Ep. XXI, lib. VI, dans: PL, vol. 189, col. 427–428.

147 Hymn Collections from the Paraclete, vol. 2, Edition of Texts, éd. C. Waddell, Gethsemani Abbey 1987, p. 5: *Ad tuarum precum instantiam, soror michi Heloysa, in seculo quondam cara, nunc in Christo karissima,* ymnos *grece dictos, hebraice* tillim *nominatos, composui*; ibid. p. 48: *De his itaque, quoniam nostrum sepe ingeniolum, dilectissime Christi filie, multis precibus pulsavistis …*; ibid. p. 89: *Vos quoque obsecro, sorores karissime Christoque dicate, quarum maxime precibus hoc opus agressus sum …* Voir également Peter Abelard's Hymnarius Paraclitensis. An Annotated Edition with Introduction, éd. J. Szövérffy, vol. 2, The Hymnarius Paraclitensis. Text and Notes, Albany, Brookline 1975 (Medieval Classics: Texts and Studies, 3). Les lettres préfaces ne sont pré-

Même ouverture pour les sermons[148]; la même encore pour l'»Expositio in Hexaemeron«[149]. Une sélection qui a parfois tranché dans le vif: ainsi, dans la »Correspondance«, la première missive d'Abélard à son épouse fait-elle allusion à une demande de psautier dont on ne trouve pourtant pas trace dans le précédent message d'Héloïse[150]; ainsi Chysogonus Waddell a-t-il indiqué que la lettre IX »De studio litterarum«[151], qui nous est conservée par un seul manuscrit[152], est la suite logique de la lettre VIII[153].

sentes que dans un des témoins manuscrits; J. Szövérffy, Peter Abelard's Hymnarius Paraclitensis. An Annotated Edition with Introduction, vol. 1, Introduction to Peter Abelard's Hymns, Albany, Brookline 1975 (Medieval Classics: Texts and Studies, 2), p. 20–35. Voir également C. Waddell, Hymn Collections from the Paraclete, vol. 1, Introduction and Commentary, Gethsemani Abbey 1989; C. Mews, Liturgy and Identity at the Paraclete: Heloise, Abelard and the Evolution of Cistercian Reform, dans: M. Stewart, D. Wulstan (éd.), The Poetic and Musical Legacy of Heloise and Abelard: an Anthology of Essays by Various Authors (= Wissenschaftliche Abhandlungen, 78, et Musicological Studies, 78 2003), p. 19–33, en particulier p. 28–30. La »Correspondance« n'est somme toute pas si éloignée de l'»Hymnarius«, puisqu'elle fournit aux moniales le texte de deux prières: *Ep.* III, 76, et *Ep.* V, 93–94.

148 Pierre Abélard, Sermones ad virgines Paraclitenses in oratorio ejus constitutas, dans: PL, vol. 178, col. 379: *Libello quodam hymnorum vel sequentiarum a me nuper precibus tuis consummato, veneranda in Christo et amanda soror Heloisa, nonnulla insuper opuscula sermonum, juxta petitionem tuam, tam tibi quam spiritualibus filiabus tuis in oratorio nostro congregatis, scribere praeter consuetudinem nostram utcunque maturavi.* Pour l'édition des sermons, en plus de l'*editio princeps* de 1616, voir Petri Abaelardi Opera, éd. Cousin (voir n. 25) vol. 1, p. 349–595, et PL, vol. 178, col. 379–610. Sur la constitution de la collection, voir D. Van den Eynde, Le recueil des sermons de Pierre Abélard, dans: Antonianum 37 (1962) p. 17–54, et P. De Santis, I sermoni di Abelardo per le monache del Paracleto, Leuven 2002 (Mediaevalia Lovaniensia. Series I. Studia, 31). Ce recueil de trente-six sermons a certainement été formé à l'usage des moniales du Paraclet, même si tous les sermons ne leur étaient pas originellement destinés.

149 Pierre Abélard, Expositio in Hexaemeron, dans: PL, vol. 178, col. 729–784, ou dans: Petri Abaelardi Opera, éd. Cousin (voir n. 25) vol. 1, p. 625–679; Abaelardi Praefatio, dans: PL, vol. 178, col. 731–732: *Supplicando itaque postulas et postulando supplicas, soror Heloissa, in saeculo quondam chara, nunc in Christo charissima, quatenus expositionem horum tanto studiosius intendam quanto difficiliorem esse constat intelligentiam, et spiritualiter hoc tibi et filiabus tuis spiritualibus persolvam. Unde et rogantes vos rogo ut, quia me rogando ad hoc compellitis* … Voir E. M. Buytaert, Abelard's *Expositio in Hexaemeron*, dans: Antonianum 43 (1968) p. 163–194. L'Expositio orationis dominicae, dans: PL, vol. 178, col. 611–618, ou dans: Petri Abaelardi Opera, éd. Cousin (voir n. 25) vol. 1, p. 596–603, était sans doute destinée, elle aussi, au Paraclet puisque c'est là qu'était récitée cette version du *Pater noster*, comme le prouve la lettre d'Abélard à Bernard de Clairvaux; Pierre Abélard, Letter X, dans: Peter Abelard, Letters IX–XIV (voir n. 140) p. 239–247. Voir Mews, Liturgy and Identity (voir n. 147) p. 26–27.

150 *Ep.* III, 73: *Ad hoc autem praecipue psalterium quod a me sollicite requisisti, soror in saeculo quondam cara, nunc in Christo carissima, mittere maturavi.* Sur ce »Psalterium«, voir D. Van den Eynde, Les écrits perdus d'Abélard, dans: Antonianum 27 (1962) p. 467–480, en particulier p. 476–480; Mews, Liturgy and Identity (voir n. 147) p. 27.

151 Pierre Abélard, Letter IX, dans: Peter Abelard, Letters IX–XIV (voir n. 140) p. 219–237.

152 BnF, lat. 14511, f. 44v–50v: *Sermo magistri Petri Abaelardi ad virgines Paraclitenses de studio litterarum.* La lettre, qui suit immédiatement les *Problemata* dans une même unité codicologique, ne comporte aucune adresse au f. 44v, ce qui renforce l'hypothèse de Chrysogonus Waddell.

153 Waddell, The Paraclete Statutes (voir n. 19) p. 56–57. Voir déjà Cousin (éd.), Petri Abaelardi Opera (voir n. 25) vol. 1, p. IV: … *secundo* Epistola ad Virgines Paraclitenses de studio litterarum, *quae simul attinet tum ad ultimam Epistolarum ad Heloissam, tum ad ea quae sequuntur problemata.* Voir aussi Smits (éd.), Peter Abelard, Letters IX–XIV (voir n. 140) p. 21–24. Réserves de Luscombe, From Paris to the Paraclete (voir n. 134) p. 265–266.

Ici, il y a probablement eu plus qu'une sélection: une coupe. La »Correspondance« d'Abélard et d'Héloïse est à la correspondance d'Abélard et d'Héloïse ce qu'est l'»Iliade« à la guerre de Troie: une segmentation venant sertir une crise[154].

Classement. On sait que les recueils épistolaires médiévaux se présentent très rarement en reproduisant l'alternance entre les correspondants[155]. Mais au fait, les huit lettres forment-elles bien une correspondance alternée[156]? Pas vraiment, puisqu'on compte cinq lettres d'Abélard pour trois d'Héloïse. Encore moins si l'on se souvient que la première, l'»Historia calamitatum«, n'est nullement adressée à Héloïse, mais à un anonyme ami d'Abélard. C'est par hasard que cette longue complainte serait tombée sous les yeux de la prieure du Paraclet[157]. Seules les lettres II à VII sont donc alternées. Les lettres VII et VIII sont toutes deux dues à Abélard, en réponse à une double demande lancée par Héloïse dans la lettre VI[158]. La structure de la »Correspondance« évoque au plus près celle des »Problemata«[159]: la femme questionne;

154 Duby, Héloïse (voir n. 52) p. 91: »Il apparaît, en outre, que certaines épîtres, d'Héloïse ou d'Abélard, n'ont pas été retenues; c'est que l'on a voulu, par un choix raisonné, bâtir un discours ramassé, persuasif. [...] Il s'agit là, sans conteste, d'une minutieuse construction littéraire«.

155 Monfrin, Le problème de l'authenticité (voir n. 30) p. 419; J.-Y. Tilliette, Hermès amoureux, ou les métamorphoses de la Chimère. Réflexions sur les *carmina* 200 et 201 de Baudri de Bourgueil, dans: Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge 104 (1992) p. 121–161.

156 *Epistolae mutuae P. Abelardi et Heloyse post eorum conversionem*, comme dit la mention portée sur la reliure de F à l'époque moderne. Lorsqu'il fait allusion à l'»Historia calamitatum«, Jean de Meun cite la »Vie« d'Abélard et, pour les lettres d'Heloïse, il parle de »ses espistres«; Guillaume de Lorris et Jean de Meun, Le roman de la Rose, éd. F. Lecoy, vol. 2, Paris 1973, p. 17 et 18. L'usage du titre de »Correspondance« est tardif; nous en trouvons mention en Correspondencia original de Abelardo y Eloisa. Nueva edicion, Paris 1826.

157 *Ep.* II, 4–5: *Missam ad amicum pro consolatione epistolam, dilectissime, vestram ad me forte quidam nuper attulit.* À cette lettre, il est fait allusion à deux autres reprises en *Ep.* II, 62–63 (*Scripsisti ad amicum prolixe consolationem epistole et pro adversitatibus quidem suis, sed de tuis*) et *Ep.* II, 152–154 (... *in ea quam supra memini ad amicum epistola pro consolatione directa* ...). Rappelons le titre rubriqué assigné à cette pièce par T, curieusement inscrit au f. 1r en haut de la deuxième colonne, où une place lui avait été prévue à cet effet: *Abaelardi ad amicum suum consolatoria.* Une autre main du XIII^e^ siècle, cursive, a porté à l'encre brune un titre général en haut du f. 1r dans un cartouche bordé de rouge; cette inscription, malheureusement rognée, est difficilement déchiffrable (... *Eloysam suam uxorem* ...).

158 *Ep.* VI, 242: *Quorum quidem alterum est ut nos instruere velis unde sanctimonialium ordo coeperit, et quae nostrae sit professionis auctoritas. Alterum vero est ut aliquam nobis regulam instituas, et scriptam dirigas quae feminarum sit propria et ex integro nostrae conversionis statum habitumque describat, quod nondum a patribus sanctis actum esse conspeximus. Ep.* VII, 253: *Caritati tuae, carissima soror, de origine tuae professionis tam tibi quam spiritualibus filiabus tuis sciscitanti, unde scilicet monialium coeperit religio paucis, si potero, succincteque rescribam. Ep.* VII, 281: *Haec ad novissimarum petitionum tuarum primam, soror in Christo carissima, me satis rescripsisse arbitror, de auctoritate videlicet ordinis vestri, et insuper de commendatione propriae dignitatis, ut tanto studiosius vestrae professionis propositum amplectamini, quanto ejus excellentiam amplius noveritis. Nunc ut secundam quoque, Domino annuente, perficiam, vestris id meritis et orationibus obtineam. Ep.* VIII, 242: *Petitionis tuae parte jam aliqua prout potuimus absoluta, superest, Domino annuente, de illa quae restat parte tam tuis quam spiritualium tuarum filiarum desideriis complendis opera dare. Restat quippe juxta praedictae vestrae postulationis ordinem aliquam vobis institutionem quasi quamdam propositi vestri regulam a nobis scribi et vobis tradi ut certius ex scripto quam ex consuetudine habeatis quid vos sequi conveniat.*

159 Sur des bases plus stylistiques, le rapprochement est déjà proposé par P. Dronke, Heloise's Problemata and Letters: some Questions of Form and Content, dans: Petrus Abaelardus (voir n. 41)

l'homme répond. Au fond, du vivant d'Abélard, nous ne conservons d'Héloïse que ce qu'Abélard a bien voulu nous transmettre. Quant au silence final de la femme dont Peter von Moos a subtilement dévoilé l'emploi rhétorique et le sens spirituel[160], il répond aussi à une autre loi, plus prosaïque: l'homme doit avoir le dernier mot[161].

Il est sans doute dérisoire de livrer une simple impression sur la construction de la »Correspondance«, alors que tant de savants ont multiplié les études érudites sur le dossier[162]. À partir des observations précédentes, effleurons cependant les deux questions de fond: la structure et le matériau[163].

Structure. En ouverture, comment croire un seul instant à la fiction de l'»Historia calamitatum« tombant par hasard sous les yeux d'Héloïse[164]? Il est plus plausible d'y voir un ajout *a posteriori*. À l'autre extrémité, les lettres VII, VIII et IX composent sur le fond un même traité[165] qui, trop long pour répondre au genre épistolaire, se présente scindé en trois lettres. Au cœur, je pense qu'il y eut, à l'état embryonnaire

p. 53–73, réimpr. dans: Id., Intellectuals and Poets in Medieval Europe, Rome 1992 (Storia e letteratura. Raccolta di studi e testi, 183), p. 295–322. Victor Cousin conçoit *Ep.* VIII, IX et »Problemata« comme intimement liés; voir ci-dessus n. 153. Notons que l'*Ep.* V, 82, commence sur le mode très dialectique d'une suite d'objections à résoudre: *In quatuor, memini, circa quae tota epistolae tuae novissimae summa consistit, offensae tuae commotionem expressisti: – Primo quidem super hoc [...]. – Secundo quod [...]. – Tertio vero [...] – Denique [...].* Dans T, f. 27va, 29va, 30ra, 30va, ou A, f. 20vb, 22ra, 22va, 22vb, des rubriques renforcent cette armature en scandant: *Ad primam querimoniam, Ad secundam, Ad tertiam, Ad quartam.*

160 Voir von Moos, Le silence (voir n. 88) p. 425–468.

161 L'asymétrie des rôles a été également soulignée par P. von Moos, *Palatini quaestio quasi peregrini.* Ein gestriger Streitpunkt aus der Abaelard-Heloise-Kontroverse nochmals überprüft, dans: Mittellateinisches Jahrbuch 9 (1973) p. 124–158, en particulier p. 152. Duby, Héloïse (voir n. 52) p. 100: »Mesure-t-on combien l'œuvre dont je tente de dégager le sens est misogyne? N'est-elle pas avant tout un discours sur la supériorité fonctionnelle de l'homme, discours dont les arguments les plus véhéments sont très habilement placés dans la bouche d'une femme?«

162 Citons, parmi tant d'autres et en plus des références livrées au fil de cette étude, P. Dronke, Abelard and Heloise in Medieval Testimonies (1976), dans: Id., Intellectuals (voir n. 159) p. 247–294; I. Pagani, Epistolario o dialogo spirituale? Postille ad un'interpretazione della corrispondenza di Abelardo ed Eloise, dans: Studi medievali 27 (1986) p. 241–318; P. Dronke, Heloise, Abelard, and some Recent Discussions, dans: Id., Intellectuals (voir n. 159) p. 323–342; P. von Moos, Abaelard, Heloise ihr Paraklet: ein Kloster nach Mass. Zugleich eine Streischrift gegen die ewige Wiederkehr hermeneutischer Naivität, dans: G. Melville, M. Schürer (éd.), Das Eigene und das Ganze. Zum Individuellen im mittelalterlichen Religiosentum, Münster 2002 (Vita regularis, 16), p. 563–619; C. J. Mews, Abelard and Heloise, Oxford 2005.

163 Duby, Héloïse (voir n. 52) p. 92: »Il est toutefois non moins évident que cette matière a fait l'objet d'un montage dont nul ne connaîtra jamais l'auteur«. Nous reprenons donc ces deux catégories qui sont au cœur du débat: montage et matière.

164 Ajoutons: comment croire un seul instant qu'une telle lettre de consolation puisse apporter le moindre soulagement à son destinataire, superbement ignoré? Citons en outre Monfrin, Historia (voir n. 4) p. 60: »Aucun des morceaux qui composent cette collection n'a de tradition particulière. L'*Historia calamitatum* au moins pourrait avoir une existence autonome, puisque Héloïse nous dit que des copies auraient circulé avant de tomber par hasard entre ses mains. Mais nous n'avons plus aucune trace de cette publication indépendante«.

165 La cohérence thématique est évidente: historique, réglementation, études, ou comment passer du désir du cloître à l'amour des lettres. Ni l'*Ep.* VIII ni l'*Ep.* IX ne comportent d'adresse. La fin de l'*Ep.* VIII, l'*Ep.* IX et la lettre d'Héloïse en tête des »Problemata« sont tissées des mêmes citations de Jérôme.

de l'entreprise, un appel et une interrogation d'Héloïse: écris-nous[166]! Pourquoi nous laisses-tu sans conseil, alors que tu as pris la responsabilité de nous fonder en communauté[167]? Indigné du reproche, piqué au vif[168], Abélard répond. Puis il veut mieux faire: remettre l'échange en forme, mettre en scène leur couple, insolite certes, mais exemplaire. Il repart du noyau authentique des premières lettres réelles, éclatant peut-être chacune d'elles en plusieurs missives fictives[169]. En amont, il produit une longue auto-justification – l'»Historia calamitatum«, où affleurent vanité et

166 *Ep.* II, 38–45: *Per ipsum itaque qui te sibi adhuc quoquo modo protegit Christum obsecramus, quatinus ancillulas ipsius et tuas crebris litteris de his in quibus adhuc fluctuas naufragiis certificare digneris, ut nos saltem, que tibi sole remansimus, doloris vel gaudii particeps habeas. Solent etenim dolenti nonnullam afferre consolationem qui condolent et quodlibet onus pluribus impositum levius sustinetur sive defertur.* L'authenticité de ce passage (nous prenons »authenticité« au sens le plus banal: est authentique ce qui a été écrit ou dicté par la personne historique qui est présentée dans le texte ou le paratexte comme l'auteur du texte) est d'autant plus probable qu'Abélard le cite *in extenso* en *Ep.* V, 86: *Quod vero mentione periculi in quo laboro, vel mortis quam timeo, vos commovi, juxta ipsam quoque tuam factum est exhortationem, immo etiam adjurationem. Sic enim prima, quam ad me direxisti, quodam loco continet epistola: »Per ipsum itaque qui te sibi adhuc quoquo modo protegit Christum obsecramus, quatinus ancillulas ipsius et tuas crebris litteris de his in quibus adhuc fluctuas naufragiis certificare digneris, ut nos saltem, que tibi sole remansimus, doloris vel gaudii particeps habeas. Solent etenim dolenti nonnullam afferre consolationem qui condolent et quodlibet onus pluribus impositum levius sustinetur sive defertur«. Qui igitur arguis quod vos anxietatis meae participes feci, ad quod me adjurando compulisti? Numquid in tanta vitae, qua crucior, desperatione gaudere vos convenit? Nec doloris sociae, sed gaudii tantum, vultis esse, nec flere cum flentibus, sed gaudere cum gaudentibus? Nulla major verorum et falsorum differentia est amicorum quam quod illi adversitati, isti prosperitati, se sociant.* On voit, aux premiers mots de réponse d'Abélard, combien l'appel d'Héloïse l'a piqué au vif.

167 *Ep.* II, 76–80: *Hujus quippe loci tu post Deum solus es fundator, solus hujus oratorii constructor, solus hujus congregationis edifficator. Nichil hic super alienum edificasti fundamentum. Totum quod hic est, tua creatio est.* Le constat de l'*Ep.* II devient demande dans l'*Ep.* VI, 253: *Tu quippe post Deum hujus loci fundator, tu per Deum nostrae congregationis es plantator, tu cum Deo nostrae sis religionis institutor.* Notons la merveilleuse précision du lexique médiéval: le *fundator* a donné la terre, le *plantator* a installé les moniales, le *constructor* a bâti l'édifice, l'*edifficator* a créé la communauté, l'*institutor* doit lui donner ses institutions. Sur ce reproche d'abandon, voir Gilson, Héloïse et Abélard (voir n. 30) p. 11–30.

168 Souvenons-nous de la réaction d'Abélard, face au défi qui lui est lancé de produire un commentaire d'une prophétie d'Ézéchiel; *Ep.* I, 207–209: *Indignatus autem respondi non esse mee consuetudinis per usum proficere sed per ingenium.* Cette incapacité à ne pas relever les gants qui lui sont jetés explique nombre des événements (et des *calamitates*) de la vie d'Abélard. On pense au jugement de J. Jolivet, Abélard ou la philosophie dans le langage, Paris 1994, p. 108: »Abélard n'est ni un géant de la pensée ni un auteur de second rayon. C'est un esprit vigoureux, limité à une spécialité où il excelle, servi et contrarié à la fois par son caractère et par les conditions historiques«.

169 Le jeu est surtout évident entre les *Ep.* II et IV, dues à Héloïse; Muckle, The Personal Letters (voir n. 9) p. 67: »I am inclined to think that the first two letters of Heloise, at any rate, were worked over and perhaps expanded of some extent«. Les *Ep.* III et V, dues à Abélard, peuvent aussi résulter de ce travail de fragmentation. On se souvient de l'observation de P. von Moos, *Consolatio*. Studien zur mittellalteinischen Trostliteratur über den Tod und zum Problem der christlichen Trauer, Munich 1971–1972 (Münstersche Mittelalterschriften, 3), reprise par Id., Le silence (voir n. 88) p. 437, n. 21, et Luscombe, The Letters (voir n. 41) p. 28, sur le *ut jam supra memini* de l'*Ep.* V, 91, renvoyant en fait à une citation de l'antienne du *Benedictus* du samedi saint dans le Bréviaire romain présente dans l'*Ep.* III, 77 et non dans la même lettre (en fait, la citation est bien présente au début de l'*Ep.* V, 84). Sur les difficiles »raccords« entre les lettres, voir von Moos, Palatini quaestio (voir n. 161) p. 145–146.

paranoïa – qui a aussi valeur de nécessaire *expositio* du drame spirituel qui suit[170]. Qui oserait encore accabler un homme si cruellement éprouvé[171]? En aval, il livre tout aussi longuement les conseils qu'il avait tardé à prodiguer. Au centre, sur le mode du dialogue entre maître et disciple particulièrement cher à la tradition monastique, l'alternance des lettres, comme l'a parfaitement exprimé Georges Duby, s'organise à l'instar d'un traité de Bernard de Clairvaux, une pédagogie: partons de la passion charnelle dans le siècle pour nous élever jusqu'à l'amour divin dans la vie religieuse[172]. La »Correspondance«, c'est du saint Bernard où la métaphore aurait pris douloureusement chair, le sens historique (l'*historia*) se confondant brutalement avec le sens allégorique (le *mysterium*)[173].

Je ne doute pas un instant que l'étincelle originelle provienne d'Héloïse, comme les »Problemata« reflètent bien ses interrogations[174]. On peut encore espérer en saisir ici ou là un éclat[175], mais il paraît difficile de savoir aujourd'hui, en l'état, comment sa prose a été remaniée[176]. Qui a opéré ce remaniement pour produire l'original de l'œuvre que nous appelons »Correspondance«[177]? Nous avons spontanément désigné Abélard. Mais si Guillaume d'Auvergne a édité l'archétype, ne peut-il pas avoir aussi procédé à la mise au point de l'original? Comparons leurs méthodes.

170 Du moment en effet où l'on passe d'un échange privé de lettres privées à la mise en scène d'une »Correspondance« destinée à un plus large public, nombre d'allusions des missives ont besoin de cet éclaircissement préliminaire. Notre proposition n'est pas si éloignée de celle de CHARRIER, Héloïse (voir n. 37) p. 12–30, si ce n'est que nous pensons l'*Ep.* I écrite a posteriori et que nous croyons que les *Ep.* II, IV et VI remploient du matériau authentiquement venu d'Héloïse. Il est bien tentant de suivre le même auteur pour caractériser la motivation d'Abélard; ibid. p. 24: »par fatuité d'homme«. Toutefois, Peter von Moos m'indique opportunément qu'il y a dans l'»Historia calamitatum« une volonté sensible d'auto-dérision, voire d'auto-caricature.

171 Le problème est dès lors de faire le délicat raccord entre *Ep.* I et II; nous classerions volontiers les passages de l'*Ep.* II, 4–38 et 62–73, au titre de ces raccords.

172 *Ep.* V, 92: *Amor meus, qui utrumque nostrum peccatis involvebat, concupiscentia, non amor dicendus est.* DUBY, Héloïse (voir n. 52) p. 103: »La *Correspondance* rejoint, en effet, la méditation de saint Bernard sur l'incarnation, l'affirmation par la mystique cistercienne que l'homme est fait d'abord de chair, qu'il faut donc partir de la chair, saisir en ses sources corporelles la pulsion amoureuse, l'endiguer, en guider patiemment le cours afin qu'elle devienne le moteur d'une ascension spirituelle«. Abélard doit aussi opérer sa propre conversion; à ce sujet, voir K. WILSON, G. MCLEOD, Textual Strategies in the Abelard/Heloise Correspondence, dans: WHEELER (éd.), Listening to Heloise (voir n. 30) p. 121–142. À mon sens toutefois, la principale conversion qu'Héloïse réclame et attend d'Abélard est qu'il consente à passer du rôle de *fundator* à celui d'*institutor*; voir ci-dessus n. 167.

173 Pour reprendre à la lettre le reproche d'Abélard à Origène s'infligeant une castration volontaire; *Ep.* V, 90: … *et quasi illam Isaiae prophetiam ad historiam magis quam ad mysterium duceret, per quam ceteris fidelibus eunuchos Dominus praefert* …

174 Lorsqu'on lit en effet des échanges comme ceux-ci (*Quid est, ut ait Apostolus, sine intermissione orare? – Nullum tempus, quo debeamus orare, pretermittere*, dans: PL, vol. 178, col. 709; *Qui est etiam illud de Anna: Vultusque illius non sunt amplius, in diversa mutati? – Hilarem tantum faciem, et non moestam vel flebilem deinceps exhibuit*, ibid. col. 715), on ne peut croire qu'Abélard ait inventé ces questions pour se mettre en valeur par l'originalité de ses réponses …

175 Voir les passages cités ci-dessus n. 166–167, qui nous semblent refléter l'étincelle originelle.

176 Intéressante tentative d'ORLANDI, Minima Abaelardiana (voir n. 135) p. 137, n. 19.

177 Et qui, dès lors, peut évidemment être lue comme telle; un point de vue qui confère aux articles de Peter von Moos leur unité.

Guillaume semble livrer les »Institutiones nostrae« sans retouche, mais nous manquons de point de comparaison. Il transcrit le chapitre de la »Panormia« et les constitutions de la diète d'Aix-la-Chapelle sans intervenir, si ce n'est en offrant un extrait de l'ouvrage d'Yves de Chartres et en éliminant volontairement le centon patristique qui ouvre les constitutions carolingiennes. Dans les canons du concile de Rouen et les statuts de Prémontré, il se contente de sélectionner ce qui a trait aux moniales. On l'imagine mal se livrer à un prodigieux effort de réécriture sur la »Correspondance« et surtout pas sur son début et sa fin, totalement ancrés dans la réalité du XII[e] siècle. Mais il est possible que, comme il l'a fait pour la »Panormia«, les canons de Rouen, les statuts de Prémontré et les constitutions d'Aix, il ait sélectionné. Il peut, par exemple, être responsable de la scission entre les épîtres VII et VIII ainsi que de l'élimination de ce qui est devenu la lettre IX, pour favoriser l'enchaînement entre la lettre VIII, projet réglementaire d'Abélard, et les »Institutiones nostrae«, statuts effectifs du Paraclet.

Quant au plus profond remaniement, je ne vois guère d'autre issue que de l'attribuer à Abélard; comme il a composé les »Problemata« en alternant les questions d'Héloïse et ses propres réponses, comme il réécrivait ses œuvres philosophiques ou théologiques[178]. Partant d'un échange réel, Abélard a constitué la »Correspondance« en œuvre[179], truffant sans doute les authentiques épîtres d'Héloïse de ses propres interventions[180]. L'original du fondateur, pieusement conservé au Paraclet, a été confié par Ermengarde à Guillaume d'Auvergne. L'évêque de Paris, pour faire copier les deux manuscrits jumeaux, a certainement dû éditer l'archétype du recueil dans son ensemble, y compris l'archétype de la »Correspondance«, glissant involontairement un petit anachronisme dans les références bibliques et manifestant, rarement il

178 Häring, Abelard Yesterday (voir n. 78) p. 355, comme cause de la fortune manquée de ses œuvres: »his inability to bring a book to completion«.

179 Voir l'avis parfaitement pesé de Monfrin, Le problème de l'authenticité (voir n. 30) p. 424: »Personne ne considère que le recueil représente la mise bout à bout de lettres originales. Il s'agit d'un dossier organisé. Il paraît établi d'autre part que ce dossier, aussi haut que l'on peut remonter, vient du Paraclet. Je crois enfin qu'aucune raison ne nous contraint à penser que ce dossier soit forgé de toutes pièces. Il peut reposer sur des textes écrits par Héloïse d'une part, Abélard de l'autre«.

180 Dans l'*Ep.* VIII, 258, Abélard déclare: Apostoli *quoque quantam* devotis *curam impenderent* feminis *dubium non est, ut jam satis alibi meminimus; quorum etiam obsequiis* diaconos septem instituerunt. Or si le renvoi *ut jam satis alibi meminimus* s'applique bien à la référence implicite à Act. 6, 5, ce verset est évoqué à l'identique dans l'*Ep.* VI, 252, sous la plume supposée d'Héloïse: *et* apostoli septem diaconos, *id est Ecclesiae ministros qui* devotis *ministrarent* feminis, instituerunt. Certes, la citation des Act. 6, 1–6, figure aussi en *Ep.* VII, 258–259, mais il s'agit de la citation scripturaire intégrale explicite (*Unde in eisdem Actibus apostolorum scriptum est* …), non du résumé présenté avec tant de convergences littérales en *Ep.* VI et VIII. La référence à Act. 6, 5, en *Ep.* VIII, 283, ne peut correspondre au renvoi puisque cette ultime référence vient après lui dans le texte. Par conséquent, le renvoi de l'*Ep.* VIII vise certainement l'*Ep.* VI. Il est vrai que dans le fameux *ut jam supra memini* de l'*Ep.* V, 91, Abélard pratique l'auto-référence à la première personne du singulier. *Meminimus* peut dès lors être pris comme un véritable pluriel. L'emploi n'en reste pas moins étrange puisqu'il en faut décortiquer ainsi le sens: nous, c'est-à-dire non pas moi, mais toi. *Meministi* eût été plus simple et plus correct. On peut donc interpréter ce *meminimus* soit comme le signe d'une profonde communauté de pensée, soit comme la marque du travail de réécriture d'Abélard appliqué à l'ensemble du dossier.

est vrai, une certaine incompréhension devant son modèle[181], indice que l'original et l'archétype ne sont l'œuvre ni d'un même homme, ni d'un même siècle.

Résumons, à rebours de la chronologie, ce que nous avons peu à peu compris ou supputé au sujet de l'archétype puis de l'original.

Il y a un archétype unique à l'origine de la tradition manuscrite de la »Correspondance« d'Abélard et d'Héloïse. Il est postérieur à la diffusion du nouveau système de capitulation de la Bible parisienne. Il a probablement été édité à Paris dans la décennie 1230 par Guillaume d'Auvergne, au sein de l'archétype du corps textuel que transmettent le manuscrit 802 de Troyes et le *Paracletense*. Il est ensuite resté un temps proche du témoin actuellement conservé à Troyes, dans l'orbite du chapitre cathédral de Notre-Dame. Il ne peut être confondu avec le manuscrit 802, qui porte des fautes propres. Il est peu vraisembable qu'il puisse se confondre avec le *Paracletense*, non pas pour des raisons philologiques difficiles à établir, mais parce que le Paraclet en Champagne semble un lieu improbable pour la diffusion d'un texte quel qu'il soit. Il faut alors supposer, que ce soit sous forme d'un dossier, de *libelli* ou d'un codex, l'existence d'un troisième ensemble identique par son contenu au témoin de Troyes et au *Paracletense*, qui serait leur modèle commun. La campagne de production des trois manuscrits s'est faite d'un coup, à l'initiative de Guillaume d'Auvergne, qui doit alors lui-même agir au nom d'une mission pontificale et en collaboration avec l'abbesse Ermengarde.

L'original n'est pas produit par l'éditeur de l'archétype, car ce dernier n'aurait pas mêlé à son système de capitulation de la Bible les vestiges d'un système obsolète; il n'aurait pas eu de difficultés à déchiffrer son propre travail ou se serait senti autorisé à le compléter. Pour les mêmes raisons, il n'est probablement pas de même époque que l'archétype. Il est adressé dans la décennie 1230 par Ermengarde, abbesse du Paraclet, à Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris. En aval, on perd sa trace,

181 En T, f. 6vb (*Ep.* I, 505), le copiste a laissé un blanc que le réviseur à la mine de plomb, T1, en conformité avec les autres témoins sauf BR selon Muckle, a proposé en marge de combler en *in libro* omis par BR, ajout qu'une main tardive (XV^e^ siècle?) a finalement porté en T. En T, f. 11vb (*Ep.* I, 985), le premier copiste a écrit *con-* plus la fin d'un terme qui a été grattée et corrigée en *-sensu* par le réviseur à l'encre; subsiste un léger blanc après ce mot qui est omis par DY. En T, f. 59vb (*Ep.* VIII, 243), un blanc suit *disponenda*; de même au f. 60ra (*Ep.* VIII, 243) après *cavere* (mais il s'agit probablement de l'emplacement d'un pied-de-mouche non exécuté); de même au f. 61vb (*Ep.* VIII, 246) après *unde*; de même au f. 77rb (*Ep.* VIII, 271), où *cenidium* a été porté tardivement dans un blanc laissé entre *ibi* et *vini*. Ces blancs de T pourraient simplement indiquer que les deux copistes originels n'ont pas su lire leur modèle, c'est-à-dire l'archétype, ce qui serait déjà curieux si la campagne s'est déroulée, comme nous le croyons, en peu de temps et sous une même autorité. Mais les omissions de BR et DY laissent supposer que l'archétype lui-même portait ces blancs. Un blanc dans l'archétype se perd facilement à la copie, ce qui a pu arriver dans la majorité des autres témoins pour les deux premiers blancs et dans toute la tradition manuscrite pour les trois derniers à l'exception de T, plus proche de l'archétype. On en vient donc à se demander si ce n'est pas l'éditeur de l'archétype qui a eu du mal à lire ces passages dans l'original. L'archétype aurait été corrigé après la copie de T, voire après la copie de l'ancêtre commun de BRDY, ce qui expliquerait la correction de T1 et les leçons convergentes des autres témoins. Nous voyons là le très fragile indice, d'une part, que l'original et l'archétype ne sont pas du même homme et probablement pas de même époque; d'autre part, que l'archétype est le plus fidèle possible à l'original, y compris en laissant paraître ses incompréhensions. Ces petites anomalies se résolvent aussi parfaitement si l'on imagine que l'archétype du XIII^e^ siècle n'est matériellement autre que l'original du XII^e^ siècle révisé.

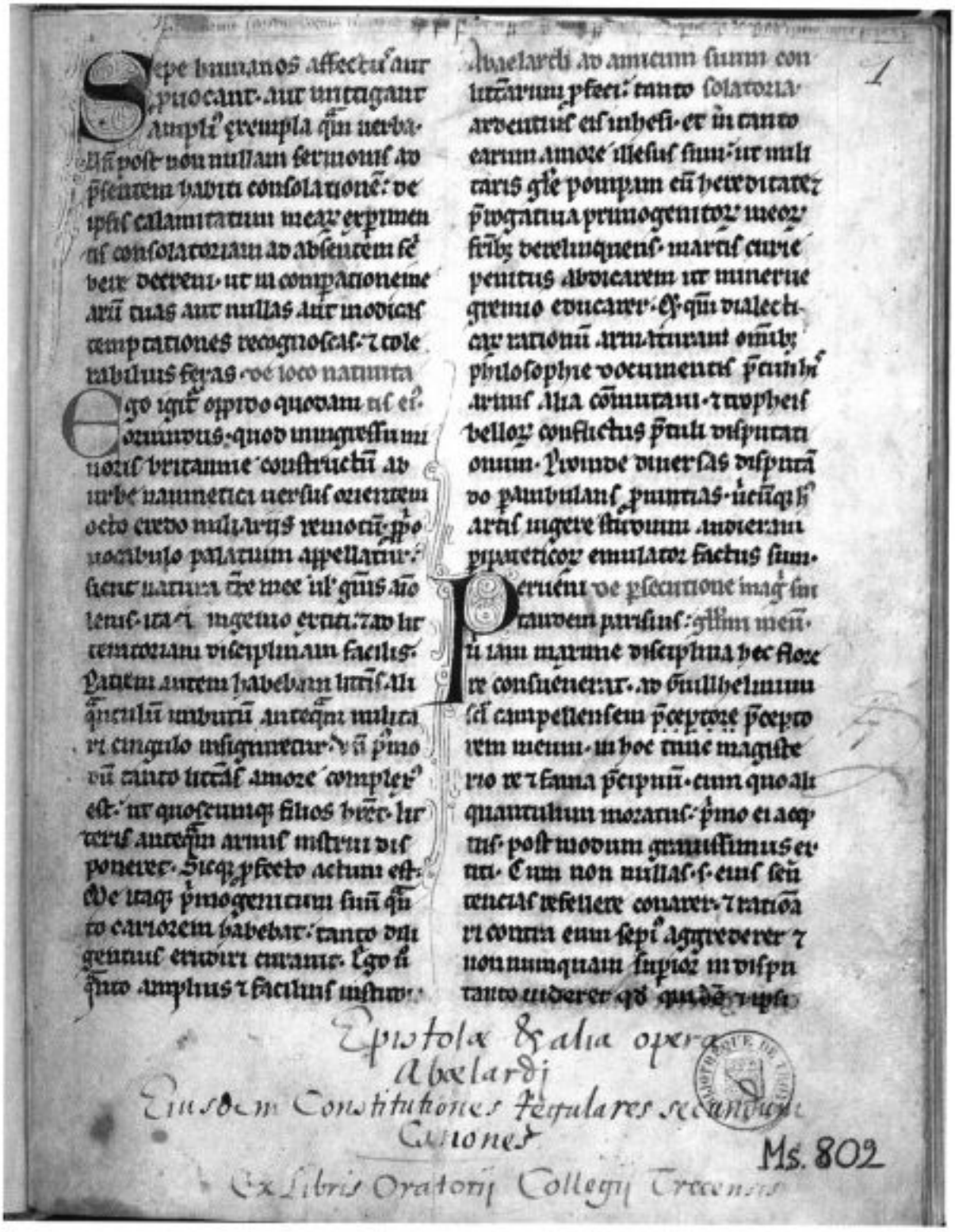

Planche 1: Troyes, Bibliothèque municipale, ms. 802, f. 1r

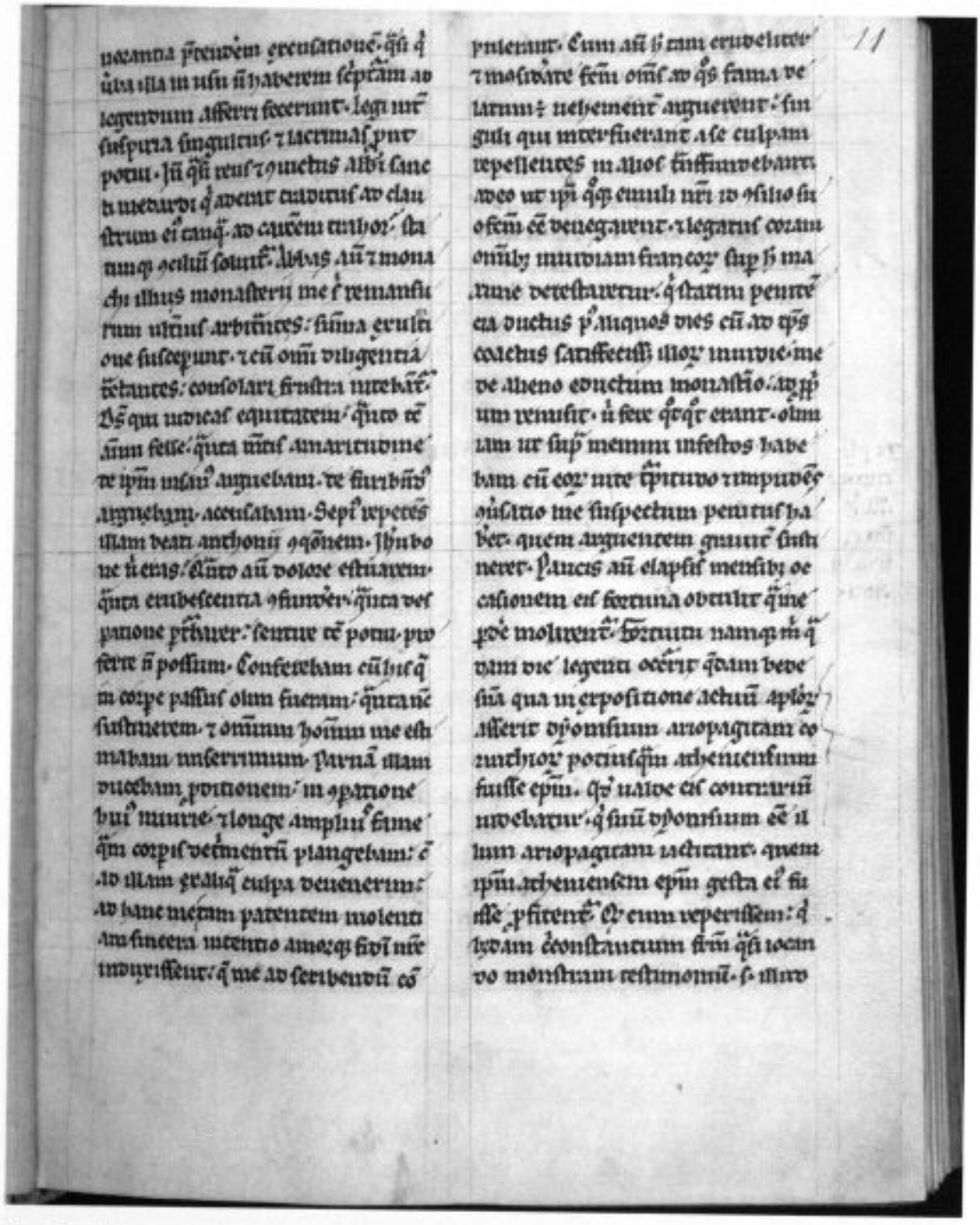

Planche 2: Troyes, Bibliothèque municipale, ms. 802, f. 11r

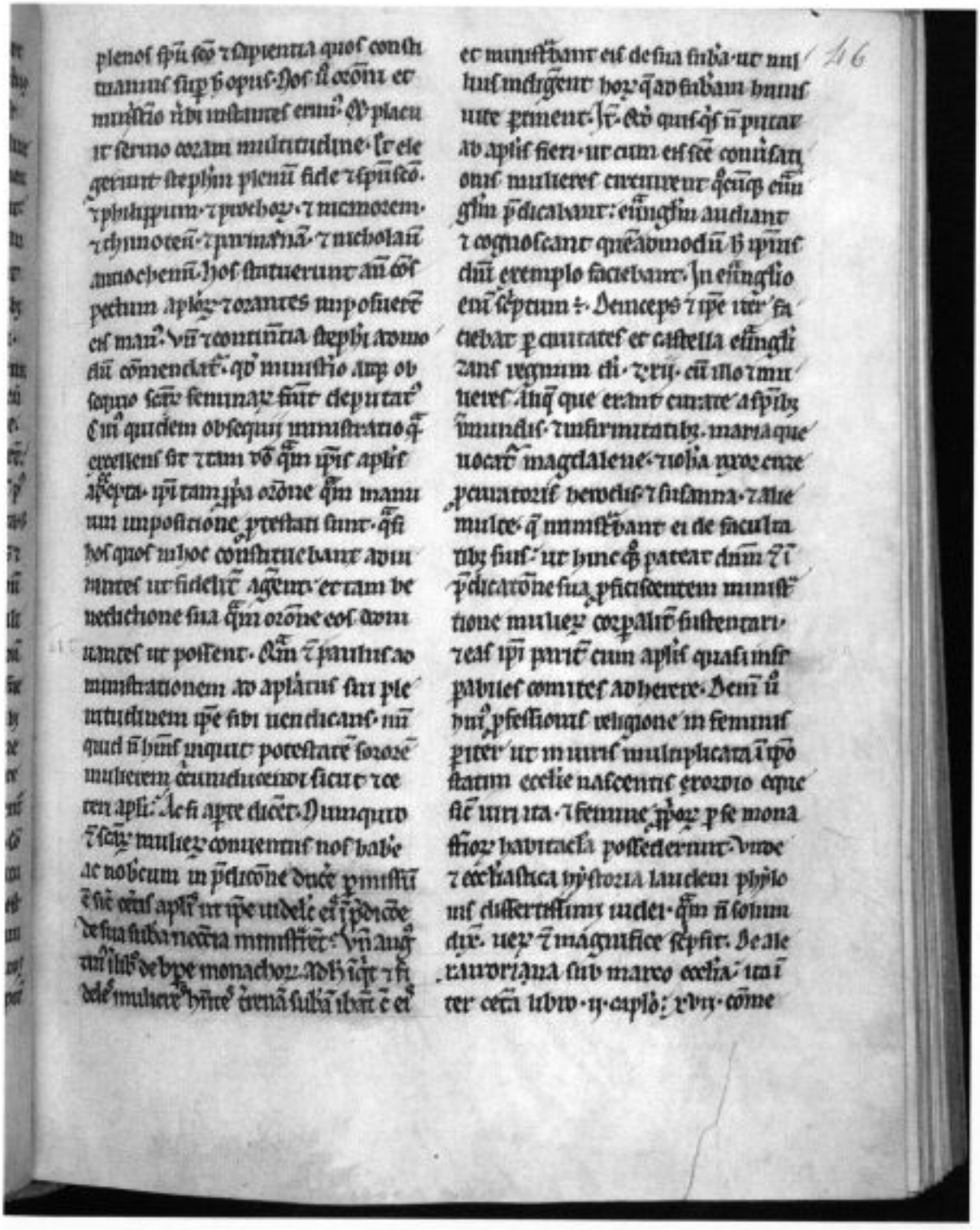

Planche 3: Troyes, Bibliothèque municipale, ms. 802, f. 46r

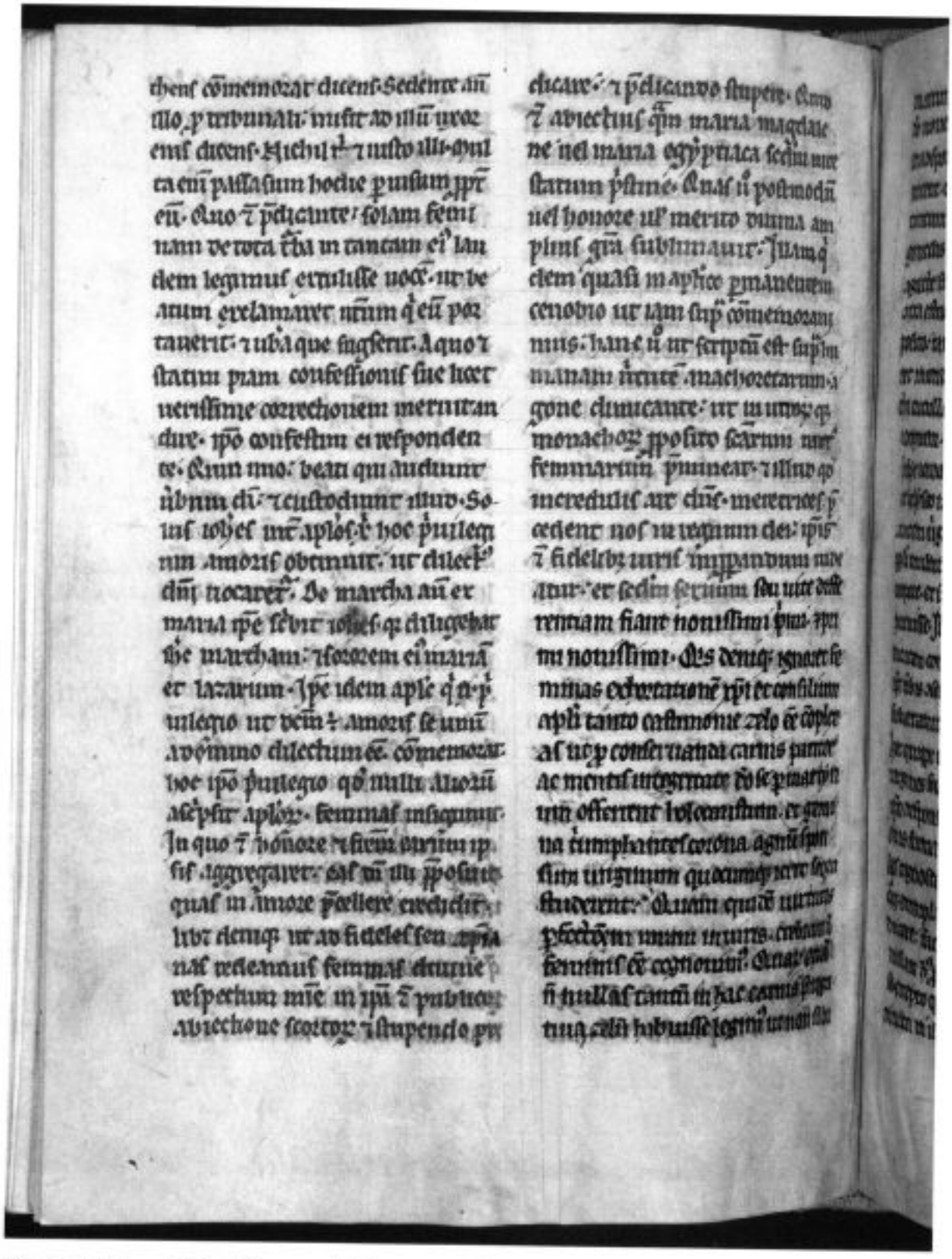

Planche 4: Troyes, Bibliothèque municipale, ms. 802, f. 55v

Planche 5: Troyes, Bibliothèque municipale, ms. 802, f. 89r

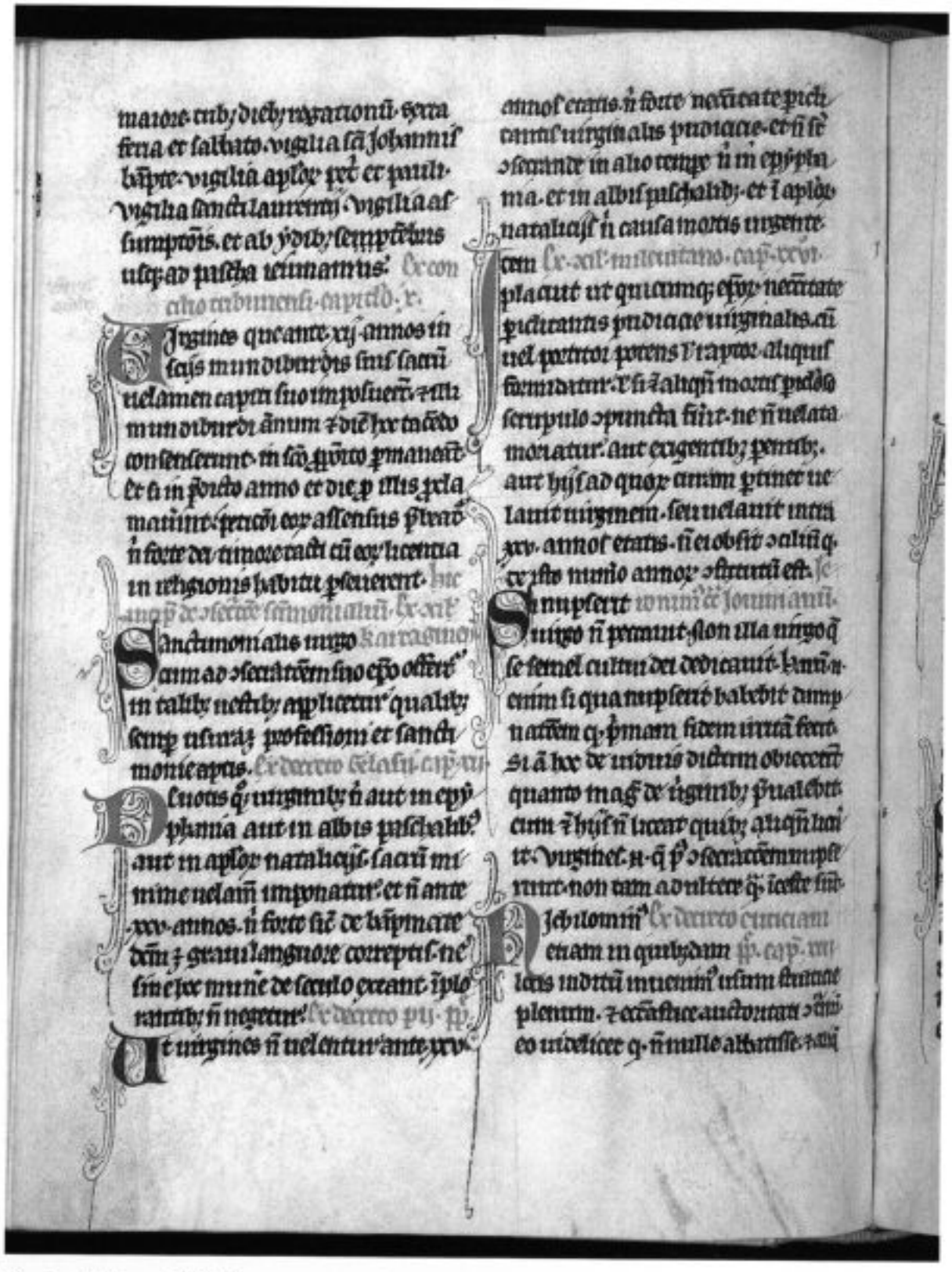

Planche 6: Troyes, Bibliothèque municipale, ms. 802, f. 90v

rrmandatum· nullq· male·emulit dig
ne ꝓmeat· ſmandicab· ⁊ ex auctõn
tate ſacꝝ· canonum· ne nullus laĩ
cus clericis i eccliis clausis· ⁊ secre
tis hõibus· accessum hãt· nisi ꝑbu
ꝫ tantum ad missam· expleam missa·
ad eccl̃ias sua· redeant· Omnibus ꝑce
ptis hec ex ꝓcatum denunciat· q̃n
tum sit ꝓcatum q̃ sponsã x̃i uiua
re ꝓhibuit· Si· n· ille reus teneat·
qui sponsam bonum· uiolat· q̃nto
magis reus maleficus ecclia dei· q̃
sponsam omnipotentis dñi conſpit·

De monialibus.

Ipsum· monales unum aut· duo· ꝑ
pno cum ad hibeãt· diligenti·
ne se possint excusare ꝑ eccl̃iam aliam·
pugnare.

De singulis monialibus.

Secundo· ne albatisse· et pucel
le· et alie obedientiam ac· de sin
gulis ꝓcuratib· reddatis· et expressi
singulis annis· comptent· i capl̃o·
quater· i anno ad minus· Se ne sta
tus tam obedientiarũ q̃· ꝓcuratorum
a dominabus· cognoscatur· compo
nendum· in scptis· ita q̃d· nec una
ꝓsit· ne unam· ne· unum· scriptũ· ne
albatissa aliud.

De sõmonialibus.

Propter· scandala que· ex· monia·
lium conuisatõe· ꝓuenire· sunt·
simul· de monialibus· ingressus· ne· aliq̃d
de· ꝓtũ· in domibus· sint· recipiant· ab
aliquibus· ꝓsonis· maxime· archas· clero
rũ· ⁊ laicor· cũ· custodie· ap̃o· se· minime
deponi· ꝓmittant· ꝓuen· et· puelle· q̃s·
lent· ibidem· nutriri· ⁊ instrui· ꝓmitt·
expellantur· Omnes· cleri· cor· comedant· in
refectorio· et· i· communo· soluant· ꝓ
mian· Camere· monialiũ· omnes· ordi
narie· n· aliqua· ꝓ· infirmitatem· ep̃i· nec̃a
rie· intrentur· ad infirmariã· faciendam·
v· alia· de· cã· que· ep̃o· iusta· et· necãa· iu
dicatur· Item· moniales· nullatenꝰ· extra
ꝓmittantur· v· eccl̃ia· ꝓcurare· n· sint·
et· magna· cã· et· raro· Et· albatisse· in
iungatur· ne· alie· ꝓmittant· egredi
monales· Et· si· aliquando· albatissa
et· tota· cõ· aliqua· ꝓmittat· ad· iniũgan·
q· illi· mora· trahatur· Et· det· ei· socias· n·
ad· uoluntatem· suam· ꝫ· quam· iudi·
ex̃pedire· Omnia· singula· et· singula·
obseruentur· Extra· hec· ꝙ· ep̃i· diligen
tiam· adhibeant· et· auñ· ꝓsse· et· ꝓ· mi
nistros· suos· et· uicar· et· quoscũq· ꝓ
latum· aliter· recognant· q̃d· per· eos·
diligentiam· scandala· que· et· eos· in
ea· ꝓ· ꝑtem· ꝓuenire· sopiantur·

De excessibus sororum nonetiam tendis.

Sorores· n· egrediantur· n· forte· mit
tantur· de· claustro· ad· claustrũ· mora
ture· ad· min̄· ꝑ· annum· Nisi· forte· ali· de·
necessitas· ingruerit· ꝓ· q̃· ep̃us· ꝓuiderit

Planche 7: Troyes, Bibliothèque municipale, ms. 802, f. 93r

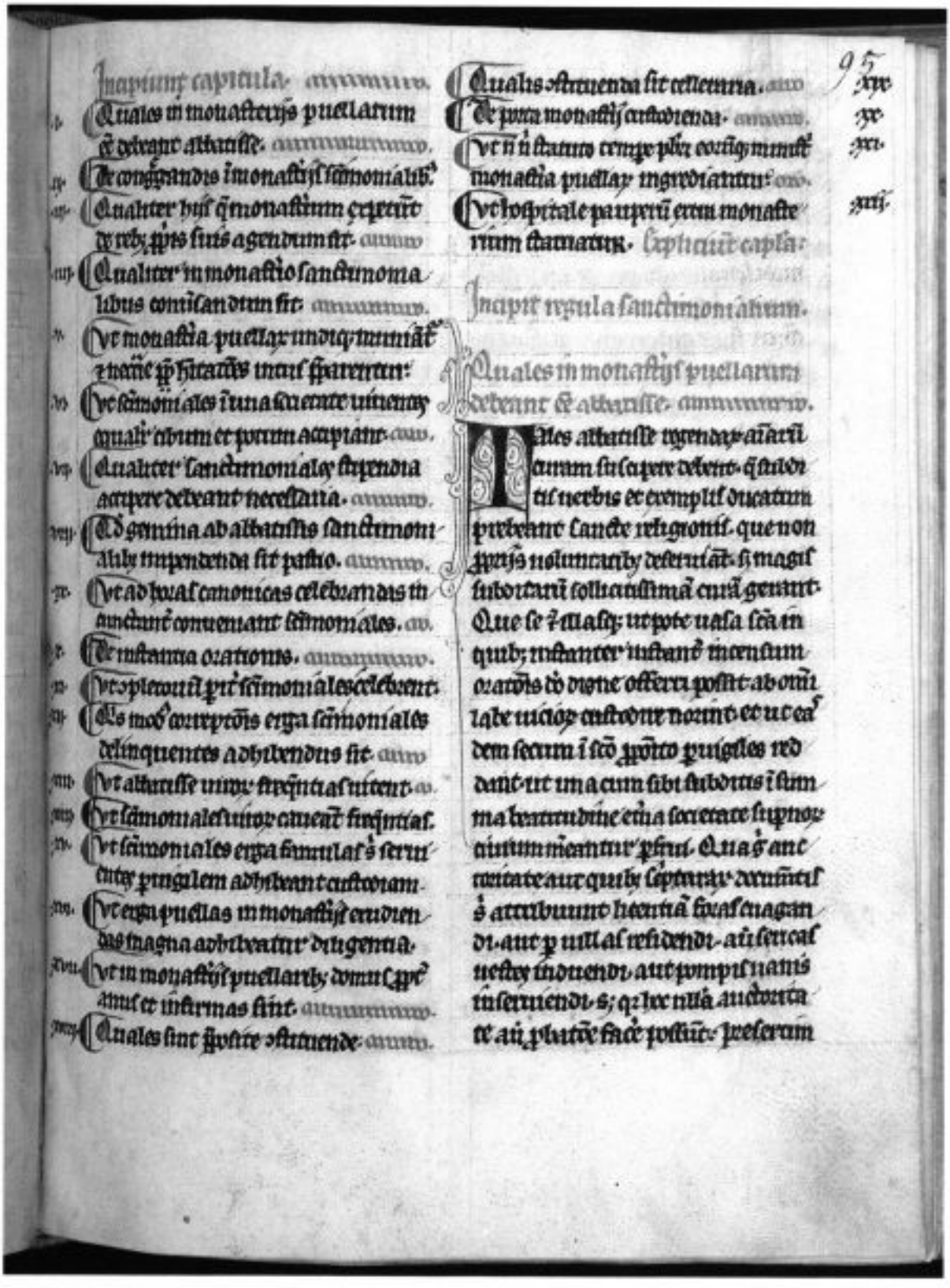

Planche 8: Troyes, Bibliothèque municipale, ms. 802, f. 95r

puisque tous les témoins découlent ensuite d'un archétype qui a sans doute »tué« l'original. En amont, il provient du Paraclet et peut remonter à Abélard.

Ainsi se profile également le cycle de la réception d'un texte aux contours (peut-être) et au statut (certainement) mouvants, en quatre saisons. Printemps: la réception est d'abord à prendre au sens strict, à savoir qu'Abélard reçoit une ou des lettres d'Héloïse et réciproquement; ils sont dans la sphère du privé, où se mêlent histoire personnelle, recherche sur la vie monastique et questionnement exégétique. Été: Abélard transmue cette correspondance privée en drame spirituel et en sermon sur le désir du cloître et l'amour des lettres, culminant dans un traité final qui comprend sans doute uniment les épîtres VII–IX, le tout à destination des moniales du Paraclet; il est possible que les »Problemata« aient alors été liés à la »Correspondance«, la lettre IX assurant la transition entre ce que nous considérons désormais, peut-être à tort, comme deux ensembles distincts tandis que la missive d'Héloïse, en ouverture des »Problemata«, prolongeait la fiction – fondée sur un échange primitif réel – d'une correspondance alternée. Le Paraclet était dès lors pourvu d'un programme tant institutionnel qu'intellectuel. Automne: Guillaume d'Auvergne, en lien avec l'abbesse Ermengarde, fait de la »Correspondance« le préambule d'un recueil exclusivement institutionnel à destination de la congrégation du Paraclet, éliminant peut-être de l'original l'épître IX et les »Problemata«, deux pièces qui ne sont plus connues que par un unique manuscrit (BnF, lat. 14511) où la lettre en question suit immédiatement les »Problemata«; une unité codicologique qui conserverait, par conséquent, les épaves de l'original après édition de l'archétype. Passée Héloïse, on n'a plus trace d'une vie intellectuelle de qualité dans le monastère champenois. Il est de plus probable que les résolutions exégétiques du XII[e] siècle n'avaient plus guère d'intérêt pour un théologien scholastique comme Guillaume d'Auvergne. Hiver: l'ancrage originel du Paraclet disparaît au profit d'une abstraction littéraire à portée universelle, lorsque l'éditeur du modèle du manuscrit latin 2923 de la Bibliothèque nationale de France le premier – il sera suivi par Jean de Meun, Pétrarque et ses amis – élimine la dimension institutionnelle et infléchit le parcours initiatique spirituel en drame amoureux à destination d'un public humaniste friand de l'humanisme redécouvert du XII[e] siècle[182]. Nous sommes encore, pour l'essentiel, dans cette qua-

182 Mews, Liturgy and Identity (voir n. 147) p. 19: »When Jean de Meun included a brief summary of the *Historia Calamitatum* and accompanying letters in *Le Roman de la Rose*, he was not particulary interested in the monastic aspect of the exchange. He never translated the Rule for the Paraclete that concludes the correspondence in the longest manuscript copy of the exchange«. Qu'on lise les notes marginales de lecture de Pétrarque en A, relevées dans l'apparat critique des éditions parues dans les »Mediaeval Studies«; voir également Mews, Liturgy and Identity (voir n. 147) p. 20: »Petrarch, who owned the earliest copy of the correspondence, set an example for generations of ubsequent readers in being more interested in Abelard and Heloise as individuals rather than as monastic figures«. La prochaine étape de l'enquête se profile donc clairement: reprendre l'étude de A, codex homogène probablement copié au milieu du XIII[e] siècle pour ses cent soixante-neuf premiers feuillets qui se terminent sur le colophon rimé et rubriqué, f. 169ra: *Hic liber est scriptus; qui scripsit sit benedictus. Amen*. L'unité thématique des textes recueillis en A semble au départ tourner autour du dossier d'Abélard, mais on comprend ensuite qu'il s'agit bien plus d'une anthologie du genre épistolaire. La partie de l'*Ep*. VIII, 243–292, omise par A, où Abélard projette la règle idéale du Paraclet et qui commence par *Tripertitum*, a certainement été ressentie comme distincte de l'échange épistolaire à proprement parler, comme en témoigne la mention de vente relative au

trième phase, où la »Correspondance« ressortit davantage à l'histoire littéraire qu'à l'histoire institutionnelle.

Si l'on accepte de suivre ce schéma, il n'est donc pas absurde de prétendre que la »Correspondance« telle que nous la recevons aujourd'hui – a fortiori dans les traductions écourtées qu'on en peut trouver en librairie – résulte aussi d'une forgerie progressive du XIII[e] siècle, ou plutôt d'une série de réductions intentionnelles: Guillaume d'Auvergne d'abord aurait décidé de ne retenir que les aspects institutionnels de la vie religieuse féminine; puis l'éditeur qui choisit de réduire la lettre VIII à son prologue minore ces aspects institutionnels eux-mêmes et amène les feux vers l'histoire d'amour au détriment de la vie religieuse; Jean de Meun parachève le tout est supprimant purement et simplement la lettre VIII. Mais le matériau de départ quant à lui, à n'en point douter, est bien du XII[e] siècle. Cela a été relevé pour le monde des écoles décrit dans l'»Historia calamitatum«. Par une étude attentive des citations, on devrait parfois pouvoir déterminer non seulement la culture des auteurs[183], mais la famille de manuscrits qu'ils ont utilisés pour citer une autorité donnée: ainsi peut-on l'établir pour le »De opere monachorum« d'Augustin[184].

manuscrit perdu de Nicolas de Baye: *les epistres Pierre Abalard et viii cayers de luy mesmes, tenans ensemble, le premier commençant* tripartite, *prisié viii s.*; Barrow, Burnett, Luscombe, A Checklist (voir n. 4) p. 229. Constant Mews, qui attire mon attention sur cette mention, me fait observer qu'en conformité avec l'intention d'Abélard qui conclut sa lettre prologue à la règle par *Valete in Christo sponsae Christi*, il convient en effet de distinguer entre le recueil épistolaire et le traité qui commence à ce moment. Notons qu'en T la règle occupe moins de quatre cahiers; on aimerait savoir quels textes occupaient les huit cahiers du manuscrit perdu.

183 Il faudrait s'intéresser en priorité aux citations identiques ou aux citations de passages très proches présentes dans des lettres différentes. Un tout premier relevé montre évidemment l'importance de l'Écriture dans ces remplois (nous ne donnons que les numéros des chapitres): Lev. 10, Num. 6, 18, Jud. 11, III Reg. 4, Judith 13, Prov. 13, 16, 18, 20, 23, 31, Eccli. 19, Jer. 9, Matth. 9, 11, 20, 23, 25, Marc. 12, 16, Luc. 1, 7, 8, 14, 19, 23, Joh. 11, 14, 19, Act. 4, 6, 15, Rom. 4, 14, I Cor. 6, 7, 9, II Cor. 7, 12, I Tim. 3, 4, 5, II Tim. 2, 3, Hebr. 11; mais aussi la présence récurrente de mêmes passages de la »Pharsale« de Lucain, du »De Poenitentia« d'Ambroise, du »De opere monachorum« d'Augustin, des lettres 14, 22, 45, 58, 125, 147 de Jérôme, des »Vitae patrum«, de la règle de Benoît ou de l'antienne du *Benedictus* du samedi saint dans le Bréviaire romain. Pour une comparaison entre les citations présentes dans la »Correspondance« et dans les œuvres d'Abélard, voir Muckle, The Personal Letters (voir n. 9) p. 55–56.

184 La même longue citation du traité d'Augustin revient sous la plume d'Abélard dans l'*Ep.* I, 1408–1423, et l'*Ep.* VII, 259, lieux tous deux grattés et réécrits en T (nous n'arrivons pas à y voir autre chose qu'une coïncidence). C'est en fait un montage de trois passages: Augustin, De opere monachorum, IV.5–V.6, dans: Sancti Aureli Augustini, De fide et symbolo, De fide et operibus, De agone chritiano …, éd. J. Zycha, Prague, Vienne, Leipzig 1900 (Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, 41), p. 538, l. 21–p. 539, l. 1; p. 539, l. 14–18; p. 540, l. 9–17. Après avoir éliminé l'hypothèse de l'emploi d'un florilège augustinien tel celui de Florus de Lyon, nous avons confronté les deux leçons de T avec l'apparat critique de l'édition de Vienne. Les variantes communes aux deux passages de T et attestées dans l'apparat sont les suivantes: p. 539 l. 15 *circuarent/circuirent* (= PVODMNbd); *quocumque* (= PVDML[2]); p. 540, l. 10 *civitates* (= PVDF[2]AMγbd); l. 11 *castella* (= PVDBF[2]AMγbd); l. 13 *immundis* (= MN); l. 17 *ei* (= LM). On note aussitôt que M est le seul témoin à concorder avec la »Correspondance« sur ces six variantes. L'éditeur, ibid. p. XXXVIII, présente ainsi M: *Codex Monacensi n. 13059 (Rat. ciu. 59) in 2° fol. 163 s. XII per se ipse nullius usus est.* Rien ne dit qu'Abélard ait utilisé ce codex en particulier, mais il a certainement eu en main un témoin de la même famille. On entrevoit ici un peu de la méthode du maître parisien: lecture des autorités, constitution d'un corpus référentiel par fiches, remploi des mêmes citations …

C'est une des sources implicites, mais capitale de la lettre VIII que nous allons évoquer pour finir. Elle nous ramène au cœur des débats du premier tiers du XII[e] siècle et nous assure que le matériau de la »Correspondance« remonte bien à cette époque. Héloïse s'est plainte, forçant le trait[185]: nul parmi les Pères ne s'est soucié d'établir une règle de vie spécifiquement adaptée aux femmes[186]. Après la grande fresque historique de la vie religieuse féminine livrée dans la lettre VII, Abélard relève le défi dans la lettre VIII en projetant une règle pour une communauté mixte d'hommes et de femmes unis par un même *propositum*. On ne crée jamais *ex nihilo*. Certes, l'instituteur peut s'appuyer sur la règle bénédictine. Il dit en outre qu'il s'inspirera des *consuetudinibus monasteriorum optimis*, y compris pour ce qui a été institué *de monachabus*[187]. Or quel est le cas de monastère double qui défraie la chronique dans le royaume de France aux premières décennies du XII[e] siècle? Fontevraud bien sûr, la fondation de Robert d'Arbrissel († 1116), cette abbaye mixte dont le gouvernement a été confié à une femme, Pétronille de Chemillé, choisie de surcroît non pas parmi les vierges, mais parmi celles qu'on appelle à Fontevraud les *conversae*, veuves ou femmes séparées ayant connu et le monde et les hommes[188].

Le passage de l'»Historia calamitatum« où Abélard, qui vient d'évoquer la venue d'Héloïse et de ses sœurs au Paraclet[189], s'indigne de voir des abbesses à la tête des femmes et, plus encore, abbesses et moniales dominer les clercs en un renversement de l'ordre naturel[190] a déjà été interprété comme une allusion à Fontevraud[191]. Werner

185 G. Jenal, *Caput autem mulieris vir* (I Kor 11, 3). Praxis und Begründung des Doppelklosters im Briefkorpus Abaelard-Heloise, dans: Archiv für Kulturgeschichte 76 (1994) p. 285–304, en particulier p. 298–299.

186 *Ep.* VI, 242: … *quod nondum a patribus sanctis actum esse conspeximus.*

187 *Ep.* VIII, 243.

188 Voir en dernier lieu Dalarun (éd.), Robert d'Arbrissel et la vie religieuse (voir n. 109).

189 *Ep.* I, 1304–1320.

190 *Ep.* I, 1464–1470: *Unde non mediocriter miror consuetudines has in monasteriis dudum involevisse, quod quemadmodum viris abbates, ita et feminis abbatisse preponantur, et ejusdem regule professione tam femine quam viri se astringant, in qua tamen pleraque continentur que a feminis tam prelatis quam subjectis nullatenus possunt adimpleri. In plerisque etiam locis, ordine perturbato naturali, ipsas abbatissas atque moniales clericis quoque ipsis, quibus subest populus, dominari conspicimus et, tanto facilius eos ad prava desideria inducere posse, quanto eis amplius habent praeesse, et jugum illud in eos gravissimum exercere.*

191 Benton, Fraud (voir n. 29) p. 474: »This passage, seemingly a direct attack on the customs of the Order of Fontevrault, is crucial«; P. Bourgain, Héloïse (voir n. 41) p. 217–218: »Dernière difficulté qui reste en suspens, une pointe contre les monastères doubles dirigés par une abbesse, qui semble être une pierre dans le jardin de Fontevrault, alors qu'Abélard, avant 1121, aurait attaqué Roscelin parce que celui-ci avait dit du mal de Robert d'Arbrissel«; J. Verger, L'amour castré. L'histoire d'Héloïse et Abélard, Paris 1996, p. 116: »En écrivant cela, Abélard se montrait moins audacieux qu'un Robert d'Arbrissel qui, trente ans plus tôt, en fondant le monastère mixte de Fontevrault, n'avait pas hésité à mettre à sa tête une abbesse«; Bouyé (éd.), Abélard et Héloïse, Correspondance (voir n. 1) p. 391: »Il y a là une critique sous-jacente de Robert d'Arbrissel, qui avait mis, vers 1100, une abbesse à la tête du monastère double de Fontevrault«. La désignation par Robert d'Arbrissel de Pétronille de Chemillé comme abbesse de Fontevraud remonte au 28 octobre 1115. Sur les rapports entre Fontevraud et le Paraclet, voir également C. Kelso Jr., Women in Power: Fontevrault and the Paraclet Compared, dans: Comitatus: A Journal of Medieval and Renaissance Studies 22 (1991) p. 55–69; B. L. Venarde, Praesidentes Negotiis: Abbesses as Managers in Twelfth-Century France, dans: Portraits of Medieval and Renaissance Living: Essays in Memory of David Herlihy, éd. S. K. Cohn Jr., S. A. Epstein, Ann Arbor 1996, p. 189–205.

Robl a récemment supposé que la première prieure de Fontevraud, Hersende de Champagne, veuve du sire de Montsoreau, n'était autre qu'Hersende, mère d'Héloïse: l'hypothèse doit être examinée avec soin[192]. Mais nous savons, en tout état de cause, qu'Abélard connaissait le cas de Robert d'Arbrissel, puisqu'il prend vigoureusement sa défense contre les attaques de Roscelin[193]: *Hic contra egregium illum preconem Christi Robertum Arbrosello contumacem ausus est epistolam confingere*[194]. Le fils du chevalier Bérenger est un *miles* manqué. Il a transféré dans la sphère des idées l'ardeur du combat et le fracas des armes[195]. Il admire Robert, mais il le discute, pied à pied, norme à norme. On le sait par sa vie et ses œuvres: il pense en contradiction et est habité d'une *vis polemica* sans frein. Sa lettre VIII est une *disputatio* voilée avec le fondateur de Fontevraud[196]. Il connaît les statuts primitifs de l'abbaye ligérienne, y prend

192 W. Robl, Heloïsas Herkunft. *Hersendis Mater*, Munich 2001. Le point de départ de l'argumentation est, outre leur homonymie, une presque coïncidence entre la date de mort de l'adjointe de Robert dans le martyrologe de Fontevraud (30 novembre) et la date de mort de la mère d'Héloïse dans l'obituaire du Paraclet (1er décembre). La reconstitution généalogique qui suit est intéressante; mais nous ne voyons pas l'utilité d'une hypothèse comme celle qui est exprimée ibid. p. 184: »So kann man nicht ausschließen, dass *Robert von Arbrissel* selbst – oder einer seiner Gefährten – der *Vater* Heloisas war«; reprise par Id., *Hersindis mater*. Neues zur Familiengeschichte Heloisas mit Ausblicken auf die Familie Peter Abaelards, dans: U. Niggli (dir.), Peter Abaelard. Leben – Werk – Wirkung, Fribourg, Bâle, Vienne 2003 (Forschungen zur europäischen Geistesgeschichte, 4), p. 25–89, en particulier p. 55–57. Voir également C. J. Mews, Crossing Genders Boundaries in Religious Life: Robert of Arbrissel, Hersende, and Heloise, que je remercie chaleureusement l'auteur de m'avoir communiqué avant publication.

193 Roscelin, Epistola ad Petrum Abaelardum, dans: PL, vol. 178, col. 361: *Vidi enim dominum Robertum feminas a viris suis fugientes, viris ipsis reclamantibus, recepisse et, episcopo Andegaviensi ut eos redderet praecipiente, inobedienter usque ad mortem obstinanter tenuisse*. Voir Duby, Héloïse (voir n. 52) p. 80–81. Qu'antérieurement, Roscelin ait bien composé un texte contre Robert d'Arbrissel, cela ressort de la mention d'un catalogue de bibliothèque datant des XIIe–XIIIe siècles récemment mis au jour par F. Dolbeau, Deux catalogues inédits de bibliothèques médiévales, dans: A. Bihrer, E. Stein (éd.), *Nova de veteribus*. Mittel- und neulateinische Studien für Paul Gerard Schmidt, Munich, Leipzig 2004, p. 326–356, en particulier p. 353–354: *Roscelinus contra Robertum*.

194 Pierre Abélard, Epistola ad G. Parisiensem episcopum, dans: PL, vol. 178, col. 357; Id., Letter XIV, dans: Peter Abelard, Letters IX–XIV (voir n. 140) p. 280. Sur la lettre perdue aux chanoines de Saint-Martin de Tours qui abordait les mêmes sujets, voir Van den Eynde, Les écrits perdus (voir n. 150) p. 469.

195 *Ep.* I, 13–30: *Patrem autem habebat litteris aliquantulum imbutum antequam militari cingulo insigniretur; unde postmodum tanto litteras amore complexus est, ut quoscumque filios haberet, litteris antequam armis instrui disponeret Sicque profecto actum est. Me itaque primogenitum suum quanto cariorem habebat tanto diligentius eruditi curavit. Ego vero quanto amplius et facilius in studio litterarum profeci tanto ardentius eis inhesi, et in tanto earum amore illectus sum ut militaris glorie pompam cum hereditate et prerogativa primogenitorum meorum fratribus derelinquens, Martis curie penitus abdicarem ut Minerve gremio educarer; et quoniam dialecticarum rationum armaturam omnibus philosophie documentis pretuli, his armis alia commutavi et tropheis bellorum conflictus pretuli disputationum. Proinde diversas disputando perambulans provincias, ubicunque hujus artis vigere studium audieram, peripateticorum emulator factus sum*. Abélard se présente comme le résultat d'une inversion. Son père a inversé les armes et les lettres, si bien que le fruit de cette inversion renverse à son tour le droit d'aînesse en choisissant Minerve contre Mars. Sur Abélard comme chevalier, voir M. T. Clanchy, Abelard. A Medieval Life, Oxford 1997; trad. fr. Abélard, Paris 2000, p. 171–192.

196 Loin de nous, cependant, l'idée d'en faire une clé de lecture exclusive de l'épître d'Abélard; l'hypothèse est simplement que les statuts primitifs de Fontevraud ont pu faire partie de ses documents de

ceci, en rejette cela: imaginons la méthode du »Sic et non« appliquée à la religion féminine. On a déjà émis l'hypothèse que la règle du Paraclet aurait été influencée par les statuts de Fontevraud[197]. Ce n'est pas tenable pour les »Institutiones nostrae«, des statuts eux aussi qui, comme ceux de Fontevraud, viennent compléter la règle bénédictine[198]. Pour la lettre VIII[199], la réalité est plus subtile: la norme de Robert est le trem-

travail. Si *disputatio* il y a, elle est à prendre comme preuve de l'intérêt et, somme toute, de l'estime d'Abélard pour l'expérience de Robert d'Arbrissel; c'est pourquoi, contrairement à l'avis des partisans de l'inauthenticité de la »Correspondance«, il n'y a aucune contradiction entre la défense de Robert contre Roscelin par Abélard et la pique lancée par ce dernier contre Fontevraud en *Ep.* I.

197 Histoire littéraire de la France …, vol. 12, Qui comprend la suite du douzième siècle de l'Église jusqu'à l'an 1167, Paris [1]1763, [2]1869, p. 86–152, en particulier p. 108 à propos de l'*Ep.* VIII: »Abelard mit le comble à leur satisfaction en leur envoyant peu après la regle qu'elles lui avoient demandée. Celle de saint Benoît et les constitutions de Fontevraut font la base de cet écrit, où il y a quantité d'excellentes choses avec quelques singularités. L'auteur veut, sur le plan de Fontevraut, qu'il y ait un monastere d'hommes voisin de celui des filles, pour vaquer à leurs affaires extérieures, et leur administrer les secours spirituels«. De manière plus tranchée, mais sans justifier son affirmation, Duby, Héloïse (voir n. 52) p. 80: »… à Fontevraud, dans ce monastère double où, selon la règle qui fut adoptée au Paraclet …«; Id., ibid., p. 99: »… les dispositions de la règle actuellement en usage au Paraclet – et c'est celle de Fontevraud …«. Plus souvent sur le mode de l'analogie, ainsi M. M. McLaughlin, Peter Abelard and the Dignity of Women: Twelfth Century ›Feminism‹ in Theory and Practice, dans: Pierre Abélard, Pierre le Vénérable (voir n. 29) p. 287–333, en particulier p. 303–304: »For in its contemporary setting his letter can also be viewed as a deliberate personal response to the challenge of those religious movements whose leaders, like Robert of Arbrissel, had in their imitation of Christ and their concern for the *pauperes Christi* contribued particulary and practically to the elevation of women«; Venarde, Women's Monasticism (voir n. 41) p. 121: »He scorned the ›pernicious practice‹ of electing virgins instead of those who have known men, and younger women over older ones, echoing the sentiments of Robert of Arbrissel (whom he did not mention)«; Robl, Heloisas Herkunft (voir n. 192) p. 257–278; Luscombe, Pierre Abélard (voir n. 41) p. 222: »Abélard a esquissé le plan d'un monastère double, d'hommes et de femmes, un monastère à côté de l'autre, un plan qui était enraciné dans sa pensée par l'exemple de la compagnie constante tenue par des hommes et des femmes que l'on trouve dans l'Ancien et le Nouveau Testament et qui trouvait des analogies au XII[e] siècle à Fontevraud, à Prémontré et à Sempringham«. C. Mews, Heloise, the Paraclete Liturgy and Mary Magdalen, dans: The Poetic and Musical Legacy (voir n. 147) p. 100–112, en particulier p. 106, voit une influence de Fontevraud sur Héloïse dans le choix de la titulature de la Madeleine pour le prieuré de Trainel.

198 Contradiction, dira-t-on: d'un côté, l'Héloïse de la »Correspondance«, en *Ep.* VI, 242, souhaiterait obtenir une règle en bonne et due forme d'Abélard et montre à quel point la règle bénédictine s'applique mal au sort des femmes – voir à ce sujet L. Georgianna, ›In Any Corner of Heaven‹: Heloise's Critique of Monastic Life, dans: Wheeler (éd.), Listening to Heloise (voir n. 30) p. 187–216; de l'autre, l'Héloïse de l'histoire rédigerait pourtant des statuts venant compléter la règle bénédictine. Il n'y a en fait pas de contradiction de fond, pour trois raisons au moins. D'une part, si l'on relit de près l'*Ep.* VI, on constate que, d'un bout à l'autre, Héloïse a saisi que le grand mérite de Benoît est d'avoir su proposer une norme adaptée à la condition et aux possibilités de chacun; la missive porte donc *in nuce* la potentialité d'appliquer la règle bénédictine aux femmes aussi. D'autre part, entre l'échange de lettres et la rédaction des »Institutiones nostrae«, il s'est écoulé au moins dix ans, si ce n'est quinze; que l'on mesure le chemin parcouru dans la plupart des fondations religieuses dans leur première décennie: ce sont des années-lumière. Enfin, un texte est venu entre-temps frapper Héloïse par sa pertinence: les statuts pour les moniales cisterciennes (vers 1136), qui prouvent la possibilité d'adapter la leçon de Benoît aux femmes; comme l'a démontré Waddell, The Paraclete Statutes (voir n. 19) p. 62–65, 199–200 et XLIX–LV, ces statuts cisterciens sont, après l'*Ep.* VIII, l'autre source d'inspiration des »Institutiones nostrae«; voir aussi Luscombe, From Paris to the Paraclete (voir n. 134) p. 272–274; Mews, The Lost Love Letters (voir n. 33) p. 157–161. Héloïse a été frappée par cette résolution parce qu'au fond, elle l'attendait. Le même phénomène s'est produit

plin de la pensée d'Abélard, socle et repoussoir. Voici la comparaison entre cette épître et la plus ancienne version des statuts de Fontevraud, telle que j'ai eu la chance de la découvrir récemment[200].

Modus vivendi des moniales selon Abélard. Silence et signes en cas de nécessité[201]. Une austérité raisonnée dans le vêtement et l'alimentation[202]. Des fourrures exclusivement d'agneau, des voiles non de soie, mais de lin[203]: accord complet avec Fontevraud[204]. À contrepied, l'échange de vêtements entre les sœurs n'a pas à susciter l'indignation: *Nulla penitus indignari praesumat si vestes vel quaecumque alia sibi ab aliquibus transmissa alii quae amplius indiget concedantur sorori*[205]; ce qui semble une réponse à l'article 12 des statuts des sœurs de Fontevraud: *Ut non mutuentur ad invicem vestes suas*. De la part d'Abélard, la longue, insistante justification de manger de la viande[206], dont l'usage est interdit par Robert[207], peut n'être qu'une réplique

pour la liturgie du Paraclet, qui combine *Ep.* VIII et »Hymnarius« d'Abélard avec la liturgie cistercienne; C. Waddell, Saint Bernard and the Cistercian Office at the Abbey of the Paraclete, dans: E. R. Elder, J. R. Sommerfeldt (éd.), The Chimaera of his Age. Studies on Bernard of Clairvaux, Kalamazoo 1980 (Cistercian Studies Series, 63. Studies in Medieval Cistercian History, 5), p. 76–121.

199 Rappelons son ambition selon Waddell, The Paraclete Statutes (voir n. 19) p. 35: »The Rule of Abelard was meant to replace the Rule of Benedict«.

200 J. Dalarun, Les plus anciens statuts de Fontevraud, dans: Robert d'Arbrissel et la vie religieuse (voir n. 109) p. 139–172, où on trouve la transcription de ce texte latin; Id., *Capitula regularia magistri Roberti*: de Fontevraud au Paraclet, dans: Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à paraître, où on en trouvera l'édition critique.

201 *Ep.* VIII, 244–246.

202 Plus encore qu'Abélard dans l'*Ep.* VIII, 267 (*Ut videlicet necessaria sufficiant, non superflua quaerantur*), toute l'*Ep.* VI d'Héloïse va dans le sens d'une austérité très modérée: pas de travail manuel, surtout à l'extérieur, liberté dans l'alimentation, y compris de manger de la viande; suivre la règle d'Augustin, moins sévère que celle de Benoît, ce serait déjà bien pour des femmes …

203 *Ep.* VIII, 280–282.

204 Articles 1–5 (*Ut nunquam habeant vela serica, sed linea. Ut guimplae albae nunquam appareant, velis eas operientibus. Ut capillos non nutriant suos. Ut claustrales sanctimoniales omni tempore silentium teneant, exceptis illis quae exteriora procurant. Ut quaelibet signa non faciant, nisi necessaria*), 7–11 (*Ut nunquam habeant pelles sive pellicias magnas. Ut nunquam habeant tunicas et mantellos, nisi de vilioribus pannis illius terrae mensis ad modum pedum, non ultra. Ut nunquam habeant superpeliceos albos. Ut manicae tunicarum habeant latitudinis tantum, nisi duos pedes. Ut manicas pellicearum faciant strictas*), 13–15 (*Ut nunquam cingant zonas, nisi laneas. Ut nunquam induant gantos. Ut nunquam habeant coopertoria in lectis, nisi agnina*) des statuts des sœurs de Fontevraud. Le passage de l'*Ep.* VIII, 281, sur le voile (Vela *vero earum non de* serico, sed *de tincto aliquo* lineo *panno fiant*) évoque littéralement l'article 1 des statuts des sœurs de Fontevraud: *Ut nunquam habeant* vela serica, sed linea. On ne doit cependant pas s'attendre à trouver de réels parallèles littéraux entre les statuts de Fontevraud et la lettre d'Abélard: rien de commun entre le fruste latin réglementaire des articles de Robert d'Arbrissel et le style du maître parisien.

205 *Ep.* VIII, 282.

206 *Ep.* VIII, 273–280. Tolérant pour la viande sur fond de pragmatisme (*Eligat quod possit, timeat quod non possit*; *Ep.* VIII, 275) et d'une morale de l'intention qui lui est chère (*Ep.* VIII, 275–277), Abélard est très sévère contre l'usage du vin. Notons l'étonnant chassé-croisé entre Fontevraud et le Paraclet: l'usage de la viande, initialement défendu à Fontevraud, y est ensuite permis, tandis que la permission de son usage par Abélard, longuement argumentée, n'empêche pas son interdiction dans le chapitre V des »Institutiones nostrae«.

207 Article 6 des statuts des sœurs de Fontevraud: *Ut carnes et sanguinea nunquam comedant, ne quidem infirmae.*

à saint Benoît. Mais les préceptes de Robert sont encore contredits pour les bains, qu'Abélard ne refuse nullement aux malades[208] alors qu'ils sont prohibés pour toutes les adultes à Fontevraud[209]. Les femmes s'occuperont à l'étude plus qu'au chant[210]. Elles prendront soin des habits des hommes[211], se chargeront de cuire le pain, de faire la cuisine[212]; accord sur ces activités manuelles avec Fontevraud[213]. L'essentiel des ressources des moniales du Paraclet proviendra des terres travaillées par les hommes de la communauté[214]; et Abélard, prônant une communauté de dimension réduite[215], stigmatise les abbés qui vont mendier la faveur des puissants[216]: c'est alors à l'attitude de Robert que l'on songe, favorisant un accroissement exponentiel de sa fondation[217]. Partageant avec les statuts de Fontevraud[218] la même crainte de tout

208 *Ep.* VIII, 261: *Quidquid infirmitas postulaverit tam de cibis quam de balneis vel quibuscumque aliis est eis indulgendum.* La question des bains est traitée entre autres dans La règle de saint Augustin, 5, 7, vol. 1, Tradition manuscrite, éd. L. Verheijen, Paris 1967, p. 432: *Nec eant ad balneas, sive quocumque ire necesse fuerit, minus quam duo vel tres*; par Césaire d'Arles, Règle des vierges, 31, 1, dans: Id., Œuvres monastiques, éd. A. de Vogüe, J. Courreau, Paris 1988 (Sources chrétiennes, 345), p. 210: *Lavacra etiam, cujus infirmitas exposcit, minime denegentur*; dans Benedicti Regula, XXXVI, 8, éd. R. Hanslik, Vienne 1977 (Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, 75), p. 105: *Valnearum usus infirmis, quotiens expedit, offeratur, sanis autem et maxime iubenibus tardius concedatur*; par Léandre d'Espagne (frère d'Isidore de Séville), Sancti Leandri Regula, 10, dans: PL, vol. 72, col. 885: *Balneo non pro studio vel nitore utaris corporis, sed tantum pro remedio salutis. Utere, inquam, lavacro quando poscit infirmitas, non quando suaserit voluntas.*

209 Article 24 des statuts des sœurs de Fontevraud: *Ut nullo tempore utantur balneis, exceptis puellulis.* La norme fontevriste est donc plus sévère que les prescriptions d'Abélard, mais aussi de Césaire, de Benoît et de Léandre, qui permettent les bains aux malades. Ce n'est évidemment pas, de la part de Robert, une disposition contre l'hygiène, mais contre les risques de promiscuité dans un endroit clos, comme en témoigne à sa manière la règle d'Augustin. Robert autorise les bains aux fillettes, tandis que Benoît les souhaite rares pour les jeunes; c'est que les enfants, à la différence des jeunes gens ou des adultes, semblent à l'abri des feux de la chair. Alors que les saignées n'étaient prévues à Fontevraud que pour les hommes par l'article 7 des statuts des frères de Fontevraud (*Ut ter in annum sanguinem minuant*), l'infirmière du Paraclet doit savoir saigner les femmes; *Ep.* VIII, 261. On lira le passage concernant l'onction et la communion des malades, *Ep.* VIII, 261, en regard de l'article 41 des statuts des sœurs de Fontevraud (*Ut infirmae nunquam inungantur aut communionem nisi percipiant in ecclesia*), nettement plus sévère; de même pour la toilette des morts et les funérailles, *Ep.* VIII, 261–262, en regard de l'article 42 des statuts des sœurs de Fontevraud (*Ut defunctis aliae sorores faciant eis obsequium, presbiteris tantum collectas dicentibus; facto autem obsequio, sacerdotes et fratres deferant ad sepulturam, illis in claustro remanentibus et nunquam ad sepulturam defuncti euntibus*).

210 *Ep.* VIII, 260 et 286–290.

211 *Ep.* VIII, 259.

212 *Ep.* VIII, 260.

213 Articles 22–23 des statuts des sœurs de Fontevraud: *Ut ipsaemet sanctimoniales faciant coquinam. Ut ipsae faciant panem coquere et lavent pannos.*

214 Le passage de l'*Ep.* VIII, 259–260 (*Omnia itaque fratres* exteriora procurabunt) éveille a contrario des échos de l'article 4 des statuts des sœurs de Fontevraud (*exceptis illis quae* exteriora procurant).

215 *Ep.* VIII, 282–285.

216 *Ep.* VIII, 283–284: *Hinc et ipsi abbates vel qui majores in monasteriis videntur potentibus saeculi et mundanis curiis sese importune ingerentes jam magis curiales esse quam coenobitae didicerunt et favorem hominum quacumque arte venantes, crebrius cum hominibus fabulari quam cum Deo loqui consueverunt.*

217 Baudri de Bourgueil, Vita b. Roberti, 21–22, éd. J. Bolland, dans: Acta sanctorum …, Feb. vol. 3, Anvers 1668, p. 603–608; édition reprise dans: PL, vol. 162, col. 1043–1058, ici col. 1054–1055: *Dominus vero Robertus nunquam vel a praedicatione, vel ab oratione quibuslibet occasiunculis avulsus est,*

rapport entre les sexes[219], y compris entre les prêtres délivrant les sacrements et les moniales, ou entre le supérieur masculin et la supérieure féminine[220], le législateur du Paraclet est infiniment plus sévère sur la clôture extérieure[221] que doit favoriser une totale autarcie économique[222]. Face à l'extrême liberté de manœuvre laissée à l'abbesse de Fontevraud, en charge *tam spiritualia quam saecularia*[223], l'arrêt d'Abélard est d'autant plus tranchant: *Statuimus itaque ut diaconissa magis spiritualibus quam corporalibus intendens nulla exteriore cura monasterium deserat*[224].

On pourrait jusqu'ici objecter que Robert d'Arbrissel et Abélard, de manière indépendante, ne font jamais que prendre position, tantôt concordante, tantôt discordante, sur les points obligés de la législation monastique. Mais l'étude du *modus regendi* rend les parallèles beaucoup plus troublants. Démêlons donc la combinaison des statuts, des fonctions et des pouvoirs, d'abord entre les femmes, puis entre les deux sexes. La communauté d'Héloïse est pourvue de *conversae*, mais au sens des convers cisterciens[225], non des converses de Fontevraud. C'est au sein des *claustrales* que se retrouve la distinction chère à Robert: les vierges et les veuves[226]. L'éloge convenu de la virginité[227] n'est là que pour renforcer la préférence d'Abélard pour les femmes qui ont connu la vie, sous le patronage spirituel de l'Éthiopienne du Cantique des cantiques[228] ou de la Madeleine[229]. Comment ne pas y voir un plaidoyer *pro*

sed strenuitati totus deditus, finitimas et longinquas circumcursabat regiones. Erat autem acceptus regibus, episcopis et principibus, clericis et quibuslibet popularibus. Mittebant in pauperrimi Fontebraldensis coenobii gazophilacium reges et consules larga donaria. Dabant principes et pene omnes quae videbantur necessaria. Alii sua dabant praedia et singuli quaecunque delegissent stipendia. Unde factum est quatenus in brevi locus ille excreverit in domibus et oratoriis, in familiari etiam supellectili.

218 Articles 17, 21, 24 et 30–42 des statuts des sœurs de Fontevraud. Les rapports entre femmes sont tout aussi redoutés à Fontevraud.

219 Héloïse déjà craignait autant les rapports des femmes avec les hommes que les rapports des femmes entre elles; *Ep.* VI, 242–243.

220 *Ep.* VIII, 258–260 et 267. Déjà Héloïse dans l'*Ep.* VI, 253.

221 *Ep.* VIII, 263. Sur le rôle de la portière, voir cependant *Ep.* VIII, 262. En contrepoint, voir articles 4, 18–19, 25–28 des statuts des sœurs de Fontevraud.

222 *Ep.* VIII, 250.

223 Article 44 des statuts des sœurs de Fontevraud: *Ut Petronilla, electa a magistro Roberto et constituta abbatissa communi voluntate et devota petitione tam sanctimonialium quam religiosorum fratrum, habeat obtineatque plenariam potestatem regendi ecclesiam Fontis Ebraldi et omnium locorum eidem ecclesiae pertinentium; et obediant ei, venerentur eam ut suam spiritualem matrem in ejusque providentia omnia ecclesiae negocia, tam spiritualia quam saecularia, permaneant aut quibuscumque attribuerit et prout constituerit.*

224 *Ep.* VIII, 258.

225 *Ep.* VIII, 252: *Omnes vero reliquae moniales quas vocamus claustrales militum more divinum peragunt expedite servitium. Conversae autem quae etiam saeculo renuntiantes obsequio monialium se dicarunt habitu quodam religioso non tamen monastico quasi pedites inferiorem obtinent gradum.* Selon l'éclairante distinction opérée par G. Constable, The Reformation of the Twelfth Century, Cambridge 1996, p. 77, les *conversae* de Fontevraud rappellent les *conversi* à l'ancienne opposés aux *oblati* ou aux *nutriti*, tandis que les *conversae* du Paraclet s'apparentent aux convers des ordres réformés aux XI^e^–XII^e^ siècles opposés aux moines de chœur.

226 Sur le poids des *conversae* dans le gouvernement, voir articles 16–17, 21, 23 et 46 des statuts des sœurs de Fontevraud.

227 *Ep.* VII, 267–271.

228 *Ep.* V, 83–85.

229 *Ep.* VII, 254–259 et 274.

domo, puisque cette condition fut celle de sa mère[230] comme de son épouse? Le principal argument en faveur des femmes d'expérience est leur âge: ainsi le Christ lui-même a-t-il préféré Pierre à Jean[231]. Et Abélard de s'élever contre la *perniciosa consuetudo* qui fait élire des vierges plutôt que celles *quae viros cognoverunt*, ce qui a pour fâcheuse conséquence que *juniores senioribus praeficiantur*[232]. La supérieure, qu'il vaut mieux appeler diaconesse qu'abbesse[233] pour la même raison qui faisait refuser à Robert le titre d'*abbas*[234], est donc, comme à Fontevraud[235], une convertie du monde, une femme d'âge qui gouverne entourées de ses six *officiales*, pouvant prendre conseil auprès de tout ou partie des sœurs, mais seule à décider[236].

Nous avons déjà vu Abélard se scandaliser des monastères où les femmes commandent aux hommes. Héloïse – l'Héloïse de la »Correspondance« – abonde dans son sens en le sommant de diriger ses filles spirituelles et en refusant la préséance qu'il semble lui accorder par le jeu de l'art épistolaire[237]. Dans la lettre VIII, il revient sur l'architecture souhaitable: des monastères conjoints d'hommes et de femmes, les premiers déchargeant les secondes de l'administration extérieure[238], militant dans la même religion sous un même pasteur, qui doit évidemment être un homme[239]. Quoi de plus opposé au choix de Robert[240]? S'opère alors un renversement, préparé en

230 *Ep.* I, 155–158: *Dum vero hec agerentur, karissima mihi mater mea Lucia repatriare me compulit; que videlicet post conversionem Berengarii patris mei ad professionem monasticam, idem facere disponebat.*

231 *Ep.* VII, 265–266: *Unde et Dominus licet Joannem plurimum diligeret, Petrum tamen seniorem tam ipsi quam ceteris praefecit.*

232 *Ep.* VIII, 252.

233 *Ep.* VII, 264. De même, à propos du supérieur masculin, *Ep.* VIII, 257: *Vos autem, inquit Dominus, nolite vocari Rabbi.*

234 Baudri de Bourgueil, Vita b. Roberti, 17, dans: PL, vol. 162, col. 1052: *Praelatum suum magistrum suum tantummodo vocabant, nam neque dominus, neque abbas vocitari volebat.*

235 Articles 45–46 des statuts des sœurs de Fontevraud: *Ipsa autem abbatissa, praevidens in futurum, haec ita ordinavit ut major priorissa recipiatur ubique, et in ecclesia Fontis Ebraldi et in omnibus cellis ejusdem ecclesiae, et obediant ei habeatque potestatem post abbatissam de negociis ecclesiae agendis; ut, defuncta abbatissa, in status sui dignitate permaneat et plenariam potestatem habeat regendi ecclesiam, donec alia substituatur abbatissa de conversibus sororibus, prout magister noster Robertus constituit.*

236 *Ep.* VIII, 250–253 et 266. Si Abélard conseille de choisir des femmes d'âge comme supérieures, il déconseille le choix de nobles et de puissantes dans le siècle; *Ep.* VIII, 253.

237 *Ep.* IV, 2–7: *Miror, unice meus, quod preter consuetudinem epistolarum, immo contra ipsum ordinem naturalem rerum, in ipsa fronte salutationis epistolaris me tibi preponere presumpsisti, feminam videlicet viro, uxorem marito, ancillam domino, monialem monacho et sacerdoti diaconissam, abbati abbatissam.*

238 Comme à Fontevraud ou dans tout autre institut féminin, Abélard précise, *Ep.* VIII, 258: *Quibus maxime propter missas necessarii sunt monachi, propter opera vero conversi*; ce qui implique que, dans son esprit, tous les moines de chœur sont obligatoirement prêtres.

239 *Ep.* VIII, 258, en référence à l'Apôtre: *Caput mulieris sit vir.*

240 Alia vita b. Roberti, 3–9, éd. J. Bolland, dans: Acta sanctorum …, Feb. vol. 3, Anvers 1668, p. 608–616; édition reprise dans: PL, vol. 162, col. 1057–1078, ici col. 1058–1062, en particulier § 3, col. 1059: *Quapropter deliberate vobiscum, dum adhuc vivo, utrum permanere velitis in vestro proposito, ut scilicet, pro animarum vestrarum salute, obediatis ancillarum Christi praecepto! Scitis enim quia quaecunque, Deo cooperante, alicubi aedificavi, earum potentatui atque dominatui subdidi. Si vero cum illis remanere, sicut coepistis, non vultis, do vobis licentiam, cum meo tamen consilio, alterius religionis.*

amont par le rappel des paroles de Jérôme à *Eustochium*[241]: *dominam quippe debeo vocare sponsam Domini mei*[242]. Une seule bergerie et un seul pasteur certes, mais avec cette précision: *Praepositum autem monachorum, quem abbatem nominant, sic etiam monialibus praeesse volumus ut eas, quae Domini sponsae sunt, cujus ipse servus est, proprias recognoscat dominas nec eis praeesse sed prodesse gaudeat*[243]. Glissement bénédictin de *praeesse* à *prodesse*, de la préséance au service. Retournement: voilà en fait le prévôt aux ordres de la diaconesse. Nourriture, vêtement, argent, comme à Fontevraud[244] tout sera remis aux servantes du Christ – *et inde fratribus necessaria tradentur de iis quae sororibus supererunt*[245] – ce qui correspond à l'article 2 des frères fontevristes: *Ut claustralem et communem vitam sine proprio teneant, contenti his quae sibi a sanctimonialibus collata fuerint.* Les hommes du Paraclet s'engageront envers les sœurs par serment à veiller sur elles et sur leur pureté[246]. Tout cela pour en arriver à un nouvel arrêt qui inverse totalement la première configuration: *Statuimus eos quoque nihil praesumere contra voluntatem diaconissae, sed omnia ipsos etiam ad nutum ejus peragere et omnes pariter tam viros quam feminas ei professionem facere et obedientiam promittere*[247]. Car, conclut Abélard en un mouvement digne de Robert: *Et quanto amplius hic humiliaverit se apud Deum, amplius exaltari certum sit*[248]. Le Paraclet finit bien, comme Fontevraud, par être un monde à l'envers[249]. Aussi ne peut-on s'empêcher de voir, dans le voyage vers l'abbaye ligé-

241 Jérôme, Epistola 22, 2, dans: Saint Jérôme, Lettres, éd. J. Labourt, vol. 1, Paris 1949, p. 110–160, en particulier p. 112.

242 *Ep.* V, 83, et *Ep.* VII, 267. À compléter par *Ep.* V, 91: *Hunc semper, soror, verum tuum et totius Ecclesiae sponsum prae oculis habe, mente gere.* Comme Robert d'Arbrissel pour définir les rapports entre moniales et frères (Alia vita b. Roberti, 11, dans: PL, vol. 162, col. 1063: *Haec autem erat praeterea illius inflexibilis consuetudo ut, ubicunque coenobia sanctimonialibus suis aedificare fecerat, in honorem sanctae Mariae semper virginis ea construeret. Et, quia sanctus Joannes Evangelista eidem Virgini, praecipiente Christo, quoadusque corporaliter in mundo conversata est, devotus minister diligenter servivit, decrevit vir prudens ut fratrum oratoria in ejus venerationem dedicarentur; quod non sine divina inspiratione factum fuisse existimo, ut, quem videlicet exemplum serviendi sponsis Christi fratres haberent, eundem suorum oratoriorum patronum esse gauderent*), Abélard invoque la Vierge confiée à saint Jean; *Ep.* VIII, 258.

243 *Ep.* VIII, 259. On trouve ici l'écho de la Benedicti Regula, LXIV, 8 (voir n. 208) p. 164 (*Sciatque sibi oportere* prodesse *magis quam* praeesse), qui elle-même s'inspire en ce passage d'Augustin et de Matth. 20, 28.

244 Articles 2, 8, et 20 des statuts des frères de Fontevraud.

245 *Ep.* VIII, 259.

246 *Ep.* VIII, 260: *Omnes quoque fratres in professionibus suis hoc se sororibus sacramento astringent quod nullatenus eas gravari consentient et earum carnali munditiae pro posse suo providebunt.*

247 *Ep.* VIII, 260.

248 *Ep.* VIII, 260. N'oublions pas qu'Abélard, comme Robert d'Arbrissel, se réclame d'une *religio pauperum Christi*; *Ep.* V, 85. Dans l'*Ep.* VII, 253, il fait du Christ le fondateur *monachorum [...] sive monialium ordo*; dans l'*Ep.* VIII, 243, il se réfère à la *dominicam evangelicae regulae disciplinam* et reprend à son compte l'adage hiéronymien: *Tunc autem relictis omnibus nudum Christum nudi sequimur.*

249 C'est sur ce point que nous nous séparons de McLaughlin, Peter Abelard (voir n. 197) p. 323: »Clearly the relationship that Abelard envisaged between his two convents and their superiors was quite different from that prevailing at Fontevrault, as well as in other double monasteries, and we may perceive in his design some signs of his response to the innovations and practices of the time. In

rienne de l'abbesse Ermengarde et de ses proches en 1237, la mémoire ravivée de cette communauté de pensée originelle.

Le parallèle n'était pas si net avant la découverte des statuts les plus anciens de Fontevraud. Quatre des articles des statuts des sœurs dont nous croyons trouver dans la lettre VIII la trace en positif – cuire le pain et laver les vêtements[250] – ou, avec un relent d'irritation et de polémique, en négatif – ne pas manger de viande, ne pas s'échanger de vêtements, ne pas prendre de bains[251] – ne sont présents que dans la plus ancienne version des statuts fontevristes, celle réellement due à Robert d'Arbrissel pour l'essentiel et probablement mise au net avant le 1er septembre 1119. Ces quatre articles disparaissent tous des versions ultérieures, certainement en 1150[252]. Comment un faussaire du XIIIe siècle aurait-il pu exhumer ces prescriptions obsolètes pour construire une polémique à retardement? L'Abélard de la »Correspondance« ne dit pas toujours la même chose que Robert d'Arbrissel, mais il parle bien des mêmes choses, en contemporain; c'est pourquoi il doit plus que jamais être confondu avec le Pierre Abélard de l'histoire.

Et Héloïse, dira-t-on? Il a été peu question d'elle et bien peu question d'amour. Si l'on veut vraiment lire de l'Héloïse, une Héloïse pleinement libre de ses choix dans le cadre de la contrainte assumée de la vie religieuse[253], une Héloïse conforme aux éloges que lui décerne Pierre le Vénérable après la mort d'Abélard en 1142[254], qu'on lise plutôt les »Institutiones nostrae«. Sans doute est-ce une littérature moins tumul-

spite of his admiration for Robert of Arbrissel, he evidently did not favor the subjection of men to the rule of women in the monastic life, and his opposition to this practice may have been strengthened by knowledge of the difficulties that early became apparent at Fontevrault«. L'ultime inversion des rapports entre prévôt et diaconesse n'a en revanche pas échappé à Jenal, Caput autem mulieris vir (voir n. 185) p. 294–296; et à F. J. Griffiths, ›Mens's Duty to Provide for Women's Needs‹: Abelard, Heloise, and their Negotiation of the *Cura Monialium*, dans: Journal of Medieval History 30 (2004) p. 1–24. Précisons bien cependant que, dans cette *Ep.* VIII, il s'agit d'un Paraclet idéal et, pour tout dire, imaginaire. Là où Robert a réussi en fondant une communauté mixte durable, Abélard – qui partageait fondamentalement ce projet, à quelques variantes près – a échoué. Le Paraclet des »Institutiones nostrae« (c'est-à-dire, croyons-nous, le Paraclet après la mort d'Abélard, ou encore le Paraclet d'Héloïse) est une simple abbaye féminine dotée, comme il se doit, de personnel masculin.

250 Article 23 des statuts des sœurs de Fontevraud.

251 Articles 6, 12 et 24 des statuts des sœurs de Fontevraud.

252 Dalarun, Les plus anciens statuts (voir n. 200) p. 161–164.

253 Héloïse regagne le monastère d'Argenteuil après son mariage vers 1117; elle doit avoir seize ans. D'Argenteuil au Paraclet, elle ne quitte plus sa communauté religieuse jusqu'en 1164, soit pendant quarante-sept ans. Mais n'oublions pas que, selon *Ep.* I, 575–576, *olim puellula educata fuerat atque erudita* au monastère d'Argenteuil. Sur des durées de vie comparables, Claire d'Assise (1194–1253) passe une quarantaine d'années au cloître; Héloïse (1101–1164) une cinquantaine.

254 Lettre de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, à Héloïse, abbesse du Paraclet, pour lui annoncer la mort d'Abélard, éd. G. Constable, M. Zink, dans: Pierre Abélard, Pierre le Vénérable (voir n. 29) p. 21–37, en particulier p. 25: *Utinam te Cluniacus nostra habuisset, utinam te jocundus Marciniaci carcer, cum ceteris Christi ancillis libertatem inde caelestem expectantibus inclusisset* … Sur cette lettre, voir von Moos, Le silence (voir n. 88) p. 443–449; Duby, Héloïse (voir n. 52) p. 74–77. On retient d'ordinaire que la lettre de Pierre le Vénérable annonce la mort d'Abélard à Héloïse. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une réponse de l'abbé de Cluny à la supérieure du Paraclet. Nous supposons que cette dernière avait demandé conseil pour l'élaboration institutionnelle dans laquelle elle s'était alors engagée pour sa *religio*, en particulier sur la possibilité que des femmes commandent aux femmes.

tueuse que la »Correspondance«, une austère littérature qui ne s'offre guère au bouquet polysémique de l'interprétation et des anachronismes. Mais cette déception n'est plus la question du XII^e siècle, c'est la nôtre. On peut obstinément continuer à assigner la femme à la passion en négligeant les textes où elle fait, dans la clairvoyance de la *discretio*, un si magistral usage de sa raison[255]. Ce choix nous regarde.

255 Le fait que les »Institutiones nostrae« soient rédigées à la première personne du féminin pluriel ne semble nullement empêcher de les attribuer, pour l'essentiel, à Héloïse. Là où les hommes usent abondamment de l'*ego*, les femmes recourent volontiers au *nos*, surtout dans l'exercice de la vie religieuse; à propos de François et de Claire d'Assise, voir J. Dalarun, Chiara e gli uomini, dans: G. Andenna, B. Vetere (éd.), Chiara e la diffusione delle Clarisse nel secolo XIII. Atti del Convegno di studi in occasione dell'VIII Centenario della nascita di santa Chiara, Manduria, 14–15 dicembre 1994, Lecce 1998 (Università degli studi di Lecce. Dipartimento di studi storici dal Medioevo all'Età contemporanea, 39; Saggi e ricerche, 32), p. 79–120. Sur l'usage de l'*ego* et du *nos* dans les lettres d'Héloïse, voir Powell, Listening to Heloise at the Paraclete (voir n. 34) p. 259 et 262–264.

Wolfram Drews

PROPAGANDA DURCH DIALOG

Ein asymmetrisches »Selbstgespräch« als Apologie und berufliche Werbestratregie in der Frühscholastik

Zusammenfassung

Der jüdische Konvertit Petrus Alfonsi versuchte zu Beginn des 12. Jahrhunderts, sich als freier Lehrer der Astronomie zu etablieren[1]. In den Kontext seiner beruflichen Propaganda können auch die »autobiographisch« gefärbten Dialoge eingeordnet werden, in denen er ein Selbstgespräch zwischen seinem früheren, jüdischen, und seinem neuen, christlichen »Selbst« inszeniert. Der Autor interpretiert seine Konversion als Suche nach philosophischer Wahrheit; erst im Zuge dieses Lernprozesses habe sich seine »Person« konstituiert, wie er durch subtile Textstrategien zu verstehen gibt. Die Dialoge dienen der Überwindung einer Existenzkrise, die in der prekären Situation des Autors als »marginal man« zwischen zwei Kulturen begründet liegt. Weil er die Schilderung seiner persönlichen und philosophischen Adoleszenz mit dem überlieferten patristischen Modell einer teleologisch determinierten Heilsgeschichte verbindet, kann die Form des Gesprächs ihr kreatives Potential jedoch nicht entfalten. Petrus Alfonsi nutzt den Dialog nicht als kommunikatives Medium der Wahrheitsfindung, sondern als propagandistisches Mittel, um seine Konversion einerseits vor Christen plausibel erscheinen zu lassen und um sich andererseits als Meister der zeitgemäßen Form »wissenschaftlicher« Kommunikation, des scholastischen Lehrgesprächs, zu inszenieren. In der Gestalt des christlichen Gesprächspartners präsentiert er ein Selbstbild, das dem Habitus des theologisch und »naturwissenschaftlich« umfassend gebildeten Lehrers entspricht, der in der Lage ist, interessierten Schülern enzyklopädische Kenntnisse zu vermitteln.

1. Eine inszenierte Bekehrung vor dem Richtstuhl der Vernunft

Petrus Alfonsis ursprünglicher Name lautete Mose (Moyses); er war als Jude im islamischen Teil Spaniens geboren worden, hatte sich jedoch am Peter-und-Pauls-Tag des Jahres 1106 in der erst wenige Jahre zuvor von den Christen eroberten Stadt Huesca in Aragonien taufen lassen. König Alfons I. von Aragón war sein Taufpate, weshalb der Täufling seinen neuen Namen aus demjenigen des königlichen Paten und demjenigen des Namenspatrons des Kirchenfestes zusammensetzte; seine erhaltenen Schriften sind unter dem Namen Petrus Alfonsi verbreitet worden. Alle wur-

1 Für Hinweise und Anregungen danke ich Prof. John Tolan, Nantes, und Marcus Pyka, München.

den vermutlich erst nach seiner Taufe verfaßt; sie richten sich – in lateinischer Sprache – an ein christliches Publikum. Bemerkenswert ist, daß er nicht den Namen des Heidenapostels Paulus wählte, des Helden der prototypischen neutestamentlichen Bekehrungsgeschichte, der gerade im Spätmittelalter häufig von getauften Juden angenommen wurde[2]. Allerdings kann sein christlicher Name unter Umständen (wegen der engen Assoziation beider Apostel in der kirchlichen Tradition) als indirekter Verweis auf Paulus verstanden werden; immerhin könnte der »Eifer«, mit dem Moyses angeblich früher die jüdischen Gebote beachtet und Gegner bekämpft haben soll[3], als Parallele zum Eifer des Christenverfolgers Saulus verstanden werden, auch wenn der Eifer in beiden Fällen inhaltlich anders bestimmt wird. Die Tatsache, daß er auch den Namen des Bischofs, der ihn getauft hatte, nicht übernahm, und sich statt dessen unter den »namentlichen« Schutz seines königlichen Taufpaten begab, könnte damit zusammenhängen, daß er um politische Protektion durch die christlichen Eliten bemüht war. Wenn diese Vermutung zutrifft, wäre dies ein frühes Beispiel für das weiter unten behandelte Bestreben des Petrus Alfonsi, seine gesellschaftliche Marginalisierung durch gezielte sprachliche Strategien zu überwinden.

Bekannt wurde er vor allem durch sein Hauptwerk, die *Disciplina clericalis*, eine Sammlung orientalischer Fabeln und Exempla arabischer, persischer und indischer Herkunft, die er der westlichen Kultur übermittelte und die eine unerschöpfliche Fundgrube für Prediger und Schriftsteller werden sollte[4]. Petrus selbst sah sich vermutlich in erster Linie als Astronom; er übersetzte astronomische Tafeln aus dem Arabischen ins Lateinische und versuchte, die auf diesem Gebiet weit unterlegenen westeuropäischen Gelehrten, die sich zumeist noch am Wissensstand des spätantiken Autors Macrobius orientierten, für Erkenntnisse und Methoden der arabisch-islamischen Astronomie und Astrologie (einschließlich der Meteorologie) zu begeistern, die er auch als unerläßliche Hilfswissenschaften der Medizin ansah[5]. Zur Ver-

2 Zur Frage der Namenswahl Thomas Ricklin, Der »Dialogus« des Petrus Alfonsi. Eine Annäherung, in: Klaus Jacobi (ed.), Gespräche lesen. Philosophische Dialoge im Mittelalter (ScriptOralia 115), Tübingen 1999, S. 139–156, hier S. 155.

3 *Dialogi, liber*: ed. Klaus-Peter Mieth, Der Dialog des Petrus Alfonsi. Seine Überlieferung im Druck und in den Handschriften, Diss. FU Berlin 1982; Neuabdruck mit spanischer Übersetzung: Pedro Alfonso de Huesca, Diálogo contra los judíos (Larumbe 9), Huesca 1996, S. 8f. (letztere Ausgabe im folgenden zitiert: Mieth mit Seitenzahl).

4 Ed. Alfons Hilka, Werner Söderhjelm, Heidelberg 1911 (im folgenden zitiert: Hilka, Söderhjelm). Zu seiner Bedeutung für den Kulturtransfer Kurt Smolak, Petrus Alfonsi als Mittler zwischen lateinisch-orientalischer Tradition und orientalisch-arabischer Weisheit, in: Die Juden in ihrer mittelalterlichen Umwelt, ed. Alfred Ebenbauer, Klaus Zatloukal, Wien, Köln, Weimar 1991, S. 261–273. Zur Verankerung der *disciplina clericalis* in der Tradition der jüdischen ethischen Literatur (*sifre musar*) Manfred Kniewasser, Die antijüdische Polemik des Petrus Alphonsi (getauft 1106) und des Abtes Petrus Venerabilis von Cluny († 1156), in: Kairos 22 (1980) S. 34–76, hier S. 37.

5 Vgl. John Tolan, Reading God's Will in the Stars. Petrus Alfonsi and Raymond de Marseille Defend the New Arabic Astrology, in: Revista Española de Filosofía Medieval 7 (2000) S. 13–30; David Romano, Mošé Sefardí (= Pedro Alfonso) y la ciencia de origen árabe, in: María Jesús Lacarra (ed.), Estudios sobre Pedro Alfonso de Huesca (Colección de Estudios Altoaragoneses 41), Huesca 1996, S. 367–375. Zum Auftreten Petrus Alfonsis gegenüber der christlichen »wissenschaftlichen« Öffentlichkeit Joaquín Lomba Fuentes, El papel de la Frontera Superior en la transmisión del pensamiento islámico a Europa, in: Horacio Santiago Otero (ed.), Diálogo filosófico-religioso entre cristianismo, judaísmo e islamismo durante la edad media en la Península Ibérica (Rencontres de Philosophie Médiévale 3), Turnhout 1994, S. 371–397, hier S. 377.

mittlung astronomischer Kenntnisse verbrachte er nicht nur mehrere Jahre am Hof Heinrichs I. von England, wohin er zu einem unbekannten Zeitpunkt zwischen 1108 und 1116 übersiedelte, sondern später auch einige Zeit in Nordfrankreich. Ebensowenig wie Geburtsjahr und -ort sind Angaben zu Sterbejahr und -ort überliefert. Da sich die meisten älteren Handschriften der autobiographisch konnotierten Dialoge in Frankreich und England befinden, ist das Werk womöglich außerhalb Spaniens entstanden, vermutlich nach 1109, als Alfons I. von Aragón den Kaisertitel annahm, der im Kontext des Berichts über die Taufe erwähnt wird[6]. Der Lobpreis des »Kaisers« Alfons I. von Aragón ist kein Indiz dafür, daß sich der Autor zum Zeitpunkt des Verfassens der Dialoge noch in Spanien befand[7]; vielmehr dürften diese Äußerungen im Kontext des in diesem Werk durchgängig zu beobachtenden Selbstlobes des Autors zu interpretieren sein, der seinen Religionswechsel als gleichsam von kaiserlicher Autorität sanktioniert präsentiert. »Kaiserliche« Verbindungen konnten ihm auch in England oder Frankreich propagandistisch von Nutzen sein.

In seinen Dialogen präsentiert Petrus Alfonsi eine überspitzte Stilisierung seines Selbstbildes, das auf zwei komplementären und zugleich antagonistischen Bildern von Judentum und Christentum beruht. Absicht des Autors ist es, den von ihm biographisch bereits vollzogenen Religionswechsel durch literarische Repräsentation plausibel zu machen und als unausweichlich hinzustellen. Besonders faszinierend ist die Serie von zwölf Dialogen deshalb, weil Petrus hier gleichsam ein Selbstgespräch literarisch inszeniert, einen Dialog zwischen sich selbst und seiner früheren »Rolle«; die Gesprächspartner tragen bezeichnenderweise die Namen Petrus und Moyses, also den neuen und den alten Namen des Autors. Das fiktive Streitgespräch[8] erscheint so als literarische Objektivation eines inneren, subjektiven Konfliktes. Im ersten Teil (Tituli 1–4) widerlegt der Autor Lehren und Praxis des Judentums, im zweiten Teil (Dialog 5) den Islam, um im dritten Teil (Tituli 6–12) den christlichen Standpunkt darzulegen und mit philosophischen und exegetischen Argumenten zu untermauern.

Beiden Seiten weist der Autor literarisch eine Maske (*persona*) zu, was ihm die Möglichkeit gibt, den so konzipierten Konflikt durch interaktives Spiel beider Rollen aus-

6 John Tolan, Los *Diálogos contra los judíos*, in: Lacarra, Estudios (wie Anm. 5) S. 181–230, hier S. 182f., datiert die Schrift mit plausiblen Argumenten in das Jahr 1110. Zur Widerlegung älterer Spekulationen zum Geburtsjahr und seinem angeblichen Beruf als Arzt vgl. Horacio Santiago Otero, Klaus Reinhardt, Los *Dialogi* de Pedro Alfonso: tradición manuscrita e impresa, in: Azafea 1 (1985) S. 33–43, bes. S. 34–36. Ob er vor seiner Taufe als Rabbiner der Gemeinde von Huesca amtierte, ist unklar. Sicher ist nur, daß er später *magister* und Lehrer der freien Künste war.

7 Gegen Tolan, Petrus Alfonsi and his Medieval Readers, Gainesville u. a. 1993, S. 13.

8 *Altercatio* (*titulus* 3; Mieth S. 82); an späterer Stelle des Werkes wird der Begriff *disputatio* verwendet (*tit.* 5; Mieth S. 98). Von Moos bezeichnet das Werk als »dialogue introspectif ou autobiographique« (Peter von Moos, Le dialogue latin au Moyen Âge: l'exemple d'Évrard d'Ypres, in: Annales 44, 1989, S. 993–1028, hier S. 1004). Zu »Autobiographien« im Mittelalter Wilhelm Kölmel, Autobiographien der Frühzeit, in: Jan A. Aertsen, Andreas Speer (eds.), Individuum und Individualität im Mittelalter (Miscellanea Medievalia 24), Berlin, New York 1996, S. 667–682; Walter Berschin, Biografie e autobiografie nel Medioevo, in: L'Autobiografia nel Medioevo (Atti del XXXIV Convegno storico internazionale Todi 1997), Spoleto 1998, S. 1–8; Jean-Claude Schmitt, La conversion d'Hermann le Juif. Autobiographie, histoire et fiction, Paris 2003, S. 63–88.

tragen zu lassen[9]. Beide »Personen« sind literarische Konstrukte, so daß seine Dialoge als ein frühes Beispiel für die ab dem 12. Jahrhundert zunehmende Praxis der »creation of a textual self« angesehen werden können[10]. Besonders deutlich wird das inszenierte Rollenspiel, wenn Moyses an einer Stelle nicht im eigenen Namen widerspricht, sondern in die Gestalt eines hypothetischen *adversarius* schlüpft und dessen Argumente vorbringt[11]. Bei diesem Lehrgespräch handelt es sich um eine konstruierte Situation, die ihre besondere Qualität dadurch gewinnt, daß der Fortschritt des Schülers in philosophischer Erkenntnis mit einem Religionswechsel in Verbindung gebracht wird, der durch den inszenierten Dialog intellektuell legitimiert werden soll. Petrus Alfonsi zeichnet sich in seiner früheren Rolle als philosophisch Suchenden, der vorbehaltlos nach nichts als der philosophischen Wahrheit strebt.

Leitbegriff der literarischen Auseinandersetzung ist die Vernunft. Die *ratio* dient als überzeugendstes Argument; gleichzeitig ist sie oberste Richterin über beide Teilnehmer, die ihre Standpunkte vor dem imaginären Richtstuhl der Vernunft austauschen[12]. Höchste Autoritäten sind *ratio* und *sapientia*[13], die bereits zu Beginn des Prooemiums als die herausragenden Qualitäten des Menschen bezeichnet werden; charakteristisch ist, daß genau dies auch auf den *prologus* der *Disciplina clericalis* zutrifft, wo im ersten Abschnitt *sapientia* dreimal und *ratio* zweimal erwähnt werden[14]. Der Autor läßt auch den jüdischen Gesprächspartner Moyses von der *gravitas profundarum rationum* sprechen[15], so daß er auch in seiner früheren »Rolle« als Repräsentant des »scholastischen Feldes« erscheint.

9 Die im Text präsentierte Ich-Identität ist ein literarisches, aber gleichzeitig – wie jede Ich-Identität – auch ein gesellschaftliches Konstrukt (hierzu Jan Assmann, Das kulturelle Gedächtnis. Schrift, Erinnerung und politische Identität in frühen Hochkulturen, München 1992, S. 132), das in diesem Fall maßgeblich von den Traditionen christlich-jüdischer Polemik und dem Habitus des scholastischen Lehrers geprägt ist. Noch nicht einsehen konnte ich folgenden einschlägigen Sammelband: Peter von Moos (ed.), Unverwechselbarkeit. Persönliche Identität und Identifikation in der vormodernen Gesellschaft (Norm und Struktur 23), Köln, Weimar 2004.

10 Zu dieser Praxis Willemien Otten, The Bible and the Self in Medieval Autobiography: Otloh of St. Emmeram (1010–1070) and Peter Abelard (1079–1142), in: The Whole and Divided Self, ed. D. E. Aune, John McCarthy, New York 1997, S. 130–157, hier S. 147; vgl. auch Christoph Dartmann, Zwischen literarischer Stilisierung und authentischer Selbstaussage. Die Genese und Struktur von Aelreds von Rievaulx *De spiritali amicitia*, in: Frühmittelalterliche Studien 35 (2001) S. 293–312; zum »Rollenspiel« vgl. auch Schmitt, Hermann le Juif (wie Anm. 8) S. 60: Hermann von Köln erklärt, er wolle die Maske (*persona*) der Christen annehmen.

11 *Adversarius igitur insistere poterit dicens* … (*tit.* 1; Mieth S. 36). Klar wird dies auch im fünften Dialog, wo Moyses die Rolle des Muslims spielt: *ut enim in me eorum personam suscipiam* (*tit.* 5; Mieth S. 91).

12 *Hanc igitur rem diligenter discutiamus, donec ad eius indaginem ratione et argumento perveniamus* (*tit.* 1; Mieth S. 12). Zur *ratio* in der antijüdischen Polemik Gilbert Dahan, L'usage de la *ratio* dans la polémique contre les juifs XII^{e}–XIV^{e} siècles, in: Santiago Otero, Diálogo filosófico-religioso (wie Anm. 5) S. 289–307. Allerdings bestand bereits im Frühmittelalter die Tendenz, die *ratio* als ein *proprium* des Christentums zu betrachten; vgl. Ildephons von Toledo (7. Jh.), *de cognitione baptismi* 76 (ed. J. Campos Ruiz, Santos Padres Españoles 1, Madrid 1971, S. 305): … *quod inter congregationem unde synagoga et convocationem, unde ecclesia nomen accepit, distat aliquid; quod scilicet congregari et pecora solent, quorum et greges proprie dicimus; convocari autem maius est utentium ratione, sicut homines.*

13 *Tit.* 1 (Mieth S. 37).

14 Hilka, Söderhjelm S. 1.

15 *Tit.* 3 (Mieth S. 77).

Beide Disputanten erkennen die führende Rolle der – in scholastischer Terminologie – *necessaria ratio* an[16], aber es kann wenig überraschen, daß der Autor den Gang der Dialoge so stilisiert, daß die Waffen ungleich verteilt sind: Der christliche Gesprächspartner Petrus ist seinem jüdischen *alter ego* weit überlegen[17]. In diesem Lehrgespräch ist Petrus Subjekt, Moyses jedoch mehr oder weniger passives Objekt der Auseinandersetzung. Letzterer ist zwar formal gleichberechtigter Gesprächspartner; er bringt Gegenargumente vor und kritisiert sogar christliche Glaubenssätze und kultische Praktiken, aber er läßt sich generell leicht überzeugen. Nie stellt er die philosophische Argumentation des Christen Petrus in Frage. Ansätze zu einer wirklichen Auseinandersetzung finden sich fast ausschließlich im dritten Teil, im Zuge der Diskussion bibelexegetischer Fragen.

Der Autor zeichnet Petrus durchweg als überlegenen philosophischen Lehrer, dem ein gelehriger, zu immer neuen Fragen aufgelegter Schüler gegenübersitzt. Der Christ erscheint als Exponent der *ratio* und das Christentum als Religion der Vernunft, zu der der jüdische Schüler hinstrebt. Sein Suchen nach philosophischer Erkenntnis, die Ablehnung der rabbinischen Haggadah und die seitens der jüdischen Zeitgenossen erfahrene Kritik verarbeitet der Autor in zwölf Dialogen, er transformiert und stilisiert seine Erfahrungen in einem Text, in dem er den Religionswechsel des Juden gleichsam wie in zwölf Akten vorbereitet. Nach Abschluß dieser philosophisch-katechetischen *praeparatio evangelica* bricht er jedoch überraschend ab, die Taufe selbst wird nicht mehr geschildert.

Während diese Dialoge bisher vor allem als Zeugnisse für die christlich-jüdische Auseinandersetzung und vereinzelt auch als Quelle für mittelalterlichen Kulturtransfer interpretiert worden sind, wird hier ein anderer Zugang erprobt: Der Text soll im Hinblick auf die intellektuelle Sozialisation des Autors untersucht werden, um Aufschluß über das Beziehungsgeflecht zu gewinnen, innerhalb dessen er sein – diachron gespaltenes – Selbstbild entwirft, mit dessen Hilfe er einem spezifischen »Habitus« zu entsprechen sucht[18]. Dabei wird zunächst die Frage der allmählichen Subjektkonstitution behandelt, die nach Ansicht des Petrus Alfonsi erst durch den Wechsel des religiösen Bekenntnisses erfolgt, um anschließend zu zeigen, wie der Autor ein Selbstbild propagiert, das auf der Generierung einer spezifischen professionellen Identität als Lehrer enzyklopädischen Wissens beruht.

16 *Tit.* 3 (MIETH S. 71). Auch Anselm von Canterbury spricht im Prolog seines Monologions von *rationis necessitas* (ed. Franciscus Salesius SCHMITT, Stuttgart, Bad Cannstatt 1964, S. 26); zur Rolle der *ratio* im Hinblick auf Anselms Haltung zu den Juden Jeremy COHEN, Living Letters of the Law. Ideas of the Jew in Medieval Christianity, Berkeley, Los Angeles, London 1999, S. 167–179.

17 Wiederholt erklärt der christliche Disputant: *Stare, quod dicis, non potest* (so etwa *tit.* 3; MIETH S. 82). Moyses wird ein derartiges Diktum bezeichnenderweise nie in den Mund gelegt.

18 Zwar ist der Habitus für Pierre Bourdieu ein nicht gewähltes Prinzip, das implizit zu einer Art zweiter Natur avanciert und daher nur in der Praxis, nicht aber im Bewußtsein der Akteure manifest wird. Doch kann auch das Streben nach Zugehörigkeit zu einer bestimmten Gruppe als bewußte oder unbewußte Übernahme eines bestimmten Habitus interpretiert werden. Gerade in Fällen von »Identitätswechsel« oder bei der Übernahme neuer Rollenvorbilder muß das Verhältnis von Bewußtem und Unbewußtem im Zusammenhang mit der Genese und Inkorporation eines Habitus differenziert problematisiert werden.

2. Subjektwerdung durch Konversion

Erst im sechsten Dialog, unmittelbar nach Beginn des dritten Teils, der Darstellung des Christentums, bezeichnet sich Moyses erstmals mit dem Pronomen *ego*[19]. Dieses Personalpronomen bezieht sich vorher ausschließlich auf Petrus, und auch später darf sich Moyses nur selten sprachlich als »ich« ausweisen. Auffallend ist, daß sich die allmähliche Subjektwerdung des jüdischen Gesprächspartners erst im dritten Teil des Werkes vollzieht, im Zuge der fortschreitenden Darlegung, Entwicklung und Anerkennung der christlichen Dogmen, nachdem er die Widerlegung von Judentum und Islam akzeptiert hat. In dem Maße, wie Moyses nach dem »vernünftigen« christlichen Glauben fragt, wird er sprachlich zur Person aufgewertet[20]. Somit darf er Petrus auch erst im achten Dialog namentlich ansprechen, was dann später noch häufiger der Fall ist[21]. Unmittelbar im Anschluß an die erste namentliche Anrede des christlichen durch den jüdischen Gesprächspartner wird ausgeführt, daß die Kirche auf Fels (*petra*) errichtet ist. Möglicherweise will Petrus Alfonsi hier seinen neuen Namen mit dem Fundament der Kirche in Verbindung bringen und seine neue Rolle auf diese Weise zusätzlich »untermauern«.

Die literarische Strategie, die allmähliche Subjektwerdung des sich bekehrenden Juden durch den Gebrauch entsprechender Pronomina und gezielt dosierte direkte, namentliche Anrede zu repräsentieren, spricht gegen die Vermutung, lediglich im Prolog werde die Figur des Moyses mit dem vorbaptesimalen Autor identifiziert[22]. Vielmehr rechtfertigt Petrus Alfonsi seine Bekehrung zum Christentum gerade mit seiner vor der Taufe – als »Moyses« – begonnenen vorbehaltlosen Suche nach der philosophischen Wahrheit, was die Voraussetzung für die plausible, glaubwürdige Präsentation seiner vollkommenen und »erfolgreichen« Bekehrung ist[23]. Die sich aus der literarischen Spaltung der Identität des Autors ergebenen Textstrategien dienen dem Ziel, jeden Zweifel an der Aufrichtigkeit der Konversion zu zerstreuen, um so Anspruch auf gesellschaftliche und berufliche Anerkennung erheben zu können. Der Autor identifiziert sich zwar mit beiden »Personen«, aber zum »wahren« Sub-

19 *Tit.* 6 (Mieth S. 104).

20 Der Verweis auf die »Vernunft« entspricht der bekannten, für die mittelalterliche Philosophie maßgeblichen Definition des Personbegriffs durch Boethius: *Persona vero, rationabilis naturae individua substantia* (*De duabus naturis contra Eutychen et Nestorium* 4; Migne PL 64, Sp. 1345); vgl. hierzu und allgemein zu mittelalterlichen Anschauungen von Personalität und Individualität Berthold Wald, *Rationalis natura individua substantia*. Aristoteles, Boethius und der Begriff der Person im Mittelalter, in: Individuum und Individualität (wie Anm. 8) S. 371–388. Zur Subjektivität vgl. auch Francesco Stella, Lo spazio della soggettività nella letteratura carolingia, in: L'Autobiografia nel Medioevo (wie Anm. 8) S. 49–80. Bezeichnend ist die Parallele zum kanonischen Recht, wonach Ungetaufte keine juristischen Personen waren; vgl. Rainer Christoph Schwinges, Die Wahrnehmung des Anderen durch Geschichtsschreibung. Muslime und Christen im Spiegel der Werke Wilhelms von Tyrus († 1186) und Rodrigo Ximénez' de Rada († 1247), in: Toleranz im Mittelalter (Vorträge und Forschungen 45), ed. Alexander Patschovsky, Harald Zimmermann, Sigmaringen 1998, S. 101–127, hier S. 117.

21 *Tit.* 8; 10; 12 (Mieth S. 127, 149, 151, 184).

22 Gegen Ricklin, Dialogus (wie Anm. 2) S. 152.

23 Daher stellt sich für den Autor auch nicht das Problem der Identität der Person in der Zeit, womit er ein Problem des bewußtseinstheoretischen Personbegriffs umgeht; vgl. Wald (wie Anm. 20) S. 375.

jekt stilisiert er sich erst im Zuge der Präsentation des Prozesses, in dessen Verlauf er die philosophisch-christliche Wahrheit erkennt[24]. So wie zahlreiche andere »autobiographische« Texte die Erfahrung einer *conversio* (zum Christentum, zur Philosophie, oder zum monastischen Leben) thematisieren[25], behandelt auch Petrus Alfonsi eine vergleichbar strukturierte Erfahrung, seine *conversio* zur *vita academica*.

Er zeichnet sich keineswegs als unverwechselbares Individuum im modernen Sinne; vielmehr formt er seine beiden literarischen Selbstbilder nach Rollenmustern, durch *imitatio*, was durchaus gängiger Praxis entsprach[26]. Bemerkenswert ist in seinem Fall die dezidierte Entscheidung für ein neues Leitbild, der bewußte und literarisch prononciert inszenierte Wechsel der inneren Orientierung[27]. Zeittypisch ist auch die Option für das Leitbild einer Gruppe, verbunden mit der Übernahme des entsprechenden Habitus, die in diesem Fall noch programmatisch durch die literarische Namenswahl repräsentiert wird[28]. Entscheidend ist hierbei nicht die Kategorie der Individualität, sondern die der Personalität[29]. Bei Petrus Alfonsi handelt es sich

24 Auch in den wenigen frühmittelalterlichen »Autobiographien« beginnt das »wahre« bzw. eigentliche Leben des Protagonisten in der Regel erst mit seiner *conversio*, allerdings zum monastischen Leben, so etwa bei Otloh von St. Emmeram; vgl. Mary M. McLaughlin, Abelard as Autobiographer. The Motives and Meaning of his »Story of Calamities«, in: Speculum 42 (1967) S. 463–488, hier S. 486 Anm. 85. Auch bei Petrus Alfonsi handelt es sich gewissermaßen um ein »self in process«, doch in ganz anderer Art als bei Autoren wie Abälard oder Otloh; vgl. Otten, The Bible and the Self (wie Anm. 10) S. 133. Hinzuweisen ist in diesem Zusammenhang auch auf die Praxis der Mehrheit mittelalterlicher Geschichtsschreiber, allen Nichtchristen eine historische Existenz abzusprechen: »Erst die Annahme des Christentums gab den Bekehrten die historische Existenz zurück.« (Schwinges, Die Wahrnehmung des Anderen, wie Anm. 20, S. 101).

25 Zu unterschiedlichen hochmittelalterlichen *conversiones* Schmitt, Hermann le Juif (wie Anm. 8) S. 239.

26 Vgl. Aaron Gurevich, The Origins of European Individualism, Oxford 1995, S. 8: »The human individual was searching for itself and finding itself, without rejecting models but adapting itself to forms already in existence.« Mittelalterlichen Vorstellungen adäquater ist es, statt von der »Entdeckung des Individuums« von der Entdeckung des Ich bzw. des Subjekts zu sprechen; vgl. Schmitt, Hermann le Juif (wie Anm. 8) S. 141. Zur Untersuchung der sich wandelnden Formen von Individualität, Ich und Selbst in der neueren Forschung Otto Gerhard Oexle, Mittelalterforschung in der sich ständig wandelnden Moderne, in: Hans-Werner Goetz, Jörg Jarnut (ed.), Mediävistik im 21. Jahrhundert. Stand und Perspektiven der internationalen und interdisziplinären Mittelalterforschung (Mittelalterstudien 1), München 2003, S. 227–252, hier S. 231.

27 Nach Caroline Walker Bynum betonten Autoren des 12. Jhs. generell die individuelle Entscheidung für ein Modell der Lebensführung, durch dessen Umsetzung und Befolgung (also seine »Verkörperung«) sie sich der durch das Modell bezeichneten Gruppe anschließen wollten; vgl. Jeremy Cohen, The Mentality of the Medieval Jewish Apostate: Peter Alfonsi, Hermann of Cologne, and Pablo Christiani, in: Jewish Apostasy in the Modern World, ed. Todd M. Endelman, New York, London 1987, S. 20–47, hier S. 32. Zur Herausbildung von »Individualität« in Auseinandersetzung mit überkommenen Autoritäten vgl. bereits Colin Morris, The Discovery of the Individual, 1050–1200 (Church History Outlines 5), London 1972, S. 57–63.

28 Vgl. Gurevich, European Individualism (wie Anm. 26) S. 10: »It is essential to scrutinize the self-awareness of individuals within the context of the social groups of which they were a part.« Zur Identifizierung des Selbst durch Vergleich mit anderen »Personen« ibid., S. 93 und 115 (»The author identifies himself with the figure selected for comparison and becomes totally absorbed within that model«).

29 »Personality is what defines the human individual within a specific system of socio-cultural conditions (Gurevich, European Individualism, wie Anm. 26, S. 14).« Die Kategorie bezieht sich auf »that part of an individual's awareness which sets him or her apart from other individuals or groups

um zwei unterschiedliche literarische Ausprägungen von Personalität, die vor dem Hintergrund der Wertvorstellungen des Autors verschieden konnotiert und letztlich auch unterschiedlich literarisch konstruiert werden. Indem Moyses durch fortschreitende Annahme des christlichen Standpunkts langsam Person wird, übernimmt er allmählich auch die grundlegenden Normen des Christentums, d. h. der Repräsentanten derjenigen sozialen Gruppe, der sich der Autor lebensweltlich bereits angeschlossen hat und die er durch sein literarisches *alter ego* vertreten läßt[30].

Der Ausgang des zwölften und letzten Dialogs ist zwar offen; am Schluß steht nicht – wie in anderen Werken der *Adversus Iudaeos*-Literatur – der Bericht über die Taufe des Juden[31]; aber immerhin gibt sich dieser geschlagen, indem er sich von der Wahrheit des Christentums für überzeugt erklärt. »Vernunft« ist bezeichnenderweise das letzte Moyses in den Mund gelegte Wort[32]. Der wißbegierige Schüler Moyses hat bereits vor Beginn des Gesprächs philosophische Bücher gelesen und ist daher grundsätzlich bereit, sich zum »Gott der Philosophen« zu bekennen[33]. Diese philosophische und theologische Vorkenntnis läßt seine – nicht mehr geschilderte – Bekehrung zum Christentum fast als »natürlich« erscheinen.

Es wird deutlich, daß sich die Subjektwerdung des Juden in dem Maße vollzieht, wie er die Wahrheit des christlichen Standpunktes einräumt[34], in dem Maße also, wie er das in scholastischer Weise präsentierte Christentum als wahre Philosophie

(ibid.).« Im Unterschied zu Augustins *confessiones* oder zur »Autobiographie« Guiberts von Nogent geht es bei Petrus Alfonsi ebensowenig wie bei Hermann von Köln um Individualität oder die persönliche Suche nach einer inneren, subjektiven Wahrheit, sondern um das »typisch« Christliche; vgl. Schmitt, Hermann le Juif (wie Anm. 8) S. 85. Zu Augustin vgl. Ubaldo Pizzani, L'eredità di Agostino e Boezio, in: L'Autobiografia nel Medioevo (wie Anm. 8) S. 9–47.

30 Zur Genese von »Personalität« durch Annahme bestimmter Wertvorstellungen Gurevich, European Individualism (wie Anm. 26) S. 89f. Allerdings gehört die von ihm angeführte kirchenrechtliche Quelle, wonach *baptismate homo constituitur in ecclesia Christi persona* (ibid. S. 90), nicht ins Jahr 1234, sondern in den *Codex iuris canonici* von 1917 (can. 87). Zur Frage der Konstituierung von »Persönlichkeit« jetzt Thomas Michael Krüger, Persönlichkeitsausdruck und Persönlichkeitswahrnehmung im Zeitalter der Investiturkonflikte. Studien zu den Briefsammlungen des Anselm von Canterbury (Spolia Berolinensia 22), Hildesheim 2002.

31 In gewisser Weise offen ist auch der Dialog des Gilbert Crispin (*Disputatio Iudaei cum Christiano de fide christiana)*, was diesem Text im Vergleich zu anderen einschlägigen Schriften einen »realistischeren« Anstrich verleiht; vgl. Heinz Schreckenberg, Die christlichen Adversus-Judaeos-Texte (11.–13. Jahrhundert). Mit einer Ikonographie des Judenthemas bis zum 4. Laterankonzil (Europäische Hochschulschriften XXIII/335), Frankfurt a. M. u. a. ²1991, S. 63f. Zu Gilbert Crispin vgl. Klaus Jacobi, Gilbert Crispin – Zwischen Realität und Fiktion, in: Jacobi, Gespräche lesen (wie Anm. 2) S. 125–138; Anna Sapir Abulafia, An Attempt by Gilbert Crispin, Abbot of Westminster, at Rational Argument in the Jewish-Christian Debate, in: Studia Monastica 26 (1984) S. 55–74; Ead., Christians Disputing Disbelief: St Anselm, Gilbert Crispin and Pseudo-Anselm, in: Bernard Lewis, Friedrich Niewöhner (ed.), Religionsgespräche im Mittelalter (Wolfenbütteler Mittelalter-Studien 4), Wiesbaden 1992, S. 135–142, sowie Cohen, Living Letters (wie Anm. 16) S. 180–185.

32 *Multum certe suae tibi deus dedit sapientiae et te magna illustravit ratione, quem vincere nequeo, immo tu obiectiones meas confutasti ratione* (*tit.* 12; Mieth S. 193).

33 Vgl. *tit.* 1 (Mieth S. 39), wo Moyses gleichsam ein philosophisches Glaubensbekenntnis ablegt: *Patuit etiam ex verbis tuis deum creatorem omnium rerum, radicem et fundamentum principaliter esse, secundario vero animam et materiam, et quod deus fecerit animam, et quod anima a deo facta operetur in materia.*

34 Insbesondere im dritten Teil strukturiert das Wortfeld *veritas/verum* den Fortgang der Argumentation.

erkennt. Jeder Dialog beginnt mit einem »christlichen« Glaubensbekenntnis des Moyses, in dem der Erkenntnisgewinn des vorhergehenden Kapitels resümiert wird; der Lernerfolg läßt niemals auf sich warten[35]. Da Petrus Alfonsi die Vernunft mit dem in scholastischer Theologie gefaßten Christentum gleichsetzt, ist für ihn nur das im entsprechenden Sinn »vernünftige« Ego Person, die sich durch das christliche Bekenntnis konstituiert. Das in zwölf Dialogen ablaufende Gespräch ist eine Art inszenierte christliche Aufklärung im Sinne einer Befreiung der Vernunft und des Ich aus den vermeintlichen jüdischen Fesseln[36]. Der angeblich notwendige heilsgeschichtliche Fortschritt vom Juden- zum Christentum wird auch literarisch durch Lichtmetaphorik repräsentiert[37].

Ein christliches Bekenntnis, das den traditionellen antijüdischen Topos des durch die Bekehrung entfernten Schleiers enthält, steht gleich am Beginn des autobiographischen Prologs: … *me ad rectam semitam direxit … grave corrupti animi velamen removens*[38]. Sein früheres jüdisches Ich grenzt Petrus Alfonsi aus, er externalisiert und objektiviert es unter seinem früheren Namen. Schon durch diese Namenswahl bezeichnet der Autor sein früheres Ich als das »Nächst-Fremde« bzw. als das »eigene Fremde«[39], das zwar ausgegrenzt ist, aber nichtsdestotrotz zumindest in der Erinnerung präsent bleibt. Ein eindeutig dichotomes Modell, das auf einer klaren Unterscheidung zwischen Eigenem und Fremdem beruht, würde zur Beschreibung und Analyse des fiktiven Gesprächs jedoch zu kurz greifen. Indem das »überwundene« jüdische Gegenüber allmählich an Persönlichkeit gewinnt und Subjekt wird, nähert es sich dem christlichen Pol an. Die stilisierte Gesprächssituation schafft eine Brücke zwischen beiden Positionen, die eine Überwindung der Spaltung – freilich um den Preis der völligen Selbstaufgabe einer Seite – möglich macht[40].

35 Die meisten Kapitel mit Ausnahme der Dialoge 6 bis 9 schließen mit »Amen«, das stets von Petrus gesprochen wird. Die der Darstellung der christlichen Lehre gewidmeten Tituli sind nach dem vermutlich vom Autor im Prolog eigenständig formulierten Glaubensbekenntnis strukturiert; vgl. Ricklin, Dialogus (wie Anm. 2) S. 143f.

36 Petrus erklärt, daß er durch seine Bekehrung die »jüdische Halsstarrigkeit« abgeworfen habe und mit Hilfe Christi aus der »Gefangenschaft« befreit worden sei (*tit.* 2; Mieth S. 69); vielleicht ist hier eine Anspielung auf die neutestamentliche Befreiungsgeschichte des Apostels Petrus (Apg. 12, 3–11) gegeben.

37 Moyses bringt gegenüber seinem Lehrer Petrus, durch den der *cordium illuminator* Christus spricht, überschwenglich seinen Dank für die geschenkte Erleuchtung zum Ausdruck: *Tibi quoque non inuste maximas grates rependo, qui et apertissimarum et inexpugnabilium luce rationum huius a me infidelitatis errorem tulisti* (*tit.* 4; Mieth S. 85). Diese Lichtmetaphorik läßt der Autor bereits im ersten Dialog von der Figur des Moyses ansprechen, wobei er kontrastierend auf altkirchliche antijüdische Stereotypen, wie die vermeintliche jüdische Blindheit, zurückgreift: *Magnae cecitatis velamen de pectore meo educens veritatis lucernam clarissime infudisti* (*tit.* 1; Mieth S. 20); ähnlich wiederum Moyses an späterer Stelle: *Aperte rationis claritas de pectore meo dubitationis totius expulit tenebras* (*tit.* 1; Mieth S. 41); *dubitationis errore sublato iam veritatis lumen aspicio* (*tit.* 1; Mieth S. 45). Zu Beginn des zweiten Dialogs resümiert Moyses die Beweisführung des ersten wie folgt: *tu omnia inexpugnabilium luce rationum … monstrasti* (*tit.* 2; Mieth S. 50).

38 Mieth S. 5.

39 Vgl. Robert Hettlage, A. Hettlage-Varjas, Das eigene und das fremde Fremde, in: Wege zum Menschen 45 (1993) S. 316–327.

40 Literarisch unterstrichen wird diese Brückensituation dadurch, daß Petrus Moyses in einigen Fällen, so etwa am Schluß des zweiten und des dritten Dialogs, als »Bruder« anredet (*tit.* 2, 3; Mieth S. 69, 85). Mehrfach spricht Petrus ihn auch namentlich an, wodurch zusätzlich das Moment der

Die Identitätskonstruktion vollzieht sich zwar zunächst antithetisch durch Ausgrenzung, dann jedoch aber in einem zweiten Schritt synthetisch durch transformierende Inkorporation des Ausgegrenzten. Durch literarische Unterwerfung macht sich der Autor sein früheres Ich erneut »zu eigen«, so daß es nach der Externalisierung erneut subjektiviert wird[41]. Im Text ist diese Inkorporation auch literarisch präsent, indem Petrus Alfonsi – erstmals in der Geschichte der *Adversus Iudaeos*-Literatur – Auszüge aus der von ihm vehement kritisierten rabbinischen Literatur in lateinischer Übersetzung in seine Argumentation einbezieht.

Wie erwähnt, zeichnet Petrus Alfonsi Moyses als Wahrheitssuchenden, der der philosophischen Argumentation seines christlichen Kontrahenten niemals widerspricht. Von frühester Jugend an sei ihm, Petrus, sein Freund Moyses vertraut, er sei sein Gefährte und Mitschüler gewesen[42]. Die literarische Inszenierung macht es jedoch erforderlich, daß sein jüdisches *alter ego* ihm zu Beginn unwillig und vorwurfsvoll gegenübertritt. Im Verlauf der zwölf Dialoge wird diese Kritik argumentativ überwunden und die Einheit des durch den Religionswechsel gespaltenen Selbstbildes wiederhergestellt. Generell fällt der vergleichsweise zivile, zumeist unpolemische Ton der Auseinandersetzung auf.

Petrus Alfonsi setzt seine eigene Vergangenheit kaum herab. Zu Beginn des fünften Dialogs, nach Abschluß der Widerlegung des Judentums, bezeichnet er zwar die *fides gentis Iudaicae* als *inanis et inconstans*[43], und im autobiographischen Prolog erklärt er, bei der Taufe habe er die *tunica iniquitatis* und das *pallium falsitatis* abgelegt[44]. Diese Äußerungen finden sich aber an strukturell besonders bedeutsamen Punkten des gesamten Werkes, wo sie als rhetorische Deklaration der Rechtgläubigkeit des Christen Petrus Alfonsi dienen. Im Zuge der Argumentation mit Hilfe seiner beiden Rollen zeichnet der Autor seine jüdische Vergangenheit aber eher als Phase des Suchens nach Orientierung, als Lebensabschnitt, der ihn auf die religiöse »Wende« (Umkehr) vorbereitet und seiner Vollendung näher bringt. Sein früherer Lebensabschnitt erscheint so eher als Übergangsstadium, als Phase philosophischer und persönlicher Adoleszenz[45]. Der Autor konstruiert eine Parallele zwischen fort-

Einladung, den neuen Glauben anzunehmen, betont wird. Unmittelbar vor Abschluß des vorletzten, des 11. Dialogs, redet Petrus Moyses erstmals als »Freund« an (*amice*: *tit.* 11; Mieth S. 172). Schon zu Beginn des *liber* hat er ihn allerdings als *amicus* eingeführt, der ihm aber aus Entrüstung über seinen »Abfall« vom Judentum *more non amici* entgegentritt (Mieth S. 8).

41 Cassirer bestimmt die Funktion des Monologs bezeichnenderweise als Entzweiung, die des Dialogs als Wiedervereinigung; vgl. Ernst Cassirer, Zur Logik der Kulturwissenschaften, Darmstadt 1961, S. 54.

42 *Liber* (Mieth S. 8). Ende des 12. Jhs. verfaßte Evrard von Ypern seinen *Dialogus Ratii et Everardi*, der ebenfalls autobiographisch geprägt und als Gespräch des Autors mit »seiner« Vernunft, dem Griechen Ratius, angelegt ist; vgl. von Moos, Le dialogue latin (wie Anm. 8) S. 993–1028. Auch in diesem Dialog verläuft das Gespräch zwischen der »Person« des Autors und einem ehemaligen Mitschüler, Ratius, bei dem es sich jedoch um eine autobiographische Repräsentation des Autors (»sa propre raison introspective«) handelt; vgl. ibid., S. 1002.

43 *Tit.* 5 (Mieth S. 91).

44 Mieth S. 6.

45 Im Unterschied zu anderen »autobiographischen« Texten aus dem Mittelalter (besonders Rather von Verona; vgl. Kölmel, Autobiographien der Frühzeit, wie Anm. 8, S. 668–672) bekennt Petrus Alfonsi nicht seine Sünden, bei ihm handelt es sich auch nicht um »Buße« oder »Gewissenserforschung«; vgl. Morris, Discovery (wie Anm. 27) S. 84. Allerdings wird man sagen können, daß

schreitender philosophischer Erkenntnis, persönlicher Reifung und theologischer Initiation in das Christentum.

Indem er das Judentum als frühe, mittlerweile überwundene Phase seiner Biographie kennzeichnet, bezieht er das christliche Modell der Heilsgeschichte auf sein eigenes Leben. Nach Paulus werden sich die Juden am Ende der Tage zum Christentum bekehren, nach Augustin sind sie in der Zwischenzeit Zeugen der christlichen Wahrheit, auf die sie dienend hinweisen[46]. Bei seinem literarisch inszenierten Religionswechsel stützt sich Petrus Alfonsi auf beide Theorien: Einerseits verweist das vermeintlich unphilosophische Judentum *ex negativo* auf die Klarheit und Wahrheit christlicher Philosophie, doch andererseits erfüllt Moyses dadurch, daß er am Schluß die Richtigkeit des christlichen Standpunktes bestätigt, den Zweck jüdischer Fortexistenz, indem er die Bekehrung zum Christentum als vermeintlich unausweichliche Alternative anerkennt[47]. In der Rolle des Philosophieschülers Moyses spielt der Autor sozusagen persönlich die Heilsgeschichte durch, wodurch er zur Höhe nicht nur der Philosophie, sondern auch der Theologie gelangt. Die Konversion kann so als ein Akt der Befreiung erscheinen, als ein Gewinn von Wissen und »Personalität«, die auf vernünftiger Erkenntnis beruht[48].

3. Konversion als Karriereweg

Autobiographische Schlüsse sind aufgrund der Dialoge nur bedingt möglich. Der vielseitige Grenzgänger[49] und Brückenbauer zwischen der spanisch-islamischen und der frühscholastischen Kultur Westeuropas hat sich selbst kaum zu seinen Lebensumständen geäußert, so daß der soziale Kontext seiner Konversion und die *causa scribendi* der Dialoge anhand seines Œuvres rekonstruiert werden müssen; wichtigste Quelle ist neben den Dialogen ein nur in einer einzigen Handschrift überlieferter Brief, die *Epistola ad peripateticos Franciae*, in dem Petrus Alfonsi nordfranzösische Schüler dazu animieren möchte, sich ihm als freiem Lehrer anzuschließen, um von ihm in die Geheimnisse arabischer Astronomie eingeweiht zu werden. Die ungewöhnliche Anrede »Peripatetiker« geht vielleicht auf die Gleichsetzung der aristotelischen Philosophie mit Naturphilosophie und »Naturwissenschaft« zurück, als

Petrus wie die anderen Autoren einen Text der »Selbstoffenbarung« verfaßt hat, den er allerdings besonders stark stilisiert, um der literarischen Form der Dialogs entsprechen und ein neues, professionelles Selbstbild entwerfen zu können. Gemeinsam ist allen genannten Autoren überdies der von Morris (S. 85) konstatierte Stolz auf die eigenen Werke, der im Fall des Petrus Alfonsi maßgeblich zur Genese des professionellen Habitus beiträgt.

46 Vgl. Röm. 11, 25–27; Augustin, *Enarr. in Ps.* 56, 9; 58, 1, 22 (CCL 39, S. 700, 744); *sermo* 374, 15 (ed. François Dolbeau, Paris 1996, S. 606).

47 Zum Zweck jüdischer Fortexistenz – in Fortführung patristischer Vorannahmen – *tit.* 2 (Mieth S. 64).

48 Anders als Morris annimmt, gab es im Hochmittelalter sehr wohl die Möglichkeit, sich für das Christentum zu entscheiden; die Entwicklung und Behauptung der Personalität mußte sich also nicht zwangsläufig innerhalb der Kirche vollziehen; vgl. Morris, Discovery (wie Anm. 27) S. 61.

49 Vgl. *tit.* 5 (Mieth S. 98): *Quod superius me libros legisse, linguam scire, nutritum fore semper inter Sarracenos dixisti, non idcirco convenit, ut illorum assequar legem.*

deren Adept sich Petrus Alfonsi präsentiert[50]. In den Dialogen inszeniert er sich als *condiscipulus* aller an »moderner« arabischer Naturforschung Interessierter, und er bemüht sich um Anschluß unter gleichgesinnten christlichen »Kollegen«[51].

Der autobiographische Aspekt tritt in den Dialogen jedoch insofern zurück, als Petrus Alfonsi keinen Prozeß der Selbsterkenntnis oder der »Selbst-Findung« schildert[52]; er identifiziert seine neue Rolle vielmehr allein mit dem Bekenntnis zu den Dogmen des Christentums in deren »moderner«, scholastischer Darlegung. Sein »neues Selbst« konstituiert sich nicht auf im neuzeitlichen Sinne »individuelle« oder »autonome« Weise, sondern ausschließlich als Ausprägung der »typischen« professionellen Existenz des frühscholastischen Lehrers[53]. Kurze Zeit später zeichnet sich Abälard im Gegensatz hierzu in der *Historia calamitatum* als »autonomes Individuum, das seine Welt in sich trägt«[54]. Petrus Alfonsi definiert sein Selbstbild jedoch »äußerlich«, durch Reproduktion und Projektion der Tradition[55]; bei ihm ist die innere Welt (die gar nicht angesprochen wird) nicht autonom, sondern er erhebt performativ mit Hilfe scholastischer Praktiken und durch die Präsentation einer nach topischen Mustern konstruierten »intellektuellen Biographie« Anspruch auf die autonome Existenz als »freier« Magister, der aber – wie aus dem Brief an die »Peripatetiker« hervorgeht – offenbar gerade daran scheitert, daß er keinen Platz innerhalb der relevanten Beziehungsnetze findet[56].

50 Auch Abälard sah sich in der Nachfolge der Peripatetiker; vgl. M. T. Clanchy, Abelard. A Medieval Life, Oxford 1999, S. 302.

51 Zum »naturwissenschaftlichen Bildungsideal des Petrus«, das auch klar aus seiner Fassung des Kanons der sieben freien Künste hervorgeht, vgl. Kniewasser, Antijüdische Polemik (wie Anm. 4) S. 38f. sowie John Tolan, La *Epístola a los peripatéticos de Francia* de Pedro Alfonso, in: Lacarra, Estudios (wie Anm. 5) S. 381–402.

52 Dies ist bei Guibert von Nogent der Fall; vgl. Kölmel, Autobiographien der Frühzeit (wie Anm. 8) S. 674f. Auch bei Augustin findet sich, im Gegensatz zu Petrus Alfonsi, dieses Verfahren der »Introspektion«; vgl. Otten, The Bible and the Self (wie Anm. 10) S. 130f. Zur Frage der »Selbstfindung« im Kontext der Bekehrung von Juden jetzt Jonathan M. Elukin, The Discovery of the Self: Jews and Conversion in the Twelfth Century, in: Jews and Christians in Twelfth-Century Europe (Notre Dame Conferences in Medieval Studies 10), ed. Michael A. Signer, John Van Engen, Notre Dame 2001, S. 63–76.

53 In diesem formalen Sinn entspricht sein Vorgehen der Praxis frühmittelalterlicher autobiographischer Werke im Stile typisierter Bekenntnisschriften, etwa bei Rather von Verona; vgl. Gurevich, European Individualism (wie Anm. 26) S. 114: »… his individuality … is concealed beneath a veil of literary conventions.«

54 So McLaughlin, Abelard as Autobiographer (wie Anm. 24) S. 488; ähnlich Gurevich, European Individualism (wie Anm. 26) S. 144. Zur »Individualität« bei Abälard Francis C. Wade, Abelard and Individuality, in: Die Metaphysik im Mittelalter. Ihr Ursprung und ihre Bedeutung (Miscellanea Mediaevalia 2), ed. Paul Wilpert, Berlin 1963, S. 165–171.

55 Zur »äußerlichen« bzw. »entäußerten« literarischen Konstruktion eines Selbstbildes Otten, The Bible and the Self (wie Anm. 10) S. 146: »It is not through the introspective method of Augustine's *Confessions* but rather through the ›external‹ composition of a literary text that the selves of Otloh and Abelard become created and revealed inside a monastic framework.«

56 *Non enim docere quicquam incipiet, cui semper defuerint auditores* (*ep.* 10; ed. Tolan, wie Anm. 7, S. 168). Tolan hält dieses Eingeständnis für die persönlichste Bemerkung des Autors innerhalb seines Gesamtwerks; vgl. Tolan, Epístola (wie Anm. 51) S. 393. Auch Abälard gelang es allerdings nicht, sich in eine Gruppe zu integrieren; vgl. Gurevich, European Individualism (wie Anm. 26) S. 144: »As a result of his new social status, which he tried to create for himself, he was unable to integrate himself into any group.«

Die Dialoge dürften sich nicht nur wegen der lateinischen Sprache, sondern auch aufgrund der Argumentationsstrategien in erster Linie an christliche Rezipienten gerichtet haben[57]. Diesen präsentiert sich der Autor als einer von ihnen, als Weiser, Philosoph und »moderner« Gelehrter[58]. Die relativ ausführliche Erörterung astronomischer Themen innerhalb der Dialoge läßt vermuten, daß der Text auch seiner persönlichen, professionellen Propaganda als Lehrer der Astronomie dienen sollte. Sein aufgeklärter, gleichsam »religionswissenschaftlicher« Standpunkt zeigt sich bezeichnenderweise nicht im Hinblick auf das Christentum, sondern auf den Islam: Dort hätten zahlreiche heidnische Riten aus dem Gestirns- und Venuskult überlebt[59]. Im Gegensatz dazu präsentiert er das Christentum als die wahre philosophische Religion.

Moyses fungiert oftmals als Stichwortgeber, als Schüler, der um Erleuchtung und Aufklärung bittet. Hier findet sich womöglich ein autobiographischer Reflex. Es ist unbekannt, aus welchen Gründen Petrus Alfonsi zum Christentum konvertierte, ob er sich lediglich den im Zuge der fortschreitenden Reconquista gewandelten politischen Verhältnissen anpassen wollte[60] oder ob reisende Gelehrte aus Nordeuropa in ihm die Hoffnung geweckt hatten, er könne nach der Taufe als freier Lehrer in Frankreich oder England arabische Astronomie und Philosophie unterrichten[61]. Möglicherweise wurde ihm das Bild eines wißbegierigen Europas der Frühscholastik präsentiert, wo sich ihm die Chance einer »wissenschaftlichen« Karriere eröffnen würde[62]. Falls diese Vermutung zutrifft, wäre seine Konversion als Schaffung der Voraussetzungen für seine Publikationstätigkeit in lateinischer Sprache und als Bedingung der Möglichkeit für sein Wirken als Vermittler und Lehrer arabisch-islamischer Philosophie und Naturwissenschaft anzusehen. Allerdings wäre zu fragen, warum er sich, anders als andere Konvertiten, keiner monastischen oder klerikalen

57 Zur Frage der Sprachwahl Ricklin, Dialogus (wie Anm. 2) S. 146f. Angesichts der vorgebrachten Argumente ist es ganz unwahrscheinlich, daß Petrus Alfonsi Juden als Adressaten seiner Dialoge im Blick hatte, wie dies Smolak vermutet; vgl. Smolak, Petrus Alfonsi als Mittler (wie Anm. 4) S. 263.

58 In der Rolle des Petrus widerlegt der Autor die vermeintlich unphilosophischen Religionen des Judentums und des Islams; in bezug auf letzteren heißt es: *Sapiens minime huiusmodi paradisum credit nec talibus decipitur verbis* (*tit.* 5; Mieth S. 102). Zur seiner Selbststilisierung als *ḥakīm* in arabischer Tradition vgl. Tolan, Petrus Alfonsi (wie Anm. 7) S. 81. Im ersten Abschnitt des *prologus* der *Disciplina clericalis* erklärt er selbstbewußt, Gott habe ihn mit mannigfacher Weisheit beschenkt (*multimoda vestire dignatus est sapientia*; Hilka, Söderhjelm S. 1).

59 *Tit.* 5 (Mieth S. 98).

60 So lautet ein von ihm selbst im Prolog referierter Vorwurf seiner früheren Glaubensbrüder.

61 Baer äußerte die Vermutung, daß er von Cluniazensern bekehrt worden sein könnte, was von Millás Vallicrosa als wahrscheinliche Hypothese bezeichnet wurde; vgl. José M. Millás Vallicrosa, La aportación astronómica de Pedro Alfonso, in: Sefarad 3 (1943) S. 65–105, hier S. 66. Für diese Annahme gibt es jedoch keinerlei Beleg. Zum Beitrag Petrus Alfonsis zur »europäischen Bildungsrevolution« John Tolan, Pedro Alfonso. Precursor de la literatura apologética, in: Pedro Alfonso de Huesca. Diálogo contra los judíos (Larumbe 9), Huesca 1996, S. 7*–52*, hier S. *9: »Pedro Alfonso condujo dichos conocimientos desde una sociedad sofisticada y culta a una joven sociedad inmersa en la construcción de nuevos sistemas e instituciones educativos.«

62 Interessant ist die Parallele im 10. Kapitel des Opusculums Hermanns von Köln, der (noch vor seiner Bekehrung zum Christentum) zum Studium »nach Frankreich« gehen möchte, womit aber womöglich auf die Schulen der Tosaphisten angespielt wird (allerdings wäre dann bei den christlichen Autoren des Werks eine gute Kenntnis des aschkenasischen Judentums vorauszusetzen); vgl. Schmitt, Hermann le Juif (wie Anm. 8) S. 105.

Gemeinschaft anschloß, wo er – etwa in Bec – seinen Studien hätte nachgehen können, ohne allerdings in der Öffentlichkeit als Lehrer reüssieren zu können.

Bedeutende Zentren islamischer und jüdischer Kultur wie Tudela und Zaragoza waren von Huesca nicht allzu weit entfernt, so daß Petrus Alfonsi Gelegenheit gehabt haben dürfte, dortige Institutionen der Wissensvermittlung zu besuchen. Das Resultat dieser Inkulturation ist insbesondere in der *Disciplina clericalis*, aber auch in seinen »naturwissenschaftlichen« Schriften und den entsprechenden Passagen der Dialoge sowie in seinen biblischen und hermeneutischen Kenntnissen greifbar. Offenbar sah er jedoch innerhalb des Judentums, sei es im muslimischen, sei es im christlichen Herrschaftsbereich, keine Möglichkeit, als Lehrer und Philosoph zu wirken[63]. Man könnte vermuten, daß er sich möglicherweise unter karäischem Einfluß von der rabbinischen Haggadah so stark abgestoßen fühlte[64], daß er es vorzog, den gewandelten politischen Bedingungen Rechnung zu tragen (Huesca, die Stadt seiner Taufe, war 1096, also erst 10 Jahre zuvor, unter christliche Herrschaft gelangt) und die politische Wende auch persönlich nachzuvollziehen[65]. Seine sehr optimistische Sicht der Übereinstimmung von christlichem Glauben und Wissen, von Philosophie und Theologie und seine offenbar übermäßigen Hoffnungen, im christlichen Europa Astronomie lehren zu können, könnten dafür sprechen, daß er den Übertritt zum Christentum persönlich als Akt der Befreiung von vermeintlich unphilosophischen rabbinischen Lehren auffaßte und daß er das Christentum etwas blauäugig als Weg zu »wissenschaftlicher« Freiheit verstand[66].

Erwägenswert ist auch die Hypothese, Petrus habe sich aufgrund seines starken Interesses für naturwissenschaftliche Fragen, vornehmlich der Astronomie, von der in der jüdischen Kultur verbreiteten hohen Wertschätzung der Sprachen distanzieren wollen; immerhin schließt er die Grammatik aus seinem Kanon der freien Künste aus[67]. Möglicherweise sah er das Christentum sogar – angesichts der Ausbreitung

63 Somit unterscheidet er sich grundlegend etwa von Abraham ibn Ezra, Abraham ibn Daud und Maimonides. Wiederholt stellt Petrus Alfonsi die Juden als unphilosophisch hin (vgl. *tit.* 1; Mieth S. 46). Wenn Kniewasser bemerkt, seine Abwendung vom Judentum sei »als Ergebnis einer angesammelten Bildung zu interpretieren« (Antijüdische Polemik, wie Anm. 4, S. 47), so ist damit ein wesentlicher Faktor benannt, doch führte philosophische Bildung im mittelalterlichen Judentum keineswegs notwendig zur Apostasie, auch wenn es immer wieder innerjüdische Auseinandersetzungen über diese Frage gab, etwa die Maimonideskontroverse. Zum sogenannten »Rationalismus« in der islamischen und jüdischen Kultur im Gebiet des späteren Aragón Joaquín Lomba, El marco cultural de Pedro Alfonso, in: Lacarra, Estudios (wie Anm. 5) S. 147–175, bes. S. 157.

64 Zum Schriftverständnis der Karäer Haggai Ben-Shammai, The Karaite Controversy: Scripture and Tradition in Early Karaism, in: Bernard Lewis, Friedrich Niewöhner (ed.), Religionsgespräche im Mittelalter (Wolfenbütteler Mittelalter-Studien 4), Wiesbaden 1992, S. 11–26; vgl. auch Camilla Adang, Eléments karaïtes dans la polémique antijudaïque d'Ibn Hazm, in: Santiago Otero, Diálogo filosófico-religioso (wie Anm. 5) S. 419–441.

65 Zu Vermutungen über die mögliche Abfassung der Dialoge in einer Zeit aragonesischer Erfolge im Zuge der christlichen Reconquista Kniewasser, Antijüdische Polemik (wie Anm. 4) S. 36.

66 Womöglich veranlaßten ihn negative Reaktionen aufgrund seiner »demonstrativen Konversion« zum Verfassen der Dialoge, die so als »leidenschaftliche, rachsüchtige Selbstverteidigung« erscheinen können; vgl. María Rosa Menocal, Die Palme im Westen. Muslime, Juden und Christen im alten Andalusien, Berlin 2003, S. 197.

67 *Ep.* 2 (ed. Tolan, wie Anm. 7, S. 165): Die Grammatik gehöre nicht zu den sieben freien Künsten, weil sie keine *argumentalis scientia* sei; diese Distanzierung von der Grammatik wegen angeblich

der rigiden, bildungsfeindlichen Almoraviden im spanisch-islamischen Raum – als Exponent einer Art von intellektuellem »Fortschritt«[68]. Diese Hypothese entspricht dem in den Dialogen gezeichneten Bild von Judentum und Islam einerseits und Christentum andererseits[69]. Immerhin macht er deutlich, daß seine Bekehrung nicht aus einem Verlangen nach religiösen Überzeugungen und Glaubensinhalten erwächst, sondern aus seiner zielgerichteten Suche nach einem philosophischen System, das den Maßstäben der Vernunft entspricht. Ob er sich vom Judentum deshalb löste, um als freier Lehrer eine größere »Individualität« entfalten zu können[70], ist unsicher, da wir nichts über sein soziales Umfeld und seine Sozialisation in einer jüdischen Gemeinde wissen[71]. Möglicherweise hegte er aber die Hoffnung, als

fehlenden Allgemeinbezugs entspricht den aristotelischen Vorbehalten gegenüber der Geschichtsschreibung. Hinzu kommt bei Petrus Alfonsi noch der Vorwurf angeblich mangelnder Empirie; vgl. KNIEWASSER, Antijüdische Polemik (wie Anm. 4) S. 39. In der *Disciplina clericalis* heißt es, nur diejenigen, die keine Philosophie treiben, würden die Grammatik zu den sieben freien Künsten rechnen (*disc. cler.* 4; HILKA, SÖDERHJELM S. 11). Allerdings war ein »Bekenntnis« zur Grammatik nicht notwendig, um innerhalb der jüdischen Gemeinschaft zu bleiben, so daß hier keine zu scharfen Antithesen aufgebaut werden sollten. Bemerkenswert ist der Gegensatz zur Feststellung, gerade im Bereich der »Frontera Superior«, d. h. in Aragón, und auch gerade unter den dortigen Juden habe es eine »preocupación constante« für grammatische Themen gegeben; vgl. LOMBA FUENTES, Frontera Superior (wie Anm. 5) S. 383f. Zur Aufwertung der Disziplinen des Quadriviums bei Petrus Alfonsi, verbunden mit einer Abwertung des Triviums, MILLÁS VALLICROSA, La aportación astronómica de Pedro Alfonso (wie Anm. 61) S. 67 und TOLAN, Petrus Alfonsi (wie Anm. 7) S. 70.

68 Nach den Angaben seines vorgeblichen Bekehrungsberichts fühlte sich auch der Kölner Konvertit Hermann bezeichnenderweise von der »Rationalität« christlicher Gelehrsamkeit und den entsprechenden Möglichkeiten allegorischer Schriftauslegung angezogen; vgl. COHEN, Mentality (wie Anm. 27) S. 30. Rupert von Deutz versuchte allerdings vergeblich, ihn durch Vernunftgründe und biblische Zitate von der christlichen Wahrheit zu überzeugen; vgl. Hermannus quondam Iudaeus, *Opusculum de conversione sua* 4 (ed. Gerlinde NIEMEYER, MGH, Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters 4, Weimar 1963, S. 82; SCHMITT, Hermann le Juif, wie Anm. 8, S. 260). Zu Fragen der »Echtheit« des Berichtes und seinem möglicherweise fiktiven Charakter (als Komposition von Angehörigen des Stiftes Cappenberg, die Schilderungen mehrer jüdischer Konvertiten, die dort eingetreten waren, verarbeitet haben könnten), vgl. jetzt die luzide Analyse von SCHMITT, S. 87f. und 235.

69 Im Verlauf der 12 Dialoge will Petrus Alfonsi das Christentum als sowohl theologisch wie auch praktisch und ethisch überlegene Religion darstellen, wobei der erste Aspekt in der Auseinandersetzung mit dem Judentum, der zweite in der Polemik gegen den Islam im Vordergrund steht; vgl. TOLAN, Diálogos (wie Anm. 6) S. 205.

70 Zur Frage nach »Individualität« im Mittelalter (was Jacob Burckhardt absurd erschienen war) aus kunstgeschichtlicher Perspektive Horst BREDEKAMP, Das Mittelalter als Epoche der Individualität, in: Berlin-Brandenburgische Akad. der Wiss., Berichte und Abhandl. 8 (2000) S. 191–240. Bredekamp konstatiert in der Zeit zwischen 1000 und 1140 eine »extrem sich äußernde Individualität« (S. 228). Kölmel deutet die Konversion des Kölner Juden Hermann als »Möglichkeit entschiedener Individualität in einer Umgebung gesellschaftlicher Zwänge« (KÖLMEL, Autobiographien der Frühzeit, wie Anm. 8, S. 678); dem widersprechen aber die Ergebnisse der Analyse von SCHMITT, Hermann le Juif (wie Anm. 8), der auf das Typische und auf die Eingebundenheit in eine »communauté textuelle« verweist (ibid. S. 83, 235, 240). Kritisch auch Caroline WALKER BYNUM, Did the Twelfth Century Discover the Individual?, in: Journal of Ecclesiastical History 31 (1980) S. 1–17. Zur Differenzierung zwischen »Individualität« und »Selbst« Jan A. AERTSEN, Einleitung: Die Entdeckung des Individuums, in: Individuum und Individualität im Mittelalter (wie Anm. 8) S. IX–XVII, hier S. Xf. sowie GUREVICH, European Individualism (wie Anm. 26) S. 7.

71 Vgl. M. A. MOTIS DOLADER, Contexto histórico-jurídico de los judíos del reino de Aragón (siglos XI–XII): Pluralidad normativa y preconfiguración de las aljamas, in: LACARRA, Estudios (wie

Christ in christlichen Territorien freier lehren zu können und leichter Schüler zu finden; das Beispiel seines etwas jüngeren Zeitgenossen Abraham ibn Ezra warnt jedoch davor, die Möglichkeit zu unterschätzen, auch als »freier« jüdischer Gelehrter umherreisen und existieren zu können[72].

Bemerkenswert ist, daß Moyses im fünften Dialog in die muslimische Rolle schlüpft; bei der Vorstellung des Islams hält er seine längste Rede[73]. Er präsentiert ihn als vernünftige Religion, die aber durch hedonistische Züge verunstaltet werde[74]. Allerdings benutzt der Autor auch die Person des Petrus, um einige Aspekte des muslimischen Glaubens vorzustellen; in diesem Kapitel findet sich auch in formaler Hinsicht ein wirklicher Wettstreit zwischen beiden Seiten wie sonst nirgends in den zwölf Dialogen. Zu fragen ist, warum Petrus Alfonsi vor seinen christlichen Lesern den islamischen Standpunkt so ausführlich darstellt und widerlegt. Das Interesse dürfte nicht zuletzt durch die Kreuzzüge motiviert sein, die allerdings im Text niemals angesprochen werden, im Gegensatz zu den Kriegszügen Mohammeds, die wiederholt Anlaß zum Vorwurf der Gewaltanwendung geben. Für die Vermutung, daß der Autor selbst einmal Muslim war und daß er deshalb auch die islamischen »Irrtümer« durch sein *alter ego* Moyses vorbringen läßt[75], gibt es keine Anhaltspunkte im kurzen autobiographischen Prolog des Werkes oder an anderer Stelle seines Œuvres.

Nach der Darstellung in den Dialogen erwuchs die Konversion des Petrus Alfonsi allein aus Wißbegier, da angeblich innerhalb des Judentums keine Möglichkeit bestand, zu philosophischer Erkenntnis zu gelangen. Daher attackiert der Autor die nach seiner Meinung unvernünftigen Lehren der talmudischen Haggadah, die er nicht in ein philosophisches System zu integrieren vermag[76]. Letztendlich handelte es sich um die hermeneutische Frage, wie der bildhaft-metaphorische Sprachgebrauch rab-

Anm. 5) S. 49–146. Die Tatsache, daß zu Beginn des 12. Jhs. in Huesca zwei weitere jüdische Konvertiten belegt sind (ibid. S. 52), deutet darauf hin, daß es sich bei Petrus Alfonsi um keinen Einzelfall handelte. Zwar wurden Juden schon 1098 erstmals in Huesca erwähnt, doch dürfte sich eine organisierte Gemeinde erst im Zuge der Reconquista im Verlauf des 12. Jhs. herausgebildet haben; vgl. ibid. S. 67–69.

72 Vgl. Hermann Greive, Abraham (ben Meir) ibn Ezra, LexMA 1, 1980, Sp. 51.

73 *Tit.* 5 (Mieth S. 91–94).

74 Unhaltbar ist die Behauptung von Morris, der Islam sei Anfang des 12. Jhs. in Europa als so »abergläubisch« angesehen worden, daß niemand seinen Lehren vernünftigerweise habe Glauben schenken können; vgl. Morris, Discovery (wie Anm. 27) S. 60. Er geht zu stark von der Vorstellung eines monolithischen, christlichen Europa aus und vernachlässigt die vielfältigen Kontakte zu anderen Religionen und Kulturkreisen; letzteres hat auch Auswirkungen auf seine These von der Genese der Individualität, die entsprechend zu modifizieren ist.

75 Diese Rollenverteilung ist genau umgekehrt wie in der *Disputatio cum gentili* des Gilbert Crispin; vgl. Abulafia, An Attempt by Gilbert Crispin (wie Anm. 31) S. 57. Zum möglichen autobiographischen Hintergrund der interessierten Beschäftigung mit dem Islam Bernhard Blumenkranz, Jüdische und christliche Konvertiten im jüdisch-christlichen Religionsgespräch des Mittelalters (Miscellanea Medievalia 4), ed. Paul Wilpert, Berlin 1966, S. 264–282, hier S. 274.

76 Zur konstruierten Opposition zwischen der Klarheit der Philosophie einerseits und den vermeintlich kindischen Fabeln der Haggadah andererseits, die der Autor stets wörtlich, niemals jedoch allegorisch interpretiert, *tit.* 1 (Mieth S. 50); zur These des Petrus, daß es im Judentum kein adäquates philosophisches System gebe, auch Kniewasser, Antijüdische Polemik (wie Anm. 4) S. 47.

binischer Rede von Gott interpretiert werden konnte[77]. Daß hier auch innerhalb des Judentums allegorische Deutungen möglich waren, zeigte sich in der jüdischen Philosophie namentlich des 12. Jahrhunderts, die allerdings den Anlaß zum Ausbruch der verheerenden Maimonideskontroverse gab[78]. Auch Petrus Alfonsi muß gewußt haben, daß es eine Tradition jüdischer Philosophie gab und daß die von ihm kritisierten talmudischen Erzählungen, in denen Gott in anthropomorphen Bildern beschrieben wird, auch innerhalb des Judentums keineswegs unumstritten waren, ja daß ihnen keineswegs eine irgendwie geartete dogmatische Qualität zugeschrieben wurde[79]. Die in den Dialogen präsentierte scharfe Distinktion zwischen unphilosophischem, rückständigem Judentum einerseits und aufgeklärtem, philosophischem Christentum andererseits erweist sich als literarische Konstruktion[80], die auf die Rezeptionsbedingungen des Textes verweist: Allein einem frühscholastischen Leserkreis konnte dieses janusköpfige Bild von Juden- und Christentum plausibel erscheinen[81], während es in der spanischen Heimat des Autors, zumal im muslimischen Herrschaftsbereich, sofort hätte *ad absurdum* geführt werden können[82].

77 Fragen der Semantik von Texten und besonders Namen (in Verbindung mit der *hebraica veritas: liber* [MIETH S. 10]; *tit.* 9 [MIETH S. 140f.]) spielen gerade im dritten Teil der Dialoge eine große Rolle, immer wenn es um die Deutung der biblischen *auctoritates* geht, der nach der *ratio* zweitwichtigsten Ebene der Beweisführung. Gerade hier stehen Fragen der Hermeneutik, der »richtigen« Bedeutungskonstruktion, im Zentrum der Auseinandersetzung. Ein logischer Widerspruch besteht darin, daß Petrus Alfonsi davon ausgeht, die Rabbinen hätten die von ihnen überlieferten Traditionen ausschließlich wörtlich verstanden, wohingegen die biblischen Propheten allein auf eine »geistliche« Bedeutung abgehoben hätten; vgl. COHEN, Mentality (wie Anm. 27) S. 26. Zur Kontroverse um hermeneutische Fragen in den Dialogen ID., Living Letters (wie Anm. 16) S. 213–217.

78 Vgl. Wolfram DREWS, »Damit die Kette der Tradition nicht zerreißt.« Die Intervention des Nachmanides in der zweiten Phase der Maimonideskontroverse, in: Das Mittelalter 6 (2001) S. 45–72; ID., Medieval Controversies about Maimonidean Teachings, in: Moses Maimonides (1138–1204) – His Religious, Scientific, and Philosophical Wirkungsgeschichte in Different Cultural Contexts, ed. Görge K. HASSELHOFF , Otfried FRAISSE (Ex Oriente Lux 4), Würzburg 2004, S. 113–135.

79 Auch innerhalb des rabbinischen Judentums existierte eine Tradition philosophischer Erklärung haggadischer Erzählungen, die sich insbesondere im Gefolge der Rezeption der griechisch-arabischen Philosophie entwickelte; vgl. hierzu Yair LORBERBAUM, »The Doctrine of the Corporeality of God Did not Occur Even for a Single Day to the Sages, May their Memory be Blessed« (*The Guide of the Perplexed* I, 46). Anthropomorphism in Early Rabbinic Literature – A Critical Review of Scholarly Research (hebr.), in: Jewish Studies 40 (2000) S. 3–54; zur Kritik des anthropomorphen Gottesbildes in der mittelalterlichen jüdischen Philosophie Harry Austryn WOLFSON, Maimonides on the Unity and Incorporeality of God, in: Jewish Quarterly Review 56 (1965) S. 112–136.

80 Zur Tradition des »hermeneutischen Juden« Robert A. MARKUS, The Jew as a Hermeneutic Device: The Inner Life of a Gregorian Topos, in: John C. CAVADINI (ed.), Gregory the Great. A Symposion, Notre Dame, London 1995, S. 1–15.

81 Vgl. etwa auch die ähnliche Ansicht Abälards in seinen *Collationes*, der einem durch griechische Rationalität aufgeklärten Christentum ein vermeintlich buchstabengläubiges, »pharisäisches«, »ideologisches« Judentum gegenüberstellt; hierzu Peter VON MOOS, Les *Collationes* d'Abélard et la »question juive« au XII[e] siècle, in: Journal des Savants 97 (1999) S. 449–489, hier S. 469.

82 Im Unterschied zum Moyses des Petrus Alfonsi weist etwa Nachmanides in seinem Bericht über die Disputation von Barcelona 1263 sehr wohl auf die Unverbindlichkeit der Haggadah hin; vgl. Hans-Georg VON MUTIUS, Die christlich-jüdische Zwangsdisputation zu Barcelona: nach dem hebräischen Protokoll des Moses Nachmanides (Judentum und Umwelt 5), Frankfurt a. M. 1982.

4. Dialog als Karrierestrategie

Die von Petrus Alfonsi gewählte agonale Identitätskonstruktion ist durchaus originell[83]. Als monologischer Dialog wird das stilisierte Streitgespräch zu einer Art von »formativem Text«, in diesem Fall jedoch nicht einer Gruppe, sondern einer einzelnen Person[84]. Im Unterschied zu antiken Dialogen aus dem Bereich der *Adversus Iudaeos*-Literatur ist das Gespräch wesentlich lebendiger[85]. Das berufliche Ideal des Autors, das er literarisch in einem gelehrten Disput zum Zweck der eigenen Promotion inszeniert, orientiert sich am Leitbild der den Prinzipien der Logik entsprechenden *argumentalis scientia*[86]. Eine Verbindung zwischen der Wissenschaftsterminologie der Dialoge und des Briefes an die »Peripatetiker« ergibt sich aus der mehrmaligen Erwähnung des *argumentum experimentale*[87]. Bemerkenswert ist, daß Petrus Alfonsi auch in der Einleitung zu seiner Übersetzung der astronomischen Tafeln von al-Khwārizmī dreimal auf den Begriff *experimentum* (als Mittel der Beweisführung) rekurriert[88].

Bezeichnenderweise meidet Petrus Alfonsi das sonst in Bekehrungsgeschichten, nicht zuletzt in der berühmten Gartenszene Augustins oder beim Damaskuserlebnis des Paulus, beliebte Motiv der Vision oder des Traums, denn die Integration des Irrationalen oder Irrealen würde dem idealen rationalen Diskurs zuwiderlaufen[89]. In der scholastischen Szenerie, vor der sich in zwölf Akten die Bekehrung zur Philosophie (und damit auch zum Christentum) entfaltet, haben Visionen ebensowenig Platz wie ein anthropomorphes Gottesbild.

Des öfteren erörtert Petrus Probleme, die von Juden gar nicht bestritten werden[90], und auch der jüdische Gesprächspartner läßt sich leicht vom eigentlichen Thema ablenken, wenn sein Gegenüber ihm »naturwissenschaftliche« Exkurse in Aussicht stellt. Im Unterschied zu früheren Werken der *Adversus Iudaeos*-Literatur siegt Petrus in erster Linie nicht als Exeget, sondern als scholastischer Gelehrter[91]. Im

83 Zur Situierung der Dialoge in der Tradition des literarischen Dialogs Wolfram Drews, Dogmatischer oder emergenter Dialog? Überlegungen zur Konzeptualisierung theologischer und philosophischer Erkenntnis im Hochmittelalter, in: Mittellateinisches Jahrbuch 39 (2004) S. 371–388.

84 Zu formativen Texten, die der Selbstdefinition und Identitätsvergewisserung dienen, vgl. Jan Assmann, Religion und kulturelles Gedächtnis, München 2000, S. 53.

85 Der Autor selbst gibt folgenden pragmatischen Grund für die Wahl der Dialogform an: *Librum autem totum distinxi per dialogum, ut lectoris animus promptior fiat ad intelligendum* (*prol.*; Mieth S. 7).

86 *Ep.* 2 (ed. Tolan, wie Anm. 7, S. 165).

87 Vgl. *tit.* 10 (Mieth S. 151) sowie *ep.* 18 (ed. Tolan, wie Anm. 7, S. 171f).

88 Vgl. Otto Neugebauer (ed.), The Astronomical Tables of al-Khwārizmī (Kongelige Danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filosofiske Skrifter 4/2), Kopenhagen 1962, S. 217. Zum Begriff *experimentum* bei Petrus Alfonsi Tolan, Petrus Alfonsi (wie Anm. 7) S. 59f. und 68–71.

89 In zeitgenössischen autobiographischen Berichten spielen Träume demgegenüber im allgemeinen eine bedeutende Rolle; vgl. Schmitt, Hermann le Juif (wie Anm. 8) S. 84 und 141. Bezeichnenderweise wird in Hermanns Opusculum an zwei Stellen ausführlich die Bekehrung des Paulus erörtert; vgl. ibid. S. 210.

90 So dient die Disputation im 10. Dialog nur als literarischer Rahmen für die Erörterung verschiedenster »naturwissenschaftlicher« Probleme, die nicht zur Theologie gehören.

91 Dies entspricht einer auch in der »autobiographischen« Literatur des beginnenden 12. Jhs. zu konstatierenden Tendenz, wonach sich profanes Interesse und profane Thematik zunehmend bemerkbar machten; vgl. Kölmel, Autobiographien der Frühzeit (wie Anm. 8) S. 681.

Verlauf der Argumentation erwähnt er Philosophen, aber keine Theologen. Selbstbewußt präsentiert er sich als allzeit überlegener Disputant, der jedem Thema gewachsen ist. Der Autor zeichnet sein neues, christliches und gleichzeitig »wissenschaftliches« Selbstbild als Inkarnation der Synthese von Christentum und Philosophie[92], im Falle der Dialoge vornehmlich der *philosophia rationalis* und *naturalis*, doch könnte sein zweites Hauptwerk, die *Disciplina clericalis*, als Handbuch der *philosophia moralis* bezeichnet werden. In seinem Œuvre, nicht zuletzt auch im Brief an die »Peripatetiker« Frankreichs, transportiert Petrus Alfonsi ein Selbstbild, das auf dem Anspruch beruht, enzyklopädische, alle theoretischen und praktischen Wissenschaften umfassende Bildung zu besitzen und diese interessierten Schülern vermitteln zu können[93]. Auch in der Wahl der »rationalen« Form eines Streitgesprächs zur Konstruktion und Präsentation seines neuen Selbstbildes drückt sich dieser »wissenschaftliche« Habitus aus[94]. Die performative Situation eines literarisch inszenierten scholastischen Lehrgesprächs ist zweifellos am pragmatischen Kontext der beruflichen Zielvorstellung des Autors orientiert[95]. Meisterschaft in der *ratio* ließ sich kaum besser abbilden als in Dialogform.

Petrus Alfonsi verfolgt das Ziel, in einer literarisch konstruierten Kommunikationssituation seine religiöse und berufliche Identität innerhalb des Beziehungsnetzes der Gesellschaft zu positionieren; er präsentiert sich einerseits als Christ, der gute

92 Charakteristisch ist bereits das erste Wort des Prooemiums: *Uni et eterno primo, qui caret principio* … (Mieth S. 5). Hier dürfte ein deutlicher Bezug zum antiken Philosophem des »Einen« (ἕν) gegeben sein; vgl. Werner Beierwaltes, Art. Hen, in: Reallexikon für Antike und Christentum 14, 1988, Sp. 445–472. Bezeichnend ist, daß dieses sowohl christliche als auch philosophische Selbstbild ebenfalls am Anfang des *prologus* der *Disciplina clericalis* präsentiert wird: *Dixit Petrus Alfunsus, servus Christi Jhesu, compositor huius libri: Gracias ago deo, qui primus est sine principio* (Hilka, Söderhjelm S. 1).

93 Zu Vermutungen über die mögliche zeitnahe Abfassung der Dialoge und der »naturwissenschaftlichen« Schriften des Petrus, zu denen auch der Brief an die »Peripatetiker« gehört, Kniewasser, Antijüdische Polemik (wie Anm. 4) S. 36.

94 Zur Bedeutung der literarischen Formen Schmitt, Hermann le Juif (wie Anm. 8) S. 63 (hier bezogen auf autobiographische Formen). »In Dialogen, die ausschließlich Sprechhandlungen zur Darstellung bringen, steht die Gesprächsführung eines Kolloquenten nicht selten exemplarisch für seine gesamte Lebensführung.« (Hartmut Westermann, Wahrheitssuche im Streitgespräch. Überlegungen zu Peter Abaelards »Dialogus inter Philosophum, Iudaeum et Christianum«, in: Jacobi, Gespräche lesen, wie Anm. 2, S. 157–197, hier S. 197 Anm. 128). Anders verhält es sich mit der *Disciplina clericalis*, wo Petrus Alfonsi orientalische Exempla indischer, jüdischer und muslimischer Provenienz überliefert; dieses Werk war dem scholastischen Habitus kaum zuträglich, zumal der Stoff ohne jeden Rekurs auf eine – gänzlich abwesende – christliche Umwelt präsentiert wird. Zur Bedeutung der lebensweltlichen Gemeinschaft für Bekehrungen, gerade auch neben einer Kategorie wie »Glaube«, vgl. John Van Engen, Ralph of Flaix: The Book of Leviticus Interpreted as Christian Community, in: Jews and Christians in Twelfth-Century Europe (wie Anm. 52) S. 150–170, hier S. 153: »›Faith‹ was certainly at stake in such conversions or confrontations, that is, distinct beliefs personally or communally held. But so was ›law‹, meaning rather a way of life, a pattern of practice and obligation that defined people in community.«

95 Auch Abälard wollte durch die ungewöhnliche Anlage seiner *Collationes* vermutlich seine eigenwillige und neue Art des Philosophierens anschaulich darstellen; vgl. Westermann, Wahrheitssuche (wie Anm. 94) S. 171. Allerdings dürfte die Präsentation seiner eigenen »Person« in der passiven, weitgehend beobachtenden Rolle des *iudex* nicht der Praxis seines eigenen Lehrbetriebs entsprechen. Zur Benutzung von Rollenvorbildern durch Abälard in seinen verschiedenen Lebenslagen Clanchy, Abelard (wie Anm. 50) S. 333.

Gründe für seine Bekehrung anführen kann, und andererseits als philosophischen Lehrer, wofür er sich auch durch die Wahl der Form eines Lehrgesprächs als qualifiziert ausweisen will. Die postulierte und inszenierte Meisterschaft der *argumentalis scientia* entspricht einerseits dem von ihm favorisierten empirischen, auf Nachprüfung und Erfahrung beruhenden Weg der Erkenntnis[96]; andererseits dient sie als Argument zur Konstruktion und Untermauerung des angestrebten scholastischen Habitus, womit sie letztlich im sozialen Kontext seiner professionellen Propaganda verortet ist[97]. Das Motiv beruflicher Werbung findet sich auch bei Abälard, der nach den zahlreichen Rückschlägen, die er während seines Lebens erlitt, wiederholt versuchte, seinen Ruhm als Lehrer neu zu begründen, und hiermit – anders als Petrus Alfonsi – überwiegend Erfolg hatte[98]. Auch Abälard war bestrebt, sein professionelles Selbstbild in Kämpfen (mit rivalisierenden Magistern, später dann anderen monastischen Reformern) zu schärfen und gleichzeitig zu propagieren; sowohl er als auch Petrus Alfonsi sind somit Beispiele für die Konflikte, die das Aufkommen des neuen Berufsbildes der »städtischen Intellektuellen« begleiteten[99]. Petrus Alfonsi richtet sich zwar in erster Linie an seine Zeitgenossen, doch denkt er im Brief an die »Peripatetiker« auch an seinen ewigen Nachruhm[100].

Die Marginalisierung des Petrus Alfonsi war eine Folge seines Übertritts zum Christentum, wodurch er einen radikalen Bruch mit seiner jüdischen Vergangenheit und mit dem soziokulturellen Milieu seiner Herkunft vollzog[101]. Die Notwendigkeit, daß ein Konvertit sich eine christliche »Familie« suchen muß, um seine Isolierung zu überwinden, wird im *Opusculum* des Hermann von Köln topisch hervorgehoben[102]; eine vergleichbare Meistererzählung fehlt jedoch bei Petrus Alfonsi. Auch Guibert von Nogent betont in seiner Autobiographie, daß ein jüdischer Junge in ein

96 Zur Berufung auf eigene Erfahrung im Brief an die »Peripatetiker« KNIEWASSER, Antijüdische Polemik (wie Anm. 4) S. 40.

97 Ein anderes Ziel – mit anderen Mitteln – verfolgt der Autor des Hermann von Köln zugeschriebenen *Opusculum de conversione sua*, denn er will sich durch die emotional konnotierte Erzählung seiner Bekehrung einerseits gegenüber seinen neuen Glaubensbrüdern erklären und andererseits Gott durch ein *exemplum* von dessen Heilshandeln verherrlichen; die theologischen Differenzen zwischen Judentum und Christentum spielen daher nur eine untergeordnete Rolle; vgl. RICKLIN, Dialogus (wie Anm. 2) S. 146 sowie COHEN, Mentality (wie Anm. 27) S. 29–35.

98 Vgl. MCLAUGHLIN, Abelard as Autobiographer (wie Anm. 24) S. 468 Anm. 22. Zu anderen Beispielen apologetisch-propagandistischer Briefe, die z. T. auch zum Zwecke der Werbung für die eigene Position als Lehrer verfaßt wurden (z. B. von al-Ġazzālī Anfang des 12. Jhs.), ibid. S. 469 Anm. 25.

99 Vgl. MCLAUGHLIN, Abelard as Autobiographer (wie Anm. 24) S. 481f.

100 *Est autem nostre lectionis intentio ut preparemus nobis etiam post mortem nomen perpetuum* (*ep.* 10; ed. TOLAN, wie Anm. 7, S. 168). Der Charakter der Dialoge als Rechtfertigungsschrift entspricht einem typischen Merkmal mittelalterlicher »autobiographischer« Literatur; vgl. GUREVICH, European Individualism (wie Anm. 26) S. 110; zu Abälards »Autobiographie« als Rechtfertigungsschrift ibid., S. 129 und 142. Zur vergleichbaren Nutzung der Briefform zur Selbstrechtfertigung durch Abälard vgl. MCLAUGHLIN, Abelard as Autobiographer (wie Anm. 24) S. 469.

101 Zu den Beziehungen zwischen Juden und Konvertiten Simha GOLDIN, Juifs et juifs convertis au Moyen Âge. »Es-tu encore mon frère?«, in: Annales 54 (1999) S. 851–874. Zu verschiedenen mentalitätsgeschichtlichen Spekulationen über die Motive der Konversion Petrus Alfonsis COHEN, Mentality (wie Anm. 27) S. 27–29; Cohen bezeichnet ihn als Prototyp eines »intellectually dis-enchanted apostate« (ibid. S. 29).

102 Vgl. SCHMITT, Hermann le Juif (wie Anm. 8) S. 187.

Kloster gebracht wurde, um ihn vor den »Nachstellungen« seiner Verwandten zu »schützen«[103]. Die Wahl seines christlichen Namens könnte im Hinblick auf die Überwindung der Isolierung Petrus Alfonsis erfolgt sein, doch war die Protektion seines königlichen Taufpaten in England und Frankreich wohl kaum von unmittelbarem Nutzen.

Als Medium des »professionellen Selbstmarketings« dienen die Dialoge daher dem Zweck, seine berufliche Isolierung in der ihm möglicherweise mit Mißtrauen begegnenden christlichen Gesellschaft durch die Gewinnung von Schülern zu überwinden[104]. Im späteren Brief an die »Peripatetiker« bezeichnet sich Petrus Alfonsi eingangs ausdrücklich als *servus Ihesu Christi*, um die Wahrhaftigkeit seines Religionswechsels zu dokumentieren, und gleich darauf als *frater eorum et condiscipulus*, um Anspruch auf Zugehörigkeit zum »wissenschaftlichen Feld« zu erheben[105]. Als Ideal innerwissenschaftlichen Umgangs entwirft er hier das Bild eines freien, auf gegenseitiger Liebe beruhenden Kommunikationsnetzes[106]. Er selbst preist die Kenntnisse, die er seinen Kollegen und Schülern anbietet, als *dulce et deliciosum*[107]. Allerdings schloß sich Petrus Alfonsi im Unterschied zu anderen Konvertiten, etwa Hermann von Köln, keiner monastischen Gemeinschaft an, und er ließ sich auch nicht zum Priester weihen, wodurch er sich einen gewissen institutionellen Rückhalt hätte verschaffen können, der ihm als freier Lehrer fehlte.

Weil der spätantike Autor Macrobius weiterhin als maßgebliche Autorität in allen Fragen der Astronomie galt, wurden die neuen Lehren eines jüdischen Konvertiten womöglich mit Argwohn betrachtet[108]. Aus seinem Brief an die »Peripatetiker« geht zudem hervor, daß die erhofften Schüler ausblieben, so daß Petrus Alfonsi sich mangels institutioneller Voraussetzungen seiner Lehrtätigkeit in einer Existenzkrise befunden haben dürfte, die ihn letztendlich zur vermuteten Rückkehr nach Spanien veranlaßt haben könnte[109]. Mangelnde Akzeptanz innerhalb des »scholastischen Feldes« verdeutlichte ihm seine prekäre Situation als »marginal man« (Robert

103 Ibid., S. 191. Zum »Identitätswechsel« durch Annahme eines neuen Namens und zur Überwindung der Isolierung durch »geistliche Filiation« im Hinblick auf die »Mutter« Kirche ibid. S. 194.

104 Zu beruflichen Schwierigkeiten und zur Isolierung des Autors vgl. Tolan, Reading God's Will in the Stars (wie Anm. 5) S. 18f. Zu Vorbehalten, mit denen Konvertiten und sogar deren Nachkommen im 12. Jh. zu kämpfen hatten, vgl. Schmitt, Hermann le Juif (wie Anm. 8) S. 230.

105 *Ep.* 1 (ed. Tolan, wie Anm. 7, S. 165). Zur Assoziation von *campus disputationis* und *fundamentum rationis* vgl. *tit.* 5 (Mieth S. 98).

106 *Quoniam omnes quocumque philosophico nectare potatos alterutrum se diligere, et si rarum quicquam preciosum et utile ceteris autem incognitum quis habeat, iustum est et honestum benigne aliis impartire, ut sic cuiusque scientia et crescat et amplificetur in horas* (ibid.).

107 Ibid. Zum geringen Erfolg dieser Werbestrategie und zur dürftigen Rezeption seiner astronomischen Schriften Tolan, Epístola (wie Anm. 51) S. 391.

108 Vgl. Tolan, Epístola (wie Anm. 51) S. 391.

109 In der älteren Forschung wurde angenommen, Petrus Alfonsi sei nach seinem Aufenthalt in England und Frankreich nach Aragón zurückgekehrt. Ob es sich bei dem urkundlich erwähnten Mann wirklich um den in Huesca getauften jüdischen Konvertiten handelt, ist jedoch unklar, zumal die aragonesischen Könige zu Beginn des 12. Jhs. die Namen Petrus und Alfons trugen, was zur Verbreitung beider Namen beigetragen haben könnte; vgl. Santiago Otero, Reinhardt, Los *Dialogi* (wie Anm. 7) S. 36.

E. Park)[110], der sich in einer Krise befand, die durch Entwurzelung und Desorientierung geprägt war. Die beruflichen und allgemein-existentiellen Folgen des Religionswechsels waren die *causa doloris* des Autors, die ihn zum Schreiben nicht nur des Briefes, sondern auch – vermutlich zu einem früheren Zeitpunkt – der Dialoge veranlaßte[111]. Indem er die eigene Person nach dem Modell eines scholastischen Lehrgesprächs inszenierte, erhob er demonstrativ Anspruch auf Zugehörigkeit zur geistigen Elite[112]. Die Dialoge sind daher keine »Werbeschrift für seinen neuen Glauben«[113], sondern vielmehr eine Werbeschrift in eigener Sache.

Gerade weil bei ihm beide Teilnehmer des Dialogs Repräsentationen des Autors sind, war für Petrus Alfonsi keine gleichberechtigte Inszenierung der Partner erforderlich. Da sowohl der christliche Meister als auch der wißbegierige jüdische Schüler – gleichsam als literarische These und Antithese – in der realen Person des Autors synthetisch aufgehoben sind, kann sich dieser als überlegenes »Über-Ich« inszenieren, das nicht nur verschiedenste wissenschaftliche Disziplinen, sondern auch die Lehren der drei monotheistischen Religionen und die modernsten Formen scholastischer Lehre beherrscht, was ihn innerhalb des Feldes freier Lehrer als einen seinen Konkurrenten überlegenen Meister ausweisen soll[114]. In diesem Sinne nutzt Petrus Alfonsi den Dialog als Medium der Karriereförderung, als Argument in seinem Kampf um persönliche und berufliche Anerkennung.

110 Vgl. auch die Charakterisierung der Situation der jüdischen Minderheit als »no-man's-land between the Jewish and Christian societies« bei Shlomo SIMONSOHN, The Apostolic See and the Jews, 7: History, Philadelphia 1991, S. 369.

111 Der Brief an die »Peripatetiker« wurde vermutlich nach 1116 verfaßt; vgl. TOLAN, Petrus Alfonsi (wie Anm. 7) S. 66, also etwas später als die Dialoge, die zumeist in die Zeit zwischen 1109 und 1115 datiert werden. An der beruflichen Situation des Autors dürfte sich jedoch in dieser Zeit nichts Grundlegendes geändert haben. Zur These der Datierung des Briefes erst in das dritte Jahrzehnt des 12. Jhs. TOLAN, Reading God's Will in the Stars (wie Anm. 5) S. 14.

112 Zu astronomischen Experten als – nach Meinung Petrus Alfonsis – wissenschaftlicher Elite MILLÁS VALLICROSA, La aportación astronómica de Pedro Alfonso (wie Anm. 61) S. 80.

113 So BLUMENKRANZ, Konvertiten (wie Anm. 75) S. 272.

114 Zur Instrumentalisierung stilisierter Individualität im beruflichen Konkurrenzkampf hochmittelalterlicher bildender Künstler BREDEKAMP, Das Mittelalter als Epoche der Individualität (wie Anm. 70) S. 201.

Résumé français

Au début du XII[e] siècle Pierre Alphonse, juif espagnol converti, tente son installation comme professeur libre d'astronomie en France. Dans ce contexte on peut analyser et interpréter ses »Dialogues«, dans une perspective clairement autobiographique. L'auteur met en scène un dialogue entre son ancienne identité juive et son nouveau »moi« chrétien. Il apperçoit sa conversion comme une conséquence de sa recherche de la vérité philosophique: c'est seulement au cours de ce procès d'apprentissage que se serait constituée, selon lui, sa propre »personne«. On peut comprendre ces »Dialogues« comme un moyen pour résoudre sa crise existentielle provenant de sa situation précaire de converti, voire de marginal, entre deux cultures. Le récit de son adolescence biographique et philosophique est pourtant fondé sur la conception traditionnelle de l'histoire chrétienne du salut: c'est pourquoi la forme de dialogue se révèle inapte à déployer toutes ses possibilités créatives. Pour Pierre Alphonse, le dialogue n'est pas un moyen de communication au service de la recherche de la vérité, mais essentiellement un instrument de propagande dont il se sert pour justifier sa conversion vis-à-vis de ses coreligionnaires chrétiens. En outre, l'auteur s'en sert pour se présenter lui-même comme maître de la forme de la communication »scientifique« la plus moderne, c'est-à-dire de la discussion »scolastique«. En tant que »disputant« chrétien, il représente une image de sa propre personne qui reflète fidèlement l'habitus d'un professeur encyclopédique en mesure d'offrir toute la science théologique et scientifique à ses disciples. Pour Pierre Alphonse, le dialogue n'est pas seulement un moyen de propagande religieuse, mais aussi de propagande professionnelle.

Ernst Tremp

WUNDER UND WALLFAHRT

Das Marienheiligtum von Lausanne nach den Mirakelberichten im Chartular Conos von Estavayer (1232–1242)*

Die Wallfahrt zu heiligen Orten entspricht einem Urbedürfnis des gläubigen Menschen. Hier entfaltet sein Bitt- oder Dankgebet eine besondere Wirkung. Und wenn die Bitte des frommen Pilgers erhöht wird, ist er noch so gerne bereit, darin das Eingreifen einer übernatürlichen Macht zu erkennen; rasch wird die Grenze zur Erfahrung des Wunderbaren überschritten. Wundererlebnisse tragen ihrerseits dazu bei, die Anziehungs- und Ausstrahlungskraft eines Wallfahrtsortes zu vergrößern. Dies bewegt die Hüter einer Wallfahrt, ihrerseits Mirakelberichte protokollarisch festzuhalten und in Sammlungen aufzuzeichnen. Wallfahrt, Wundererlebnis und Mirakelsammlung gehören folglich in einen engen Zusammenhang.

Unter den vielen Heiligenkulten nimmt die Marienwallfahrt eine besondere Stellung ein, als Mittlerin und Fürsprecherin im Himmel vermag die Gottesmutter Maria dank ihrer besonderen Stellung innerhalb der Erlösung nach allgemeiner Auffassung mehr zu bewirken als alle anderen. Und da sie laut christlicher Glaubenslehre mit Leib und Seele in den Himmel aufgenommen worden war, war ihre Verehrung auch nicht, wie bei den anderen Heiligen, an den Ort ihres Grabes oder an körperliche Überreste gebunden. Überall konnte sie durch Erscheinungen, Wunder oder Gnadenbilder einen Kult begründen und eine Wallfahrt legitimieren. Seit dem 11./12. Jahrhundert erlebte die Marienwallfahrt einen Aufschwung, blühten Marien-Mirakel im gesamten christlichen Abendland auf und wurden Mirakelsammlungen angelegt.

Die historische Forschung hat die Aussagekraft und den Quellenwert von Wunderberichten und insbesondere der mittelalterlichen Mirakel längst erkannt. Diese sind wie die hagiographische Literatur insgesamt ernstzunehmende Zeugnisse für die Lebenswelten mittelalterlicher Menschen. So bilden sie eine ergiebige Quelle zum Brauchtum in und um die Wallfahrtskirche, liefern Angaben zur Organisation, Kultdynamik und Kultgeographie eines Wallfahrtsortes, zur Alltagswelt der Wallfahrer, zu den materiellen Umständen des Unterwegsseins oder zu den familiären Verhältnissen, dem gesellschaftlichen und rechtlichen Umfeld. Die Schilderung von Heilungen enthält oft medizinisch und kulturgeschichtlich wertvolle Angaben. Die Anliegen der Wallfahrer enthüllen deren Sorgen, Ängste und den vielfach gefährdeten Alltag.

* Mit einem Anhang (Mandat des Bischofs Peter II. von Grenoble, 1236) und sieben Abbildungen am Ende des Beitrags.
Abkürzungen: MDR = Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande; RHV = Revue historique vaudoise; ZSKG = Zs. für Schweizerische Kirchengeschichte.

Zahlreiche Arbeiten haben sich in den letzten Jahren mit dieser Thematik beschäftigt. Neuerdings werden auch die anthropologischen, psychologischen und mentalitätsgeschichtlichen Aspekte des Mirakulösen einbezogen. Wundererzählungen, die zu den umfangreichsten Beständen hagiographischer Literatur des Mittelalters gehören, wurden in Übersichtsdarstellungen behandelt. Tagungen beschäftigten sich mit Grundfragen der Mirakelforschung[1]. Die nachfolgende Untersuchung wendet sich einem bisher nicht umfassend ausgewerteten Fallbeispiel zu, das in seiner Aussagekraft die regionale Bedeutung übersteigt: die Wunderberichte im Zusammenhang mit der Wallfahrt zum Marienheiligtum an der Kathedrale von Lausanne von 1232 bis 1242. Dieses Jahrzehnt ist mit 76 Miracula nicht nur außerordentlich gut dokumentiert. Es fällt auch in eine entscheidende Phase beim Bau und bei der Ausgestaltung der neuen Kathedrale. Und es trägt zudem die Handschrift eines universitär gebildeten Mannes, des Dompropsts Cono von Estavayer, der die Lausanner Marienwallfahrt auf neue theologische und organisatorische Grundlagen zu stellen suchte.

I.

Am ersten Maisamstag des Jahres 1242, Fest der Kreuzauffindung, strömte viel Volk in der Kathedrale von Lausanne zusammen. Der an diesem Tag diensttuende Geistliche in der Kapelle, wo die wundertätigen Reliquien Unserer Lieben Frau von Lausanne ausgestellt waren, hatte alle Hände voll zu tun, um die andrängenden Scharen von Gläubigen in Schranken zu halten. Bereits ein Wunder war ihm an diesem Tag gemeldet worden, das er in sein Verzeichnis eintragen konnte. Es war freilich kein spektakuläres Wunder, wovon ihm da drei Männer aus dem nördlichen Grenzgebiet der Waadt berichtet hatten. Wie schon so oft, handelte es sich um die Befreiung aus Gefangenschaft, diesmal aus dem Turmverlies in Ependes im Üchtland. Zum Dank und als Beweis für die wunderbare Hilfe der Maria hatten die drei Pilger aus dem Dörfchen Middes (heute Kt. Freiburg) eiserne Fußketten nach Lausanne mitgebracht[2]; diese hingen nun im Schein des Kerzenlichts neben anderen Fesseln an der Kapellenwand.

Da fiel dem Priester ein Mann auf, der sich durch die Menge ungestüm nach vorn drängte. Die eine Hand hatte er ganz verkrüppelt und zu einem Klumpen zusam-

1 An jüngsten größeren Veröffentlichungen zu Mirakel und Wallfahrt seien angeführt: Mirakel im Mittelalter. Konzeptionen, Erscheinungsformen, Deutungen, hg. von Martin Heinzelmann, Klaus Herbers und Dieter R. Bauer (Beiträge zur Hagiographie, 3), Stuttgart 2002; Diana Webb, Medieval European Pilgrimage, c. 700–c. 1500, Bastingstoke 2002; Maria Wittmer-Butsch, Constanze Rendtel, Miracula. Wunderheilungen im Mittelalter, Köln, Weimar, Wien 2003.

2 Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne, édition critique par Charles Roth (MDR, 3e s., t. III/1), Lausanne 1948, Nr. 811 (hier Nr. 74 nach der von mir vorgenommenen fortlaufenden internen Zählung der ›Miracula‹; diese wird fortan in Klammern zusätzlich angegeben), S. 656f. (3. Mai 1242). Für die Einsichtnahme in die noch ungedruckten Namenregister zum Chartular von Lausanne danke ich den Bearbeitern des Registerbandes, der demnächst erscheinen soll (MDR, 3e s., t. III/2). – Zur Identifikation von *Espindes* mit Ependes FR, wo sich die Burg des gleichnamigen ritteradligen Geschlechts befand, vgl. Bernard de Vevey, Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg (Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, 24), Fribourg 1975, S. 112f.

mengezogen, die Fingernägel waren schmerzhaft tief in den Handballen hineingewachsen. Dicht vor der Abschrankung stellte der Mann sich auf, streckte die Hand dem Marienreliquiar entgegen und begann mit lauter Stimme zu hadern: »Höre mich an, Maria! Schon dreimal bin ich zu dir gekommen und noch einmal stehe ich hier vor dir. Doch wenn du mir jetzt nicht hilfst, werde ich nie wieder kommen!« Und siehe da, anstatt den Mann für seine frevelhaften, fordernden Worte zu strafen, wie die Umstehenden erwartet hätten, heilte die Jungfrau Maria seine verkrüppelte Hand[3].

Diese Erzählung steht in einer Sammlung von 76 Mirakelberichten und ist überliefert im Chartular des Domkapitels von Lausanne, das unter dem Dompropst Cono von Estavayer und teilweise von diesem selbst angelegt wurde und heute in der Burgerbibliothek Bern aufbewahrt wird (Cod. B 219)[4]. Propst Cono von Estavayer († 1243/44) war die geistig herausragende Gestalt der Lausanner Kirche in den ersten Jahrzehnten des 13. Jahrhunderts. Er entstammte dem westschweizerischen Adelsgeschlecht der Herren von Estavayer am Neuenburgersee (heute Kt. Freiburg). Seit seiner Wahl zum Propst der Marienkathedrale von Lausanne im Jahr 1202 bekleidete Cono die nach dem Bischof ranghöchste Dignität im Bistum. Während zweier Studienaufenthalte im Ausland in den Jahren 1214/15 und 1222/23, wovon er sicher den zweiten in Paris verbrachte[5], erwarb sich Cono universitäre Bildung; als wißbegieriger Student erhielt er in Paris nebenbei auch Einblicke in das Verwaltungswesen des französischen Königtums.

Auf den ersten Blick mag erstaunen, daß ein Mann wie Cono sich für Wunder interessierte und solche Texte in sein Chartular aufnahm. Seine Beschäftigung galt vor allem dem Verwaltungswesen, dem Archiv, der Kanzlei und den Finanzen. Als er seinerzeit in Paris dem Begräbnis von König Philipp II. August als Zuschauer beiwohnte, sammelte und notierte er genaue Angaben über die Einkünfte und das Vermögen der französischen Krone[6]. Mit dem Chartular schuf Cono zunächst ein – vergleichsweise modernes – Verwaltungsinstrument für das Domkapitel. Auch von seinen Aufgaben und liturgischen Funktionen her hatte der Propst als oberster Geistlicher des Kathedralklerus wohl nur mittelbar mit dem Wallfahrtsbetrieb zu tun. Warum also befaßte er sich auch mit Wunderberichten? Welchen Standort und Stellenwert – so ist zunächst zu fragen – nehmen die ›Miracula‹ im Chartular ein? Die Beantwortung dieser Fragen ist eine unerläßliche Voraussetzung, wenn wir Näheres über die Entstehungsweise der Sammlung und die Autorschaft der Mirakel erfahren wollen. Und nur auf diesem Weg kann man schließlich auch zur Kernfrage

3 Cartulaire (Anm. 2), Nr. 811 (75), S. 657 (3. Mai 1242).
4 Cartulaire, Nr. 804 (1–37), S. 643–648; Nr. 806–811 (38–76), S. 649–657.
5 Cartulaire, Nr. 575, S. 482 (29. März 1215); Nr. 681, S. 545–548 (18. Oktober 1222–3. September 1223); vgl. Jean-Daniel Morerod, Le Pays de Vaud et les universités aux XII[e] et XIII[e] siècles, in: Écoles et vie intellectuelle à Lausanne au Moyen Âge, hg. von Agostino Paravicini Bagliani, Lausanne 1987, S. 25–71, hier: 44–46; Morerod weist u. a. nach, daß der von Cono selbst angegebene zeitliche Rahmen seines Parisaufenthaltes nicht genau zutreffen kann. Zu Cono von Estavayer allgemein vgl. Laurette Wettstein, in: Helvetia Sacra I/4: Le diocèse de Lausanne (VI[e] siècle–1821), de Lausanne et Genève (1821–1925) et de Lausanne, Genève et Fribourg (depuis 1925), Basel 1988, S. 375f. (mit Literatur).
6 Cartulaire, Nr. 681, S. 546f.

nach ihrer historischen Zuverlässigkeit und Aussagekraft vorstoßen. Erstaunlicherweise hat sich die Forschung bisher nie oder bloß am Rand mit solchen quellenkritischen Fragen rund um die ›Miracula Lausannensia‹ auseinandergesetzt[7].

Neben den Hauptteilen der Chartularanlage, welche administrativen, rechtssichernden und archivistischen Zwecken dienten, bilden die annalistisch-chronikalischen Teile eine wichtige Komponente des hybriden Chartulars. Das Erlebnis der verheerenden Stadtbrände von Lausanne in den Jahren 1219 und 1235 verstärkte bei Cono von Estavayer zweifellos die Tendenz, möglichst viel Wissenswertes über die Lausanner Kirche schriftlich festzuhalten und dadurch vor Vernichtung und der Erosion durch die Zeit zu bewahren. Nach dem Brand von 1235 notierte der Propst, er wolle alles, was er in Chroniken und anderen Aufzeichnungen der Kathedrale finden oder von zuverlässigen Zeugen erfahren könne, zum Gedenken künftiger Generationen aufzeichnen[8]. Auch die *Miracula*, wie Cono die Wundersammlung mit Seitentiteln in der Chartularhandschrift eigenhändig betitelte[9], gehörten als Teil des Wallfahrtsgeschehens zu den wichtigen, erinnerungswürdigen Ereignissen im Leben der Kathedrale. Sie trugen zur Verbreitung und Erhöhung des Ruhmes Unserer Lieben Frau von Lausanne bei. Maria war seit den Anfängen des Bistums Patronin der Lausanner Kirche. Unter dem Episkopat Bertholds von Neuenburg (1212–1220) wurde die Gottesmutter auch zur eigentlichen Herrin der Kirche und der Stadt im lehensrechtlich-politischen Sinn erhoben[10].

Die »religiös-propagandistische Natur« der Marienwunder[11] bildete indessen kaum den Hauptgrund dafür, daß Cono sie in sein Chartular aufnahm. Für Propa-

7 Bisherige Untersuchungen zu den ›Miracula‹: Emmanuel Dupraz, La cathédrale de Lausanne. Étude historique, Lausanne 1906, S. 89–95; Catherine Santschi, Les évêques de Lausanne et leurs historiens des origines au XVIII[e] siècle. Érudition et société (MDR, 3[e] s., t. XI), Lausanne 1975, S. 99–103; Gabriela Signori, Maria zwischen Kathedrale, Kloster und Welt. Hagiographische und historiographische Annäherungen an eine hochmittelalterliche Wunderpredigt, Sigmaringen 1995, S. 229–246; Dies., Pèlerinages et lieux de culte, in: Les pays romands au Moyen Âge, Lausanne 1997, S. 419–426.

8 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 16 a, S. 20: *dolens si omnia que in dicto libro* (d. h. einem im Stadtbrand von 1235 verlorenen Codex) *scripta erant caderent a memoria, quedam sicut in eo scripta invenit et in quibusdam aliis libris et kalendario beate Marie Lausannensis et in quibusdam cronicis, redegit in scriptis ad memoriam futurorum, et etiam quedam que ab honestis viris, fide dignis, audivit.* Zum Selbstverständnis Conos und zu seinem Verständnis der Funktion des Geschichtsschreibers vgl. Santschi, Les évêques de Lausanne (Anm. 7) S. 96ff.

9 *Miracula* oben auf fol. 118[r], 118[v], 119[r], 119[v] und 120[r]; vgl. die Zusammenstellung der Seitentitel bei: Frank M. Bischoff, Kodikologische Beiträge zum Lausanner Kartular, in: Mabillons Spur, hg. von Peter Rück, Marburg 1992, S. 167–191 (mit zusätzlich zwei Lagendiagrammen), hier: 190.

10 Vgl. Cartulaire (Anm. 2) Nr. 556, S. 469: *quod tota villa Lausannensis, tam Civitas quam Burgum, est dos et alodium beate Marie et ecclesie Lausannensis*; Recueil de chartes, statuts et documents concernant l'ancien évêché de Lausanne, hg. von Frédéric de Gingins-La-Sarra et François Forel (MDR, 1[e] s., t. VII), Lausanne 1846, Nr. 15, S. 31f. Die Herrschaft Marias über Lausanne fand auch in den Siegeln Bischof Bertholds und seines dritten Nachfolgers Bonifatius (1231–1239) sowie in der neuen Lausanner Münze (ab 1216) ihren symbolträchtigen Ausdruck. Dazu ausführlich: Jean-Daniel Morerod, Genèse d'une principauté épiscopale. La politique des évêques de Lausanne (IX[e]–XIV[e] siècle) (Bibliothèque historique vaudoise, 116), Lausanne 2000, S. 488ff.

11 Peter Rück, Les registres de l'administration capitulaire de Lausanne (XIII[e]–XVI[e] siècle), in: RHV 83 (1975) S. 135–186, hier: 146: »La relation des *miracula* … a un caractère de propagande indéniable«.

gandazwecke war die schmucklose, von Rand zu Rand eng beschriebene und schwer entzifferbare, für den Gebrauch des Propstes (*kartularium meum*)[12] und seiner Verwaltung bestimmte Handschrift nicht der geeignete Ort. Als sich Cono für die Aufnahme der Wundererzählungen entschloß, dürfte er vor allem an die Nachwelt gedacht haben. Die Wunder gehörten zu den Memorabilia, den aufzeichnungswürdigen Geschehnissen, ebenso wie die Berichte in den Annales Lausannenses und in der Bischofschronik, wie das Kirchenverzeichnis des Bistums oder das Nekrologium der Kathedrale, die alle unter Conos Anleitung in das Chartular aufgenommen wurden[13]. Für den Propst waren die Wunder Teil der erfahrbaren historischen Wirklichkeit und waren es wert, über die Tagesaktualität hinaus den künftigen Generationen mitgeteilt zu werden.

Als Historiograph darf Cono für sich jene Glaubwürdigkeit in Anspruch nehmen, die man einem universitär gebildeten, sachverständigen und klugen Intellektuellen des 13. Jahrhunderts zuzubilligen bereit ist[14]. Daß er Wunder selbst erfunden oder Erzählungen phantasievoll ausgeschmückt hätte, ist in den meisten Fällen unwahrscheinlich. Die Berichte sind, von Ausnahmen abgesehen, knapp und nüchtern gehalten. Sie liefern Angaben zu Zeit und Ort, zu den Personen und näheren Umständen des Ereignisses – eben so, wie jemand den mündlichen Bericht eines Geheilten, Geretteten, Befreiten oder eines Augenzeugen stichwortartig aufzeichnet. Nicht alle Protokolle werden von Cono persönlich aufgenommen worden sein. Die Amtsgeschäfte erlaubten es ihm gewiß nicht, seine Tage in der Wallfahrtskapelle zu verbringen. Auch dürfte Cono nur die wenigsten Wunder mit eigenen Augen erlebt haben – vielleicht das eine oder andere, das sich in der Kirche selbst während des liturgischen Geschehens oder bei Prozessionen, an denen er mitwirkte, ereignet hat[15].

So war der Propst wahrscheinlich zugegen bei der Wunderheilung vom 3. April 1232, womit die chronologisch angelegte Reihe der ›Miracula‹ im Chartular beginnt: An jenem Samstag vor dem Palmsonntag wurden die Reliquien der Jungfrau Maria aus einer Holzkapelle, wo sie während des Neubaus der Kathedrale 59 Jahre lang aufbewahrt worden waren, in das neue Münster überführt – in feierlichem Zug (*cum maximo gaudio et reverencia et honore*, die Wendung verrät die Augenzeugenschaft, ja aktive Teilnahme des Berichtenden). Während dieser Prozession – schreibt Cono – wurde ein kleines Mädchen von seiner Lähmung geheilt[16].

12 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 16 y, S. 40.

13 Cartulaire, Nr. 14, S. 5–9: Lausanner Annalen; Nr. 16, S. 20–44: Lausanner Bischofschronik; Nr. 17, S. 44–68: Fortsetzung der Bischofschronik; Nr. 15, S. 10–20: Kirchen- und Klosterverzeichnis; Nr. 905, S. 719–752: Obituar.

14 Vgl. die abschließende Würdigung Conos durch Santschi, Les évêques de Lausanne (Anm. 7) S. 135: »Ce qui fait l'originalité et la nouveauté (du cartulaire de Conon) …, c'est le relevé systématique de tous les faits, qu'ils soient de droit, de religion ou d'histoire, et la manière dont il les a groupés«.

15 Z. B. jenes Wunder an einer Frau, das sich während des Hochamtes ereignete, *cum (mulier) interesset maioris misse sollemniis*; Cartulaire (Anm. 2) Nr. 809 (61), S. 653f. (20. März 1237).

16 Cartulaire, Nr. 804 (1) S. 643.

Mit diesem Wunderbericht von der Hand Conos beginnt die Sammlung im Chartular[17]. Die ›Miracula‹ befinden sich innerhalb des zweiten Teils, der von 1216 an als Kanzleiregister des Kapitels chronologisch angelegt wurde[18], und schließen mit dem ersten Wunder vom 3. April 1232 mitten auf fol. 117^{v} nach einem kleinen Zwischenraum an eine Urkunde vom 14. Dezember 1231 an. Offenbar hat das Wundererlebnis bei der Reliquientranslation den Propst berührt. Und als er sah, wie der Wallfahrtsbetrieb in der neuen Kapelle auflebte, wie in der Karwoche und Osterwoche fast für jeden Tag ein wunderbares Ereignis zu notieren war – bis zur Osteroktav (18. April) waren es bereits zehn ›Miracula‹ –, entschloß er sich, dafür im Chartular eine eigene Abteilung zu eröffnen, in der Erwartung weiterer Wunder.

Die Hoffnungen des Propsts wurden nicht enttäuscht, obwohl die Frequenz der Wunder nach wenigen Wochen deutlich abnahm. Als mit Datum vom 5. Juni 1232 ein neues Urkundenregest in das laufende Kanzleiregister eingetragen werden sollte[19], zögerte Cono: Wie viel Platz für künftige Wunder sollte auf den Pergamentblättern noch offengelassen werden? Er entschloß sich, dafür vorerst ein Blatt (fol. 118) auszusparen. Vier Jahre später, im Sommer 1236, war dieses Blatt vollgeschrieben, und um weiteren Platz zu gewinnen, schob Cono ein zusätzliches Blatt (fol. 119) in die Lage ein[20]. Dieses war nach einem Wunderbericht vom 28. Februar 1238[21] ebenfalls voll.

Inzwischen war das Schreiben für den betagten Dompropst, der übrigens schon früh ein Auge verloren hatte[22], beschwerlich geworden; seine Schriftzüge erscheinen zuletzt groß und ungelenk. Er zog sich vom Schreibpult zurück und legte die Arbeit am Chartular, auch die Fortführung der Mirakeleinträge, in jüngere Hände. Das hierfür nötig gewordene neue Zusatzblatt (fol. 120) versah noch Cono mit dem Seitentitel *Miracula*[23]; dann übernahm ein anderer Schreiber – vom Herausgeber des Chartulars, Charles Roth, als Hand L bezeichnet – die Fortsetzung. L ist die wichtigste Hand des Chartulars für die Zeit nach dem Ende von Conos eigener Schreibtätigkeit, für die Jahre 1238–1242[24]. Sie schrieb den ganzen letzten Teil der Handschrift (fol. 130^{v}–136^{r}), darin unter anderem auf ausdrückliche Anweisung des Propsts das Obituar der Kathedrale[25]. Auch auf das Konto des Schreibers L geht im Auftrag Conos eine Fortsetzung zu der vom Propst selbst verfaßten Lausanner

17 Vgl. die Untersuchung der Handschrift durch Bischoff, Kodikologische Beiträge (Anm. 9).
18 Santschi, Les évêques de Lausanne (Anm. 7) S. 93ff.; Bischoff, Kodikologische Beiträge, S. 171.
19 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 812, S. 657.
20 Das Mirakel vom 1. Juli 1236 wurde bereits auf das neue Folio hinübergreifend geschrieben; Cartulaire, Nr. 806 (41) S. 650f.
21 Cartulaire, Nr. 809 (65) S. 654f. – Zum gleichen Ergebnis betreffend die Konstituierung und Erweiterungen der Mirakelsammlung kommt Bischoff, der den Beschreibstoff untersucht hat; Bischoff, Kodikologische Beiträge (Anm. 9) S. 182f.
22 Acta Pontificum Helvetica, hg. von Johannes Bernoulli, Bd. I (1198–1268), Basel 1891, Nr. 88, S. 68. Morerod, Le Pays de Vaud et les universités (Anm. 5) S. 44 vermutet wohl zu Recht, daß Cono wegen der Einäugigkeit, die auf einen Unfall in der Kindheit zurückgehen dürfte, die kirchliche Karriere anstatt einer weltlichen Laufbahn eingeschlagen hat.
23 Vgl. oben bei Anm. 9.
24 Vgl. Bischoff, Kodikologische Beiträge (Anm. 9) S. 176, Anm. 40.
25 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 905, S. 719–752 (1238), hier: 720: *Hec fecit scribi Cono, prepositus Lausannensis, sicut scripta erant in regula beate Marie.*

Bischofschronik über das Jahr 1235 hinaus[26], eine Art Dokumentation und »aide-mémoire personnel« Conos[27] im Bistumsstreit von 1240. Der Schreiber L darf infolgedessen als engster Vertrauter und Mitarbeiter in der letzten Phase von Conos Wirken bezeichnet werden[28].

Diesem Schreiber übertrug der Propst also die weitere Betreuung der Mirakelsammlung. Den 66 ›Miracula‹ von der Hand Conos fügte L zehn weitere hinzu, sie umfassen den Zeitraum vom 3. Juni 1238 bis zum 4. Mai 1242[29]. Hierauf endet in der Mitte von fol. 120^{r} die Sammlung, der Rest des Blattes ist leer geblieben. Das Versiegen der Mirakeleinträge zu diesem Zeitpunkt hängt mit der Anlage des Chartulars als ganzem zusammen: Abgesehen von wenigen Nachträgen aus späterer Zeit, kam die Arbeit am Chartular von Lausanne im Jahr 1242 zum Erliegen. Die Handschrift hatte ihr endgültiges Aussehen erreicht, das sich nach dem Tod Conos von Estavayer 1243/44 nicht mehr ändern sollte. Man darf aus diesem abrupten Ende der Überlieferung daher nicht schließen, in den folgenden Jahren und Jahrzehnten hätten sich im Umkreis der Lausanner Marienwallfahrt keine Wunder mehr ereignet[30].

II.

Soweit der erste, handschriftliche Befund der ›Miracula‹-Überlieferung. Wenn wir nun einen Schritt weiter zurück gehen und uns dem eigentlichen Wundergeschehen und Wallfahrtsbetrieb nähern wollen, ist zunächst die Frage nach allfälligen schriftlichen Vorstufen zu klären. Wie die wechselnde Tintenfarbe und Gliederung der Abschnitte zu erkennen geben, schrieben Cono und nach ihm die Hand L die 76 Berichte teilweise Eintrag für Eintrag, teilweise in mehr oder weniger großen zusammenhängenden Blöcken in das Chartular ein. Sie hielten dabei die chronologische Ordnung konsequent ein. Die wenigen Korrekturen und Nachträge im Text geben diesen als Abschrift bereits schriftlich fixierter Berichte zu erkennen[31]. Wir dürfen daher annehmen, daß man auf eine bereits vorhandene, unabhängig vom Chartular laufend angelegte Sammlung zurückgreifen konnte.

26 Cartulaire, Nr. 17, S. 44–68; zum Auftrag des Propstes bes. Nr. 17 d, S. 48: *C., prepositus Lausannensis, fecit scribi hanc cartam que sequitur, sicut scriptam invenit … in antiquo cartulario beate Marie.*

27 Santschi, Les évêques de Lausanne (Anm. 7) S. 133.

28 Daß sich der Schreiber L mit dem Standpunkt Conos und dem Domkapitel identifizierte, geht aus verschiedenen Wendungen in der Fortsetzung der Bischofschronik hervor: Cartulaire (Anm. 2) Nr. 17 a, S. 44: *qui nobis misit litteras resignationis;* Nr. 17 c, S. 45: *misit capitulo Lausannensi litteras*, usw. Vgl. auch unten Anm. 97.

29 Cartulaire, Nr. 810 (67–72) Nr. 811 (73–76), S. 655–657. Zwischen Nr. 810 (72) vom 3. Januar 1239 und Nr. 811 (73) vom 27. April 1242 klafft eine große zeitliche Lücke, die am ehesten durch die Wirren nach der Resignation von Bischof Bonifatius 1239 und den durch die Doppelwahl von 1240 ausgelösten ›Lausanner Krieg‹ erklärt werden kann.

30 Diesen überlieferungsgeschichtlichen Zusammenhang übersieht Signori, Maria (Anm. 7), wenn sie S. 235 von einem »nach 1242 einsetzenden langsamen Abflauen der Wallfahrt« schreibt.

31 Z. B. sind Cartulaire (Anm. 2) Nr. 809, S. 655, Var. a, b und e eindeutig durch Augensprung beim Abschreiben entstanden. Auch der interlineare Nachtrag Nr. 806 (38) S. 650: *In vigilia nativitatis beate Marie* läßt sich am besten dadurch erklären, daß in der Vorlage, die im unmittelbaren zeitlichen Zusammenhang mit dem Fest Mariä Geburt (8. September) entstanden ist, diese Präzisie-

Als mögliche Vorlage kommt eine Handschrift in Frage, die im Chartular als *regula beate Marie* mehrfach erwähnt wird. Sie enthielt für das geistliche Leben an der Kathedrale unentbehrliche Texte, das Nekrologium beziehungsweise Martyrologium und Kalendarium, vielleicht auch – wie die Bezeichnung nahe legt – die Kanonikerregel und die Statuten des Kapitels. Aus der *regula* schrieb Hand L das Obituar in das Chartular ab[32]. Noch wahrscheinlicher ist als unmittelbare Vorlage ein eigens für die Wunder angelegtes und an der Wallfahrtskapelle der Kathedrale geführtes Protokollbuch anzunehmen[33]. Da von entsprechenden Textzeugen keine Spur mehr vorhanden ist, ist es müßig, darüber zu spekulieren.

Als Ergebnis unserer bisherigen Beobachtungen gilt es festzuhalten, daß man Cono von Estavayer nicht ohne weiteres als ›Autor‹ der Lausanner ›Miracula‹ bezeichnen darf[34]. Ihm ist die Überlieferung zu verdanken – gewiß. Als oberster Geistlicher des Kathedralklerus trug er auch die Verantwortung für den Wallfahrtsbetrieb und somit für die schriftliche Aufzeichnung der Wunder; doch dem Propst unbesehen die Autorschaft im literarischen Sinn an allen diesen Texten zuzuweisen, dafür gibt es keine ausreichende Begründung. Durch textimmanente Argumente und stilkritische Analyse müßte in jedem einzelnen Fall versucht werden, die redaktionelle Leistung Conos (oder nach ihm des Schreibers L) von der Textgestalt der Vorlage zu unterscheiden[35]. Diese aufwendige Arbeit mit ungewissem Ausgang kann hier nicht geleistet werden.

Dem Ursprung der Mirakelberichte können wir aber auf anderem Weg noch etwas näher kommen. In der überlieferten Form sind die 76 Wunder Unserer Lieben Frau von Lausanne Teil der ›culture écrite‹, vermittelt durch gebildete Geistliche. Zumal Cono von Estavayer, aber auch seine Mitarbeiter an der Kathedrale verfügten über klerikale Bildung, einen entsprechenden geistigen Horizont und sprachliche Gestaltungskraft. Anders wird es sich mit den Urhebern der Berichte, sofern diese nicht einfach vom Kathedralklerus erfunden wurden, verhalten haben. Menschen, die der Schrift nicht mächtig waren, Pilger, Leute aus dem Volk trugen ihre Erlebnisse mündlich vor[36]. Danach erst hat sie Klerikerhand protokolliert, formalisiert, in die

rung nicht nötig schien, hingegen bei der späteren Niederschrift ins Chartular, die Cono zusammen mit dem nachfolgenden Mirakel, datiert vom 2. Februar des folgenden Jahres (Nr. 806 [39], S. 650), vornahm.

32 Vgl. oben Anm. 25; weitere Belege für die *regula*: Cartulaire, Nr. 16 d, S. 23f.; Nr. 16 h, S. 26 (Bischofschronik); dazu SANTSCHI, Les évêques de Lausanne (Anm. 7) S. 107–110. Vergleichbar mit dem Lausanner *regula*-Codex sind vielleicht die Statutenbücher des Zürcher Chorherrenstifts St. Felix und Regula von 1346 (Zürich, Zentralbibliothek, Codices C 10 a und 10 b), die auch historische Teile, allerdings kein Obituar, enthalten; Die Statutenbücher der Propstei St. Felix und Regula (Großmünster) zu Zürich, hg. von Dietrich W. H. SCHWARZ, Zürich 1952.

33 Vgl. dazu die Beobachtung unten Anm. 55.

34 Diese Differenzierung fehlt etwa bei SIGNORI, Maria (Anm. 7).

35 Vgl. in dem unten Anm. 39 zitierten Beispiel, einer wohl auf Hörensagen gestützten vagen Nachricht, den Autorbezug *sed nescio*, der sich auf Cono selbst beziehen dürfte.

36 Zur Unterscheidung und zu den Übergängen zwischen den Welten der Mündlichkeit und der Schriftlichkeit vgl. den grundlegenden, immer noch gültigen Aufsatz von Herbert GRUNDMANN, Literatus – illiteratus. Der Wandel einer Bildungsnorm vom Altertum zum Mittelalter, in: DERS., Ausgewählte Aufsätze, Bd. 3 (Schriften der M.G.H., 25, 3), Stuttgart 1978, S. 1-66; ferner Paul GOETSCH, Der Übergang von Mündlichkeit zu Schriftlichkeit. Die kulturkritischen und ideologi-

lateinische Sprache übertragen, durch die Datierung in den liturgischen Rahmen des Kirchenjahrs eingefügt[37], gelegentlich durch Angabe der Tageszeit den Auftritt des Zeugen und Wallfahrers zeitlich noch genauer bestimmt[38]. Die Schilderung des Pilgers, der das Wunder selbst erlebt hat oder erlebt zu haben vorgibt, liegt durch mehrfache Übertragung gebrochen vor uns. Je nach den Umständen, der Bedeutung des Geschehens, der Art der Übermittlung nach Lausanne und dem Interesse des Protokollführers entstand daraus ein unterschiedlich langer Bericht. Die Bandbreite reicht von der ausführlichen Darstellung eines Wunders und seiner Begleitumstände, sogar mit eingeschobener direkter Rede, bis zur lapidaren Bemerkung: *et eadem die accidit ibi aliud miraculum*[39].

Der Protokollant faßte die vielleicht umständliche, weit ausholende und sich wiederholende Erzählung in der Regel nach Art eines Verhörprotokolls in die wesentlichsten Punkte zusammen: die möglichst genauen räumlichen Koordinaten, die Namen von Beteiligten und Verursachern (zum Beispiel von Adligen, in deren Auftrag jemand gefangengenommen wurde), die näheren Umstände des Geschehens. Die vom Wunder direkt Betroffenen hingegen bleiben zumeist namenlos; als Beweis für die Glaubwürdigkeit des Geschilderten wird einzig ihr Herkunftsort genannt. Regelmäßig werden die von den Pilgern als ›Beweisstücke‹ für die Authentizität eines Wunders und als Votivgaben mitgebrachten Objekte wie Fußeisen, Ketten, Textilien usw. aufgeführt. Bei Einzelheiten einer Wundererzählung schuf der Protokollant durch Bemerkungen wie *ut iste dicebat* oder *venit … dicens quod* eine objektivierende Distanz zum Zeugen. Nicht zufällig begegnen solche bekräftigenden Einschübe besonders bei kapitalen Wundern: bei einem Galgenwunder oder bei der Erweckung eines toten Kindes[40].

schen Implikationen der Theorien von McLuban, Goody und Ong, in: Symbolische Formen – Medien – Identität, hg. von Wolfgang Raible (ScriptOralia, 37), Tübingen 1991, S. 113–129; zur ländlichen Volkskultur, allerdings in späterer Zeit, vgl. das große Gemälde von Robert Muchembled, Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV^{e}–XVIII^{e} siècles), Paris 1978.

37 Die kanzleimäßige Datierung nach dem römischen Kalender begegnet bei den ›Miracula‹ hingegen selten, vor allem bei deutlichen Zäsuren: Cartulaire (Anm. 2) Nr. 804 (1), S. 643: Beginn der Einträge, mit Angabe des Inkarnationsjahres; Nr. 804 (11, 12), S. 644; Nr. 804 (19), S. 646: nach Unterbruch von dreiviertel Jahren Wiedereinsetzen mit einem ausführlichen Mirakelbericht, mit Angabe des Inkarnationsjahres; Nr. 805, S. 649: Stadtbrand, mit Angabe des Inkarnationsjahres; Nr. 806 (41), S. 651; Nr. 807 (42), S. 651: erstes Wunder auf der Reliquienfahrt durch das Bistum Genf, registriertes Datum der Dankwallfahrt des Geheilten nach Lausanne im darauffolgenden Jahr (dazu auch unten Anm. 55); Nr. 811 (73), S. 656: Angabe des Inkarnationsjahres nach einem Unterbruch von mehr als drei Jahren.

38 Vgl. unten Anm. 62.

39 Cartulaire, Nr. 804 (29), S. 647; ähnlich unbestimmt auch Nr. 809 (63), S. 654, wo der Berichterstatter sich offensichtlich nur auf Hörensagen stützen kann: *Mense septembri venit quidam dicens quod beata Maria ipsum liberaverat, sed nescio quis ipse fuerit vel unde.*

40 Cartulaire, Nr. 804 (23), S. 646f. (11. Oktober 1233); Nr. 806 (40), S. 650 (13. April 1236). Zum Galgenwunder, das in unserer Sammlung vereinzelt begegnet und sich vielleicht an literarische Vorlagen anlehnt, jedenfalls dem Wundertypus des unschuldig Gehenkten entspricht, vgl. Friedrich Lotter, Heiliger und Gehenkter. Zur Todesstrafe in hagiographischen Episodenerzählungen des Mittelalters, in: Ecclesia et regnum. Fs. für Franz-Josef Schmale, Bochum 1989, S. 1–20, sowie die Interpretation von Signori, Maria (Anm. 7) S. 239f.

Trotz des Wechsels von der Mündlichkeit zur Schriftlichkeit und von der Volkssprache ins Latein beim Protokollieren blieben manchmal eine erfrischende Direktheit und spontane Naivität der Erzählung bewahrt, wie sie uns etwa in der naiven Volksfrömmigkeit der Ex voto-Bilder neuzeitlicher Wallfahrtsorte entgegentritt. Erinnert sei an den Mann mit der verkrüppelten Hand, von dessen wunderbarer Heilung bereits berichtet wurde. Sein frevelhaft fordernder Ausruf vor der Jungfrau Maria entsprang gewiss nicht der ausschmückenden Phantasie eines Schreibers, die Begebenheit atmet vielmehr ungebrochene Authentizität. Sie kann uns als Maßstab für die Zuverlässigkeit und Faktentreue des überlieferten Berichts dienen.

Weitere Argumente für die grundsätzliche Glaubwürdigkeit der Berichte – wenn wir vom eigentlich Mirakulösen absehen, das sich jeder historischen Beurteilung naturgemäß entzieht – liefern die oftmals mitgeteilten Begleitumstände. Wie ein Mann aus dem Dorf Le Mont bei Lausanne, vermutlich ein Höriger der Lausanner Kirche, seine Gefangenschaft in der Burg Les Clées (heute Kt. Waadt) in allen Einzelheiten beschreibt, die Scheune innerhalb der Festung, wo er Tag und Nacht festgehalten wurde, seine Angst in der Nacht vor Kröten, Schlangen und Mäusen, wie er sich dann befreien konnte und sich mitten in einer Mondscheinnacht sozusagen unter den Augen der Wächter auf den Zinnen über die Ringmauer abseilte – so konnte bei aller ausschmückenden Übertreibung nur jemand berichten, der solches selbst erlebt hatte[41]. Diese und andere Erzählungen von Befreiung aus Gefangenschaft in der Mirakelsammlung enthalten nebenbei wertvolle Informationen über die Verhältnisse auf den Burgen, die Haftbedingungen und die weitverbreitete Gewalttätigkeit in der damaligen Adelsgesellschaft[42].

Folgen wir dem nun geebneten Weg von der ›culture écrite‹ zur ›culture orale‹, in die dem Historiker zumeist verschlossenen Tiefen der ›conditio humana‹, des menschlichen Verhaltens, religiösen Empfindens, aber auch der Bedrohungen, Nöte und Ängste von Menschen aus dem 13. Jahrhundert.

III.

Zahlreiche Menschen unterschiedlichen Alters bevölkern die 76 Mirakelberichte. 123 Männer, Frauen und Kinder (die Nebenpersonen nicht mitgerechnet) erfuhren das wunderbare Wirken Unserer Lieben Frau von Lausanne am eigenen Leib. Wie kamen sie alle mit der Wunderkraft des Lausanner Heiligtums in Berührung? Mit dem Wunder war in aller Regel eine Wallfahrt verbunden. Die Gläubigen brachen aus ihren Dörfern auf und machten sich auf den Weg in die Bischofsstadt, um hier von Maria ein Wunder zu erbitten oder für ein von ihr bereits aus der Ferne gewirktes Wunder zu danken. Das Heilige und Wunderkräftige war genau lokalisiert. Wer

41 Cartulaire, Nr. 809 (62), S. 654 (24. März 1237). Im folgenden Jahr wurde wieder eine wunderbare Gefangenenbefreiung aus Les Clées gemeldet, diesmal von zwei Hörigen der Genfer Kirche; Cartulaire, Nr. 810 (69), S. 655 (3. August 1238). Die Befreiung von Gefangenen aus Les Clées steht im Zusammenhang mit Kämpfen um die strategisch wichtige Burg, die damals von den Grafen von Genf kontrolliert wurde; vgl. Olivier Dubuis, Les Clées, des origines au XVI[e] siècle, in: RHV 62 (1954) S. 49–89.

42 Vgl. Cartulaire, Nr. 804 (24), S. 647 (11. Oktober 1233); Nr. 804 (36), S. 648 (3. August 1235); Nr. 806 (41), S. 650f. (1. Juli 1236); Nr. 807 (54), S. 652; Nr. 809 (65), S. 654f. (28. Februar 1238).

von der Jungfrau Maria von Lausanne Hilfe erbeten wollte oder erhalten hatte, kam um den Pilgerstab nicht herum. Persönlich und mit der rechten Gesinnung mußte man vor sie hintreten (vgl. Abb. 1). Pilger, die stellvertretend für einen anderen oder nach dessen Tod (als ›Mietpilger‹) das Gelübde gegen Bezahlung erfüllten, begegnen in den ›Miracula Lausannensia‹ noch nicht; solche bezahlte Stellvertreter sind ein Phänomen des Spätmittelalters[43].

Daß ein einmal abgelegtes Wallfahrtsgelübde persönlich erfüllt werden mußte, bekam ein Mann von jenseits des Genfersees, der das Augenlicht fast ganz verloren hatte, schmerzhaft zu spüren. Durch die Anrufung Marias und mit dem Versprechen, eine Dankeswallfahrt zu unternehmen (*promisit quod ipse eam requireret in monasterio suo Lausanne*), war er wieder gesund geworden. Nach Lausanne begab sich der Mann nun zwar, doch nur der Geschäfte wegen, nicht um sein Gelübde einzulösen. Nach Hause zurückgekehrt, wurde er wieder blind. Da ging er in sich, tat Buße und erneuerte sein Gelübde. Ein zweites Mal geheilt, stattete der Mann an Mariä Lichtmeß (2. Februar) des Jahres 1236 der Maria in Lausanne seinen Dank ab[44]. Der lehrhaft-exemplarische Ton dieses Mirakels gemahnt freilich zur Vorsicht bei der Bewertung seiner Echtheit oder Unverfälschtheit: Kaum verhüllt gibt es den Standpunkt des Lausanner Klerus zu erkennen, der daran interessiert war, daß ein einmal abgelegtes Wallfahrtsgelübde auch wirklich eingelöst wurde.

Die Fama, die Berühmtheit der Lausanner Madonna und ihrer Wunder, entschied letztlich darüber, von wie weit her die Pilger kamen und wie zahlreich sie herbeiströmten. Die meisten Wallfahrer stammten, wie zu erwarten war, aus der Nähe, aus der Waadt und aus dem Bistum Lausanne, das bis Bern und an die Aare reichte. Daneben kam ein verhältnismäßig starkes Kontingent vom gegenüberliegenden Ufer des Genfersees, aus Savoyen und dem Bistum Genf. Auch die Gegenden jenseits des Juras (Bistum Besançon) und Alemanniens waren mit mehreren Pilgern vertreten. Den weitesten Weg hatten jene Leute zurückzulegen, die von jenseits der Alpen, aus dem Aostatal, von Turin und aus der Lombardei, nach Lausanne pilgerten. Alles in allem darf das Lausanner Heiligtum als ein regionales Wallfahrtszentrum mit Ausstrahlung auf benachbarte Regionen bezeichnet werden[45].

Falls Lausanne in Konkurrenz zu anderen Marienwallfahrten gestanden hat, ist davon wenigstens in den Quellen nichts zu spüren. Hingegen kommt in einem vom 1. Juni 1233 datierten Mirakel die Rivalität mit der Wallfahrt zum Jakobusgrab in Santiago di Compostela überdeutlich zum Ausdruck; es handelt sich dabei um ein typisches Konkurrenzwunder, wie sie auch für andere Wallfahrtsorte belegt sind[46]:

43 Vgl. Ludwig Schmugge, Die Pilger, in: Unterwegssein im Mittelalter (Zs. für Hist. Forschung, Beiheft 1, 1985), S. 17–47, hier: 30–33; Louis Carlen, Maria im Recht (Freiburger Veröffentl. aus dem Gebiete von Kirche und Staat, 50), Freiburg (Schweiz) 1997, S. 187f.

44 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 806 (39), S. 650.

45 Vgl. Signori, Maria (Anm. 7) Karte X: Herkunft der Betroffenen. Um den Wirkungskreis der Lausanner Madonna annähernd zu erfassen, müßten auch die (von den Herkunftsorten der Betroffenen verschiedenen) Orte, wo die von Maria aus der Ferne gewirkten Wunder geschahen, wo z. B. Gefangene aus Burgen befreit wurden, in die Karte eingezeichnet werden.

46 Vgl. Constanze Hofmann-Rendtel, Wallfahrt und Konkurrenz im Spiegel hochmittelalterlicher Mirakelberichte, in: Wallfahrt und Alltag in Mittelalter und früher Neuzeit (Veröffentl. des Instituts für Realienkunde des Mittelalters und der frühen Neuzeit, 14), Wien 1992, S. 115–131.

Eine Frau aus Schwaben, die von einem bösen Geist besessen war, war ohne Erfolg nach Galizien gepilgert. Als sie auf der Rückreise den Weg entlang dem Jurasüdfuß und dem Neuenburger See nahm und nach Neuenburg kam, ließ der Dämon von ihr ab. Sobald sie aber weitergehen wollte, belästigte er sie wieder. Da erschien ihr ein Engel und wies ihr den heilbringenden Weg nach Lausanne, »zur seligen Jungfrau, durch die die ganze Welt erlöst wurde« (*Vade apud Lausannam, ad beatam Virginem, per quam totus mundus est redemptus*)[47]. Deutlicher kann die Überlegenheit Marias über Jacobus Maior nicht formuliert werden. Die propagandistische Zielrichtung des Mirakels ist unverkennbar: Das Lausanner Heiligtum wollte aus seiner Lage in der Nähe eines viel begangenen Jakobswegs aus Oberdeutschland Gewinn schlagen. Mit einer theologisch einwandfreien Begründung suchte es einen ›Marktanteil‹ an der überregionalen, großen abendländischen Wallfahrt zu gewinnen, einen Teil des Pilgerstromes abzuzweigen oder wenigstens zu einem Etappenort der Fernpilger zu werden. Exemplarisch wurde eine Jakobspilgerin von ihrem erfolglosen Weg nach Galizien ab- und zu Unserer Lieben Frau von Lausanne hingelenkt.

Dieser Wunderbericht dürfte zu Propagandazwecken ausgeschmückt worden sein, vielleicht wurde er sogar – im Unterschied zu den meisten anderen, authentisch klingenden Berichten – von Cono oder einem anderen Lausanner Kleriker aus freien Stücken konstruiert. Verdachtsmomente dafür gibt es neben der auffälligen anticompostelanischen Tendenz auch in der Anlage der Erzählung selbst. Sie beginnt mit dem Tagesdatum und schließt, was hier singulär ist, mit dem Inkarnationsjahr. Die Schilderung des Wunders gehört zu den längsten und ausführlichsten der ganzen Sammlung; das Ausfahren des Dämons am Ende wird außergewöhnlich plastisch beschrieben (*et ipsa os aperuit valle et turpiter, et ipsa clamavit aliter quam homo vel mulier soleat clamare*). Ebenfalls als einzige Wundergeschichte der Sammlung enthält die Erzählung eine Engelserscheinung: Ein schöner, weißgekleideter Mann, in der Hand einen Elfenbeinstab, den eine Kristallkugel krönt (*quidam pulcer homo albus habens baculum eburneum et pomellum cristallinum in superiori parte*), verkündet der besessenen Frau die Überlegenheit Marias über die Heiligen und weist ihr den Heilsweg nach Lausanne. In dieser Lichtgestalt läßt sich ohne weiteres der Erzengel Gabriel mit Botenstab und Globus erkennen[48].

Die Engelsfigur erinnert stark an den Engel am Türpfeiler des Lausanner Marienportals (›Porta picta‹), der dem Gläubigen beim Betreten des Gotteshauses durch dieses Portal als erste Figur in seiner monumentalen Größe vor Augen tritt (Abb. 2). Ihn hat die Forschung bisher, da er heute seiner Attribute beraubt ist, mit einigem Zögern als Erzengel Michael identifiziert[49]. Besser als der Gerichtsengel Michael mit der Seelenwaage fügt sich freilich der Verkündigungsengel Gabriel in das theologische Programm des Portals ein: Der als junger Mann dargestellte Gabriel hat hier wie bei anderen Kirchen die Aufgabe, das Kirchenportal zu bewachen und zu schüt-

47 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 804 (19), S. 646 (1. Juni 1233).
48 Lexikon der christlichen Ikonographie 2 (1970), Sp. 74–78 (Gabriel); 1 (1968), Sp. 676 (Erzengel); Carlen, Maria im Recht (Anm. 43) S. 126f.
49 Claude Lapaire, La sculpture, in: La cathédrale de Lausanne, hg. von Jean-Charles Biaudet u. a., Bern 1975, S. 176.

Abb. 1: Kathedrale von Chartres, Glasfenster mit den Marienwundern: Die Pilger verehren das Gnadenbild der Muttergottes.

Abbildungsnachweis:

Abb. 1, 2, 4, 5, 6: La cathédrale de Lausanne, Bern 1975; Abb. 7: La Maison de Savoie en Pays de Vaud, Lausanne 1990.

Abb. 2: Kathedrale von Lausanne, Marienportal: Engel (Verkündigungsengel Gabriel?) am Türpfeiler.

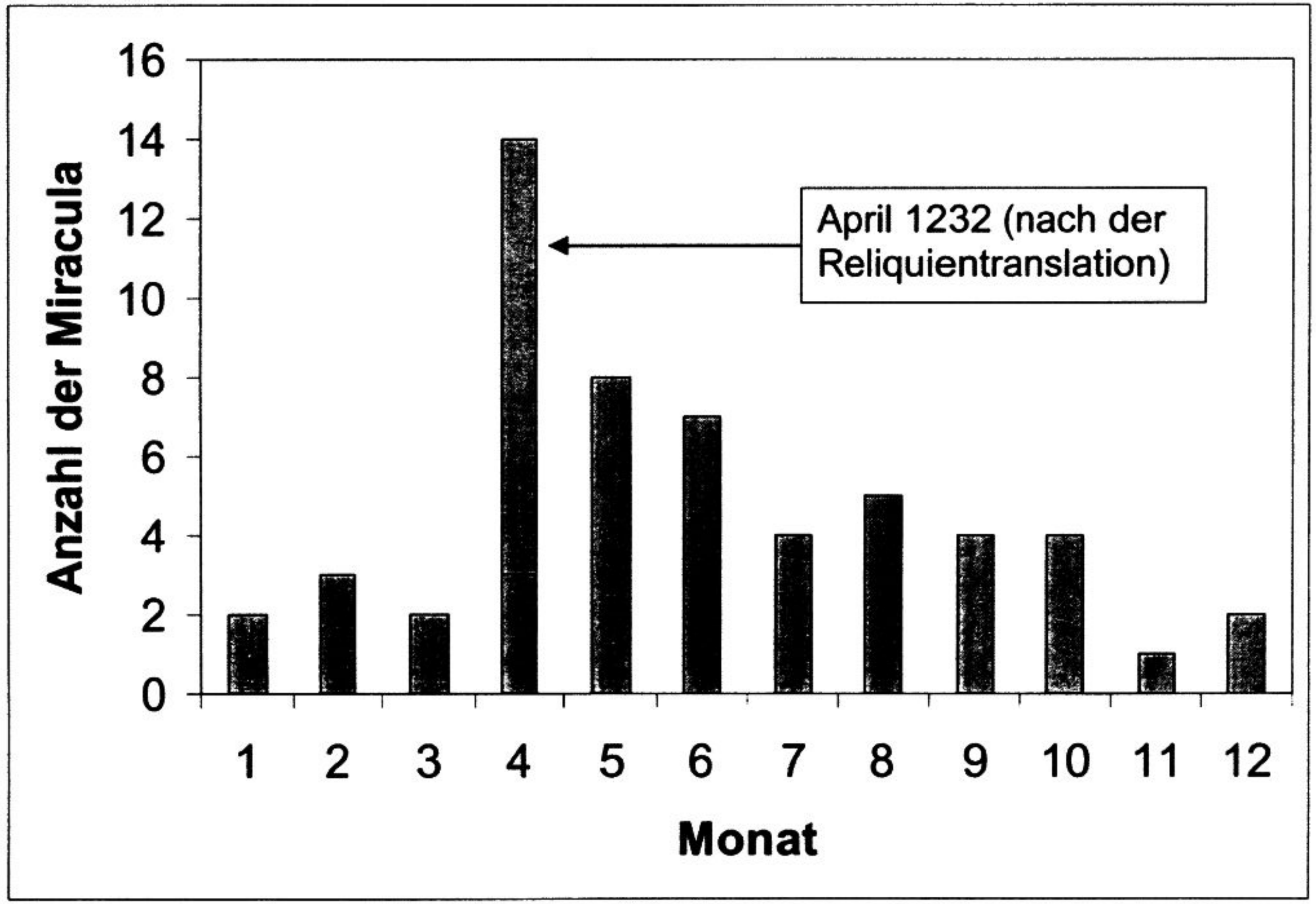

Abb. 3: Graphik: Verteilung der datierbaren ›Miracula Lausannensia‹ (1232–1242) auf die zwölf Monate des Jahreskreises.

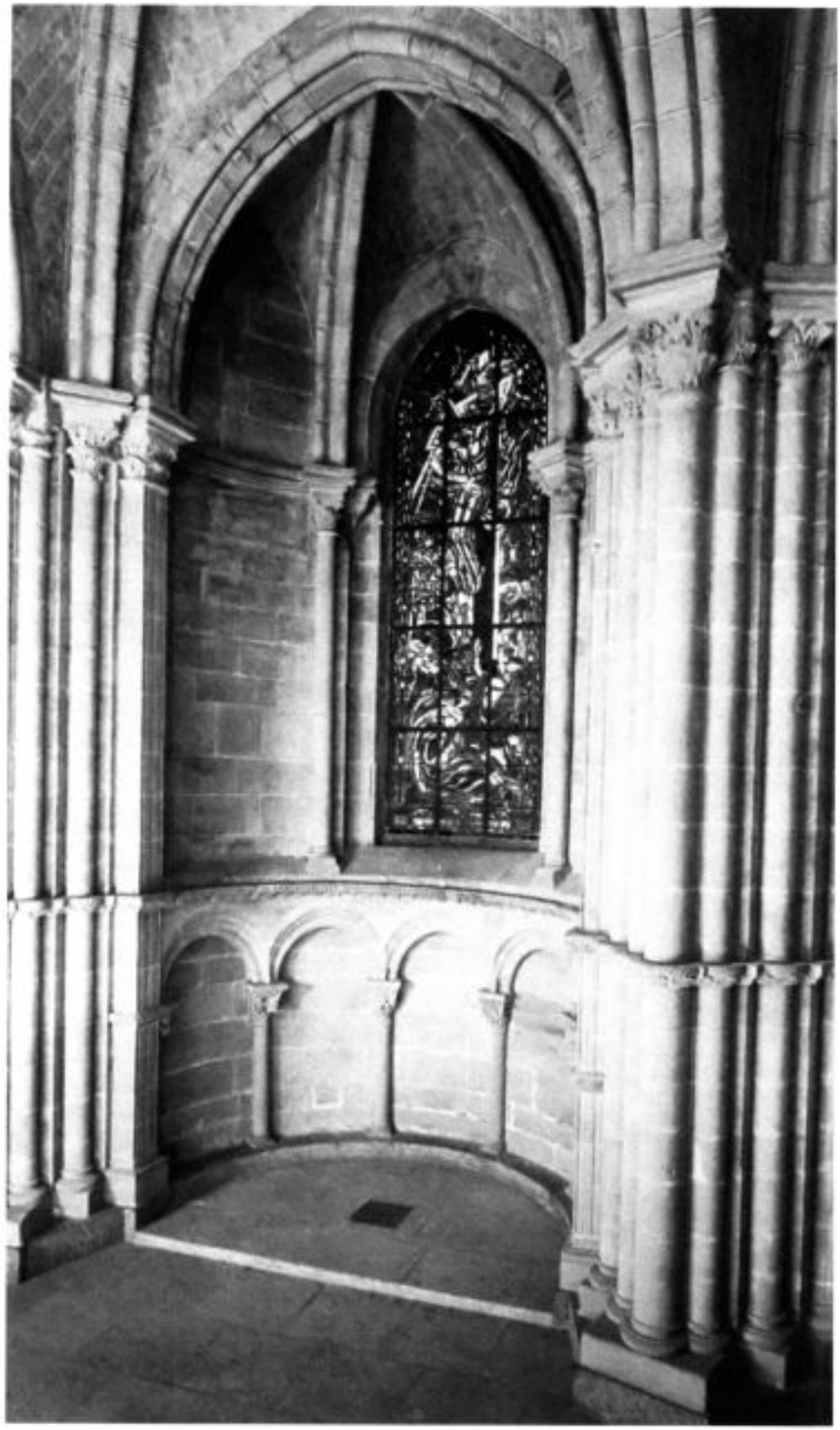

Abb. 4: Kathedrale von Lausanne, Chorumgangskapelle: erste Wallfahrtskapelle nach der Translation von 1232.

Abb. 5: Kathedrale von Lausanne, Westportal: über dem Eingang Marienstandbild unter einem Baldachin.

Abb. 6: Kathedrale von Lausanne, Marienkapelle im südlichen Querschiff: Wallfahrtskapelle vom ausgehenden 13. Jahrhundert bis zur Reformation.

Abb. 7: Frühmeßstiftung des Grafen Amadeus VI. von Savoyen von 1382: Darstellung des Lausanner Gnadenbildes.

zen[50]. Wenn diese Zuschreibung richtig ist, hat der Engel der ›Porta picta‹ der Gestalt im Wunderexempel Pate gestanden.

Das hier berichtete ›Miraculum‹ vom 1. Juni 1233 wäre somit auch das erste, obgleich indirekte, schriftliche Zeugnis für das Marienportal, das damals, im Frühsommer 1233, zum größten Teil fertiggestellt gewesen sein dürfte. Das nächste, nun eindeutige Zeugnis stammt unseres Wissens von 1240 und befindet sich in der von der Hand L ins Chartular eingetragenen Fortsetzung der Bischofschronik, wo die kriegerischen Ereignisse in Lausanne nach der Doppelwahl im Frühjahr 1240 geschildert werden. Zwischen den auf dem Hügel der Cité (Bischofsstadt) und den im Burgquartier verschanzten Gegnern kam es zu Artillerieduellen, dabei hatten es die Schützen im Burgquartier in kulturzerstörerischer Absicht besonders auf das Münster und sein Marienportal abgesehen[51].

IV.

Zu der Hauptrichtung der Wallfahrtsbewegung von den Wohnorten der Pilger hin zum Heiligtum in Lausanne kommt eine zweite, gegensätzliche hinzu, die in den Lausanner ›Miracula‹ ebenfalls anzutreffen ist: Um unter besonderen Umständen die Propagandawirkung – und die damit verbundenen Einnahmen – zu erhöhen, führte man die Reliquien aus der Kathedrale und aus der Stadt hinaus und reiste damit in feierlichem Zug durch das Land. Das Domkapitel von Lausanne entschloß sich zu dieser Maßnahme nach dem großen Stadtbrand vom 18. August 1235, worüber Cono von Estavayer mitten in der Mirakelsammlung berichtet[52]. Für die Wiederherstellung des beschädigten Münsters zogen im folgenden Jahr Almosenprediger des Kapitels mit den Reliquien und dem Gnadenbild Marias (*cum sacris reliquiis et ymagine beate Virginis*) durch das eigene Bistum sowie durch die Bistümer Genf und Grenoble, später (1250) nachweislich auch durch das Bistum Langres. Erhalten ist ein Mandat Bischof Peters II. von Grenoble vom 24. August 1236, worin er die Erlaubnis zur Bettelpredigt in seinem Bistum erteilt. Mit seinen Anweisungen an Klerus und Gläubige liefert das Dokument aufschlußreiche Angaben zur Prozessionsliturgie und zur Marienfrömmigkeit[53].

50 Vgl. oben Anm. 48 und Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge, hg. von André Vauchez, Paris 1997, Bd. 1, S. 639.

51 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 17 n, S. 61: *Proiecerunt illi de Burgo ad monasterium et specialiter ad portale beate Marie*. Zur Entstehungszeit und Bedeutung des Lausanner Marienportals vgl. auch unten bei Anm. 108.

52 Cartulaire, Nr. 805, S. 649; ebenfalls von der Hand Conos ein paralleler Bericht in Nr. 866, S. 698f.; vgl. Nr. 873, S. 702, worin Cono einen Abriß der Geschichte seines Domherrenhauses gibt, das dem Brand auch zum Opfer fiel.

53 Abdruck der Urkunde unten im Anhang. Es handelt sich dabei um ein abschriftlich überliefertes Mandat, aber nicht, wie Signori, Maria (Anm. 7) S. 243 annimmt, um eine Fälschung aus dem 14. Jh. – Die Erlaubnis des Ortsbischofs für Kollektenreisen mit Reliquien durch sein Bistum war erforderlich seit dem 4. Laterankonzil von 1215, das mit dieser Art von Kontrolle den verbreiteten Mißbräuchen entgegentrat; vgl. Reinhold Kaiser, Quêtes itinérantes avec des reliques pour financer la construction des églises (XI^{e}–XII^{e} siècles), in: Le Moyen Âge 101 (1995) S. 205–225, hier: 224f. mit Anm. 92 (zu den Kollektenfahrten für die Kathedrale von Lausanne).

Von der Reliquienfahrt durch das Bistum Lausanne im Jahr 1236 brachten die Prediger aus Wimmis im Simmental (heute Kt. Bern) den vagen Bericht von der Wiedererweckung eines Knaben nach Hause, Genaueres erfahren wir aber nicht[54]. Ausführliche Wunderberichte sind hingegen überliefert von der Reliquienfahrt durch das Bistum Genf, die von anderen Predigern des Domkapitels unternommen wurde. Diese zeichneten die sich dabei ereignenden Wunder laufend auf. Nach ihrer Rückkehr schrieb der Propst die 18 ›Miracula‹ in einem Zug in sein Chartular ab, woraus sich das Itinerar der Reliquienprozession annähernd rekonstruieren läßt[55].

Welches Aufsehen die Prozession erregte, welche Wirkung von den Reliquien ausging, wenn sie, geleitet von der Geistlichkeit, von Kerzenträgern und einer Menschenmenge, durch die Landschaft von Ort zu Ort getragen wurden, zeigt beispielsweise der folgende Wunderbericht: Die Gesellen eines bereits einschlägig bekannten Bösewichts, Rudolf von Nangy (heute Dép. Haute Savoie)[56], hielten einen entführten Studenten (*quemdam puerum literatum*) in einem Wald an einen Pflock gebunden fest. Als sie die Reliquienprozession vorbeiziehen sahen, eilten sie hinzu und ließen den jungen Gefangenen zurück. Der Knabe bekam Angst; so allein und schutzlos im Wald fürchtete er, von einem Wolf gefressen zu werden. In seiner Not rief er Maria um ihren Beistand an – und siehe da, der Pfosten lockerte sich, und dem Knaben gelang es, sich zu befreien[57].

Sobald die Reliquien und das Gnadenbild Unserer Lieben Frau von Lausanne im Gebiet einer Pfarrei angelangt waren, wurden sie vom Klerus und von den Gläubigen unter Glockengeläut in feierlicher Prozession eingeholt (*pulsatis campanis cum processione obviam venientes, sacris reliquiis et ymagini beate Virginis honorem deferentes*). Man geleitete sie in die mit Lampen festlich erleuchtete Kirche (*lampades accense in adventu reliquiarum beate Marie Lausannensis*) und stimmte hier das Huldigungslied ›Te Deum laudamus‹ an. Dann predigten die Abgesandten des Lausanner Kapitels vor versammeltem Volk, wahrscheinlich unter freiem Himmel, da nach Möglichkeit die Gläubigen aus mehreren Ortschaften an einen Ort zusammen-

54 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 808 (60), S. 653.

55 Cartulaire, Nr. 807 (42–59), S. 651–653; vgl. Signori, Maria (Anm. 7) Karte IX: Die Reliquienreise der Lausanner Prediger durch die Diözese Genf (August/September 1235). – Das einzige Datum innerhalb dieser Serie bezieht sich auf die nachher unternommene Dankwallfahrt des durch das erste Wunder Geheilten nach Lausanne (Nr. 807 [42], S. 651): *et venit gracias reddere in capella beate Marie Lausanne, .XI. kalendas iulii* (21. Juni 1236). Diese Bemerkung wurde offensichtlich erst damals, also einige Zeit nach der Reliquienreise, vom zuständigen Wallfahrtspriester zum Wunderbericht nachgetragen. Da im Chartular der Text aber in einem Zug geschrieben ist, ist daraus zwingend das Vorhandensein einer schriftlichen Fassung, einer Art von Protokollbuch der Wunder als Vorstufe zu Conos Bericht, abzuleiten. – An dieser Stelle der Mirakelsammlung befindet sich die einzige nachweisbare chronologische Inversion, indem Nr. 807 (42) zeitlich vor die im Chartular unmittelbar vorangehende Nr. 806 (41), S. 650f. (1. Juli 1236) gehört. Daraus kann geschlossen werden, daß Cono die ›Miracula‹ der Reliquienfahrt nicht vor dem 1. Juli 1236 eingetragen hat.

56 Vgl. Cartulaire, Nr. 804 (12), S. 644 (9. Mai 1232).

57 Cartulaire, Nr. 807 (54), S. 652. Dieses Beispiel zeigt, in welch reichem Maße Mirakelberichte Einblicke in die Lebensumstände und das Verhalten Einzelner gewähren. So hat Didier Lett für seine Untersuchung über das Kind in der mittelalterlichen Gesellschaft hauptsächlich aus zahlreichen Mirakelberichten geschöpft (allerdings nicht aus jenen von Lausanne); Didier Lett, L'enfant des miracles. Enfance et société au Moyen Âge (XII^{e}–XIII^{e} siècle), Paris 1997.

gerufen wurden (*ut parrochianos duarum vel trium vel plurium villarum ad unum locum, si commode fieri poterit, … faciatis pariter convenire, ut ibi verbum exortationis ad populum a dictis nunciis proponatur)*. Ein allfälliges Interdikt wurde für die Dauer dieser Predigt und Ablaßverkündigung aufgehoben.

Im Anschluß an die Predigt hielt man unter lebhafter Anteilnahme der ganzen Bevölkerung (*populus tocius terre*), die während der Anwesenheit der Reliquien wie an einem Feiertag keine körperliche Arbeit verrichten durfte, Andachten und Gebetswachen (*a servilibus operibus cessare et festum agere et circa reliquias et ymaginem beate Virginis vigilias facere*, vgl. Abb. 1). Besonders groß wird der Menschenandrang bei den Reliquien dann gewesen sein, wenn eines der Marienfeste bevorstand (*vigiliae beate Marie*) – so bezeugt für das Dorf Pouilly in der Nähe von Gex (heute Dép. Ain)[58].

V.

Die Reliquienfahrten von 1236 waren freilich außergewöhnliche Ereignisse, ebenso wie die Translation in die neugebaute Marienkapelle vom 3. April 1232, womit die ›Miracula‹-Sammlung beginnt. Den Normalfall und die überwiegende Anzahl machen die Wallfahrtswunder aus. Sie sind in die allgemeine Wallfahrtsbewegung zum Marienheiligtum von Lausanne eingebettet. Sozusagen wie die Spitze eines Eisbergs ragen sie aus der wunderlosen, daher auch namenlosen und von niemandem aufgezeichneten gewöhnlichen Wallfahrt heraus. Wenn wir einmal vom eigentlichen Wunder absehen, unterscheiden sich die im Mirakelbuch erscheinenden Pilger – so unsere Annahme – durch nichts von den anderen Pilgern. Es sollte also möglich sein, Parameter zu finden, woraus allgemeingültige Aussagen für die damalige Lausanner Wallfahrt abgeleitet werden können.

Greifen wir zunächst zwei quantifizierende Gesichtspunkte heraus: die geschlechtsspezifische Zusammensetzung der Pilgerscharen sowie deren zeitliche Verteilung auf die Wochentage, Festtage und verschiedenen Jahreszeiten. Von den 123 Personen, die von einem Wunder unmittelbar betroffen wurden, waren 92 Männer, 23 Frauen, sieben Knaben und ein Mädchen. Das starke Übergewicht der Männer erstaunt zunächst, es läßt sich aber bei näherem Hinsehen leicht erklären. Eine eigentliche ›Spezialität‹ der Lausanner Marienwunder waren die Gefangenenbefreiungen, die naturgemäß nur Männer (ausnahmsweise auch Knaben) betrafen. Sie sind ein Abbild der damaligen gewalttätigen Gesellschaft, insbesondere der kriegerischen Verhältnisse im Waadtland in der Zeit, bevor sich die savoyische Vormacht unter Peter II. († 1268) gegen rivalisierende lokale Mächte durchsetzte[59]. Nicht selten wur-

58 Cartulaire, Nr. 807 (45, 46, 50, 52, 56), S. 651f.; Mandat des Bischofs von Grenoble von 1236 (unten Anhang).

59 Vgl. Signori, Maria (Anm. 7) S. 235f.; zum Wirken Peters II. von Savoyen in der Waadt vgl. zuletzt: Ernst Tremp, Auf dem Weg in die Moderne: Peter II. von Savoyen und die Anfänge von Territorialstaatlichkeit im 13. Jahrhundert, in: Zs. für Hist. Forschung 25 (1998) S. 481–507; Ders., Peter II. von Savoyen und die Nachbarn der Waadt: Bern, Freiburg, Kyburg und Habsburg, in: Pierre II de Savoie. Le ›Petit Charlemagne‹ († 1268). Colloque international Lausanne, 30–31 mai 1997, hg. von Bernard Andenmatten, Agostino Paravicini Bagliani, Eva Pibiri (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 27), Lausanne 2000, S. 191–216.

den durch Vermittlung Marias mehrere Gefangene aufs Mal aus ihrer mißlichen Lage befreit. In einem Fall waren es nicht weniger als 25 – heute würden wir hier eher von einer Meuterei im Gefängnis mit gelungenem Massenausbruch als von einem Wunder sprechen! Nur zwei der 25 damals freigekommenen *iuvenes* unternahmen übrigens eine Dankwallfahrt nach Lausanne, wie der Bericht trocken vermerkt[60]. In den 38 überlieferten Befreiungswundern erlangten insgesamt 79 Männer und vier Knaben die Freiheit.

Wenn wir die geschlechtsspezifische Gattung der Gefangenenbefreiung außer acht lassen, halten sich die beiden Geschlechter zahlenmäßig ungefähr die Waage, vielleicht sogar mit einem leichten Übergewicht bei den Frauen. Dieses Ergebnis stimmt mit der damaligen gesellschaftlichen Stellung der Frau und ihren Betätigungsmöglichkeiten auf religiösem Gebiet überein. Frauen, zumal Mütter und Witwen, waren in Pilgergruppen keine Seltenheit. Das Mirakelbuch Conos von Estavayer enthält mehrere anrührende Erzählungen von Frauen, die die Sorge für ihr Kind und der feste Glaube an die Wunderkraft Marias nach Lausanne geführt hatten. Zum Beispiel die Mutter jenes seit 15 Jahren gelähmten Sohnes, der seine Hand weder zum Munde führen noch damit das Kreuzzeichen machen konnte. Am Karsamstag 1232 brachte sie ihn vor die Reliquien der Jungfrau Maria. Diese heilte ihn, so daß er, wie der Berichterstatter sorgfältig notierte, nun das Kreuzzeichen auf die Stirne machen und seine Hand mit Leichtigkeit (*bene*) zum Mund führen konnte[61].

Die Mirakelsammlung erlaubt auch Aussagen zu den Frequenzen an den verschiedenen Wochentagen und Festtagen und zu den jahreszeitlichen Schwankungen des Pilgerstroms nach Lausanne. Wenn die Wunder sich nicht unmittelbar in der Kathedrale ereigneten, sind sie in der Regel nicht datiert. Hingegen vermerkte der Protokollführer in solchen Fällen sorgfältig den Tag, gelegentlich sogar die Tageszeit[62], da die Betroffenen auf ihrer Wallfahrt vor ihm erschienen und ihm ihre Geschichte erzählten[63]. Dadurch sind 50 der 76 mit Wundern verbundenen Wallfahrtsauftritte in Lausanne genau datiert oder datierbar, bei sechs weiteren kann wenigstens der Monat angegeben werden.

Die Verteilung der datierten Mirakel auf die Wochentage zeigt einige Schwankungen, die angesichts ihrer geringen Zahl allerdings nicht überbewertet werden dürfen. Die Spannweite reicht von zwei (donnerstags) bis neun (sonntags) und elf Mirakel (samstags), bei einem Durchschnitt von sieben Mirakeln pro Wochentag[64]. Daß der Samstag an erster Stelle kommt, ist wohl kein Zufall, denn schon früh war dieser Tag Maria geweiht. An der Kathedrale von Lausanne wurde er mit einem eigenen

60 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 804 (13), S. 645 (zwischen 20. und 30. Mai 1232).

61 Cartulaire, Nr. 804 (4), S. 643; vgl. auch Nr. 806 (40), S. 650 (13. April 1236); Nr. 809 (61), S. 653f. (20. März 1237). – Zu den Wunderheilungen an Kindern vgl. Lett (wie Anm. 57). Zu den Entfaltungsmöglichkeiten der Frau in der Wallfahrt vgl. Rebekka Habermas, Weibliche Erfahrungswelten. Frauen in der Welt des Wunders, in: Auf der Suche nach der Frau im Mittelalter, hg. von Bea Lundt, München 1991, S. 65–80.

62 Cartulaire, Nr. 804 (34), S. 648 (22. Juli 1235): *In vesperis beate Marie Magdalene venit quidam*; Nr. 806 (38), S. 650 (7. September 1235): *In vigilia nativitatis beate Marie venit quidam in vesperis.*

63 Vgl. z. B. Anm. 55.

64 Montag 6 Einträge, Dienstag 7, Mittwoch 8, Donnerstag 2, Freitag 7, Samstag 11, Sonntag 9 (Gesamtzahl 50).

Marienoffizium[65], von 1236 an auch mit einer Stiftsmesse[66] begangen. Für die vom Domkapitel inszenierte Reliquientranslation von 1232 war ebenfalls ein Samstag, der Samstag vor dem Beginn der Karwoche, gewählt worden.

Nach den Marienfesten hingegen scheinen sich die Pilgerscharen noch nicht in besonderer Weise gerichtet zu haben. Zwar gibt es Einträge zu Mariä Lichtmess, zu den Vigilien von Mariä Himmelfahrt und von Mariä Geburt[67], daneben aber auch solche zu Karfreitag, Karsamstag, Kreuzauffindung, Kreuzerhöhung und verschiedenen Heiligenfesten. Diese Feste haben im Mirakel-Zusammenhang offenbar keine besondere Bedeutung. Insgesamt dürfte die Lausanner Wallfahrt zur Zeit Conos noch wenig strukturiert und noch kaum auf bestimmte Marienfeste ausgerichtet gewesen zu sein.

Wenn wir hingegen die 56 mit Monatsangaben versehenen Protokolleinträge des Lausanner Mirakelbuches für alle Jahre zusammengenommen (1232–1242) auf die 12 Monate verteilen, ergibt sich eine signifikante Kurve (vgl. Abb. 3: Graphik). In der kalten Jahreszeit waren nur wenige Wallfahrer unterwegs. Kaum aber war der Frühling angebrochen, tauchten die Pilger scharenweise in Lausanne auf. In unserer Statistik ist der April mit Abstand der meistfrequentierte Monat. Das Bild wird allerdings etwas verzerrt durch die Tatsache, daß im ersten Berichtsjahr, in den Wochen nach der Reliquientranslation vom 3. April 1232, der Andrang besonders groß war. Wenn wir aber die elf Wallfahrtswunder vom April 1232 ausklammern, wird der Wonnemonat Mai, da alles knospet und blüht, zum Spitzenreiter des Jahres für die Pilgerfahrt nach Lausanne. Wie heißt es doch am Anfang der berühmtesten Pilgergeschichten des Mittelalters, in Chaucers ›Canterbury Tales‹: »Wenn … die junge Sonne im Zeichen des Widders den halben Weg durchmessen … – dann drängt es die Menschen, auf Pilgerfahrt zu gehen, und fromme Wanderer wollen fremde Länder sehen und ferne Heiligtümer«[68].

VI.

Die Kathedrale von Lausanne war der Schauplatz des Wundergeschehens. Die Mirakelberichte liefern daher auch aufschlußreiche Beobachtungen zum Marienheiligtum und zur Organisation der Wallfahrt. Beiläufig geben sie Einzelheiten über die Örtlichkeiten, das Personal, die Wallfahrtsliturgie oder die Devotionsformen der Pilger preis.

Als vermutlich um die Mitte des 12. Jahrhunderts unter dem Episkopat des Amadeus von Hauterive († 1159), eines bedeutenden Marientheologen, mit dem Neubau der Kathedrale begonnen wurde, trug man der bereits ausgeprägten lokalen Marienverehrung Rechnung. Man sah einen besonderen Raum für das Gnadenbild und die Reliquien mit Zutritt für die Pilger vor. Der genaue Standort der Marienkapelle stellt einige Probleme, da er im Lauf der Zeit gewechselt wurde. Für unseren Zeitab-

65 Vgl. unten bei Anm. 102.
66 Vgl. unten bei Anm. 95.
67 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 806 (39), S. 650; Nr. 804 (16), S. 645; Nr. 806 (38), S. 650.
68 Geoffrey Chaucer, Canterbury-Erzählungen, aus dem Englischen übersetzt von Detlev Droese (Manesse Bibliothek der Weltliteratur), Zürich 1971, S. 7.

schnitt sind die Hinweise in den Quellen allerdings klar und eindeutig: Bei der Translation am Samstag vor dem Palmsonntag 1232 aus der provisorischen Holzkapelle in den bereits fertiggestellten Teil der Kathedrale wurden die Reliquien in die Chorumgangskapelle überführt. Diese war die vornehmste Kapelle der Kirche, als einzige im Bauplan des Chorumgangs vorgesehen, prominent durch ihre Lage im Chorscheitel, in der Längsachse der Kirche und unmittelbar hinter dem Hochaltar (Abb. 4). Hier wurden die Marienreliquien auf dem bereits vorhandenen Altar Johannes' des Täufers zur Verehrung durch die Gläubigen ausgestellt[69]. Diese konnten die Wallfahrtskapelle durch das Deambulatorium wie durch eine frühmittelalterliche Ringkrypta erreichen, auf der einen Seite ging man hinein, auf der anderen wieder hinaus[70].

Einige Indizien lassen vermuten, daß die Chorhauptkapelle trotz ihrer prominenten Lage nur als Provisorium gedacht war. Die halbrunde Kapelle bot zu wenig Platz für größere Zeremonien. Der Wallfahrtsbetrieb so nahe vom Hauptaltar und vom Priesterchor, wo das Domkapitel zu verschiedenen Zeiten des Tages sein Stundengebet verrichtete, mußte bei wachsendem Pilgerzulauf immer mehr zu einem Störfaktor werden. Während einer bestimmten Bauphase scheint vorgesehen gewesen zu sein, die Marienkapelle auf die großflächig geplante untere Empore des Westbaus (›Westwerks‹) zu verlegen, der aber 1232 noch nicht fertiggestellt war. Zu diesem Konzept würde die über dem Eingang im Inneren des Westportals, unter einem Baldachin und vor einem großen Maßwerkfenster thronende Marienstatue mit dem sitzenden Jesuskind passen (Abb. 5). Das heute verstümmelte Standbild entspricht als Monumentalausführung dem vermuteten älteren Typ des Lausanner Gnadenbildes (mit dem sitzenden Jesuskind). Wenn diese Annahme zutrifft, dann wäre der Statue eine doppelte Funktion zugedacht gewesen: Sie hätte Maria als die Herrin der Kirche nach außen sichtbar gemacht und zugleich auf das unmittelbar dahinter aufgestellte Gnadenbild hingewiesen. Bis zu den baulichen Veränderungen unter Bischof Aymo von Montfalcon am Ende des 15. Jahrhunderts war die steinerne Marienstatue über dem inneren Westportal weit über Lausanne hinweg sichtbar[71].

69 Vgl. Cartulaire (Anm. 2) Nr. 16 y, S. 40: *et fuit sepultus* (scil. Bischof Roger von Vicopisano, am 5. März 1220) *cum pontificalibus et etiam pallio ante altare beati Iohannis Baptiste, super quod postea reliquie beate Marie reposite fuerunt*; Nr. 696, S. 569: *Qui* (scil. Bischof Roger) *sepultus fuit ante altare beati Iohannis Bautiste, ubi reliquie beate Marie virginis sunt reposite*; Nr. 39, S. 85: *Actum inter maius altare et altare reliquiarum* (18. Dezember 1239). Der Johannes-Altar gehörte neben dem (zur Zeit Conos nicht mehr existierenden) Salvator-Altar zu den ältesten, bereits im 10. Jahrhundert bezeugten Nebenaltären in der Kathedrale; Cartulaire, Nr. 98, S. 130 (25. Oktober 971).

70 Diese Annahme erhält eine gewisse Stütze durch den Hinweis, daß zum vorromanischen Bau eine Chorhauptkapelle mit darunter liegender Krypta gehörte, wo vermutlich die Reliquien aufbewahrt wurden, bis sie unter Bischof Landry von Durnes um 1173 dem Neubau vorübergehend weichen mußten und in einer Holzkapelle geborgen wurden; vgl. Werner Stöckli, Les édifices antérieurs à la cathédrale actuelle, in: La cathédrale de Lausanne (Anm. 49) S. 20ff., 29; Marcel Grandjean, La cathédrale actuelle, sa construction, ses architectes, son architecture, ebenda, S. 79; Hans Rudolf Sennhauser, in: Vorromanische Kirchenbauten. Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen, 2 Bde., München 1966/71 (Nachdruck 1990/91), Bd. 1, S. 169–171; Bd. 2, S. 241–243.

71 Vgl. Grandjean, La cathédrale actuelle, S. 125–133, 149–152; Claude Lapaire, La sculpture, ebenda, S. 199–202; Morerod, Genèse d'une principauté épiscopale (Anm. 10) S. 493.

Aus unbekannten Gründen wurde das Vorhaben nicht zu Ende geführt und die Marienkapelle nicht in das Westwerk verlegt. Statt dessen richtete man das Wallfahrtsheiligtum in der ebenerdig gelegenen Kapelle im südlichen Turm des Querschiffs ein (Abb. 6), in Sichtverbindung mit der großen Fensterrose im südlichen Querschiff und in der Nähe des Marienportals; hier blieb es bis zum Ende der Wallfahrt in der Reformation von 1536. Der genaue Zeitpunkt für die Translation des Heiligtums in die ebenerdige Turmkapelle steht nicht fest. Am neuen Ort ist die Kapelle erst 1333 bezeugt, ihre reiche Dekorationsbemalung dürfte aber noch dem 13. Jahrhundert angehören. Ein ursprünglicher innerer Zusammenhang mit der vor 1220 geschaffenen berühmten Fensterrose im benachbarten Querschiff ist nicht ersichtlich[72].

Den Mittelpunkt der Wallfahrt bildeten einerseits das Gnadenbild der Madonna mit dem Jesuskind (*ymago beate Marie*), wovon es verläßliche Abbildungen und Beschreibungen erst ab dem 14. Jahrhundert gibt (Abb. 7)[73], und andererseits die Marienreliquien (*reliquie beate Marie Lausannensis, reliquie beate Virginis*). Das Gnadenbild besaß zur Zeit Conos eher herrschaftssymbolische Bedeutung und scheint nicht das Hauptobjekt des Wallfahrtskultes ausgemacht zu haben. Es verkörperte die Herrschaft Marias über ihre Kirche und diente als Modell für die bischöflichen Siegel und Münzen[74]. Nach dem Brand von 1235 führte man auf Predigtreisen zur Sammlung von Almosen die Marienstatue oder ein Abbild davon mit, so auf der Almosenfahrt durch das Bistum Grenoble[75]. Die Chorherren von St-Maire in Lausanne taten es dem Domkapitel gleich; für die Reparatur ihrer im Stadtbrand von 1235 ebenfalls beschädigten Stiftskirche schickten sie Prediger mit einem Standbild der Gottesmutter auf Bettelreise[76]. Dabei setzten sie auf die Ähnlichkeit von *beati Marii* und *beate Marie*, was bei den arglosen, des Lateins unkundigen Gläubigen leicht zur Verwechslung führen mußte. Diesem »Etikettenschwindel« der schlauen Chorherren kam das Domkapitel mit Propst Cono an der Spitze allerdings rasch auf die Schliche. Es schritt energisch ein und machte im November 1236 dem Mißbrauch zum Schaden der Kathedrale ein Ende[77].

72 Grandjean, La cathédrale actuelle, S. 52–55, 151; Stefan Trümpler, La création de la Rose, in: La Rose de la cathédrale de Lausanne. Histoire et conservation récente, hg. von Christophe Amsler u. a., Lausanne 1999, S. 21–33, hier: S. 23.

73 Vgl. Dupraz, La cathédrale de Lausanne (Anm. 7) S. 80–84; Cathédrale de Lausanne. 700e anniversaire de la consécration solennelle. Catalogue de l'exposition, Lausanne 1975, S. 151–161; La Maison de Savoie en Pays de Vaud, hg. von Bernard Andenmatten und Daniel de Raemy, Lausanne 1990, S. 224.

74 Vgl. Morerod, Genèse d'une principauté épiscopale (Anm. 10) S. 490ff.

75 Vgl. unten Anhang.

76 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 891, S. 713 (November 1236): *et duxerant secum predicatores qui predicaverant ex parte beate Marie Lausannensis et portaverant ymaginem beate Marie et receperant vota et tuallas que debebantur beate Marie.*

77 Ebenda: *Promiserunt* (sc. die Chorherren von St-Maire) ... *quod non irent de cetero predicare sine licencia capituli Lausanmnensis, et etiam tunc non portabunt ymaginem de beata Maria, nec predicabunt ex parte beate Marie, nec recipient eius vota nec eius tuallas. ... et promiserunt quod quando predicabunt, dicent quod eorum ecclesia est in onore beati Marii confessoris, prioratus quidam, ecclesia vero catedralis est in honore beate Marie virginis, nec credat aliquis propter similitudinem nominis Marie et Marii quod ipsi predicent ad opus beate Marie.*

Im Zusammenhang mit dem Lausanner Marienbild sind keine Wunder bezeugt. Dagegen bildeten die Marien*reliquien* den eigentlichen Gegenstand der kultischen Verehrung. Sie waren das in den Mirakelberichten fast omnipräsente Heiltum – die ›res sacra‹, die dem hinfälligen, leidenden Menschen durch ihren Anblick oder noch eher durch Berührung übernatürliche Kraft und Heilung zu geben versprach[78].

Für die Betreuung der Reliquien war eigens ein Kaplan des Kathedralklerus zuständig (*custos reliquiarum, capellanus reliquiarum*[79]). Er hatte die Reliquien der Verehrung durch die Gläubigen darzubieten, sie dabei aber vor allzu großem Andrang der Pilger und vor Mißbrauch zu schützen. Im Rahmen des Möglichen besaß er die Kompetenz, auch auf fromme Sonderwünsche einzugehen. Einer Frau, die seit 15 Tagen nicht mehr reden konnte, legte der Kaplan auf ihr Zeichen hin das Behältnis mit den Reliquien (*cuppa in qua erant reliquie*) auf ihren Kopf – und sogleich fand sie die Sprache wieder[80]. Unter *cuppa* haben wir uns ein rundes Behältnis, einen silbernen oder vergoldeten Kelch mit Deckel (Ziborium), vorzustellen. Die Reliquienteilchen wurden – zu kultischen wohl ebenso wie zu Reinigungszwecken – von Zeit zu Zeit in geweihten Wein eingetaucht (*vinagium in quo fuerant intincte reliquie beate Virginis*). Diese interessante Einzelheit gibt eine andere Wundergeschichte preis, diesmal von einem der für Lausanne seltenen Strafwunder. Es handelt von einer Frau aus dem Bistum Besançon. Angeblich um die kranken Augen ihrer Schwester darin zu baden, erbat sie vom Reliquienkustos in einem hölzernen Büchslein etwas von dem geweihten Wein. Als sie das Behältnis in ihren Busen stecken wollte, brach es auseinander, und der Wein konnte wieder aufgefangen werden. Dadurch entlarvt, gestand die Frau, daß sie die wundertätige Flüssigkeit für einen Schadenzauber habe verwenden wollen[81].

Wenn schon die Berührungsreliquie Wein soviel Wunderkraft besaß, um wie viel größer mußte die Kraft der Reliquien selbst gewesen sein! Dies macht uns neugierig – wir möchten gerne erfahren, welch kostbare Reliquien das Goldgefäß in der Lausanner Marienkapelle denn eigentlich enthalten hat. Wußten die Gläubigen über den

78 Vgl. Signori, Maria (Anm. 7) S. 242f., die ebenfalls zum Schluß kommt, daß die Marienstatue damals in ihrer Bedeutung hinter den Reliquien noch stark zurückstand. Hingegen widersprechen die beiden oben erwähnten Zeugnisse von Grenoble und von St-Maire der Annahme von Signori, daß man bei den Reliquienreisen von 1235 und 1236 keine Marienstatue mitgetragen habe.

79 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 804 (7, 22), S. 644, 646 (15. April 1232, 29. Juni 1233).

80 Cartulaire, Nr. 804 (22), S. 646 (29. Juni 1233).

81 Cartulaire, Nr. 804 (7), S. 644 (15. April 1232). Der Brauch, vom geweihten Wein kleine Mengen an die Pilger zu verteilen, war im Spätmittelalter noch lebendig, wie ein Becher mit Löffel zum Verabreichen dieser Flüssigkeit im Inventar von 1441 belegt; Jacques Stammler, Le trésor de la cathédrale de Lausanne (MDR, 2e s., t. V), Lausanne 1902, S. 45, Nr. 12. Ähnliche Weinbräuche zur Heilung von Krankheiten sind auch anderswo bezeugt, z. B. bei den St. Galler Heiligen Otmar und Wiborada; dazu: Johannes Duft, Heiliger Wein, heilender Wein. Die Weinsegnung an den Festtagen St. Gallus und St. Wiborada, St. Gallen 1999. – Abwegig scheint mir die Interpretation der Stelle im Chartular *et pixidem posuit in sinu sua* durch Signori, Maria (Anm. 7) S. 242, die hier eine sexuelle Konnotation wittert: »Daß das Holzgefäß erst in diesem Moment brach, als die Frau es auf ihren Schoß legte – wobei der Begriff Schoß als Metonymie für die Geschlechtsteile zu verstehen ist – fördert die sexuelle Konnotation auch dieses Wunderberichts zu Tage«. Der *sinus* dieser stehenden oder knienden Frau ist doch wohl eindeutig der Busen, wo Frau – nicht nur im Mittelalter – einen kleinen Gegenstand gerne und bequem bergen konnte.

Inhalt des Reliquienbehälters Bescheid, oder gaben sie sich mit der summarischen Bezeichnung ›Marienreliquien‹ zufrieden? Cono von Estavayer schweigt sich über die Beschaffenheit der Reliquien aus. Hatte der Historiograph kein Interesse an einer solchen Mitteilung, war er in diesem Punkt nachlässig, handelt es sich um eine Informationslücke oder vielleicht um ein streng gehütetes Geheimnis des Kathedralklerus? Im Lausanner Chartular findet sich nur an einer Stelle, zu Bischof Amadeus von Hauterive in Conos Bischofschronik, ein Hinweis auf den Inhalt des Reliquienschatzes: Demnach gehörte dazu ein wundertätiger wollener Handschuh, von dem gesagt wurde, ihn hätte Maria einst Amadeus durch dessen leibliche Schwester als ›Gegengabe‹ für seine Homilien geschenkt[82].

Auch die späteren Quellen sind in bezug auf die Marienreliquien merkwürdig unbestimmt. Eine Weiheurkunde aus dem 14./15. Jahrhundert, die in der Kathedrale öffentlich angeschlagen war, bezieht sich auf die Kirchweihe durch Papst Gregor X. im Jahr 1275 und zählt neben den damals gewährten Ablässen nur die vom Papst in das Sepulcrum des Hochaltars eingelassenen Reliquien auf (darunter auch Haare der Jungfrau Maria und Partikel von ihrem Grab)[83]. Erst eine Bulle Papst Calixts III. von 1455/58 gibt den gewünschten Aufschluß. Demnach gehörten damals zum Reliquienschatz der Kathedrale eine Partikel vom Kreuz Christi, eine nicht geringe Menge vom wunderbaren Blut des Leibes Christi (*non modica quantitas miraculosi sanguinis sacratissimi corporis Domini nostri Jesu Christi*) – offenbar von einem Hostienwunder –, Reliquien der Thebaischen Märtyrer und anderer Heiliger[84]. Keine Spur mehr vom wunderbaren Handschuh der Maria, den einst Bischof Amadeus geschenkt bekommen habe, keine Spur von weiteren Marienreliquien! Solche wären wie der Handschuh eigentlich auch bloß in Form von Sekundärreliquien, von Haaren, Kleidern, Stoffen, Schuhen, Milch usw., zu erwarten gewesen. Primärreliquien Marias konnte es gar nicht geben; denn nach der seit dem Frühmittelalter allgemein verbreiteten Glaubenslehre war Maria leiblich in den Himmel aufgenommen worden[85]. Statt der Reliquien stand nun das Gnadenbild der Muttergottes mit Kind im Mittelpunkt der Verehrung. Es zog bis zum abrupten Ende der Wallfahrt bei der Einführung der Reformation im Jahr 1536 die Scharen der Gläubigen an[86]. Das Gnadenbild hatte inzwischen die zur Zeit Conos noch dominierenden Reliquien, die eine ältere, materiellere Form von Frömmigkeitspraxis darstellten, abgelöst.

82 Cartulaire, Nr. 16 w, S. 38: *Ipse (sc. Amadeus) vero sorori mandavit quod ei mitteret partem de illo iocundo quod ei beata Virgo dederat, et ipsa misit ei unam cirotecam laneam, que reposita est cum reliquiis beate Marie, quam et ego vidi, de qua pulcherrimum miraculum audivi recitari.*

83 Maxime Reymond, L'»Acte de consécration« de la cathédrale de Lausanne, in: ZSKG 4 (1910) S. 258–271, hier: 268f. (Datierung der Weiheurkunde ins 14. Jh.); Henri Meylan, La consécration de la cathédrale, 20 octobre 1275, in: RHV 83 (1975) S. 9–15: Catalogue de l'exposition (Anm. 73) Nr. 110, S. 142f. (Datierung nach der Mitte des 15. Jhs.).

84 Vgl. Dupraz, La cathédrale de Lausanne (Anm. 7) S. 86f.; Santschi, Les évêques de Lausanne (Anm. 7) S. 98f.

85 Zur Entwicklung der Lehre vom ›Transitus Mariae‹ mit dem Fest der Entschlafung (›Dormitio‹) und Bestattung (›Depositio‹) seit dem 5. Jh. vgl. Klaus Schreiner, Maria. Jungfrau, Mutter, Herrscherin, München, Wien 1994, S. 465–474.

86 Vgl. die Schatzinventare von 1441, 1535, 1536 und 1537; Stammler, Le trésor (Anm. 81) S. 58; S. 59, Nr. 1; S. 82, Nr. 80; S. 100, Nr. 2; dazu auch oben Anm. 73.

Wie läßt sich aber die Frage nach dem Inhalt der wundertätigen Marienreliquien von Lausanne in Conos Mirakelberichten klären? Die Bezeichnung *reliquie beate Marie Lausannensis* meinte offenbar nicht im engeren Sinn Überreste der leiblichen Maria, sondern allgemein den der Lausanner Marienkirche und damit ihrer Herrin Maria gehörenden Reliquienschatz. Für einen Kleriker von der Bildung Conos von Estavayer mag die subtile sprachliche Differenzierung zwischen dem Genitivus partitivus und dem Genitivus possessivus selbstverständlich gewesen sein. Ob ein einfacher Gläubiger eine solche Unterscheidung auch gemacht hat, muß indessen bezweifelt werden.

VII.

In und um die Marienkapelle herrschte ein reges Treiben, ein stetes Kommen und Gehen. Geheilte und durch die Hilfe Marias Befreite brachten zum Dank und als Beweisstücke ihre Weihegeschenke dar und ließen sie an den Wänden aufhängen. Das eine Mal hören wir von einer Wachshand (*manus cerea*) als Votivgabe, das andere Mal von einem Handtuch (*quedam tuallia*)[87]. Die Mutter eines wiedererweckten Knäblein aus Turin brachte dessen Hemdchen (*camisiola pueri*) nach Lausanne mit[88]. Ein Mann aus der Gegend von Yverdon, der in der Burg Cossonay (heute Kt. Waadt) gefangen war und sich samt seinen Fußfesseln durch einen Sprung aus dem Turm hatte befreien können, brachte der Maria die dabei zersprungenen Eisenketten (*secum ferens compedes fractas*)[89]. Ein anderer wunderbar Befreiter schleppte gar einen ganzen Holzpflock, woran er gefesselt gewesen war, herbei (*portavit cippum in capellam*)[90].

Wenn in der Kapelle selbst sich ein Wunder ereignete, läuteten die Küster die Glocken. Als einmal ein Blinder sein Augenlicht wiedergewann, war das Glockengeläute, länger und schöner klingend als üblich (*diucius et melius solito*), im Wunder gleich inbegriffen – die herbeigeeilten Küster fanden die Türe zum Glockenturm verschlossen und verriegelt vor, die Glockenstränge waren auf wunderbare Weise betätigt worden[91]. Kerzen und Lampen erhellten die Kapelle. Fromme Alte, Kranke und mit Gebrechen Behaftete verrichteten hier zu allen Tageszeiten und auch des Nachts ihre Gebete. Eine von einem Dämon besessene Frau aus Schwaben wurde während der Nachtwache in der Kapelle (*vigilavit in capella*) von ihrem bösen Geist befreit[92].

Solch nächtliches Treiben barg Gefahren in sich und wurde von einigen Domherren nicht ohne Grund mit Mißtrauen beobachtet. Dies sollte sich beim großen Stadtbrand in der Nacht vom 18. August 1235 als begründet erweisen. Als alle Leute aus der Cité (Bischofsstadt) in das Quartier Le Palud hinunterrannten, um ein Übergreifen des dort ausgebrochenen Feuers auf den Cité-Hügel zu verhindern, blieb nach

87 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 804 (6), S. 644 (14. April 1232); Nr. 804 (25), S. 647 (12. Oktober 1233).
88 Cartulaire, Nr. 806 (40), S. 650 (13. April 1236).
89 Cartulaire, Nr. 810 (72), S. 656 (3. Januar 1239).
90 Cartulaire, Nr. 809 (64), S. 654 (24. Februar 1238).
91 Cartulaire, Nr. 804 (14), S. 645 (31. Mai 1232).
92 Cartulaire, Nr. 804 (19), S. 646 (1. Juni 1233); vgl. dazu oben bei Anm. 47.

dem Bericht Conos ein alter, armer, gebrechlicher und fast blinder Mann namens Peter von Mézières zurück. Er hatte lange in der Marienkapelle gewacht (*diu vigilaverat et custodierat in capella*); nun ging er mit einer Kerze aus der Kapelle in seine Behausung neben der Kathedrale zurück, um seine Habseligkeiten in Sicherheit zu bringen. Da entglitt ihm die Kerze, sie fiel ins Stroh hinein – und das Unglück war geschehen. Neben der Kathedrale und zahlreichen weiteren Gebäuden fiel damals auch das eigene Haus des Propstes Cono dem Brand zum Opfer[93].

Tagsüber war der Wallfahrtsbetrieb in das liturgische Geschehen der Kathedrale eingebettet. Pilger wohnten den Meßfeiern bei, wie jene blinde Frau, die an einem Freitag in der Fastenzeit 1237 beim Hochamt während der Elevation der Hostie durch die Fürbitte Marias wieder sehend wurde[94]. Wie häufig in der Marienkapelle selbst Messe gelesen wurde, wissen wir nicht. Nach dem Brand von 1235 stifteten Propst und Kapitel im August 1236 eine Samstagsmesse zu Ehren der Gottesmutter, damit diese für alle, die an den Wiederaufbau ihrer Kirche Almosen spendeten, bei ihrem Sohn ohne Unterlaß Fürsprache einlege (*ut dicta virgo, pro universis ad reparationem sue ecclesie suas helemosinas transmittentibus, apud suum piissimum filium assidue intercedat*)[95]. Bis zur Errichtung einer täglichen Frühmeßstiftung in der Marienkapelle sollte aber noch weit über ein Jahrhundert vergehen; die berühmte Stiftungsurkunde des ›Comte Vert‹, des Grafen Amadeus VI. von Savoyen, mit der Darstellung des Lausanner Gnadenbildes (Abb. 7) datiert von 1382[96].

Für uns ungewohnt ist die Vorstellung, daß vor dem Reliquienaltar, da wo die Leute sich eben trafen, auch weltliche Geschäfte abgeschlossen werden konnten. Das Kapitel selbst sah darin offenbar nichts Ungebührliches. Am 4. Adventssonntag des Jahres 1239 schloß es *inter maius altare et altare reliquiarum*, also im Chorumgang zwischen Hochaltar und Marienkapelle, einen Kaufvertrag mit einem Ritter ab; anwesend waren der Propst und neun Domherren[97].

VIII.

Die Mirakelsammlung im Chartular des Lausanner Domkapitels stellt eine ›Momentaufnahme‹ mit einer Belichtungszeit von zehn Jahren dar. Sie zeigt eine nach der Reliquientranslation aufblühende regionale Wallfahrt mit den verschiedenen Elementen, die eine solche Wallfahrt am Leben hielten: einem Kultgegenstand, welchem Wunderkraft zugeschrieben wurde, Gläubigen, die aus nah und fern zum Heiligtum pilgerten, und einer Priesterschaft, die den Kultort betreute und feierlich

93 Wie Anm. 52.
94 Wie Anm. 15.
95 Archives cantonales vaudoises, Lausanne, C Va 28, hg. von Jean-Daniel Morerod, »Sous le regard de la Vierge Marie«. La formation du pouvoir temporel des évêques de Lausanne (IX^{e}–XIV^{e} siècle), Diss. Lausanne 1995 (masch.-schriftl.), Anhang, Nr. 11, S. 656 (nicht aufgenommen in die gedruckte Fassung der Diss., Genèse d'une principauté épiscopale [Anm. 10]).
96 Vgl. La Maison de Savoie (Anm. 73) S. 96–98.
97 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 39, S. 85. Vielleicht nicht zufällig betraf das Rechtsgeschäft, das an diesem bedeutungsvollen Ort abgeschlossen wurde, ein für den Dompropst wichtiges Geschäft, die von Cono von Estavayer für sich selbst errichtete Jahrzeitstiftung (vgl. Nr. 37 und 38); der Eintrag ins Chartular wurde durch den Schreiber L, den Vertrauten Conos, vorgenommen.

zu inszenieren verstand. Die Priesterschaft hat in Lausanne zweifellos wesentlich zum Aufschwung der Wallfahrt beigetragen. Sie erwartete viel davon und war auf den Zustrom der Pilger für den Neubau ihrer Kathedrale angewiesen; diese wiederum leitete ihre letzte theologische Begründung vom Gegenstand der Wallfahrt her, von der Jungfrau Maria, ihrer Hausherrin.

Der Entschluß des Propstes Cono von Estavayer, nach dem symbolischen Einzug Marias in ihr neues, aber noch nicht vollendetes Haus am 3. April 1232 mit dem Aufzeichnen der Wunder im Chartular zu beginnen, zeigt den Willen zu einem Neuanfang. Die Ambitionen waren hochgesteckt; man hoffte vielleicht, mit der neuen Kathedrale zu den großen Marienheiligtümern Westeuropas, Rocamadour, Chartres und anderen, aufzuschließen. Als Pilgerreservoir bot sich unter anderem jenes an, das an Lausanne vorbei ins ferne Galizien zum altertümlichen, sagenhaften und etwas suspekten Grab des Apostels Jakobus zog.

Es wäre allerdings eine optische Verkürzung und eine Fehlinterpretation der Quellen, wenn man Propst Cono und seinen Klerus als die Inszenatoren, die Begründer der Lausanner Wallfahrt bezeichnen würde[98]. Genügend Zeugnisse belegen eine viel früher einsetzende Wallfahrt nach Lausanne. Sie beginnen mit der Pilgerfahrt der betagten Kaiserin Adelheid, als sie im Jahr 999 die Abschiedsreise in ihre Heimat unternahm und in der Kathedrale andächtig zur Gottesmutter betete (*Inde Lausonam venit ibique memoriam Dei genitricis devotissime adoravit*)[99].

Unter Bischof Amadeus von Hauterive in der Mitte des 12. Jahrhunderts verdichten sich die Nachrichten zum Marienheiligtum. Von Amadeus sind acht Homilien zum Lob der Gottesmutter erhalten. Ein unmittelbarer Bezug zum Lausanner Marienheiligtum fehlt darin zwar, auch dort, wo Amadeus in allgemeinen Wendungen die Wundertätigkeit der Jungfrau Maria beschreibt[100]. Doch zweifellos hat er die erbaulichen Betrachtungen über Leben, Tugenden und Mysterien der Jungfrau Maria als Bischof in Predigten seinem Lausanner Kathedralklerus vorgetragen[101]. Das sonst wenig verbreitete Werk wurde in Lausanne hochgeschätzt, Texte daraus sind schon bald als Lesungen in das liturgische Gebet der Diözese eingeflossen. Nach dem Bericht Conos von Estavayer in der Bischofschronik, der durch die überlieferten liturgischen Handschriften bestätigt wird, wurden Teile der Homilien in der Matutinlesung zum Marienoffizium vom Samstag verwendet[102]. Ebenfalls laut dem

98 So Signori, Maria (Anm. 7) S. 232, 230: Reliquienüberführung von 1232 als »wallfahrtsauslösendes Moment«.

99 Die Lebensbeschreibung der Kaiserin Adelheid von Abt Odilo von Cluny (Odilonis Cluniacensis abbatis Epitaphium domine Adelheide auguste), hg. von Herbert Paulhart (Mitteil. des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, Erg.-Bd. 20, Heft 2), Graz 1962, 16 (XVII), S. 41.

100 Amédée de Lausanne, Huit homélies mariales, hg. von Georges Bavaud, Jean Deshusses und Antoine Dumas (Sources chrétiennes, 72), Paris 1960, VIII, 124–145, S. 216: *In locis quippe memoriae sanctitatis eius dicatis, claudis gressum, caecis visum, surdis auditum, mutis impetrat eloquium, curans omne genus languorum, praebensque innumera beneficia sanitatum. … Accedunt etiam mente capti, capite languidi, phrenetici, maniaci, arreptitii, nocturno timore, aliquove phantasmate, seu certa maligni incursione delusi, qui recepta sospitate divini muneris largitatem assequuntur;* vgl. dazu Einleitung, S. 38f.

101 Vgl. Amédée de Lausanne, Homélies, VIII, 1ff., S. 206.

102 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 16 w, S. 38: *Fecit* (sc. Amadeus) *etiam sermones de beata Maria qui leguntur in sabbatis ad matutinas*; vgl. Joseph Leisibach, Liturgie der alten Diözese Lausanne, in: Liturgica

bereits erwähnten Zeugnis Conos soll Amadeus den Reliquienschatz Marias um einen wunderbaren wollenen Handschuh vermehrt haben, den ihm eine leibliche Schwester aus ihrem Kloster gesandt habe[103]. Die bernhardinisch geprägte Marienmystik dieses Bischofs, eines Zisterziensermönchs, Schülers und Freundes Bernhards von Clairvaux, kam der Lausanner Kirche zu einem Zeitpunkt zugute, da das Pilgerwesen europaweit auflebte und die Marienfrömmigkeit allgemein zunahm.

Es erstaunt daher nicht, daß seit den Zeiten von Bischof Amadeus die Wunderkraft Unserer Lieben Frau von Lausanne durch verschiedene Zeugnisse belegt ist. Die in der zweiten Hälfte des 12. Jahrhunderts entstandenen ›Miracula sancti Claudii‹ berichten von einem blinden Priester, der in der Hoffnung auf Heilung nach Lausanne pilgerte (*Matre misericordiae in ecclesia Lausannensi miris virtutibus coruscante, … illuc spe salutis confugiens, advocatae nostrae mellifluum implorabat subsidium)*, von Maria aber an das Grab des heiligen Claudius im Jura (St-Claude, Dép. Jura) gewiesen wurde[104]. Auch das Chartular von Lausanne enthält schon vor der Reliquientranslation von 1232 Hinweise auf Wunder und Wallfahrt. Das Domkapitel selbst nahm in einem Brief von 1228 auf die häufigen ›Miracula‹ an der Lausanner Kirche Bezug: *intuitu Dei et gloriose virginis Marie, in cuius honore Lausannensis ecclesia frequentibus choruscat miraculis*[105]. Zwei Jahre später erschien am 24. März 1230 ein elsässischer Ritter namens Ulrich der Milde von Herethein (Hartheim im Breisgau?) vor dem Propst und einigen Domherren und übergab auf den Marienaltar ein Eigengut zum Dank dafür, daß Maria ihn aus der Gefangenschaft des Grafen Ludwig von Pfirt befreit hätte *(… captus, quem beata virgo Maria liberavit. Venit apud Lausannam beate Virgini gratias reddere et dedit super altare beate Marie … Actum … ante maius altare … dominica in passione, scilicet vigilia Annuntiationis dominice)*. Der Zusammenhang zwischen der Dankwallfahrt und dem Marienheiligtum wird noch hervorgehoben durch das Datum der Schenkung, die Vigil von Mariä Verkündigung[106].

Mit der Reliquientranslation von 1232 und der Wiederbelebung der Wallfahrt knüpften Cono von Estavayer und seine Helfer also an bereits Vorhandenes an. Haben sie neben der institutionellen und organisatorischen Neubelebung, die mit der Translation verbunden war, auch neue theologische Grundlagen für die Wallfahrt geschaffen oder zu schaffen gesucht? Die Mirakelberichte sind, wie wir gesehen haben, noch von traditionellen, auf die Wunderkraft der Reliquien ausgerichteten

Friburgensia, Freiburg 1993, S. 47f.; Pascal Ladner, Die Liturgie von Lausanne, in: Die Kathedrale von Lausanne und ihr Marienportal (Anm. 108) S. 35–44, hier: S. 42.

103 Vgl. oben Anm. 82.

104 Miracula sancti Claudii (BHL 1844), Acta Sanctorum, Juni I, 3. Auflage, Paris, Rom 1867, S. 641 B; Viviane Durussel, Jean-Daniel Morerod, Le Pays de Vaud aux sources de son histoire, Lausanne 1990, S. 157f. (Datierung um 1180). Zur Datierung der ›Miracula‹ noch ins 12. Jh. vgl. auch Bernard de Vregille, in: Saint Claude. Vie et présence, Paris 1960, S. 30ff., hier: 69, 189f.; Signori, Maria (Anm. 7) S. 231 Anm. 14, datiert diesen Bericht hingegen mit wenig überzeugenden Argumenten erst auf 1245, was natürlich ihrer These entgegenkommt, daß die Lausanner ›Miracula‹ nicht vor der Translation von 1232 eingesetzt hätten.

105 Cartulaire (Anm. 2) Nr. 20, S. 72 (1228, nach 8. Januar).

106 Cartulaire, Nr. 793, S. 636; vgl. dagegen auch hier die abweichende Interpretation von Signori, Maria (Anm. 7) S. 235 Anm. 30.

Frömmigkeitspraktiken geprägt. Doch mitunter, besonders deutlich in den Prozessionsreisen nach dem Brand von 1235, tritt das Gnadenbild der Mutter Gottes zu den Reliquien gewissermaßen in Konkurrenz *(sacre reliquie et ymago beate Virginis)*[107]. Dieses Nebeneinander von zwei Kultformen findet vielleicht eine Erklärung, wenn man die Wallfahrt mit dem neugeschaffenen Marienportal der Kathedrale in Verbindung bringt und mit dem theologischen Konzept, das diesem zu Grunde liegt.

Der gleiche Personenkreis um Propst und Kapitel, in dessen Händen die Organisation der Wallfahrt lag, trug auch die Verantwortung für den Kathedralbau und für das theologische und ikonographische Programm der ›Porta picta‹. Dem Pilger, der durch dieses Portal in die Kirche eintrat, sollte das Mysterium Mariens eindrücklich und anschaulich vor Augen geführt werden: Im Türsturz sah der Gläubige ihre Grablegung (›Depositio‹) und Auferweckung, im Tympanon ihre leibliche Aufnahme in den Himmel und Krönung[108]. Der jünglinghafte Engel am Türsturz (Gabriel?)[109] wies den Betrachter auf die Mittlerrolle Marias und auf den Zusammenhang mit dem universellen, jeden einzelnen Gläubigen betreffenden Heilsgeschehen hin. In dieser Theologie gab es keinen Platz mehr für zweifelhafte Reliquien aus der irdischen Existenz Mariens. Hingegen rückte das Bild der Muttergottes als Vermittlerin und Fürbitterin[110] in den Mittelpunkt der Verehrung. Den Schöpfern des Marienportals mit ihrem Bildprogramm kommt daher im langfristigen Wandel der Marienverehrung große Bedeutung zu. Sie trugen dazu bei, die Lausanner Wallfahrt von den tangiblen Marienreliquien der älteren Volksfrömmigkeit ab- und zum mirakulösen Andachtsbild der Muttergottes hinzuwenden; dieses sollte in Lausanne wie in anderen Marienheiligtümern zum Mittelpunkt der spätmittelalterlichen Wallfahrt werden.

Falls Cono von Estavayer und seine Mitkapitularen die Absicht hatten, eine Wallfahrt von europäischer Bedeutung aufzubauen, haben sie ihr Ziel nicht erreicht. Lausanne vermochte nie in die Spitzengruppe der Marienheiligtümer im christlichen Abendland aufzusteigen. Doch seit den Zeiten Conos blieb die Lausanner Wallfahrt auf solide institutionelle Grundlagen gestellt. Im 14. und 15. Jahrhundert konnte sie ausgebaut werden, als bedeutender regionaler Kultort blühte das Heiligtum bis zur Reformation fort. Und die Zeiten überdauert hat bis heute das kunstvolle Gehäuse Unserer Lieben Frau von Lausanne, das nicht zuletzt durch die Almosen der unzähligen, namenlosen Pilger errichtet worden ist: die Kathedrale.

107 Mandat des Bischofs von Grenoble von 1236, unten Anhang, S. 118, Zeile 13, S. 119, Zeilen 3, 18; vgl. auch oben Anm. 76, 77: In den beiden dort zitierten Stellen aus dem Chartular wird nur die *ymago beate Marie* erwähnt, die *reliquie* fehlen; die einfache Erklärung dafür ist, daß es sich hier um die Bettelreise der Chorherren von St-Maire handelt, die, wohl um die Gläubigen zu täuschen, ein Marienbild mitführen, die aber natürlich nicht über die Reliquien der Kathedrale verfügen.

108 Vgl. oben bei Anm. 85. Zur Entstehung und Bedeutung des berühmten Marienportals vgl.: Erica Deuber-Pauli und Théo-Antoine Hermanès, Le portail peint de la cathédrale de Lausanne. Histoire, iconographie, sculpture et polychromie, in: Unsere Kunstdenkmäler 32 (1981) S. 262–274; Die Kathedrale von Lausanne und ihr Marienportal im Kontext der europäischen Gotik, hg. von Peter Kurmann und Martin Rohde (Scrinium Friburgense, 13), Berlin, New York 2004; darin besonders: Bruno Boerner, Überlegungen zur Ikonographie des Marienportals, S. 179–202.

109 Vgl. oben bei Anm. 50.

110 Vgl. oben bei Anm. 95.

Résumé français

Le prévôt de la cathédrale de Lausanne, Conon d'Estavayer († 1243/44), a inséré et fait insérer dans son cartulaire (Berne, Burgerbibliothek, Cod. B 219) 76 récits de miracles qui couvrent une décennie importante dans l'histoire lausannoise et notamment dans son histoire ecclésiastique: entre 1232 et 1242 fut achevé le gros-œuvre de la nouvelle cathédrale et mis en place le pèlerinage, initialisé par la translation solennelle des reliques mariales, le 3 avril 1232. Une étude codicologique et paléographique du manuscrit révèle d'abord la genèse du recueil et les étapes de sa composition. À son origine, ce fut probablement un recueil tenu au jour le jour par les clercs responsables du sanctuaire marial. C'étaient eux qui assuraient ainsi la transition, de la »culture orale« à la »culture écrite«, des récits rapportés par les miraculés ou par des témoins. L'initiative pour la mise en place d'une structure littérale peut être attribuée au prévôt Conon lui-même. Universitaire (deux séjours à Paris attestés), brillant administrateur, historiographe et théologien, Conon était le personnage éminent du chapitre lausannois. Son intérêt historique évident cautionne la valeur de témoignage voire l'authenticité pour la plupart des récits rapportés. Une analyse du contenu des miracles fournit ensuite des indications sur le rayonnement du sanctuaire de Lausanne : fluctuations saisonnières du pèlerinage, »spécialisations« de Lausanne en concurrence avec d'autres lieux de pèlerinage, campagnes entreprises par le clergé avec l'image miraculeuse notamment dans des diocèses voisins, topographie sacrale de la cathédrale, organisation interne et pratiques du culte. L'étude se termine par une approche de la théologie mariale, initiée par saint Amédée de Lausanne dans ses homélies, et développée par Conon et ses co-capitulaires. Cette théologie fut par ailleurs mise en scène par le programme iconographique du célèbre »Portail peint« de la cathédrale nouvellement achevée.

Anhang

1236 August 24.

Mandat des Bischofs Peter II. von Grenoble, der nach den Brandverwüstungen der Kathedrale von Lausanne die Reise Lausanner Bettelprediger mit Reliquien und dem Gnadenbild Mariens durch sein Bistum gestattet, die Priester und die Gläubigen anweist, die Prozession würdig zu empfangen, ihnen empfiehlt, Almosen für den Wiederaufbau der Kirche zu spenden, selbst einen Ablaß erteilt und die anderen gewährten Ablässe anerkennt.

B: Ausfertigung eines von mehreren Exemplaren des Mandats, das für den Diözesanklerus von Grenoble beziehungsweise für die Lausanner Bettelprediger bestimmt war, in kanzleimäßiger gotischer Minuskel geschrieben; Archives cantonales vaudoises, Lausanne, C IV 31 (frühere Signatur: IB 73/33); Plica mit zwei Siegellöchern, Siegel fehlt; neuzeitl. Dorsualnotiz: *De incendio ecclesiae cathedralis Lausannensis.* – C: Abschrift von B in: Abraham RUCHAT (1680–1750), Monumenta Lausannensia quatuor; Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne, Ms. F 34/3, S. 455–457 = Gottlieb Emanuel HALLER, Collectio diplomatica XI; Burgerbibliothek Bern, Ms. Hist. Helv. II, 47, S. 382–384[1]. – Regest: François FOREL, Régeste soit répertoire chronologique de documents relatifs à l'histoire de la Suisse romande (MDR 1ère s., t. XIX), Lausanne 1862, Nr. 1171, S. 251 (mit Datum 1236 August 22.). – Franz. Übersetzung durch den Doyen BRIDEL in: Le Conservateur suisse 3 (1813) S. 30–33; ²3 (1855) S. 22–24 (mit Datum 1216); Inhaltsbeschreibung bei DUPRAZ, La cathédrale de Lausanne (S. 94, Anm. 7) S. 53f. – Datum: Das in B und C angegebene Datum 1216 kann nicht zutreffen, da damals in Grenoble kein Bischof mit Namen Peter amtierte; richtig ist hingegen 1236; vgl. unten Anm. 2, ferner: Martin SCHMITT, Mémoires historiques sur le diocèse de Lausanne, Bd. II, Freiburg 1859, S. 8; DUPRAZ, La cathédrale de Lausanne, S. 45f.

P(etrus)[a] Dei miseracione Grac(ian)opol(itane)[a] ecclesie designatus episcopus[2], universis abbatibus, prioribus, decanis, presbiteris, vicariis et aliis ecclesiarum rectoribus in Grat(ian)opol(itana)[a] diocesi constitutis, ad quos presentes littere pervenerint, eternam in Domino salutem. *Quum*, ut ait apostolus, *omnes stabimus ante tribunal Christi* etc.[3]. Ad longe lateque positos iam fama referente pervenit, quod ecclesia Lausan(nensis)[a], que vestris helemosinis et aliorum Christi fidelium opere mirabili fuerat constructa, incendio miserabili est destructa, quod dolor est referre et lacrimabile videre. Nam et eiusdem ecclesie tecta plumbea, fenestre vitree, canpane sonore, pallia serica preciosa[b], cortine[b] depicte historiis veteris et novi testamenti, quibus ecclesia in honore beate Dei genitricis Marie fuerat adornata, cum quibusdam libris simul penitus sunt cremata[4]. Quia vero tantum et tam ineffabile dampnum absque vestris largitionibus poss(et)[c] minime reparari, universitati vestre in virtute obbediencie districte precipiendo mandamus, quatinus[d] nunciis prefate ecclesie, cum ad vos venerint, pulsatis campanis cum processione obviam venientes, sacris reliquiis et ymagini beate Virginis honorem defferen-

1 Vgl. SANTSCHI, Les évêques de Lausanne (oben S. 94, Anm. 7) S. 30f., 378–380.

2 Peter II., hier noch als *designatus* bezeichnet, ist von 1237 bis 1250 als Bischof von Grenoble nachgewiesen; vgl. Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques 22 (1988), Sp. 166.

3 Rom. 14, 10. Die Übersetzung Bridels gibt (aufgrund einer anderen Vorlage?) die Arenga vollständig wieder: »Puisque, comme le dit l'apôtre, il nous faut tous comparaître devant le tribunal du Christ, afin que chacun remporte selon qu'il aura fait, bien ou mal, il est besoin d'abonder en œuvres de bénéficence.«

4 Ähnlich die Schilderungen der Zerstörungen an der Kathedrale durch Cono von Estavayer, Cartulaire (oben S. 92, Anm. 2) Nr. 805, S. 649: … *monasterium et tectum plumbeum et vitree fenestre et pallia et multa alia ornamenta … fuerunt combusta*; Nr. 866, S. 699: *Fuerunt etiam combusta omnia pallia monasterii et multa alia ornamenta et omnia tecta plumbea et pulcerrime vitree fenestre.* Die gleichen Wendungen legen die Vermutung nahe, daß dem Mandat des Bischofs von Grenoble ein schriftlicher Bericht (aus der Hand des Dompropsts von Lausanne?) über den Brand vorgelegen hat.

tes, parrochianos vestros diligenter et sollicite convocetis et ab ipsa hora, qua ad vos ingressi fuerint, usque in crastinum, quo ipsi exeant, ipsos a servilibus operibus cessare et festum agere et circa reliquias et ymaginem beate Virginis vigilias facere benigne et efficaciter inducatis. Scientes nisi eidem ecclesie celeriter subveniatur, timendum est[e], ne structura ipsius cicius destruatur. Volumus insuper et mandamus, ut parrochianos duarum vel trium vel plurium villarum ad unum locum, si commode[f] fieri poterit, sicut lator presencium vobis preceperit, faciatis pariter convenire, ut ibi verbum exortationis ad populum a dictis nunciis proponatur. Si que vero ecclesie a nobis vel decanorum vel eciam archipresbiterorum nostrorum mandatis[g] posite sunt[h] sub interdicto, die ipsa, donec verbum Dei ad populum proponatur, divina ibi officia celebrentur. Nos autem de omnipotentis Dei misericordia et beate Marie patrone prefate ecclesie et omnium sanctorum meritis confisi, omnibus benefactoribus dicte ecclesie vere contritis[i] et confessis XL[k] dies penitencias oblitas, et per inpotenciam malefactas, quartam partem venialium, peccata oblita, vota fracta, si ad ea redierint, offensas patrum et matrum sine violenta manuum coniectione, misericorditer relaxamus, et indulgencias quas venerandi patres archiepiscopi et episcopi pro dicto negocio concesserint omnibus benefactoribus ecclesie Lausannensis[5], vobis et omnibus parrochianis vestris misericorditer concedimus valituras. Vobis[l] preterea ecclesiarum rectoribus sub pena officii districte precipimus, quatinus latores presencium, nuncios sepedicte ecclesie, qui cum reliquiis et ymagine beate Virginis missi sunt, cum ad vos venerint, honorifice et sine aliqua exactione recipiatis et eis reverenciam et humanitatem exibeatis vultu ylari et benigne[l]. Datum anno Domini M° CC° X(XX)VI°[6], IX° kl. Septembris.

---

a) ausgeschrieben C.
b) *pretiosae cortinae* C.
c) Loch am Zeilenende B, *potest* C.
d) *quatenus* C.
e) *esse* C.
f) *comode* B.
g) fehlt B.
h) *sint* C.
i) *contrictis* B.
k) *undecim* C.
l–l) *Vobis – benigne* fehlt C, stattdessen *etc.*

5 Vgl. oben S. 113, Anm. 95 das Verzeichnis der erworbenen Ablässe, welches das Domkapitel von Lausanne im August 1236 hat anfertigen lassen (worin der Ablaß des Bischofs von Grenoble noch nicht aufgeführt ist).
6 Vgl. oben S. 118 zur Datierung.

David Kusman

MARIAGE ET RÉSEAUX FINANCIERS INTERNATIONAUX À LA FIN DU XIII^e SIÈCLE. LA PESANTEUR DES ALLIANCES FÉODALES FACE À LA DÉLOYAUTÉ DES MARCHÉS*

Introduction

Dans cet essai, nous considérerons les conséquences d'un mariage conclu entre deux maisons princières à vocation européenne, celle des ducs de Brabant et celle des comtes de Savoie, vues sous le prisme de la haute finance et des marchés. La réhabilitation récente dans l'historiographie des itinéraires biographiques et de leur utilité pour l'étude de la construction des états modernes montre tout le bénéfice qu'on peut tirer d'une histoire politique autrefois dépréciée par l'école des »Annales«[1]. D'autre part, le mariage, en tant qu'institution pouvant accélérer l'intégration d'états ou de proto-états dans des marchés internationaux et comme support de réseaux financiers n'a, à notre connaissance, été que peu analysé malgré l'intérêt toujours renouvelé de l'historiographie pour les réseaux de parenté et les stratégies matrimoniales[2].

Les sources qui ont nourri notre approche reposent essentiellement aux archives de l'État à Turin. Elles conservent une série impressionnante de comptes de la recette

* Abréviations: A.B.B.: Archives et Bibliothèques de Belgique; A.D.N.: Archives Départementales du Nord; A.É.S.C.: Annales. Économies – Sociétés – Civilisations. A.G.R.: Archives Générales du Royaume; A.S.R.A.B.: Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles; A.S.T.S.P.: Archivio di Stato di Torino, Sezione Prima; A.S.T.S.R.: Archivio di Stato di Torino, Sezioni Riunite; B.C.R.H.: Bulletin de la Commission Royale d'Histoire; C.R.H.: Commission Royale d'Histoire; C.C.: Chambre des Comptes; d.: deniers; g.t.: gros tournois; H.K.K.O.L.K.M.: Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen; H.C.C.S.: Hôtel des Comtes et Comtesses de Savoie; H.M.G.O.G.: Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent; Inv.: inventario; lb.: livre; M.G.H.: Monumenta Germaniae Historica; M.H.P.: Monumenta Historiae Patriae; ob.: obole; N.A.: National Archives (Londres); p.t.: petits tournois; R.B.P.H.: Revue Belge de Philologie et d'Histoire; s.: sous; sterl.: sterling; T.G.: Trésorerie Générale; vienn.: viennois. – Cette recherche a été menée dans le cadre du Programme Pôles d'Attraction Interuniversitaire, Politique Scientifique Fédérale (P.A.I. V/10), consacrée à la Société urbaine du bas Moyen Âge. Le dépouillement des archives italiennes n'aurait pu être mené à bien sans une bourse octroyée par le Centro Studi Sui Lombardi e sul Credito nel Medioevo d'Asti. Que son Directeur, le Professeur Bordone, trouve ici l'expression de nos remerciements. L'article a pu également bénéficier des apports constructifs du Professeur Claire Billen, de l'Université Libre de Bruxelles et du Professeur Marc Boone, de l'Université de Gand, qui ont bien voulu en faire une première lecture critique.

1 Un bilan de cette réhabilitation, initiée par le »Saint Louis« de Jacques Le Goff en 1996, a été dressé par Patrick Boucheron, Écrire autrement l'histoire politique, dans: Médiévales 34 (1998) p. 7–11.

2 Consulter à ce sujet les contributions récentes d'Anita Guerreau-Jalabert, Régine Le Jan, Joseph Morsel, Familles et parentés. De l'histoire de la famille à l'anthropologie de la parenté et de Bernhard Jussen, Famille et parenté. Comparaison des recherches françaises et allemandes, dans: Jean-Claude Schmitt, Otto Gerhard Oexle (dir.), Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen

générale et de l'hôtel des princes de Savoie[3]. Les séries comptables débutent dès 1297 pour la recette générale, et à partir de 1269, pour l'hôtel. Elles se sont en particulier révélées intéressantes car elles contenaient des informations sur les fournitures de textiles brabançons à la cour de Savoie à la fin du XIII[e] siècle[4] et jusqu'à présent inexploitées dans le domaine de l'histoire économique. L'apport des comptes d'hôtel princiers pour la connaissance des agents financiers, fournisseurs et compagnies marchandes qui animent les échanges liés au grand commerce est irremplaçable: les opérations d'achat de textiles coûteux au Moyen Âge se font presque toujours à crédit, à court ou moyen terme[5]. À un échelon plus élevé, les rapports entre la haute finance internationale et le commerce de la laine ont récemment été mis en évidence, au début de la Guerre de Cent Ans, pour le royaume d'Angleterre et les anciens Pays Bas[6]. Sous cet angle, une investigation semblable valait la peine d'être menée, dans le contexte des relations politiques et économiques nouées entre le comté de Savoie et le duché de Brabant.

Dans cette optique, on soupçonnait que les marchands-banquiers d'Asti[7] avaient pu jouer le rôle d'acteurs politiques et financiers dans le cadre de l'alliance matrimo-

Âge en France et en Allemagne. Actes des colloques de Sèvres (1997) et Göttingen (1998) organisés par le C.N.R.S. et le Max-Planck-Institut für Geschichte, Paris 2002 (Histoire ancienne et médiévale, 66, Université Paris I Panthéon), p. 433–446 et p. 447–460.

3 Sur le classement et l'état général de conservation de ces archives comptables, on consultera utilement Robert-Henri Bautier, Les Sources de l'histoire économique et sociale du moyen âge, Provence – Comtat Venaissin, Dauphiné, États de la maison de Savoie, vol. 1, Archives des principautés territoriales et archives seigneuriales, Paris 1968, p. 315–323. La comptabilité de l'hôtel du comte de Savoie est séparée de celle de l'hôtel de la comtesse à partir de la fin du XIII[e] siècle.

4 À l'exception de l'ouvrage monumental de Ferdinando Gabotto, Asti e la politica sabauda in Italia al tempo di Guglielmo Ventura, Pinerolo 1903 (Biblioteca della società storica subalpina, 18, Studi e documenti di storia astigiana publicati a spese del municipio di Asti), p. 271, n. 1 et p. 331–332, qui avait plutôt choisi un axe d'étude politique, peu d'historiens économistes ont exploité pour nos régions cette magnifique série de données quantitatives. Cf. Gil Bartholeyns, David Kusman, Les exportations textiles du duché de Brabant vers le comté de Savoie (1298–1333). Économie, politique et culture vestimentaire (article sous presse).

5 Sur l'importance des achats de textiles à crédit ou par échange de marchandises (»barter trade«) voir en dernier lieu Peter Stabel, Marketing Cloth in the Low Countries: Manufacturers, Brokers and Merchants (14th–16th Centuries), dans: Peter Stabel, Bruno Blondé (éd.), International Trade in the Low Countries (14th–16th Centuries), Leuven, Apeldoorn 2000, p. 15–36, aux p. 21–23. Pour le rôle du crédit dans les fournitures aux cours d'Europe, quelques exemples sont fournis par les études de Jean De Sturler, »Debita mercatorum Brabancie«. Documents anglais relatifs aux articles livrés à la Garde-robe par des négociants brabançons, au paiement tardif de ces fournitures ainsi qu'aux modes de paiement (1296–1321), dans: B.C.R.H. 134 (1968) p. 285–356 ainsi que Simonne Abraham-Tisse, Achats et consommation de draps de laine par l'hôtel de Bourgogne, 1370–1380, dans: Philippe Contamine et al. (éd.), Commerce, finances et société (XI[e]–XVI[e] siècles). Recueil de travaux d'Histoire médiévale offert à M. le Professeur Henri Dubois, Paris 1993, p. 27–70. Cas fréquents d'achats à crédit signalés p. 34–37.

6 Cf. les études de J. E. Ziegler, Edward III and Low Country Finances: 1338–1340, with particular emphasis on the dominant position of Brabant, dans: R.B.P.H. 61 (1983) p. 802–815 et plus récemment, Brice Lyon, The dividends from war in the Low Countries (1338–1340), dans: Jean-Marie Duvosquel, Éric Thoen (éd.), Peasants and townsmen in medieval Europe (Publication du Centre belge d'Histoire rurale, 114), Gand 1995, p. 693–705. Sur le concept de haute finance voir en dernier lieu Friedhelm Burgard et al. (dir.), Hochfinanz im Westen des Reiches, 1150–1500, Trèves 1996 (Trierer Historische Forschungen, 31).

7 Pour l'histoire de leur implantation en Europe, voir en dernier lieu Luisa Castellani, Gli uomini d'affari astigiani. Politica e denaro fra il Piemonte e l'Europa (1270–1312), Turin 1998 ainsi que le

niale conclue entre la maison des comtes de Louvain – les ducs de Brabant – et la maison de Savoie en 1297–1298. Les prêteurs piémontais étaient en effet fortement implantés aussi bien dans le duché de Brabant que dans le comté de Savoie. Mais il s'est avéré que, dans une plus large mesure, d'autres agents financiers avaient pu ouvrir leur bourse et offrir leurs services diplomatiques au Prince dans le cadre de ces relations entre cours princières: membres de l'hôtel des comtes et comtesses de Savoie, nobles étrangers et marchands toscans actifs en Brabant et enfin, fournisseurs de la cour établis à Paris, la place par excellence pour trouver finance.

La période choisie, les derniers feux du XIII[e] siècle, coïncide, on le sait bien, avec les premiers signes d'essoufflement de l'économie européenne, même si les modalités et l'intensité de cette crise qui se prolongera jusque vers 1450 font l'objet de débats acharnés au sein de la classe des historiens économistes du Moyen Âge, entre marxistes, ricardo-malthusiens et keynesiens[8]. Enfin, la thèse récente d'une crise médiévale vécue comme une crise d'intégration territoriale et politique visant une centralisation accrue et par conséquent une efficience plus grande du marché[9] suggérait de soumettre ce modèle d'interprétation à l'aune du cas présent, à savoir les relations politiques et économiques entre deux principautés géographiquement éloignées l'une de l'autre mais toutes deux intégrées dans le grand jeu d'alliances mené par le roi d'Angleterre à l'encontre du roi de France à cette époque.

1. Amour et argent. La convergence politique et économique du Brabant et de la Savoie, entre la *fidelitas* due au Plantagenêt et l'opportunisme commercial

A. Les dessous d'un mariage clandestin à Louvain

Vers le mois de mai 1297[10], le trésorier de Savoie rétribua les frères mineurs de Chambéry pour avoir célébré des messes des défunts à la mémoire de Jean I[er]

catalogue prosopographique et la cartographie de Winfried Reichert, Lombarden in der Germania-Romana. Atlas und Dokumentation, 2 vol. et un vol. de cartes, Trèves 2003 (Beiträge zur Landes- und Kulturgeschichte, 2/1–3).

8 Excellentes synthèses de ces débats dans les ouvrages récents de Stefan R. Epstein, Freedom and Growth. The rise of states and markets in Europe 1300–1750, Londres, New-York 2001 (réimpr. de l'éd. de 2000) (Routledge Explorations in Economic History, 17 – London School of Economics), p. 38–68 et dans Guy Bois, La grande dépression médiévale: XIV[e] et XV[e] siècles. Le précédent d'une crise systémique, Paris 2000, p. 178–188.

9 C'est en effet la thèse qui semble se dégager de l'ouvrage de Epstein (voir n. 8) p. 69–70, 170. Bois (voir n. 8), passim voit quant à lui la grande dépression médiévale comme une crise systémique touchant à la fois le mode de production agraire, la sphère du politique et les structures sociales.

10 (...) *item libravit fratribus minoribus Chambariaci qui celebraverunt missas defunctorum pro patre domine comitisse duce Brebancie xxvi.s.* Ce versement est à situer au mois de juin 1297 d'après les dépenses voisines (2 juin et 18 juin). Il s'agit donc probablement du payement des messes célébrées durant le mois de mai: A.S.T., S.R., T.G., Inv. 16, f° 1, compte n° 1 (1297–1298: dépenses payées entre le 8 mai 1297 et le 25 mai 1298), membrane 2: le duc Jean I[er] était mort des suites d'une blessure au tournoi de Bar-le-Duc (le 20 septembre 1293) le 3 mai 1294: Carl Knetsch, Das Haus Brabant, Darmstadt 1917, p. 33.

(1268–1294), père de Marie de Brabant, comtesse de Savoie. Marie était, comme son père, une adepte de l'ordre du *Poverello*[11].

Cet hommage de la cour savoyarde et des franciscains[12] de Chambéry à la mémoire du beau-père du comte de Savoie, le chevaleresque Jean I^er^[13], héros de la bataille de Worringen (1288)[14], se situe un an avant que sa fille ne mette les pieds en Savoie[15]. Il faut en déduire qu'une première cérémonie nuptiale discrète s'était déjà déroulée

11 Jean I^er^ fut inhumé au milieu du chœur de l'église franciscaine de Bruxelles: Alexandre HENNE, Alphonse WAUTERS, Histoire de la Ville de Bruxelles, 2 vol., nouv. éd. du texte original de 1845, Bruxelles 1968–1969, vol. 1, p. 78 et Herman VAN DER LINDEN et al. (éd.), Lodewijk Van Velthem's voortzetting van den Spiegel Historiael (1248–1316), 3 vol., Bruxelles 1931 (C.R.H., coll. in -4°), vol. 2, p. 172–173, v. 2870–2884. Un choix que fera Marie elle-même, quarante-deux ans plus tard; cf. Iohannes HELLER (éd.), Johannes de Thilrode. Chronicon, dans: M.G.H., Scriptores, t. 25, Hanovre 1880, p. 557–584, à la p. 576: selon des ajouts en marge postérieurs à la chronique de Jean de Thilrode, moine de l'abbaye Saint-Bavon de Gand achevée vers 1298 puis compilée à partir de cette époque jusqu'en 1314; pour la critique historique de cette source narrative: Nicolas MAZEURE, Het »Chronicon« van Johannes van Thielrode: een baafse kruis bestuiving tussen historiografie en diplomatisch bronnenmateriaal, dans: H.M.G.O.G. 55 (2001) p. 93–134.

12 Il devait s'agir d'offices quotidiens à célébrer au moins durant ce mois et non d'une seule messe anniversaire. Sur des exemples de messes quotidiennes des défunts voir Jean-Loup LEMAITRE, Mourir à Saint-Martial. La commémoration des morts et les obituaires à Saint-Martial de Limoges du XI^e^ au XIII^e^ siècle, Paris 1989, p. 204. Le premier obituaire conservé des frères mineurs de Chambéry ne remonte malheureusement pas au-delà de 1374: Pierre MAROT (dir.), Répertoire des documents nécrologiques français, Paris, 3 vol., 1980, voir vol. 2, p. 1026, n° 2405. Pour la typologie obituaire-nécrologue, voir Nicolas HUYGHEBAERT, Les documents nécrologiques, Turnhout 1972 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, fasc. 4 A. VI-A. A1*), p. 33–36 et Jean-Loup LEMAITRE, Les documents nécrologiques, Turnhout 1985 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, mise à jour du fasc. 4), p. 10–11. Une méthode de traitement de ce type de source figure dans la contribution récente de David GUILARDIAN, La commémoration des ducs de Brabant au chapitre Sainte-Gudule, dans: Frank DAELEMANS,, André VANRIE (éd.), Bruxelles et la vie urbaine. Archives – Art – Histoire. Recueil d'articles dédiés à la mémoire d'Arlette Smolar-Meynart (1938–2000), Bruxelles 2001 (A.B.B., n° spécial 64), p. 99–111.

13 Le prestige dont jouissait Jean I^er^ dans le monde de la chevalerie européenne, avait dû jouer un rôle certain dans la fondation de ces messes commémoratives. Amédée V qui était lui-même un chevalier accompli et un combattant hors pair (Bernard DEMOTZ, Le comté de Savoie du XI^e^ au XV^e^ siècle. Pouvoir, château et État au Moyen Âge, Genève 2000, p. 43–45) ne devait probablement pas être insensible au mythe du héros de Worringen (voir n. suivante). Trois ans auparavant, la nouvelle du décès du prince brabançon s'était en effet propagée comme une traînée de poudre, non seulement dans les royaumes de France, d'Allemagne et d'Angleterre mais aussi en Italie, jusqu'à Florence où Giovanni Villani la mentionne dans sa *Cronica:* Piet AVONDS, Koning Artur in Brabant (12^de^–14^de^ eeuw). Studies over ridderculturr en vorstenideologie, Bruxelles 1999 (Verhandelingen van de Koninklijke Academie … van België, Klasse der Letteren, 167), p. 26–27.

14 Sur cette bataille qui eut lieu en 1288, voir en dernier lieu: Ulrich LEHNART, Die Schlacht von Worringen 1288. Kriegführung im Mittelalter. Der Limburger Erbfolgekrieg unter besonderer Berücksichtigung der Schlacht von Worringen, 5.6.1288, Francfort/M. 1993. Sur le comportement courageux du duc Jean, voir Jan Frans WILLEMS (éd.), Chronique en vers de Jean Van Heelu, ou relation de la bataille de Woeringen, Bruxelles 1836 (C.R.H., coll. in -4°), p. 211–220.

15 Dans le courant du mois de mai 1298 et non plus tôt en mai 1297, comme le croit Carlo-Alberto DI GERBAIX-SONNAZ, Studi storici sul contado di Savoia e marchesato in Italia, vol. 3/1,Turin 1900, p. 78–79: l'auteur pense que le style de pâques avait sans doute cours. En réalité, en Savoie le style de l'ère de la nativité prévaut à partir du XIII^e^ siècle: Adriano CAPELLI, Cronologia, Cronografia e Calendario Perpetuo, 6^e^ éd., Milan 1988, p. 21, voir p. 300 pour la datation du mariage en 1297 mais sans indication des sources. Notons que GABOTTO (voir n. 4) p. 149, n. 4, datait le mariage du mois d'avril 1297, se fondant sur le présupposé qu'il ne pouvait pas avoir eu lieu à l'étranger et qu'au mois

dans le duché de Brabant. En effet, en Brabant, les premières traces archivistiques relatives au mariage n'émergent, au plus tôt qu'en 1305[16], tandis qu'il faut noter l'absence, jusqu'à ce jour, aussi bien dans les dépôts d'archives belges qu'italiens, d'un acte complet de traité de mariage ou d'accords de fiançailles entre Marie de Brabant et le comte Amédée de Savoie.

Ces festivités discrètes eurent vraisemblablement lieu à Louvain, s'il faut en croire les *Chroniques de Savoye*, rédigées au début du XV^e^ siècle par Cabaret ou un copiste postérieur[17]. Selon la chronique, après des négociations couronnées de succès menées dans cette ville entre le représentant savoyard, un certain *Pierre de Grandson*, et Jean II duc de Brabant (1294–1312), frère de Marie, une première cérémonie fut célébrée à Louvain. Grandson y représenta par procuration le comte de Savoie. Puis, richement doté de nombreux et nobles présents, le procureur accompagna Marie à Chambéry, avec une suite de plusieurs barons.

Ce *Pierre de Grandson* n'était autre que le baron vaudois Othon de Grandson, le plus fidèle soutien du roi d'Angleterre Édouard I^er^ à la cour de Savoie et par ailleurs un conseiller de premier plan du monarque anglais, pour lequel il avait joué les entremetteurs. En effet, Édouard I^er^ avait tenté sans succès de conclure un mariage entre sa fille, Jeanne, comtesse de Gloucester et d'Hereford et le comte de Savoie Amédée V (1285–1323), au début de l'année 1297, par le biais d'Othon[18]. Ce dernier n'était pour-

d'avril, Amédée était encore en Savoie tandis qu'au printemps 1298, il quittait le comté de Flandre pour se rendre subitement à Rome. Datation de l'arrivée de Marie de Brabant avec le dernier poste enregistré le plus proche, le lundi 19 mai 1298, mais le payement de la dépense peut se rapporter à des frais engagés au mois d'avril: A.S.T., S.R., T.G., Inv. 16, f° 1, compte n° 1 (1297–1298), membrane 3: *Item libravit Guillelmo Durgeysa cui debebantur de expensis domini comitis factis apud Burgetum, quando fuit ibi comes de Barri et alij magnates in adventu domine comitisse, videlicet pro dragia et candelis (...)*. Voir sur la même membrane, les nombreux frais encourus lors de l'arrivée de la comtesse, en présence du maréchal de la cour.

16 Knetsch (voir n. 10) p. 36. L'historien allemand, selon un concept médiéval strictement légaliste, liant la validité juridique d'un mariage au payement de la dot, défendait l'idée d'un contrat de mariage seulement effectif à partir de 1305 s'appuyant sur une charte du comte de Savoie évoquant le payement retardé de la dot de Marie de Brabant à cette date: Alphonse Verkooren, Inventaire des chartes et cartulaires de Brabant, I^ère^ partie, t. 1, Bruxelles 1910, n° 198, p. 147–148, acte du 6 février 1305. Amédée V se déclare satisfait d'un premier acompte sur la somme totale de la dot qui s'élève à 25 000 lb. p.t. Remarquons que Demotz (voir n. 13) p. 467 dans sa thèse de doctorat consacrée au comté de Savoie, indique simplement la date de 1304 en marge de son tableau généalogique de la maison de Savoie, sans justification.

17 Ce chroniqueur savoyard aurait eu 25 ans en 1384 et serait décédé en 1416. Édition de cette chronique et commentaire par Domenico Promis, Chroniques de Savoye, dans: M.H.P., Scriptores, t. 1, Turin 1840, col. 199–200: *Du mariage de la fille au duc de Brabant et du comte Ame de Savoye pour le traittier de monseigneur Pierre de Granscon venant dEngleterre*. D'après Catherine Del Pedro, La conquête savoyarde du Pays de Vaud d'après »Les chroniques de Savoie« de Cabaret, dans: Agostino Paravicini Bagliani, Jean-François Poudret (éd.), La maison de Savoie et le pays de Vaud, Lausanne 1989, p. 225–243, à la p. 225, n. 3, la version éditée par Promis serait plutôt de la main du chroniqueur Servion.

18 Acte d'Édouard I^er^, assurant Othon de Grandson, envoyé du comte de Savoie de son accord pour un mariage entre sa fille Jeanne et Amédée V, donné à Shoppesley le 16 mars 1297, éd. dans Thomas Rymer, Foedera, Conventiones, Litterae ..., vol. 1/2, Londres 1816, p. 861, analyse de l'acte daté du 16 mars 1297 (n. s.), dans: Alphonse Wauters, Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique, t. 6, 1280–1300, Bruxelles 1881, p. 556. Sur le soutien indé-

tant pas un novice de ce genre de tractations: il s'était déjà entremis du mariage du futur duc Jean II et de la fille d'Édouard Ier, Marguerite d'York, pour le compte du roi d'Angleterre en 1279, avec Henri de Lacy, comte de Lincoln, et Jean de Vescy[19].

Ce qui rend l'assertion du chroniqueur savoyard encore plus vraisembable quant au rôle du baron vaudois comme procureur pour Amédée V[20], c'est le témoignage des sources diplomatiques anglaises. La présence d'Othon est en effet attestée en Brabant entre le mois de janvier et le mois de juin[21]. Au mois de mai 1297[22], une vingtaine de seigneurs et barons franc-comtois sont présents à Bruxelles dans le cadre d'une coalition échafaudée à l'initiative du roi d'Angleterre Édouard Ier à l'encontre du roi de France, Philippe le Bel. Cette coalition réalisée à partir de 1294 rassemblait plusieurs princes d'Empire, dont le comte de Savoie et le duc de Brabant. Othon de Grandson y participa, en tant qu'envoyé du Plantagenêt! Dernière pièce au dossier: la très forte itinérance de l'hôtel d'Amédée V en Europe du Nord-Ouest au cours de l'année 1296 et en janvier 1297 suggère une éventuelle rencontre des futurs époux ou de leurs représentants[23]. Amédée V était veuf en premières noces de Sybille, fille de Guy, seigneur de Baugé et de Bresse depuis 1294[24].

fectible du baron vaudois à Édouard Ier: Michael Prestwich, Edward I., 2e éd., Londres 1997, p. 54, 110, 151, 325: étonnamment, le personnage est absent de la liste des chevaliers de l'hôtel du roi d'Angleterre.

19 Acte donné à Compiègne, le 5 février 1279 où les trois chevaliers au service du roi d'Angleterre promettent de veiller à l'accomplissement des clauses du traité de mariage entre le fils de Jean Ier et la fille d'Édouard Ier, analysé dans AlphonseVerkooren, Inventaire des chartes et cartulaires de Brabant, IIe partie, Cartulaires, t. 1, Bruxelles 1962, p. 146. Le rôle vital des émissaires et procureurs dans la négociation des mariages entre cours princières européennes est bien éclairé par Karl-Heinz Spiess, Unterwegs zu einem fremden Ehemann. Brautfahrt und Ehe in europäischen Fürstenhäusern des Spätmittelalters, dans: Irene Erfen, K.-H. Spiess (éd.), Fremdheit und Reisen im Mittelalter, Stuttgart 1997, p. 17–36, aux p. 22–25.

20 Sur la procuration donnée en l'absence d'un des deux futurs époux: Jean Gaudemet, Le Mariage en Occident. Les Mœurs et le droit, Paris 1987, p. 179–180.

21 Voir l'édition chronologique du journal de l'évêque Gauthier Langton établie par Georges Peddy Cuttino, English Diplomatic Administration, 1259–1339, 2e éd., Oxford 1971, p. 225, 230, 244–246.

22 Jean de Sturler, Le paiement à Bruxelles des alliés franc-comtois d'Édouard Ier roi d'Angleterre (mai 1297), dans: Cahiers Bruxellois 5 (1960) p. 18–37 (acte du 10 mai 1297 édité aux p. 32–37).

23 Depuis le début de l'année 1296, l'hôtel du comte savoyard avait voyagé vers Paris, Reims, Saint-Quentin et Cambrai (A.S.T., S.R., H.C.C.S., Inv. 38, f° 46, compte de l'hôtel comtal pour 1296, rouleau n° 5). Amédée V se rendit dans cette dernière ville notamment à l'occasion des ultimes négociations qui s'y déroulaient, pour trouver une solution pacifique au conflit avec le roi de France entre le 18 novembre 1296 et le début du mois de janvier 1297 avec l'aide du conseil du roi d'Angleterre, d'Adolphe de Nassau, roi des Romains et avec l'arbitrage de légats pontificaux. Le duc de Brabant Jean II participa peut-être lui aussi à ces négociations. Sur ces négociations »de la dernière chance«, de nombreuses sources anglaises nous renseignent: Jean de Sturler, Deux comptes »enrôlés« de Robert de Segre, receveur et agent payeur d'Édouard Ier roi d'Angleterre, aux Pays-Bas (1294–1296), dans: B.C.R.H. 125 (1968) p. 561–612, à la p. 605; Georges Peddy Cuttino, Bishop Langton's mission for Edward I, 1296–1297, dans: University of Iowa, Studies in the social sciences 11/2 (1941) p. 147–183, aux p. 158, 172; Id. (voir n. 21) p. 131–132 et di Gerbaix-Sonnaz (voir n. 13) p. 76 (avec datation erronée en janvier 1296); ainsi que Agostino Paravicini Bagliani, Boniface VIII, Paris 2003, p. 140–141.

24 Bernard Demotz, La politique internationale du comté de Savoie durant deux siècles d'expansion (début XIIIe–début XVe siècles), dans: Cahiers d'Histoire 19 (1974) p. 29–64, à la p. 32.

Ces épousailles eurent donc certainement lieu d'abord de manière clandestine, sans quoi elles se seraient exposées aux foudres du roi d'Angleterre qui projetait encore, au mois de mars, de marier sa fille au comte de Savoie. Or, le 27 août 1297, le premier débarquait sur le continent pour mener ses opérations militaires contre le roi de France dans le comté de Flandre[25]. Jean II, beau-fils d'Édouard I^er^[26] et Amédée, tous deux de surcroît ses obligés[27], ne voulaient certainement pas violer trop ostensiblement la *fidelitas*[28] due au colérique[29] roi d'Angleterre. Cela s'appliquait *a fortiori* à la situation d'Othon de Grandson, qui jouait le rôle de trait d'union entre la cour savoyarde et la cour anglaise. Comme pour rassurer le roi d'Angleterre de sa loyauté, alors que le monarque se trouvait à Gand, Amédée lui fit parvenir, le 3 novembre 1297[30], un coursier en cadeau. Édouard I^er^ se rendit à la cour de Jean II à Bruxelles, pour rendre visite à sa fille, en 1298, au plus tôt en février et au plus tard en mars[31]. Mais, dès avant le 11 mars 1298, les comtes de Namur et de Flandre s'étaient portés cautions pour le duc Jean II, du respect des conventions de mariage passées entre Marie de Brabant et Amédée de Savoie[32].

Également de nature à renforcer l'hypothèse du mariage subreptice, existent, côté brabançon, depuis 1287, des conventions matrimoniales qui avaient été poussées assez loin avec la maison des comtes de Clèves, pour que le pape Boniface VIII les renouvelle en octobre 1297[33], soit au moins cinq mois après le premier mariage d'Amédée et Marie.

25 Voir l'article récent de Brice et Mary (†) Lyon, The logistics for Edward I's ill-fated campaign in Flanders (1297–1298), dans: H.M.G.O.G. 55 (2001) p. 77–91.

26 Jean II de Brabant avait épousé Marguerite d'Angleterre en 1290: Jean de Sturler, Les relations politiques et les échanges commerciaux entre le duché de Brabant et l'Angleterre au Moyen Âge. L'étape des laines anglaises en Brabant et les origines du développement du port d'Anvers, Paris 1936, p. 144–145, 473.

27 Amédée devait son titre de comte à l'influence d'Édouard I^er^ et sa mère, Éleonore de Provence – apparentée aux Savoie – auprès du vieux comte Philippe de Savoie en 1284: Prestwich (voir n. 18) p. 299 et Demotz (voir n. 24) p. 51.

28 Pour l'importance des rapports de fidélité réciproque unissant le suzerain à ses vassaux et serviteurs, voir en général François-Louis Ganshof, Qu'est-ce que la féodalité, 5^e^ éd., Paris 1982. Sur la notion de *fidelitas* remontant au haut Moyen Âge et marquant originellement la dépendance du sujet envers son Prince, on consultera Georges Duby, Qu'est-ce que la société féodale, Paris 2002, p. 151–153. Au X^e^ siècle, déjà, la notion implique pour les puissants au service du Prince, fidélité et amitié.

29 Exemples dans Prestwich (voir n. 18) p. 111. En 1290, à l'occasion du mariage de sa fille Marguerite avec le futur Jean II de Brabant, il attaqua un écuyer avec un bâton pour un motif inconnu et lui paya plus tard la somme considérable de 13 lb., 6s., 8d. sterl. en dédommagement.

30 Jean-Marie B. C. Kervyn de Lettenhove, Comptes de l'expédition d'Édouard I^er^ en Flandre, dans: B.C.R.H., 3^e^ série, 13 (1871) p. 185–198, à la p. 196, d'après le ms. British Museum, Add. Ms. n° 7965, f° 57v°. Le séjour du monarque anglais (de septembre 1297 à mars 1298) à Gand a été plus récemment étudié par Lyon (voir n. 25) p. 84–89. Notons que la fourniture d'un cheval est assimilée à une prestation féodale au XIII^e^ siècle en France: Ganshof (voir n. 28) p. 146.

31 De Sturler (voir n. 26) p. 152, n. 61.

32 Wauters (voir n. 18) p. 511 et Frédéric-Auguste De Reiffenberg, Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, t. 1, Bruxelles 1844 (C.R.H., coll. in -4°), p. 298–299: charte du 11 mars 1298 par laquelle le duc de Brabant relève le comte de Flandre et le comte Guy de Namur de leur garantie.

33 Analyse et édition partielle de l'acte dans Heinrich Volbert Sauerland, Urkunden und Regesten zur Geschichte der Rheinlande aus dem Vatikanischen Archiv, vol. 1, Bonn 1902 (Publikationen

Enfin, le choix de la ville de Louvain comme lieu des premières noces, correspond à ce que l'on sait du rôle de la ville et de son château du Mont-César dans le payement des alliés du roi d'Angleterre, dont les Savoyards, à l'été et à l'automne 1297[34]. D'une apparence extérieure probablement moins prestigieuse que la forteresse ducale de Bruxelles, le château de Louvain se prêtait à merveille à une cérémonie sobre[35]. De plus, il était situé hors de la première enceinte, à distance à la fois des centres de décision du pouvoir urbain et des tumultueux métiers de la ville[36].

Ces indices concourent à placer les premières noces célébrées en Brabant dans une petite fourchette chronologique allant de janvier à avril 1297.

La seconde cérémonie eut lieu en Savoie: vers la fin du mois d'avril ou dans le courant du mois de mai 1298[37], la comtesse de Savoie arrive pour la première fois dans le pays de son époux[38], probablement sans sa compagnie, à Bourget-du-Lac, où elle est accueillie par le maréchal de la cour et par de nombreux barons dont le comte de Bar. Ce fut sans doute là, l'occasion de festivités plus officielles, au sujet desquelles les comptes de la recette générale de Savoie sont plus diserts[39] que les chroniques de Savoie. Celles-ci décrivent ainsi les fêtes à Chambéry, *ou chastel, ou le comte Ame lepoza, et furent faittes les noces en grande sollempnite et en triumphe de ioustes, de*

der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde, 22), n° 60, p. 29, acte de dispense accordée à Othon, fils du comte de Clèves et Marie de Brabant, en raison de leur consanguinité au 4e degré, donné à Orvieto, le 23 octobre 1297 et Maurice Faucon, Les registres de Boniface VIII, Paris 1886 (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, 4/3), n° 2054, p. 791, daté erronément du 20 octobre 1297. Le rôle ambigu joué par Boniface VIII pour contrecarrer les mariages qui allaient à l'encontre de ses intérêts est mis en lumière par Paravicini Bagliani (voir n. 23) p. 212. En 1298, il parviendra à faire annuler un mariage conclu entre son petit-neveu et une riche aristocrate d'Italie centrale sous le motif que celle-ci était déjà mariée clandestinement à un autre homme. Le divorce prononcé, Boniface VIII entame des tractations qui aboutiront au mariage de son petit-neveu avec la fortunée héritière du comté de Fondi. Les intentions politiques sous-jacentes du souverain pontife sont toutefois moins claires dans le cas présent. Othon épousa finalement Mathilde, fille du comte Robert de Virneburg, en 1308: Knetsch (voir n. 10) p. 36.

34 Le duc de Brabant avait reçu du roi d'Angleterre la garde de plusieurs dizaines de milliers de livres sterlings à entreposer dans le château ducal: Cuttino (voir n. 23) p. 166–167.

35 Dès 1375, la ville de Louvain dépense une somme équivalente à ca. 8 kg. d'or pour la restauration du château du Mont-César dans l'espoir que les ducs de Brabant Wenceslas et Jeanne y résideraient six ans. Mais les troubles éclatés dans la ville contrecarrent ce projet. En 1515, le site est partiellement investi par un jardin d'animaux: Raymond Van Uytven (dir.), Leuven »De beste stad van Brabant«, Louvain 1980, p. 231–232.

36 Le château était situé sur un promontoire au nord de la ville: voir sa situation géographique sur la carte figurant dans Mina Martens, Le censier ducal pour une partie de la circonscription de Louvain en 1366, Bruxelles 1962 (C.R.H., coll. in -8°).

37 Cf. notre note 15.

38 L'arrivée séparée de l'épouse dans la principauté de son époux, parfois assez longtemps après le mariage n'est pas chose rare au Moyen Âge: Marguerite d'Angleterre avait épousé Jean de Brabant à Westminster en 1290. Elle ne quitte l'Angleterre pour le Brabant qu'en 1297, trois ans après que son époux, qui vivait en Angleterre depuis 1292, ait regagné précipitamment le duché de Brabant lors du décès de Jean Ier: de Sturler (voir n. 26) p. 147.

39 Sans doute parce que à cette époque l'infatigable comte de Savoie s'est bientôt mis en route pour la curie pontificale. Arrivé à Rome le 1er juin 1298, au plus tard, le comte de Savoie se trouvait en compagnie d'Othon de Grandson, des fils du comte de Flandre Guy de Dampierre et des ambassadeurs du roi d'Angleterre, afin de négocier au nom d'Édouard Ier et sur les conseils du pape Boniface VIII une paix avec les envoyés du roi de France. À cette fin, il avait reçu plein pouvoir du monarque anglais le 20 février précédent: Wauters (voir n. 18) p. 608 (acte du 20 février) et p. 623–624 (actes

beourdis et de dances, en momeryes, en banques, ou les signieurs brabanssons se portarent moult grandement, et ausy fist le conte et fust moult loe de sa femme[40]. La suite de »seigneurs brabançons« ayant accompagné l'épouse d'Amédée de Savoie mérite l'attention. Il est en effet établi que l'hôtel de la comtesse en Savoie n'était pas dépourvu de serviteurs d'origine brabançonne[41].

Les clauses financières du mariage ne furent honorées qu'avec une extrême lenteur, à partir de 1305[42]. Rien d'étonnant à cela, les ducs de Brabant étaient mauvais payeurs en matière de dots, l'exemple de Marguerite de Brabant, épouse d'Henri de Luxembourg depuis 1292 et dont la dot ne fut finalement complètement acquittée qu'en 1328 est assez évocateur à cet égard[43].

Ces circonstances expliqueraient alors l'absence dans les sources diplomatiques tant brabançonnes que savoyardes d'une trace du traité de mariage véritable de Marie de Brabant et d'Amédée de Savoie. On peut même se demander si un contrat écrit a jamais existé[44]. Un mariage au Moyen Âge peut se limiter à une cérémonie

donnés à Rome entre le 1er et le 30 juin). Pas de renseignements supplémentaires sur ces négociations dans l'ouvrage de Paravicini Bagliani (voir n. 23). On peut considérer qu'Amédée V avait dû quitter Chambéry au début du mois de mai au plus tard, peu avant ou juste après l'arrivée de Marie de Brabant. Car à la fin du XIIIe siècle, le voyage entre Chambéry et Rome ne prenait qu'un peu plus d'un mois pour un équipage d'une cinquantaine de personnes voyageant à un rythme tranquille, via la route du col du Mont-Cenis menant à Susa en Piémont, de l'autre côté des Alpes, comme le prouve le journal de l'ambassadeur anglais Hugues de Ver envoyé à Rome pour le roi d'Angleterre en mars 1297. Données et itinéraire exploités dans Cuttino (voir n. 21) p. 172–175: sur la base du compte de l'Échiquier conservé de cette délégation: N.A. 308/20.

40 Promis (voir n. 17) p. 201–202: les barons accompagnant Marie auraient été le comte de Saint-Pol, le comte de Berg, le seigneur de Nassau (?) [*et le mains ne de Nassoe*] et le dénommé Pierre de Grandson. On peut se demander si ces noms sont bien réalistes et ne correspondent pas à une interpolation du début du XVe siècle. Le seul baron étranger attesté avec certitude à Chambéry, fut, comme on l'a vu à la note 15, le comte de Bar. Un bon aperçu des cérémonies et fêtes données lors des mariages princiers est fourni par la synthèse récente de Malcom Vale, The princely court: medieval courts and culture in North-West Europe, 1270–1380, Oxford 2001, voir notamment p. 238–239. Sur l'importance des voyages de la fiancée vers le pays de son futur époux, souvent accompagnée d'un important entourage et sur la fonction de représentation culturelle et diplomatique que ces voyages remplissaient dans les mariages internationaux cf. Spiess (voir n. 19) p. 27–29.

41 Citons sa dame de compagnie, Berte, mentionnée en 1297 lors de l'arrivée de Marie à Chambéry et qui rentre en Brabant en 1300 (A.S.T., S.R., H.C.C.S., Inv. n° 38, f° 21, mazzo 2–3, compte n° 10 bis du 1er février au 16 juin 1300, m. 3 (non-numérotée), et son tailleur, Colin de Brabant, actif pour la garde-robe comtale entre 1298 et 1323: A.S.T., S.R., T.G., Inv. 16, f° 1, compte n° 1 (1297–1298), membranes 3 et 7 et A.S.T., S.R. , H.C.C.S., Inv. 38, f° 21, mazzo, 4–5, compte n° 28 du 13 décembre 1322 au 28 août 1323, m. 2.

42 Verkooren (voir n. 16) n° 198, p. 147–148, acte du 6 février 1305.

43 Le mariage avait eu lieu en Brabant, à Tervuren: DI Gerbaix-Sonnaz (voir n. 15) vol. 3/1, p. 123. Marguerite de Brabant, née le 4 octobre 1276, décédée le 14 décembre 1311 à Gênes et enterrée à Pise avait épousé Henri, comte de Luxembourg le 9 juin 1292. Roi des Romains depuis le 27 novembre 1308, couronné le 6 janvier 1309 à Aix, empereur depuis le 29 juin 1312 et décédé le 24 août 1313 à Buonconvento, près de Sienne, inhumé à Pise: Knetsch (voir n. 10) p. 36. Acte du 4 janvier 1328 donné à Bruxelles:Verkooren (voir n. 16) n° 300–302, p. 218–220: payement du reliquat de la somme totale de 33 000 lb. p. t., à hauteur d'une somme de 20 000 lb. p. t. Un premier payement était intervenu en 1296: A.G.R., C.C., n° 1, f° 75r°–v°.

44 Pour la rareté en général des contrats de mariage privés dans les sources d'archives avant le XVe siècle, voir Frances et Joseph Gies, Marriage and the family in the middle ages, New York 1989, p. 9, 107–108, 280–281.

purement privée par échange des *verba de praesenti*, avec seulement un ou deux témoins et éventuellement la présence d'un notaire[45].

B. Les enjeux du mariage: marchés européens et économie de transit

Cette alliance princière symbolise la convergence politique et économique liant les deux États. Le mimétisme politique du duc Jean II de Brabant et du comte Amédée de Savoie est effectivement frappant sur le plan des relations internationales; ils s'étaient tous deux engagés – presque simultanément – sous la bannière du roi d'Angleterre Édouard I[er] pour appuyer ses prétentions politiques sur l'Aquitaine contre le roi de France (qui avait fait prononcer la confiscation de ce fief en mai 1294). Une ligue des princes d'Empire fut formée et finit par regrouper aux côtés des deux gendres d'Édouard I[er], Jean II de Brabant et Henri comte de Bar, Florent V, comte de Hollande, Amédée V, comte de Savoie, Siegfried de Westerburg, archevêque de Cologne et, enfin, Adolphe de Nassau, roi des Romains, au plus tard à partir du mois d'août 1294[46].

Du point de vue économique, il y avait aussi convergence. Les deux princes étaient à la tête de territoires profondément impliqués dans le commerce transitaire. Le duché de Brabant (voir carte 1), via la ville d'Anvers, était une plaque tournante pour le commerce entre les villes allemandes et le comté de Flandre et entre ces mêmes villes et le royaume d'Angleterre. Le vin rhénan semble notamment avoir constitué un objet de trafic important pour le duché dès la première moitié du XIII[e] siècle, par voie terrestre et fluviale[47]; de surcroît, les Brabançons et particulièrement les Bruxel-

45 Le 4[e] concile de Latran (1215) avait imposé aux couples d'annoncer leurs intentions avant la cérémonie afin d'avertir leur entourage, il insistait sur le caractère public du mariage lui-même (James A. Brundage, Law, Sex, and Christian Society in Medieval Europe, Chicago 1987, p. 361–363). Au sujet des mariages célébrés dans la clandestinité tolérés par l'Église: Gaudemet (voir n. 20) p. 232–233 et p. 229 pour l'utilisation des notaires. Des exemples effectifs de cérémonies clandestines de mariages en Angleterre ou de cérémonies dans des maisons privées avec notaire sans recours à l'Église, sont donnés par Christopher Nugget L. Brooke, The Medieval Idea of Marriage, Oxford 1990, p. 252–253. Le notariat se diffuse en Savoie depuis le début du XIII[e] siècle: Demotz (voir n. 13) p. 336. En ce qui concerne le mariage clandestin dans les anciens Pays-Bas voir, pour les couches non-nobles de la population, la contribution récente de Monique Vleeschouwers-Van Melkebeek, Self-divorce in fifteenth-century Flanders: the consistory court accounts of the diocese of Tournai, dans: Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis 68/1 (2000) p. 83–98 (avec renvoi à la bibliographie antérieure). Pour un exemple de mariage »discret« au bas Moyen Âge au sein de la haute noblesse: Françoise Autrand, »Hôtel de seigneur ne vaut rien sans dame«: le mariage de Jean, comte de Poitiers et de Jeanne d'Armagnac, 24 juin 1360, dans: Jacques Paviot, Jacques Verger, Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine, Paris 2000, p. 51–61: le contexte politique de la Guerre de Cent Ans explique alors le caractère clandestin du mariage célébré entre le fils du roi de France et l'héritière du comté d'Armagnac. La cérémonie se déroula dans la chapelle des cordeliers de Rodez en la seule présence du magistrat urbain et à l'insu des grands souverains y compris le pape. La cérémonie officielle intervint au château de Carcassonne, quelque huit mois plus tard.

46 Prestwich (voir n. 18) p. 387. En échange de son soutien, le roi des Romains se voyait promettre un subside de 40 000 lb. sterl.

47 Voir en premier lieu l'article fondateur de Jean de Sturler, Le passage des marchandises en transit par le duché de Brabant aux XIII[e] et XIV[e] siècles dans ses rapports avec le trafic d'outremer. L'importance commerciale et maritime du port d'Anvers, dans: Annales de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique 30 (1936) (30[e] Congrès à Bruxelles, 1935) p. 155–170, aux p. 164–165, puis

lois et les Louvanistes se distinguaient depuis 1247 dans l'expertise et la vente de métaux précieux à la monnaie royale de Londres[48]. Il s'agissait certainement de l'argent des mines saxonnes du Freiberg qui était en premier lieu commercialisé sur le marché de la ville de Cologne, vaste marché de redistribution en cette matière pour l'Europe du nord-ouest[49]. En direction de l'Europe méridionale, une voie de terre, passant par le Brabant et le Luxembourg, cheminait vers l'Italie via la Lorraine et l'Alsace puis le Saint-Gothard; elle existait probablement dès la fin du XIII[e] siècle[50].

Quant au comte de Savoie »portier des Alpes[51]« (voir carte 2), il contrôlait les principales voies de passage du trafic commercial à travers les Alpes: laines, textiles finis et semi-finis principalement[52] en provenance d'Europe du nord et, venant du Sud, épices et soieries ultramontaines, fûtaines et chevaux de Lombardie. La domination des cols alpins fut, apparemment, un facteur primordial dans la construction de l'État savoyard[53]. Il en va ainsi du contrôle du Mont-Cenis, reliant Lyon à l'Italie et du Mont-Genèvre, liant les métropoles marchandes nord-italiennes à la cour pontificale d'Avignon.

Paul Bonenfant, L'origine des villes brabançonnes et la »route« de Bruges à Cologne, dans: R.B.P.H. 31 (1953) p. 399–447, et enfin Claire Dickstein-Bernard, Activité économique et développement urbain à Bruxelles (XIII[e]–XV[e] siècles), dans: Cahiers Bruxellois 24 (1979) p. 52–62, aux p. 57–58. Vin rhénan cité dans un tarif de tonlieu d'Anvers de mars 1242: Georges Despy, Recherches sur les tarifs de tonlieux dans le duché de Brabant au XIII[e] siècle, dans: Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg, vol. 104, Luxembourg 1988, p. 105–130, à la p. 113.

48 de Sturler (voir n. 26) p. 120.

49 Cf. l'étude classique de Bruno Kuske, »Köln«. Zur Geltung der Stadt, ihrer Waren und Maßstäbe in älterer Zeit (12.–18. Jahrhundert), dans: Jahrbuch der Arbeitsgemeinschaft rheinischer Geschichtsvereine 117 (1935), repris dans Id., Köln, der Rhein und das Reich. Beiträge aus fünf Jahrzehnten wirtschaftlicher Forschung , Cologne, Graz 1956, p. 138–176, p. 155–156 à mettre à jour par Peter Spufford, Money and its use in medieval Europe, Cambridge 1988, p. 111–113.

50 Sur cette voie, voir Christiane De Craecker-Dussart, Une grande route transversale lotharingienne au moyen âge, dans: Publications de la Société Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg, vol. 104 (Actes des 4[e] Journées lotharingiennes: Tonlieux, foires et marchés avant 1300 en Lotharingie, 24–25 octobre 1986 – Centre universitaire de Luxembourg), Luxembourg 1988, p. 87–102. Sur les itinéraires commerciaux et de pèlerinage dans les Alpes à destination de l'Italie: Guido Castelnuovo, Tempi, distanze e percorsi in montagna nel basso medioevo, dans: Spazi, tempi, misure e percorsi nell'Europa del bassomedioevo (Atti del XXXII Convegno storico internazionale, Todi, 8–11 octobre 1995), Spolète 1996, p. 211–236.

51 Demotz (voir n. 24) p. 29.

52 Il existe effectivement une draperie milanaise assez dynamique qui passe les Alpes dès la seconde moitié du XIII[e] siècle et elle est attestée dans les comptes de péages savoyards: Franco Morenzoni, Le mouvement commercial au péage de Saint-Maurice d'Agaune à la fin du Moyen Âge (1281–1450), dans: Revue historique 289/1 (1993) p. 3–63, à la p. 20. Son aire d'influence reste toutefois en grande partie l'Italie et probablement l'Orient via Venise.

53 Bruno Galland, Les papes d'Avignon et la maison de Savoie (1309–1409) (Collection de l'École Française de Rome, 247), Rome 1998, p. 78. Au nombre des »épices« importées d'Italie, relevons évidemment le poivre dont l'importance se traduit dès le XIII[e] siècle par la stipulation du payement en cette denrée de certaines redevances agricoles: Michael H. Gelting, Les bases patrimoniales du pouvoir comtal en Maurienne. Essai rétrospectif, dans: Bernard Andenmatten et al. (éd.), Pierre de Savoie. »Le Petit Charlemagne« († 1268), Lausanne 2000 (Cahiers Lausannois d'Histoire Médiévale, 27), p. 127–150, à la p. 142.

Enfin, l'entreprenant duc de Brabant Jean II voyait certainement dans cette union avec la Savoie, l'ouverture d'un nouveau marché pour les exportations de draps brabançons après l'ouverture du marché anglais à partir du dernier quart du XIII[e] siècle[54], puis celle du marché français vers 1290[55]. Son alter-ego savoyard devait connaître le succès et la bonne réputation des étoffes de Bruxelles et de Louvain par ses séjours fréquents à Londres[56] et Paris. Il était certainement conscient de l'intérêt d'une augmentation du volume des taxes perçues[57] sur les draps dits de »France«[58] à destination de la Savoie ou en transit par ses terres vers les dynamiques métropoles commerciales de Toscane, du Piémont et de Lombardie. Il est donc fort tentant d'affirmer que le duc de Brabant Jean II ait réussi là un beau coup de poker aux dépens de son royal beau-père. Ce dernier avait certainement lui aussi estimé à sa juste valeur les profits croissants se dégageant de l'augmentation du trafic textile en passage par les péages savoyards entre 1295 et 1303[59]. Le projet de conventions matrimoniales rédigé le 16 mars 1297 par Édouard I[er], peut-être avec la collaboration d'Othon de Grandson, laissait transparaître l'avidité du Plantagenêt: la fille du monarque anglais, Jeanne de Gloucester, et les enfants mâles nés de l'union avec Amédée V devaient percevoir de leur vivant 15 000 lb. p. t. sur les revenus et terres du comte sur des *locis extra potestatem regis Francie.* La même somme devait être prévue à titre de douaire si Jeanne survivait à son époux sans enfants mâles[60]. En dictant à un envoyé anglais anonyme ces conditions prohibitives à transmettre au comte de Savoie, le monarque anglais projetait-t-il de réactiver un lien féodal fort avec les

54 DE STURLER (voir n. 26) p. 128, 298.

55 L'arrestation en France de draps de marchands louvanistes en 1290 se trouve mentionnée dans la charte ducale en faveur de la ville de Louvain en date du 29 septembre de cette année, éditée dans Raymond VAN UYTVEN, Standenprivilegies en-beden in Brabant onder Jan I (1290–1293), dans: R.B.P.H. 49 (1966) p. 413–456, à la p. 441. Consulter aussi Robert-Henri BAUTIER, La place de la draperie brabançonne et plus particulièrement bruxelloise dans l'industrie textile du moyen âge, dans: A.S.R.A.B. 51 (1962–1966) p. 31–63, à la p. 36: mention de draps de Louvain aux foires de Champagne en 1288.

56 Exemples pour Londres et Paris, années 1291–1293 dans A.S.T., S.R., H.C.C.S., Inv. 38, f° 21, mazzo 2–3, Hôtel des comtes et comtessse de Savoie, comptes n° 9 à 23.

57 Au péage de Saint-Maurice d'Agaune, en Valais, entre 1280 et 1300, ce sont les draps qui rapportent le plus, en taxes de péage, au comte de Savoie. Vraisemblablement, ils proviennent encore, au moins partiellement, des foires de Champagne dont le déclin est encore loin d'être absolu: MORENZONI (voir n. 52) p. 22.

58 Cette dénomination vise à l'époque aussi les draps produits dans les anciens Pays-Bas qui transitaient le plus souvent par le royaume de France.

59 De 400 charges de draps de France par an, en 1295, le trafic passe à 2000 charges par an en 1298 pour croître jusqu'à un sommet de 3000 charges par an en 1302–1303; cf. Pierre DUPARC, Un péage savoyard sur la route du Mont-Cenis aux XIII[e] et XIV[e] siècles. Montmélian, dans: Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques 1 (1960) p. 145–187, aux p. 159–160. À partir de 1295, la taxe du péage passe à 3 s. par charge de drap, en 1300, nouvelle diminution: la taxe passe de 3 s. à 1 s.

60 RYMER (voir n. 18) p. 861. Jeanne se voyait assigner 10 000 lb. p. t. à titre de douaire (*dos*) et 15 000 lb. p. t. si elle survivait à son mari sans enfants mâles. Si Jeanne décédait sans héritiers mâles mais laissait des filles, Amédée était tenu de verser à l'aînée la somme énorme de 30 000 lb. p. t. et 25 000 lb. p. t. pour chaque fille cadette à titre de dot. Nulle mention dans ces conventions d'une quelconque dot à verser par Édouard I[er]!

comtes de Savoie tel celui matérialisé par l'hommage rendu naguère au roi d'Angleterre Henri III par Amédée IV pour Susa, Avigliana, Bard et Saint-Maurice en Chablais[61]? La question reste ouverte. Une chose est sûre, l'interventionisme de la dynastie Plantagenêt sur le »marché du mariage« chez ses sujets était chose connue dès la fin du XII[e] siècle[62].

On comprend, dès lors, que l'autorité parfois trop pesante de la dynastie Plantagenêt sur ses alliés n'ait pas été non plus du goût d'Amédée de Savoie, jaloux de l'indépendance de sa principauté. La maison de Savoie suivait depuis le XI[e] siècle une politique d'alliance matrimoniale dictée uniquement par des impératifs de survie dynastique et de préservation de ses possessions en-deçà et au-delà du Mont-Cenis. Toute la politique étrangère des comtes de Savoie était conditionnée par le désir de préserver leur autonomie face aux grands États voisins puissants économiquement, qui se formaient au bas Moyen Âge: États du pape, duché de Bourgogne, royaume de France et Empire[63]. En épousant la sœur d'un duc de Brabant déjà régnant, à la tête de territoires suffisamment éloignés pour ne pas constituer une menace territoriale, Amédée s'assurait de l'intégrité de ses États, car il avait déjà deux fils de son précédent mariage: Aymon et Édouard, nés respectivement en 1291 et 1284. Depuis les années 1280, la coutume voulant que seuls les fils pouvaient succéder au comté de Savoie tendait à s'imposer[64]. On peut aussi imaginer que le choix de la maison de Brabant était conditionné par les appétits grandissants d'Amédée V en matière de politique internationale, depuis qu'il avait sécurisé les frontières intérieures de son pays par son mariage précédent avec Sybille de Bagé en 1272[65].

61 Demotz (voir n. 13) p. 51: en 1246, le comte Amédée IV de Savoie avait prêté l'hommage féodal au roi d'Angleterre Henri III pour ces quatre localités – sièges de péages – à charge d'un fief-rente de 1000 lb. sterl.

62 À ce sujet, voir la thèse de doctorat récente d'Udo Göllmann, Das Geld des Königs. Zu den finanziellen Beziehungen zwischen Krone und Adel in England 1154–1216, Francfort/Main 2002 (Gesellschaft, Kultur und Schrift. Mediävistische Beiträge, 11), chapitre 5 »Der Heiratsmarkt«, p. 173–196. L'auteur démontre l'intérêt croissant des monarques anglais au contrôle de leurs barons par le patronage de leur mariage. Il souligne le rôle réduit des dots dans les contrats de mariage de la noblesse anglaise par rapport aux douaires et héritages (ibid. p. 176). Il s'agissait pour le roi, de promouvoir l'ascension sociale de ses plus fidèles conseillers en les mariant à des riches héritières issues du milieu baronial et d'empêcher en même temps les mésalliances de barons, nuisibles à l'intégrité du royaume.

63 À l'exception du mariage de Charlotte de Savoie, fille du duc de Savoie avec le roi de France Louis XI, en 1451, pas d'autre alliance avec les Valois avant cette date. Voir l'intéressant article de Pierre Lamaison, Tous cousins? De l'héritage et des stratégies matrimoniales dans les monarchies européennes à l'âge classique, dans: Pierre Bonte (dir.), Épouser au plus proche. Inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée, Paris 1994 (École des Hautes Études en Sciences Sociales. Civilisations et Sociétés, 89), p. 341–367, aux p. 353–354.

64 Elle allait trouver une première traduction juridique dans les textes en 1324. Voir la contribution de Laurent Ripart, »Non est consuetum in comitatu Sabaudie quod filia succedit patri in comitatu et possessione comitatus.« Genèse de la coutume d'exclusion des filles, dans: Andenmatten et al. (éd.) (voir n. 53) p. 295–331, aux p. 321–328.

65 En ce qui concerne les grands axes de la diplomatie des comtes de Savoie (Angleterre et Rome au XIII[e] siècle): Demotz (voir n. 13) p. 485. Le mariage avec l'héritière de la maison de Bagé provoqua l'entrée de ses terres – la Bresse méridionale – dans le domaine comtal à l'avènement d'Amédée V en 1285 (ibid. p. 52).

Ce rapprochement diplomatique eut des conséquences quasi immédiates sur le cours des relations économiques entre les deux principautés: dès 1299, des draps sont rapportés de Bruxelles vers la Savoie. Plutôt qu'un cadeau offert par le duc de Brabant à son beau-frère à l'occasion des épousailles, il s'agissait probablement d'un achat en bonne et due forme[66]. Quoi qu'il en soit, cette fourniture de draps à l'hôtel comtal donne le signal de départ des exportations textiles brabançonnes vers le comté de Savoie.

2. Crédit international et agents financiers au service du comte de Savoie et du duc de Brabant

A. La connexion anglaise: »denariis receptis per eosdem de thesauro Regis ducendis in Sabaudia«

Les relations financières entre le duché de Brabant et le comté de Savoie étaient en réalité bien antérieures au mariage de Marie de Brabant et Amédée V. Lorsque, en juin 1294, le jeune duc Jean II de Brabant quitta l'Angleterre pour le continent, il fut chargé d'une importante mission. Il devait transmettre au comte de Savoie Amédée V la somme imposante de 22 000 lb. sterl. destinée à recruter des alliés pour le roi d'Angleterre en Franche-Comté et en Savoie. Ce montant représentait l'équivalent en monnaie de viennois de 110 000 lb., soit à cette époque, au moins dix fois la recette annuelle des comtes de Savoie[67]! À la faveur de ce transfert de fonds, des circuits financiers de grande ampleur avaient dû se mettre en place[68] entre la Savoie et le Brabant.

Les fonds, entreposés d'abord en Brabant, sous la garde du jeune prince, devaient être dirigés vers la ville hollandaise de Dordrecht. Depuis le mois de juillet 1294, une trésorerie y était installée, sous la direction du clerc anglais Robert de Segre, avec pour fonction de centraliser les capitaux destinés à subsidier les alliés continentaux du roi Édouard I[er]. C'est dans cette trésorerie que, le 13 août[69], les fonds reçus par Jean II de Brabant furent finalement versés.

66 A.S.T., S.R., H.C.C.S., Inv. 38, f° 46, compte pour 1299, rouleau n° 7, cartelle 3/27.

67 Au taux de change pratiqué en 1293 de 1 esterlin pour 5 deniers viennois: A.S.T., S.R., H.C.C.S., Inv. 38, f° 21, mazzo 2–3, m. 3 (compte pour 1292–1293). Vers 1281–1282, le premier essai de compte général (presque complet quant aux recettes) chiffrait le total des recettes à 425 lb. fortes, 2800 lb. de viennois ainsi que quelques livres en monnaies de lausannois et de tournois. Vers 1305, on estime que les recettes générales annuelles s'élevaient à 5250 lb. vienn. tout en ne représentant que la moitié ou les deux tiers des revenus du comté car une partie des revenues des châtellenies et des péages étaient imputés sur place; cf. Guido Castelnuovo, Christian Guilleré, Les finances et l'administration de la maison de Savoie au XIII[e] siècle, dans: Andenmatten et al. (éd.) (voir n. 53) p. 33–125, aux p. 40–41; Christian Guilleré, Étude comparée des finances des maisons de Barcelone et de Savoie au début du XIV[e] siècle, dans: Savoie et Région alpine (116[e] congrès national des Sociétés savantes, Chambéry, 1991), Paris 1994, p. 245–259, aux p. 253–257.

68 De Sturler (voir n. 22) p. 23–24.

69 Calendar of the Patent Rolls preserved in the Public Record Office – Edward I. A.D. 1292–1301, vol. 3, p. 83, acte donné à Portsmouth le 13 août. Édition dans Rymer (voir n. 18) p. 808. Sur le rôle de Dordrecht comme place financière de premier ordre pour les payements internationaux dès le dernier quart du XIII[e] siècle: Raymond Van Uytven, De macht van het geld: financiers voor Floris V, dans: Dick E. H. de Boer (éd.), Wi Florens … De Hollandse graaf Floris V in de samenleving

Robert de Segre et le frère du comte de Savoie, Louis de Vaud, devaient veiller à la répartition et à la bonne gestion de ces fonds, ces *denariis receptis per eosdem* [Louis de Vaud et Robert de Segre] *de thesauro Regis ducendis in Sabaudia, pro quibusdam negociis Regis specialibus in partibus illis inde faciendis (...)*[70]. En réalité, ce fut d'abord la tâche de Robert de Segre[71], celui-ci étant le seul physiquement présent à Dordrecht, qui devait *liverer* [les 22 000 lb. sterl.] *a ceux, ou a celui, qi les voudra demaunder depar nostre cousyn, le conte de Sauvoye*. Compte tenu des déconvenues maritimes éprouvées par les envoyés anglais pour certains de leurs navires naufragés en Zélande[72], on peut penser que le transport se fit intégralement par voie de terre, plus coûteuse, mais voie usuelle à l'époque pour le transport des espèces monétaires. À partir de Dordrecht ensuite, l'argent fut sans doute transporté sous la direction de Louis de Savoie, par le duché de Brabant via Geertruidenberg, Breda, Anvers, Malines, Bruxelles[73], par la place bancaire de Paris où des compagnies toscanes disposaient de filiales bancaires[74] ou bien directement acheminé vers le comté de Savoie, par la vallée du Rhône[75].

À Dordrecht, ville située avantageusement à l'embouchure du Rhin et de la Meuse, étape de passage importante pour le trafic de vin rhénan à la fin du XIII[e] siècle mais aussi pour le bois et l'avoine[76], opérait aussi *Willelmus de Bosco Ducis, mercator de Lumbardia*[77] alias l'Astésan Tadeo Cavazonne. Il avait été le financier successif ou simultané des comtes de Gueldre, de Hollande, de Flandre, de la ville de Dordrecht et,

van de dertiende eeuw, Utrecht 1996, p. 212–223, à la p. 219, et Jan Van Herwaarden et al. (éd.), Geschiedenis van Dordrecht tot 1572, Hilversum 1996, p. 45–47.

70 Selon le préambule même du compte de Robert de Segre, relatif à sa première mission sur le continent, du 22 juillet au 10 octobre 1294: de Sturler (voir n. 23) p. 577. Édition du mandat donné le 13 août 1294 par Édouard I[er] à Robert de Segre dans Rymer (voir n. 18) p. 808.

71 On ignore les raisons qui poussèrent Édouard I[er] à confier la direction effective de la Trésorerie à un simple clerc; Prestwich (voir n. 18) p. 390, pense que sa nomination indique que la tournure du conflit entre la France et l'Angleterre avait poussé le monarque anglais à mobiliser toutes les ressources de son administration.

72 Voir un échouage spectaculaire d'un navire anglais avec sa cargaison sur la côte zélandaise en décembre 1294, qui coûta la vie à deux personnes noyées avec la laine transportée. Accident décrit dans de Sturler (voir n. 23) p. 573, 581–582.

73 En novembre 1297, des barrils chargés d'argent sont ramenés en Angleterre depuis le château de Louvain, où ils étaient entreposés. L'itinéraire choisi est le suivant: Louvain, Malines, Lierre, Hoogstraeten, Bréda, Geertruidenberg et enfin Dordrecht où l'on s'embarque pour l'Angleterre: Cuttino (voir n. 23) p. 167, 181 et de Sturler (voir n. 22) p. 23–24, n. 24.

74 Exemple de payement de 400 lb. n. t. à Paris par *Coppe* (abréviation de Jacoppo) *Cotenne*, agent des Frescobaldi en juillet 1296 à Paris pour rembourser Othon de Grandson de ses frais enregistrés en France au service du roi d'Angleterre et en compagnie de Gauthier de Langton, du comte de Savoie et des cardinaux d'Albano et de Palestrina dans Cuttino (voir n. 23) p. 156.

75 Nous renvoyons à l'itinéraire déjà cité, n. 39, de l'ambassadeur anglais Hugues de Ver en 1297 qui, après avoir rejoint Paris, était passé par Lyon, Bar-sur-Seine, le long de la Vallée du Rhône puis Chambéry.

76 Van Herwaarden et al. (éd.) (voir n. 69) p. 79–86.

77 Sur l'identification de ce personnage avec Cavazonne voir H. P. H. Camps, Oorkondenboek van Noord-Brabant tot 1312, vol. 1: De Meierij van 's-Hertogenbosch (met de heerlijkheid Gemert), La Haye 1979, n° 405, p. 507–508. L'intéressé résida dans la ville de Bois-le-Duc entre 1282 et 1284 d'où son second patronyme: acte du 3 décembre 1284, voir p. 507, pour des éléments biographiques sur la carrière de ce financier.

surtout, du duc de Brabant entre 1282 et 1290, époque à laquelle il résidait à Bois-le-Duc. Sa carrière internationale s'affirme en 1285, lorsqu'il remplit une mission de confiance pour le comte Florent V de Hollande auprès du roi d'Angleterre Édouard Ier. Il était également en comptes avec des marchands lucquois actifs à Londres en 1290[78]. Après le 22 juillet 1294, il offrit ses services financiers[79] à la trésorerie de Robert de Segre pour un crédit destiné à couvrir le voyage d'une ambassade anglaise au roi d'Allemagne. Sa maîtrise des taux de change et son rôle de banquier de plusieurs princes territoriaux des Pays-Bas rendent sa participation au transfert de fonds vers la Savoie hautement vraisemblable. Cette participation pouvait se matérialiser de deux manières: d'une part, dans le change des esterlins en livres tournois, d'autre part, dans la tenue d'une banque de dépôt, susceptible d'accueillir des payements par compensation entre différents comptes courants établis entre les anciens Pays-Bas et l'Italie. Précisément, dès le 27 avril 1295, Cavazonne est signalé en Piémont où il co-hérite avec le titre de *dominus* de biens situés à Riva, à l'ouest d'Asti. Ses biens fonciers possédés dans l'hinterland d'Asti s'acroissent jusqu'en 1297[80].

Au point de vue politique, surtout, l'intéressé semble graviter dans le cercle de conseillers piémontais du comte de Savoie en février et en mars 1297, lors de réunions tenues à Vigone (près de Turin) avec Jaquemon de Escalengiis[81]. Le passé de Cavazonne comme représentant du *popolo*[82] dans le magistrat de la ville d'Asti en 1276, expliquait sans doute le choix du comte de Savoie qui, en l'appelant comme conseiller, désignait à la fois un serviteur avec une expérience de gestionnaire urbain et un homme d'affaires de format européen.

L'hypothèse de l'intervention de ce financier très itinérant, dans des transactions financières internationales est d'autant plus crédible qu'il ne constitue pas un cas isolé. La collaboration entre des compagnies marchandes toscanes et des financiers piémontais est avérée entre 1295 et 1297 pour les transferts d'argent entre Angleterre et Brabant[83], d'un volume comparable (25 000 lb. sterl.) à ceux circulant entre Brabant et Savoie.

Une fois les alliés franc-comtois et savoyards engagés par Amédée V et Louis de Vaud, le payement de leur solde (60 000 lb. n. t. la première année, 30 000 les années suivantes[84]) fut prévu par un acte du 10 mai 1297. Il devait se faire de préférence à

78 Van Uytven (voir n. 69) p. 219.

79 Somme de 108 s. 9 d. g. t. ou l'équivalent de 19 lb. 7d. ob. sterl., chaque vieux gros tournois compté pour 3 esterlins 1 obole, délivrée au clerc royal John de Lacy, pour les affaires du roi d'Angleterre, dans: de Sturler (voir n. 23) p. 581: datation de l'opération d'après les postes les plus proches dans le compte.

80 Anna Maria Cotto et al. (éd.), Le carte dell'archivio capitolare di Asti (secc. XII–XIII), Turin 1986 (Deputazione subalpina di storia patria, Biblioteca storica subalpina, 190), n° 276, p. 427–428, n° 287, p. 461–462, n° 290–291, p. 467–475 (actes des 27 avril 1295 et 14 mars, 28 mars et 14 juin 1297).

81 Gabotto (voir n. 4) p. 145–146 , n. 1. Cavazonne semblait n'être présent qu'à Vigone, voir encore une mention de sa participation à une assemblée de conseillers tenue le 20 août 1297 en ce lieu (ibid. p. 153, n. 1).

82 Castellani (voir n. 7) p. 81, n. 127.

83 David Kusman, L'aventure anglaise (1295–1307). »Usque partes ipsius ducis ducentes saccos lane duci facere possit«: la laine et l'argent, Mémoire de DEA, Faculté de Philosophie et Lettres, Université Libre de Bruxelles, 2001.

84 Les versements bisannuels étaient prévus le 1er juin et le 1er décembre de chaque année à partir de 1297: De Sturler (voir n. 22) p. 32.

Bruxelles, sinon à Bruges ou à Gand et en dernier choix dans n'importe quelle localité de toute principauté côtière (comté de Flandre, de Brabant ou de Hollande) à des termes précis de l'année. Les villes flamandes de Bruges et de Gand représentaient deux des trois villes les plus actives politiquement et économiquement dans le comté à la fin du XIII[e] siècle[85]. Elles comptaient une puissante communauté marchande italienne: prêteurs-changeurs[86], marchands drapiers[87] et receveurs locaux piémontais et florentins[88], tous y exerçaient leurs compétences depuis le dernier tiers du XIII[e] siècle.

Quant à Bruxelles, résidence importante des ducs de Brabant depuis le règne du duc Jean I[er] (1268–1294) – un statut acquis au détriment de la ville de Louvain[89] –, le trésorier du roi d'Angleterre Gauthier de Langton y disposait d'un hôtel particulier[90], d'un personnel administratif et d'un efficace service de messagers. Des messagers dont certains furent dépêchés en juin 1297[91] vers le comte de Savoie et le seigneur de Chalon-Arlay, un des alliés franc-comtois du roi d'Angleterre, présent à Bruxelles lors de l'accord de mai 1297, mais aussi vers les comte et comtesse de Bar.

Le choix de la ville de Bruxelles comme quartier général des opérations financières de Gauthier Langton, s'éclaire par la vaste campagne diplomatique et militaire menée par le roi Édouard I[er] sur le continent: le duché de Brabant était devenu un véritable entrepôt pour la réexportation des ballots de laine anglaise stockés à Anvers et à Malines. La vente de laine alimentait des trésoreries établies à Anvers et

85 La troisième étant Ypres. Sur la relativement grande autonomie politique de ces trois cités à la fin du XIII[e] siècle dans le »ménage à trois« les regroupant aux côtés du comte de Flandre et du roi de France et qui se basait sur l'essor de l'idéal de la commune, inspiré du modèle des cités-états italiennes: Marc Boone, Une société urbanisée sous tension. Le comté de Flandre vers 1302, dans: Raoul C. van Caenegem (dir.), 1302. Le désastre de Courtrai. Mythe et réalité de la bataille des Éperons d'or, Anvers 2002, p. 27–77, aux p. 48–49.

86 À Bruges, des membres des familles Calocchio et Montefalcone reçoivent un octroi du comte de Flandre pour tenir table de prêt en 1287 et y disposer de trois hôtels pour une durée de six ans: A.D.N., B 1564, f° 58v°, n° 181.

87 Rappellons que les villes de Gênes et Pise furent les premières villes italiennes dont les marchands importèrent des draps flamands depuis la ville de Bruges dans le dernier quart du XIII[e] siècle: Simonne Abraham-Thisse, Le commerce de draps à Bruges, dans: André Vandewalle (éd.), Les marchands de la Hanse et la banque des Médicis. Bruges, marché d'échanges culturels en Europe, Bruges 2002, p. 65–70.

88 Cf. l'article de Paul Rogghe, Italianen te Gent in de XIV[e] eeuw, dans: Bijdragen voor de geschiedenis der Nederlanden 1 (1946) p. 197–226 qui étudie notamment la carrière de Conte Gualterotti arrivé à Gand à la fin du XIII[e] siècle et nommé receveur de la ville au moins depuis 1314. Voir ibid. sur l'importante communauté astésane de la ville. Le Florentin Gérard Lupichini est nommé receveur général de Flandre entre 1289 et 1292: Donald E. Queller, Ellen E. Kittel, Jakemon of Deinze, General Receiver of Flanders, 1292–1300. A Study in Administrative History, dans: R.B.P.H. 61 (1983) p. 286–321, à la p. 292.

89 Paul De Ridder, Brussel, residentie der hertogen van Brabant onder Jan I (1267–1294) en Jan II (1294–1312), dans: R.B.P.H. 57 (1979) p. 329–341, aux p. 332–333: les trois résidences ducales traditionnellement les plus importantes sous Jean I[er] et Jean II sont, par ordre d'importance, Bruxelles, Louvain et Tervuren. De respectivement 40, 11 et 8 mentions d'actes donnés dans ces trois villes sous Jean I[er], on passe à 67, 5 et 6 mentions sous le duc Jean II.

90 L'acte du 10 mai 1297 est passé *a Bruisselles en Braiban, en lostel de Reverend Pere Gautier par la grace Deu evesque de Cestre, tresories Dengleterre* (édité dans: De Sturler [voir n. 22] p. 36).

91 Cuttino (voir n. 23) p. 160.

Malines, contribuant à faire du duché une sorte de banque de dépôt pour des dizaines de milliers de livres sterlings de fonds.

En effet, à partir du mois d'août 1296, les représentants d'Édouard I^er^, envoyés diplomatiques et marchands, avaient déplacé leurs activités financières de Dordrecht vers le duché de Brabant et plus particulièrement vers les villes de Malines et Anvers[92]. Ces deux cités abritèrent chacune dans leurs murs une trésorerie distincte, jusqu'en décembre 1298. Dans ce cadre, des liquidités étaient régulièrement amenées, par chariots, d'Anvers vers la ville de Bruxelles dès le mois de mars 1297[93]. La présence de ces trésoreries avait naturellement suscité une activité bancaire redoublée parmi les marchands italiens.

À Bruxelles, des financiers d'Asti, placés sous la direction d'Enrico de Mercato avaient avancé en 1297 la somme considérable de 4300 lb. tourn. (ou 1075 lb. sterl.) à Édouard I^er^ en échange de l'engagement de joyaux de la couronne sortis de la tour de Londres[94].

Plus généralement, en Flandre et en Brabant[95], le payement de frais de voyage et du recrutement d'alliés brabançons, franc-comtois et savoyards fut effectué pour partie par la compagnie des Frescobaldi. Mais aussi en Italie s'il faut en croire la mention de sommes versées en 1297 à Florence par la même compagnie pour Jean de Chalon-Arlay[96].

Tout indique donc, d'une part, que des circuits financiers reliaient l'Angleterre, le Brabant et la Savoie, préalablement au mariage entre Marie de Brabant et Amédée de Savoie, d'autre part, que des marchands astésans aient fait office de *go between* entre responsables financiers anglais et toscans pour le recrutement d'alliés du roi d'Angleterre. Le contrôle de ces mouvements de capitaux anglais impliquait naturellement une grande connnaissance des taux de change par des spécialistes. Sous cet angle, le lancement entre 1297 et 1306 d'une monnaie telle que le gros d'argent sur le marché savoyard n'est certainement pas accidentel. Avec un poids moyen de 2,70 g., en 1306, c'était un argent relativement pur bien que situé en-dessous de l'aloi du gros

92 La ville d'Anvers abritait dans ses murs l'étape de la laine anglaise transférée de Dordrecht, laine vendue sur le continent pour financer l'effort de guerre du Plantagenêt. Sur ces circonstances, voir DE STURLER (voir n. 26) p. 186–206.

93 CUTTINO (voir n. 23) p. 164.

94 Voir à ce sujet l'article récent de Winfried REICHERT, Lombarden als »merchant-bankers« im England des 13. und beginnenden 14. Jahrhunderts, dans: Dietrich EBELING et al. (éd.), Landesgeschichte als multidisziplinäre Wissenschaft. Festgabe für Franz Irsigler zum 60. Geburtstag, Trèves 2001, p. 77–134, aux p. 89–91.

95 Exemples de payements exécutés par les Frescobaldi en Brabant et en Flandre en 1296 et en 1297 dans CUTTINO (voir n. 23) p. 159 pour Othon de Grandson, p. 160–161 et p. 177 pour le duc de Brabant et un de ses barons, le seigneur de Cuyck.

96 D'après Edmund B. FRYDE, Financial resources of Edward I in the Netherlands, 1294–98: main problems and some comparisons with Edward III, 1337–1340, dans: R.B.P.H. 40 (1962) p. 1168–1187, à la p. 1175, n. 5. Au sujet des Frescobaldi dont les créances sur la couronne anglaise dépassaient les 100 000 lb. sterl. en 1310 et qui, à ce titre, reçurent en payement la quasi totalité des coutumes entre 1304 et 1311: Armando SAPORI, La compagnia dei Frescobaldi in Inghilterra, Florence 1947 (Biblioteca storica toscana a cura della deputazione toscana di storia patria, 9), voir p. 28 et p. 122.

français[97]. Le corollaire de l'émission de cette monnaie fréquemment utilisée pour les transactions internationales était l'intégration croissante de la Savoie dans un réseau commercial et bancaire à longue distance vers l'Angleterre et les Pays-Bas et passant par Paris. Soulignons que la relation entre les activités liées au crédit et une intensification de la circulation monétaire a bien été mise en évidence notamment dans le cas de l'Angleterre, à la fin du XIII[e] siècle[98].

B. Quand prêter devient un honneur: les vertus unificatrices de la ligue anglaise

L'année 1298 fut incontestablement marquée par de gros emprunts du comte de Savoie à des nobles, savoyards (valdôtains) ou franc-comtois (voir graphique). Il s'agissait visiblement de dépenses de prestige[99]; il fallait qu'Amédée s'assure une digne apparence face à l'irascible roi d'Angleterre Édouard I[er][100]. Dans les derniers mois de 1297[101] le Plantagenêt procéda à l'adoubement à Gand de plusieurs princes des Pays-Bas dont le duc de Brabant, beau-frère d'Amédée. Il va sans dire que ces cérémonies coûteuses et confraternelles exigeaient un apparat fastueux.

Le cas du noble valdôtain Aymon[102] de Quart, alors prévôt du chapitre collégial de Lausanne, est assez symptomatique des rapports de force liant les créanciers au Prince dans l'environnement international que connaissait la très mobile cour savoyarde à la fin du XIII[e] siècle. Le personnage était un habitué des coulisses de la diplomatie européenne. Depuis le mois d'août 1293, il exerçait ses talents au sein de

97 Demotz (voir n. 13) p. 44, 211, 460 sans justification pour ces deux dates différentes. Pour comparaison, le denier tournois d'argent français qui était considéré en 1306 comme une bonne monnaie pesait 0,307 g. d'argent fin, le gros d'argent pesant 4,2198 g. d'argent: Étienne Fournial, Histoire monétaire de l'occident médiéval, Paris 1970, p. 90.

98 Cf. tout récemment, Phillipp R. Schoffield, Credit and debt in medieval England. Introduction, dans: Phillipp R. Schoffield, Nick. J. Mayhew, Credit and Debt in Medieval England c. 1180–1350, Oxford 2002, p. 1–18, à la p. 12, n. 86.

99 On a souligné plus haut, à la n. 30, le don d'un destrier par le comte de Savoie au roi d'Angleterre.

100 Lorsqu'il apprit dans le courant de l'année 1297 (et en tout cas après le mois de mars) que Jeanne de Gloucester, sa fille avait épousé, secrètement elle aussi, son chevalier personnel, Ralph de Monthemer, le roi fit cloîtrer la comtesse au monastère d'Amesbury et emprisonner le chevalier au château de Bristol du 10 au 22 juillet 1297. Ralph fut finalement élargi et rétabli dans la majorité de ses propriétés après que Jeanne et lui eurent prêté le serment de fidélité au roi le 2 août 1297: Frédérique Lachaud, La cour d'Angleterre dans les chroniques du temps d'Édouard I[er] (fin XIII[e]–début XIV[e] siècle), dans: Martin Aurell (éd.), Noblesses de l'espace Plantagenêt (1154–1224). Table ronde tenue à Poitiers le 13 mai 2000, Poitiers 2002 (Civilisation Médiévale, 11. Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale), p. 89–111, à la p. 100 et Antonia Gransden (éd.), The Chronicle of Bury St Edmunds, 1212–1301. Chronica Buriensis, 1212–1301, Londres 1964, p. 134 et Michael Prestwich, Documents illustrating the crisis of 1297–98, Londres 1980 (Camden fourth series, 24), n° 86, p. 103 et n. 1, acte du 5 juillet 1297.

101 De Sturler (voir n. 26) p. 152.

102 Soulignons incidemment que celui-ci porte un prénom fort prisé dans la *familia* comtale savoyarde, où figurent deux Aymon, le fils de Thomas I[er] comte de Savoie, seigneur du Chablais, décédé en 1238 et le fils cadet d'Amédée V, régnant comme comte entre 1329 et 1343: Demotz (voir n. 13) p. 467. Aymon de Quart était originaire d'Aoste (Quart); cf. Alberto Di Gerbaix-Sonnaz, Amédée V de Savoie et les Savoyards à l'expédition de l'empereur Henri VII de Luxembourg à Rome, 1308–1313, Thonon-les-Bains 1903, p. 81.

l'armada de clercs au service du roi d'Angleterre. Lorsque ce dernier débarqua en Flandre quatre ans plus tard, il l'accompagnait évidemment. Il avait déjà contribué à la résolution d'un conflit entre l'évêque de Liège et le duc de Brabant quelques mois auparavant[103], quand il prêta au comte de Savoie 1925 lb. vienn. le 11 février 1298 (n. s.)[104] à Gand. Le montant net dissimulait sans doute l'usure perçue et permettait au nobliau tonsuré d'échapper aux derniers décrets anti-usuraires du second concile de Lyon (1274). L'autorité d'Aymon en matière diplomatique, et ses compétences de clerc de la couronne anglaise le rendaient naturellement indispensable aux yeux du comte de Savoie.

Grâce à ses prêts, il put certainement jouer un rôle significatif dans le rapprochement entre le comte de Savoie et la famille franc-comtoise des Chalon-Arlay, dont Aymon de Quart était le débiteur et pour lequel Amédée V se porta garant du remboursement[105]. Cette famille franc-comtoise était maîtresse des voies d'accès commerciales au comté de Bourgogne, au nord du comté de Savoie: en effet, en 1289, Jean de Chalon-Arlay avait obtenu du roi des Romains, Rodolphe de Habsbourg, la possession exclusive du péage de Jougne, situé sur la grande route transjurane, ouvrant la voie vers Lausanne et de là vers Genève et la Savoie. Le péage des Clées (voir carte 2), situé en pays de Vaud, en face du péage de Jougne, était aux Savoie[106]. Le turbulent seigneur de Chalon-Arlay s'était opposé au comte de Savoie sur la frontière proche de leurs possessions territoriales respectives. Par conséquent, gagner les faveurs de ce potentat local en se portant garant de son débiteur était politiquement rentable pour Amédée V[107].

Un autre instrument notarié de prêt fut rédigé à Gand vers 1298 pour un montant respectable de 4000 lb. vienn. dues par le comte de Savoie au même Aymon. Le prévôt de Lausanne avait rendu la reconnaissance de dette du premier prêt (de 1925 lb.) mais il garda précieusement l'instrument notarial confectionné pour les 4000 lb.! Et pour cause, la dette n'était probablement toujours pas apurée trois ans plus tard, sinon, on voit mal pourquoi le comte de Savoie se porta systématiquement caution

103 Plus précisément aux mois de septembre et d'octobre 1297: voir l'article de Alain Marchandisse, »Tout apparoillé a son bon plaisir …«. Contribution à l'histoire des relations diplomatiques entre l'évêque de Liège Hugues de Chalon et le roi d'Angleterre Édouard Ier à la fin du XIIIe siècle, dans: B.C.R.H. 160 (1994) p. 37–66, aux p. 56–57, 62–66.

104 A.S.T., S.R., T.G., Inv. 16, f° 1, compte n° 1, m. 3 (dépenses enregistrées entre le 8 mai 1297 et le 25 mai 1298). Mention d'une reconnaissance de dette du comte confectionnée à Gand le 11 févr. 1297 (a. s.) et rendue par le créancier au cours de l'exercice comptable en question lors de son remboursement. La dette totale dissimulait vraisemblablement un intérêt de 28,33% perçu sur le principal, 1500 lb. vienn.

105 Puisqu'on verra à la note 108 qu'Aymon de Quart emprunta avant 1300 la somme de 3000 fl. au seigneur Jean de Chalon-Arlay.

106 Il va sans dire que cette route intéressait au premier chef les marchands d'Italie septentrionale et les marchands importateurs savoyards. Voir au sujet de la position stratégique des Chalon-Arlay: Henri Dubois, Les foires de Chalon et le commerce dans la vallée de la Saône à la fin du Moyen Âge (vers 1280–vers 1430), Paris 1976, p. 253–254 et Demotz (voir n. 24) p. 33.

107 Amédée V n'allait pas se montrer ingrat envers Aymon de Quart. En 1304, ce dernier allait devenir évêque de Genève grâce à l'entregent du comte de Savoie et constituer un formidable outil de la politique d'expansion territoriale des Savoie en pays de Vaud; cf. Marchandisse (voir n. 103) p. 58–59.

d'Aymon de Quart jusqu'en 1300[108]. Aymon tirait sa richesse de plantureux bénéfices et fonctions ecclésiastiques qu'il possédait en Angleterre depuis 1293[109] et à Lyon depuis 1283[110] mais aussi d'une probable association financière avec le prêteur astésan Martino Alfieri[111].

En somme, le crédit apparaissait ici aussi comme un formidable moteur d'ascension sociale pour le petit lignage noble des Quart, issu d'une région récemment incorporée au comté de Savoie[112]. Ce phénomène s'insérait plus généralement dans la relation étroite entre crédit et offices administratifs comme l'ont établi G. Castelnuovo et C. Guilleré pour ce même comté. Les exemples sont légion au XIV^{e} siècle, de châtelains devant leur poste à des qualités administratives associées à la mise à disposition du comte de monnaies sonnantes et trébuchantes[113].

Toutefois, avec le Franc-comtois Gauthier de Montfaucon, originaire de la région de Besançon, nous rencontrons dans les comptes savoyards un personnage d'une autre carrure, appartenant à la haute-noblesse. Il est remboursé le 20 avril 1298 d'une avance de fonds faite au comte en Flandre[114]. Il était présent à Bruxelles le 10 mai 1297 lors de l'alliance militaire entre le roi d'Angleterre et les Franc-comtois et savoyards. C'était le troisième procureur de la ligue des nobles franc-comtois recrutés par Othon de Grandson à côté des trois autres mandataires Jean de Châlon, sire

108 Une première fois en 1297–1298, avec un versement de 100 lb. vienn. du comte au bénéfice de l'Astésan Martino Alfieri probablement aux fins de payer les intérêts d'un prêt concédé par Alfieri à Aymon de Quart: *Item libravit Martino Alpherii in quibus sibi dominus tenebatur pro dicto domino de Quarto: c. lb. vien.* A.S.T., S.R., T.G., Inv. 16, f° 1, compte n° 1, m. 4 (dépenses enregistrées entre le 8 mai 1297 et le 25 mai 1298). La seconde caution intervint en 1300, quand le comte de Savoie se porta garant vis-à-vis de l'évêque de Liège, Hugues de Chalon-Arlay, de la somme de 3000 florins – soit 2850 lb. vienn. – dues par Aymon à Jean, comte de Chalon et seigneur d'Arlay (1257 [?]–† 1315), frère de l'évêque: MARCHANDISSE (voir n. 103) p. 59, n. 92.

109 Calendar (voir n. 69) p. 3, acte royal du 5 janvier 1293 en faveur d'Aymon de Quart, clerc du roi et chantre de l'église de Lyon pour l'avouerie de l'archevêché de Canterbury et de la maison de Quincié près de Lyon. Il était notamment prévôt de Beverley depuis 1295 dans le comté de York, possédait le patronat de l'église de Dungarvan dans le comté de Waterford et était le procureur de Jean Judicis, notaire du pape et chanoine de Sainte-Marie de Lincoln depuis 1297 (ibid. p. 151, 265).

110 Cf. l'exposé de MARCHANDISSE (voir n. 103) p. 58: il était chanoine – en 1283 – puis chantre de Lyon en 1293.

111 Martino Alfieri avait sans doute financé, en tout ou en partie, les opérations usuraires d'Aymon de Quart que celui-ci devait maintenant rembourser sous forme d'annuités: voir la n. 108.

112 La vallée d'Aoste resta longtemps une terre de conquête récente pour les comtes de Savoie. À partir des années 1290 plusieurs châtelains savoyards sont recrutés en pays valdôtain dont peut-être un parent d'Aymon: Jacques, seigneur de Quart et vicaire en Piémont de 1289 à 1291 (CASTELNUOVO, GUILLERÉ [voir n. 53] p. 90, n. 207).

113 Guido CASTELNUOVO, Christian GUILLERÉ, Le crédit du prince: l'exemple savoyard au bas Moyen Âge, dans: Jean-Marie CAUCHIES (éd.), Crédit et société: les sources, les techniques et les hommes (XIV^{e}–XVI^{e} s.). Rencontres d'Asti – Chambéry (24 au 27 septembre 1998), Neuchâtel 1999 (Publication du Centre Européen d'Études bourguignonnes [XIV^{e}–XVI^{e} s.], 39), p. 151–164, à la p. 158. Pour les Pays-Bas, voir la contribution récente de Marc BOONE, Jan DUMOLYN, Les officiers-créditeurs des ducs de Bourgogne dans l'ancien comté de Flandre: aspects financiers, politiques et sociaux, dans: Jean-Marie CAUCHIES (éd.), Finances et financiers des princes et des villes à l'époque bourguignonne, Turnhout 2004 (Burgundica, 8), p. 63–77.

114 Mention des 436 lb. vienn. remboursées dans A.S.T., S.R., T.G., Inv. 16, f° 1, m. 3, compte n° 1 (dépenses enregistrées entre le 8 mai 1297 et le 25 mai 1298).

d'Arlay, Jean de Bourgogne et Simon de Montbéliard, sire de Montrond. Les quatre procureurs reçurent collectivement la somme énorme de 30 000 lb. p. t. assortie d'une commission de 250 lb. p. t. à chacun, pour prix de leur mandat[115]. Actif dans la coalition anglophile depuis 1295, Montfaucon allait être envoyé en avril 1298 à Rome pour y représenter les intérêts de la ligue devant le pape[116]. Dans ce contexte, recevoir un prêt de cet habile négociateur et puissant seigneur franc-comtois, était pour le comte de Savoie un moyen de s'assurer une fidélité locale. Les Montfaucon occupaient une position stratégique face aux possessions des seigneurs vaudois de Joux, leurs vassaux et maîtres du péage de Joux[117] (cf. carte 2), un des principaux points d'accès commerciaux de la Franche-Comté vers le comté de Savoie, via le pays de Vaud. À ce titre, les seigneurs de Montfaucon représentaient donc un pouvoir féodal que les Savoie auraient volontiers souhaité contrôler. Quoi de plus adapté pour cela que l'emprunt?

On admettra cependant que le soutien à l'effort de guerre du roi d'Angleterre, caractéristique commune de tous les protagonistes de ces affaires d'argent, comptait pour beaucoup dans l'efflorescence de transactions financières au sein de sa cour, »mélange de loyauté personnelle envers le roi et d'espoir de profit commercial[118]«. Le prêt d'argent à un dignitaire plus puissant que soi devient une valeur chevaleresque comparable au fait de servir un seigneur en armes et est constitutif des relations sociales au sein d'un clan politique. Il s'agit en l'occurrence des barons et princes territoriaux, alliés fidèles du roi d'Angleterre Édouard I[er]: »négliger d'inviter, comme refuser de prendre, équivaut à déclarer la guerre; c'est refuser l'alliance et la communion[119]«. C'est aussi, d'une certaine manière, avouer implicitement qu'on

115 Il s'agissait de la première moitié des 60 000 lb. dues annuellement aux alliés du roi d'Angleterre signalées plus haut, à la n. 84 : CUTTINO (voir n. 23) p. 154: *pro medietate 2.000 librarum eiusdem monete, eisdem nobilibus debite ultra dictam summam 60.000 librarum et pro eodem anno, per manus eorundem, ibidem* [sc. Bruxellae], *eodem mense* [sc. Maij], *1.000 li. turonensium (...)*. Cette clause ne figurant pas dans le traité d'alliance citée par DE STURLER (voir n. 22) p. 28, n. 54 suggère une commission de 3,33% partagée entre les procureurs (pour les 2000 lb. comptabilisées sur un montant total de 60 000 lb.).

116 DE STURLER (voir n. 22) p. 25, n. 35.

117 Bernard ANDENMATTEN, La maison de Savoie et l'aristocratie vaudoise au XIII[e] siècle: les limites d'une expansion, dans: Savoie et Région alpine (116[e] congrès national des Sociétés savantes, Chambéry, 1991), Paris 1994, p. 85–96, à la p. 91. Les sires de Joux faisaient eux aussi partie de la confédération de mai 1297.

118 L'expression est extraite de W. Mark OMROD, Janos BARTA, La structure féodale et les débuts des finances publiques, dans: Richard BONNEY (dir.), Systèmes économiques et finances publiques (Fondation européenne de la science. Les origines de l'état moderne en Europe, XIII[e]–XVIII[e] siècle), Paris 1996, p. 37–66, à la p. 116, et peut tout à fait s'appliquer au cas présent. Les auteurs distinguent dans la seconde moitié du XIV[e] siècle, dans le contexte de la Guerre de Cent Ans, un recours croissant des rois d'Angleterre et de France à l'emprunt auprès de leurs sujets aisés dans leur entourage, nobles, prélats et marchands.

119 Marcel MAUSS, Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, dans: l'Année Sociologique, 2[e] série, 1 (1923–1924), repris dans ID., Sociologie et anthropologie, Paris 1973, p. 162–163. Voir également les remarques du même concernant les échanges de monnaies symboliques dans les populations mélanésiennes où même les intérêts moratoires sont symbolisés par des cadeaux d'attente: ibid. p. 184. Sur le phénomène du don comme moteur de l'osmose sociale au sein d'un groupe social et plus généralement comme accélérateur de l'intégration des différentes puissances politiques dans les états bourguignons (dont les villes), voir l'exemple des ducs de Bour-

n'appartient pas au monde des puissants[120]. La somme prêtée par Gauthier de Montfaucon, 436 lb. vienn. dissimulait sans doute un taux d'intérêt maximal d'environ 18%[121], ce qui rappelle la pertinence d'un autre concept anthropologique développé et étudié par Marcel Mauss, celui de *potlatch*, caractérisé non seulement par les dons mais aussi par l'usure des prêts consentis de clans à clans[122] lors de cérémonies juridiques ou religieuses telles des cérémonies initiatiques. Or, on en conviendra, Franc-Comtois et Savoyards formaient bien deux clans distincts. Au surplus, un cérémonial solennel, tel que les adoubements faits par Édouard Ier à Gand en 1297–1298[123] se prêtait à merveille à ces emprunts usuraires »interclaniques«. Les exemples à l'appui de cette hypothèse pourraient encore être enrichis par l'étude des prêts faits au duc de Brabant par des seigneurs franc-comtois dans cette même conjoncture[124].

gogne dans le cadre des invitations ducales au mariage de ses légistes, gens de finance et plus fidèles serviteurs; cf. Werner Paravicini, Invitations au mariage. Pratique sociale, abus de pouvoir, intérêt de l'État à la cour des ducs de Bourgogne 1399–1489, Stuttgart 2001 (Instrumenta, 6), p. 35–37: l'invité qui fournissait le don de mariage, à l'invitation du duc et au profit d'un de ses puissants serviteurs y voyait un outil pour nouer une relation privilégiée avec un personnage influent à la cour. La pratique finit – aux dépens du donateur – par se muer en racket car le Prince invite des groupes sociaux aux intérêts parfois diamétralement opposés.

120 Voir la démonstration d'Alain Guery, Le roi dépensier. Le don, la contrainte, et l'origine du système financier de la monarchie française d'Ancien Régime, dans: A.É.S.C. 39/2 (1984) p. 1241–1269, aux p. 1248–1249, sur l'échange de dons entre élites dominantes comme preuve de puissance. On complètera cette étude par l'ouvrage récent de Valentin Groebner et al., Negotiating the gift: pre-modern figurations of exchange (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 188), Göttingen 2003, que nous n'avons pu hélas consulter.

121 Si l'on considère que ce prêt a couru entre octobre 1297 (date où est évoqué pour la première fois l'adoubement à Gand de plusieurs princes par le roi d'Angleterre: de Sturler [voir n. 26] p. 152, n. 59) et le mois d'avril 1298, date de son remboursement, le taux maximal est de 9% d'intérêt pour 6 mois.

122 Marcel Mauss, Don, contrat, échange. L'extension du potlatch en Mélanésie, dans: L'anthropologie 30 (1920), repris dans Id., Œuvres, 3 vol., Paris 1969, voir vol. 3: Cohésion sociale et divisions de la sociologie, p. 29–51, aux p. 29, 32. Sur l'application de ce principe du prêt usuraire à rendre dans les systèmes claniques du monde germanique (Francs et Scandinavie) et celte, voir Id., Gift-gift, dans: Mélanges offerts à Charles Andler par ses amis et ses élèves, Istra, Strasbourg 1924, repris dans Id., op. cit., p. 46–57, à la p. 47.

123 On a dit plus haut que le beau-frère d'Amédée, Jean II de Brabant, fut fait chevalier à Gand, parmi d'autres princes des Pays-Bas probablement au début de l'année 1298 et dans une atmosphère imprégnée par l'idéal chevaleresque du cycle arthurien dont Édouard Ier était un des grands promoteurs à cette époque: Avonds (voir n. 13) p. 42–44, 75–76.

124 Acte de remboursement en 1313 de 17 000 lb. tourn., intérêts et arriérages compris au seigneur Jean de Chalon-Arlay par les Lombards de Brabant et la ville de Louvain en vertu d'une dette du duc Jean II (A.G.R., C.C., n° 1, f° 56v°, acte du 13 mai 1313, donné à Bruxelles, analysé dans Verkooren [voir n. 19], t. 2, p. 1). La dette remontait sans doute aux années 1297–1300, car elle est mentionnée dans un acte du 22 octobre 1300. À cette date, le duc de Brabant avait donné en fief héréditaire à Jean de Chalon le nouveau moulin de Bruxelles et la terre de Asse valant un revenu annuel de 400 lb. n. t. ainsi que les revenus provenant des ventes de bois de la forêt de Soignes pour une rente annuelle de 800 lb. n. t.! Le tout était donné en remboursement d'une avance de *12 000 lb. de tournois noirs, que nous avons eu de luy* [c'est-à-dire de Jean de Chalon] *et receu, mis et torney en nostre profit, (...)*. Édition dans Bernard Prost, S. Bougenot, Cartulaire de Hugues de Chalon (1220–1319), Lons-le-Saunier 1904 (Publications Historiques et Archéologiques de la Société d'Émulation du Jura), n° 408 (22 octobre 1300), p. 281–283. Jean II avait vraisemblablement emprunté une partie du subside versé à Bruxelles par le roi d'Angleterre au comte de Chalon à partir de 1297 pour prix du soutien militaire de ce dernier.

3. La conversion de Jean II et d'Amédée de Savoie aux propriétés mercantiles de l'alliance française

A. Une synchronicité parfaite dans la défection

La communauté d'intérêts brabançons et savoyards prévalut une fois de plus quand il s'agit de quitter progressivement l'alliance anglaise pour rejoindre le camp des Capétiens. Examinons les modalités de cette défection en commençant par le cas d'Amédée V. Dès 1301, alors que le comte de Savoie était désigné comme un des plénipotentiaires du roi Édouard I^er^ à la cour de France, les lettres de créance le désignant comme ambassadeur envisageaient la possibilité où il se déroberait à cette mission, trahissant déjà le peu de confiance que le Plantagenêt lui accordait. En 1304, après la rupture entre le comte de Flandre et le roi d'Angleterre, il participait dans l'armée du roi Philippe le Bel à la campagne militaire destinée à mater l'armée flamande menée par les héritiers de Guy de Dampierre[125]. Il entrait désormais de plain-pied dans le camp français pour un siècle[126]. Le 25 mars 1305, le comte Amédée de Savoie devenait le vassal du roi de France contre un fief-rente annuel de 2500 lb. tourn., excepté contre le roi d'Angleterre *tant que il sera hons de ce que li tient a present de li* et le futur empereur[127].

Jean II de Brabant avait devancé son beau-frère de quelques mois en rejoignant l'alliance de Philippe le Bel à la fin de l'année précédente quand il rendit l'hommage féodal à celui-ci, devant la ville de Lille assiégée par les troupes royales, moyennant une rente annuelle de 2500 lb. de bons petits tournois noirs, à percevoir sur le Trésor royal à Paris. Jean II promettait d'apporter son aide féodale contre tous, excepté contre le roi d'Angleterre et le comte de Flandre *qui sont de son lignage*[128]. Pour l'estimation faite de ses coûts et frais encourus dans son service au roi de France, il devait s'en remettre au verdict d'un conseil de sages où figurait notamment … Amédée, comte de Savoie et cousin du roi de France[129].

125 En ce qui concerne le soulèvement mené par le clan familial des Dampierre: Boone (voir n. 85) p. 71–72.

126 Galland (voir n. 53) p. 45.

127 Acte de Philippe le Bel donné à Paris édité dans Fritz Kern, Acta Imperii Angliae et Franciae ab a. 1267 ad a. 1313. Dokumente vornehmlich zur Geschichte der auswärtigen Beziehungen Deutschlands, Tübingen 1911, p. 104, n° 157. La rente assignée sur le trésor royal devait être payée à Paris.

128 La mère de Jean II, Marguerite de Flandre, était la fille du comte de Flandre Guy de Dampierre; cf. Knetsch (voir n. 10) p. 33.

129 Aux côtés de Louis, comte d'Évreux, Robert, duc de Bourgogne et chambrier de France, et Jean, comte de Dreux. Rente payable pour une moitié à la chandeleur, pour l'autre à l'ascension. Acte du roi de France donné devant Lille, le 26 septembre 1304, édité dans Jan Frans Willems (éd.), Codex diplomaticus des Brabantsche Yeesten, vol. 1, Bruxelles 1839 (C.R.H., in -4°), p. 719–720, n° 107 et acte du duc de Brabant, de date et de lieu semblables édité dans Kern (voir n. 127) p. 100, n° 152. Le comte de Savoie était appelé par Jean II *nostre chier frere.* Un autre acte du roi de France donné devant Lille, le 14 novembre 1304 avec un texte identique se trouve dans le premier cartulaire du duché de Brabant: A.G.R., C.C. n° 1, f° 75r°, vidimus du garde de la prévôté de Paris en date du 13 avril 1306. Datation erronée au 27 février 1305 dans Verkooren (voir n. 19) p. 212. La ville de Lille tomba pacifiquement aux mains des forces françaises au début de l'année 1305. Jean II joua un rôle d'arbitre afin d'éviter une confrontation armée directe (Boone [voir n. 85] p. 72). Amédée V est appelé *cousin* par le roi de France sans doute en référence à son mariage avec Marie de Brabant, nièce de Marie de Brabant, épouse de Philippe III et belle-mère de Philippe IV.

Le terrain de cette alliance avait été bien préparé par Philippe le Bel qui s'était gagné des appuis solides parmi les élites urbaines brabançonnes dès le mois de juillet 1304 en octroyant aux marchands brabançons la liberté d'importation et d'exportation sauf pour des marchandises provenant ou allant vers le comté de Flandre[130]. En remontant plus haut, on peut supposer que la conduite attentiste de Jean II et d'Amédée V n'avait pas échappé aux émissaires de Philippe le Bel chargés de soudoyer les alliés putatifs d'Édouard Ier, du moins si l'on en croit le témoignage de Guido de Musciatto de Franzesi – le célèbre »Mouche« du roi de France –, envoyé diplomatique de Philippe le Bel vers la fin du XIIIe siècle en terres d'Empire[131]. À l'époque où le financier toscan du roi parvenait contre rétribution, à convaincre le duc de Brabant de ne pas s'engager militairement contre le roi de France, le comte de Savoie était aussi approché par des fidèles du roi de France et tenait le même engagement. Tout en faisant la part de la forfanterie du financier toscan et de quelques inexactitudes chronologiques[132], on ne peut exclure que le célèbre Mouche ait fait valoir des connexions privilégiées avec des marchands-importateurs de draps brabançons en France ou à Florence[133] pour adoucir les mœurs belliqueuses des duc de Brabant et comte de Savoie, tous deux intéressés à la croissance du trafic textile. Soulignons que la ville de Paris joua dans les années 1316–1317 un rôle notable dans l'approvisionnement en draps brabançons de la cour savoyarde; les villes de Bruxelles et de Louvain y disposaient de halles[134].

130 L'ordonnance royale datait du 25 juillet 1304: Georges Bigwood, La politique de la laine en France sous les règnes de Philippe le Bel et de ses fils, dans: R.B.P.H. 15/1 (1936) p. 79–102, 15/2 (1936) p. 429–457, 16 (1937) p. 95–129, au t. 15/1 (1936) p. 82.

131 Jacob Schwalm (éd.), M.G.H., Constitutiones et acta publica imperatorum et regum, t. 3, Hanovre 1904–1906, n° 645, p. 631–635 (*Notula super guerra contra regem angliae movenda*), à la p. 633, l. 35–39 (§ 11): *Item ala monseigneur Mouche tout avant au duc de Brabant, qui estoit de ses robes et si come sa criature, et fist tant a l'aide de monseigneur Goudefroi son frere* [sic] *et d'autres, que comant que le mariage d'Engleterre se parfaist, il promist, qu'il ne seroit ne se meuvroit contre le roy. Ne ne se mut.* Pour le contexte: Jean Favier, Philippe le Bel, Paris 1978, p. 141. Il faut interpréter *robe* au sens de frais, dépenses engagées par Franzesi pour prix de la neutralité du duc de Brabant: Frédéric Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle, 10 t., New York 1961 (réimpr. de l'éd. de 1880–1902), t. 7, Paris 1961, p. 209.

132 Car il est question dans cette notule anonyme de Godefoid, frère du duc de Brabant. Or, l'ambassade de Franzesi est située après 1295, date à laquelle le duc Jean Ier, frère de Godefroid est déjà décédé. De même, le *mariage d'Engleterre* cité plus haut, renvoie au mariage de Jean de Brabant et Marguerite d'Angleterre célébré à Londres en 1290. Godefroid représentait le parti francophile à la cour de Brabant. À l'époque de la mission de Mouche, il détenait du roi de France un fief-rente annuel de 6000 lb. de France: Fritz Kern, Die Anfänge der französischen Ausdehnungspolitik bis zum Jahr 1308. Mit einer Karte, Tübingen 1910, p. 179–180. Le dernier auteur à s'être prononcé sur la datation de ce memorandum (Prestwich [voir n. 100] p. 33–34) place sa rédaction après 1304.

133 Les Franzesi appartiennent à une des grandes compagnies bancaires et commerciales de Florence. La compagnie éponyme fait faillite en 1308 (Antonella Astorri, La Mercanzia a Firenze nella prima metà del Trecento. Il potere dei grandi mercanti, Florence 1998 (Biblioteca storica toscana a cura della deputazione di storia patria per la Toscana, 1ère série, 34), p. 30. Entre 1295 et 1314 ce sont les représentants des compagnies florentines Franzesi [Biccio et Musciatto, les fameux Biche et Mouche] et Fini [Baldo] qui tiennent le haut du pavé pour les transactions financières de grande envergure du roi de France, notamment en matière textile: Bigwood (voir n. 130) t. 16, p. 96–101.

134 Bautier (voir n. 35) p. 37–38. Mention d'achats au détail à Paris par l'hôtel comtal de draps pers et marbrés de Bruxelles et d'un drap camelin de Malines ainsi que 6 pièces de draps pers de Louvain et

L'attrait d'une entente avec Philippe IV ne se fondait pas seulement sur des motifs mercantiles mais aussi sur la prégnance du modèle culturel français dans les mentalités des deux princes, en ce début de XIV[e] siècle. Si autant Jean II qu'Amédée V avaient passé une partie de leur jeunesse en Angleterre[135], leurs enfants, en revanche, avaient bénéficié d'une éducation parisienne dans les années 1305–1313[136]. Le duc de Brabant Jean II, gravement malade se fit soigner par un médecin réputé de l'Université de Paris en 1312[137]. Le comte de Savoie n'était pas en reste. La place prédominante de la culture française à la cour savoyarde se déduisait de la position subordonnée des patois franco-provençaux à la cour princière par rapport au français, employé dès le milieu du XIII[e] siècle[138]. L'acquisition par Amédée V d'un hôtel parisien en 1308, près de la porte Saint-Marcel, augmenta encore sa proximité avec la cour française[139].

B. Le laborieux payement de la dot, révélateur de nouveaux réseaux financiers entre Chambéry et Bruxelles

Les premières doléances du comte de Savoie, relatives à la dot impayée de Marie de Brabant, datent de 1304[140]. Un règlement définitif ne sera envisagé qu'en 1316 en pleine phase de redressement des finances ducales[141]. Son montant de 25 000 ou

8 pièces de draps rayés de Bruxelles: A.S.T., S.R., H.C.C.S., inv. 38, foglio 21, mazzo 2–3, compte n° 23, m. non-numérotée (1[er] août 1316–16 janvier 1317).

135 Jean de Brabant résida à la cour d'Édouard I[er] après son mariage avec Élisabeth d'Angleterre en 1290, il y disposait d'un hôtel propre et fut éduqué avec les neveux du roi, Thomas et Henri de Lancastre; voir notamment les comptes de son hôtel du 8 novembre 1292 à la fin du mois de mai 1293: Joseph Burtt (éd.), Account of the expenses of John of Brabant and Thomas and Henry of Lancaster, a. d. 1292–3, New York, Londres 1968 (The Camden Society Publications, 55, réimpr. de l'éd. de 1853), p. X. Avant d'être comte de Savoie (en 1285), Amédée V avait joué un rôle important dans l'entourage du roi d'Angleterre: Prestwich (voir n. 18) p. 299, 391.

136 Les enfants d'Amédée et de Marie y recevaient les cours d'un précepteur en 1305–1306; Aymon, né du premier mariage d'Amédée avec Sybille de Bagé, y passa aussi une partie de son adolescence; cf. Georges Bigwood, Armand Grunzweig, Le livre des comptes des Gallerani, 2 t., Bruxelles 1961–1962 (C.R.H., coll. in -8°), t. 1, n° 65, p. 21, 111 et n° 141, p. 43–44; t. 2, p. 183–184, 191–192). Mentions de Jean de Brabant à Paris jusqu'en 1313 (il avait épousé Marie d'Évreux, nièce du roi de France, en 1311): Piet Avonds, Brabant tijdens de regering van hertog Jan III (1312–1356). De grote politieke krisissen, dans: Verhandelingen van de Koninklijke Academie … van België, Klasse der Letteren 114 (1984) p. 22–23.

137 Sans grand succès d'ailleurs. L'Université de Paris disposait d'une Faculté de Médecine renommée; sur cet épisode voir la chronique de Van Velthem (voir n. 11) t. 3, v. 177–193, p. 157.

138 Sur le rôle subalterne de ces parlers franco-provençaux élaborés durant le haut Moyen Âge par la transformation du latin populaire, voir Paul Guichonnet, L'identité savoyarde, dans: Cahiers d'histoire 42/1 (1997) p. 5–47, à la p. 10.

139 Demotz (voir n. 24) p. 53.

140 A.S.T., S.P., Inv. 102, mazzo 3/4, fasc. 10, pièce n° 1, acte du 13 juillet 1304, donné à Senlis. Le duc Jean II promettait au comte de Savoie le payement annuel de 1000 lb. tour. par an durant 10 années afin de rembourser une partie de la dot de 20 000 lb. tour. Quant aux 10 000 lb. restantes, elles seraient payées le 24 juin de chaque année en trois termes annuels successifs jusqu'en 1307.

141 Entre 1312 et 1320, le duc de Brabant Jean III (1312–1355) est soumis au contrôle d'un conseil de régence à dominante urbaine chargé de veiller à l'assainissement des finances princières dont l'endettement remontait au duc Jean I[er] (1268–1294). À partir de 1315, les marchandises brabançonnes

20 000 lb. tour. dut être âprement disputé entre Jean II et son beau-frère jusqu'en 1306[142].

Si ces multiples rebondissements permirent sans conteste à des réseaux de crédit établis de part et d'autre des Alpes d'entrer en action, ils justifiaient aussi partiellement la présence parfois durable de serviteurs brabançons à la cour de Chambéry, dans l'hôtel de Marie[143] ou dans l'entourage d'Amédée[144]. Au surplus, les négociations sur le rééchelonnement des arriérés nécessitaient l'envoi d'un clerc et d'un universitaire, hommes de confiance de la maison savoyarde[145], de dignitaires mandatés par le comte et de messagers vraisemblablement polyglottes[146]. Car, en 1315–1316, il

sont saisies en France par les créanciers des ducs de Brabant tant aux foires de Champagne qu'à Paris; voir à ce sujet AVONDS (voir n. 136) p. 58–77. Il est même possible que la lenteur du remboursement provenait de l'opposition de certains barons et villes (Louvain plus tournée vers le commerce avec l'Angleterre?) aux décisions du jeune prince (né en 1300, il n'a alors qu'une quinzaine d'années) quant au remboursement de sa dette envers Amédée V.

142 Nous avons vu à la n. 140 que pour Jean II, le montant de la dot s'élevait à 20 000 lb. tour., tandis qu'Amédée V le fixait à 5000 lb. tour. de plus: VERKOOREN (voir n. 16) n° 198, p. 147–148 (acte du 6 février 1305 donné à Paris). Dans un acte donné à Bruxelles le 6 décembre 1306 (A.S.T., S.P., Inv. 102, mazzo 3/4, fasc. 10, pièce n° 2), il reconnaissait qu'il devait encore 15 000 lb. à son beau-frère.

143 Voir supra notre n. 41. Lorsque la duchesse Marguerite d'Angleterre rejoignit son époux en 1297 et quitta les côtes anglaises, elle vint avec un entourage anglais d'une trentaine de personnes dont faisait partie Humfrey de Bohun, comte d'Hereford et d'Essex, intime du jeune Jean de Brabant lorsqu'il résidait en Angleterre. Cet entourage devait veiller à ce que la duchesse soit bien mise en possession du douaire qui lui avait été promis par Jean I^er^, père de Jean II (BURTT [voir n. 135] p. X). Les Anglais furent rapidement renvoyés en Angleterre pour la plupart, à l'instance d'un baron de Brabant, Jean de Cuyck: DE STURLER (voir n. 26) p. 147, n. 28.

144 Le don de 40 s. vien. en 1305 au fils de Pierre de *Lovens* recouvre sûrement un don à un membre de l'hôtel originaire de Louvain et sans doute arrivé en Savoie dans l'entourage de Marie en 1298 (A.S.T., S.R., H.C.C.S., inv. 38, f° 21, mazzo 2–3, compte n° 16, m. 1: compte de juin à août 1305). À cette époque, Amédée V fait un autre don à un serviteur du duc de Brabant: la somme rondelette de 10 lb. p. t., certainement en vue de faire avancer la cause de la dot de Marie.

145 Tel ce maître Guillaume d'Acquiano envoyé en Brabant en 1315 avec André de Montmeillan, le clerc du comte: A.S.T., S.R., T.G., Inv. 16, compte n° 4 (1314–1316), m. 8. Acquiano était le compagnon de Thomas de Savoie, quatrième fils de Thomas III, comte de Piémont et neveu d'Amédée V, mais aussi son agent financier: il se chargea d'ordres de transfert bancaire entre la filiale des Galeranni de Sienne à Londres et celle de Paris pour le compte de Thomas de Savoie (BIGWOOD (†), GRUNZWEIG [voir n. 136] t. 1, n° 347, p. 99–100, t. 2, p. 189–190). Ce Thomas était chanoine de Salisbury (1301), trésorier de l'église Saint-Hilaire à Poitiers et surtout archidiacre de Brabant pour le diocèse de Cambrai en 1319; voir Arnold FAYEN, Lettres de Jean XXII (1316–1334), t. 1, Paris, Bruxelles 1908 (Analecta Vaticano Belgica publ. par l'Institut Historique Belge de Rome, 2), n° 732, p. 302–303. On peut conjecturer qu'il occupait cette charge depuis quelques années car il est déjà chanoine de Cambrai depuis 1305 et devient évêque de Turin en 1319: BIGWOOD (†), GRUNZWEIG, op. cit., t. 2, p. 189, n. 3.

146 Peut-être était-ce le cas de ce valet comtal *Gossuin* dont le duc de Brabant écrit – dans un acte du 6 décembre 1306 donné à Bruxelles – au comte de Savoie qu'il s'est présenté devant lui et lui a résumé fort soigneusement l'affaire qui le préoccupe [les 15 000 lb. restant dues] (A.S.T., S.P., Inv. 102, mazzo 3/4, fascicolo 10, pièce n° 2). Il demande alors au comte de lui envoyer *un chevalier ou un clerc ou aucune autre persone depar vous qui soit poissans de recevoir vostre assenement et de nous quiter et de faire tout ce quil i aferra a faire.* Gossuin n'est ni un prénom savoyard – cf. DEMOTZ (voir n. 13) p. 113 – ni un patronyme anglais; voir Elisabeth Gidley WITHYCOMBE, The Oxford Dictionnary of English Christian Names, 3^e^ éd., Oxford 1977. Les Gossuin attestés en France sont originaires du Hainaut; cf. Albert DAUZAT, Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France, Paris 1989, p. 299; sur ce patronyme répandu en Belgique, voir Jules HERBILLON, Jean GERMAIN (dir.), Diction-

fallut aussi traiter avec les barons de Brabant[147] dont on sait que certains s'exprimaient plus volontiers en néerlandais[148] qu'en français. Il semble que Marie de Brabant elle-même ait été sollicitée en 1304 pour ramener son frère au respect de ses engagements; des prêteurs astésans lui avancèrent les capitaux nécessaires à un voyage dans sa patrie natale[149].

Une première fraction de la dot fut payée à partir de 1305, grâce à une assignation de 10 000 lb. tour. sur le fief-rente annuel du duc de Brabant que le roi de France lui

naire des noms de Famille en Belgique romane et dans les régions limitrophes (Flandre, France du Nord, Luxembourg), 2 vol., Bruxelles 1996, vol. 1, p. 367 et vol. 2, p. 1016. Un bouteiller de la cour de Brabant prénommé Gosuin est mentionné en 1134: Arlette SMOLAR-MEYNART, La justice ducale du plat-pays, des forêts et des chasses en Brabant (XII^{e}–XVI^{e} siècle), dans: A.S.R.A.B. 60 (1991) p. 12. Le prénom était également répandu en Brabant à l'époque du règne d'Amédée de Savoie, voir des actes d'alleutiers et de vassaux ducaux de 1282, 1285 et 1325, édités dans Mina MARTENS, Actes relatifs à l'administration des Revenus domaniaux du Duc de Brabant (1271–1408) (C.R.H., coll. in -8°), Bruxelles 1943, n° 17, p. 48–49, n° 79, p. 180–182, n° 100, p. 231–234.

147 L'acquittement de la dot fait déjà l'objet d'une concertation du duc de Brabant avec son conseil en 1306: *Et ore est ensi beau frere que nous sommes acordei avec nos gens de no consel* (acte cité à la n. précédente), preuve que le payement de la créance d'Amédée V n'emportait pas l'assentiment unanime. En 1316, le comte de Savoie juge le rôle des barons de Brabant assez important pour qu'il leur dépêche des messagers depuis la Savoie à leur adresse: *ad ducem et ad plures alios magnates pro facto dotis domine comitisse:* A.S.T., S.R., H.C.C.S., inv. 38, foglio 21, mazzo 2–3, compte n° 23, m. non-numérotée, compte du 7 décembre 1315 au 6 juin 1316 non-inclus. Peronet de Saint-Symphorien et Mermet d'Yverdon, messagers comtaux sont envoyés en mission depuis Paris vers le Brabant, allant et revenant pendant 33 jours! On pense évidemment au seigneurs de Diest et Berthout comme étant les *magnates* désignés plus haut. Gérard de Diest appartient au second conseil de régence (1314–1320) de Jean III: AVONDS (voir n. 136) p. 67. Florent Berthout faisait quant à lui partie du conseil ducal et représentait le parti francophile à la cour brabançonne. Il disposait d'un hôtel à Paris depuis 1310 (ibid. p. 25–26, 69).

148 Le récit de la bataille de Woeringen fut rédigé par le chevalier Jean Van Heelu pour la duchesse Marguerite d'Angleterre vers 1291 ou 1292 afin qu'elle apprenne la langue flamande: WILLEMS (voir n. 14) p. 1, v. 1–7. Sur la prépondérance du flamand au sein de la noblesse brabançonne, voir Piet AVONDS, Brabant tijdens de regering van Hertog Jan III (1312–1356). Land en Instellingen (Verhandelingen van de Koninklijke Academie … van België, Klasse der Letteren, 136), Bruxelles 1991, p. 50.

149 Emprunt de 15 lb. v. gr. de la comtesse Marie auprès de Martin Alfieri d'Asti et ses associés pour les dépenses de celle-ci lors de son voyage en Brabant: A.S.T., S.R., T.G., Inv. 16, f° 1, compte en rouleau n° 3, m. 15 (compte de 1311–1312). Lettre de quittance donnée le 4 novembre 1311 à Gênes. La société de prêt d'Alfieri est remboursée de 10 lb. v. gr. en novembre 1311, reliquat de l'emprunt contracté par feu (*quondam*) le clerc comtal Hugues de Voiron envers Martino Alfieri et feu Giorgio Alfieri. Trois arguments plaident pour placer la datation de cette dépense de voyage en 1304. Tout d'abord, les frais enregistrés en France pour l'hôtel de la comtesse par le même Voiron (recette générale) avant les octaves de la Saint-Jean Baptiste 1304, c'est-à-dire avant le 31 juillet 1304 (A.S.T., S.R., T.G., Inv. 16, f° 1, compte n° 2, m. 15 [1303–1305]). Ensuite, la présence attestée à Bruxelles du même Giorgio Alfieri et de ses associés en 1304, cf. CASTELLANI (voir n. 7) p. 251. Or, les premières négociations nouées entre le comte de Savoie et le duc de Brabant au sujet de la dot toujours impayée remontent à juillet 1304. Les dernières mentions d'Hugues de Voiron ne semblent pas de beaucoup postérieures à cette période, il dut décéder à ce moment. Enfin, la présence de Giorgio Alfieri à Bruxelles pourrait être liée à la fuite des familles gibellines d'Asti en 1304 chassées par le parti des Solaro. Selon le chroniqueur Guglielmo Ventura, la majeure partie du clan familial Alfieri s'enfuit en 1304 aux côtés des familles de Castello, Sacarampi et Vegleti, entre autres: *Memoriale Guilielmi Venturae civis Astensis de gestis civium Astensium et plurium aliorum*, dans: M.H.P., vol. 5, Scriptores, III, Turin 1848, col. 737.

versait[150]. Le reste dut être couvert par un prêt de la compagnie lucquoise Bellardi en 1304[151]; celle-ci ne fut remboursée complètement qu'à partir de 1309–1310. Avec l'accord du roi de France et du duc de Brabant, Giovanni Bellardi et ses associés reçurent une assignation sur les dîmes de la province ecclésiastique de Lyon[152].

Il est certain que la *fidelitas* promise par Jean II et Amédée V au roi Philippe le Bel donna une impulsion décisive au dénouement de leur litige. D'une part, les finances brabançonnes étaient exsangues, d'autre part, la place de Paris, grâce à la présence du Temple, abritant à nouveau le Trésor royal depuis 1303[153], offrait d'inestimables facilités de payement aux deux princes par transfert de leurs rentes féodales sur leurs comptes respectifs. On suppose par ailleurs que le prêt colossal des Bellardi à Amédée de Savoie en 1304 (voir graphique) lui était fort opportun pour pourvoir aux dépenses de son hôtel et de ses gens d'armes allant combattre avec le roi de France en Flandre[154].

De son côté, le monarque français avait probablement grand besoin du soutien militaire savoyard – Amédée étant un homme de guerre respecté dont l'avis était écouté[155] – pour soumettre les fils de Guillaume de Dampierre dans le comté de Flandre. Dans ce contexte, l'intervention d'un manieur d'argent expérimenté de la place de Paris doublé d'un technicien des finances royales, tel que Guillaume Cocatrix, pour un premier remboursement aux Bellardi en 1304 est à relever[156]. Ce brasseur d'affaires était aussi fournisseur des armées royales en Flandre entre 1299 et 1304[157].

150 À hauteur de 2500 lb. tour./an: acte du 6 février 1305 donné à Paris: A.G.R., C.C. n° 1, f° 44v°, éd. Willems (voir n. 129) t. 1, n° 108, p. 720–721 et analysé dans Verkooren (voir n. 16), I[ère] partie, n° 198, p. 147–148.

151 14 596 lb. 5 s. tourn. empruntées en 1304 à Paris: A.S.T., S.R., H.C.C.S., inv. 38, foglio 21, mazzo 2–3, compte n° 15, m. 7: compte du 17 mai au 27 septembre 1304.

152 A.S.T., S.P., Inv. 102, mazzo 3/4, fasc. 10, pièce n° 3, acte du 12 octobre 1310, recopiant des lettres du roi de France relatives à cette assignation.

153 Alain Demurger, Vie et mort de l'ordre du Temple, Paris 1985, p. 203.

154 Voir à cette époque les nombreuses dépenses du comte de Savoie au service du roi de France dans l'armée de Flandre, et plusieurs achats de draps locaux à Tournai, Arras, les séjours de l'hôtel à Mons-en-Pevèle et à Lille dans A.S.T., S.R., H.C.C.S., inv. 38, foglio 21, mazzo 2–3, n° 15, m. 7 (compte du 17 mai au 27 septembre 1304).

155 D'après Van Velthem (voir n. 11) vol. 2, p. 384, v. 3881–3894: En août 1303, le comte de Savoie dont l'avis était respecté (il est alors âgé de 50 ans) se serait employé à tempérer les esprits échauffés des princes entourant Philippe IV tel le bouillant duc de Bretagne après le désastre de Courtrai. Cf. les mentions de messagers envoyés vers le comte en Flandre en 1303 (A.S.T., S.R., H.C.C.S., inv. 38, f° 21, mazzo 2–3, compte n° 15, m. 3 [du 30 juin 1303 au 22 janvier 1304]).

156 A.S.T., S.R., H.C.C.S., Inv. 38, f° 21, compte n° 15, mazzo 2–3 m. 4 (du 30 juin 1303 au 22 janvier 1304): versement de 7041 lb. 10 s. parisis des Bellardi au profit du comte de Savoie; remboursement de 960 lb. par. par Geoffroy Cocatrix par la main des templiers de Paris. L'intervention du maître de la chambre des comptes, Cocatrix en relation avec un payement du Temple s'explique par la tutelle progressive de l'ordre religieux que Philippe le Bel lui impose à partir de 1303 en lui adjoignant des officiers royaux recrutés parmi les hommes d'affaire de la ville de Paris: Alain Demurger, Chevaliers du Christ. Les ordres religieux-militaires au Moyen Âge. XI[e]–XVI[e] siècle, Paris 2002, p. 225–226.

157 Sur l'homme d'affaires parisien et maître de la chambre des comptes (1304–1316), voir en dernier lieu: Boris Bove, Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens de 1260 à 1350, Paris 2004 (Comité des travaux historiques et scientifiques), p. 287, 309–310.

Partenaires importants de la relation triangulaire unissant le duc de Brabant, le comte de Savoie et le roi de France, les Bellardi avaient eux aussi tout à gagner de leur intervention dans le payement de la dot de Marie de Brabant. Celle-ci leur ouvrit un monopole temporaire des fournitures de draps bruxellois au comte de Savoie en 1304–1305[158] grâce à la livraison de draps brunets achetés à Bruxelles alors que, précisément, les importations de draps brabançons connaissaient un premier essoufflement après des livraisons massives dans le courant de l'année 1303[159]. À cette période, les Bellardi déployaient donc une activité commerciale significative en Brabant. En 1295–1296, au plus fort de l'interdiction d'exportation des laines anglaises vers le royaume de France, le duc de Brabant et les dirigeants de la compagnie lucquoise en Angleterre avaient figuré parmi les rares bénéficaires d'une exemption individuelle des droits de payements de sortie[160]. C'est sans doute cette familiarité avec le duché de Brabant qui avait déjà contribué à les faire choisir – avec les Frescobaldi de Florence – par le roi Édouard I^{er} pour le payement d'une dette de 1000 lb. sterl. au bénéfice du duc de Brabant, payable en Brabant, à Paris ou aux foires de Champagne[161]. À cette ubiquité de part et d'autre de la Manche, les Bellardi ajoutaient une forte présence sur le marché textile parisien en 1305[162].

Par conséquent, en patronant[163] symboliquement le remboursement de la dot de Marie de Brabant, le roi de France contrôlait dans une certaine mesure des mouvements financiers entre l'Angleterre, le Brabant et la Savoie mais, surtout, il affirmait un peu plus sa volonté souveraine d'exercer une suzeraineté sur deux princes fort indépendants …

158 Mention de la fourniture de trois draps brunets de Bruxelles achetés par Giovanni Bellardi, de la société des Bellardi, à Bruxelles, chaque pièce étant vendue au comte de Savoie pour 26 lb. 5 s. vienn. A.S.T., S.R., H.C.C.S., inv. 38, foglio 21, mazzo 2–3, n° 16 (dépenses du 16 mai 1304 au 14 mars 1305).

159 En 1303, entre 360 et 450 aunes de draps rayés de Diest furent achetées aux foires de Champagne pour la cour savoyarde. L'année suivante, en raison de l'agitation des métiers dans de nombreuses villes brabançonnes, les importations chutèrent dramatiquement. Les seules importations de draps de Brabant furent le fait des Bellardi, très certainement en raison de leur bonne connaissance du marché bruxellois; cf. Bartholeyns, Kusman (voir n. 4).

160 Le 28 avril 1295 pour le duc de Brabant et le 30 juillet 1296 pour les Lucquois Brunetto Bulgarini et Coluccio Bellardi. Ces derniers pouvant transporter en Brabant des laines pour une valeur taxable de 200 lb. sterl. à la condition de ne pas les réexporter vers la Flandre: Georges Bigwood, Un marché de matières premières: laines d'Angleterre et marchands italiens vers la fin du XIII^{e} siècle, dans: Annales d'Histoire Économique et Sociale 2 (1930) p. 193–211, à la p. 198, n. 2. La valeur taxable représentait l'équivalent de 100 sacs de laine soit l'équivalent – à 165 kg. le sac de laine – de 16,5 tonnes de laines. Sur les mesures et taxes en vigueur à l'époque, voir Jean de Sturler, In Engeland gevestigde Mechelsche Kooplieden uit de XIII^{e} en XIV^{e} eeuwen. Een Bijdrage tot de handelsgeschiedenis van Mechelen, dans: H.K.K.O.L.K.M. 39 (1934) p. 5–21, aux p. 6–7.

161 Brice Lyon, Un compte de l'échiquier relatif aux relations d'Édouard I^{er} d'Angleterre avec le duc Jean II de Brabant, dans: B.C.R.H. 120 (1955) p. 67–93, aux p. 89–90.

162 A.S.T., S.R., H.C.C.S., Inv. 38, f° 21, compte n° 17, mazzo 2–3 m. 1 (du 5 juin 1305 au 9 juillet 1305, dépenses à Paris): Collucio Bellardi s'associa avec Henri de Septème, membre éminent de la cour de Savoie pour le payement d'une livraison de 22 draps d'écarlates rayés destinée à la livrée des chevaliers de l'hôtel comtal en 1305 pour un montant de 689 lb. parisis.

163 Il a déjà été observé que le patronage des ducs de Bourgogne, entre 1399 et 1489, sous la forme des invitations au mariage, participait d'un projet de consolidation et de représentation du pouvoir: Paravicini (voir n. 119) p. 36–37. Sur les politiques de patronage des Plantagenêt par l'utilisation des mariages forcés: Göllmann (voir n. 62) p. 178.

C. Le douaire, un nouveau marché révélant la relation particulière entre Marie de Brabant et Asti

Il est assuré que l'issue des tractations acharnées entre Amédée V et Jean II au sujet de la dot de Marie constitua un enjeu de domination politique, qui dépassait de loin le simple différend financier[164]. De manière similaire, le douaire fut pour Marie de Brabant un sujet de revendication politique. En 1313, et donc assez tard, le comte de Savoie se résoudra à laisser prévoir des dispositions portant sur le douaire de Marie, à l'instance du roi des Romains Henri VII. En effet, l'aide militaire apportée par Amédée V de Savoie en 1311–1312 à Henri de Luxembourg dans sa descente vers Rome pour s'y faire sacrer est un fait connu[165].

Mais il y a plus: Marie assista à l'hommage lige prêté par Amédée à l'empereur pour la ville et comté d'Asti le 22 février 1313[166]. L'empereur prévoyait que si Marie survivait à son époux, elle pourrait *et elle-seule* jouir de son vivant de la ville et comté d'Asti avec les forteresses, villes, maisons-fortes, villages, terres cultes et incultes et tous droits de juridiction qui y étaient rattachés. Après sa mort, seulement, ces droits iraient aux enfants masculins nés du mariage avec Marie, et si il n'y en avait pas, aux autres enfants légitimes du comte[167].

Marie, il faut le remarquer, n'intervient qu'une seule fois dans les diplômes impériaux de cette époque et seulement pour la ville d'Asti. Or les ressortissants de cette ville sont fort actifs en Brabant. Qu'il nous soit permis de formuler une hypothèse: le choix d'Asti pour le »douaire«[168] de Marie de Brabant n'était pas fortuit. Le comte avait été investi par Henri de Luxembourg d'autres domaines dont les seigneuries de

164 Que le comte de Savoie ait voulu user de ses prétentions pour exercer des droits territoriaux sur le duché de Brabant trouve sa confirmation dans sa première lettre de quittance du 6 février 1305 (A.G.R., C.C. n° 1, f° 44v°). Il y explique à Jean II que s'il arrivait qu'entretemps le duc ou son successeur assigne une valeur équivalente en terres en Brabant pour le payement de la dot, comme l'avait promis le duc ou une personne parlant en son nom lors d'un accord passé entre eux autrefois, le comte de Savoie s'engage à rendre les lettres d'assignation sur la rente féodale de Jean II au roi de France. On sait que l'assignation de revenus sur des terres patrimoniales constituait en général une première étape pouvant mener à l'engagement puis à l'alinéation totale de ces terres en cas d'insolvabilité du débiteur.

165 Sur le rôle d'Amédée V qui fournit une aide militaire à Henri VII de Luxembourg pour son passage en Italie du nord et sur le soutien militaire prépondérant de Louis II de Vaud apporté aux troupes allemandes jusqu'au couronnement de l'empereur le 29 juin 1312: Demotz (voir n. 24) p. 49.

166 Acte donné près de Florence, le 22 février 1313, édité dans Jacob Schwalm, M.G.H., Constitutiones et acta publica imperatorum et regum, t. 4/2, Hanovre 1908–1911, n° 914, p. 927–929.

167 *Conditiones infrascriptas in concessione et largitione huiusmodi adicientes expresse, videlicet quod si eum dicte Marie forsan premori contingeret, ipsa Maria sola civitatem et comitatum predictos cum castris, villis, casalibus, possessionibus, terris, territoriis, districtibus, iureibus, iurisdictionibus et pertinentiis supradictis quam diu vixerit habere debeat et tenere*: ibid. p. 927, l. 34–39. Aucune mention dans le préambule de l'acte n'évoque une intervention éventuelle de Marguerite, épouse de l'empereur et sœur de Marie pour cette inféodation du comté d'Asti, contrairement à ce qu'affirme Gabotto (voir n. 4) p. 149 et suiv. Par ailleurs, Marguerite était décédée plus d'un an auparavant (14 décembre 1311).

168 Si c'est sans doute ainsi qu'il faut entendre cette clause du traité d'inféodation du 22 février 1313; ce terme n'est jamais utilisé dans l'acte.

Bâgé et de Coligny[169]. Mais, c'est la terre et comté d'Asti qui fut choisie. Le duché de Brabant possédait la plus forte densité d'établissements de prêt piémontais dans les anciens Pays-Bas: 42 en 1309, si l'on inclut les seigneuries semi-autonomes ou autonomes de Bergen-op-Zoom, Breda, Aarschot et Diest[170]. L'existence du douaire pouvait notablement faciliter les relations d'affaire entre les financiers piémontais et leurs associés actifs en Brabant, ne fût-ce que par les rapports fréquents entretenus entre cette dernière principauté et la cour savoyarde en raison de la liquidation laborieuse de la dot de Marie.

Enfin, si, après le décès prématuré d'Amédée V, Henri VII ou l'un de ses successeurs, rois et empereurs souhaitaient ramener en leur main ces biens et les racheter, ils étaient tenus de verser à Marie, ses enfants et héritiers précités la somme phénoménale de 200 000 florins d'or[171]! La concession impériale était toutefois doublement gratuite car la somme était à percevoir sur les revenus du comté de Savoie (*extra comitatum Sabaudie*) … D'autre part, Asti était tombée aux mains des Angevins, tandis que Philippe d'Achaïe, neveu d'Amédée V avait encore des prétentions sur la ville auxquelles il ne semblait pas prêt de renoncer[172].

Reste en tout cas un choix symptomatique des liens entre Marie et la communauté astésane. La présence de Rolando Vegleti[173] comme familier de Catherine de Savoie, fille de Marie et comme clerc des dépenses de l'hôtel de Marie en 1311–1312, trahit sa position élevée dans l'entourage de la princesse brabançonne. Quelques années auparavant, Rolando avait été nommé administrateur de Catherine de Savoie[174]. L'empereur, qui semble avoir eu toute confiance en Amédée V[175], disposait égale-

169 Demotz (voir n. 24) p. 49.

170 Le document à la base de ce dénombrement est une convocation adressée par le futur empereur Henri VII à tous les Lombards de l'Empire en vue d'une taxation destinée à financer son expédition vers l'Italie. Voir la nouvelle édition de ce texte conservé aux Archives de l'État à Pise – qui remplace celle, vieillie, de Fernand Vercauteren – dans Martien Dillo, Geertrui A. M. Van Synghel, Oorkondenboek van Noord-Brabant tot 1312, II. De heerlijkheden Breda en Bergen op Zoom, 2 vol., La Haye 2000, vol. 2, n° 1514a, p. 1283–1291.

171 Schwalm (voir n. 166) p. 928, l. 4.

172 Galland (voir n. 53) p. 227.

173 A.S.T., S.R., H.C.C.S., Inv. 38, f° 1, mazzo 1, compte n° 2, du 29 novembre 1311 au 25 mai 1312, m. 2/2: Comptes de *Rolet Veylet d'Ast, Urriet Centour et Guillaume Borrel pour les depences faictes a Rivolles pour Catherine, fille du comte de Savoie et son trein et de marie de Brabant, comtesse de Savoie.* Rolando figurait peut-être parmi les quatre camériers de Marie de Brabant cités en 1312: *Colineto, Stephanondo, Alamando, Roleto, camerariis domine* (A.S.T., S.R., Inv. 38, f° 1, mazzo 1, compte n° 2 [1311–1312], m. 2/5). Signalons que dans le contrat de change en date du 24 février 1304 et édité dans Quintino Sella (éd.), Codex Astensis qui de Malabayla communiter nuncupatur, 4 vol., Rome 1880–1887 (Atti della Reale Accademia dei Lincei, Serie seconda, 4), vol. 1, p. 42, ce sont les financiers d'Asti, Guttuario de Castello, et les frères Guglielmo et Leone de Vegleti qui empruntent à Giorgio Alfieri une somme en deniers d'Asti remboursable *à Bruxelles.* Indice irréfutable des activités de la famille Vegleti en Brabant.

174 Castellani (voir n. 7) p. 249, n. 41.

175 *Ainsi se mit l'Empereur Henry en totale puissance du Comté Amé, lui mettant sa personne et tout tant qu'il avoit entre ses mains, & faire ainsi le pouvoir*: Guillaume Paradin, Chronique de Savoye, Lyon 1561, p. 189. En janvier 1311, le comte de Savoie avait été nommé par l'empereur vicaire en Lombardie: Schwalm (voir n. 166) vol. 4/1, n° 550–552, p. 504–506, actes donnés entre le 14 janvier et le 25 janvier 1311 à Milan et à Parme. Selon Schwalm, l'acte de nomination n'ayant pas été

ment de conseillers astésans dans ses fidèles: le légiste Andrea Garreto et Berardo Layolo par exemple[176].

Conclusions

Nous étions partis du postulat que les mariages et leurs conditions pouvaient offrir un angle d'étude original en matière d'études d'histoire financière. Sous cet angle, le réseau de moyens humains et matériels mis en place pour le payement des obligations pécuniaires de Jean II vis-à-vis de son beau-frère ne nous a pas déçu. L'action des réseaux sociaux dans la génèse des marchés n'est en outre plus du tout sous-estimée par les économistes actuels[177].

Au sein de ces réseaux financiers, les pratiques de patronage du Prince semblent omniprésentes. Tout d'abord, le patronage du roi d'Angleterre à l'égard de ses alliés en 1298: il suscitait une multitude d'opérations de prêt entre nobles au service du Plantagenêt et, à leur tour, ces emprunts renforçaient la cohésion des différents groupes sociaux en présence. Patronage du roi de France, ensuite, qui en garantissant au comte de Savoie et au duc de Brabant la bonne fin de leur contentieux, tirait tout bénéfice de la centralisation accrue de mouvements financiers internationaux à Paris.

Mais de manière plus générale, on pourrait émettre l'hypothèse d'un phénomène d'intégration[178] politique dépassant les clivages des grands États monarchiques du début du XIV^{e} siècle et provoquant, malgré la Grande Crise du XIV^{e} siècle, l'ouverture de nouveaux marchés pour l'industrie textile européenne, *in casu* les exportations drapières brabançonnes en Savoie. Celles-ci paraissent indépendantes des tensions politiques entre la France et l'Angleterre. Qu'en est-il, en effet, de ces petits états princiers qui s'affranchissent du poids des vieilles solidarités féodales afin de promouvoir leurs économies respectives? La question méritait d'être posée.

retrouvé doit être placé peu avant le 14 janvier 1311 (ibid. p. 504). Pour Tabacco, l'acte doit être placé le 6 janvier 1311 et donné à Milan: Giovanni Tabacco, Lo stato sabaudo nel sacro impero, Turin 1939 (R. Università di Torino, pubblicazioni della facoltà di magistero, 6), p. 17.

176 Ils sont cités dans un acte du 15 novembre 1310 donné à Asti dans lequel Filippo de Vialo et Benedetto Peletta, magistrats de la ville et du district d'Asti s'engagent à ce que la ville soit fidèle à l'empereur; édité dans Schwalm (voir n. 166) vol. 4/1, p. 415–417, n° 468.

177 Voir par exemple, Marc Granovetter, Le Marché autrement. Les Réseaux dans l'économie, Paris 2000, p. 10. Pour les implications macroéconomiques d'un réseau local, financier et social tel que l'était celui des hommes d'affaires de Bruges au bas Moyen Âge, voir l'étude récente et novatrice de James Murray, Of nodes and networks: Bruges and the infrastructure of trade in fourteenth-century Europe, dans: Peter Stabel, Bruno Blondé (éd.) (voir n. 5) p. 1–14.

178 Rappellons que selon Epstein (voir n. 8) p. 69, la crise du bas Moyen Âge est d'abord une crise d'intégration politique, marquée par un déclin démographique causée par des guerres entre grands États et des épidémies de peste jusqu'en 1450. En déclenchant un processus de »destruction créative«, cette crise lance ensuite l'Europe sur les rails de la croissance en promouvant un modèle d'intégration territoriale et de centralisation accrue.

Carte 1

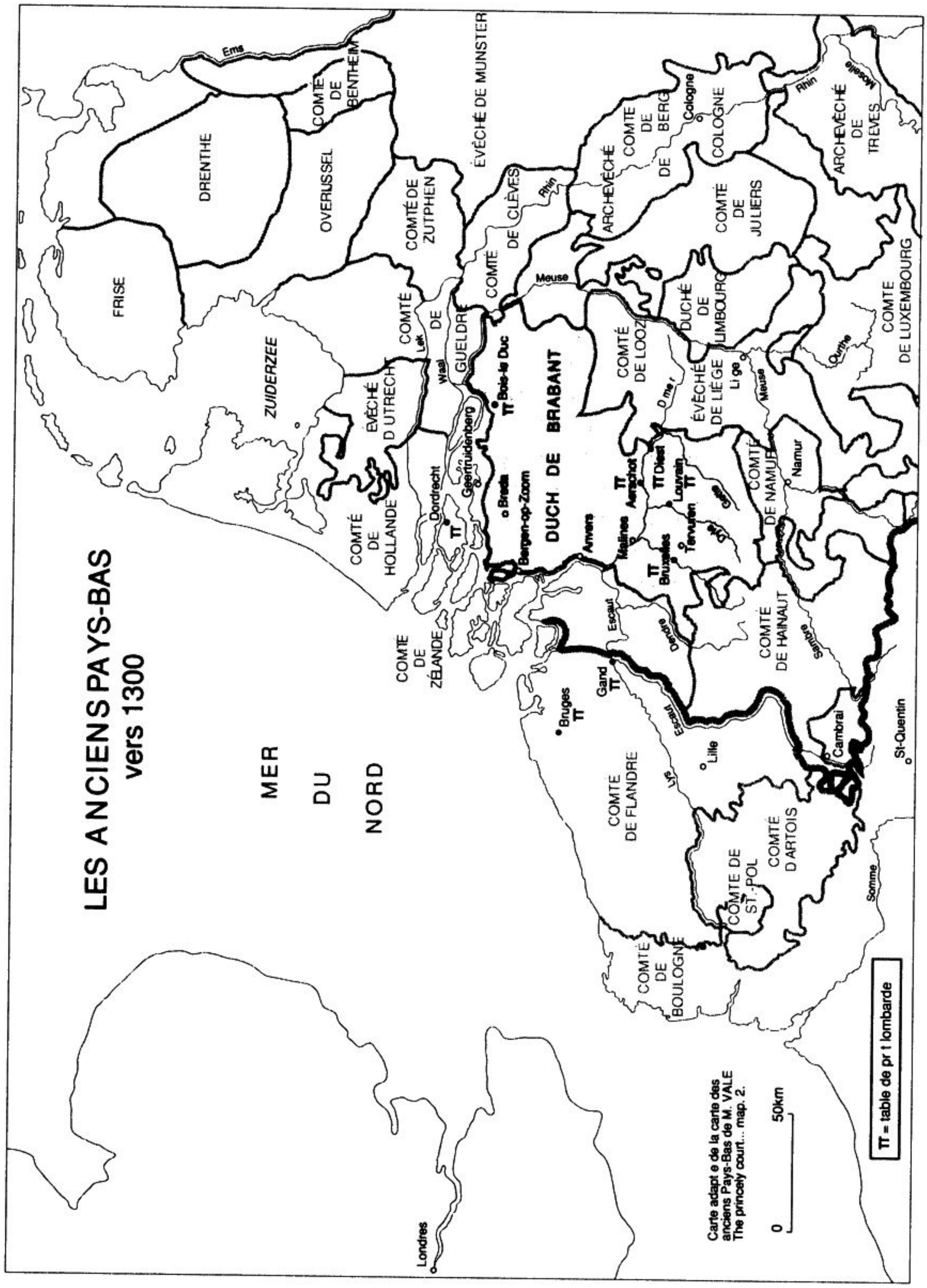
LES ANCIENS PAYS-BAS
vers 1300
MER DU NORD
Londres
DRENTHE
FRISE
ZUIDERZEE
COMTÉ DE HOLLANDE
COMTÉ DE ZÉLANDE
ÉVÊCHÉ D'UTRECHT
COMTÉ DE GUELDRE
COMTÉ DE BENTHEIM
OVERIJSSEL
COMTÉ DE ZUTPHEN
ÉVÊCHÉ DE MUNSTER
COMTÉ DE CLÈVES
ARCHEVÊCHÉ
COMTÉ DE BERG
COLOGNE
ARCHEVÊCHÉ DE TREVES
DUCH DE BRABANT
COMTÉ DE LOOZ
DUCHÉ DE LIMBOURG
ÉVÊCHÉ DE LIÉGE
COMTÉ DE NAMUR
COMTÉ DE LUXEMBOURG
COMTÉ DE HAINAUT
COMTÉ DE FLANDRE
COMTÉ DE BOULOGNE
COMTÉ DE ST.-POL
COMTÉ D'ARTOIS
Ems
Rhin
Meuse
Escaut
Lek
Waal
Dendre
Sambre
Lys
Somme
Amsterdam
Dordrecht
Geertruidenberg
Bois-le Duc
Breda
Bergen-op-Zoom
Anvers
Malines
Arschot
Diest
Louvain
Bruxelles
Ternuzen
Gand
Bruges
Lille
Cambrai
St-Quentin
Namur
Liège
Cologne
Carte adapt e de la carte des anciens Pays-Bas de M. VALE
The princely court... map. 2.
0
50km
TT = table de pr t lombarde

Carte 2

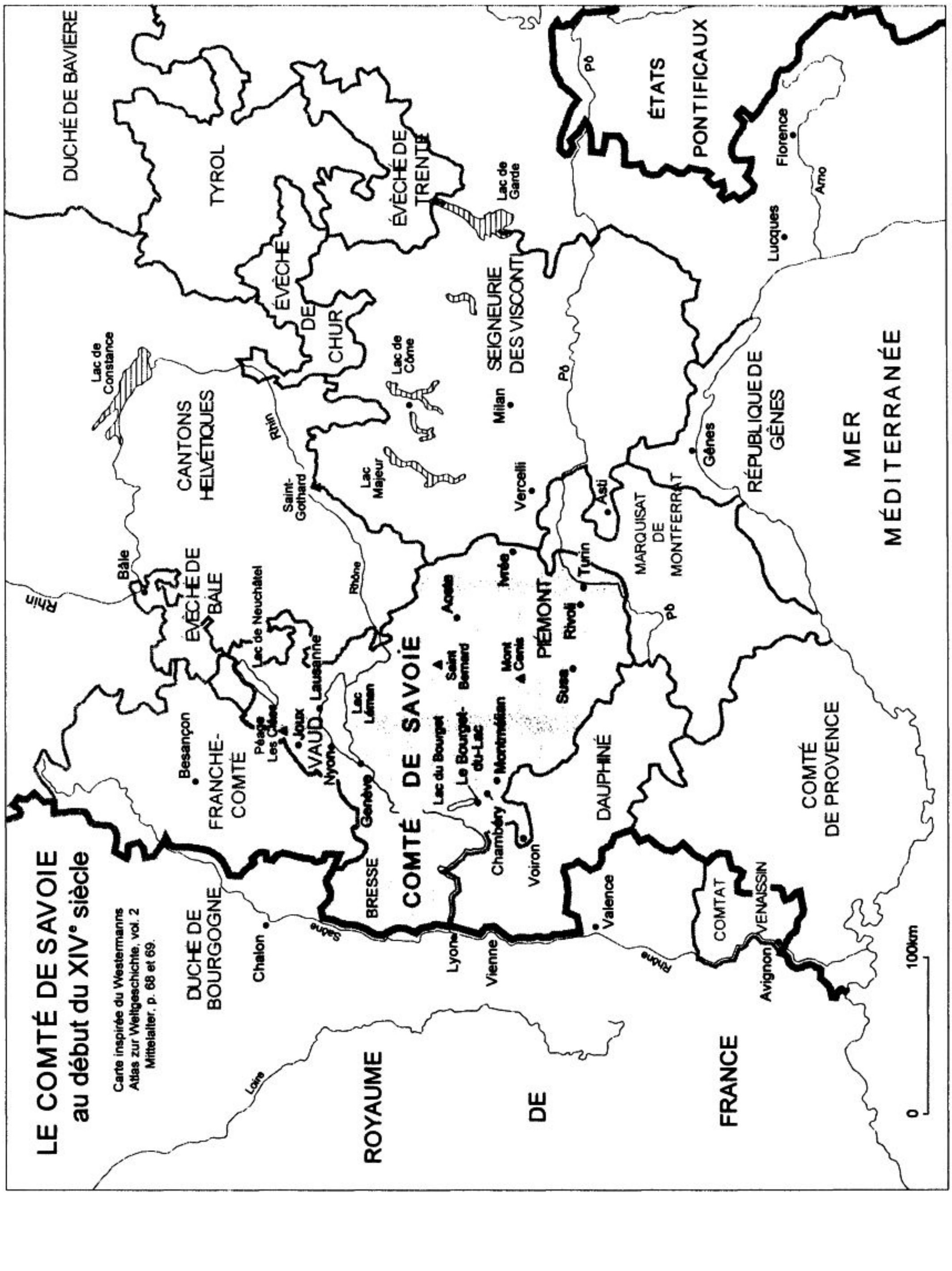
LE COMTÉ DE SAVOIE
au début du XIVe siècle
Carte inspirée du Westermanns Atlas zur Weltgeschichte, vol. 2 Mittelalter, p. 68 et 69.
DUCHÉ DE BAVIÈRE
TYROL
ÉVÊCHÉ DE TRENTE
ÉVÊCHÉ DE COIRE
CHURRHÉTIE
SEIGNEURIE DES VISCONTI
ÉTATS PONTIFICAUX
Lac de Garde
Lac de Constance
Lac de Côme
Lac Majeur
Rhin
Saint-Gothard
Milan
Vercelli
Pô
Florence
Arno
Lucques
CANTONS HELVÉTIQUES
ÉVÊCHÉ DE BÂLE
Bâle
Lac de Neuchâtel
Rhône
Saint Bernard
Aoste
Ivrée
Mont Cenis
PIÉMONT
Rivoli
Turin
Suse
Asti
MARQUISAT DE MONTFERRAT
RÉPUBLIQUE DE GÊNES
Gênes
MER MÉDITERRANÉE
Besançon
FRANCHE-COMTÉ
Joux
Pesage Les Clées
VAUD
Lausanne
Nyon
Genève
Lac Léman
Lac du Bourget
Le Bourget-du-Lac
Chambéry
Montmélian
Voiron
COMTÉ DE SAVOIE
DAUPHINÉ
Valence
COMTÉ DE PROVENCE
DUCHÉ DE BOURGOGNE
Chalon
Saône
BRESSE
Lyon
Vienne
Rhône
COMTAT VENAISSIN
Avignon
Loire
ROYAUME DE FRANCE
0
100km

Montants des grands prêts accordés au comte et à la comtesse de Savoie, exprimés en livres de viennois, entre 1298 et 1305

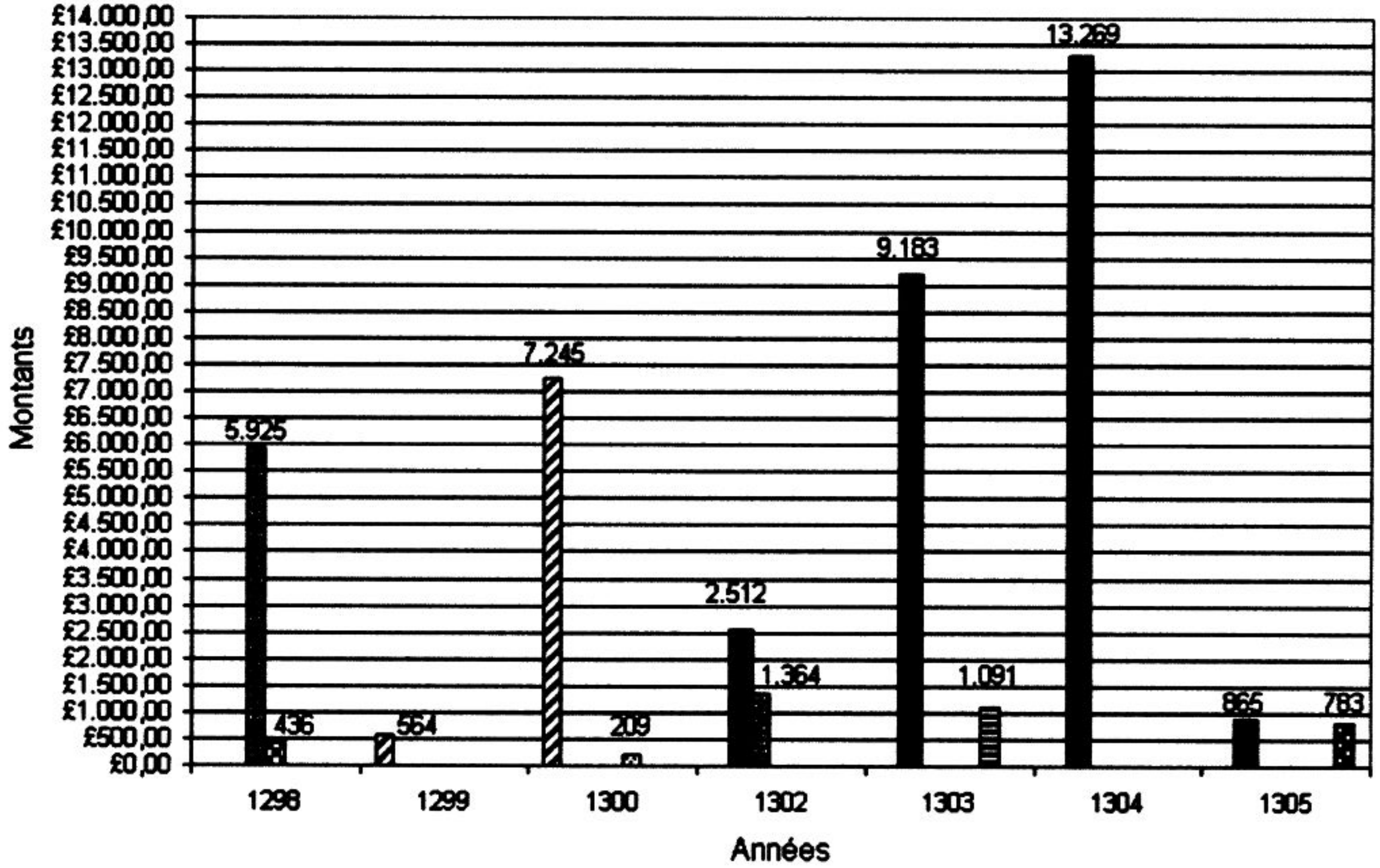

Origine des prêteurs:

- Astésans
- Lucquois
- Savoyards
- Franc-comtois
- Genevois
- Parisiens
- Savoyards et Lucquois*

*** Il s'agit d'une association temporaire contractée en 1305.**

Miszellen und Forschungsgeschichte

Michel Pauly

QUELLE EUROPE EST NÉE AU MOYEN ÂGE?

En 1949 l'historien allemand Hermann Heimpel fit le constat[1]: »L'Europe provient du Moyen Âge, oui, c'est le Moyen Âge qui a créé l'Europe«. Au fur et à mesure de l'avancement de la construction d'une Europe unie, les médiévistes n'ont cessé de réfléchir aux fondements historiques de cette Europe. Il n'est donc que logique qu'au moment où l'Union européenne s'est notablement élargie vers l'est et est en train d'approfondir sa cohésion par la création d'une monnaie unique d'abord, la promulgation d'une constitution commune ensuite, le sujet revient à la une également chez les historiens. Ne pouvant faire l'analyse de la masse de publications consacrées depuis l'article de Heimpel à la question des origines médiévales de l'Europe, la présente contribution veut beaucoup plus modestement présenter deux ouvrages parus presque au même moment et les confronter, suivant une proposition de la rédaction de »Francia«, à un troisième qui pose des questions pertinentes:

Jacques Le Goff, L'Europe est-elle née au moyen âge?, Paris (Éditions du Seuil) 2003, 347 p. (coll. Faire l'Europe),

Michael Mitterauer, Warum Europa? Mittelalterliche Grundlagen eines Sonderwegs, München (Verlag C. H. Beck) 2003, 352 p.

Après avoir présenté rapidement les héritages grec, romain, indo-européen et biblique qui ont certes précédé le Moyen Âge et qui sont – pour les deux derniers en tout cas – d'origine extra-européenne, Jacques Le Goff évoque six grandes périodes de l'histoire européenne médiévale: la conception de l'Europe, du IV^e^ au VIII^e^ siècle, avec la christianisation des peuples, de la culture et des structures politiques, et la défense contre »deux pôles répulsifs: Byzance et l'Islam«; le monde carolingien (VIII^e^–X^e^ siècle) qu'il désigne comme »Europe avortée«, car l'empire de Charlemagne était franc, dans un sens qu'il qualifie de nationaliste, comme les anti-Europe de Charles Quint, de Napoléon ou de Hitler dominées par un seul peuple; l'Europe potentielle de l'an Mille qui amorça la réalisation du rêve de l'intégration des Scandinaves, des Hongrois et des Slaves et la mise en place de la Chrétienté comme synonyme de l'Europe; l'Europe féodale (XI^e^–XII^e^ siècle), qui vit l'encellulement d'une Europe fondamentalement rurale dans quatre cellules de base: le château, la seigneurie, le village, la paroisse et … dans la monarchie, mais aussi la séparation entre clercs et laïcs, l'essor de la culture courtoise et du culte marial comme des persécutions des hérétiques et des juifs; la »belle« Europe du XIII^e^ siècle, celle des villes et des universités, du commerce et des ordres mendiants; finalement l'automne du Moyen Âge avec son cortège de famines et de guerres, de pestes et de violences, avec ses divisions de la Chrétienté et la naissance de senti-

1 Hermann Heimpel, Europa und seine mittelalterliche Grundlegung, dans: Die Sammlung 4 (1949) p. 13–26, réimpr. dans id., Der Mensch in seiner Gegenwart, Göttingen 1957[2], p. 67–86, ici p. 71.

ments nationaux, mais aussi ses lueurs d'une aube nouvelle: imprimerie, économie-monde, et ses défis extérieurs: l'Europe face à la menace turque et aux appels de l'Atlantique et de l'Afrique. Et même si pour Le Goff »la coupure de la Renaissance n'existe pas« (p. 257), il arrête son exposé au XV^e^ siècle qui »parachève pour l'essentiel la création médiévale d'un espace européen commencé avec les ›grandes invasions‹ du Haut Moyen Âge« (p. 258). Et »ce que l'Europe médiévale a élaboré et commencé à montrer va être en contraste profond avec ce qui va se passer dans le monde musulman et surtout en Chine« (p. 260).

Cette différence avec les mondes musulman et chinois, Le Goff ne la montre plus. Or, c'est exactement ce qui fait une des spécificités du livre de Michael Mitterauer, qui ajoute à ces deux terres de comparaison l'empire de Byzance. Il s'attache, en effet, à démontrer le caractère unique de l'évolution européenne grâce à une approche comparative. Alors que Le Goff affirme et décrit, Mitterauer compare et explique. C'est là la deuxième différence notable: à la suite de Max Weber, Mitterauer cherche à expliquer la spécificité européenne en suivant sept complexes de circonstances (*Verkettung von Umständen*) qui se sont avérés hautement productifs, sur le plan économique, social, culturel ou comportemental, alors que pris isolément les facteurs qui composent ces complexes ne sauraient jamais expliquer le développement extraordinaire qu'ils ont engendré.

Michael Mitterauer commence par la révolution agraire du haut Moyen Âge. Pour la comprendre il faut partir des cultures du seigle et de l'avoine qui, grâce à des conditions climatiques et écologiques favorables, sont venues s'ajouter – d'abord entre Seine et Rhin – à celle du froment (et du vin). Il s'en est suivi l'assolement triennal, l'introduction de la charrue à soc dissymétrique avec versoir, nécessitant l'élevage de bêtes de trait capables aussi de tirer des chariots et donc de faciliter les transports routiers et permettant d'élargir la base alimentaire par la viande, et l'utilisation de moulins à eau engendrant toute une série d'innovations technologiques (le moulin à roue verticale est utilisé aussi pour fouler des draps, scier du bois, percer des pierres, marteler le minerai et le fer, fabriquer du papier etc.). Ces nouveautés ne se retrouvent pas dans le monde byzantin, où domine seul le froment cultivé à l'araire, ni en Chine où le riz exige des systèmes d'irrigation très performants, mais ni labourage ni élevage ni moulin ni four, et pas non plus dans le monde musulman qui a certes su adopter, à côté de ses cultures jardinières, des plantes venues d'Asie comme le riz, mais où les conditions écologiques ont posé des limites assez étroites à un développement continu, où les innovations n'ont pas engendré la création de métiers artisanaux et où le chameau ne servit qu'à transporter.

Cette évolution positive de l'agriculture européenne fut certainement facilitée par le cadre social dans lequel elle se pratiquait d'abord: le domaine biparti appartenant à la seigneurie foncière qui allait évoluer vers la seigneurie banale autour d'un château-fort, mais qui mena aussi à la constitution de groupements humains solidaires, qu'il s'agisse de la *familia* d'un noble ou d'un monastère ou de l'entourage d'un prince. Dans tous ces cas ce ne sont pas les liens de parenté qui constituaient la base de la relation étroite qui tenait ensemble les membres de chacun de ces groupes. Et Mitterauer insiste dans son troisième chapitre sur la grande mobilité des hommes au Moyen Âge, y compris pour choisir leur conjoint, ainsi que, en comparaison avec des civilisations où les liens du sang priment toute autre relation sociale, sur la faiblesse des liens de parenté en Europe christianisée, au profit d'autres liens sociaux, dont la maisonnée (comportant p. ex. domestiques, apprentis ou écuyers) ou la communauté de foi.

Le quatrième complexe de phénomènes expliquant la spécificité européenne, Mitterauer le voit dans le système féodo-vassalique qui repose en dernière analyse sur la cavalerie cuirassée, impensable sans la culture de l'avoine dans le cadre d'une seigneurie foncière (ce qui explique son absence dans l'empire byzantin p. ex.). La spécificité du système féodal européen réside dans la réciprocité des droits et devoirs du vassal et du seigneur et d'autre part dans la complémentarité du fief matériel et du lien personnel. L'aspect militaire de ce lien avait conduit à

la multiplication des châteaux-forts et de villes fortifiées pour une défense territoriale en profondeur, alors que la Chine, p. ex., beaucoup plus centralisée, vit la construction d'une muraille frontalière. Mais comme selon Mitterauer le devoir de conseiller le seigneur prit le dessus sur l'aide militaire, les réunions des vassaux furent à l'origine des assemblées d'états et de la séparation des pouvoirs, donc de la démocratie parlementaire.

Le cinquième complexe est constitué par l'Église chrétienne dominée par le personnage du pape qui réussit à imposer un primat universel de l'évêque de Rome. Grâce à sa situation excentrique par rapport aux centres du pouvoir politique concentrés dans le nord-ouest de l'Europe, Rome sut sauvegarder son indépendance et constituer une entité sociale très particulière, l'organisme le mieux structuré et le mieux implanté dans toute l'Europe, qui se mêlait à toutes sortes d'organismes sociaux sans s'identifier à aucun. Mitterauer traite dans le même chapitre, pour en souligner les similitudes et les différences, des grands ordres monastiques, tout aussi hiérarchisés, mais par d'autres aspects opposés à Rome. L'autonomie de l'Église est un des traits qui différencie le christianisme de l'islam où l'identification de la communauté religieuse avec l'État, voire avec l'ethnie et la culture arabe, est beaucoup plus intense. C'est le pape aussi qui lança les croisades, autre particularité de l'Église occidentale impensable dans les Églises chrétiennes de l'Orient et fondamentalement différente du djihad islamique. Les croisades allaient par ailleurs rapidement devenir une guerre du pape contre ses ennemis, même à l'intérieur de la chrétienté.

Les croisades fournissaient aussi le prétexte à la première forme de l'expansionnisme économique européen qui allait connaître une belle fortune sous forme de colonialisme et d'impérialisme. Mais c'était là l'œuvre non de l'Église ni des croisés, mais des républiques maritimes italiennes dont les dirigeants avaient des intérêts commerciaux manifestes. L'effet en était entre autres de ramener le monde méditerranéen dans l'orbite européenne.

Comme dernier complexe explicatif de la spécificité européenne Mitterauer évoque la prédication et l'imprimerie, à l'origine de la communication de masse, la première soutenue par l'iconographie médiévale tellement riche, aboutissant à la gravure et préparant la voie à la seconde.

Dans son chapitre final l'auteur souligne qu'il a dû négliger d'autres complexes ainsi que d'autres liens de causalité. C'est l'absence de la ville européenne médiévale qui étonne le plus de la part d'un auteur qui a commencé sa carrière comme historien de la ville[2]. Or, si le phénomène urbain a certes connu des parallèles dans d'autres civilisations, son rôle pour l'évolution de la société européenne me semble fondamental. Mitterauer l'évoque certes (p. 284s.) parmi les complexes potentiels à ajouter éventuellement aux sept qu'il a analysés de façon plus approfondie et propose de partir du concept de ›communalisme‹ de Peter Blickle et de la prise en charge de responsabilités collectives par les habitants de la ville, voire de villages, qui aurait mené finalement au républicanisme. Le mouvement urbain des franchises et libertés partit effectivement de la même région du nord-ouest européen dont sont parties les innovations agricoles, en recourant au droit des marchands-voyageurs qui dès le haut Moyen Âge avaient besoin d'un statut plus favorable que le droit commun des serfs pour commercialiser les surplus agricoles. C'est peut-être Max Weber qui a le plus souligné le caractère révolutionnaire de cette autonomie administrative urbaine, basée sur le serment, qui place l'exercice du pouvoir sur de toutes nouvelles bases de légitimation et qui distingue radicalement la ville et la bourgeoisie de la société féodale[3]. Mais la ville me semble

2 Voir toujours son recueil d'articles: Michael Mitterauer, Markt und Stadt im Mittelalter. Beiträge zur historischen Zentralitätsforschung, Stuttgart 1980 (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, 21).

3 Voir à ce propos la contribution de Gerhard Dilcher, Max Webers ›Stadt‹ und die historische Stadtforschung der Mediävistik, in: Max Weber und die Stadt im Kulturvergleich, éd. Hinnerk

constituer une spécificité européenne par d'autres aspects encore que l'autonomie communale. Sans parler du cadre de vie urbain qui deviendra celui de la grande majorité des hommes en Europe et qui est foncièrement différent de celui d'une ville chinoise ou arabe, on pourrait montrer le lien entre la ville médiévale et le développement des structures de participation politique, sous forme d'assemblées d'états, la liberté de parole et finalement la démocratie parlementaire, qui ne sont pas les enfants du seul droit féodal et du devoir de conseil dû par un vassal à son seigneur, comme le laisse entendre Mitterauer. Les assemblées d'états issues des conseils auliques élargis ont certes fourni le cadre de l'éclosion du parlementarisme, mais c'étaient les représentants de la bourgeoisie qui y ont tenu les discours nouveaux. N'étaient-ce pas aussi les élites urbaines qui ont assuré le progrès économique vers des dimensions quasi mondiales (voir ce que Mitterauer écrit des républiques maritimes italiennes), qui ont instauré des systèmes monétaires différenciés, qui avaient intérêt à développer la formation et les études, qui ont fait progresser les technologies et les sciences, le droit et la littérature, en prenant la relève des clercs aussi bien que de la noblesse? D'autre part ces villes restaient étroitement impliquées dans le système féodal et sa civilisation militaire basée sur des points d'appui fortifiés, elles avaient besoin du monde agraire qu'elles firent progresser par une demande accrue et abritaient d'autres formes de solidarités non-parentales sous forme de confréries et de corporations. Des liens peuvent donc être établis avec les sept complexes identifiés par Mitterauer.

Aucun des phénomènes évoqués par Michael Mitterauer ne manque chez Jacques Le Goff, et la ville y occupe même une place de choix dans la »belle« Europe du XIII[e] siècle. Mais contrairement à l'historien autrichien, son collègue français ne cherche pas à les hiérarchiser, à en démontrer les liens qui les relient entre eux, ni à comparer avec d'autres civilisations, bref à expliquer. Sa description est certes agréable à lire, sans notes marginales encombrantes, c'est l'étalement d'une érudition achevée, mais qui laisse le lecteur non-averti devant une foule impressionnante de phénomènes isolés. Il évoque l'Europe des monarchies, l'Europe du baiser, l'Europe des capitales, l'Europe des chartes, l'Europe des universités, l'Europe des persécutions, l'Europe de la contestation, l'Europe du diable, l'Europe de la bureaucratie, l'Europe de l'impôt, l'Europe de la prostitution, l'Europe du textile, l'Europe des marchands, l'Europe de la misère, l'Europe de la banque (mais pas de la monnaie), l'Europe de la fraude fiscale, l'Europe du travail, l'Europe des professeurs, l'Europe des mandarins (!) chrétiens, de l'individu lisant, des copistes, des commentaires, d'Éros et Tanatos, de la mémoire et de l'histoire, du sermon et de la harangue, de la censure, de l'inquisition, de la charité, des hôpitaux, du gigantisme, du vitrail, des bonnes manières, du budget, de la gastronomie, du cheval, de la bombarde, des guerres, de la paix, du macabre, de la violence, de la répression, de la grâce, de la chasse aux sorcières, des concordats, de la prophétie, des nouveaux lecteurs, du portrait, du jeu de cartes, des grandes découvertes, du temps (précieux), … et j'en ai certainement loupé. Que tous ces phénomènes existent en Europe depuis le Moyen Âge, on en convient volontiers, mais tous ces phénomènes sont-ils constitutifs de l'Europe? Le Goff ne l'explique pas. Se limitent-ils vraiment à l'Europe? Le Goff cite »l'Européen Commynes« selon qui l'Asie et l'Afrique »ont aussi une des principales caractéristiques de l'Europe, les ›guerres et divisions‹« (p. 248). Et la prostitution, la répression, la prophétie, la fraude fiscale, … typiques pour la seule Europe?

Nous avons dit évocations plutôt qu'analyses: La construction d'un palais royal à Paris par les Capétiens, faisant de cette ville une capitale, lui fait dire: »C'est l'Europe des capitales« (p. 102). Or, quelques pages plus loin (p. 140), il affirme, à la suite de sa constatation que c'était le couple Paris-Saint-Denis qui fut la capitale: »Les capitales de l'Europe ne sont pas des réalités médiévales, sauf exception«, pour terminer en déniant même à Rome le titre

de capitale de la Chrétienté. De telles formules fort elliptiques auraient demandé un développement plus poussé pour convaincre.

On trouvera même quelques erreurs manifestes: Le Goff prétend que le mariage, au XII[e] siècle, entre dans la liste des sacrements que seuls les prêtres peuvent administrer et il s'étonne alors que la célébration du mariage ait mis du temps à pénétrer dans le bâtiment ecclésial (p. 82). L'explication est pourtant simple: ce n'est qu'une conséquence du fait que les mariés laïcs s'administrent eux-mêmes ce sacrement sous les yeux d'une assistance et du curé pris en témoins. Le proverbe »Stadtluft macht frei« n'apparut pas au Moyen Âge (p. 137), mais fut forgé par les historiens allemands du XIX[e] siècle. Ce n'est pas Georges Podiebrad, roi de Bohême de 1458 à 1471 qui ruina la maison des Luxembourg (p. 229), car celle-ci s'était éteinte dès 1437 avec la mort de l'empereur Sigismond. Plus étonnant encore pour un historien qui s'est longtemps occupé des ordres mendiants, qu'il prétende que ceux-ci se soient dévoués dans le service des hôpitaux en milieu urbain (p. 190), alors que ces ordres sont parmi les rares à ne pas créer d'hôpitaux, ni même en général d'infirmerie pour leurs propres frères malades.

Un autre concept discutable est celui de l'Europe des monarchies. Le Goff s'attarde assez longuement sur la centralisation monarchique et les monarchies dites féodales. À la fragmentation de l'exercice du pouvoir par des seigneurs, il oppose les efforts des peuples de la Chrétienté de se regrouper (p. 95s.). Étaient-ce vraiment les peuples médiévaux qui aspiraient à l'unité? Selon quels critères? Ou était-ce le roi de France qui imposa son unité aux habitants de son territoire progressivement élargi par voie militaire ou vassalique? Il faut sans doute être Français[4] pour oublier de parler d'une Europe des principautés qui pourtant explique jusqu'à nos jours l'indépendance d'un pays comme le Luxembourg et le fédéralisme d'un pays comme l'Allemagne, ou la séparation de la Tchéquie et de la Slovaquie … et les difficultés de l'Union européenne à se mettre d'accord sur un modèle d'intégration étatique.

Les différences d'approche des deux auteurs font que finalement, malgré leur question de départ apparemment très proche, leurs livres appartiennent à des genres tout à fait différents. Là où Mitterauer fait œuvre scientifique, Le Goff se fait propagandiste (au service de l'Europe, mais aussi du Moyen Âge et de l'Histoire). Son livre dont le titre dans sa version allemande[5] a déjà perdu le point d'interrogation, devrait plutôt s'intituler: »L'unité de l'Europe est-elle née au Moyen Âge?«. Dans son introduction Le Goff dit vouloir »illustrer l'idée que le Moyen Âge est l'époque de l'apparition et de la genèse de l'Europe comme réalité et comme représentation, (…) sans que les hommes de ces siècles aient eu l'idée ou la volonté de construire une Europe unie« (p. 11). En fait, il est davantage question de représentations que de réalités, et encore l'emploi du terme *Europe* au Moyen Âge même n'est guère discuté. Mitterauer, dans son introduction, prend ses distances vis-à-vis de la collection »Faire l'Europe/Europa bauen« dirigée par Le Goff où est paru l'ouvrage de ce dernier. Lui veut *expliquer l'Europe*, la science historique s'étant trop souvent laissé mettre à la solde d'intérêts politiques: »Il ne s'agit pas d'identification avec une histoire ressentie comme extraordinaire, mais d'interprétation de phénomènes culturels historiques et actuels par leur genèse« (p. 8; traduction m. p.). Il dédie son ouvrage aux enseignants et étudiants de l'Institut d'histoire économique et sociale de l'université de Vienne où il vient de prendre sa retraite, alors que Le Goff vise bien sûr un public non-initié, aussi large que possible. Mais

4 Un certain chauvinisme a déjà été reproché à Le Goff par Otto Gerhard Oexle, Das andere, die Unterschiede, das Ganze. Jacques Le Goffs Bild des europäischen Mittelalters, dans: Francia 17/1 (1990) p. 141–158, ici p. 151, parce qu'il réclamait l'histoire des mentalités comme discipline purement française.

5 Jacques Le Goff, Die Geburt Europas im Mittelalter. Aus dem Französischen übersetzt von Grete Osterwald, München (C. H. Beck) 2004, 344 S. (Europa bauen).

le livre de Michael Mitterauer mérite certainement d'être traduit dans les cinq langues de la collection bleue dans laquelle paraît celui de Le Goff.

Par son approche comparative Michael Mitterauer fournit un modèle du genre qui à première vue devrait faire les délices de Michael Borgolte et de son ›Institut pour une Histoire comparative de l'Europe‹ à l'Université Humboldt de Berlin. Celui-ci vient de publier:

Das europäische Mittelalter im Spannungsbogen des Vergleichs. Zwanzig internationale Beiträge zu Praxis, Problemen und Perspektiven der historischen Komparatistik, publié par Michael Borgolte, Berlin 2001, 421 p. (Europa im Mittelalter. Abhandlungen und Beiträge zur historischen Komparatistik, 1),

qui rassemble les contributions d'un colloque qui s'est penché en 1999 sur la comparaison comme méthode en histoire médiévale. Les comparaisons faites au cours des vingt articles concernent des phénomènes historiques (ordres et groupes sociaux[6], élites[7], seigneuries foncières[8], sociétés rurales et villes[9], droit féodal[10], libertés de colons[11], synodes régionaux[12], idolâtrie[13], mariages princiers[14]) aussi bien que des textes (approches historiographiques[15], hagiographies de saint Wenceslas[16]), des approches nationales ou régionales (mariage religieux en Italie et en Angleterre[17], subdivisions territoriales en Écosse et en Angleterre[18]) ou des tranches chronologiques (Scandinavie au haut et au bas Moyen Âge[19]). Dans certaines contributions, il est vrai, il faut bien chercher pour déceler l'approche comparative qui n'est que virtuelle (amour courtois chez les Abbassides[20], naissance d'une conscience nationale polonaise[21], perception de l'islam dans les chroniques occidentales des croisades[22]). L'on ne peut s'empêcher alors de craindre que la comparaison et partant l'acceptation de la diversité n'aboutissent à l'hétérogénité absolue et au désordre total par manque de concept (ré)unificateur.

6 Otto Gerhard Oexle, Stände und Gruppen. Über das Europäische in der europäischen Geschichte, p. 39–48.

7 János M. Bak, Probleme einer vergleichenden Betrachtung mittelalterlicher Eliten in Osteuropa, p. 49–64.

8 Hans-Werner Goetz, Frühmittelalterliche Grundherrschaften und ihre Erforschung im europäischen Vergleich, p. 65–87.

9 François Menant, Quelques possibilités de comparaison dans l'histoire rurale des XII^{e}–XIII^{e} siècles, à partir d'exemples lombards, p. 89–96.

10 Sławomir Gawlas, Die Probleme des Lehnswesens und des Feudalismus in polnischer Sicht, p. 97–123.

11 Jan M. Piskorski, Die »Königsfreien« und die mittelalterliche Kolonisation, p. 125–133.

12 Johannes Helmrath, Partikularsynoden und Synodalstatuten des späteren Mittelalters im europäischen Vergleich. Vorüberlegungen zu einem möglichen Projekt, p. 135–169.

13 Svetlana Luchitskaja, Les idoles musulmanes. Images et réalités, p. 283–298.

14 Karl-Heinz Spiess, Höfische Feste im Europa des 15. Jahrhunderts, p. 339–357.

15 Sverre Bagge, Medieval Societies and Historiography, p. 223–247 (compare l'historiographie byzantine, germanique, scandinave et italienne, toutes héritières de l'Antiquité); Bernd Schneidmüller, Außenblicke für das Herz. Vergleichende Wahrnehmung politischer Ordnung im hochmittelalterlichen Deutschland und Frankreich, p. 315–338 (compare la perception de l'autre en France et en Empire au haut Moyen Âge: une des contributions les plus stimulantes du volume).

16 Marina Paramonova, Familienkonflikt und Brudermord in der Wenzel-Hagiographie. Zwei Modelle des Martyriums, p. 249–281.

17 David L. d'Avray, Comparative History of the Medieval Church's Marriage System, p. 209–221.

18 Geoffrey W. S. Barrow, Divisions of Territory in the early Middle Ages. England and Scotland compared, p. 301–314.

19 Tore Nyberg, Frühes und spätes Mittelalter in Skandinavien – ein möglicher Vergleich?, p. 197–208.

20 Gadi Algazi, Hofkulturen im Vergleich. ›Liebe‹ bei den frühen Abbasiden, p. 187–196.

21 Jerzy Strzelczyk, Auf der Suche nach der nationalen Identität im Mittelalter. Der Fall Polen, p. 359–369.

22 Voir note 13.

Une seule des contributions du volume de Borgolte, celle très courte de Otto Gerhard Oexle[23], se place dans la même perspective que les deux livres précédents: il tente en quelques pages de présenter comme phénomène typiquement européen l'existence parallèle et le dialogue entre d'une part une société d'ordres avec son idéologie trifonctionnelle et d'autre part toutes sortes de groupements humains basés soit sur la parenté (les lignages), soit sur un consensus, voire des contrats, telles que les *conjurationes*, les communes, les corporations, les universités, … qui ont leurs propres systèmes de valeurs et de représentations. Ces associations librement consenties distinguent l'Europe nettement du monde byzantin et mettent en question par leurs valeurs égalitaires l'»harmonie dans l'inégalité« de la société d'ordres. Oexle voit les racines de cette vie sociale plus active que ne la connaissait l'Antiquité ou l'Empire byzantin dans le christianisme, même si sur ce point le christianisme est sans conteste l'héritier de *la* religion du pacte entre Dieu et les hommes, du judaïsme. Pour décrire les spécificités de l'Europe, il rejoint donc Michael Mitterauer (et Max Weber) sur deux points: la prolifération de groupements basés sur le consensus, ce que le premier a nommé, au moins parmi les complexes supplémentaires potentiels, communalisme, et d'autre part le caractère communautaire, non-parental de la religion chrétienne qui distingue l'Europe aussi du monde musulman.

Par ailleurs le livre s'ouvre et se ferme sur une série de réflexions théoriques et méthodologiques dues essentiellement à Michael Borgolte et Frank Rexroth, le premier introduisant[24] et le dernier résumant[25] les travaux du colloque de 1999. La comparaison dont Emile Durkheim a dit – c'est Borgolte qui le rappelle – qu'elle est en sciences humaines et sociales l'équivalent de l'expérience en sciences naturelles, paraît tellement évidente dans de nombreuses disciplines qu'elle est plutôt peu réfléchie et peut être utilisée à des fins très diverses. Patrick J. Geary[26] rend p. ex. attentif aux sciences sociales qui par voie comparative voudraient en arriver à dégager des lois universelles, alors que la science historique cherche par comparaison à dégager et à comprendre le spécifique: le livre de Michael Mitterauer étant une illustration parfaite de cette dernière approche. La comparaison faite ici même de deux livres a montré les risques du genre en ce sens que deux choses semblables – similitude relevée d'ailleurs par plusieurs commentateurs[27] – se révèlent être très différentes et une comparaison risque de rendre injustice à l'un ou à l'autre.

Pour Borgolte l'approche comparative n'est pas seulement une question de méthode. Niant à la société médiévale toute conscience de progrès (*Entwicklung*), il n'y voit que des changements (*Wandel*) que l'historien ne pourra appréhender que grâce à la comparaison[28]. Vu sous cet angle il n'est pas sûr qu'il apprécie l'approche comparative de Mitterauer pour qui les complexes de circonstances qu'il a étudiés expliquent le développement de la civilisa-

23 Voir note 6.

24 Michael Borgolte, Perspektiven europäischer Mittelalterhistorie an der Schwelle zum 21. Jahrhundert, p. 13–27.

25 Frank Rexroth, Der Vergleich in der Erforschung des Mittelalters. Versuch eines Resümees, p. 371–380.

26 Patrick J. Geary, Vergleichende Geschichte und sozialwissenschaftliche Theorie, p. 29–38.

27 Voir e. a. les comptes-rendus de Bea Lundt, dans: Zs. für Geschichtswissenschaft 52 (2004) p. 560; Klaus Oschema, dans: Sehepunkte 4 (2004) n° 7/8 (15/7/2004) sur www.sehepunkte.historicum.net/2004/07/6044.html.

28 Voir aussi Michael Borgolte, Mittelalterwissenschaft im Zeichen der Pluralitätserfahrung, in: Unaufhebbare Pluralität der Kulturen? éd. p. Michael Borgolte (Historische Zeitschrift, Beiheft 32), Munich 2001, p. 1–6, ici p. 3: »L'histoire universelle doit aujourd'hui être considérée sous le signe du changement au lieu du développement. Cela permettra aussi de rendre ses droits au hasard. L'instrument méthodologique prééminent pour ce faire n'est plus la déduction, comme pour l'histoire du progrès, mais la comparaison. Dans une optique diachronique elle fait ressortir les changements, dans une optique synchronique les similitudes et les différences« (traduction m. p.).

tion médiévale et la spécificité de l'Europe, même s'il s'interdit explicitement de la considérer comme supériorité (p. 9). Borgolte lui reprocherait sans doute aussi, mais combien plus encore à Le Goff, d'avoir négligé la comparaison intra-européenne qui lui aurait fait découvrir la diversité à l'intérieur de l'Europe: l'islam présent en Espagne et au Portugal, Byzance dominant l'Italie du sud et les côtes dalmates, les Slaves en Europe orientale, voire centrale, les juifs répartis à travers l'Europe entière: voilà des civilisations qui faisaient et qui font la diversité et la richesse de l'Europe. Cette conception de Borgolte[29] se base implicitement sur Edgar Morin[30], cité par Oexle[31]: »La nouvelle conscience européenne est de plus en plus sensible à la diversité culturelle sans pareille de l'Europe; elle comprend que cette diversité constitue son patrimoine; elle conçoit de mieux en mieux que la culture européenne est une polyculture«. Que cette Europe multiforme, multiculturelle soit également née au Moyen Âge, ni Mitterauer ni Le Goff ne l'ont montré en détail.

Leur Europe reste géographiquement et culturellement assez restreinte. La seule carte historique que Mitterauer ajoute à son livre est celle de l'Empire de Charlemagne dont nous avons vu le commentaire de Le Goff; que la péninsule ibérique et les îles britanniques ne fassent pas partie de l'Europe étonnera jusqu'aux plus eurosceptiques. Mitterauer situe le noyau d'origine de toute une série des complexes qu'il a analysés dans la région entre Seine et Rhin. Une certaine Europe centrale (*Kerneuropa*) se dégage de cette façon de faire de l'Autrichien. Le Goff n'est pas loin de confirmer la centralité de ces régions, quand il considère l'Irlande, la Bretagne, la péninsule ibérique, la Sicile et l'Italie du Sud, la Hongrie, la Bohême, la Pologne, la Scandinavie comme périphériques par rapport à l'Europe féodale (p. 124ss.). En général les deux historiens identifient largement Europe et Occident et Chrétienté. En une phrase Le Goff fait l'amalgame des trois termes: »Les Occidentaux du Nord (les Scandinaves, *m. p.*) étaient entrés en Chrétienté, c'est-à-dire dans la future Europe« (p. 65). Mitterauer sait que l'Europe de l'Église pontificale dépassait bien l'espace dominé par la révolution agraire, la seigneurie foncière ou le système féodo-vassalique (p. 197) et il insiste sur la diversité des espaces touchés par chacun des complexes de phénomènes qu'il a étudiés (p. 296), voire sur les évolutions originales prises selon les phénomènes concernés par tel espace périphérique comme l'Irlande, la Scandinavie ou les Balkans, mais lui aussi part implicitement d'un concept monoculturel de l'Europe. Les historiens de l'Église comme ceux de l'Empire rappelleront par ailleurs à juste titre l'ambition universelle qui inspirait empereurs comme papes et ordres monastiques. La diversité de l'Europe n'est pas seulement intérieure, elle concerne aussi ses limites.

Frank Rexroth, dans les conclusions qu'il tire du colloque de 1999 refuse explicitement la mise en équation de l'Europe avec la zone d'influence de l'Église occidentale (p. 375s.). Il insiste sur l'apport des échanges que l'Europe a eus avec le judaïsme, avec l'Orient et avec le monde slave pour la formation de sa propre identité. De même Michael Borgolte, dans un article publié uniquement sur son site internet[32], insiste pour dire: »L'islam appartient à l'histoire de l'Europe depuis le Moyen Âge, et pas seulement à travers les conflits que sa rencontre avec les chrétiens provoqua, mais aussi par les contributions extraordinaires qu'il apporta en tant que tel à la culture européenne. (...) On peut même prétendre que sans l'échange culturel avec la science orientale que les musulmans et même les juifs en Espagne ont rendu possible aux chrétiens, l'essor de l'Occident au haut Moyen Âge n'aurait pas été

29 Il l'a mise en pratique dans Michael Borgolte, Europa entdeckt seine Vielfalt 1050–1250 (Handbuch der Geschichte Europas, 3), Stuttgart 2002, qu'il appartient à un autre de commenter dans ces colonnes.

30 Edgar Morin, Penser l'Europe, Paris 1987, p. 149 (citation suivante); cf. ibid. p. 27s., 129.

31 Voir note 6, p. 40s.

32 Michael Borgolte, Wo endet Europa, sur http://www.geschichte.hu-berlin.de/ivgem/publikationen/frontiers.doc; extrait traduit par m.p.

possible; de nombreux historiens déduisent même de ce *take off* la modernité«. Le christianisme même n'est-il pas né au Proche Orient?

C'est certainement un aspect à creuser par Michael Mitterauer et surtout Jacques Le Goff. Pour le dernier Byzance et l'Islam n'ont été que deux pôles répulsifs (p. 41). À la défense du premier il faut dire qu'il n'a pas du tout eu l'intention de démontrer l'unité de l'Europe, mais sa spécificité[33], que Borgolte ne pourra pas nier, puisque dans l'article qu'on vient de citer il confirme que les universités étaient bien un phénomène européen qui n'a pas pris à Constantinople malgré quelques tentatives dans cette direction. Mitterauer a dégagé de l'histoire médiévale européenne sept complexes de circonstances qui expliquent son identité toute endogène et son expansion face à des civilisations différentes qui ont également touché l'Europe médiévale. Son concept de l'Europe est donc culturel et tout aussi peu médiéval que celui de Le Goff. Inversement, si l'Islam et Byzance ont bien apporté leurs parts respectives à la polyculture européenne, n'est-il pas vrai aussi que l'Europe a essayé, au plus tard avec la *Reconquista* espagnole, de les repousser hors de ses limites géographiques? N'empêche qu'il serait en tout cas intéressant de prendre en compte la formule d'Edgar Morin[34] selon laquelle »la difficulté de penser l'Europe, c'est d'abord la difficulté de penser l'un dans le multiple, le multiple dans l'un. … C'est en même temps la difficulté de penser l'identité dans la non-identité«. L'historien postmoderne doit se mettre à penser la diversité comme moteur du progrès et comme facteur d'unité de la même Europe, aujourd'hui et hier[35]. Encore ne faut-il pas oublier que ces questionnements sont ceux du 21e siècle, l'homme médiéval n'ayant guère eu conscience d'une entité européenne spécifique.

33 Il se défend p. ex. explicitement de tirer argument de l'histoire pour approuver ou déconseiller l'adhésion de tel pays à l'Union européenne (p. 296).

34 Morin, Penser l'Europe, p. 27.

35 Je remercie mes collègues du séminaire d'histoire médiévale de l'Université du Luxembourg, notamment Michel Margue et Pit Péporté, d'avoir relu une première version de ce texte et de m'avoir fait part de leurs commentaires constructifs.

PHILIPPE BERNARD

SANCTUS GREGORIUS PAPA LE *MISSALE GOTHICUM* ET LE CULTE DU PAPE GRÉGOIRE LE GRAND DANS LA GAULE DE LA FIN DU VII[e] SIECLE[1]

Le *Missale Gothicum*[2] a été copié en onciales de Luxeuil, avec des passages en minuscule de Luxeuil, par trois scribes différents, à une date que les récents travaux de David Ganz permettent de situer dans les années 680: cette datation haute fait de lui l'un des plus anciens témoins de l'écriture de Luxeuil[3]. Or, cet important sacramentaire-bénédictionnaire gaulois possède deux oraisons destinées à être prononcées, au cours de la procession des Rogations[4], lors d'une station *in sancto Gregorio*, c'est-à-dire dans un lieu de culte dédié à un saint personnage du nom de Gregorius. Ces deux pièces se présentent ainsi[5]:

1 Je tiens à remercier vivement le P. Robert Godding (Société des Bollandistes, Bruxelles) et mon ami Michel-Yves Perrin (Université Paris X – Nanterre), qui ont bien voulu lire une version préparatoire de ce travail, que leurs critiques ont grandement contribué à rendre viable. Je suis seul responsable du résultat final.

2 Sur ce manuscrit (Roma, BAV, Reg. lat. 317), outre le travail monumental de Leo Cunibert MOHLBERG, Missale Gothicum. Das gallikanische Sakramentar (Cod. Vat. Reg. lat. 317) des VII.–VIII. Jahrhunderts, 2 vol., Augsburg 1929, et les notices de Elias Avery LOWE, Codices latini antiquiores, vol. 1, Oxford 1934, n° 106, et de Klaus GAMBER, Codices liturgici latini antiquiores, vol. I/1, Fribourg [2]1968, n° 210, avec son Supplementum (1988), p. 25, cf. en dernier lieu Els ROSE, Communitas in commemoratione. Liturgisch Latijn en liturgische gedachtenis in het Missale Gothicum (Vat. reg. lat. 317), Utrecht 2001; Yitzhak HEN, Rome, Anglo-Saxon England and the formation of the frankish liturgy, dans: Revue bénédictine 112 (2002) p. 301–322; François LEROY, Une source africaine oubliée du *Missale Gothicum* pour la Préface des Saints Innocents: le sermon pseudo-augustinien Caillau II, 79, dans: Analecta Bollandiana 120 (2002) p. 135–140; Matthieu SMYTH, La liturgie oubliée. La prière eucharistique en Gaule antique et dans l'Occident non-romain, Paris 2003 (Patrimoines), p. 71–81.

3 David GANZ, Texts and scripts in surviving manuscripts in the script of Luxeuil, dans: Próinséas Ní CHATHÁIN et Michael RICHTER (dir.), Ireland and Europe in the early middle ages: texts and transmission, Dublin 2002, p. 186–204. Cf. également Giancarlo ABBAMONTE, Nuove ricerche sugli *Scholia Veronensia* a Virgilio, dans: Rivista di filologia e di istruzione classica 128 (2000) p. 236–252, ici p. 247–248. Sur les notes tironiennes de ce manuscrit, cf. Martin HELLMANN, Tironische Noten in der Karolingerzeit am Beispiel eines Persius-Kommentars aus der Schule von Tours, Hanovre 2000 (MGH. Studien und Texte, 27), p. 12 et 255.

4 Sur les Rogations en Gaule tardo-antique, cf. Bernhard JUSSEN, Über Bischofsherrschaften und die Prozeduren politisch-sozialer Umordnung in Gallien zwischen Antike und Mittelalter, dans: Hist. Zs. 260 (1995) p. 673–718; Geoffrey NATHAN, The Rogation ceremonies of late antique Gaul. Creation, transmission and the role of the bishop, dans: Classica et mediaevalia 49 (1998) p. 275–303 (peu sûr); Joyce HILL, The *litaniae maiores* and *minores* in Rome, Francia and Anglo-Saxon England: terminology, texts and traditions, dans: Early medieval Europe 9 (2000) p. 211–246; Dominique CROCHU, Les antiennes de procession des Rogations d'après le manuscrit d'Einsiedeln 121, dans: Études grégoriennes 30 (2002) p. 61–95.

5 *Missale Gothicum* XLVIII: »Collecciones in Rogacionibus per diversa loca sanctorum«, n° 351–352 (non reprises dans Bertrand COPPIETERS'T WALLANT [dir.], Corpus orationum, vol. 6, Turnhout,

<351> ORACIO IN SANCTO GREGORIO. Omnipotens sempiterne Deus, ieiuni de tuis etiam donis saciati vel qualibet maceracione confecti, maiestatem tuam supplices exoramus ut, expulsis de cordibus nostris peccatorum tenebris in die hac ieiunii, intercedente summo antestete nostro et divinorum mysteriorum capacem Gregorio, ad veram lucem, quae Christus est, nos facias pervenire.

<352> COLLECCIO. Omnipotens sempiterne Deus, cuius iussu caro a voluptatibus ieiunii maceracione restringitur, et satorem suum caro nostra per subrietatem restricta cognuscit, per intercessionem summi apostolici patris nostri Gregorii in hoc ieiunio tribue cunctis inmaculatum in te credentibus exercere cultum, ut etiam si ieiunantibus vicia succedunt et deserunt virtutes, tua erga eos, Pater omnipotens, custodia perseveret. Per.

La première de ces oraisons a été reprise quelques décennies plus tard, avec d'infimes variantes, dans le formulaire des Rogations qu'on trouve à la fin du *Missale Gallicanum Vetus*[6]. Le »manuscrit« traditionnellement désigné ainsi est en réalité un recueil factice, qui semble avoir été constitué au X^e^ siècle à l'abbaye de Lorsch; c'est en tout cas à cette époque qu'il est entré dans la bibliothèque conventuelle[7]. Ce recueil réunit les débris de deux – et peut-être même de trois – sacramentaires gaulois copiés au VIII^e^ siècle. L'oraison qui nous intéresse fait partie de la dernière partie du recueil, qui provient d'un sacramentaire copié en Gaule dans la seconde moitié du VIII^e^ siècle, peut-être dans le quart Nord-Est[8]. Il est écrit en onciales; sa décoration, zoomorphe, est riche, et le parchemin de haute qualité[9]. Cet *ordo* des Rogations figure enfin, sous une forme simplifiée et remaniée, dans le bénédictionnaire B de Freising, qui a été copié, autour de 900, aux intentions de l'évêque de Freising: l'auteur de cette compilation a notamment supprimé les deux oraisons *in sancto Gregorio* qui nous intéressent ici, et il a ajouté à la place une station *in sancta Maria*[10].

1995): éd. Leo Cunibert Mohlberg, Missale Gothicum, Rome 1961, p. 87–88; autre éd.: Els Rose, Communitas in commemoratione (voir n. 2), p. 129. Je conserve les graphies du manuscrit.

6 *Missale Gallicanum Vetus* XL: »Incipiunt collectiones in Rogationibus per diversa loca sanctorum«, n° 259: éd. Leo Cunibert Mohlberg, Missale Gallicanum Vetus, Rome 1958, p. 56.

7 Cf. Josef Semmler, Die Geschichte der Abtei Lorsch von der Gründung bis zum Ende der Salierzeit (764–1125), dans: Friedrich Knöpp (dir.), Die Reichsabtei Lorsch. Fs. zum Gedenken an ihre Stiftung 764, vol. 1, Darmstadt 1973, p. 75–173; Angelika Häse, Mittelalterliche Bücherverzeichnisse aus Kloster Lorsch. Einleitung, Edition und Kommentar, Wiesbaden 2002, p. 183.

8 *Missale Gallicanum Vetus* (Roma, Vat. Palat. lat. 493), folios 19–99: cf. Elias A. Lowe, CLA, vol. 1, n° 93, et Klaus Gamber, CLLA, vol. I/1, n° 214; Bernhard Bischoff, Lorsch im Spiegel seiner Handschriften, Munich 1974, repris dans: Knöpp (dir.), Die Reichsabtei Lorsch (voir n. 7) vol. 2, Darmstadt 1977, p. 7–128, ici p. 48, 50 et 112. La 2^e^ éd. de cet ouvrage (Die Abtei Lorsch im Spiegel ihrer Handschriften, Lorsch 1989) n'apporte rien de neuf pour ce manuscrit. Cf. également Rosamond McKitterick, The Carolingians and the written word, Cambridge 1989, p. 185–191, et Ganz, Texts and scripts (voir n. 3) p. 193.

9 Bonifatius Fischer, Lateinische Bibelhandschriften im frühen Mittelalter, Freiburg 1985 (Aus der Geschichte der lateinischen Bibel, 11), p. 93 n. 118 et p. 163. Cf. également Bischoff, Die Abtei Lorsch (voir n. 8) p. 86 n. 94; Rosamond McKitterick, Frankish uncial: a new context for the Echternach scriptorium, repris dans: Ead., Books, scribes and learning in the frankish kingdoms, 6th–9th centuries (Collected Studies Series), Londres 1994, texte V, p. 374–388, ici p. 380.

10 Bénédictionnaire B de Freising (München, BSB lat. 6430, fol. 15–87: CLLA 280): éd. Robert Amiet, The Benedictionals of Freising, Londres 1974 (Henry Bradshaw Society, 88), n° 302–306, p. 92–93.

Inconnues des documents liturgiques romains, ces deux oraisons pour les Rogations sont vraisemblablement d'origine gauloise[11]. La première (n° 351) possède cependant deux longues expressions communes avec une collecte de l'Office, qui appartient à un groupe d'*oraciones vespertinas* et qui figure dans divers sacramentaires copiés en Gaule au VIII^e siècle: il s'agit des mots »expulsis de cordibus nostris peccatorum tenebris« et »ad veram lucem, quae Christus est, nos faciat pervenire«. La collecte *ad vesperum* qui les emploie nous a été transmise par le sacramentaire »gélasien ancien«, par le »Missel de Bobbio« ainsi que par plusieurs sacramentaires »gélasiens du VIII^e siècle«[12]. Comme elle est inconnue du recueil de Vérone (le »sacramentaire léonien«), tout le problème est par conséquence de savoir si elle est d'origine romaine, comme pourrait le laisser supposer sa présence dans le »gélasien ancien«, ou s'il s'agit au contraire d'un ajout dû à l'initiative du ou des compilateurs gaulois qui ont copié le »gélasien ancien« dans les années quarante du VIII^e siècle. Antoine Chavasse, qui a consacré un important ouvrage au »gélasien ancien«, estime que ces *oraciones ad vesperum*, qui ont été regroupées dans le troisième livre de ce sacramentaire, constituent des ajouts opérés à Rome, en milieu monastique, au VII^e siècle[13]. Même si les analyses de Chavasse sont parfois un peu systématiques, et en dépit des critiques, parfois justifiées, qui ont pu être émises à leur sujet[14], il me semble que la probabilité est en effet forte que ces »oraciones ad vesperum« proviennent effectivement de Rome. J'en conclus donc que la première des deux oraisons du *Missale Gothicum* prend appui sur des matériaux romains. La seconde de nos oraisons est en revanche pratiquement pure de toute influence

11 Pour asseoir cette conclusion en dépit de la défaillance du Corpus orationum, j'ai utilisé les instruments suivants: Jean Deshusses et Benoît Darragon, Concordances et tableaux pour l'étude des grands sacramentaires, 6 vol., Fribourg 1982–1983 (Spicilegii Friburgensis subsidia, 9–14); les tables dressées par Jean Deshusses, Le sacramentaire grégorien. Ses principales formes d'après les plus anciens manuscrits, 3 vol., 2^e éd., Fribourg 1979–1982 (Spicilegium Friburgense 16, 24 et 28); les tables dressées par Jean Deshusses, Liber sacramentorum Gellonensis, vol. 2, Turnhout 1981 (CCSL 159A); enfin, le CD-ROM »Library of Latin Texts – CLCLT[5]« (ex-Cetedoc Library of Christian Latin Texts), édité sous la dir. de Paul Tombeur par le »Centre Traditio Litterarum Occidentalium«, Turnhout 2002.

12 Sacramentaire »gélasien ancien« (Roma, BAV Reg. lat. 316 et Paris BN lat. 7193, 41/56), éd. Leo Cunibert Mohlberg, Liber sacramentorum Romanae aeclesiae ordinis anni circuli, Rome 1960, n° 1587; »Missel de Bobbio« (Paris, BN lat. 13246), éd. Elias A. Lowe, The Bobbio missal. A gallican mass-book (MS. Paris lat. 13246), Londres 1920 (rééd. 1991), n° 563; sacramentaire d'Angoulême (Paris, BN lat. 816), éd. Patrick Saint-Roch, Liber sacramentorum Engolismensis, Turnhout 1987, n° 1899; sacramentaire de Gellone (Paris, BN lat. 12048), éd. Antoine Dumas et Jean Deshusses, Liber sacramentorum Gellonensis, vol. 1, Turnhout 1981, n° 2134–2136. Ces »oraciones vespertinas« n'ont pas été reprises dans le Corpus orationum, qui se limite aux oraisons de la messe. La frontière entre messe et office est cependant loin d'être nette et étanche: une oraison peut en effet fort bien, moyennant de légers aménagements, passer de la messe à l'office (et réciproquement), de même que certains chants de communion servent aussi de répons de matines.

13 Antoine Chavasse, Le sacramentaire gélasien (Vaticanus Reginensis 316), sacramentaire presbytéral en usage dans les titres romains au VII^e siècle, Paris, Tournai 1958, p. 452–456.

14 Ainsi, Charles Coebergh estime, essentiellement sur la base de la discipline stationnale et du traitement du Sanctoral, que le sacramentaire »gélasien ancien« serait une compilation de matériaux romains qui aurait été mise au point par des clercs italiens, peut-être originaires de Campanie, et qu'il n'aurait jamais été en usage dans les *tituli* romains: Charles Coebergh, Le sacramentaire gélasien ancien. Une compilation de clercs romanisants du VII^e siècle, dans: Archiv für Liturgiewissenschaft 7 (1961–1962) p. 45–88. Cf. Alfio M. Martelli, Il sacramentario gelasiano Cod. Vat. Reginense 316. Primo testimone completo dell'esperimento della liturgia romana nella Gallia precarolingia, Trente 2003; Charles Pietri, Roma christiana. Recherches sur l'Église de Rome, son organisation, sa politique, son idéologie de Miltiade à Sixte III (311–440), vol. 1, Rome 1976 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 224), n. 1 p. 630.

romaine; seule la finale (*perseveret*) semble empruntée à une clausule rythmique qu'on retrouve dans quelques oraisons d'origine romaine[15].

Maintenant, tout le problème que posent ces deux oraisons gauloises est bien sûr de parvenir à déterminer qui peut être l'*antestes* Gregorius – car il s'agit d'un évêque – auquel est dédié l'oratoire destiné à servir de cadre à leur proclamation. La réponse semble aller de soi: la seconde des deux pièces qualifiant cet évêque de »summ(us) apostolic(us) pat(er) nost(er)«, et compte étant tenu d'autre part de l'époque où le *Missale Gothicum* a vu le jour, c'est-à-dire vraisemblablement dans les années 680, il ne semble pas faire de doute qu'il s'agisse du pape Grégoire le Grand[16]. C'est d'ailleurs ce raisonnement qui a conduit Germain Morin, dans un article paru en 1941, à conclure que le *Missale Gothicum* pourrait provenir de l'abbaye de Munster, en Alsace, qui est placée sous le vocable du pape depuis le milieu du VIII[e] siècle au plus tard[17]. Est-il cependant bien certain que le Grégoire évoqué par le *Missale Gothicum* soit l'auteur des *Moralia in Iob*? J'aimerais ici m'en assurer.

1. De quand date le culte de Grégoire le Grand en Gaule?

L'identification de ce Gregorius avec le grand évêque de Rome me semble tout d'abord se heurter à une première objection, qui est de nature chronologique: le culte de Grégoire le Grand n'a en effet pris son essor en Gaule qu'après le milieu du VIII[e] siècle[18]. La situation serait certes différente en Angleterre et en Espagne, où le culte de Grégoire est attesté plus tôt; mais la provenance du *Missale Gothicum* me contraint à m'en tenir à la Gaule[19].

Pour commencer par les manuscrits liturgiques gaulois antérieurs au tournant carolingien, force est de constater qu'aucun des lectionnaires et des sacramentaires conservés ne possède encore de formulaire de messe pour la fête de cet évêque de Rome[20], alors que plu-

15 Cf. Corpus orationum, n° 2351 et n° 3942.

16 Pour me limiter aux avis les plus récents, cf. Alan Thacker, Memorializing Gregory the Great: the origin and transmission of a papal cult in the seventh and early eighth centuries, dans: Early medieval Europe 7 (1998) p. 59–84, ici p. 74; Hen, Rome, Anglo-Saxon England (voir n. 2) p. 321.

17 Germain Morin, Sur la provenance du *Missale Gothicum*, dans: Revue d'histoire ecclésiastique 37 (1941) p. 24–30; rien de neuf dans Smyth, La liturgie oubliée (voir n. 2) p. 78. Bruno Judic, Le culte de saint Grégoire le Grand et les origines de l'abbaye de Munster en Alsace, dans: Martin Heinzelmann (dir.), L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord, Stuttgart 2001 (Beihefte der Francia, 52), p. 263–295, n'évoque pas la question de la provenance du *Missale Gothicum* et renvoie p. 263 à l'art. d'Alan Thacker, Memorializing Gregory the Great (voir n. 16).

18 Rapide survol dans Pierre Jounel, Le culte de saint Grégoire le Grand, dans: Grégoire le Grand (Colloque de Chantilly, 1982), Paris 1986, p. 671–680, repris dans: Id., Liturgie aux multiples visages. Mélanges, Rome 1993, p. 49–62. On utilisera donc plutôt Sofia Boesch Gajano, art. Gregorio I, santo, dans: Enciclopedia dei papi, t. 1, Rome 2000, p. 546–574.

19 Dans l'Angleterre anglo-saxonne, le plus ancien témoin du culte de Grégoire est bien sûr la *Vita Gregorii* rédigée autour de 710 par l'anonyme de Whitby: éd. Bertram Colgrave, The earliest life of Gregory the Great by an anonymous monk of Whitby, rééd. Cambridge 1985. Cf. Kate Rambridge, *Doctor noster sanctus*. The Northumbrians and pope Gregory, dans: Rolf H. Bremmer, Kees Dekker et David F. Johnson (dir.), Rome and the North. The early reception of Gregory the Great in germanic Europe, Paris, Louvain 2001, p. 1–26. Dans la péninsule ibérique, cf. Isidore de Séville, *De viris illustribus*, § 27: éd. Carmen Codoñer Merino, El *De viris illustribus* de Isidoro de Sevilla, Salamanque 1964, p. 148–149; Taio de Saragosse († 683), *Epistula ad Eugenium Toletanum*, éd. Friedrich Vollmer, MGH, AA, t. 14, Berlin 1905, p. 287–290. En revanche, le chapitre consacré à Grégoire dans quelques manuscrits du *De virorum illustrium scriptis* d'Ildephonse de Tolède († 667) est vraisemblablement une interpolation tardive: cf. Carmen Codoñer Merino, El *De viris illustribus* de Ildefonso de Toledo, Salamanque 1972, p. 23–30.

20 Je veux bien sûr parler du lectionnaire palimpseste de Wolfenbüttel (Wolfenbüttel, Herzog August-Bibl., Cod. Weissenb. 76; CLA IX, 1392; CLLA 250; Roger Gryson, Altlateinische Handschriften

sieurs d'entre eux sont pourtant déjà fort romanisés[21]; même le *Missale Gothicum* en est dépourvu[22], alors que son sanctoral est à la fois abondant et très ouvert aux saints de l'*Urbs*[23]. Du reste, à Rome même, le culte de Grégoire n'est pas très ancien[24]: si l'on ne peut se prononcer à propos du recueil de Vérone (le »sacramentaire léonien«), qui a été copié au VII[e] siècle, mais qui est mutilé au début et ne commence qu'au mois d'avril – or, la fête de Grégoire tombe le 12 mars –, il n'existe pas de formulaire de messe pour sa fête dans le sacramentaire »gélasien ancien«. Il faut donc attendre le sacramentaire »grégorien« pour en trouver une: or, elle n'y a été introduite que sous le pontificat de Serge (687–701), vraisemblablement en 688, c'est-à-dire en même temps que celle en l'honneur de Léon le Grand[25]. Encore faut-il ajouter que l'une des trois oraisons qui composent ce formulaire, la *super oblata*, recommande aux fidèles de prier pour le repos de l'âme de Grégoire, au lieu de

– Manuscrits vieux latins, vol. 1, Freiburg 1999, n° 32; Patrizia Carmassi, Antichi lezionari dell'alta Italia e delle Gallie. Stato della ricerca e prospettive metodologiche, dans: Robert F. Taft et Gabriele Winkler [dir.], Comparative liturgy fifty years after Anton Baumstark [1872–1948], Rome 2001 [Orientalia christiana analecta, 265], p. 689–703) et du lectionnaire de Luxeuil (Paris, BNF lat. 9427; CLA V, 579; CLLA 255; Gryson, Altlateinische Handschriften, n° 251), ainsi que des »Messes de Mone« (Karlsruhe, Bad. Landesbibl., Cod. Aug. CCLIII: CLA VIII, 1102; CLLA 203), des sacramentaires palimpsestes de Munich (München, BSB lat. 14429; CLA IX, 1298; CLLA 211) et de Milan (Milano, Bibl. Ambros., M 12 Sup.; CLA III, 354; CLLA 205; Gryson, Altlateinische Handschriften, n° 24), du »Missel de Bobbio« (Paris, BNF lat. 13246; CLA V, 653; CLLA 220), du *Missale Gallicanum Vetus* (Roma, BAV, Palat. lat. 493; CLA I, 92–93; CLLA 212–214), du *Missale Francorum* (Roma, BAV, Reg. lat. 257; CLA I, 103; CLLA 410) et naturellement du *Missale Gothicum*.

21 Sur le sanctoral des manuscrits liturgiques gaulois antérieurs aux carolingiens, on peut consulter les tables dressées par Pierre Salmon, Le lectionnaire de Luxeuil. Édition et étude comparative. Contribution à l'histoire de la Vulgate et de la liturgie en France au temps des Mérovingiens, Rome 1944 (Collectanea biblica latina, 7), p. CIV–CXXIII, et Id., Le lectionnaire de Luxeuil. Étude paléographique et liturgique suivie d'un choix de planches, Rome 1953 (Collectanea biblica latina, 9), entre les p. 48 et 49, ainsi que par Alban Dold et Leo Eizenhöfer, Das irische Palimpsestsakramentar im Clm 14429 der Staatsbibliothek München, Beuron 1964 (Texte und Arbeiten, 53/54), p. 92*–93*.

22 Contrairement à ce que pense Thacker, Memorializing Gregory the Great (voir n. 16) p. 74, il n'y a en effet pas de »mass for Gregory« dans le *Missale Gothicum*, mais seulement deux oraisons pour une station des Rogations – celles que j'étudie ici.

23 Sur le caractère curieusement romain du sanctoral du *Missale Gothicum*, cf. Philippe Bernard, Église et vie liturgique dans la Gaule franque du V[e] au IX[e] siècle, Habilitation à diriger les recherches, inédite, soutenue le 12 décembre 1998 à l'Université Paris IV, vol. 1, p. 67–69.

24 Cf. Jean-Charles Picard, Étude sur l'emplacement des tombes des papes du III[e] au X[e] siècle, repris dans: Id., Évêques, saints et cités en Italie et en Gaule. Études d'archéologie et d'histoire, Rome 1998 (Coll. de l'École française de Rome, 242), p. 197–254, ici p. 229–232 et 234–235; Michael Borgolte, Petrusnachfolge und Kaiserimitation. Die Grablegen der Päpste, ihre Genese und Traditionsbildung, Göttingen 1989 (Veröffentl. des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 95), p. 49, 76 et 118; Jean-Charles Picard, À propos de sépultures papales jusqu'au début du VIII[e] siècle, repris dans: Id., Évêques, saints et cités, p. 255–263, ici p. 262; Joachim Wollasch, Frühe Bildzeugnisse für das Nachleben Papst Gregors des Großen in Rom?, dans: Frühmittelalterliche Studien 36 (2002) p. 159–170; Emma Hornby, The transmission of the proper chant for St Gregory: the eighth-mode tract Beatus vir, dans: Plainsong and medieval music 12 (2003) p. 97–127.

25 Cf. Chavasse, Le sacramentaire gélasien (voir n. 13) p. 551–552 et 591–592; Jean Deshusses, Le sacramentaire grégorien. Ses principales formes d'après les plus anciens manuscrits, vol. 1, Fribourg [2]1979, p. 54.

demander au saint pape d'intercéder pour les fidèles: c'est le signe d'une vénération encore naissante et assez mal assurée[26].

En pays franc, c'est seulement à partir du milieu du VIII[e] siècle qu'on rencontre un formulaire de messe pour la fête de Grégoire le Grand. J'en veux pour preuve plusieurs des sacramentaires »gélasiens du VIII[e] siècle«[27], quatre des plus anciens témoins non-neumés de l'*antiphonale missarum* carolingien – et notamment l'antiphonaire du Mont-Blandin, qui est le plus ancien d'entre eux[28] –, le *comes* de Murbach (fin du VIII[e] s.)[29] ainsi que le sacramentaire d'Hildoard, qui a été copié en 812 ou 813, sans doute à Cambrai, et qui est une copie presque directe du sacramentaire »grégorien« que le pape Hadrien avait envoyé à Charlemagne, à une date qu'on situe entre 784 et 791[30]. Pour me limiter aux principaux témoins manuscrits, cette fête est en revanche toujours absente de l'épistolier (*comes*) comme de l'évangéliaire de Würzburg (milieu du VIII[e] s.)[31], de l'épistolier d'Alcuin (2[e] quart du IX[e] s.)[32], ainsi que du sacramentaire de Padoue (milieu du IX[e] s.)[33]. Par surcroît, cette messe a été obélisée par le savant que Charlemagne chargea d'adapter le manuscrit envoyé par Hadrien aux besoins des Francs, afin – déclare-t-il dans la préface *Hucusque* – de signaler aux utilisateurs des copies diffusées par le palais qu'elle était de seconde venue[34];

26 Cf. Charles Coebergh, La messe de saint Grégoire dans le sacramentaire d'Hadrien, dans: Sacris erudiri 12 (1961) p. 372–404; Robert F. Taft, Praying to or for the saints? A note on the sanctoral intercessions / commemorations in the anaphora: History and theology, dans: Michael Schneider et Walter Berschin (dir.), Ab Oriente et Occidente (Mt 8, 11). Kirche aus Ost und West. Gedenkschrift für Wilhelm Nyssen, St. Ottilien 1996 (Sophia – Quellen östlicher Theologie, 28), p. 439–455.

27 Sacramentaire de Gellone, éd. Dumas (voir n. 12) n° 243–246; sacramentaire d'Angoulême, éd. Saint-Roch (voir n. 12) n° 246–249; sacramentaire Phillipps, éd. Odilo Heiming, Liber sacramentorum Augustodunensis, Turnhout 1984, n° 257–260 (CCSL 159 B); sacramentaire de Saint-Gall, éd. Kunibert Mohlberg, Das fränkische Sacramentarium Gelasianum in alamannischer Überlieferung (Codex Sangall. n° 348), Münster [2]1939 (Liturgiegeschichtliche Quellen, 1–2), n° 224–227.

28 Leur texte est édité par René-Jean Hesbert, Antiphonale missarum sextuplex, Rome [2]1967, n° 32, avec un commentaire p. XC.

29 *Comes* de Murbach (Besançon, BM 184: CLA, VI, 731; CLLA, 1226): éd. André Wilmart, Le *comes* de Murbach, dans: Revue bénédictine 30 (1913) p. 25–69, n° XXI, p. 38, et commentaire p. 66.

30 Sacramentaire d'Hildoard (Cambrai, BM 164): éd. Deshusses, Le sacramentaire grégorien (voir n. 11) vol. 1, n° 137–139. Cf. Denis Muzerelle et al., Manuscrits datés des bibliothèques de France, vol. 1, Paris 2000, p. IX et 33.

31 (1) Épistolier (*comes*) du lectionnaire de Würzburg (Würzburg, Universitätsbibl., M. p. th. fol. 62: CLA IX, 1417; CLLA 1001): éd. Germain Morin, Le plus ancien *comes* ou lectionnaire de l'Église romaine, dans: Revue bénédictine 27 (1910) p. 41–74; (2) évangéliaire du lectionnaire de Würzburg: éd. Germain Morin, Liturgie et basiliques de Rome au milieu du VII[e] siècle d'après les listes d'évangiles de Würzburg, dans: Revue bénédictine 28 (1911) p. 296–330, ici n. 2 p. 301.

32 Lectionnaire (épistolier) d'Alcuin (Cambrai, BM 553; CLLA 1041): éd. André Wilmart, Le lectionnaire d'Alcuin, dans: Ephemerides liturgicae 51 (1937) p. 136–197 (rééd. Rome 1997), ici p. 175.

33 Sacramentaire de Padoue (Padova, Bibl. Cap. D 47: CLLA 880): éd. Kunibert Mohlberg, Die älteste erreichbare Gestalt des *liber sacramentorum anni circuli* der römischen Kirche (Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen, 11–12), Münster [2]1967; cf. l'étude du sanctoral, due à Anton Baumstark, dans le même volume, p. 83*.

34 Préface *Hucusque*: »[…] Missam vero praetitulatam in natale eiusdem beati Gregorii, virgulisque antepositis iugulatam, a successoribus eius, causa amoris immo venerationis suae, eidem suo operi non dubium est esse interpositam. […]«: éd. Deshusses, Le sacramentaire grégorien (voir n. 11) vol. 1, n° 1019a, p. 351.

aussi est-elle aussi absente de plusieurs importants témoins du sacramentaire »grégorien« copiés au IX^e^ siècle[35].

Grégoire le Grand figure également dans la liste des saints qui sont énumérés au *Communicantes* de la plupart des plus anciens témoins du *canon actionis* romain[36]. Il y prend place au milieu d'une séquence qui, étant absente du *Communicantes* du sacramentaire d'Hildoard, constitue certainement une interpolation gauloise à l'intérieur du *Communicantes* romain[37]; la constitution de cette liste étant antérieure à celle des plus anciennes litanies des saints, je puis donc laisser ces dernières de côté[38]. Sans chercher à suivre l'ordre chronologique (nos manuscrits sont en effet datés à l'intérieur de fourchettes assez larges), nous rencontrons successivement le »Missel de Bobbio« (»Communicantes … Helarii, Martini, Ambrosi, Agustini, Gregorii, Hieronimi, Benedicti, et omnium sanctorum tuorum …«)[39], le sacramentaire »gélasien ancien« (»Communicantes … Helarii, Martini, Agustini, Gregorii, Hieronimi, Benedicti, et omnium sanctorum tuorum …«)[40], le sacramentaire d'Angoulême (»Communicantes … Helarii, Martini, Agustini, Gregorii, Hieronimi, Benedicti, et omnium sanctorum tuorum …«)[41], le sacramentaire de Gellone (»Communicantes … Helarii, Marthini, Agustini, Gregorii, Geronimi, Benedicti, et omnium sanctorum tuorum …«)[42], le »sacramentaire de Prague« (»Communicantes … Helarii, Martini, Agustini, Gregorii, Hieronimi, Benedicti et omnium sanctorum tuorum …«)[43] et le sacramentaire *excarp-*

35 Sur l'obélisation de la messe en l'honneur de Grégoire le Grand dans certains sacramentaires »grégoriens« de l'époque carolingienne, cf. Philippe BERNARD, Benoît d'Aniane est-il l'auteur de l'avertissement *Hucusque* et du Supplément au sacramentaire *Hadrianum*?, dans: Studi medievali 39 (1998) p. 1–120, ici p. 104–108.

36 Sur les saints énumérés dans le *Communicantes* romain, cf. Vincent L. KENNEDY, The saints of the Canon of the Mass, Rome ²1963 (Studi di antichità cristiana, 14), p. 89–140 et Carl I. HAMMER, For all the saints: bishop Vivolo of Passau and the eighth-century origins of the feast, dans: Revue Mabillon 76 (2004) p. 5–26. Sur l'histoire du *Communicantes*, cf. Giovanni DI NAPOLI, *Communicantes* e *Nobis quoque*. Un'ipotesi sulla loro origine e funzione, dans: Ecclesia orans 12 (1995) p. 395–437.

37 Sacramentaire d'Hildoard (Cambrai, BM 164): éd. Jean DESHUSSES, Le sacramentaire grégorien (voir n. 11), vol. 1, n° 7, p. 88.

38 Sur cette antériorité chronologique, cf. Michael LAPIDGE, Anglo-saxon litanies of the saints, Londres 1991 (Henry Bradshaw Society, 106), p. 28–29. Les plus anciennes litanies continentales (VIII^e^–IX^e^ s.) possèdent souvent le groupe constitué par Hilaire, Martin, Augustin, Grégoire, Jérôme et Benoît. Cela dit, la plupart du temps, ce groupe est soit disloqué (il a été farci de saints locaux), soit simplifié par suppression d'un ou de plusieurs des saints qui le composent, soit rationalisé (Grégoire a été placé en tête, aux côtés de Silvestre et Léon): il est aisé de s'en assurer en consultant les litanies éditées par Léopold DELISLE, Mémoire sur d'anciens sacramentaires, Paris 1886, p. 360–361, et par Maurice COENS, Recueil d'études bollandiennes, Bruxelles 1963, p. 139–322. Aussi est-il rare que cette série se présente exactement comme dans le *Communicantes* des sacramentaires gaulois que je vais examiner: c'est par ex. le cas du ms. Karlsruhe, Bad. Landesbibl., Aug. CCLIV, fol. 212–213, qui a été copié à Reichenau au VIII^e^/IX^e^ siècle: éd. Alfred HOLDER, Die Reichenauer Handschriften, vol. 1, Wiesbaden ²1970, p. 578. Il n'est pas question des litanies, mais seulement des diptyques, dans l'ouvrage d'Andrea DECKER-HEUER, Studien zur Memorialüberlieferung im frühmittelalterlichen Paris, Sigmaringen 1998 (Beihefte der Francia, 40).

39 »Missel de Bobbio«, éd. LOWE (voir n. 12) n° 11, p. 10.

40 Sacramentaire »gélasien ancien«: éd. MOHLBERG, Liber sacramentorum Romanae aecclesiae (voir n. 12) n° 1246, p. 184.

41 Sacramentaire d'Angoulême: éd. SAINT-ROCH (voir n. 12) n° 1757.

42 Sacramentaire de Gellone: éd. DUMAS (voir n. 12) n° 1935.

43 »Sacramentaire de Prague« (Praha, Knihovna Metropolitní Kapitoly, Cod. O 83: CLLA 630): éd. Alban DOLD et Leo EIZENHÖFER, Das Prager Sakramentar [Cod. O 83 (fol. 1–120) der Bibliothek des Metropolitankapitels], Beuron 1949 (Texte und Arbeiten, 38–42), n° 235. 5, p. 127*. Sur ce

sus de Saint-Amand (»Communicantes … Helari, Martini, Agustini, Gregorii, Hieronimi, Benedicti et omnium sanctorum tuorum …«)[44]. Grégoire est en revanche absent du *Communicantes* du *Missale Francorum* (»Communicantes … Helarii, Martini et omnium sanctorum tuorum …«), dont le copiste a vraisemblablement simplifié le modèle qu'il avait sous les yeux[45].

Grégoire le Grand est aussi mentionné dans la longue liste de saints qui sont énumérés dans le *Memento* des morts du »Missel Stowe«, qui a été copié en Irlande, sans doute à Tallaght, à la fin du VIII[e] ou du début du IX[e] siècle[46]: »[…] Item episcoporum: Martini, Grigori, Maximi, Felicis, Patrici, Patrici, Secundini, Auxili, Isernini, Cerbani, Erci, Catheri, Ibori, Ailbi, Conlai, Maicnissæ, Moinenn, Senani, Finbarri, Colmani, Cuani, Ædach, Laurenti, Melleti, Iusti, Aedo, Dagani, Tigernich, Muchti, Ciannani, Buiti, Eogeni, Declani, Carthuni, Maileruen […]«. Nous retrouvons le même texte, avec quelques variantes, inséré dans le même contexte, dans un manuscrit irlandais qui était jadis conservé à Fulda; aujourd'hui disparu, il demeure cependant accessible grâce à la transcription partielle qu'en a donné l'humaniste et théologien Georg Witzel dans les *Exercitamenta syncerae pietatis* qu'il a fait paraître en 1555 à Mayence[47]: »Item episcoporum Gregorij, Martini, Maximi, Felicis, Patritij (*post haec recitantur plus minus quinquaginta nomina divorum nostris saeculis obscurissima*)«.

Il est donc aisé de voir qu'il a fallu attendre le tournant carolingien – et plus précisément la décennie 780 – pour que le culte de Grégoire le Grand s'acclimate véritablement en Gaule, c'est-à-dire sans doute près d'un siècle après qu'on eût copié le *Missale Gothicum*[48]. Cela s'explique aisément: les relations entre Grégoire et la Gaule avaient été difficiles et s'étaient soldées par un échec; il serait donc *a priori* surprenant que le culte de cet évêque de Rome ait pris si précocement son essor dans ces contrées dont les rois et les prélats étaient restés sourds à ses appels à la réforme[49]. Prendre appui sur le *Missale Gothicum* pour affirmer que

manuscrit, qui a été copié à la fin du VIII[e] siècle, à Ratisbonne ou en Italie du Nord (Vérone?), cf. Carl I. Hammer, The social landscape of the Prague sacramentary: the prosopography of an eighth-century mass-book, dans: Traditio 54 (1999) p. 41–80.

44 Paris, BNF, lat. 296, IX[e] s. (CLLA 805): éd. Charles Coebergh et Pierre de Puniet, dans: Testimonia orationis christianae antiquioris, Turnhout 1977 (Corpus christianorum, Cont. medievalis 47), n° 287, p. 154.

45 *Missale Francorum*, éd. Leo Cunibert Mohlberg, Missale Francorum, Rome 1957, n° 160, p. 32.

46 »Missel Stowe« (CLA II, 268; CLLA 101): éd. George Frederic Warner, The Stowe Missal. MS. D. II. 3 in the Library of the Royal Irish Academy, vol. 2, Dublin Londres, 1915 (Henry Bradshaw Society, 32), p. 15. Ce *Memento* n'a pas été réédité par Marc Schneiders, The origins of the early Irish liturgy, dans: Próinséas Ní Chatháin et Michael Richter (dir.), Irland und Europa im früheren Mittelalter. Bildung und Literatur, Stuttgart 1996, p. 76–98. Cf. Sven Meeder, The early Irish Stowe Missal's destination and function, dans: Early medieval Europe 13 (2005) p. 179–194.

47 Manuscrit irlandais perdu de Fulda (*CLLA* 102), éd. Georg Witzel (1555): les textes liturgiques édités par Witzel ont été commodément réédités par Ludwig Pralle, Ein keltisches Missale in der Fuldaer Klosterbibliothek, dans: Fuldaer Geschichtsblätter 31 (1955) p. 8–21, ici p. 21, puis par Lapidge, Anglo-saxon litanies (voir n. 38) p. 31–32. Cf. Erika Rummel, The confessionalization of humanism in Reformation Germany, Oxford 2000, p. 138–147.

48 Sur le *Fortleben* gaulois de Grégoire le Grand, cf. Francis Clark, The gregorian Dialogues and the origins of benedictine monasticism, Leyde 2003. En attendant la parution de l'habilitation à diriger les recherches de Bruno Judic, *Totius Europae speculator.* La postérité de Grégoire le Grand dans le haut Moyen Âge, on peut consulter le résumé qui est paru dans: Revue du Nord 81 (1999) p. 606–613.

49 Cf. Luce Pietri, Grégoire le Grand et la Gaule: le projet pour la réforme de l'Église gauloise, dans: Gregorio Magno e il suo tempo, vol. 1, Rome 1991, p. 108–128; Ead., La réforme de l'Église du *regnum Francorum*, dans: Luce Pietri (dir.), Histoire du christianisme, vol. 3, Les Églises d'Orient et d'Occident (432–610), Paris 1998, p. 873–878.

le culte de Grégoire était déjà implanté en Gaule autour de 680 me paraît donc non seulement contredire les données chronologiques, mais c'est en outre un raisonnement circulaire: c'est en effet parce qu'on identifie spontanément à Grégoire le Grand le Gregorius évoqué par le formulaire des Rogations, qu'on voit dans le *Missale Gothicum* l'un des premiers témoins de son culte en Gaule. Or, rien ne prouve que ce Gregorius soit l'auteur des *Dialogues*.

2. La titulature des évêques à la fin de l'Antiquité

Sans doute objectera-t-on pour commencer qu'un évêque qualifié de »summ(us) apostolic(us) pat(er) nost(er)« (»per intercessionem summi apostolici patris nostri Gregorii«) ne saurait être qu'un évêque de Rome. Le problème est justement qu'à l'époque où le *Missale Gothicum* a vu le jour, cette titulature pouvait encore parfaitement être celle de n'importe quel prélat. Laissant de côté l'épithète, banale pour un évêque, de *pater*[50], je me concentrerai sur les deux adjectifs *summus* et *apostolicus*, qui constituent le cœur du problème[51].

Loin de vouloir dire: »successeur de l'Apôtre (Pierre)«, l'épithète honorifique *apostolicus*, appliquée à un évêque, fait en effet simplement référence au caractère collégial du ministère épiscopal, autrement dit au fait que les évêques forment un collège, à l'instar des apôtres; il en est ainsi depuis le III^e^ siècle, comme l'indique la correspondance de Cyprien de Carthage, et cela demeure vrai jusqu'à la veille du tournant carolingien[52]. Par ailleurs, quand elle est employée à propos d'un saint post-biblique, l'épithète *apostolicus* veut simplement dire qu'en raison de ses mérites, le personnage en question est considéré comme égal aux apôtres: ainsi de Martin de Tours dans l'une des oraisons de la messe qui commémore son accession à l'épiscopat (04-VII), dans le sacramentaire d'Angoulême, qui a été copié à la fin du VIII^e^ siècle: »Omnipotens sempiterne Deus, qui in hac festivitate anniversaria beatum Martinum apostolicum virum (…) ordinari voluisti (…)«[53].

Aussi l'épithète *apostolicus* est-elle couramment employée pour désigner n'importe quel évêque. On la rencontre ainsi très souvent, dans des formules telles que (par exemple) *vir*

50 Cf. Martin Heinzelmann, *Pater populi*: langage familial et détention de pouvoir public (Antiquité tardive et très haut Moyen Âge), dans: Aux sources de la puissance: sociabilité et parenté (Actes du colloque de Rouen, 12–13 novembre 1987), Rouen 1989, p. 47–56, et Angelo di Berardino, L'immagine del vescovo attraverso i suoi titoli nel Codice Teodosiano, dans: Éric Rebillard et Claire Sotinel (dir.), L'évêque dans la cité du IV^e^ au V^e^ siècle. Image et autorité, Rome 1998 (Collection de l'École française de Rome, 248), p. 35–48.

51 Je me fonde sur les dépouillements réalisés par Ernst Jerg, Vir venerabilis. Untersuchungen zur Titulatur der Bischöfe in den außerkirchlichen Texten der Spätantike als Beitrag zur Deutung ihrer öffentlichen Stellung, Vienne 1970. Comme l'indique son titre, cet ouvrage se fonde exclusivement sur des sources non-ecclésiastiques: en l'espèce, il s'agit essentiellement des lettres et des édits des empereurs romains (et notamment du code théodosien), des *Variae* de Cassiodore et des diplômes des rois barbares. On peut le compléter en partie à l'aide de l'ouvrage de Mary Bridget O'Brien, Titles of address in christian latin epistolography to 543 A.D., Washington 1930.

52 Sur l'emploi de l'épithète *apostolicus* pour désigner tout évêque, aux III^e^–V^e^ siècles, cf. Thesaurus linguae latinae, art. Apostolicus, vol. 2, Leipzig 1900–1906, c. 253–254; O'Brien, Titles of address in christian latin epistolography (voir n. 51) p. 97; Jerg, Vir venerabilis (voir n. 51) p. 74; Pietri, Roma christiana (voir n. 14) vol. 2, p. 1612–1613.

53 Sacramentaire d'Angoulême, éd. Patrick Saint-Roch (voir n. 12) n° 1100 = Corpus orationum n° 3964a. Sur la fête martinienne du 4 juillet, cf. Luce Pietri, La ville de Tours du IV^e^ au VI^e^ siècle. Naissance d'une cité chrétienne, Rome 1983 (Coll. de l'École française de Rome, 69), p. 474–484, à compléter à l'aide de Guy Oury, Les messes de S. Martin dans les sacramentaires gallicans, romano-francs et milanais, dans: Études grégoriennes 5 (1962) p. 73–97, et Id., Formulaires anciens pour la messe de S. Martin, dans: Études grégoriennes 7 (1967) p. 21–40.

apostolicus, *apostolicus pater*, ou encore *apostolica dignatio vestra*, appliquée à des prélats qui ne sont nullement évêques de Rome. Pour me limiter aux seules sources gauloises, j'en veux pour preuve la correspondance de Sidoine Apollinaire (autour de 470)[54], les conciles mérovingiens du VI^e^ siècle[55], les *Epistulae austrasicae* (rassemblées peu après 590)[56], les *carmina* de Venance Fortunat[57], les *Formules* de Marculf (fin du VII^e^ s.?)[58], la correspondance de Desiderius/Didier de Cahors († 655)[59], ou encore les diplômes royaux mérovingiens[60]. L'adjectif *summus* n'est pas davantage réservé au pape[61]. De son côté, le substantif *apostolatus* est simplement synonyme d'*episcopatus*: c'est à ce titre qu'il est de temps à autre employé pour s'adresser à un évêque à la troisième personne, dans des formules telles que, par exemple, la périphrase *apostolatus vester*[62].

Dans le sens inverse, que faudrait-il pour qu'on soit sûr que le Gregorius du *Missale Gothicum* soit bien un évêque de Rome? La simple mention de la »sedes apostolica« qu'occupe le prélat n'est évidemment pas suffisante, comme le montre par exemple l'*intitulatio* d'une lettre adressée par Sulpice de Bourges à Didier de Cahors[63]. Charles Pietri a d'autre

54 Sidoine, *Epistulae* VI, 4, 1 (»eminenti apostolatui tuo«, à Lupus de Clermont, vers 471/473), VI, 7, 1 (»ad apostolatus tui notitiam«, à Fonteius de Vaison, vers 471) et VII, 4, 4 (»apostolatus vestri patrocinium copiosum«, à Fonteius de Vaison): éd. André Loyen, Sidoine Apollinaire, Œuvres, vol. 3, Paris 1970, p. 15, 20 et 40.

55 Je songe au préambule du concile présidé par Aspasius, le métropolitain d'Eauze, le 1^er^ février 551: »Cum nos sanctus ac venerabilis apostolicus primus Aspasius episcopus pontifex pro statu sanctae Ecclesiae et salute animarum et populi evocatione congregasset …«: éd. Charles de Clercq, Conciliae Galliae a. 511–a. 695, Turnhout 1963 (Corpus christianorum, Series latina 148 A), p. 163.

56 *Epistulae austrasicae*, n° VI, *intitulatio*: »Domino meritis beatissimo et apostolico patri Nicetio archiepiscopo (…)« (Nizier de Trèves); n° XXI, *intitulatio*: »Domino semper suo et apostolico domno et papae Nicetio (…)« (Nizier de Trèves): éd. Elena Malaspina, Il »Liber epistolarum« della cancelleria austrasica (sec. V–VI), Rome 2001 (Biblioteca di cultura romanobarbarica, 4), p. 78 et 138.

57 Cf. par ex. Fortunat, *Carmina*, praefatio, § 4: »Unde, vir apostolice, praedicande papa Gregori (…)« (Grégoire de Tours): éd. Marc Reydellet, Venance Fortunat, Poèmes, vol. 1, Paris 1994, p. 4; *Carmina* V, 5a: »(…) de laude laudabilis et apostolici viri domni Aviti pontificis (…)« (Avitus de Clermont): éd. Reydellet, Venance Fortunat, Poèmes, vol. 2, Paris 1998, p. 19.

58 Cf. par ex. Marculf, *Formulae*, I, n° 2 (*Cessio regis de hoc privilegium*): »*Ille* rex viris apostolicis, patribus Nostris, necnon et inlustribus viris, *Illo* comite vel omnibus agentibus, presentibus et futuris«: éd. Alf Uddholm, Marculfi formularum libri duo, Uppsala 1962, p. 26. Cf. Detlef Liebs, Römische Jurisprudenz in Gallien (2. bis 8. Jahrhundert), Berlin 2002, p. 199–201.

59 Desiderius / Didier de Cahors, *Epistulae*, I, n° 11: »Sancto ac preferendo apostolico patre Dadone papae (…)« (Ouen de Rouen); I, n° 14: »(…) Agat apostolica dignatio vestra taliter (…)« (Caesarius de Clermont): éd. Dag Norberg, Epistulae S. Desiderii Cadurcensis, Stockholm 1961, p. 30 et 35.

60 DMerov. 37 (630, avant le 8 avril: Dagobert ordonne au métropolitain de Bourges, Sulpice, de procéder à l'ordination épiscopale de Didier): »Domino sancto et apostolico domno meo et patri Sulpicio papae Dagobertus rex«; DMerov. 80 (643–647/648: Sigebert III fonde le monastère de Cugnon-sur-Semois et nomme Remacle abbé): »(…) Ideoque sub devotione animae nostrae cum consilio magnificorum apostolicorum Chuneberti, Memoriani, Godonis, vel inlustrium virorum Grimoaldi, Bobonis (…)« (Chunibert de Cologne, Numerianus de Trèves et Godo de Metz): éd. Theo Kölzer, Die Urkunden der Merowinger, vol. 1, Hanovre 2001 (MGH. DMerov.), p. 100, l. 29 et p. 204, l. 5.

61 Cf. O'Brien, Titles of address (voir n. 51) p. 120.

62 Cf. Thesaurus linguae latinae, art. Apostolatus, t. 2, Leipzig 1900–1906, c. 253; Pierre Batiffol, Papa, sedes apostolica, apostolatus, dans: Rivista di archeologia cristiana 2 (1925) p. 99–116, ici p. 112–116; O'Brien, Titles of address (voir n. 51) p. 2; Malaspina, Il »Liber epistolarum« (voir n. 56) n. 551 p. 273.

63 Desiderius / Didier de Cahors, *Epistulae*, II, n° 1: »Domno semper proprio atque apostolica sede colendo, domno Desiderio Cadurcae urbis pontifice Sulpicius Bitorige urbis episcopus« (lettre de Sulpice de Bourges à Didier): éd. Norberg (voir n. 59) p. 41.

part fait observer qu'il existe, dans les sources des IV^e^ et V^e^ siècles, bien des manières de qualifier l'évêque de Rome et que, »dans ce foisonnement de la littérature chrétienne, il y a peu de titres qui deviennent ou restent un monopole«[64]. Cela étant, la formule la plus claire – c'est celle qu'emploie la chancellerie impériale dès le V^e^ siècle – est encore *papa Romensis*, ou *papa Urbis Romae* (*papa* seul ne suffit bien sûr pas), éventuellement accompagnée d'une expression évoquant la notion de *Romana sedes*[65]. Quelques exemples suffiront. Ainsi, dans la recension auxerroise du Martyrologe hiéronymien, qui a été mise au point à la fin du VI^e^ siècle, et dont les trois principaux manuscrits datent du VIII^e^ siècle[66], Grégoire le Grand est évoqué à sa place, c'est-à-dire à la date du 12 mars: pour éviter toute ambiguïté, les manuscrits de Berne et de Wissembourg indiquent que le décès a eu lieu à Rome (»Et Romae, depositio sancti Gregorii episcopi beatae memoriae«), le manuscrit d'Echternach préférant quant à lui préciser que ce Gregorius était »papa *romensis*«[67]. C'est aussi comme cela que procède Grégoire de Tours, qui précise: »Romanae urbis papa«[68]. Le colophon du manuscrit de la *Regula pastoralis* qui a été copié à Luxeuil autour de 680 – tout comme le *Missale Gothicum* –, pour être offert à Desiderius, l'évêque d'Ivrée, qualifie Grégoire le Grand de »magister Urbis cunctae, presol alme Gregorii«[69]. De son côté, le responsable de la capitulation des *Decem libri historiarum* de Grégoire de Tours a intitulé »De Gregorio papa *Romano*« le premier chapitre du livre X, dans lequel se trouve le récit fameux des circonstances dramatiques de l'élection de Grégoire le Grand[70]. Enfin, quand l'auteur anonyme de la *Visio Baronti* – un moine du monastère de Méobecque, au diocèse de Bourges, qui affirme avoir achevé sa rédaction un 25 mars, en la sixième année de règne du roi Thierry III, ce qui donne 678 ou 679 – parle de Grégoire le Grand, il le nomme certes simplement »sanctus Gregorius«, mais il précise aussitôt qu'il s'agit de l'auteur des *Dialogi*; aussi est-il aisément compréhensible qu'il n'ait pas jugé utile de spécifier de quel Grégoire il parlait[71].

64 Pietri, Roma christiana (voir n. 14) vol. 2, p. 1604–1616.

65 Cf. Yves Congar, Titres donnés au pape, dans: Concilium 108 (1975) p. 55–64, repris dans: Id., Droit ancien et structures ecclésiales, Londres 1982 (Collected Studies Series, 159); en dernier lieu, cf. Tomasz Derda et Ewa Wipszycka, L'emploi des titres *abba*, *apa* et *papas* dans l'Égypte byzantine, dans: Journal of juristic papyrology 24 (1994) p. 23–56.

66 Il s'agit du manuscrit de Metz (Bern, Burgerbibl. 289: CLA VII, 861; CLLA 1065), du ms. d'Echternach (Paris, BNF lat. 10837: CLA V, 605; CLLA 414), où est aussi copié le calendrier de Willibrord, et du ms. de Wissembourg (Wolfenbüttel, Herzog Aug.-Bibl., Weiß. 81: CLA IX, 1393; CLLA 1062). Sur ces mss, cf. Jan Gerchow, Die Gedenküberlieferung der Angelsachsen, Berlin, New York 1988 (Arbeiten zur Frühmittelalterforschung, 20), p. 199–212; Nancy Netzer, Cultural interplay in the eighth century: the Trier Gospels and the making of a scriptorium at Echternach, Cambridge 1994; Yitzhak Hen, The liturgy of St Willibrord, dans: Anglo-Saxon England 26 (1997) p. 41–62, ici p. 54.

67 Recension auxerroise du martyrologe hiéronymien, IIII. Id. Mart.: éd. Giovanni Battista De Rossi et Louis Duchesne, Acta sanctorum Novembris, vol. II/1, Bruxelles 1894, p. [31].

68 Grégoire de Tours, *Decem libri historiarum* II, 1. Cf. Max Bonnet, Le latin de Grégoire de Tours, Hildesheim ²1968, n. 1 p. 223.

69 Ivrea, Bibl. Cap. 1, fol. 148r (Grégoire le Grand, *Regula pastoralis*): éd. Ganz, Texts and scripts (voir n. 3) p. 196.

70 Grégoire de Tours, *Decem libri historiarum* X, 1: éd. Rudolf Buchner, Gregor von Tours, Zehn Bücher Geschichten, vol. 2, Darmstadt ⁸1990, p. 318.

71 *Visio Baronti*, § 10 (»iuxta quod et sanctus Gregorius in Dialicorum memorat«) et 17 (»iuxta quod et sanctus Grigorius in Dialigorum exposuit«): éd. Wilhelm Levison, MGH, SRM, vol. 5, Hanovre 1910, p. 384 et 391. Cf. Claude Carozzi, Le voyage de l'âme dans l'au-delà d'après la littérature latine (V^e^–XIII^e^ siècle), Rome 1994 (Coll. de l'École française de Rome, 189), p. 139–186; Marc van Uytfanghe, La langue de la *Vision de Baronte* (678/679). Un spécimen de latin protoroman dans

Or, il n'est que trop clair que notre oraison ne contient pas de spécification du type de celles que je viens d'énumérer brièvement. L'évêque Gregorius auquel elle fait allusion peut donc non seulement être n'importe quel prélat, mais, par surcroît, l'absence de toute précision (du type: *papa Romensis / Urbis Romae*) indique à mon sens qu'il ne peut pas s'agir d'un évêque de Rome.

3. La *contestatio* du fragment Bannister

La première oraison (n° 351) précise que ce Gregorius est *divinorum mysteriorum capax*. Cette formule est à ma connaissance très rare dans les textes euchologiques anciens: je ne l'ai en effet retrouvée que dans un fragment liturgique qui a été édité en 1903 par Henry Marriott Bannister – quelques années avant qu'il n'édite le *Missale Gothicum* dans la collection de la »Henry Bradshaw Society« (1917/1919)[72]. Ce texte, qui est inconnu du rit romain comme de sa refonte carolingienne, et dont on ne connaît à ce jour qu'un seul exemplaire, est conservé dans un fragment de sacramentaire (deux pages seulement ont survécu) qui a été copié par un scribe irlandais dans le courant de la première moitié du IX^{e} siècle, sans doute à l'abbaye de Clondalkin, près de Dublin, et qui a ensuite appartenu à l'abbaye de Reichenau, où il a finalement été dépecé pour servir à renforcer des reliures[73]. La fonction liturgique de ce fragment (fol. 1v) ne se laisse pas aisément identifier: il est en effet précédé (fol. 1r) par l'incipit mutilé d'une préface (»D<ignum et iust>um equum et iu<stum est n>os hic et ubique [...]«), et il est d'autre part suivi (fol. 2r) par la fin d'une préface qui débouche sur le chant du *Sanctus*. Son contenu, qui est une grande *celebratio* des mérites d'un évêque dont on célèbre l'anniversaire du rappel à Dieu (»Suscipisti enim Domine hodierna die animam sacerdotis tui N.«), correspond bien à ce que nous savons des *contestationes* gauloises du Sanctoral; je suis par conséquent tenté de voir dans ce fragment la partie centrale d'une *contestatio* du commun des confesseurs pontifes. Or, parmi les vertus épiscopales qu'énumère cet éloge, figure le fait d'être *divinorum consiliorum capax*:

> »Suscipisti enim Domine hodierna die animam sacerdotis tui N. carnis intigre conversationis, inlesse crucis vixillum calcato seculo preferentis; quam ad eternam vitam et ad gloriam regni celestis quam pretioso exitu tam felici petere iubes ingressu; qui et celestium secretorum interpres et divinorum consiliorum capax, iam in hoc mundo esse promeruit angelorum comes, consors apostolice dignitatis; qui dum per inextingibilem tui amoris ardorem carnis aculeos contrivit, vitiorum incendiua prosternit, diabuli virus extinguit, ante moriturus in secula quam natura; ista est mors pretiosa sanctorum, qui gloriatur in requie sua, diem beate ressurrectionis expectans, in quo erit et iustitiae merces, et corona virtutis, et palma victoriae; per Dominum nostrum«.

une phase cruciale de la diachronie?, dans: Louis Callebat (dir.), Latin vulgaire – latin tardif, IV, Hildesheim, New York 1995, p. 577–609; Yitzhak Hen, The structure and aims of the *Visio Baronti*, dans: Journal of theological studies n. s. 47 (1996) p. 477–497; John J. Contreni, »Building mansions in Heaven«: The *Visio Baronti*, archangel Raphael, and a carolingian king, dans: Speculum 78 (2003) p. 673–706.

72 Henry Marriott Bannister, Some recently discovered fragments of irish sacramentaries, dans: Journal of theological studies 5 (1903) p. 49–75, ici p. 63–64. Cette oraison a été reprise par Edmond Moeller, Corpus praefationum, vol. 1, Turnhout 1980, n° 443, p. 120 (Corpus christianorum, Series latina, 161 A).

73 Karlsruhe, Bad. Landesbibl., Fragm. Aug. 18, fragment B (CLA VIII, 1116; CLLA 120).

Certains éléments de cet éloge convenu (» … angelo<rum> comes, consors apostolicae dignitatis … ante mortuus saeculo quam natura; haec est mors praetiosa sanctorum, ista est corona iustitiae, haec omnium palma virtutum …«) se retrouvent à l'identique dans la longue *contestatio* de la messe de Martin (11-XI) qui figure dans un sacramentaire palimpseste gaulois, qui a été copié au VII[e] siècle par une main insulaire, et qui est aujourd'hui conservé à Munich[74]. Ce rapprochement rend très vraisemblables et la provenance continentale – et plus précisément gauloise – du fragment d'oraison édité par Bannister, et son appartenance à une *contestatio*. Mais il démontre surtout que la longue épithète qui nous intéresse (*divinorum mysteriorum capax*) était connue des éloges épiscopaux en Gaule tardo-antique. Cette constatation montre une fois de plus que rien n'oblige à identifier l'évêque Gregorius du *Missale Gothicum* avec Grégoire le Grand, bien au contraire: s'il s'était agi du pape, on eût certainement ajouté une clausule destinée à l'indiquer clairement. Or, nous avons de toute évidence affaire à un éloge stéréotypé applicable à n'importe quel prélat indigène du nom de Gregorius.

4. Existe-t-il en Gaule tardo-antique un évêque Gregorius qui pourrait convenir?

Puisque rien ne nous oblige plus à voir dans cet évêque Gregorius un prélat romain, le plus simple est de nous tourner pour commencer vers la Gaule tardo-antique, terre d'origine du *Missale Gothicum*, afin de voir s'il serait possible d'y découvrir un évêque de ce nom, ayant vécu dans la région où a été copié le *Missale Gothicum*, et qui aurait laissé une réputation de sainteté suffisante pour justifier qu'on lui dédie le lieu d'une station des Rogations.

Or, une piste s'offre à nous. Dans les sources gauloises de l'époque mérovingienne, la formule »sanctus Gregorius papa« peut parfaitement désigner un évêque gaulois, et plus précisément Grégoire de Langres. J'en veux pour preuve la *Vita Lauteni* (Lautein, abbé de Silèze, † 506/539), dont le biographe nous apprend qu'il avait eu l'occasion de rencontrer un »sanctus Gregorius papa« qui, étant donné le contexte et la chronologie, ne peut être que l'évêque de Langres[75]. Cet important personnage, qui fut comte d'Autun avant de devenir évêque de Langres, où il exerça son ministère de 506/07 à 539/40 environ, a en effet laissé un écho non négligeable dans les sources mérovingiennes[76]. Son arrière petit-fils, Grégoire de Tours, qui l'évoque à mainte reprise tout au long de son œuvre[77], lui a même consacré une importante

74 München, BSB lat. 14429, fol. 75r (CLA IX, 1298; CLLA 211): éd. Dold, Eizenhöfer, Das irische Palimpsestsakramentar im Clm 14429 (voir n. 21) n° 139, p. 163.

75 *Vita Lauteni*, § 15: éd. AASS Nov., t. 1, p. 286. Sur la difficile datation de ce document (BHL 4800), cf. Robert Godding, Prêtres en Gaule mérovingienne, Bruxelles 2001 (Subsidia hagiographica, 82), p. XXXII.

76 Sur Grégoire de Langres, sa carrière civile puis ecclésiastique, et le culte dont il a fait l'objet, cf. Louis Duchesne, Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, vol. 2, Paris 1900, p. 186; Karl Friedrich Stroheker, Der senatorische Adel im spätantiken Gallien, Darmstadt [2]1970, n° 182, p. 178–179; Martin Heinzelmann, Bischofsherrschaft in Gallien. Zur Kontinuität römischer Führungsschichten vom 4. bis 7. Jahrhundert, Munich 1976 (Beihefte der Francia, 5), p. 213–214; Id., Gallische Prosopographie (260–527), dans: Francia 10 (1982) p. 531–718, ici p. 563; Id., Gregor von Tours, »Zehn Bücher Geschichte«. Historiographie und Gesellschaftskonzept im 6. Jahrhundert, Darmstadt 1994, p. 17–18; Pietri, La ville de Tours (voir n. 53) p. 205–206; Margarete Weidemann, Kulturgeschichte der Merowingerzeit nach den Werken Gregors von Tours (Römisch-Germanisches Zentralmuseum. Monographien, 3), vol. 1, Mayence 1982, p. 163–164; Brigitte Beaujard, Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI[e] siècle, Paris 2000, p. 390 et 454.

77 Grégoire de Tours, *Decem libri historiarum* III, 15 et 19; IV, 15; V, 5; *Liber in gloria martyrum* 50.

vita[78]. Signe de la vénération qu'il lui portait, il lui a en outre vraisemblablement emprunté son nom quand il est devenu évêque, en 573[79]. Fortunat, l'ami de Grégoire, a en outre rédigé une épitaphe versifiée en l'honneur de son arrière grand-père[80]. Il est encore question de lui, vers le milieu du siècle suivant, dans la *vita* de Jean de Reomé († v. 544) écrite par Jonas de Bobbio[81].

Or, il est aussi question d'un certain *sanctus Gregorius* dans deux authentiques de reliques gaulois. La première de ces étiquettes est conservée au trésor de la cathédrale de Sens; elle est paléographiquement datable du VIII[e] siècle. On peut y lire l'indication suivante: »Sacrificium super quod missa sanctus Grigorius recitavit«[82]. La relique à laquelle correspondait cette étiquette était donc apparemment une parcelle de pain eucharistique, dont la tradition locale voulait qu'elle ait été consacrée par un évêque du nom de Gregorius – vraisemblablement Grégoire de Langres[83]. L'existence de reliques de ce type est bien attestée par les sources narratives: je pense par exemple à la *vita* de l'évêque Lupus de Sens, qui a siégé au concile de Paris de 614, et dans laquelle on apprend qu'un dimanche, alors qu'il célébrait l'Eucharistie, une pierre précieuse (*gemma*) étincelante tomba du ciel, envoyée par Dieu, et aboutit entre ses mains: le pontife la plongea dans le calice au moment de la commixtion afin, semble-t-il, de parachever la consécration eucharistique. Le narrateur ajoute que cette pierre précieuse fut longtemps conservée à Sens, mais que le souverain ordonna finalement qu'on l'envoie au palais pour la placer, dans le trésor royal, aux côtés d'autres reliques de saints[84].

78 Grégoire de Tours, *Liber vitae patrum*, VII: éd. Bruno Krusch, MGH, SRM, vol. I/2, Hanovre [2]1969, p. 236–240.

79 Cf. Pietri, La ville de Tours (voir n. 53) p. 252, qui se fonde sur Fortunat, *Carmina* V, 36, v. 9–10.

80 Venance Fortunat, *Carmina* IV, 2: éd. Reydellet (voir n. 57) vol. 1, p. 132.

81 Jonas de Bobbio, *Vita Iohannis abbatis Reomaensis*, § 4: éd. Bruno Krusch, Ionae vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Iohannis (MGH, SRG), Hanovre, Leipzig 1905, p. 331.

82 Hartmut Atsma et Jean Vezin (éd.), Chartae latinae antiquiores, vol. 19, Zurich 1987, n° 682/XXXIX, p. [48]. Cf. Saint-Germain-d'Auxerre. Intellectuels et artistes dans l'Europe carolingienne, IX[e]–XI[e] siècles, Auxerre 1990, p. 169–171; Michael McCormick, Origins of the european economy. Communications and commerce, A.D. 300–900, Cambridge 2001, p. 290–308. La conservation de cette parcelle doit sans doute être rapprochée de la pratique, expressément recommandée par Grégoire le Grand (*Dialogi* II, xxiv, 2: éd. Adalbert de Vogüé et Paul Antin, Paris 1979 [Sources chrétiennes, 260], p. 210–212) consistant à déposer une parcelle eucharistique auprès des morts: cf. Joseph Bingham, Origines sive antiquitates ecclesiasticae XV, iv, § 19–20: trad. Iohannes Henricus Grischovius, vol. 6, Halle 1728, p. 424–427; Elzbieta Dabrowska, *Communio mortuorum*: un usage liturgique ou une superstition?, dans: Archiv für Liturgiewissenschaft 31 (1989) p. 342–346; Frederick S. Paxton, Christianizing death. The creation of a ritual process in early medieval Europe, 2[e] éd., Ithaca, Londres 1996, p. 33; Béatrice Caseau, L'Eucharistie au centre de la vie religieuse des communautés chrétiennes (fin du IV[e] au X[e] siècle), dans: Maurice Brouard (dir.), Eucharistia. Encyclopédie de l'Eucharistie, Paris 2002, p. 125–144, ici p. 134; Bonnie Effros, Caring for body and soul: burial and the afterlife in the merovingian world, University Park 2002, p. 45.

83 Judic, Le culte de saint Grégoire (voir n. 17) p. 284, y voit une allusion à la »messe de saint Grégoire«, ce qui me paraît difficile, étant donné que cette légende, encore inconnue de Jacques de Voragine, est née à Rome au XIV[e] siècle et n'a connu son plein développement qu'aux XV[e] et XVI[e] siècles: cf. Alois Thomas, Das Urbild der Gregoriusmesse, dans: Rivista di archeologia cristiana 10 (1933) p. 51–70; Louis Réau, Iconographie de l'art chrétien, vol. 3/2, Paris 1958, p. 614; Alois Thomas, art. Gregoriusmesse, dans: Lexikon für Theologie und Kirche, vol. 4, Freiburg [3]1995, c. 1037–1038.

84 *Vita Lupi* § 19: »Quodam igitur die dominico, dum ob Ordone praedio [auj. Saint-Loup d'Ordon, Yonne] eucharistiae sacraret misterium, coram sacerdotali vel levitico choro gemma de caelo in calice descendit a Domino inter manus pontificis, commixtionem corporis et sanguinem Domini

Un autre authentique de reliques, en provenance du monastère féminin de Chelles, cette fois, et datable paléographiquement du dernier quart du VIII[e] siècle, évoque l'existence de reliques de »saint Grégoire« en ces termes: »De s(an)c(t)o Gregorio capil(lis) et barba«[85]. Même s'il est probable que Grégoire le Grand portait la barbe[86] – Jean Diacre Hymmonidès, qui écrit à Rome, sans doute en 875, affirme en effet qu'un portrait *in rota gypsea pictus* (quelque *imago clipeata* peinte, aujourd'hui disparue), qui décorait l'*absidula* du monastère Saint-André fondé vers 575–580 par Grégoire dans sa propre demeure, *ad Clivum Scauri*, le montrait portant une barbe tirant sur le roux et peu fournie (*barba … subfulva et modica*)[87] –, le Gregorius évoqué par cet authentique est cependant très vraisemblablement gaulois[88]. Il est en effet aisé de comparer la phraséologie de ces deux étiquettes avec celle des authentiques de reliques de papes rédigés à la même époque et conservés dans les mêmes dépôts. Or, nous en possédons trois. La première, qui est conservée à Chelles, évoque certainement le pape Martin (649–655), puisqu'elle précise, afin qu'aucune confusion ne soit possible avec

celebrantis; quae scilicet gemma radio fulgente pulcherrima diutius Senonas conservata, regia iubente potentia inter reliqua sanctorum pignora palatio est deportata«: éd. Bruno Krusch, MGH, SRM, t. 4, Hanovre, Leipzig 1902, p. 184–185. Avec Louis Duchesne (Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, t. 2, Paris [2]1910, p. 416), et contre B. Krusch (ibid. p. 176), je pense que cette *vita* est antérieure au IX[e] siècle. Sur les reliques détenues par les rois mérovingiens, cf. Luce Pietri, La *capa Martini:* essai d'identification de la relique martinienne, dans: Romanité et cité chrétienne. Mélanges en l'honneur d'Yvette Duval, Paris 2000, p. 343–357; Josiane Barbier, Le sacré dans le palais franc, dans Michel Kaplan (dir.), Le sacré et son inscription dans l'espace à Byzance et en Occident, Paris 2001, p. 25–41, ici p. 31–32.

85 Hartmut Atsma et Jean Vezin (éd.), Chartae latinae antiquiores, vol. 18, Zurich 1985, n° 669/XLIX, p. [92]. Cf. Victor Saxer, *Les authentiques de reliques de Chelles*, dans: Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia 61 (1986–1987) p. 127–147; Jean-Pierre Laporte, Le trésor des saints de Chelles, Chelles 1988, p. 117–126; Yitzhak Hen, Culture and religion in Merovingian Gaul, AD 481–751, Leyde 1995, p. 93–96; Id., Les authentiques des reliques de la Terre sainte en Gaule franque, dans: Le Moyen Âge 105 (1999) p. 71–90; McCormick, Origins of the european economy (voir n. 82) p. 308–318.

86 Sur l'iconographie de Grégoire le Grand, cf. Gerhart B. Ladner, I ritratti dei papi nell'antichità e nel medioevo, vol. 1, Rome 1941, p. 70–77, et vol. 3, Addenda et corrigenda, Rome 1984, p. 18 et 79; Hermann Schnitzler, Hieronymus und Gregor in der ottonischen Kölner Buchmalerei, dans: Kunstgeschichtliche Studien für Hans Kauffmann, Berlin 1956, p. 11–18; Joseph Croquison, Les origines de l'iconographie grégorienne, dans: Cahiers archéologiques 12 (1962) p. 249–262 (concerne les sacramentaires carolingiens); Alois Thomas, art. Gregor I. der Große, dans: Lexikon der christlichen Ikonographie, vol. 6, Rome 1974, col. 432–441; Wollasch, Frühe Bildzeugnisse (voir n. 24).

87 Jean Diacre Hymmonidès, *Vita Gregorii* IV, 84: éd. Migne PL 75, 220. Cf. l'art. Iohannes Diaconus, dans: Repertorium fontium historiae medii aevi, vol. 6, Rome 1990, p. 308–311; Hans-Albert Wilhelmi, Die *Vita Gregorii Magni* des Johannes Diaconus. Schwerpunkte ihrer Wirkungsgeschichte, Neuried 1998; Ferruccio Bertini, Giovanni Immonide e la cultura a Roma nel secolo IX, dans: Roma nell'alto medioevo, t. 2, Spolète 2001 (Semaines de Spolète, 48), p. 897–919; Klaus Herbers, Le *Liber Pontificalis* comme source de réécritures hagiographiques (IX[e]–X[e] siècles), dans: Monique Goullet et Martin Heinzelmann (dir.), La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval. Transformations formelles et idéologiques, Stuttgart 2003 (Beihefte der Francia, 58), p. 87–107, ici p. 97–99. Sur le monastère Saint-André (auj. S. Gregorio al Celio), cf. Filippo Caraffa (dir.), Monasticon Italiae, vol. 1, Rome 1981, n° 84, p. 56; Georg Jenal, Italia ascetica atque monastica. Das Asketen- und Mönchtum in Italien von den Anfängen bis zur Zeit der Langobarden (ca. 150/250–604), vol. 1, Stuttgart 1995 (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, 39), p. 266–270; Bruno Judic, Grégoire le Grand, les moines et la ville, dans: Les moines dans la ville, Lille 1996, p. 7–32, ici p. 19–29 (Cahiers du CAHMER, 7); Alberto Bartola, Il regesto del monastero dei SS. Andrea e Gregorio »ad clivum Scauri«, Rome 2003 (Codice diplomatico di Roma e della regione Romana, 7).

88 Judic, Le culte de saint Grégoire le Grand (voir n. 17) p. 282–284.

Martin de Tours, qu'il possède la qualité de martyr – entendez, qu'il est mort en exil après avoir été destitué par l'empereur Constant II: »Reliquias s(an)c(t)i Martini papa Romensis et marteres«[89]. Les deux autres, qui sont conservées à Sens, sont en revanche légèrement ambiguës: le Gregorius qui est qualifié, dans les deux cas, de »sanctus Gregorius papa«, est néanmoins vraisemblablement le pape Grégoire le Grand: à partir du milieu du VIII[e] siècle et de l'alliance entre Rome et les Carolingiens, les sources gauloises commencent en effet à réserver au pape le titre de *papa*[90]. Au total, ces quelques comparaisons indiquent à mon sens que, dans ce type de sources, la simple formule *sanctus Gregorius* désigne très vraisemblablement un prélat gaulois. Or, le plus fameux des évêques gaulois de ce nom, à cette époque, est incontestablement l'arrière grand-père de Grégoire de Tours. Si cela ne suffit naturellement pas à démontrer que le Gregorius évoqué par le *Missale Gothicum* est Grégoire de Langres, cela prouve en tout cas qu'il est peu probable qu'il s'agisse d'un pape, et qu'il existe de bons candidats indigènes qui feraient parfaitement l'affaire.

Bilan

Je puis donc conclure. Après cet examen des sources gauloises tardo-antiques, et compte étant tenu d'autre part de la date présumée du *Missale Gothicum*, c'est-à-dire les années 680, il me semble que le formulaire des Rogations dont j'ai cité un extrait en commençant fait très vraisemblablement allusion à un évêque gaulois qui, étant donné le sanctoral du manuscrit et l'usage de l'écriture de Luxeuil, pourrait être Grégoire de Langres, non le pape Grégoire le Grand. Tardif à Rome, puisqu'il ne semble guère antérieur à l'épiscopat de Serge, le culte de l'auteur des *Dialogues* ne s'implante en effet véritablement en Gaule qu'à partir des années 780, même si la fortune de ses œuvres est plus précoce, comme en témoigne Defensor de Ligugé[91]. La rubrique *In sancto Gregorio*, qui est le point précis sur lequel a porté

89 ChLA n° 669/LXXX, p. [98]. Sur Martin, son œuvre et ses relations avec la Gaule, cf. Martino I Papa (649–653) e il suo tempo. XXVIII convegno storico internazionale (Todi, 13–16 ottobre 1991), Spolète 1992; Georg Scheibelreiter, Griechisches-lateinisches-fränkisches Christentum. Der Brief Papst Martins I. an den Bischof Amandus von Maastricht aus dem Jahre 649, dans: Mitteil. des Instituts für Österreich. Geschichtsforschung 100 (1992) p. 84–102; Rudolf Riedinger, Wer hat den Brief Papst Martins I. an Amandus verfaßt?, dans: Filologia mediolatina 3 (1996) p. 95–104, repris dans: Id., Kleine Schriften zu den Konzilsakten des 7. Jahrhunderts, Steenbrugge 1998 (Instrumenta patristica, 34), p. 329–338; Friedhelm Winkelmann, Der monenergetisch-monotheletische Streit, Francfort/M. 2001 (Berliner byzantinische Studien, 6), n° 112, p. 128.

90 ChLA n° 682/XXXVII, p. [48]: »S(an)c(t)i Gregorii papae«; ChLA n° 682/XXXVIII, p. [48]: »S(an)c(t)i Gregoriae pape, s(an)c(t)i Aelariae, …«.

91 Cela dit, il semble démontré que Défensor connaissait une partie de l'œuvre de Grégoire le Grand seulement de seconde main, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'Isidore, qui lui-même la tenait en partie de Paterius: cf. René Wasselynck, Les *Moralia in Job* dans les ouvrages de morale du haut Moyen Âge latin, dans: Recherches de théologie ancienne et médiévale 31 (1964) p. 5–31, ici p. 12; Thomas O'Loughlin, Isidore's use of Gregory the Great in the exegesis of *Genesis*, dans: Revue bénédictine 107 (1997) p. 263–269, avec les critiques de Donald Jacob Uitvlugt, The sources of Isidore's commentaries on the Pentateuch, dans: Revue bénédictine 112 (2002) p. 72–100, ici p. 77–78. Par ailleurs, Défensor a pu utiliser le *Liber testimoniorum* de Paterius (éd. Migne PL 79, 683–916), ce *notarius secundicerius* (chef des notaires en second) romain qui, avec l'aval de Grégoire, a reclassé, selon l'ordre des livres bibliques, l'ensemble des remarques exégétiques, portant sur un verset biblique donné, qui sont dispersées dans l'œuvre du pape. Cf. Raymond Étaix, Le *Liber testimoniorum* de Paterius, dans: Revue des sciences religieuses 32 (1958) p. 66–78; René Wasselynck, La compilation des *Moralia in Job* du VII[e] au XII[e] siècle, dans: Recherches de théologie ancienne et médiévale 29 (1962) p. 5–32; Charles et Luce Pietri (dir.), Prosopographie de l'Italie chrétienne (313–604), s. v. Paterius 2, vol. 2, Rome 2000 (Prosopographie chrétienne du Bas-Empire, 2), p. 1613.

mon étude, doit par conséquent être interprétée à la lumière de la tradition liturgique gauloise tardo-antique, pour qui un évêque Gregorius qualifié de *divinorum mysteriorum capax* est normalement un indigène. C'est seulement à partir de la seconde moitié du siècle suivant que, dans les sources gauloises, un évêque Gregorius est normalement le pape Grégoire le Grand. Le rituel des Rogations transmis par le *Missale Gothicum* étant d'autant plus sûrement antérieur à ce glissement, que ses trois copistes n'ont fait que puiser l'essentiel de leurs matériaux dans un manuscrit plus ancien qui leur a servi de modèle, la rubrique *In sancto Gregorio* doit par conséquent faire encore allusion à un prélat indigène. Je propose donc de retrancher le *Missale Gothicum* de la liste des plus anciens témoins gaulois du culte de Grégoire le Grand.

Werner Paravicini

»Bellenville« Wappenbücher, Herolde und Preussenfahrten in europäischer Forschung[1]

Das nach dem Wappenkönig des Goldenen Vlieses der Jahre 1549–1559 benannte Wappenbuch »Bellenville«, erst nach 1939 durch Paul Adam-Even († 1964) der Forschung bekannt geworden, 1983 von Léon Jéquier († 1996) erstmals publiziert[2], ist nun von zwei prominenten französischen Heraldikern, Michel Pastoureau und Michel Popoff, in farbigem Faksimile und neuer Edition vorgelegt worden. Es handelt sich neben dem berühmten Codex »Gelre« um das bedeutendste Wappenbuch des ausgehenden 14. Jahrhunderts und muß darüber hinaus die deutsche Forschung ganz besonders interessieren. Denn es enthält nicht nur ein einen allgemeinen, gesamteuropäischen Teil (fol. 1r–54v und 58v–60r: 1333 Wappen), in dem das Reich besonders stark vertreten ist, mit den Wappen-Provinzen (*marches d'armes*) Böhmen, Schwaben, Mainz, Köln, Trier, Bayern und Pfalz, Sachsen, Brandenburg, Lüttich, Österreich, Savoyen, Meißen, Burggraf von Nürnberg, Hessen, Hochstift Münster, Mecklenburg, Pommern, Lothringen, Holstein, Brabant, Holland-Hennegau, Utrecht, Jülich, Geldern, Berg, Mark, Kleve, Hochstift Hildesheim (eine genaue Liste ist auf S. 8f. zu finden). Vielmehr bietet es auf fol. 55r–58r und 60v–63v, 64v–72v mit 405 Wappen (davon 131 auch im allgemeinen) zusätzlich einen speziellen Teil mit »Gelegenheitswappenrollen« (»rôles occasionnels«), die Jéquier auch mit »Les Tournois« bezeichnete, die aber im Wesentlichen aus Listen von Preußenfahrern bestehen, also von Teilnehmern an den Kriegszügen (»Reisen«) des deutschen Ordens gegen die Litauer. Schon Adam-Even und Jéquier haben diesen Sachverhalt bei einigen der Wappenfolgen vermutet, konnten ihn aber nicht beweisen. Dies gelang erst in einer Abhandlung, die 1987 veröffentlicht wurde[3].

Zu fragen ist nun, was die neue Edition, abgesehen von dem qualitätvollem Farbfaksimile (Jéquier mußte sich noch mit farblosen Strichzeichnungen begnügen) in Einleitung (S. 1–34) und Edition an neuen Erkenntnissen bietet. Die Fragen, auf die eine neue Antwort gesucht wird, sind folgende: Wo, wie und wann ist das Wappenbuch entstanden? In welchem Zustand ist es auf uns gekommen? Wie verhält es sich zu »Gelre«? Wer ist sein Autor? Weshalb tauchen unter bestimmten Wappenprovinzen nur diese Wappen auf und nicht auch andere? Hat sich an der Zuschreibung der Gelegenheitswappenrollen im zweiten Teil etwas geändert? Gibt es zur Identifizierung der einzelnen Wappen neue Erkenntnisse?

1 Zugleich Besprechung von: L'Armorial Bellenville, publié par Michel Pastoureau et Michel Popoff avec la collaboration de Christophe Vellet. [1] Fac-similé du manuscrit français 5230 conservé du Département des manuscrits occidentaux de la Bibliothèque nationale de France. [2] Volume d'introduction, d'étude et d'édition. 2 Bde. im Schuber, Lathuile/Haute-Savoie (Éditions du Gui) 2004, 136, 388 S. [ISBN 2-9517417-2-3].

2 L'Armorial Bellenville, hg. von Léon Jéquier (Cahiers d'héraldique, 5), Paris 1983.

3 Werner Paravicini, Heraldische Quellen zur Geschichte der Preußenreisen im 14. Jahrhundert, in: Ordines militares, Bd. 4: Werkstatt des Historikers der mittelalterlichen Ritterorden. Quellenkundliche Probleme und Forschungsmethoden, hg. von Zenon Hubert Nowak, Thorn 1987, S. 113–134.

Zunächst aber sei ausdrücklich begrüßt, daß Herausgeber und Verleger diese Edition gewagt haben, in einer Auflage von nicht weniger als 1000 Stück, von denen die preiswertere, in Leinen gebunden, für die Subskribenten 245 € kostete (jetzt 305 €; die Qualität der Reproduktion rechtfertigt den Preis). Und die Bedeutung dieses Monuments der Heraldik auf ihrem Höhepunkt rechtfertig den Aufwand. Erst fünfzig Jahre später wird Vergleichbares mit dem Wappenbuch vom Goldenen Vlies wieder erreicht, das Michel Pastoureau und Michel Popoff unlängst im selben Verlag edierten[4], und wiederum fünfzig Jahre später mit Konrad Grünenbergs Wappenbuch von 1483, das auf eine moderne Faksimile-Edition noch wartet[5]. Von »Gelre« gibt es bislang lediglich ein schwarz-weißes Faksimile[6].

Die Herausgeber zeigen, daß die Blätter lange ungebunden blieben und daß sie danach mehrfach umgebunden wurden, so daß die ursprüngliche Abfolge, wie so oft, gründlich gestört ist. Die beiden Teile kamen vielleicht erst nachträglich zusammen, auch wenn die Hände wohl dieselben sind und das Material das gleiche blieb (S. 1). Die Tatsache, daß eingangs die Wappen des Kaisers (anders als bei »Gelre«) fehlt und auch dasjenige des Königs von Portugal, läßt auf Verluste schließen (S. 6); darauf weist weiter die Abwesenheit des königlich polnischen Wappens hin.

Es handelt sich nicht um eine für einen hohen Auftraggeber bestimmte Luxushandschrift, sondern um die Arbeitshandschrift eines Herolds (oder ihrer mehrere), in kleinem Format (maximal 242 x 155 mm). Verschiedene Seiten sind skizzenhaft geblieben, wie überhaupt dem ganzen Werkstattcharakter anhaftet (S. 5). Kopien älterer Rollen stehen neben aktuellen Notizen, insgesamt aus den 1340er bis 1390er Jahren. Allerdings, so muß man doch wohl hinzufügen, ist es kein ganz schlichtes Exemplar, mit einem gewissen Aufwand durchaus künstlerisch gestaltet, wie etwa die Wappentiere Flandern und Geldern zeigen.

Im allgemeinen Teil überwiegen zu 60% die Wappen vom Niederrhein und aus den nördlichen Niederlanden; weitere 15% stammen aus den südlichen Niederlanden (Flandern, Hennegau, Lüttich): 75% betreffen also das Kernland der europäischen Heraldik, zu dem allerdings auch England zählt, aus dem nur vier Wappen erscheinen, diejenigen des Königs und des Herzogs von Lancaster und, nebeneinander unten auf der Seite, diejenigen des in ritterlichen Geschäften berühmten Paares Sir Reginald Cobham und Sir William Fitzwarin (fol. 6r)[7]. Unter dem Herzog von Lothringen ist zum Beispiel. nur ein einziges Wappen eingetragen, dasjenige der Anglure. Es fehlen (wie im Wappenbuch »Gelre«) alle Phantasiewappen, nicht einmal die Neun Helden tauchen auf (S. 6f.). Besonders auffällig ist die ausführliche Behandlung des Stifts Utrecht und mehr noch diejenige der Hochstifte Münster und Hildesheim, während andere Reichsbistümer gänzlich fehlen, so die benachbarten Osnabrück oder Paderborn. Weist das starke Übergewicht an niederländisch-niederdeutschen Wappen

4 Grand armorial équestre de la Toison d'or, hg. von Michel Pastoureau und Michel Popoff, 2 Bde., Sant-Jorie (Éd. du Gui) 2001.

5 Die ältere Edition von Adolph Matthias Hildebrandt und Rudolf von Stillfried-Alcantara, 4 Bde., Görlitz 1875, in-2°, ist inzwischen selbst zu einem unerschwinglichen Rarissimum geworden; danach künftig die Ausgabe von E. de Boos (unten Anm. 8). Zu den Münchener Hss. (cgm 145 und 9210) s. zuletzt: Edel und Frei. Franken im Mittelalter [Katalog zur Ausstellung], hg. von Wolfgang Jahn, Jutta Schumann, Evamaria Brockhoff, Augsburg 2004, S. 296–298, Nr. 127 (Joachim Schneider).

6 Paul Adam-Even, L'Armorial universel du héraut Gelre (1370–1395), Neuchâtel 1971, mit schwarz-weiß-Reproduktion der Hs., einem neuen Vorwort von Christiane van den Bergen-Pantens und der Katalognotiz von Frédéric Lyna aus dem Jahre 1936 unter dem Titel »Gelre. B.R. Ms. 15652–56« 1992 in Löwen nachgedruckt bei Jan van Helmont.

7 Werner Paravicini, Armoriaux et histoire culturelle: le rôle d'armes des »Meilleurs Trois«, in: Les armoriaux médiévaux, hg. von Louis Holtz, Michel Pastoureau, Hélène Loyau (Cahiers du Léopard d'Or, 8), Paris 1997 [1998], S. 361–381. Im Kommentarband S. 71f. Nr. 118f. (und öfter) wird darauf nicht hingewiesen.

schon auf die Niederlande, so tut dies noch mehr die Beschriftung der ältesten Hand, der erst später die französische Form hinzugefügt wurde, zum Beispiel *Coetsi / Coucy* oder *Chanstelyon / Chastillon*. Auch die Farbangaben, die vor allem im zweiten Teil begegnen, sind in niederländischer Sprache gegeben. Der Autor bleibt indes nach wie vor unbekannt.

Um zu erklären, wie das Buch entstand, machen die Herausgeber deutlich, welche Aufgaben ein Herold hatte und wie er seine Informationen sammelte:

»Diese Wappenkönige und Herolde reisten viel, sie rufen Turniere aus, kündigen Heiraten, Feste und Zeremonien an, überbringen Kriegserklärungen; sie dienten oft als Boten, zuweilen auch als Diplomaten oder Botschafter. Auf ihren Reisen treffen sie auf andere Herolde und tauschen mit ihnen Nachrichten aus, Notizen, Dokumente, Bücher: aus diesen ausgeliehenen Vorlagen kopieren sie diesen oder jenen Teil eines Wappenbuchs, ergänzen oder korrigieren jenen anderen. Oder sie nehmen an einem Turnier teil, an einem Feldzug, einer Belagerung, einer Friedensfeier, einer Weihe und Krönung: dann sammeln sie aus erster Hand Nachrichten bei den Teilnehmern, zuweilen auf deren Bitten. Zurückgekehrt in ihre *marche d'armes* schreiben sie die erhaltenen Nachrichten ins Reine, vergleichen sie mit den schon vorhandenen, vereinigen die Wappenbeschreibungen zu Sammlungen, malen die Wappenfiguren aus oder lassen sie zu Büchern ausmalen, wobei sie auf und zwischen den Blättern Platz lassen für Informationen, die sie auf künftigen Reisen noch erhalten werden oder aus Sammlungen, die sie noch nicht kennen.« (S. 7f.)

Ein solches Buch ist »Bellenville«. Das Ergebnis der Sammelarbeit mehrerer Herolde während nahezu eines halben Jahrhunderts wurde zunächst ca. 1375–1385, dann abschließend 1395–1400 koloriert (S. 8, 18), ohne daß damit ein vollendetes Werk entstanden wäre. Am Zeichnen, dann am Kolorieren waren mindestens zwei Hände beteiligt, wohl ab den 1370er Jahren (S. 5, 8, 14–16). Da die Bindung des Bandes nicht aufgelöst werden durfte, war eine genauere kodikologische Untersuchung nicht möglich. Doch hat sich die Herstellung des Codex offensichtlich über zwei oder drei Jahrzehnte erstreckt, während die Sammlung der verschiedenen Vorlage noch länger, nahezu zwei Generationen währte (S. 13).

Paul Adam-Even hatte noch geglaubt, der Autor von »Bellenville« sei identisch mit dem berühmten Claes Heinen, genannt »Gelre«, der von 1373–1414 bezeugt ist, und »Bellenville« sei eine Vorstufe des Wappenbuchs »Gelre«. Diese Gleichsetzung hält der Überprüfung nicht stand (S. 16–18). Stilistische Verwandtschaft ist vorhanden, aber nicht Identität (doch kann derselbe Herold verschiedene Künstler angestellt haben), dazu zeitliche Nähe ebenso wie weitgehende Identität der Wappen: 932 sind beiden Wappenbüchern gemeinsam, jeweils mehr als die Hälfte. Aber dies reicht für so weitgehende Hypothesen nicht aus, denn die Verluste an mittelalterlichen Wappenbüchern (bei ca. 350 erhaltenen) sind so groß, daß Abhängigkeiten dieser Art nicht ohne weiteres behauptet werden können – wobei zu fragen bleibt, in welchen Bibliotheken beziehungsweise Bibliotheksinventaren und wann Wappenbücher überhaupt auftauchen, was offensichtlich noch niemand nachgeprüft hat. »Es handelt sich um zwei verschiedene Sammlungen, von verschiedenen Gruppen hergestellt, an verschiedenen Orten und zu Zeiten, die nicht genau dieselben sind. Die Zusammenstellung von ›Bellenville‹ scheint früher als diejenige von ›Gelre‹ begonnen worden zu sein, um dann bis zu ungefähr denselben Daten zu Beginn des 15. Jahrhunderts fortgesetzt zu werden« (S. 18). Dabei behält doch jede *marche* und jede Wappenfolge bis hin zu ihren Teilen ihre eigene chronologische Stellung. In den *marches* datieren die ältesten Wappen von 1330–1340, die jüngsten von 1390–1400.

Von besonderem Interesse ist nun die Behandlung der elf »rôles occasionels«, die Jéquier ehemals ausgemacht hatte. Auch die neuen Herausgeber bleiben aus praktischen Gründen bei der von ihm vorgeschlagenen Einteilung; aber sie haben nicht versucht, wie ehemals Jéquier die »richtige« Reihenfolge der einzelnen Blätter im Faksimile herzustellen. Datierung und Identifizierung werden auf S. 9–12 knapp, allzu knapp gestreift. Hier lasse ich meine 1987 vorgeschlagene Ordnung folgen:

- I (fol. 55r–v): Daß es sich bei diesen Schotten und Engländern (darunter dem berüchtigten John Hawkwood = Giovanni Acuto und dem erwähnten Paar Cobham/Fitzwarin), dazu dem Österreicher Konrad von Kreig um Preußenfahrer handele, wie Jéquier annahm, halte ich nicht für erwiesen, wenn auch nicht für völlig ausgeschlossen. Zu erwägen wäre das Turnier am Georgstag 1358 zu Smithfield bei London. Jedoch war Konrad von Kreig zu den böhmischen Heiratsverhandlungen (auch) Anfang der 1380er Jahre in England.
- II (fol. 56v–57v): Ist doch eher als eine Preußenfahrerrolle 1340/1345 anzusprechen; auch hier taucht das Paar Cobham/Fitzwarin auf.
- III (fol. 60v–62r): 1350/1374, möglicherweise drei verschiedene Rollen, darunter Polen und Schlesier; das Georgs- und das Marienbanner der »Kriegsgäste« des Ordens zeigen, daß es sich um (eine) Preußenreisenrolle(n) handelt.
- IV (fol. 63v): Ein Markgraf von Baden und Gefolge gegen Johann von Namur und Gefolge, eine Turnieranordnung, vermutlich auf der Preußenfahrt 1380/1381.
- V (fol. 64v–65r): holländisch-brabantische Herren, 1360/1370, vermutlich Preußenfahrer, eventuell die Kopie einer (verlorenen) figürlichen Darstellung, im Dom zu Königsberg?
- VI (fol. 58r): eine deutsche, vorwiegend hessisch-fränkische Preußenfahrergruppe, ausgewiesen durch ein Georgsbanner, 1360er–1370er Jahre.
- VII (fol. 62v–63r): von Jéquier noch für eine Turnierrolle gehalten, da durch einen Herold im Wappenrock Geldern und mit dem Spruch *Suadeo vos iuste agere* beschlossen; durch die Anwesenheit des Polen Hans Borzywój, des flämischen Ordensherren Jan van der Strate und besonders der litauischen Überläufer Thomas und Hans Surwille jedoch eindeutig als Preußenfahrerrolle erwiesen, wohl von1380–1381. Durch diesen Beweis wächst die Wahrscheinlichkeit, daß es sich auch bei der Mehrzahl der anderen Rollen um Spuren von Preußenfahrten handelt.
- VIII (fol. 65v–66r): von Jéquier eher für eine Turnierrolle gehalten, eventuell eine Preußenfahrt, ca. 1375/1380.
- IX (fol. 66v–67v): Preußenfahrt, da ein Georgsbanner begegnet und Polen und Schlesier genannt sind; vermutlich 1379/1381.
- X (fol. 68r–70r): von Jéquier eher als Turnierrolle angesprochen, doch wohl Preußenfahrt, da polnische Teilnehmer begegnen; beschlossen von einem Herold mit dem Dreikronenwappen im Wappenrock, gekettet an das Wappen Merode-Vlatten, 1371/1384. Auch hier ist der Herold mit scharfer Waffe bewaffnet: Er richtet nicht ein Turnier (wozu er auch gar nicht berechtigt war, das war Sache von Fürst und Adel), sondern nimmt an einer »Reise« teil und feuert die Teilnehmer an.
- XI (fol. 70–72v): eine Preußenfahrt, da polnische Teilnehmer genannt sind, eventuell handelt es sich um ein Ehrentischverzeichnis; wohl 1357/1358.

Die Herausgeber stimmen ohne weitere Belege dem zu, daß es sich bei Nr. III, VI und IX um Preußenfahrten handele (»indéniable«); bei Nr. VII und VIII vermuten auch sie Turniere in Preußen. Bei Nr. I handele es sich dagegen eher um ein Fragment aus einem schottischen Wappenbuch zur Ergänzung der schottischen Mark in Teil 1, die dort nur aus dem Königswappen besteht (auch ich kann keinen notwendigen Bezug zu den Preußenreisen erkennen); Nr. V sei eher das Fragment einer Rolle, die vielleicht mit Nr. IV in Verbindung stehe, oder die Kopie einer heraldischen Malerei an der Wand oder im Fenster (was die Preußenreisen keineswegs ausschließt). Auch Nr. XI sei wohl eher die Teilkopie von Wappen, die in den ersten Teil des Wappenbuchs integriert werden sollten (was ich nicht nachvollziehen kann). Völlig recht haben die Herausgeber indes, wenn sie sagen, daß nur gemeinsame Arbeit aller Fachleute den Sachverhalten auf die Spur kommen kann. Gefragt haben sie diese nicht alle, denn sonst hätten sie wohl kaum geschrieben, es sei mir gelungen, einen litauischen Herold zu ermitteln, der am Ende des 14. Jahrhunderts mit seinen flämi-

schen, deutschen und brabantischen Kollegen Informationen ausgetauscht habe (S. 11)[8], die Rede war aber nur vom erwähnten litauischen Ritter Thomas Surwille im Kriegsdienst des Deutschen Ordens. Inzwischen ist auch das bebilderte Verzeichnis der heraldischen Malereien im Dom zu Königsberg erschienen, die als Vorlagen für »Bellenville« und »Gelre« durchaus in Betracht kommen[9]. Der künftige Band 4 meiner Preußenreisen wird in Dok. 11 all diese Fragen wieder aufnehmen.

Beigegeben ist S. 21–30 ein Exkurs (von Michel Pastoureau) über »Les cimiers héraldiques«, die heraldischen Helmzierden, von denen es bei »Bellenville« 253 gibt, besonders im zweiten Teil, wo jedes zweite Wappen damit versehen ist. Es handelt sich dabei um eine grundlegende Skizze der Erforschung des gerade in der deutschen Heraldik weitverbreiteten Oberwappens, Maske und Totem der Verwandtschaft zugleich, die noch zu leisten ist. Sie ist interessant, wie alles, was Pastoureau schreibt[10], in diesem Band jedoch ein wenig verloren.

Die eigentliche Edition mit Transkription, Blasonierung, Identifizierung, Nachweis des Wappens in andern Wappenbüchern, auf Siegeln etc., führt deutlich weiter, als diejenige Jéquiers. Daß derartige prosopographische Arbeit endlos ist, weiß jeder, der sich je damit beschäftigt hat. Und doch verwundert, daß der vierbändige Index der Chronik des Jean Froissart, hg. von Kervyn de Lettenhove, nicht herangezogen wurde, der doch in seinem Materialreichtum eine Art *Who is Who* eben der ritterlichen Welt ist, die »Bellenville« und »Gelre« heraldisch abbilden. Adam-Even hatte die Wappenrolle der Besten Drei für seinen Kommentar zu »Gelre« noch herangezogen: hier fehlt sie[11]. Auch fehlt so manche Aufstellung und Tabelle in der neuen Edition, die Jéquier ehemals bot. Somit ist die ältere Edition nicht ganz ersetzt.

Gleichwohl handelt es sich um ein neues Standardwerk der wissenschaftlichen Heraldik, versehen zudem mit einem ausführlichen heraldischen und nominativen Index (den es aber auch schon bei Jéquier gab). Seit der monumentalen Edition der Wappenrolle von Zürich, die Walter Merz und Friedrich Hegi Jahre 1930 vorlegten, ist im deutschen Sprachraum wenig Vergleichbares mehr erschienen. Zu nennen wäre am ehesten noch die Edition des Innsbrucker Exemplars der Botenbücher vom Arlberg[12] während die Veröffentlichung des Igeram-Codex[13] kaum als gelungen bezeichnet werden kann. Wenn es aber eine notwendig gesamteuropäische Wissenschaft gibt, dann ist es die Heraldik. Aber vielleicht muß es so sein, daß das Land, das die Wappen hervorbrachte, nun auch die wegweisenden Werke ihrer

8 Vorgeblich nach dem oben in Anm. 3 genannten Aufsatz. In der unlängst veröffentlichten, schönen Faksimile-Edition des L'Armorial Le Breton, hg. von Emmanuel DE BOOS, Paris 2004, S. 122 (Faks. S. 66) und 228, n° 904, ist die (einzige) Beschriftung deutscher Sprache im Schild des *Conrad Grünenberg von Costenncz* (nicht *Costennz*) = Konstanz mit *signarz* und *gol* transkribiert. Warum nicht den deutschen Kollegen fragen? Er hätte richtig gelesen *schwarcz* = schwarz und *gel* = gelb. Ansonsten freut er sich über diese unerwartete Entdeckung und hofft auf die baldige Neuedition von Grünenbergs Wappenbuch von 1483, die E. de Boos angekündigt hat (vgl. o. Anm. 5).

9 Werner PARAVICINI, Verlorene Denkmäler europäischer Ritterschaft: Die heraldischen Malereien des 14. Jahrhunderts im Dom zu Königsberg, in: Geschichte und Kunst im Ostseeraum (Homburger Gespräche, 12), Kiel 1990, S. 67–167, mit 69 Abb.

10 Vgl. zuletzt seine neue Aufsatzsammlung Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental, Paris 2004.

11 Vgl. oben Anm. 7.

12 Botenbuch der Bruderschaft St. Christoph auf dem Arlberg. Tiroler Handschrift »Codex Figdor«, hg. von Eduard WIDMOSER und Werner KÖFLER, Innsbruck, München o. J. [1990]. In der Edition ist nur die (unvollständige) Edition von Otto HUPP aus den Jahren 1937–1939 erwähnt.

13 Die Wappenbücher Herzog Albrechts VI.von Österreich. Ingeram-Codex der ehemaligen Bibliothek Cotta, hg. von Charlotte BECHER und Ortwin GAMBER (Jahrbuch der Heraldisch-Genealogischen Gesellschaft Adler, III 12), Wien, Köln, Graz 1986.

Geschichte schafft, nach Pastoureaus grundlegendem »Traktat über die Heraldik«[14], Popoffs umfassender Bibliographie[15], Emmanuel de Boos' weitreichendem Wappenlexikon (das vielfach aus »Bellenville« schöpft)[16] und der noch ungedruckten Thèse von Laurent Hablot über die Devisen[17] nun auch die maßgeblichen Editionen[18]. Über die Heroldshandschriften erwarten wir indes die von der Technischen Universität Dresden (Gert Melville[19]) und und der École Pratique des Hautes Études, Paris (Michel Pastoureau) gemeinsam betreute Dissertation von Torsten Hiltmann[20], und zum Herold als europäischer Figur bereiten die Universität Lille III (Bertrand Schnerb) und das Deutsche Historische Institut Paris zusammen mit den beiden soeben Genannten das erste Kolloquium vor, das diesem Phänomen jemals gewidmet wurde.

14 Michel Pastoureau, Traité d'héraldique, Paris [1]1979, [4]2003; vgl. Neue heraldische Forschung in Frankreich, *supra* 5 (1977) S. 686–692.

15 Michel Popoff, Bibliographie héraldique internationale sélective, Paris 2003: 2424 kommentierte Nummern, mit Index.

16 Emmanuel de Boos, Dictionnaire du Blason, Paris 2001.

17 Laurent Hablot, La devise, mise en signe du prince, mise en scène du pouvoir. Les devises et l'emblématique des princes en France et en Europe à la fin du Moyen Âge, Diss. phil. Poitiers 2001 (mit zweibändigem »Devisier«).

18 Siehe auch die Reihe »Documents d'héraldique médiévale«, in der auch Emmanuel de Boos als Herausgeber aufgetreten ist. Außerdem: La Cour amoureuse dite de Charles VI: étude et édition critique des sources manuscrites, hg. von Carla Bozzolo und Hélène Loyau, 3 Tle. in 2 Bdn., Paris 1982–1992.

19 Von ihm zuletzt: »Un bel office«. Zum Heroldswesen in der spätmittelalterlichen Welt das Adels, der Höfe und der Fürsten, in: Vorträge und Forschungen 48, Stuttgart 2002, S. 291–321, und: ... *en tel estat le roy Charles lui assist la couronne sur le chief*. Zur Krönung des französischen Wappenkönigs im Spätmittelalter, in: Investitur- und Königsrituale. Herrschaftseinsetzungen im kulturellen Vergleich, hg. von Marion Steinick und Stefan Weinfurter, Köln 2005, 137–161.

20 Torsten Hiltmann, Zwischen Heroldsamt und Adel. Die Kompendien des office d'armes im französischen und burgundischen Spätmittelalter, 2005 (vorgesehen für die Beihefte der Francia).

Nekrolog

Jean Schneider

Metz, 3. November 1903 – Nancy, 14. Mai 2004

Er gehörte zu den französischen Gründungsvätern unseres Instituts, le Doyen Jean Schneider, der nun ein halbes Jahr nach seinem 100. Geburtstag gestorben ist. Ein Mann aus einem Guß, massig, Schnauzbart, Westenanzug und Schleife, ohne jeden Prunk gelehrt, eine wahre Vaterfigur, den zu achten, ja zu verehren eine Selbstverständlichkeit war. So wie für mich Hermann Heimpel (1901–1988) immer ein Elch gewesen ist, so er ein Löwe. Die beiden Gleichaltrigen sind sich erst nach dem Krieg begegnet, 1950, auf dem Pariser Internationalen Historikerkongreß, wo Robert Fawtier den jüngeren Historiker, der gerade seine Thèse veröffentlicht hatte, auftrug, sich um die deutschen Teilnehmer zu kümmern. Denn der geborene Lothringer konnte aus den Jahren vor 1918 her noch Deutsch – und welches Deutsch, gesprochen mit einem Akzent, der nun allmählich verklingt, so wie das Ostpreußische und das Baltische. Hermann Heimpel, 1941 bis 1944 Professor in Straßburg, bei aller Achtung vor den kulturellen Leistungen des Nachbarlandes kein Freund Frankreichs, hat dieses Treffen doppelt beschrieben, einmal in seinem schon 1950 veröffentlichte Bericht, das andere Mal in privater Aufzeichnung; hier der Text aus dem Nachlaß:

»Während der Diskussion des Rapports zur ›Demographie‹ [im großen Amphitheater der Sorbonne] beugte sich ein großgewachsener Mann zu mir zurück: ›Sie sind Deutscher?‹ ›Da gab es doch eine ältere deutsche Arbeit, wer war doch der Verfasser?‹ Ich war glücklich, ihm ›Jastrow‹[1] zuzischen zu können.« [Abends war man dann bei André Aymard eingeladen:] »Unter den französischen Gästen war jener Zungenlöser aus der Demographie-Diskussion: Jean Schneider aus Nancy. War es schon eine Feinheit gewesen, diesen Lothringer einzuladen, der Deutsch wie Französisch sprach, so herrschte von Anfang an das, was man eine ›gelöste Atmosphäre‹ nennt. Jean Schneider erzählte von seinen Erlebnissen im Konzentrationslager Strutthof bei Straßburg. Mit Demonstrationen. Er kroch auf allen Vieren, hörte auf das Kommando: ›Hinlegen‹, sprang ›auf‹, trabte um den Tisch … alles unter Nachahmung von Kommandos, die weniger teuflisch-SS-mäßig, als preußisch-kommissig klangen, und alles mit einem guten Lachen vorgetragen. Die Szene hätte – in der Wohnung des Pariser Kollegen – makaber wirken müssen, und war nicht makaber, als wolle Jean Schneider sagen, das habe ich erlebt, das hätte jeder von Euch erleben können, das haben wir erlebt, Deutsche und Franzosen«[2].

Jean Schneider, ein Mann selbstverständlicher Résistance, der mehrere Konzentrationslager kennengelernt hatte, besaß die Größe, ein gemeinsames Schicksal zu beschwören und den

1 J. Jastrow, Die Volkszahl Deutscher Städte zu Ende des Mittelalters und zu Beginn der Neuzeit, Berlin 1886 [W. P.].

2 Beide sind sie abgedruckt in: Hermann Heimpel, Aspekte. Alte und neue Texte, hg. von Sabine Krüger, Göttingen 1995, S. 272–276 (veröff.) und 277–279 (unveröff.), hier S. 278f. Im veröffent-

verunsicherten Gästen die Hand zu reichen. Als wir am 3. Juli 1996 mit ihm in unserem Hôtel Duret de Chevry die Überreichung des Großes Bundesverdienstkreuzes feierten, erfuhr er von diesem späten Echo, das ihn über den Tod des damaligen Gastes hinaus noch erreichte. Es war ein bewegender Moment.

Dabei war die Auszeichnung gar nicht politisch gemeint gewesen. Gestehe ich, daß ich von der Zeit in Struthof-Natzweiler und Dachau gar nichts gewußt hatte? Es sollte der große Gelehrte, Wissenschaftsorganisator, Mittler zwischen der französischen und der deutschen Geschichtswissenschaft, geehrt werden[3]. Der Stadthistoriker, der seit jener im Jahre 1950 veröffentlichten Habilitationsschrift über Metz im späten Mittelalter[4] die französische Stadtgeschichtsforschung inspirierte[5], der als langjähriger Dekan die Universitäten Nancy und Reims förderte und aufbaute, dort die computergestützte Sprach- und Urkundenforschung (ARTEM, Atelier de Recherche sur les Textes du Moyen Âge) zu Nancy initiierte (so wie der ein Jahrzehnt jüngere Léopold Genicot das CETEDOC in Löwen, siehe Francia 24/1, 1997, S. 153), die Forschungen über Vinzenz von Beauvais und die mittelalterliche Enzyklopädie aufbaute und bedeutende Schüler ausbildete oder zumindest entscheidend förderte: Michel Bur und Michel Parisse, Francis Rapp und Philippe Contamine. Um diese große Rolle zu spielen, brauchte er gar nicht nach Paris zu gehen und an die Sorbonne zu wechseln. Er hat den von vielen so heißersehnten Ruf nach Paris vielmehr abgelehnt, ist aus voller Überzeugung ein König in der Provinz geblieben – um dann doch in nationalen Kommissionen des CNRS mitzuwirken, oder von 1965–1970 dem Comité français des Sciences historiques vorzusitzen, den französischen Mediävistenverband mitzubegründen, in der Pariser École Pratique des Hautes Études zu unterrichten und schließlich 1968 in das Institut de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres als Vertreter Lothringens aufgenommen zu werden, zuletzt *doyen d'âge* der gesamten erlauchten Versammlung[6]. Zu

lichten Bericht heißt es S. 273 nur: »Einer der französischen Gesprächspartner erzählte dem Unterzeichneten in einer guten Stunde seine Erlebnisse in Dachau, um dann in ein Fachgespräch einzulenken«.

3 Als Eugen Ewig i. J. 1983 den Jahresvortrag des Deutschen Historischen Instituts hielt, sprach Jean Schneider in freier Rede die Laudatio. Veröffentlichungen zum Thema: Les villes allemandes au Moyen Âge. Leurs institutions. Compétence administrative et judiciaire de leurs magistrats, in: Recueils de la Société Jean Bodin, Bd. 5/1, Brüssel 1954, S. 467–516; Leurs institutions économiques, ibid. Bd. 5/2, Brüssel 1956, S. 403–482. – Die Kontinuitätsfrage bei den Bischofsstädten Metz, Toul und Verdun, in: Westfälische Forschungen 16 (1963) S. 73–75. – Entre Royaume et Empire: à propos d'un livre récent [Heinz Thomas, Zwischen Regnum und Imperium, 1973], in: Annales de l'Est 1977, S. 3–27. – Le problème des principautés en France et dans l'Empire (X^{e}–XV^{e} s.), in: Actes du 103^{e} Congrès national des Sociétés savantes, Nancy-Metz 1977, Section de philologie et d'histoire jusqu'en 1610, Paris 1979, S. 9–39. – Des rives de la Meurthe au lac de Constance. Le voyage d'une ambassade lorraine en 1496, in: Le Pays lorrain 61 (1980) S. 109–124. – Chambre l'Empereur – Camera Imperii: jalons pour la reprise d'une enquête, in: Mélanges Karl Ferdinand Werner, Paris 1989, S. 453–470. – André de Rineck, citain de Metz (1444–1527). Notes à propos de recherches récentes [Dieter Heckmann, André Voey de Ryneck, 1986, und zwei Aufsätze desselben], in: Les Cahiers lorrains, mars 1991, S. 3–14. – Groupes dirigeants en milieu urbain (XII^{e} – XIV^{e} s.): comparaison entre Metz et Trèves. Réflexions à propos d'un livre récent [Marianne Pundt, Metz und Trier, 1998], in: Les Cahiers lorrains, déc. 2000, S. 441–459. – Hommage à Robert Folz (1910–1996), in: Mémoire de l'Académie nationale de Metz 178 (1997) S. 65–75.

4 La ville de Metz aux XIII^{e} et XIV^{e} siècles, Nancy 1950; sein Directeur de Thèse war Charles-Edmond Perrin.

5 Problèmes d'histoire urbaine de la France médiévale, in: Actes du 100^{e} Congrès national des Sociétés savantes, Paris 1975, Section de philologie et d'histoire jusqu'en 1610, Bd. 1, Paris 1977, S. 137–162. Siehe auch seine Berichte über den Stand der mediävistische Forschung in Frankreich in: Revue historique 222 (1959) S. 19–34, und 229 (1961) S. 397–401.

6 Vgl. Annuaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris 1996, S. 206–208.

seinem 100. Geburtstag hat die Akademie eine Abordnung nach Nancy entsandt und ihm als Hommage einen Band mit einigen seiner Aufsätze überreicht; dort ist auch seine Bibliographie gedruckt[7].

Wenn er auch glückliche Sommermonate in der Saintonge verbrachte und sich für die Geschichte dieser südlichen Provinz und überhaupt des französischen Midi schreibend interessierte, von der Merowingerzeit bis zum Ende des 15. Jahrhunderts, blieb Metz, seine Geburtsstadt, doch stets seinem Herzen am nächsten. Wie auch nicht, das Feld der Geschichte der Cité ist groß und bedeutend genug. Angesichts einer besonders reichen Überlieferung gab es dort genug zu forschen, sozialhistorisch[8], wirtschaftsgeschichtlich[9], rechtsgeschichtlich[10]. Und irgendwo, so das Credo seiner Generation, muß man alle Quellen kennen. Noch hoch in den Neunzigern konnte man ihm im Handschriftenkabinett der Pariser Nationalbibliothek begegnen, mit dem Kollationieren eines unedierten Metzer Texts beschäftigt. Welche Größe hatten sie nicht auch, jene Metzer Patrizier, die wie Jaique Dex und Compagnie im 14. Jahrhundert auf eigene Kosten nach Preußen fuhren – Jean Schneider hat mir die ganze Gruppe vor dreißig Jahre freigebig identifiziert, aus Interesse an der Sache, mir, dem einfachen Mitarbeiter am Deutschen Historischen Institut in Paris. Auch in Lothringen überschaute er viele Jahrhunderte. Zu Metz als Forschungsgegenstand traten alsbald Toul und Verdun. Eine kommentierte Quellensammlung »Lorraine et Bourgogne« ist sein Beitrag zum 500. Todestag Karls des Kühnen 1977 gewesen, dessen Besieger René II. von Lothringen hieß[11]. Der Versuchung, die Anmerkungen wegzulassen und nur für *le grand public* zu schreiben (Georges Duby, »une grande déception«, hat er

7 Hommage de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à Jean Schneider pour son centenaire, Paris (De Boccard) 2003, mit einem Vorwort: »Jean Schneider, l'enracinement et l'horizon«, von Michel Bur, Philippe Contamine, Francis Rapp, dazu folgende Abhandlungen: Recherches sur les confins de la Lorraine et de la Champagne: les origines de Vaucouleurs (1961); Lotharingie, Bourgogne ou Provence? L'idée d'une royaume d'Entre-Deux aux derniers siècles du Moyen Âge (1972); Troubadours de Saintonge (1982); Libertés, franchises, communes: les origines. Aspects d'une mutation (1990), Vincent de Beauvais à l'épreuve des siècles (1997). – Siehe auch: Hommage jubilaire en l'honneur du doyen J. Schneider prononcé par P. Philippe et remerciements de J. Schneider, in: Mémoires de l'Académie nationale de Metz (1978) 159 (1980) S. 7–16 (P. Philippe) und 17–20 (J. Schneider).

8 Zuletzt: Un gentilhomme de ville: sire Nicole Louve, citain de Metz (1378–1462), in: La noblesse au Moyen Âge (XI^{e}–XV^{e} s.). Essais à la mémoire de Robert Boutruche, hg. von Philippe Contamine, Paris 1976, S. 175–199. – Dans la société messine au XV^{e} siècle. Dame Colette Baudoche (vers 1380/5–1441), in: Mélanges Jacques Choux, Nancy 1997, S. 67–76. – Témoin d'une société en mutation: François Le Gronnais, citain de Metz (1450–1525), in: Mémoires de l'Académie nationale de Metz 180 (1999) S. 185–205.

9 Recherches sur la vie économique de Metz au XV^{e} siècle. Le livre de comptes des merciers Jean le Clerc et Jacquemin de Moyeuvre (1460–1461), Nancy 1951.

10 Le droit coutumier de la ville de Metz au Moyen Âge, Bd. 1: Jugements du maître-échevin de Metz aux XIV^{e} siècle, Haarlem 1951 (zus. mit E. P. Meijers und J. J. Salvedra de Grave); Bd. 3: Jugements du maître-échevin de Metz aux XV^{e} et XVI^{e} siècles, Haarlem 1967. – G. Dosdat, Les échevins du palais de la cité de Metz (1180–1552), publication posthume, présentée par Jean Schneider, Nancy1993.

11 Lorraine et Bourgogne (1473–1478). Choix de documents, Nancy 1982 (vgl. die Besprechung in: Francia 10 (1982) S. 800–803). Daneben sind mehrere wichtige Aufsätze zu Lothringen in der Burgunderzeit zu nennen: Charles le Hardi, duc de Bourgogne et de Lorraine, 1475–1478, in: Le Pays lorrain 58 (1977) S. 19–40; La guerre de Bourgogne entre Sarre et Moselle, 1475–1478, in: Annuaire de la Société d'histoire de d'archéologie de la Lorraine 87 (1977) S. 95–121. – Un conseiller des ducs de Bourgogne: Georges de Bade, évêque de Metz (1459–1484), in: Cinq-centième anniversaire de la bataille de Nancy (1477), Nancy 1979, S. 304–338. – Metz et la Bourgogne au temps de Charles le

mir einmal gestanden), gab er nicht nach, hat aber doch seiner Lehrerpflicht Genüge getan und früh eine kleine Geschichte Lothringens verfaßt[12].

Große Welt und lokale Verwurzelung, scharfes Urteil und größte Urbanität, mehr Sein als Scheinen: so habe ich ihn erlebt, zuerst 1968 in Lüttich, als er jenen bedeutenden Vortrag über das Zwischenreich Lotharingien hielt, der nun nachgedruckt worden ist. Im 93. Jahr noch fuhr er morgens an einem heißen Julitage von Nancy aus der Rue du Haut-Bourgeois mit dem Zug nach Paris, um die besagte Feier im Institut vorzubesprechen – und nachmittags um Drei wieder zurück. Selbstschonung lag ihm fern und Herzenshöflichkeit war seine zweite Natur. Ein Fels in der Brandung ist endlich doch versunken. Wir nehmen Abschied von dem großen Mann, dankbar ihn gekannt zu haben.

Werner PARAVICINI, Paris

Hardi (1467–1477), in: Mémoires de l'Académie nationale de Metz 157–158 (1976–1978 [1979]) S. 305–335. – Campobasso en Lorraine, in: Le Pays lorrain 63 (1982) S. 5–24. – Le coup de main du duc de Lorraine contre la cité de Metz, 9 avril 1473, in: Le Pays lorrain 71 (1990) S. 3–13.

12 Histoire de Lorraine (Que sais-je, 450), Paris 1951, [2]1967.

Rezensionen

Corpus des inscriptions de la France médiévale, 22: Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime. Textes établis et présentés par Robert FAVREAU, Jean MICHAUD (†), Paris (CNRS Éditions) 2003, 500 S.

Die Normandie ist ein für Mediävisten in vielfacher Hinsicht gesegnetes Land. Diese Feststellung gilt nicht nur auf Grund ihrer wechselvollen Territorialgeschichte oder angesichts der steinernen Zeugnisse solch bedeutender Zentren mittelalterlicher Religiosität wie Jumièges oder der Mont-Saint-Michel. Gleichsam im Schatten der großen normannischen Abteien birgt die Region ebenso für die Epigraphik einen im französischen Raum einmaligen Schatz. Dies belegt auf eindrucksvolle Weise der neueste, von Robert Favreau und dem unlängst verstorbenen Jean Michaud besorgte Band des »Corpus des inscriptions de la France médiévale«. Das in Poitiers ansässige nationale Editionsprojekt zu den vor dem Ende des 13. Jhs. entstandenen französischen Inschriften widmet sich darin den epigraphischen Überresten der fünf Departements Calvados, Eure, Manche, Orne und Seine-Maritime, die das Territorium der heutigen Normandie bilden.

Der epigraphische Reichtum der Region kommt dabei zunächst durch rein quantitative Verhältnisse zum Ausdruck. Die 297 Einträge machen den Band selbst mit Blick auf die noch zu erwartenden Publikationen zum umfangreichsten der gesamten Reihe. Das Corpus der verzeichneten und editierten Inschriften deckt gemäß den Vorgaben des Projekts einen Zeitraum vom 8. bis zum 13. Jh. ab, wobei mehr als die Hälfte auf die Zeit nach 1200 entfallen.

Das Gros der Zeugnisse stammt mit 143 Nummern aus dem Departement Seine-Maritime, nicht zuletzt auf Grund der zentralen politischen und ökonomischen Bedeutung der heutigen Regionalhauptstadt Rouen im Mittelalter. Es folgen mit weitem Abstand die übrigen normannischen Departements: Calvados mit 63 Einträgen, Eure mit 50 Einträgen, Manche mit 25 Einträgen und zuletzt Orne mit 16 Einträgen.

Die meisten Inschriften finden sich im Umfeld bedeutender normannischer Abteien wie La Trinité in Caen (sieben Einträge) und Le Bec im Departement Eure (12 Einträge) oder der Kathedralen urbaner Zentren wie Caen, Évreux und Rouen. Dementsprechend ist der größte Reichtum an epigraphischen Zeugnissen in Rouen anzutreffen, insbesondere in der Kathedrale Notre-Dame (24 Einträge) und der Benediktinerabtei Saint-Ouen (20 Einträge). Als ausgesprochen arm an Inschriften erweist sich das Departement Orne: Als einziges geistiges Zentrum von Rang ist dort die Abtei Saint-Évroult zu lokalisieren, für die allerdings in der *Historia ecclesiastica* des Ordericus Vitalis sechs Grabinschriften von dessen Hand überliefert sind. Wenngleich nicht bekannt ist, ob diese je als Inschriften umgesetzt wurden, so legen sie dennoch Zeugnis vom hohen Rang des normannischen Inschriftengutes ab. Dies gilt gleichermaßen für die Inschriften des Wandteppichs von Bayeux (Nr. 10) und der Lichterkrone der dortigen Kathedrale Notre-Dame (Nr. 7), die mit zu den prominentesten Kunstdenkmälern der mittelalterlichen Normandie zählen.

Die Qualität des normannischen Corpus zeigt sich auch für die Nachfolgezeit in der Vielfalt der verwendeten Materialien und Anwendungsbereiche, auch wenn dort die Grabinschriften mit 60% den vorherrschenden Typus stellen. Unter ihnen sind vor allem die Blei-

kreuze aus Bouteilles im Departement Seine-Maritime (Nr. 246–255) zu nennen, die aus der insgesamt 22 Beispiele umfassenden Gruppe der normannischen Bleiinschriften herausragen. Der sicherlich reichste Bestand an Epitaphen des 11. bis 13. Jhs. findet sich wiederum in den geistlichen Institutionen Rouens. Aus anderen Anwendungsbereichen seien herausgegriffen: die blau emaillierten Inschriften des zwischen 1240–1255 datierten Reliquienschreins des heiligen Taurinus aus der gleichnamigen Abtei in Évreux (Nr. 85), die Inschriften des aus dem 12. Jh. stammenden Taufbeckens der Kirche Saint-Évroult-de-Montfort im Departement Orne (Nr. 132), die Dedikationsinschrift der heute im städtischen Museum von Bayeux aufbewahrten Glocke von Fontenailles aus dem Jahre 1202 (Nr. 9) wie auch die kommentierenden Inschriftenzüge an den Säulenstatuen der ehemaligen Abteikirche Saint-Georges in Saint-Martin-de-Boscherville aus dem 12. Jh. (Nr. 277). Gemalte epigraphische Zeugnisse finden sich in der Normandie ebenso wie Inschriften auf Glas: Als Beispiele hierfür seien schließlich die Wandmalereien von Sainte-Marie-aux-Anglais aus dem 13. Jh. (Nr. 55) sowie die Bundglasfenster der Kathedrale von Rouen genannt.

Insgesamt gesehen werden anhand der Normandie erstmalig wesentliche Merkmale der Inschriftenpraxis des nordfranzösischen Raumes, auf die Robert Favreau im Vorwort der Edition hinweist, sichtbar: Die Zeugnisse stammen vermehrt aus dem 13. Jh. In den Grabinschriften ist der Todestag in der Regel nach einem Heiligenfest datiert, wobei der Verstorbene vielfach auf der Grabplatte bildlich dargestellt ist. Schließlich wird für die Epitaphe von Laien immer häufiger auf die Volkssprache zurückgegriffen. Dabei treten nicht selten dialektale Eigenheiten des Normannischen auf, wie der Gebrauch von ch für c vor hellen Vokalen (vgl. z. B. Nr. 167).

Der quantitative wie qualitative epigraphische Reichtum der Normandie stellt somit erneut die Bedeutung der Inschriftenlandschaft Frankreich unter Beweis. Mit dem Tode des langjährigen Mitarbeiters des »Corpus des inscriptions de la France médiévale« Jean Michaud hat diese einen wichtigen Spezialisten verloren. Trotz dieses Verlusts bleibt zu hoffen, daß das Vorhaben mit gleichbleibender Beständigkeit fortgeführt wird.

Gordon Blennemann, Mainz

Répertoire des cartulaires français. Provinces ecclésiastiques d'Aix, Arles, Embrun, Vienne. Diocèse de Tarentaise, publié par Isabelle Vérité, Anne-Marie Legras, Caroline Bourlet, Anne Dufour avec la collaboration d'Olivier Guyotjeannin, Anne-Marie Hayez, Jean-Loup Lemaitre, Maylis de Valence, Paris (CNRS Éditions) 2003, LXX–401 S. (Documents, Études et Répertoires publiés par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes 72).

Vor fast einem Jahrhundert (1907) erschien die von Henri Stein verfaßte »Bibliographie générale des cartulaires français«, ein Buch, das zu den ständigen Hilfsmitteln eines jeden Forschers gehört, der sich mit in Frankreich überlieferten Urkunden befaßt. Insgesamt 4522 Chartulare bzw. Kopialbücher hatte Stein mit ihren Archiv- und Bibliothekssignaturen in seinem Buch verzeichnet, wie auch die (damals) vorhandenen Editionen. Schon seit längerem war das Bedürfnis nach einer Neubearbeitung fühlbar, welche die seither geleistete Forschung übersichtlich zusammenfaßt. Diese Aufgabe haben die Verfasser des hier vorzustellenden Répertoires übernommen, dessen erster Band die Kopialbücher des südostfranzösischen Raums erfaßt.

Schon ein erstes Durchblättern offenbart, daß die Neubearbeitung sehr viel detaillierter als der »alte Stein« ist. Mehrere Karten, eine ausführliche Bibliographie, eine Einführung sowohl in das Gesamtwerk als auch in den Einzelband sind vorangestellt, mehrere Indizes und Schrifttafeln schließen ihn ab. Dazwischen findet man – gleichsam als plat de résistance – das eigentliche Repertorium. Gegliedert ist es alphabetisch nach den heutigen Ortsnamen.

Daher wird beispielsweise das berühmte Kloster Saint-Victor unter Marseille behandelt. Innerhalb der einzelnen Ortsartikel werden zunächst – soweit vorhanden – die Chartulare des Bistums und des Domkapitels beschrieben, dann die anderer Institutionen. Wie seinerzeit Stein haben auch die neuen Bearbeiter die Kopialbücher durchnumeriert, insgesamt werden in dem Band 573 Handschriften beschrieben (S. 3–328), hinzu kommen 104 weitere, separat numerierte (S. 331–375), bei denen es sich nicht um Chartulare im strengen Sinne handelt (vgl. S. XIIf.), sondern um andersartige Handschriften und Texte, die entweder auf verlorene Kopialbücher zurückgehen oder wenigstens eine größere Zahl von Urkundenabschriften enthalten. 83 der genannten Manuskripte waren bei Stein noch nicht verzeichnet. Andererseits sind nicht wenige Handschriftenverluste zu beklagen, insgesamt 46.

Nicht nur die Beschreibung der einzelnen Handschriften ist sehr viel detaillierter als bei Stein; an Hand der vorliegenden quellenkritischen Literatur wird auch die Entstehung und der Zweck der erhaltenen Kopialbücher dargestellt. Vor allem aber werden die Filiationen der einzelnen Chartulare untereinander erörtert; oft gehen sie ja nicht direkt auf die einzelnen Urkunden zurück, sondern sind ihrerseits Kopien älterer Kopialbücher. Das neue Répertoire bietet so eine unentbehrliche Vorarbeit für kritische Editionen – sei es einzelner Urkunden, sei es ganzer Chartulare.

Daß die Literatur- und Editionsangaben auf den neuesten Stand gebracht sind, braucht wohl kaum betont zu werden. Man vermißt freilich einen Hinweis auf Wilhelm Wiederholds Archivberichte, die in dem mit Registern versehenen Nachdruck von Louis Duval-Arnould auch in Frankreich bekannt sein sollten. Gleiches gilt von den Ergänzungen zu Wiederhold, welche Jacques de Font-Réaulx veröffentlicht hat[1].

Es bleibt zu hoffen, daß die Arbeit zügig weitergeht und auch die anderen französischen Diözesen mit gleicher Gründlichkeit aufgearbeitet werden. Jedoch soll nicht verschwiegen werden, daß nach hier kursierenden Gerüchten die Weiterführung des Projekts in Frage steht. Trotz bestens Willens kann sich der Rezensent nicht dazu durchringen, es als neuen Beweis für französisch-deutsche Gemeinsamkeit zu preisen, daß in beiden Ländern immer weniger Geld für Grundlagenforschung zur Verfügung steht.

Stefan WEISS, Paris

Olivier PONCET, Les entreprises éditoriales liées aux archives du Saint-Siège. Histoire et bibliographie (1880–2000). Préface de Lucie FOSSIER, Rom (École française de Rome)/Paris (Boccard) 2003, IX–431 S. (Collection de l'École française de Rome, 318)

Das vorliegende Werk war ursprünglich als eine »bibliographie raisonnée« der Quelleneditionen aus dem Vatikanischen Archiv gedacht; indes, wie bei so vielen Werken, die aus diesem Archiv erwachsen sind, wuchs ihr Umfang immer mehr an und drohte schließlich den Rahmen eines handlichen Bandes zu sprengen. Daher legt der Autor nun eine unkommentierte Bibliographie vor, ihr vorangestellt hat er eine historiographiegeschichtliche Einleitung; diese erzählt in eher essayistischer Form von der Entstehung und Durchführung, aber auch von den Schwierigkeiten und mitunter von dem Scheitern der großen Editionsprojekte, welche uns die Schätze des Vatikanischen Archivs erschließen. Beide Teile sind aufeinander bezogen, insofern die Bibliographie im zweiten Teil die Ergebnisse der im ersten Teil beschriebenen Projekte dokumentiert. Dabei sei gleich hervorgeho-

1 Wilhelm Wiederhold, Papsturkunden in Frankreich: Reiseberichte zur Gallia Pontificia. Tables par Louis Duval-Arnould, 2 Bde., Città del Vaticano 1985 (Acta Romanorum pontificum 7 und 8); Jacques de Font-Réaulx, Lettres pontificales antérieures à 1198 concernant les provinces ecclésiastiques du Sud-Est, in: Bulletin philologique et historique (1973) S. 61–76.

ben, daß die Bibliographie sich nicht auf die großen Serien beschränkt, die den Fachgenossen ohnehin vertraut sein dürften, sondern auch zahlreiche »kleine« Editionen nachweist, welche als Aufsätze oder im Anhang von Monographien erschienen sind. Überhaupt ist der weite Blick des Autors hervorzuheben: Er beschränkt sich keineswegs auf den französischen Anteil an der Erforschung des Archivs, sondern bezieht in souveränem Überblick die gesamte europäische und außereuropäische Forschung ein.

Der erste Teil beginnt mit dem frühen 19. Jh., als einige auserwählte Forscher dank persönlicher Beziehungen ersten Zugang zum Archiv erhielten, bis es dann 1877 von Leo XIII. der historischen Forschung geöffnet wurde. Es zeigte sich schnell, daß die Quellenmassen die Arbeitskraft einzelner Historiker bei weitem überstiegen; Träger der großen Projekte wurden die entstehenden historischen Institute. Dabei kann Poncet zeigen, daß hier zunächst eine gewisse Konkurrenz zwischen den Instituten und der Kurie selbst bestand; diese versuchte anfangs, die Erforschung ihrer Vergangenheit in die eigene Hand zu nehmen. Die Entstehung und Entwicklung, aber auch das Mit- und gelegentlich auch das Gegeneinander der diversen Institute ist das eigentliche Thema von Poncets Darstellung. Mit Recht weist er darauf hin, daß es immer wieder Bestrebungen gab, die Forschungen der einzelnen Institute zu koordinieren. Diese hatten jedoch nur begrenzten Erfolg und über eine grobe Abgrenzung der Interessensgebiete vor allem zwischen der französischen und deutschen Forschung kam man nicht hinaus.

Die Bibliographie ist systematisch gegliedert: Zunächst werden die Hilfsmittel im weitesten Sinne verzeichnet, also Einführungen, gedruckte Inventare und solche Studien, die sich mit einzelnen Fonds oder der Geschichte der Publikationen und Editionen beschäftigen. Es folgt dann die eigentliche Bibliographie der Editionen; sie ist in zwei große Abschnitte unterteilt: Mittelalter und Neuzeit, innerhalb dieser Abschnitte nach Jahrhunderten, innerhalb der Jahrhunderte nach einzelnen Päpsten. Dabei sind die Titel jeweils chronologisch vom ältesten zum neuesten geordnet. Auf diese Weise kann man mit einem Blick die Forschungsgeschichte übersehen. Den einzelnen Titeln ist jeweils ein Hinweis beigegeben, welchen Fonds des Archivs sie betreffen. Diverse Register runden den Band ab: eines der großen Editionen, eines der Namen der Herausgeber, ein nach Kontinenten und Ländern geordnetes geographisches Register, und schließlich ein Ortsnamen- und Personenregister.

Zu kritisieren fand ich kaum etwas: So hat Poncet sehr zu Recht die das Archiv betreffenden Berichte Paul Kehrs in seiner Bibliographie verzeichnet (Nr. 751, 752, 756, 759), welche seinerzeit in verschiedenen Jahrgängen der »Nachrichten der Göttinger Akademie« erschienen sind; hier aber hätte man sich einen Hinweis darauf gewünscht, daß diese mittlerweile in einem von Raffello Volpini herausgegebenen Nachdruck gesammelt, publiziert und dort leichter zugänglich sind (Paul Kehr, Papsturkunden in Italien. Reiseberichte zur Italia pontificia, hg. von Raffello Volpini, 6 Bde., Città del Vaticano 1977).

Generell aber ist hier ein Führer in das Vatikanische Archiv erschienen, der sich würdig neben die älteren Einführungen von Karl August Fink (Nr. 239) und Leonard E. Boyle (Nr. 275) stellt, sie in mancher Hinsicht, insbesondere durch Poncets Berücksichtigung auch der neuzeitlichen Geschichte, übertrifft.

Stefan Weiss, Paris

Thomas Meier, Die Archäologie des mittelalterlichen Königsgrabes im christlichen Europa, Stuttgart (Thorbecke) 2002, X–478 p. (Mittelalter-Forschungen, 8).

Dans l'Occident médiéval, la transmission du pouvoir monarchique s'est partiellement opérée au moment des funérailles royales. Cérémonies tout à la fois religieuses et politiques, ces funérailles ont déjà suscité bien des études fondamentales, basées sur des sources écrites éloquentes de la fin du Moyen Âge (Ralph E. Giesey) et sur l'iconographie des

gisants (Alain Erlande-Brandenburg). Ces recherches ont montré un cérémonial au faste croissant qui contraste avec l'affaiblissement progressif de la monarchie. L'ouvrage de Thomas Meier qui traite de la sépulture royale dans l'Europe chrétienne médiévale, aborde le problème sous l'angle de l'archéologie, faisant appel aux témoins matériels des funérailles royales: mobilier funéraire et marquage de la sépulture. Son travail est issu de la thèse qu'il a soutenue à l'université Ludwig-Maximilian de Munich ayant pour sujet la nécropole dynastique des Saliens de la cathédrale de Spire.

La période concernée s'étend de l'an mil à la fin du XV^e^ siècle, mais le thème du dépôt funéraire oblige l'auteur à passer rapidement en revue les exemples de funérailles royales du premier millénaire: tombes de Childéric I^er^ (mort en 481 ou 482) à Tournai, d'Arégonde (morte vers 580–590) à Saint-Denis et tombe royale de Sutton Hoo en Angleterre (vers 625). Pour toutes ces tombes Meier relève l'absence d'insignes ou de marques distinctives de la fonction royale. Quant à la valeur matérielle du mobilier funéraire de ces tombes, elle reflète uniquement le rang social élevé des défunts. La recherche observe par ailleurs une très nette solution de continuité entre les sépultures habillées du haut Moyen Âge et les premières tombes royales à mobilier du Moyen Âge classique.

L'ouvrage se divise en quatre chapitres. Le premier évalue l'apport des sources écrites et iconographiques; cette documentation se rapporte bien plus au cérémonial des funérailles qu'à l'inhumation même du souverain. L'auteur recense environ 75 sépultures de rois et 25 sépultures de reines qui documentent la pratique de l'inhumation avec mobilier funéraire. L'enquête porte donc sur une base statistique faible. De plus, les renseignements sont souvent anciens et lacunaires; en effet, rares sont les sépultures royales qui ont bénéficié d'investigations par les méthodes modernes de l'archéologie. Pour compenser ce désavantage, Meier étend son enquête sur l'équipement des tombes de populations élitaires: clercs, nobles et chevaliers furent en effet les premiers à imiter les modèles royaux.

La deuxième partie est consacrée au mobilier funéraire recueilli dans les tombes: couronnes, globes impériaux, sceptres, mains de Justice, épées, éperons, bagues et croix. Tous ces objets relèvent de catégories sociales plus ou moins spécifiques. Les *regalia* sont juridiquement réservés au roi. Les cadavres en sont parés lors du cortège funèbre; mais c'est avec des copies de ces insignes que les souverains sont mis en terre. L'utilisation de la couronne funéraire en tôle de cuivre apparaît en 1039 à Spire dans la tombe de Conrad II. À Saint-Denis, la tombe de Louis VIII (mort en 1226) a livré le plus ancien sceptre en bois; par la suite, les copies sont réalisées en cuivre doré et, à partir de 1364 (Jean II le Bon à Saint-Denis), en argent doré. Jusqu'au XIV^e^ siècle, éperons et épées sont les attributs de la royauté; par la suite on les retrouve plus habituellement dans les tombes de l'élite militaire, la plupart du temps sous forme d'armes de tournoi et non d'armes de guerre. Bagues et croix se trouvent sans distinction dans les tombes royales et ecclésiastiques; les fréquentes traces d'usure attestent qu'il s'agit bien de pièces authentiques.

La troisième partie recense les différents types de marquage des sépultures. Suivant la tradition chrétienne, le souvenir d'une tombe est étroitement lié au culte qui maintient le souvenir du défunt (*commemoratio*). En conséquence, le marquage au sol de la sépulture revêt une importance moindre. Aussi la tombe du haut Moyen Âge est-elle habituellement anonyme; l'épitaphe survit uniquement à Rome dans l'entourage des papes: épitaphe d'Hadrien I^er^ (mort en 795) qui fut gravée dans le marbre sur l'ordre de Charlemagne. Au XI^e^ siècle, apparaissent en Rhénanie des tombes d'ecclésiastiques qui renferment des plaques de plomb nous informant sur le nom et le statut du défunt. Meier démontre comment la pratique de ces inscriptions enfouies dans les tombes dérive des authentiques de reliques. Conrad II est le premier souverain à être identifié de cette manière; en France et en Scandinavie ce rôle fut assumé, un certain temps, par des sceaux en plomb.

La représentation des saints a inspiré le modèle de la tombe à gisant. Monuments commémoratifs, les premiers gisants se rapportent aux souverains morts à des époques antérieures:

statues de Louis IV d'Outremer et de Lothaire II à Saint-Remi de Reims (vers 1120–1130), gisant de Childebert Ier à Saint-Germain-des-Prés (vers 1160). Ce culte des ancêtres trouve son apogée en 1263 à Saint-Denis avec les 16 gisants commandés par saint Louis. À Fontevraud, les Plantagenets inaugurent le type du gisant qui représente le défunt sur son lit de mort, un modèle qui se diffusera surtout en Italie. L'enquête englobe également un usage pratiqué plus particulièrement en Angleterre et en Scandinavie consistant à déposer sur le tombeau les armes et armoiries portées lors du cortège funèbre.

Au terme de ce vaste tour d'horizon, l'auteur peut dégager une vision assez nuancée sur la géographie et la chronologie des pratiques funéraires dans l'Occident médiéval. Leur signification est étudiée dans la quatrième partie.

Meier observe que le dépôt de mobilier funéraire dans les tombes est antérieur à l'apparition des gisants et que le dépôt des armes et armoiries sur les tombeaux s'est substitué à cette première pratique. En dehors de cette tendance générale, on a l'impression que l'application des différentes formes de marquage de sépultures n'a pas été fixée par une quelconque règle. Suivant les régions, on a adopté tel ou tel rite funéraire pour le pratiquer un certain temps avec plus ou moins d'assiduité. Beaucoup de pays ont adopté le modèle du gisant. Cependant, dans le Saint Empire romain germanique la tombe royale est restée longtemps anépigraphe et sans image alors que, dès le XIIe siècle, la noblesse allemande avait adopté le gisant. En Allemagne, il faut attendre la seconde moitié du XIIIe siècle pour voir apparaître les premiers gisants royaux: tombe de Lothaire III à Königslutter, tombe de Henri III à Goslar.

Derrière cette inégalité Meier décèle une dimension sémiotique. Il apparaît en effet que dans des régions où le dépôt d'armes sur les tombes n'avait pas cours, ce rôle a pu être assuré par un équipement adéquat du gisant. De ce point de vue, on est parfaitement autorisé à comparer le monument du Scaliger Cangrande Ier (mort en 1329) à Vérone, figuré en cavalier revêtu de son armure de tournoi, avec la tombe d'Édouard prince Noir (mort en 1376) à Canterbury, où les armes ont été accrochées au-dessus du gisant. Parallèlement, un lien unit les épitaphes de tradition méridionale aux authentiques de tombes qui se rencontrent en Europe centrale et occidentale. Par leur contenu élogieux, ils s'inspirent tous deux des *planctus*, des plaintes funèbres. En définitive, tous ces aménagements de tombes visent à perpétuer le souvenir de l'exposition du corps au moment des funérailles.

Pour Meier, l'évolution de la sépulture royale concerne l'histoire politique et ne peut s'apprécier que sous le point de vue de la »longue durée«. En premier lieu il constate que les attributs funéraires se rapportent systématiquement aux statuts social et politique du défunt. Dépourvues de significations religieuses, ces manifestations symboliques s'adressent donc prioritairement au monde des vivants. L'exhumation de la tombe de Charlemagne par Otton III en l'an mil fut, à ce propos, symptomatique d'une évolution des esprits. Progressivement le Moyen Âge a vu naître une banalisation de la violation de la sépulture. L'éventualité d'une réouverture de la tombe aurait incité l'homme médiéval à adopter la pratique des authentiques de tombes et du mobilier funéraire, assurant la reconnaissance du corps.

Meier examine ensuite la tombe royale sous l'angle d'influences externes, à commencer par le choix de la sépulture consistant à se placer dans une filiation d'ancêtres historiques. Des sites comme Spire, Saint-Denis, Westminster et Poblet en Espagne expriment au mieux cette continuité dynastique que les monarchies ont sciemment recherché pour fonder leur légitimité. Pour se parer des imitations de la noblesse, la royauté a dû sans cesse surenchérir par l'introduction de nouveautés provoquant la stupeur. On pense à l'enrichissement progressif des matériaux utilisés pour la réalisation des copies d'insignes funéraires, à l'évincement des gisants de pierre et de métal au profit des gisants de marbre blanc sur fond de dalles noires et à l'adoption de l'effigie. Du rapprochement entre les tombes royales et les tombes reliquaires est née la forme de certaines tombes à baldaquin et de tombes surélevées

à la manière des reliquaires sous lesquels les fidèles pouvaient passer. À travers de tous ces exemples demeure sous-jacente l'idée d'une possible béatification du défunt, devenue réalité pour Guillaume le Conquérant en 1161, Charlemagne en 1165 et saint Louis en 1297.

Le développement des funérailles royales atteint son apogée à la fin du Moyen Âge avec l'effigie funéraire. La pratique de placer sur le cercueil une figure en bois ou en cire à l'image du défunt, équipée des copies d'insignes de la royauté, fut inventée en Angleterre à l'occasion des funérailles d'Édouard II (mort en 1327). Elle est introduite en France en 1422 pour les funérailles de Charles VI. On allait jusqu'à reconnaître à ces mannequins une capacité juridique (*corpus politicus*), ce qui en dit long sur la progressive sacralisation du corps royal.

En conclusion, Meier revient à l'histoire politique. À Spire, l'empereur Henri IV (1056–1106) a fait ériger une tombe sur la sépulture de ses ancêtres Conrad II et Henri III. Il est significatif que cette tombe, anépigraphe et dépourvue de représentation figurée, contraste avec le gisant à Merseburg de Rodolphe de Souabe, chef de la ligue des seigneurs allemands justement dirigée contre l'empereur et battu en 1080. À Fontevrault, les Plantagenets ont fait réaliser leurs gisants en forme de défunts dotés des insignes de la royauté, peu de temps avant que Jean sans Terre ne perde l'ensemble de ses fiefs français (1204). Le contexte historique a donc pu jouer un rôle de catalyseur; aussi l'apparition d'éléments nouveaux dans l'*ordo* des funérailles royales est-elle souvent liée à des moments de crise. Pourtant l'exemple de la Commande de saint Louis démontre que les conflits ne sont pas indispensables à cette évolution. Car, en définitive, le cérémonial des funérailles vise à compenser la perte de pouvoir du roi pour chercher à retrouver dans le développement du rite funéraire royal une sorte d'autorité sacrée.

Ce bref compte rendu ne peut ni donner une idée parfaite de la richesse de l'ouvrage qui se mesure au nombre d'exemples recensés avec soin, ni exposer l'ensemble du raisonnement que Thomas Meier met en œuvre pour présenter le problème de la sépulture royale en des termes nouveaux. Le livre est écrit en allemand mais comprend un résumé traduit en français et en anglais. Une trentaine de tableaux et de cartes illustrent de façon synthétique les résultats de l'enquête. La bibliographie compte environ 1500 titres. L'ouvrage est enrichi de 173 figures.

Michaël WYSS, Saint-Denis

Jean-Pierre DELUMEAU, Isabelle HEULLANT-DONAT, L'Italie au Moyen Âge, V^e^–XV^e^ siècle, Paris (Hachette) 2000, 320 S. (Carré Histoire).

Bücher über die mittelalterliche Geschichte Italiens haben Konjunktur, auch außerhalb der Halbinsel. Das für ein breiteres Publikum bestimmte Buch der beiden Autoren, von denen Delumeau in acht Kapiteln die Zeit bis zur Mitte des 13. Jhs. behandelt, während sich seine Kollegin in sieben Kapiteln der darauf folgenden Epoche bis zum Ende des 15. Jhs. widmet, ist der erste Versuch, das italienische Mittelalter in einem Band in französischer Sprache darzustellen. Das Werk gliedert sich in vier Teile: »De l'héritage de Rome à celui de Charlemagne (476–XI^e^ siècle)« und »Croissance, autonomies et reconstructions monarchiques« von Delumeau sowie »De la crise du système communal au difficile équilibre du XV^e^ siècle« und »Économie, culture et société. Du milieu du XIII^e^ au milieu du XV^e^ siècle« von Heullant-Donat. Insgesamt gesehen vermittelt es im allgemeinen auf dem aktuellen Forschungsstand präzise Informationen über die wesentlichen Bereiche italienischer Geschichte im Mittelalter, wobei auffällt, daß der sogenannten Ereignis- und – in geringerem Maße – der Verfassungsgeschichte ein größerer Raum eingeräumt wird, als dies bei einem vergleichbaren Werk aus französischer Feder vor 20 oder 30 Jahren vorstellbar gewesen wäre. Dennoch werden auch die Sozial- und Wirtschaftsgeschichte angemessen behandelt, was von der Geistes- und Religionsgeschichte nicht so ohne weiteres gesagt werden

kann. Die nicht nur für Fachleute interessanten Ergebnisse neuer italienischer archäologischer Forschungen werden so gut wie gar nicht zur Kenntnis genommen.

Höchst ungleichartig sind die Gewichtungen, die die einzelnen Zeitabschnitte erfahren: Von 320 Seiten sind lediglich 20 der Zeit von 476 bis 774 gewidmet, und das Frühmittelalter insgesamt (bis etwa zur Mitte des 11. Jhs.) wird auf ca. 70 Seiten abgehandelt; die letzten zweihundert Jahre der mittelalterlichen Geschichte Italiens hingegen werden auf etwa 160 Seiten dargestellt. Dies spiegelt sicher einerseits die Quellenlage und die Forschungsintensität wider, ist aber zugleich ein Zeugnis für das (noch immer) relativ geringe französische Interesse am Frühmittelalter.

Insgesamt gesehen fällt auf, daß die Darstellung sehr stark auf der französischen Forschung beruht, daß hingegen die italienische und zumal die deutsche relativ wenig berücksichtigt werden, was wohl mit dem Wunsch der Autoren nach einer breiten Leserschaft im Zusammenhang steht. Nützlich und informativ sind das Glossar, in dem Termini technici und Ähnliches präzise erläutert werden, zahlreiche gute Karten und Übersetzungen aussagekräftiger Quellen. Schmerzlich ist allerdings in Anbetracht der vielen Namen und Begriffe das Fehlen eines Registers. Die größte Stärke des Buches macht aber wohl aus, daß darin Italien in seiner ganzen politischen und kulturellen Vielfalt dargestellt wird. Der anachronistische Ansatz für dieses Verfahren ist den Autoren allerdings sehr bewußt und von ihnen mit französischer Eleganz auf das Paradoxon gebracht worden »on peut sans doute dire que la diversité de la péninsule italienne, qui est réelle, crée son unité au Moyen Âge« (S. 3). Resümierend kann man festhalten, daß den beiden Autoren ein informatives, anregendes und insgesamt gut lesbares Werk über das italienische Mittelalter gelungen ist, das wegen seiner im Vergleich zur deutschen oder italienischen Geschichtsschreibung zum Teil anderen Perspektiven eben gerade auch Deutschen und Italienern zur Lektüre empfohlen werden kann.

Jörg Jarnut, Paderborn

David Rollason, Northumbria, 500–1100: Creation and Destruction of a Kingdom, Cambridge (Cambridge University Press) 2003, 1 vol. in-8°, XXVIII–339 p.

La Northumbrie forma, entre le début du VII^{e} et le milieu du IX^{e} siècle, l'un des principaux royaumes de Grande-Bretagne, tant par la puissance de ses rois que par l'ampleur et la qualité de sa production culturelle et de son rayonnement religieux. L'ouvrage de David Rollason nous propose une vue d'ensemble de l'histoire de ce royaume, des prémisses de son apparition à son intégration aux royaumes anglais et écossais aux XI^{e}–XII^{e} siècles. En cela, le livre couvre une véritable lacune et peut être rangé, pour sa qualité et son caractère synthétique, aux côtés de l'ouvrage de Barbara Yorke sur le Wessex (Leicester 1995). L'auteur n'évacue aucune question dans son évaluation de ce qui fait l'existence et la vie du royaume: les problèmes d'identité ethnique, de définition culturelle ou de fonctionnement politique et politico-religieux sont successivement traités de manière mesurée, discutée – une grande place est faite aux divers modèles avancés par les historiens pour expliquer les phénomènes envisagés, ne serait-ce que pour en rejeter certains – et appuyée sur une lecture et une connaissance approfondies des sources. Remarquons au passage que, quand David Rollason utilise les sources, il s'agit bien de *toutes* les sources: archéologie, numismatique, toponymie, sculpture, iconographie, codicologie, épigraphie sont utilisées aux côtés des sources écrites. Ces dernières sont d'ailleurs extrêmement diverses: chroniques et histoire bien sûr, mais aussi poésie vernaculaire, anglo-saxonne ou galloise, chartes, actes de conciles, et surtout la riche tradition hagiographique northumbrienne. Se pliant à la règle devenue indispensable pour tout haut médiéviste, l'auteur fait donc flèche de tout bois et ne range pas parmi les »accessoires«, les »illustrations« ou les »sciences auxi-

liaires« l'apport des sources non-écrites: elles sont pleinement intégrées à la discussion et participent de plein droit à l'élaboration du propos et à la reconstitution du passé à laquelle il se prête. Le seul groupe de sources qui n'est pratiquement pas utilisé est celui que constituent les sagas islandaises: si leur caractère tardif (elles datent en général des XIII^e–XIV^e siècles) justifie sans doute cette exclusion, on aurait peut-être aimé un mot sur ce point, car bien des historiens ne se sont pas privés de cet apport. Ce rapport exemplaire aux sources n'étonnera pas le lecteur, puisque David Rollason est aussi, et peut-être d'abord, un éditeur de textes, co-éditeur entre autres d'un volume de sources sur l'histoire de la ville de York (York 1998), publié dans le cadre du vaste et exemplaire programme archéologique mené dans cette ville. Son livre se présente d'ailleurs en partie comme un complément à ce volume de sources (p. XVIII), mais il est certain qu'à la fois son étendue géographique et son caractère synthétique en font un ouvrage complet: il est très rare que le lecteur éprouve le besoin de consulter cet autre volume, car les sources sont largement citées et commentées.

Mais l'intérêt principal de l'ouvrage n'est peut-être pas là. Loin d'être seulement un livre bien conçu et documenté, mais qui n'intéresserait finalement que peu le lecteur qui ne serait pas spécialiste de l'histoire anglo-saxonne, David Rollason fait de son étude l'occasion d'explorer plus avant un ensemble de questions touchant à la nature même des entités politiques du haut Moyen Âge – on n'ose dire des États, et l'auteur lui-même utilise le terme commode de *polity*, que certains ont voulu traduire par le néologisme tout aussi commode de »polité«. De fait, la Northumbrie apparaît dans son propos comme un »cas d'école« quasi-unique pour cette étude proprement politique. Cette polité aujourd'hui disparue présente en effet l'avantage rare d'être une entité dont on peut étudier et évaluer, avec les sources à notre disposition, et malgré leur rareté et leurs limites, toutes les étapes de l'existence – apparition, fonctionnement et disparition – comme le biologiste étudie un organisme vivant de sa conception à la dissolution de son enveloppe charnelle.

David Rollason s'attaque donc d'abord à la question ardue et toujours disputée de la formation d'une polité nouvelle, une polité qui enjambe le mur d'Hadrien, dans les deux siècles et demi suivant le départ des Romains. Ses conclusions, toujours très prudentes, appuient cependant l'idée d'une création originale due à une conquête germanique: l'accent est donc mis sur les ruptures plus que sur les continuités, mais celles-ci sont pleinement étudiées et envisagées. L'auteur considère en effet successivement les trois modèles permettant d'expliquer pourquoi cette région, constituée au IV^e siècle d'une zone militaire romaine (le mur et son arrière-pays), d'une ou deux *civitates* (autour de York et peut-être de Carlisle) et du territoire de tribus barbares clientes de l'Empire (*Votadini*, *Selgovae*, *Novantae*) en est venue, dans la première moitié du VII^e siècle, à former une seule polité sous l'autorité de deux puis d'une seule dynastie germanique. Le premier modèle, celui d'une cession pacifique du gouvernement de ces régions à des mercenaires germaniques par les autorités romaines ou subromaines (sur le modèle wisigothique) est rejeté: la disparition des *civitates* est, entre autres, un signe de l'absence de continuité. Un second modèle est étudié plus en détail: il repose sur l'idée d'une phase de gouvernement indigène, sur la formation préalable de polités brittoniques, »celtiques«, sur les ruines du monde romains, polités qui seraient ensuite passées – pacifiquement ou non – sous le contrôle de dynasties germaniques. Ce modèle est considéré par David Rollason comme plus plausible que le premier, mais il lui préfère un troisième modèle, celui d'une conquête violente et brutale de ces régions par des guerriers venus d'au-delà de la mer du Nord et se taillant des royaumes au gré de leurs campagnes. Même si l'auteur ne rejette pas la possibilité d'une succession dans le temps de ces deux derniers modèles – une »indigénisation« aux V^e–VI^e siècles suivie d'une phase violente à partir de la fin du VI^e siècle – il est évident que sa préférence va au modèle violent d'une »invasion barbare« entraînant la naissance de la nouvelle polité, et non celui de la reprise par une élite guerrière germanique d'une polité préexistante. Deux regrets doivent donc être formulés au sujet de cette étude. D'abord que l'auteur ne se penche pas assez sur les phénomènes d'acculturation

et d'assimilation qui ont pu toucher les élites indigènes et les pousser à se rapprocher des élites germaniques. Ensuite qu'il ne précise jamais véritablement la nature de son »invasion germanique«: il manque en effet une discussion réelle sur le nombre des nouveaux arrivants et, partant, sur leur statut. Mouvement de peuples ou conquête militaire? La question, aussi vieille que l'étude des »grandes invasions« elle-même, n'est pas réellement envisagée.

La vie »adulte« du royaume de Northumbrie fait l'objet d'une étude magistrale. On remarquera que l'auteur utilise ce terme au détriment de l'expression contemporaine de »royaume des Northumbriens«: il ne viendrait plus à l'idée d'un historien des régions continentales de parler de »royaume de France« ou de »royaume de Lombardie«, mais le trait, bien que regrettable, est commun à tous les historiens traitant des îles Britanniques. Ce royaume, donc, est envisagé comme une réunion de *heartlands* et de zones-frontière, le tout sous la férule de rois exerçant leur autorité en collaboration avec leurs aristocraties puis, après la conversion dans le second quart du VII^e^ siècle, avec l'Église. L'étude précise de ces *heartlands* est d'ailleurs l'occasion d'une hypothèse hardie, mais que David Rollason défend de manière tout à fait convaincante: pour lui, la ville de York ne fut jamais la »capitale« du royaume au sens où Cantorbéry a pu l'être pour le royaume des Kentware ou Pavie pour celui des Lombards. Même, elle serait restée, tout au long de la période, en marge des réseaux d'influence et de communication des souverains northumbriens, en marge, tout particulièrement, de leur itinéraire. Ville épiscopale, puis archiépiscopale, mais aussi ville commerçante, York devrait être regardée, comme Londres dans le royaume mercien, ou comme Mayence et Trèves dans le royaume franc austrasien, comme une ville jouissant d'une certaine autonomie, liée à son prestige et au statut exceptionnel de ses prélats. Il est très significatif, par exemple, de constater qu'alors que les rois des Kentware ont généralement été ensevelis à Cantorbéry, les rois northumbriens l'ont été dans des monastères ruraux situés dans ou à proximité des *heartlands* dynastiques.

La question de la »mort« du royaume northumbrien est enfin traitée de manière tout aussi détaillée. Le royaume northumbrien, selon David Rollason, n'est pas mort dès 865 avec la prise de York par la Grande Armée danoise. En effet, si l'unité du royaume ne fut pas conservée, l'auteur remarque à juste titre que celui-ci se divisa le long de lignes de faille préexistantes – la principale étant celle entre Deirans au sud et Berniciens au nord. En fait, David Rollason montre bien que les polités qui succédèrent au royaume des Northumbriens – »royaume viking« de York, *earldom* de Bamburgh, »liberté« de Saint-Cuthbert et »royaume des Cumbriens« – n'étaient pas des entités originales, »taillées« à vif dans le cadavre de la Northumbrie, mais des »États successeurs« centrés sur les mêmes *heartlands* que l'ancien royaume. Ainsi, l'*earldom* de Bamburgh, d'abord indépendant puis soumis à l'autorité nominale du roi des Anglais, peut et doit être vu comme le successeur du royaume des Berniciens, lui-même un des noyaux du royaume northumbrien »classique«: en effet, le royaume bernicien et l'*earldom* de Bamburgh apparaissent centrés sur le même *heartland*, celui que forment les terres royales et les monastères du bassin de la Tweed. Ce n'est donc qu'avec l'établissement de la frontière anglo-écossaise entre le début du XI^e^ et le milieu du XII^e^ siècle qu'on pourrait véritablement dresser le permis d'inhumer (plus que l'acte de décès, survenu depuis longtemps) de la Northumbrie. Cette frontière coupe en effet les vieux *heartlands* du bassin de la Tweed et du Solway Firth et témoigne de la prise de contrôle de la région par des souverains – les rois des Anglais et des Écossais – qui, jusqu'ici n'avaient pas été en mesure d'intervenir réellement dans ce qui, pendant longtemps, avait été une polité ou un groupe de polités indépendantes.

Ajoutons que le tout est abondamment illustré (et les illustrations soigneusement commentées) et pourvu de cartes (utiles à la localisation des toponymes cités dans le texte, mais parfois insuffisantes sur le plan de la géographie politique et ecclésiastique, surtout pour le début et la fin de la période). Les tableaux généalogiques, en revanche, sont trop peu nombreux et trop simplifiés pour permettre au lecteur de suivre les discussions compliquées sur

la succession au trône au VIII^e siècle et, dans le »royaume viking«, au X^e siècle. Une tentative de reconstitution d'une liste des rois et des évêques aurait été bienvenue: elle est menée dans le volume de sources sur York, et il aurait été heureux de la reprendre. Malgré ces réserves, l'ouvrage est une excellente synthèse sur la question, très commode, très agréable à lire qui plus est, et son index (qui, sous l'entrée »Northumbria«, propose en outre un index des matières) en fera un très bon outil de référence.

Alban GAUTIER, Lille

Philippe DEPREUX, Les sociétés occidentales du milieu du VI^e à la fin du IX^e siècle, Rennes (Presses Universitaires de Rennes) 2002, 303 S. (Histoire).

Der Autor hat sich einer ambitionierten Aufgabe gestellt, ohne dabei der Illusion zu erliegen, sein umfassendes Thema auch nur annähernd erschöpfend behandeln zu können. Vielmehr will er auf der Basis neuester Forschungen Beispiele geben, um zum Nachdenken anzuregen. Dies ist voll und ganz gelungen. Mit souveräner Quellen- und Literaturkenntnis präsentiert er sämtliche Lebensbereiche des Frühmittelalters und vergißt dabei auch die oft vernachlässigten Unterschichten nicht. Natürlich steht dabei das Frankenreich stets im Mittelpunkt, aber das Bemühen des Verfassers, auch andere Reiche und Völker zu berücksichtigen, ist zu begrüßen.

Das erste Kapitel ist den Grundlagen gewidmet, die für das Verständnis des Frühmittelalters unerläßlich sind: dem Christentum, den verschiedenen Bindungen, in die man hineingeboren wurde, und schließlich den Quellen. Gut ist, daß der Autor der Arbeit mit den Quellen gebührende Aufmerksamkeit schenkt, aber so manches wird doch einfach zu kurz abgehandelt. So hätte man sich bei den Annalen eine Differenzierung gewünscht zwischen den eigentlichen Annalen, die, wie Depreux zurecht bemerkt, auf Randbemerkungen in Ostertafeln zurückgehen, und den oft in einem Zug nahezu zeitgleich oder rückblickend niedergeschriebenen Reichsannalen und ihren Überarbeitungen und Fortsetzungen. Der Autor setzt sich dann mit den frühmittelalterlichen Lebensbedingungen auseinander und wendet sich anschließend den sozialen Gruppen, insbesondere dem Adel, zu. Hier hätte er vielleicht stärker nach Merowinger- und Karolingerzeit differenzieren sollen. Immerhin beschränkt er sich er nicht nur auf weltliche Gruppen, sondern bezieht auch geistliche Gemeinschaften in seine Betrachtungen mit ein. Dagegen ist der Abschnitt über den Königshof etwas knapp ausgefallen. Positiv zu werten, ist das Bemühen des Verfassers, in einem eigenen Kapitel die Rolle des Individuums bei aller Gruppengebundenheit zu thematisieren und sogar kurz auf das neuerdings so moderne Thema der Gefühle einzugehen. Angesichts der jüngsten Forschungen über künstliche Verwandtschaften nimmt es nicht wunder, daß Depreux diesen neben den natürlichen Verwandtschaften große Beachtung schenkt. Ebenfalls neueren Forschungen folgend, diskutiert er unter dem Stichwort »Kultur und Kommunikation« nicht nur Fragen des Kulturgefälles oder der Sprache, sondern auch die Bedeutung von Festen und der Memoria. Sehr aktuell sind auch die Ausführungen über Herrschaftsausübung und Konfliktführung. Leider kommt etwa die Jagd als wichtiges Mittel der Selbstdarstellung und der Kommunikation etwas zu kurz.

Depreux ist eine ausgezeichnete Einführung in die Problemfelder der frühmittelalterlichen Geschichte gelungen. Zu begrüßen ist, daß er seine Ausführungen mit den bei vergleichbaren Werken so verpönten Fußnoten versehen hat, die schlicht leserfreundlicher sind als Endnoten und in denen man zudem mehr Einblicke in Quellen und Literatur geben kann als etwa in kommentierten Bibliographien. So erleichtert er gerade Studierenden eine weitere Auseinandersetzung mit den angerissenen Problemen erheblich. Auf der anderen Seite fehlt ein Register, was der Benutzbarkeit des Werkes nicht gerade dienlich ist, aber zum Teil durch die ins Einzelne gehende Gliederung ausgeglichen wird. Insgesamt wird

man das Buch als anregenden Überblick über die aktuellen Tendenzen und Leistungen der Frühmittelalterforschung guten Gewissens empfehlen können.

Matthias BECHER, Bonn

Topographies of Power in the Early Middle Ages, edited by Mayke DE JONG and Frans THEUWS with Carine VAN RHIJN, Leiden (Brill) 2001, X–609 S., 10 Abb., 20 Karten (The Transformation of the Roman World, 6).

Der vorliegende Band präsentiert die Vorträge einer dritten Tagung der European Science Foundation vom September 1998 zum Thema »Macht«, auf der es diesmal um Bauten und Kunstwerke als Ausdruck von Repräsentation und Macht ging, während auf den beiden Tagungen von 1993 und 1996 die Rituale in ihrer Bedeutung für Macht und Gesellschaft untersucht wurden (vgl. den Sammelband: Rituals of Power. From Late Antiquity to the Early Middle Ages. Edited by Frans Theuws and Janet L. Nelson [The Transformation of the Roman World 8, 2000]). Die Einführung in das Thema bietet Chris WICKHAM (S. 1–8), und Heinrich HÄRKE, Cemeteries as places of Power (S. 9–30) untersucht verschiedene europäische Friedhöfe und Gräberfelder seit der Römerzeit in ihrer Bedeutung für das Tagungsthema. – Leslie BRUBAKER, Topography and the creation of public space in early medieval Constantinople (S. 31–43), zeigt die Bedeutung von neuen religiösen Zentren in ihrer Auswirkung auf die Stadtentwicklung von Konstantinopel und die »transformation« der antiken Polis in die mittelalterliche Stadt. – Das Pendant zu Konstantinopel behandelt Thomas F. NOBLE, Topography, celebration and power: the making of a papal Roma in the eighth and ninth centuries (S. 45–91), wo natürlich dem Papsttum bei der Verwandlung der Stadt mit Bauwerken, Prozessionen sowie liturgischen Feiern die größte Bedeutung zukommt. – Bonnie EFFROS, Monuments and memory: repossessing ancient remains in early medieval Gaul (S. 93–118), kann zeigen, daß in Gallien für Klostergründungen im 6. und 7. Jh. vielfach antike Ruinen und damit Überreste aus heidnischer Zeit genutzt wurden. – Ann CHRISTYS, Cordoba in the Vita vel passio Argenteae (S. 119–136), beschreibt die Schwierigkeiten, die die Lokalisierung des frühmittelalterlich-christlichen Cordoba bereiten (wobei auch die in Cordoba angesiedelte Vita der als Märtyrerin gestorbenen Königstochter Argentea keine Hilfe ist) und den Aufstieg Cordobas unter den islamischen Kalifen. – Ian WOOD, Topographies of holy power in sixth-century Gaul (S. 137–154), untersucht kritisch die in den Werken Gregors von Tours dargestellten Kulte, vor allem in Tours selbst, und kommt zu dem plausiblen Schluß, daß der Bischof vielleicht auch absichtlich manche Kulte, wie den von Genofeva oder Marcellus, kaum erwähnt, weil er eine Konkurrenz zu Martin oder auch Saint-Julien fürchtete; so dürften die zuletztgenannten nicht ohne weiteres als die in Gallien dominierenden Heiligenkulte angesehen werden. – Frans THEUWS, Maastricht as a centre of power in the early middle ages (S. 155–216), gibt einen materialreichen und detaillierten Überblick über den Aufstieg Maastrichts, das nicht zuletzt unter den Pippiniden an Bedeutung gewann. – Janet L. NELSON, Aachen as a place of power (S. 217–241), untersucht den Aufstieg Aachens unter Karl dem Großen und die Darstellungen des Ortes bei den verschiedenen karolingerzeitlichen Autoren. Im Anhang wird eine englische Übersetzung des *Capitulare de disciplina palatii Aquisgranensis* von 820 (?) geboten sowie eine Auflistung von Karls Kanzlei-»staff« in Aachen. – Régine LE JAN, Convents, violence, and competition for power in seventh-century Francia, untersucht die drei später zu Königsklöstern gewordenen Abteien Nivelles, Farmoutiers und St-Jean in Laon und die politischen Hintergründe von Angriffen auf deren Äbtissinnen. – Barbara H. ROSENWEIN, One site, many meanings: Saint-Maurice d'Agaune as a place of power in the early middle ages (S. 271–290), zeigt, daß die berühmte Abtei im Wallis, die vom Burgunderkönig Sigismund gegründet wurde und

von der die *laus perennis* ausging, für die frühmittelalterlichen Autoren ein Ort von großer Symbolkraft war, so daß sie auch in gefälschten Urkunden vorkommt. – Mayke de Jong, Monastic prisoners or opting out? Political coercion and honour in the Frankish kingdoms (S. 291–328), ist eigentlich eine Replik auf Jörg W. Busch, Vom Attentat zur Haft: Die Behandlung von Konkurrenten und Opponenten der frühen Karolinger (Hist. Zs. 63, 1996, S. 561f.), der die Klostereinweisung von Rivalen statt der in der Merowingerzeit oft praktizierten Hinrichtung mit der zunehmenden Verchristlichung der Gesellschaft erklärt hatte; de Jong sieht darin eher die Möglichkeit, die Ehre des Unterlegenen zu wahren und sich für die politische Zukunft Chancen offen zu lassen. – Pablo C. Diaz, Monasteries in a peripheral area: seventh-century Gallaecia (S. 329– 359), gibt zunächst einen Überblick über die Christianisierung in Nordspanien und behandelt dann den Klosterverband von Dumio, der für die kirchliche Erschließung des ländlichen Gallizien große Bedeutung hatte. – Julia M. Smith, Aedificatio sancti loci: the making of a ninth-century holy place (S. 361–391), untersucht die Gründung und Geschichte des erst in den 830er Jahren entstandenen fränkisch-bretonischen Klosters Redon, über das nicht nur die (von Smith kritisch analysierten) *Gesta sanctorum Rotonensium* berichten, sondern von dem sich auch ein Chartular erhalten hat, so daß wir einen guten Einblick in diese im Unterschied zu Saint-Denis, Fulda oder Prüm weniger reiche und angesehene Abtei gewinnen können. – Matthew Innes, People, places and power in Carolingian society (S. 397–437), untersucht das Mittelrheingebiet in seiner Bedeutung für die Durchdringung durch das Königtum von der spätkarolingischen bis in die ottonische Zeit und wertet dafür vor allem die Urkunden der Klöster Fulda und Lorsch aus. – Walter Pohl, The regia and the hring – barbarian places of power (S. 439–466), untersucht die Quellenzeugnisse zu hunnischen und barbarischen Residenzen, aber auch die spätmittelalterlichen Berichte über die mongolischen Höfe und kann einige Topoi feststellen. – Lotte Hedeager, Asgrad reconstructed? Gudme – a »central« place in the North (S. 467–507), skizziert detailliert den dänischen Handelsplatz Gudme/Lundeborg, auch als Beispiel für andere zentrale Orte Skandinaviens, die nach ihrer Auffassung alle nach dem Göttersitz Asgard gestaltet worden seien. – Przemyslaw Urbanczyk, The lower Vistula area as a »region of power« and its continental contacts (S. 509–532), gibt einen Überblick über die Besiedlung des Weichselgebietes von der Römerzeit bis ins 10. Jh. – Der umfangreiche Sammelband wird abgeschlossen von einer Zusammenfassung durch Mayke de Jong und Frans Theuws (S. 533–545) sowie eine umfangreiche Bibliographie (S. 547–597) und ein detailliertes Register.

Martina Hartmann, Tübingen

Penny MacGeorge, Late Roman Warlords, Oxford (Oxford University Press) 2002, XVIII–347 p. (Oxford Classical Monographs).

Penny MacGeorge livre ici une version remaniée de sa *D. Ph. Dissertation* (Oxford 1996), dans laquelle elle prenait pour objet d'étude quelques figures de l'Occident romain du troisième quart du V^e^ siècle apr. J.-C.: le salonitain Marcellinus, Aegidius et Syagrius en Gaule du Nord et enfin Ricimer. C'est le terme de *warlord*, qu'elle peine à définir et dont elle cherche timidement à se distancier (p. V), qui fournit le trait commun à l'ensemble de ces personnages: il s'agirait avant tout »d'hommes forts« dont le pouvoir aurait reposé sur la maîtrise, à des titres variés, de l'outil militaire. Sont ainsi successivement examinés quelques précurseurs (Stilichon, Constance et Aetius, ch. 1), la carrière et l'action de Marcellinus (ch. 2–4), la Gaule du Nord-Est sous Aegidius et Syagrius (ch. 5–11), enfin le rôle de Ricimer et de ses successeurs immédiats dans les dernières décennies de l'Empire romain d'Occident (ch. 12–16). Pour mener à bien son projet, l'auteur s'inscrit résolument dans ce

qu'elle définit comme une »histoire traditionnelle«, c'est-à-dire essentiellement narrative et substituant au recours aux modèles explicatifs l'appel au *common sense* (p. 2). On pouvait donc craindre le pire à la lecture des questions d'une grande pauvreté qui prétendent tenir lieu de problématique (p. 3).

Toutefois, la lecture de l'ouvrage, qui peut servir d'histoire détaillée de l'Empire romain d'Occident entre 455 et 490, offre quelques éléments de réflexion pertinents, en particulier pour la situation du Nord-Est de la Gaule. L'auteur rejette ainsi de façon argumentée les hypothèses d'Edward James (The Franks, Oxford 1988, p. 65–71) qui feraient de Syagrius un comte local, subordonné à une autorité légitime franque imposée en Belgique seconde depuis Childéric, et dont la rébellion aurait provoqué l'élimination par Clovis, p. 114, 122–128. Prenant le contre-pied de S. Fanning (in: Fifth-Century Gaul: A Crisis of Identity, ed. by John Drinkwater and Hugh Elton, Cambridge 1992, p. 288–297), elle montre chez Grégoire de Tour un usage précis du vocabulaire institutionnel et invite à restituer au titre de *rex*, que celui-ci attribue à Aegidius et Syagrius, une valeur forte, à destination probablement de leurs sujets et alliés germaniques, p. 96–97, 133–136. Réagissant enfin heureusement contre une tendance récente de l'historiographie, représentée essentiellement par G. Halsall (ibid. p. 196–207 et in: Walter Pohl (dir.), Grenze und Differenz im Frühmittelalter, Vienne 2000, p. 167–180)[1], l'auteur voit dans les premiers *Reihengräberfelder* le témoignage de la continuité en Gaule d'une présence militaire, certes germanisée, mais se situant encore dans le cadre des institutions militaires romaines traditionnelles, p. 140–141. En dernier lieu, on lira avec profit son analyse du règne de Majorien, p. 188–213, dont l'échec serait dû au désastre de l'expédition contre les Vandales (*contra* Jill Harries, Sidonius Apollinaris and the Fall of Rome, Oxford 1994, p. 96) plus qu'à l'hostilité d'une partie de l'aristocratie italienne comme l'avait avancé S. I. Oost (in: CPh 65, 1970, p. 231–233).

S'appuyant sur le dépouillement d'une très grande variété de sources – on regrettera toutefois le refus de toute citation du grec – l'auteur n'hésite pas à aborder les points les plus controversés des relations entre pouvoirs locaux, royautés barbares et empires en Méditerranée. Elle récuse ainsi le témoignage de Procope (*Guerres*, III, 6, 7–8) sur l'origine occidentale du *comes* Marcellinus, pour en faire un aristocrate dalmate révolté, négociant ses interventions répétées en Sicile et en Italie auprès des deux *partes imperii* (p. 32, p. 40–51). Cette explication échoue cependant, en l'absence de tout lien fermement établi avec Aetius et l'Occident, à rendre compte des motifs et de la chronologie traditionnelle de la sécession, pourtant en partie conservée par l'auteur. De même, l'hostilité originelle du salonitain à Ricimer et la bonne volonté des empereurs à composer avec un renégat, dont la base du pouvoir aurait été purement locale, demeurent, avec cette conjecture, des mystères. Il semble plutôt assuré qu'après 460, l'Empire d'Orient ait (re)pris le contrôle de Marcellinus,

1 Il est partiellement suivi par Monica Alkmade, Elite lifestyle and the transformation of the Roman world in Northern Gaul, in: Leslie Webster (dir.), The Transformation of the Roman World, AD 400–900, Londres 1997, p. 180–193, Frans Theuws et Monica Alkmade, A kind of mirror for men: sword depositions in Late Antique northern Gaul, in: Frans Theuws (dir.), Rituals of Power. From Late Antiquity to the Early Middle Ages, Leiden 2000 (TRW, 8), p. 401–476, en particulier la section 5. Pour l'interprétation des inhumations avec armes du Nord-Est des Gaules comme les manifestations funéraires d'une nouvelle société frontalière, voir C. R. Whittaker, Frontiers of the Roman Empire, Baltimore 1994, p. 232–240 et David Harry Miller, Frontier Societies and the Transition between Late Antiquity and the Early Middle Ages, in: Ralph Mathisen (dir.), Shifting Frontiers in Late Antiquity, Aldershot 1996, p. 158–171, *contra* Michael Schmauder, The relationship between Frankish *gens* and *regnum*: a proposal based on the archaeological evidence, in: Hans-Werner Goetz (dir.), *Regna* and *Gentes*. The Relationship between Late Antique and Early Medieval Peoples and Kingdoms in the Transformation of the Roman World, Leiden 2003 (TRW, 13), p. 271–306.

ce dont témoigne le destin de son successeur Nepos et la composition majoritairement danubienne de ses armées, rendus incompréhensibles dans l'hypothèse de la simple autonomie d'un gros propriétaire foncier. L'auteur aurait donc gagné à développer ses réflexions (p. 33–39) sur le partage géographique du pouvoir en Dalmatie, entre un littoral précocement orientalisé et un arrière-pays désorganisé par la présence barbare. Concernant Aegidius et la Gaule du Nord-Est, elle rejette à la fois l'idée d'une fusion romano-franque où les éléments culturels romains auraient dominé (Bachrach, Drinkwater) et l'hypothèse d'une emprise franque sans partage sur le territoire (James) et envisage plutôt l'éparpillement de l'exercice de l'autorité entre des acteurs multiples, germains et romains, civils et militaires, laïcs et religieux, à un moment où cohabitaient structures impériales et civiques, propriétaires fonciers désireux d'autonomie et groupes errants de mercenaires, p. 163–164. Il est regrettable qu'elle n'applique pas son analyse très juste de l'élévation à l'Empire d'Olybrius (p. 255–259), objet d'un jeu complexe entre Constantinople, Carthage, l'aristocratie romaine et Ricimer, à la disparition de Libius Sévère qui s'explique certainement par l'apaisement des tensions entre Orient et Occident (p. 222–223). On ne la suivra pas en revanche dans son assimilation des mystérieux Torcilingues, peuple d'Odoacre selon Jordanes, aux Thuringiens, même si l'on ne peut qu'acquiescer à son appréciation de l'action de ce même Odoacre: en 476, l'Italie rejoignait le reste de l'Occident dans la normalité politique des royaumes barbares (p. 284–293).

Dans ce contexte, Marcellinus, Aegidius et Ricimer deviennent autant de paradigmes d'une transition entre Antiquité tardive et Haut Moyen Âge occidental, au cours de laquelle ont pesé à la fois la mise en place de loyautés exclusivement régionales et le maintien des structures romaines (p. 294–302). En contradiction avec ses principes, l'auteur accepte pourtant en conclusion de dégager quelques éléments expliquant l'émergence des *warlords*, comme la division de 395 ou la prédominance du pouvoir militaire en Occident et l'étroitesse de ses vues. Elle refuse en revanche de surestimer la part prise par l'instrument militaire dans la disparition du pouvoir central et sur ce point son appréciation lucide de la situation mérite d'être citée: »Rome's armies lost the strategic ability to enforce its political objectives«, p. 305. Toutefois, malgré ces indéniables qualités, force est de reconnaître qu'au moins trois reproches majeures peuvent être émis à l'encontre de l'ouvrage.

Le premier d'entre eux est une certaine paresse bibliographique qui a empêché l'auteur entre 1997 – date de l'information la plus récente citée – et 2002 – date de la publication du livre – de mettre à jour son texte et de tirer en particulier profit des célébrations tenues à l'occasion du 1500e anniversaire du baptême de Clovis (Michel Rouche (dir.), Clovis, histoire et mémoire I, Paris 1997 et: Die Franken – Wegbereiter Europas. Vor 1500 Jahren: König Chlodwig und seine Erben, Mayence 1996) ainsi que de l'important ouvrage de Dirk Henning, *Periclitans res publica*: Kaisertum und Eliten in der Krise des weströmischen Reiches 454/5–493 n. Chr., Stuttgart 1999 (Historia Einzelschriften, 133) qui analyse les mêmes aires géographiques et chronologiques qu'elle mais en terme d'incapacité du pouvoir à fédérer autour de lui les principaux groupes sociaux. La consultation des travaux les plus récents sur le peuplement et l'organisation du territoire en Gaule du Nord (Paul Van Ossel et Pierre Ouzoulias in: JRA 13, 2000, p. 133–160 et Id. (dir.), Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Antibes 2001) lui aurait permis aussi de nuancer le catastrophisme de sa présentation régionale (p. 137). Plus grave encore, l'auteur semble avoir manqué un certain nombre d'études pourtant déjà parues au moment de sa rédaction, ainsi des articles d'Andrew Gillet (in: Historia 44, 1995, p. 380–384) et de Stephan Krautschick (in: Barbara Scardigli (dir.), I Germani in Italia, Rome 1994, p. 269–287) sur Ricimer ou des mises au point de Jerko Marasović et Sheila McNally (in: AnTard 2, 1994, p. 89–121) sur le palais de Dioclétien à Split. Il est regrettable enfin que la présentation rapide des structures agraires en Italie du Nord (p. 168, 282–283) ignore l'ouvrage de Lellia Ruggini et que l'appendice sur les flottes de guerre au Ve siècle ne prenne pas la peine de se référer à Michel Reddé.

Ceci expliquant peut-être cela, l'auteur révèle aussi une certaine méconnaissance des institutions du monde romain tardif, en particulier militaires. Il paraît ainsi difficile après les travaux de J. Gascou et de Jean-Michel Carrié de continuer à faire des bucellaires une garde privée d'origine germanique (p. 9). De même, la fidélité personnelle de leurs troupes qui caractérise Aegidius (p. 154) et Ricimer, tous deux *magistri militum*, bénéficie d'une solide tradition dans l'histoire romaine sans qu'il soit besoin de faire appel à des influences barbares. L'auteur confond enfin le *limes* – circonscription militaire à l'origine sous l'autorité d'un duc – et la frontière, ce qui lui interdit de présenter un tableau correct de l'organisation militaire tardive en Dalmatie (p. 24–26). Celle-ci ne disposait pas de *limitanei*, n'ayant jamais été érigée en *limes*. Les *comites* temporaires d'Illyrie au IV^e^ siècle et les titulaires permanents de la charge au siècle suivant (*ND Occ.* VII, 40–62) commandaient donc des unités palatines, *comitatenses* et assimilées. C'est le cas du Valens cité par Zosime (V, 45, 1 et VI, 7, 2), alors que dans le même temps Generidus exerçait un commandement exceptionnel sur l'arc alpin, altodanubien et adriatique avec probablement le rang de *magister militum*. Il n'est donc pas besoin de créer une charge fantôme de *comes Dalmatiae*, jamais attestée dans nos sources. Par ailleurs, un examen un peu plus précis des témoignages épigraphiques aurait permis à l'auteur de ne pas trop sous-estimer la présence de soldats à Salone aux IV^e^ et V^e^ siècles (plus de vingt attestations dans les corpus).

En dernier lieu, le refus de toute explication du fait historique en terme de relations entre les intérêts des groupes sociaux et familiaux et les institutions amène l'auteur à proposer, à l'inverse de Dirk Henning, le factionnalisme comme moteur exclusif des changements politiques. Elle aurait sûrement gagné à écarter moins rapidement les travaux de Ralph Mathisen et de Martin Heinzelmann sur les réseaux aristocratiques en Gaule tardive et leur poids dans les jeux politiques qui entraînèrent la disparition du pouvoir central en Occident au V^e^ siècle.

Sylvain Janniard, Rome

Matthieu Smyth, La liturgie oubliée. La prière eucharistique en Gaule antique et dans l'Occident non romain. Préface par Marcel Metzger. Postface par Miquel dels Sants Gros Pujol, Paris (Éditions du Cerf) 2003, 665 p.

The beginning of modern interest in the liturgy of the early medieval West is commonly, and not unjustly, associated with the name of the French scholar Jean Mabillon (d. 1707). It is true that even before Mabillon scholars in France, Germany and Italy published material related to the study of medieval liturgy. However, it was the liturgical work of Mabillon and his disciples that set an eminent example and shaped the nature of liturgical studies for generations. Following the model put forward by Mabillon, liturgists from the seventeenth century onwards concentrated on texts, classified them, looked for their origins, illustrated their development, and edited them. Very little has changed since the time of Mabillon regarding the questions liturgists ask and the answers they seek, and it is only our better acquaintance with the auxiliary disciplines (such as palaeography or codicology), as well as our widening knowledge of liturgical practices, sources and traditions, that enable us to make more precise observations.

Nevertheless, in the last two decades or so there has been an impressive resurgence of scholarly interest in liturgy, and scholars such as Arnold Angenendt, Rosamond McKitterick, Janet Nelson, Éric Palazzo, Frederick Paxton and Éric Rebillard, to name only a few of the most outstanding ones, have tried to shift the emphasis of liturgical research. These and many other scholars had realised that liturgy is a unique and indispensable tool for the study of any Christian society in its historical, social, cultural and spiritual context. It elucidates the ways in which people celebrated their solemn rites and festivals, and it also pro-

vides a great deal of information about the perceptions, ideas and preoccupations of the society in question. Unfortunately, Matthieu Smyth's learned book »La liturgie oubliée«, does not fall within this category of liturgical studies, but goes back to the old traditional school of liturgical research.

The purpose of Smyth's book is to study the nature of the non-Roman liturgy of the early medieval West, before the Carolingian reforms and the introduction of the so-called *Hadrianum*. In the first part of the book, Smyth lists all the textual evidence that survives, starting with citations of liturgical pieces in patristic texts. He then moves to list and comment on the various liturgical books and fragments that survive (including the *Ordines Romani*), and he concludes with the text of the *synaxis* to which he provides a French translation as well. Throughout this section Smyth relies heavily on previous studies, and rehearses well-known facts and theories about the various compositions, their origins an their place in the development of the western Christian rite. Those who already know the material, will find very little that is new in this section. Beginners, on the other hand, will find it extremely illuminating and helpful. In the second section, Smyth examines in detail the *synaxis* of the Sunday mass. Like the previous section, this is also an extremely detailed descriptive study, that has very little new to offer. Its great strength is in its clarity and in summarising quite neatly the scholarly literature.

Smyth's book is not a bad book. It will be very useful for students and those who approach the topic for the first time. But, it is a disappointing book in the sense that Smyth ignores much of the scholarship on liturgy that has been published by historians in recent years. Even when he cites their studies in his footnotes, he fails to engage with whatever they say on the social, political and cultural role of liturgy, and how these aspects actually influenced the development of liturgy in certain directions. Perhaps the most prominent example for this lack of engagement is to be found in the title of his book »La liturgie oubliée«. Forgotten by whom? Maybe by modern scholars, but definitely not by those who shaped the liturgy throughout the early Middle Ages and beyond. The introduction of the *Hadrianum* and the Carolingians' crave for uniformity should not be taken at face value. The non-Roman pre-Carolingian liturgy was still practised in ninth century Francia, long after the *Hadrianum* was introduced by Charlemagne and his advisers. Moreover, when the *supplementum* to the *Hadrianum* was composed in order to adapt this Roman papal sacramentary to the Frankish use, it was the so-called Gallican liturgy that provided Benedict of Aniane with most of the material he needed. Hence, the non-Roman liturgy of the pre-Carolingian West shaped and nourished the Carolingian and the post-Carolingian liturgy. It was not forgotten, but rather transformed in a long and subtle process of adjustment and adaptation.

Yitzhak HEN, Beer-Sheva

Meinolf VIELBERG, Klemens in den pseudoklementinischen Rekognitionen. Studien zur literarischen Form des spätantiken Romans, Berlin (Akademie Verlag) 2000, 236 p. (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, 145).

La recherche sur les écrits pseudo-clémentins s'est longtemps efforcée de résoudre le fameux problème littéraire que posent les deux versions du roman, les *Homélies* et les *Reconnaissances*[1]. Jürgen Wehnert et Bernard Pouderon, par exemple, ont récemment pro-

1 Pour une présentation générale des *Pseudo-Clémentines* (*Homélies* et *Reconnaissances*) et du problème littéraire, voir F. S. JONES, »Clementines, Pseudo-«, dans: D. N. FREEDMAN (dir.), The Anchor Bible Dictionary, New York (Doubleday) 1992, vol. 1, p. 1061–1062. On s'entend généralement

posé des solutions qui, sans faire l'unanimité, ouvrent des voies prometteuses pour la recherche pseudo-clémentine[2]. Le propos de Meinolf Vielberg, professeur à l'Université Friedrich-Schiller, à Iéna, ne concerne pas, cependant, le problème littéraire des *Pseudo-Clémentines*. Comme le titre et le sous-titre l'indiquent, il s'agit plutôt de définir le personnage de Clément dans ses rapports avec la forme littéraire du roman dans l'Antiquité.

Au chapitre premier (»Einleitung: Zur Forschung und Fragestellung«), après un survol de la recherche pseudo-clémentine, M. V. souligne le bilan négatif des cent dernières années et précise d'emblée le but de son étude: définir et saisir les structures littéraires des *Reconnaissances*, à partir de la figure de Clément, pour en établir le statut d'œuvre littéraire (p. 22). En d'autres termes, l'auteur cherche à situer les *Pseudo-Clémentines* dans la tradition du roman antique. Il constate sur le sujet une lacune de la recherche (Forschungslücke) que seuls des travaux comme ceux de M. J. Edwards[3] et D. K. Hansen[4] ont tenté de combler (p. 23).

Le chapitre II, intitulé tout simplement »Klemens«, porte essentiellement sur la figure de Clément. Suivant l'analyse de M. V., l'évolution du personnage, i.e. le passage d'un Clément, patricien et païen, à un Clément, disciple de Pierre et évêque chrétien, constitue le fondement de l'œuvre (p. 27). La narration à la première personne et l'intériorité (Innenperspektive) qu'elle permet d'exprimer incitent l'auteur à classer les *Reconnaissances*, tout comme les *Métamorphoses* d'Apulée et les *Confessions* d'Augustin, dans la catégorie du roman d'apprentissage (Erziehungsroman ou Bildungsroman) (p. 27–28). Le parcours spirituel de Clément aurait ainsi quelque chose d'exemplaire, il correspondrait à l'intention de l'auteur des *Reconnaissances* (p. 31) d'amener le lecteur à progresser avec Clément dans son *cursus theologico-philosophicus* (p. 47).

M. V. cherche ensuite, au chapitre III (»Lehrer und Schüler«), à intégrer l'itinéraire de Clément au thème plus général des rapports entre maîtres et disciples. Il y a, en fait, dans les *Reconnaissances*, deux écoles concurrentes (»konkurrierende Schulen«), celle de l'apôtre Pierre et celle de Simon le Magicien (p. 62), de telle sorte que tous les personnages du roman doivent appartenir, en qualité de disciple, à l'une ou l'autre des deux écoles. La présentation antithétique des personnages peut aussi bien relever du genre historiographique que du genre biographique ou romanesque, mais la polarisation des personnages entre le bien et le mal, comme c'est le cas dans les *Reconnaissances*, ne fait pas partie des structures habituelles du roman (p. 62–63). Il faut, sur ce point, si l'on suit M. V., établir plutôt une comparaison avec le schéma de présentation qu'utilise Irénée dans son traité *Adversus Haereses*. La lignée des hérétiques, qui remonte à Simon le Magicien, s'y oppose, en effet, à la lignée apostolique, qui remonte à l'Apôtre Pierre (p. 63–64). L'antithèse, dans l'*Adversus Haereses*, entre le catalogue des hérétiques et la liste épiscopale se traduirait dans les *Reconnaissances* par une structure narrative (p. 78).

pour dater les deux versions du IV[e] siècle et l'écrit qui leur servirait de base, la *Grundschrift*, du III[e] siècle. Pour les *Reconnaissances*, nous disposons, depuis 1999, de l'excellente traduction française d'A. Schneider: Les Reconnaissances du pseudo Clément. Roman chrétien des premiers siècles, trad., introduction et notes par André Schneider et Luigi Cirillo, Turnhout (Brepols) 1999 (Apocryphes, 10).

2 Jürgen Wehnert, Abriss der Entstehungsgeschichte des pseudoklementischen Romans, dans: Apocrypha 3 (1992) p. 211–235 et Bernard Pouderon, Aux origines du roman clémentin. Prototype païen, refonte judéo-hellénistique, remaniement chrétien, dans: Le judéo-christianisme dans tous ses états. Actes du colloque de Jérusalem (6–10 juillet 1998), Paris (Cerf) 1998, p. 231–256.

3 M. J. Edwards, »The *Clementina*: A Christian Response to the Pagan Novel«, dans: Classical Quarterly 42 (1992) p. 459–474.

4 D. K. Hansen, Die Metamorphose des Heiligen, Clemens und die Clementina, dans: H. Hofmann et M. Zimmermann (dir.), Groningen Colloquia on the Novel VIII, 1997, p. 119–129.

Le chapitre IV (»Heidnische Bildung und christliche Erziehung«) aborde la question centrale dans les *Reconnaissances* des rapports entre christianisme et culture païenne. Avant d'analyser plus spécifiquement le cas des *Pseudo-Clémentines*, l'auteur souligne, avec à propos, que jusqu'à la fin du IV^e^ siècle les Chrétiens ne disposent pas d'un système d'éducation qui puisse rivaliser avec la *paideia*. Les Cappadociens (Basile le Grand, Grégoire de Nysse et Grégoire de Naziance), Augustin et Lactance, pour ne nommer que ceux-là, ont reçu leur formation du grammairien et du rhéteur. Ils appartiennent en fait à l'élite cultivée de l'Antiquité tardive (p. 84), au même titre que des païens comme Symmaque et Ammien Marcellin. Dans les *Reconnaissances*, la représentation de la *paideia* est principalement assurée par la famille de Clément, une noble famille patricienne. Clément, dans sa quête de vérité, fréquente les philosophes et les rhéteurs, alors que ses frères jumeaux, Nicète et Aquila, en route pour Athènes, où ils devaient y faire des études, mais échoués à Césarée à la suite d'un naufrage, sont élevés dans les lettres grecques par Justa, une judéo-chrétienne (p. 88). Les personnages de Nicète et Aquila, qui n'ont été initiés à la *paideia* que dans le but de réfuter les Païens (*Reconnaissances* VIII 32, 3–4), tout comme la figure de Clément, qui ne trouvera la vérité que dans la conversion à la doctrine du *Verus Propheta*, servent à illustrer l'insuffisance de la philosophie (p. 90). Bien que le terme *orator* n'apparaisse qu'une fois dans les *Reconnaissances* et à propos de Simon (II 5, 4), il est évident que ces *viri litterati*, comme les désigne l'auteur (p. 92), ont acquis, en plus de certaines notions philosophiques, la maîtrise de la rhétorique et de la dialectique (p. 91–93). Ce sont surtout les disciplines qui composent ce que l'on appellera plus tard le *trivium* (grammaire, rhétorique et dialectique) que l'on retrouve dans les *Reconnaissances* (p. 94). L'auteur pseudo-clémentin, estime M. V., exprime, à travers les personnages de Clément, Aquila et Nicète, une conception de la culture générale, qui s'apparente à l'*enkuklios paideia* (p. 95) mais doit servir les fins d'une éducation chrétienne ou d'une défense de la doctrine chrétienne (p. 96). C'est d'ailleurs la figure de Pierre qui incarne à elle seule la notion d'éducation chrétienne dans les *Reconnaissances*. Entouré de lettrés, Clément et sa famille, et opposé à Simon, un magicien érudit, Pierre, le Barbare inculte, l'*imperitus* et le *piscator*, réussit néanmoins à susciter l'admiration de ses disciples et à dominer son adversaire par ses connaissances. L'Apôtre ne tient pas son savoir de la *paideia*, bien entendu. S'il est rempli de toute la connaissance, ce qui comprend l'érudition des Grecs, c'est parce qu'il est rempli de l'esprit divin, parce qu'il est un *homo dei*[5], un *theios anèr* (p. 97). Tout ce que l'homme peut connaître, explique Pierre, a déjà été révélé par le Prophète de Vérité (IX 1, 3).

Au chapitre V (»Rekognitionen und Romanstruktur«), Meinolf Vielberg, à la suite de Rohde, Bousset, Waitz, Heintze, Rehm, Strecker et Edwards[6], cherche à déterminer l'influence du roman grec sur les *Pseudo-Clémentines*. Alors que pour Bousset, rapporte M. V., l'une des sources utilisées par l'auteur de la *Grundschrift* – le texte perdu qui aurait servi de base aux deux versions des *Clémentines* – serait un roman grec (p. 111), Rehm, Strecker et Edwards pensent plutôt que les *Pseudo-Clémentines* n'auraient fait qu'emprunter au genre littéraire du roman quelques-uns de ses motifs les plus courants (Standardmotive), parmi lesquels on retrouve Éros, le naufrage, la piraterie, l'œuvre d'art comme prétexte narratif et,

5 *Reconnaissances* VIII 5, 4: *homo enim dei est, plenus totius scientiae, quem ne Graeca quidem latet eruditio, quia spiritu dei repletus est quem nihil latet.*

6 E. ROHDE, Der griechische Roman und seine Vorläufer, 3^e^ éd. Leipzig 1914; H. WAITZ, Die Pseudoklementinen, Homilien und Rekognitionen: Eine quellenkritische Untersuchung, Leipzig 1904 (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, 25, 4); W. HEINTZE, Der Klemensroman und seine griechischen Quellen, Leipzig 1914 (Texte und Untersuchungen ..., 40, 2); B. REHM, Zur Entstehung der pseudoklementinischen Schriften, dans: Zs. für die neutestamentliche Wissenschaft 37 (1938) p. 77–184; et G. STERCKER, Das Judenchristentum in den Pseudoklementinen, 2^e^ éd. Berlin 1981 (TU 70). Pour EDWARDS, voir note 3.

naturellement, au cœur de la »Darstellungstechnik« des *Reconnaissances*, le motif même de la »reconnaissance« (p. 112–113), qui prend ici la forme d'une histoire familiale (Familiengeschichte) (p. 114–121). Les lecteurs modernes des *Pseudo-Clémentines* ont d'ailleurs noté que ce thème des reconnaissances, emprunté au roman grec, s'intègre plutôt difficilement à l'ensemble de l'œuvre. En effet, le roman familial ne se met vraiment en marche que dans la dernière partie du roman, c'est-à-dire, dans le cas des *Reconnaissances*, à partir du livre VII, alors que l'œuvre en compte dix au total. L'auteur explique cette maladresse de composition par la prépondérance accordée au personnage de Clément et de son évolution spirituelle. Les reconnaissances familiales ne peuvent avoir lieu avant que le héros ne soit baptisé (p. 123). Le chapitre V se termine par une intéressante observation sur les rapports entre la symbolique des nombres, ce que l'auteur appelle »rhetorische Zahlen«, et la structure du roman. Les nombres trois, sept et dix, en accord avec la tradition biblique, contribueraient ainsi à définir une partie de l'intrigue. Par exemple, les trois baptêmes les plus importants du roman, ceux de Clément et de ses parents, Mattidia et Faustinianus, sont placés dans l'intrigue suivant un ordre symbolique des nombres. C'est au livre VII que surviennent les baptêmes de Clément et de Mattidia, les événements qui déclenchent la séquence des reconnaissances familiales, et c'est, trois livres plus tard, au livre X que Faustinianus se convertit et reçoit le baptême (p. 129).

Au chapitre VI (»Gattungstradition und Gattungskontrafaktur«), l'auteur ne se limite pas à l'étude des motifs romanesques qui composent la structure des *Reconnaissances*, il cherche en outre à déterminer les œuvres romanesques qui auraient pu servir de modèles aux *Pseudo-Clémentines*. Il aura auparavant rappelé le problème de définition que pose un genre, le roman, pour lequel les Anciens ne disposaient d'aucun terme spécifique, bien que les origines du roman remontent bel et bien à l'Antiquité, au tournant des périodes hellénistique et impériale, pour être plus précis (p. 131–138). Il passe ensuite à l'analyse comparative de l'*Historia Apollonii regis Tyri*, de la *Cyropédie* de Xénophon et de la *Vita Apollonii* de Philostrate, des œuvres considérées comme des modèles possibles pour l'auteur des *Pseudo-Clémentines*. En ce qui concerne l'*Historia Apollonii regis Tyri*, la parenté des thèmes et des motifs romanesques paraît évidente (p. 140), mais il reste à savoir si le roman païen qui constitue l'une des couches rédactionnelles les plus anciennes de l'œuvre existait au moment où la *Grundschrift* aurait été rédigée (III^{e} siècle) (p. 144). Si on inclut, dans la définition du roman, la biographie romancée (»romanhaft-fiktionale Biographie«), la *Cyropédie* de Xénophon pourrait alors être admise au nombre des modèles littéraires à la disposition des *Pseudo-Clémentines*, dans la mesure où l'itinéraire spirituel de Clément permet de les rattacher au genre du roman d'apprentissage (p. 151). Le cas de la *Vita Apollonii* de Philostrate nous semble encore plus convaincant, puisqu'il y a dans cette œuvre, comme dans les *Pseudo-Clémentines*, un parcours biographique qui s'inscrit dans un contexte historique et s'exprime par la forme du roman, proposant au passage une conception de la culture (philosophie et rhétorique) et un modèle de saint homme (*theios anèr*). Étant donné que la *Vita Apollonii* aurait été rédigée en 220 environ, une date qui pourrait correspondre à la rédaction de la *Grundschrift* pseudo-clémentine, Meinolf Vielberg croit qu'il ne s'agit pas uniquement de convergence, mais de causalité (p. 164). La convergence se constate toutefois dans l'image que les deux œuvres donnent de leurs héros, le »philosophe« Apollonius de Tyane, d'un côté, et l'apôtre Pierre et son disciple Clément, de l'autre. Tant l'ancienne élite, celle des Païens, que la nouvelle élite, celle des Chrétiens, se voient ici représentées par des personnages qui revêtent la forme de l'homme divin, le *theios anèr* (p. 164–165).

Le chapitre VII se présente comme une conclusion (»Schluß: Zur Abgrenzung von Homilien und Rekognitionen«), mais se livre en fait à une analyse comparative du personnage de Clément dans les *Homélies* et dans les *Reconnaissances*. Au terme de ce chapitre, l'auteur est en mesure d'affirmer que les *Reconnaissances*, en raison de la composition du personnage de Clément, s'inscrivent dans la tradition du roman d'apprentissage (Erzie-

hungsroman) et reproduisent plus fidèlement que les *Homélies* la structure narrative de la *Grundschrift*.

En résumé, l'ouvrage proposé ici a le mérite d'attirer l'attention des chercheurs sur un corpus de textes apocryphes, les *Pseudo-Clémentines*, qui a longtemps été étudié pour le problème que posent ses multiples couches rédactionnelles et l'éclairage qu'il pouvait apporter sur la question du judéo-christianisme. C'est du moins l'orientation qu'avaient les travaux de Waitz, Heintze et Strecker, qui ont tous publié dans la célèbre collection »Texte und Untersuchungen«, la même collection qui accueille d'ailleurs l'étude de l'auteur. Le livre de Meinolf Vielberg, par l'érudition qu'il déploie à rapprocher les *Reconnaissances* du roman grec, indique, à notre avis, la voie qu'il faut suivre pour sortir les *Pseudo-Clémentines* de l'oubli, c'est-à-dire situer le corpus dans le contexte de ses rapports avec la culture gréco-romaine des II^e^, III^e^ et IV^e^ siècles.

Dominique COTE, Ottawa

Wolfgang KIRSCH, Laudes sanctorum. Geschichte der hagiographischen Versepik vom IV. bis X. Jahrhundert. I. Ansätze (IV.–VIII. Jahrhundert), Stuttgart (Hiersemann) 2004, 1. Teilband XIV–282 p., 2. Teilband VI–214 p. [p. 283–496] (Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters, 14).

Voici un ouvrage, porté par un style limpide, qui a tout d'une somme. W. Kirsch offre en effet, en deux volumes une remarquable histoire de l'épopée hagiographique en vers (IV^e^–X^e^ s.). Le premier volume apporte une présentation très érudite et complète du Panégyrique de Jean et des *Natalicia* en l'honneur de Félix composés par Paulin de Nole (p. 43–143), et du *Peristephanon* de Prudence, ainsi que du *De martyrio Maccabaeorum* du Pseudo-Hilaire. Le second volume s'attache à la présentation des *Vitae sancti Martini* de Paulin de Périgueux et de Venance Fortunat (p. 283–361), puis à celle du *De sancto Medardo* du même Venance Fortunat, avant d'aborder l'épopée hagiographique anglo-saxonne des VII^e^–VIII^e^ siècles avec les œuvres d'Aldhelm, de Bède, d'Alcuin et d'Aethelwulf.

L'introduction, dans le premier volume, dresse un état de la recherche dans le domaine des écrits tardo-antiques et médiévaux, depuis les cinquante dernières années; l'annotation, à elle seule, constitue au demeurant un outil d'investigation hautement appréciable.

Dans sa première partie, consacrée à Paulin de Nole, le père fondateur de l'hagiographie épique occidentale, c'est à juste titre que sont soulignées les incidences de la conversion de Paulin à l'ascèse et à un christianisme soucieux du culte des saints, de son souci d'œuvrer en pasteur sur sa production littéraire (cf. p. 48–51); l'examen porte en particulier sur les lettres en vers 23–31 du corpus d'Ausone, et les *carmina* 10 et 11 de Paulin, car le *carmen* 10 constitue la réponse qu'apporte Paulin aux reproches d'Ausone de ne plus lui écrire. Le recours opéré par le poète Paulin à des formes poétiques traditionnelles de l'époque tardive est notable, du point de vue de la métrique tout autant que de celui de la langue ou des concepts (cf. p. 54) dans une composition poétique qui crée une poétique résolument chrétienne, étayée par la Bible. Comparant la position adoptée par Paulin vis-à-vis du monde antique et celle d'un Juvencus ou d'un Proba, W. Kirsch montre le refus de Paulin de toute polémique avec la culture antique ou de tout positionnement a contrario. Évoquant la christianisation des éléments de la topique à l'œuvre dans le *Prooemium* – transformation du topos de modestie en humilité, de l'incompétence en penchant au péché, l'inspiration du Dieu trinitaire à l'ombre duquel le poète chrétien se tient –, il met à jour les éléments de poétique que recèlent les *Carmina* de Paulin. Comme il le remarque à propos de l'étude du *carmen* 15, l'argumentation dans l'exorde témoigne de tensions apologétiques qui définissent l'écriture poétique comme défense et illustration de la nouvelle poésie, vue désormais, mais de manière occasionnelle, comme sacrifice offert par un poète psalmiste.

Après avoir mentionné la prédilection du poète pour la métaphore de la cithare et le rôle joué par la figure de David comme *exemplum*, W. Kirsch rappelle que la démarche de Paulin n'est en rien celle d'un théoricien de la philosophie, de la théologie ou de l'esthétique mais celle d'un poète amalgamant récit, méditation et interprétation (cf. p. 65). Avec la présentation du *carmen* 6, consacré à une *laus Iohannis*, l'auteur aborde le vaste champ de la rhétorique de l'éloge, des rapports entre panégyrique et *laus Dei*, et signale qu'avec ce texte la littérature latine tardo-antique voit apparaître le premier panégyrique chrétien en hexamètres (cf. p. 67). Les sources dont Paulin pouvait disposer, les modèles de référence pour un tel projet encomiastique à la gloire du Baptiste et du Dieu du christianisme ne font que mettre en exergue l'originalité de la démarche d'un Paulin de Nole encomiaste. Après avoir relevé les éléments topiques attendus pour un texte d'éloge, l'auteur revient sur un point délicat, celui de la distorsion existant entre le plan annoncé et sa réalisation et les options diverses des chercheurs contemporains prises pour tenter d'élucider ce que certains voient comme une brutale interruption, d'autres comme une volonté délibérée de laisser le poème en suspens (cf. sur ces points les p. 74–75).

Puis est abordé le culte des reliques, surtout des saints martyrs, chez Paulin de Nole, et sa dévotion pour Félix de Nole. La présentation des treize poèmes composés par Paulin de 395 à 407 en l'honneur du saint, pour l'anniversaire de sa mort, le 14 janvier, jour de sa naissance à la vie du Royaume, souligne l'importance, dans la pratique poétique de Paulin, de ces *Natalicia*, en dégage les spécificités intrinsèques, poème par poème, montrant le rôle d'intercesseur accordé par les invocations et actions de grâces du poète, la reprise de structures empruntées à l'épopée, d'énoncés formulaires, de technique du catalogue (cf. *Natalicium* III), pour célébrer un saint qualifié de *sine sanguine martyr* (ibid.), l'année même où Sulpice Sévère recourt pour définir le parcours de Martin à la célèbre formule *sine cruore martyrium*, les inflexions plus narratives des poèmes (cf. *Natalicia* IV, V et VI des années 398 à 400), qui donnent naissance à une *Vita Felicis*, première d'une série qui déclinera, pour les auteurs, les noms de Grégoire de Tours, Bède et Marcellus. L'analyse serrée des *carmina* suivants qui constituent la fin du corpus des *Natalicia* en l'honneur de Félix dénote le souci de débusquer les ressorts d'une écriture poétique à finalité parénétique, dont le message, en particulier pour les vers composés en pleine tourmente wisigothe, loin du quiétisme, vibre de l'espérance mise par le chrétien dans le Seigneur des armées, dans une foi qui devient le bouclier par excellence en ces temps troublés, dans un saint invoqué comme protecteur éminent. Ainsi voit-on poème après poème, mais aussi dans les pages reprenant de manière synthétique l'analyse de la composition, des techniques narratives, des »digressions exégétiques« (qui ne sont qu'apparentes digressions), l'éloge du saint devenir louange divine.

Quant au panégyrique en l'honneur de Jean-Baptiste, sa spécificité est mise en valeur par comparaison avec les textes des Évangiles et l'œuvre de Juvencus (p. 125 sv.); même si l'on attendait dans ces pages le recours à une analyse narratologique plus conceptualisée, il n'en demeure pas moins que W. Kirsch se livre à une intéressante analyse des figures rhétoriques pauliniennes (p. 134) et s'interroge sur la réception et la fonction de telles œuvres faites pour certaines pour la récitation dans un contexte paraliturgique, œuvres destinées à une postérité remarquable.

La deuxième partie a pour axe principal le *Peristephanon* de Prudence: après avoir évoqué les éléments (et les lacunes) biographiques (p. 149–156) dont nous disposons sur ce poète, l'auteur examine les très controversés vers 37–42 de la *Praefatio* (passage à valeur programmatique ou bilan de l'œuvre réalisée, p. 158–159). Le nombre de questions sans réponses que portent ces quelques pages résume les zones d'ombre d'un dossier intimement lié au problème complexe de la transmission de Prudence (320 manuscrits, dont les deux plus anciens remontent au VI^{e} siècle) et de son interprétation, liées à des présentations plus diverses les unes que les autres (cf. p. 165). L'examen de l'œuvre du poète hispanique met en lumière une poétique gouvernée par la volonté de célébrer Dieu (cf. l'*Epilogus*), un souci de

la *laus Dei* mais aussi la volonté de faire œuvre apologétique et polémique. L'inscription de Prudence dans une tradition hymnique est analysée en des lignes toutes de finesse (tout spécialement les p. 168–173). Puis W. Kirsch étudie dans le détail *Peristephanon* 6, 1, 3 et 14. La synthèse des recherches menées depuis la fin du XIX^e^ siècle sur la réception ancienne de Prudence est finement menée (p. 190 sv.): on relèvera les scènes, images, caractéristiques, motifs et *topoi* de l'épopée antique transfigurés par la composition de Prudence, notamment à propos de la figure d'Eulalie (*Peristephanon* 3) dont Prudence met en exergue tout autant les traits martyriaux que les traits ascétiques. Le *Péristephanon* 2 (*Hymnus in honorem passionis Laurentii beatissimi martyris*) qui témoigne de la précocité du culte rendu au diacre romain mais aussi de son introduction dans le champ hispanique grâce à Prudence. L'inscription de motifs narratifs dans ce récit fait l'objet d'une étude minutieuse aux p. 206–207, tout comme les ruptures de tonalité (passage du grave au comique); l'analyse de *Peristephanon* 5 (*Passio sancti Vincenti martyris*) signale le creuset de figures exemplaires que devient l'écriture épique (cf. par exemple le rapprochement du personnage de Vincent avec les Maccabées) ainsi que les points de rapprochements entre les figures de Laurent et Vincent.

Abordant le *Peristephanon* 10 (*Sancti Romani martyris contra gentiles dicta*) qui chante Romain d'Antioche, W. Kirsch analyse les sens possibles des récits de parole contenus dans le poème et dégage bien les sous-entendus théologiques de la parole d'un saint confessant le Verbe de Dieu. Pour le *Peristephanon* 13 (*Passio Cypriani*), présenté après mention des textes fort nombreux et de genre divers consacrés à l'évêque de Carthage, textes qui n'avaient cependant pas été lus de Prudence, il revient sur la composition très structurée du poème et le *leitmotiv* de ce dernier, l'accent particulier mis sur le terme de *doctor* et la stylisation de la figure sainte qui s'ensuit, stylisation toutefois dépourvue de notations miraculeuses. C'est cependant sous cet angle, celui du miracle, qu'est développée la présentation des poèmes suivants: *Peristephanon* 7 en l'honneur de Quirinus, poème dont l'auteur rappelle ses liens avec la mention qu'en fait Jérôme, *Peristephanon* 4 qui célèbre les 18 martyrs de Saragosse, composé en strophes saphiques, choix métrique cher à Horace, mais, comme on le sait, ayant inspiré bien d'autres successeurs, destiné ici à chanter tout autant la ville que ses martyrs, ville rivale en quelque sorte de Carthage et Rome, autres champs de bataille de la sainteté. L'ironie grinçante du *Peristephanon* 9, qui rappelle le martyre du maître d'école Cassien, est étudiée avec grande finesse, ainsi que le recours fait, dans une adaptation proprement chrétienne, aux techniques profanes de l'ekphrasis, au rôle du texte comme itinéraire de pèlerinage, au point qu'on aurait attendu, là aussi, une réflexion peut-être plus narratologique sur le rapport entre temporalité spatialisée ici du récit et temps de la lecture. Le *Peristephanon* 11, épître en distiques, pose, lui, le problème du rapport entre célébration hagiographique et genre épistolaire, élégie et réminiscences d'Horace dans un texte qui a tout du panégyrique, ainsi que le rôle de l'écriture hagiographique dans la promotion du culte des saints qu'elle célèbre, une fois posées les questions de l'identité, des errances dogmatiques et de la place de la réécriture de la *Phèdre* de Sénèque pour la scène du martyre de l'Hippolyte invoqué en ces vers (sur ces points complexes, cf. les p. 248–256). *Peristephanon* 12 (*Passio apostolorum Petri et Pauli*) pose le problème de l'écriture descriptive, de la parole poétique rivalisant avec l'art momumental, puisque la thématique de l'eau est intimement liée aux souvenirs d'un pèlerinage à Saint-Pierre et de la contemplation du bassin *ad fontes Petri*. Là aussi, les remarques, au demeurant ingénieuses, des p. 259–260 auraient demandé un traitement plus technique d'une analyse du poème comme réceptacle ciselé de la doctrine de l'Eau vive.

En des pages qui résonnent comme une conclusion provisoire, l'auteur montre bien comment Paulin et Prudence diffèrent par leurs choix métriques et comment, des deux poètes, le premier demeure attaché à l'hexamètre virgilien, tandis que le second, tout en gardant à l'esprit des réminiscences virgiliennes, refuse de se limiter à l'hexamètre et ouvre, par la richesse de sa métrique, la voie à l'épopée médiévale (cf. p. 265–272). On le voit, Paulin de Nole et Prudence occupent la quasi-totalité de ce premier volume, à juste titre, tant l'importance de

leurs œuvres respectives est de poids pour l'avenir de l'hagiographie métrique. On ne s'étonnera donc point de voir les dernières pages du premier volume évoquer bien plus brièvement le *Carmen de martyrio Maccabaeorum* du Pseudo-Hilaire. On se contentera ici de signaler, à propos du thème des Maccabées, et à titre de complément bibliographique, l'article de S. Déléani, Les *exempla* du martyre, in: Le monde latin antique et la Bible, éd. J. Fontaine, Ch. Pietri, Paris (Beauchesne) 1985, p. 243–260.

Le second volume aborde, lui, les *Vitae Martini* composées par Paulin de Périgueux et Venance Fortunat, dans une troisième partie, avant de consacrer une centaine de pages à l'hagiographie épique du monde anglo-saxon.

Le volume s'ouvre sur l'*opus geminum* que représentent le *Paschale carmen* et le *Paschale opus* de l'énigmatique Sédulius et souligne combien le thème du miracle constitue ici le cœur du texte, qu'il s'agisse des *miracula Christi* ou des merveilles que fit le Dieu de l'ancien testament, présenté dans sa toute-puissance essentielle; on voit, dans le même mouvement, s'inscrire une interprétation exégétique, parénétique, moralisante (en particulier p. 292–299) qui, à ce que laisse entendre Sédulius lui-même, s'accommode à merveille d'une versification permettant au message de s'ancrer dans la mémoire. Après avoir brièvement rappelé les grandes caractéristiques du dossier hagiographique consacré par Sulpice Sévère à Martin, W. Kirsch s'intéresse aux liens existant entre l'épopée martinienne de Paulin de Périgueux et celle de Venance Fortunat.

Des quelque cinquante pages réservées à cette étude détaillée, nous aimerions signaler la belle étude comparée que constituent les p. 336–348, qui analysent les variations et dérivations fondées sur *Vita Martini*, 4 de Sulpice Sévère et les avatars de la célèbre formule qui fait de Martin un *miles Christi*. Montrant les glissements de focalisation des différents modes d'approches de la figure martinienne, l'auteur insiste sur le rôle central du protagoniste Martin dans l'œuvre de Paulin et sur la construction de Martin en Docteur par une écriture épique jouant sur le registre du pathétique. Il montre comment Venance Fortunat reprend ces inflexions pauliniennes et spiritualise en quelque sorte la figure martinienne en insistant sur l'appartenance à la milice céleste d'un saint vu désormais essentiellement comme chef tout autant spirituel que temporel de la cité.

Le monde anglo-saxon, qui représente le dernier pan du volume II, décline le *De virginitate* d'Aldhelm, les *Vitae* de Bède consacrées à Félix et Cuthbert, les *Miracula Nynie episcopi* et la *Vita metrica* composée par Alcuin en l'honneur de Willibrord; un dernier pan traite de *l'Historia abbatum* de Bède, des *Versus de patribus, regibus et sanctis Euboricensis ecclesiae* d'Alcuin, dans ses rapports avec l'*Historia ecclesiastica* de Bède, et du *De abbatibus* d'Aethelwulf.

L'originalité intrinsèque de cette production est d'être issue de terres qui ne pouvaient se réclamer d'une appartenance aux terres romanisées de longue date, dont les auteurs, contrairement à Fortunat, en composant leurs œuvres épiques ne pouvaient se targuer d'avoir le latin pour langue maternelle, pas plus qu'ils ne pouvaient attendre de destinataires nombreux en dehors des milieux monastiques ou épiscopaux. Aldhelm nous est ainsi présenté comme le père fondateur d'une poésie anglo-latine en hexamètres, puisque les 2904 vers de son *De uirginitate* sont comme l'acte de naissance d'une littérature et d'un genre, celui de l'*opus geminum*, dans une œuvre célébrée pour son excellence par Bède lui-même, en *Hist.eccl.* 5, 18. L'auteur revient sur la théorie de l'*opus geminum* développée par Aldhelm, pour lequel vers et prose fonctionnent de manière complémentaire, pour lequel aussi le double recèle une unité essentielle (sur ce point: p. 374–375), au point que l'on peut comprendre les allusions fréquentes de chaque version à sa version jumelle comme le souci de bâtir concrètement, dans le hors-champ de l'écriture mais dans le champ de la réception, cette unité avouée.

Rappelant combien l'influence qu'exerce sur cette œuvre celle de Sédulius, il traite sous forme d'étude comparative la légende d'Eulalie dans les versions prosaïque et versifiée de

son opus et montre comment réductions et amplifications entrent en combinaison avec les impératifs inhérents à chaque genre, comment le choix du spondée et du dactyle stylisent la solennité de l'énoncé. Après avoir évoqué ce »passeur« d'hexamètres et ce maître de l'œuvre géminée, W. Kirsch aborde les *Vitae* composées par Bède en l'honneur de Félix et de Cuthbert (p. 386–418) et revient, pour commencer son étude, après avoir brossé à grands traits la vie de Bède, sur la *translatio* que Bède reconnaît avoir faite de l'œuvre composée en prose par Paulin à propos de Félix et les motivations de cette même *translatio*, en particulier le souci qu'a Bède de la situation pragmatique au sens linguistique du terme.

De la *Vita Cuthberti*, réécrite en vers puis en prose, à partir de l'hypotexte que constituait la *Vita* préexistante que possédait Lindisfarne, il souligne avec raison que cette œuvre se présente sous trois formes, et non deux, car six chapitres de l'*Historia ecclesiastica* de Bède (4, 27–32) en donnent une mini-réécriture. L'étude comparative menée dans les p. 401–404, entre la *Vita* anonyme de Cuthbert et l'hypertexte de Bède, fait apparaître tout à la fois la part prédominante de l'influence sulpicienne à laquelle s'ajoutent les influences respectives de Fortunat et de Grégoire de Tours, mais encore les modalités du travail de réécriture hagiographique proprement dit. Il faut ici compléter sur ce point la bibliographie en mentionnant l'ouvrage coédité par Martin Heinzelmann et Monique Goullet: La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval. Transformations formelles et idéologiques, Stuttgart (Thorbecke) 2003 (Beihefte der Francia, 58), très utile pour saisir les multiples procédés de réécriture en ce domaine et relever les concepts afférents (qui auraient pu renforcer la richesse de l'analyse comparative menée aux p. 407–418, à propos du miracle de l'eau du rocher).

La *Vita metrica* s'annonce explicitement comme destinée à la lecture privée, non sans envisager également un plaisir possible du lecteur, et consacre désormais comme destinataire avoué l'individu lecteur, et non plus un lectorat large et »pluriel«. Toutefois, comme le montre la tradition manuscrite, privilégiant la *Vita* en prose au détriment de la *Vita* en vers, le concept d'*opus geminum* reste en retrait – faute peut-être d'avoir été largement théorisé par Bède? –, même si les textes composés par Bède en l'honneur de Cuthbert ont trouvé, notamment chez Alcuin, d'amples résonances.

Le poème en hexamètres intitulé *Miracula Nynie episcopi*, texte anonyme datant du VIII^e^ s., consacré à l'évêque de Whithorn qu'Alcuin mentionne dans sa lettre 273, fait ensuite l'objet d'une présentation détaillée (p. 418–427) dont on notera tout spécialement l'étude métrique, fondée sur la lecture attentive du chapitre XIII.

L'ouvrage de W. Kirsch aborde ensuite les *Vitae* composées par Alcuin en l'honneur de Willibrord; on nous permettra ici de compléter la bibliographie proposée en mentionnant notre ouvrage: L'œuvre hagiographique en prose d'Alcuin. Édition, traduction, études narratologiques, Firenze (Sismel-Edizioni del Galluzo) 2003, LXXVIII–437 p. (Per Verba, 21); notre traduction de l'homélie en l'honneur de Willibrord en annexe de notre article »Hagiographie latine du Haut Moyen Âge« (Lalies 15, [Paris, Presses de l'École normale supérieure] 1995, p. 193–225); notre article »Éloge du saint, louange de Dieu dans la littérature hagiographique latine du haut moyen Âge« (Lalies 24, 2004, p. 7–36). Pour le fond, on ne peut que souscrire à la présentation faite de ces textes alcuiniens, au rappel de la »Cuthbertaemulatio« dans la technique de composition alcuinienne, et mentionner l'étude de la réécriture du miracle de la source dans la *Vita Willibrordi* de Théoffroy d'Echternach portée par un véritable souffle épique.

L'ouvrage se clôt sur l'émergence d'un nouveau sous-genre, celui des *Gesta abbatum* ou *episcoporum* en vers. Sont passés en revue l'*Historia abbatum* de Bède, le poème sur York d'Alcuin, et le *De abbatibus* d'Aethelwulf. De l'œuvre de Bède, que l'on peut aussi percevoir comme portée par une écriture biographique, l'auteur souligne l'axe central: le monastère qui est le véritable cœur de la célébration par l'écriture (cf. p. 444 sv.) dans un texte dépourvu de récits de miracles, mais présentant quelques traits hagiographiques. Le poème

d'Alcuin, les *Versus de patribus, regibus et sanctis Euboricensis ecclesiae*, est ancré dans la tradition de l'*Historia ecclesiastica* et de l'*Historia abbatum* de Bède, tant au niveau de la matière qu'à celui des concepts (cf. p. 450 sv.). L'histoire des rois permet en particulier à Alcuin d'insérer des développements teintés de miracles, d'apparitions et de visions, mais aussi de donner les éléments de *Vitae* et de *Miracula* de saints personnages. W. Kirsch souligne le haut degré de stylisation des éléments de panégyriques que ces vers offrent au point de laisser dans ce poème s'exprimer, plus que la réalité factuelle, celle d'un idéal politico-religieux. Il montre aussi bien comment cette poésie, plus rythmique que métrique, sous ses dehors colorés de réminiscences profanes, se détache radicalement de la poésie hexamétrique tardo-antique (cf. p. 456–457). Puis il revient sur l'inscription de ces versus dans un genre littéraire (p. 459) en insistant sur la thématique des visions comme ressort épique, thématique empruntée à Grégoire de Tours et par ce dernier connue de Bède.

Le volume se conclut par une analyse du *De abbatibus* d'Aethelwulf, poème de 819 vers, datant du premier tiers du IX[e] siècle, évoquant l'histoire d'un monastère dans la mouvance de Lindisfarne, peu influencé par l'*Historia ecclesiastica* de Bède. Pour l'auteur, le poème marque un retour à la conception antagoniste des relations entre Église et royauté, cette dernière illustrant souvent un pouvoir sanglant tyrannique. De ce texte, marqué par la tradition poétique d'Aldhelm, Bède et Alcuin, l'auteur relève essentiellement cependant la dépendance structurelle vis-à-vis de l'*Historia abbatum* de Bède, tout en rappelant les emprunts faits aux *Versus* d'Alcuin pour les visions et apparitions.

W. Kirsch signe donc, avec ses *Laudes sanctorum*, un ouvrage riche et fort stimulant pour la recherche; le sous-titre »Ansätze« laisse espérer la parution prochaine d'une suite d'ores et déjà très attendue!

Christiane Veyrard-Cosme, Paris

Simona Rota, Magno Felice Ennodio: Panegirico del Clementissimo re Teoderico (opusc. 1), Rome (Herder) 2002, 479 p.

Le *Panégyrique de Théodoric*, écrit au début du VI[e] siècle par Ennode de Pavie, est un témoignage fondamental sur la première période du règne de Théodoric. Comme l'ensemble de l'œuvre d'Ennode, ce texte connaît aujourd'hui un regain d'intérêt depuis la publication de la thèse de C. Rohr (Hanovre 1995) qui présente une nouvelle édition du texte latin, accompagnée d'une traduction allemande et d'un riche commentaire philologique. Cette publication marqua le début du renouveau des études ennodiennes, illustré ensuite par la monographie de S. Kennell (Magnus Felix Ennodius: a Gentleman of the Church, Ann Arbor 2000), par la multiplication des travaux sur des œuvres partielles d'Ennode et par l'organisation régulière des »journées ennodiennes«.

S. Rota prévient d'emblée qu'elle n'envisage pas d'améliorer le travail de C. Rohr dont elle reprend l'essentiel de l'édition, de l'analyse philologique et des conclusions historiques. Elle propose de se concentrer sur un aspect négligé par C. Rohr: le commentaire linéaire du texte »dans ses détails et dans ses liens avec la tradition panégyriste« (p. 8). L'analyse littéraire, d'une très grande richesse, constituera un outil de référence sur l'évolution du genre du panégyrique au début du VI[e] siècle. L'étude des sources ne se réduit pas à l'influence de Ménandre le Rhéteur ou de la tradition des éloges impériaux; des tableaux comparatifs mettent en évidence un grand nombre de références littéraires (Virgile, Lucain, Horace; Cicéron, Symmaque ...) qui se fondent dans le cours sinueux de la phrase d'Ennode pour lui donner sa profondeur. La structure, les thèmes et les *topoi* du *Panégyrique* confirment qu'Ennode s'inscrit dans le genre encomiastique qu'il contribue aussi à renouveler: l'auteur constate par exemple (p. 89) que plusieurs qualités traditionnelles du *bonus princeps* sont présentées comme des vertus spécifiquement chrétiennes, telles la clémence, la miséricorde

et la mansuétude, qui visent à développer l'image d'un *imperator pius*. Le renouvellement du genre vise à montrer que Théodoric, à la fois *princeps* et *sacerdos*, incarne – voire dépasse! – le modèle du roi David.

Retraçant la période marquée par l'entrée de Théodoric en Italie en 489 et sa victoire sur Odoacre, l'introduction insiste sur la réorganisation du royaume dans le domaine de l'administration bureaucratique, de la politique économique et de la vie culturelle. Elle affleure déjà les thèmes du *Panégyrique* qui présentent Théodoric comme le souverain idéal, exemple de *civilitas* et défenseur de la *Romanitas*, qui a su restaurer l'antique splendeur de Rome. À l'opposé du *tyrannus* Odoacre, Théodoric est le *bonus princeps*, le véritable héritier de la tradition impériale. Sa souveraineté est l'expression d'une volonté divine qui garantit les liens entre le pouvoir royal et l'Église mais aussi qui justifie sa totale indépendance à l'égard du pouvoir byzantin.

Abordant les liens complexes entre le souverain Goth et son panégyriste Ennode, alors diacre de Milan, S. Rota montre que le futur évêque de Pavie fut à la fois un témoin et un acteur de la collaboration des élites romaines avec le pouvoir ostrogoth. Son abondante *Correspondance* confirme qu'Ennode est bien au cœur des relations entre la cour de Ravenne et l'Église, et qu'il semble pouvoir mobiliser à tout moment ces réseaux d'influence dans l'intérêt de la cour ou des évêques de Milan et de Rome. C'est pourquoi la propagande théodoricienne, loin de se résumer à un texte de circonstance, apparaît dans d'autres œuvres importantes d'Ennode, comme la *Vie d'Epiphane* ou la *Correspondance* (en particulier l'*epist.* 9, 30, etc.). S. Rota aurait pu également citer la *Vie d'Antoine moine de Lérins* qui contient une expression discrète mais remarquable de la propagande théodoricienne: racontant l'arrivée du jeune Antoine en Italie, Ennode rappelle les exactions des cruels envahisseurs, »les Francs, les Hérules et les Saxons«(!), qui auraient contraint la population romaine du Norique à émigrer en Italie, sur ordre d'Odoacre, en 488. Cette précision s'éloigne de tout réalisme historique puisque la présence des Francs et des Saxons n'est pas attestée en Norique, contrairement à celle des Alamans et des Thuringiens – des alliés de Théodoric – qu'Ennode ne cite pas. L'assimilation des Francs – des chrétiens! – à des barbares païens dont les dieux sont assoiffés de sang renforce encore la partialité du récit d'Ennode. Dès lors, la défense des intérêts ostrogothiques incite à repenser l'ensemble de son projet hagiographique d'Ennode: la *Vita* d'Antoine, dont l'existence n'est attestée par aucun autre témoignage antérieur au XV^e^ siècle, reflète la *peregrinatio* d'un saint originaire du Norique qui abandonna ces expériences érémitiques pour entrer dans la communauté de Lérins et fit rayonner à nouveau le célèbre monastère provençal. Le parcours très stylisé de ce »nouvel Antoine« et les éléments de propagande théodoricienne ne seraient-ils pas destinés à ›accompagner‹ l'extension contemporaine du royaume ostrogothique en Provence, d'où était originaire Ennode? Cette hypothèse, dont il faudrait encore prouver la validité, montrerait que la défense des intérêts ostrogothiques est inséparable, dans l'esprit du diacre de Milan, de son engagement religieux. Ainsi, il n'eût pas été inutile de rapprocher le *Panégyrique de Théodoric* de l'autre grande cause que défendit Ennode durant toute sa carrière ecclésiastique: la primauté de l'Église de Rome et le renforcement de l'autorité pontificale. Certes, cet aspect n'est jamais évoqué dans le *Panégyrique*, mais le style allusif d'Ennode nous enseigne à ne jamais tirer parti de ses silences. L'intense activité d'Ennode dans la chancellerie pontificale durant le schisme laurentien et le schisme acacien montrent ainsi l'importance de l'*Epist.* 9, 30 *In Christi signo* – peu exploitée par S. Rota – qui célèbre l'époque théodoricienne comme un *aureum saeculum* et qui mêle étroitement l'éloge de l'évêque de Rome et du roi de Ravenne, dont l'arianisme est présenté comme la preuve … de sa tolérance religieuse (contrairement au *Panégyrique* où l'arianisme du roi n'est même pas évoqué). Tous ces éléments renforcent l'hypothèse de S. Rota sur la date du *Panégyrique*: Ennode aurait composé – et peut-être prononcé le texte – soit en mars 507 pour remercier Théodoric d'avoir promulgué un décret favorable au pape Symmaque mettant un terme

définitif au schisme laurentien, soit à la fin du printemps 507 pour remercier le roi d'avoir réhabilité Faustus Niger, puissant protecteur d'Ennode. Si les parallèles entre le *Panégyrique* et les *Epist.* 5, 26 à Agapit et 5, 27 à Eugenès semblent accréditer cette dernière hypothèse, il faut rappeler que l'ancien consul Faustus fut aussi le chef des partisans du pape Symmaque durant le schisme laurentien.

Au total, on apprécie, dans l'analyse des hypothèses (en particulier sur la date, le sens et l'occasion du *Panégyrique*), l'information et la prudence de S. Rota qui n'impose aucune certitude: l'auteur dresse un état exhaustif des questions traitées même s'il lui est difficile de dépasser les hypothèses déjà formulées. La complexité de ces problèmes est encore accrue par le style *ornatus* d'Ennode, à la fois obscur et précieux, qui est l'objet d'une étude circonstanciée (p. 99–117): si l'étude linguistique et lexicale apporte, là encore, une contribution utile aux travaux sur la langue d'Ennode (par exemple A. Dubois, La latinité d'Ennodius, Paris 1903), on regrettera que le style métaphorique n'ait pas été décortiqué plus attentivement: son expressivité éclatante ne saurait être rendue par un simple parallèle à Sidoine Apollinaire. L'originalité et la complexité de la préciosité ennodienne ne se réduisent pas à une mode esthétique: d'une part, elles posent le problème de la réception effective du texte et, d'autre part, elles constituent une réflexion sur l'écriture de l'éloge du roi, une écriture adaptée à sa »splendeur divine« (XVIII, 82). Si le symbolisme de la lumière – insuffisamment étudié dans le commentaire (p. 412) – s'inscrit dans la rhétorique des panégyriques latins traditionnels et si l'on est loin, toutefois, de la représentation du roi carolingien, »phare de l'Europe« qui diffuse la lumière du Christ, la lumière de Théodoric marque à l'évidence une évolution par rapport à la »splendeur impériale«: l'*Epist.* 9, 30 *In Christi signo* demande en effet au Christ de »faire durer les bienfaits qu'il a conférés à ses serviteurs en la personne du roi très clément«. Autrement dit, Théodoric apparaît bien ici comme un intermédiaire de la lumière divine. Ce thème à la fois littéraire, politique et religieux est sans doute un des aspects les plus innovants de l'éloge de Théodoric qui s'inscrit donc aussi, nous semble-t-il, dans l'engagement ecclésiastique du diacre de Milan.

En appendice (p. 133–170), la confrontation avec les autres sources, grecques et latines, confirme la partialité mais aussi l'importance du témoignage d'Ennode qui représente »l'unique panégyrique de Théodoric qui nous soit parvenu intégralement«. Servie par une méthode d'érudition sûre et une écriture élégante, la traduction italienne, très fiable, se fonde sur l'édition de C. Rohr à laquelle S. Rota apporte toutefois seize modifications (p. 173–185). Facilitant la lecture de ce texte difficile, cette publication offre donc aux chercheurs, philologues et historiens de l'Antiquité tardive, un outil indispensable pour l'étude de l'époque théodoricienne. Elle contribue, par sa richesse et les questions qu'elle pose, au renouvellement en cours des recherches ennodiennes.

Stéphane Gioanni, Rome

Bonnie Effros, Caring for Body and Soul. Burial and the Afterlife in the Merovingian World, University Park/Pennsylvania (Pennsylvania State University Press) 2002, XIII–255 S.

Mit interdisziplinärem Ansatz und auf breiter Quellenbasis untersucht Bonnie Effros frühmittelalterliche Bestattungsbräuche und deren Wandel von der frühen Merowingerzeit bis etwa 800. Indem sie dafür sowohl schriftliche Quellen verschiedenster Art (Hagiographie und Historiographie, Konzilsbeschlüsse, Testamente, Leges, monastische Regeln, liturgische Texte, Bußbücher, Inschriften) als auch archäologische Befunde gründlich und umsichtig auswertet, gelingt es ihr, die Vorstellungen von Tod und Weiterleben im Jenseits, die Praxis der Grabbeigaben in Reihengräbern und ihre Funktionen, die Memoria der Verstorbenen und den wachsenden Einfluß des Klerus auf die Bestattungsrituale unter

manch neuem Blickwinkel zu analysieren. Die stärksten Passagen sind jene, in denen Fragestellungen aus Geschichtswissenschaft und Archäologie zusammengeführt und kulturanthropologische Akzente gesetzt werden.

Jedes Thema wird schwerpunktmäßig anhand einer bestimmten Quellengattung oder -gruppe abgehandelt, die Anordnung der Kapitel folgt diesem Prinzip der Quellenorientierung. Als erstes faßt Effros die materielle Ausstattung der Toten ins Auge: Kleidung, Waffen, Schmuck, Amulette. Ihre Beobachtungen zur symbolischen Bedeutung von Kleidung für die Toten sind eingebettet in grundsätzliche Reflexionen über die zeichenhafte Funktion von Kleidung, über den ideellen und materiellen Wert von Kleidung und Objekten des persönlichen Besitzes für die Träger sowie über die Aussagen, die seine Familie mit der Auswahl gerade dieser Ausstattung über die Verstorbenen und das Kollektiv treffen wollte. Effros setzt sich dabei mit dem Problem auseinander, daß ins Grab gegebene Gegenstände nur bedingt Aufschluß geben darüber, in welchem Kontext sie zu Lebzeiten gebraucht wurden und welchen symbolischen Gehalt sie im Alltag hatten. Besondere Probleme werfen die leicht vergänglichen und daher fragmentarisch überlieferten Textilien auf, deren Qualitäten, was Herstellungsaufwand, Provenienz, Verwendung und zeichenhaften Charakter angeht, ausführlich erörtert werden. Die Vielschichtigkeit von Interpretationen wird am Beispiel der Gertrud von Nivelles deutlich, die sich ausdrücklich verbat, in einem Leinen- oder Wollgewand bestattet zu werden, und vielmehr auf ihrem härenen Bußkleid und einem alten Schleier, den einst eine *sanctimonialis peregrina* getragen hatte, bestand. Effros ergänzt die gängige Deutung, daß sich in Gertruds Anordnung ihre radikale Askese und Demut spiegle, um den Hinweis, daß dem von der Pilgerin getragenen Gewebe möglicherweise schützende Kraft zugeschrieben wurde.

Im Anschluß überprüft Effros Rechtsbestimmungen (Leges, Konzilsbeschlüsse) im Hinblick darauf, ob sie (bestimmte) Grabbeigaben untersagten, und schließt aus dem Mangel an Belegen bis zum 8. Jh., daß weder weltliche noch klerikale Autoritäten bestrebt waren, Familien bestimmte Bestattungsbräuche vorzuschreiben. Sie sieht hier ihre These gestützt, daß die allmähliche Aufgabe von Grabbeigaben im 7. Jh. nicht vor dem Hintergrund einer inneren Christianisierung zu sehen ist. Was Effros unter Christianisierung versteht, wird indessen weder hier noch andernorts klar. Sie setzt sich wiederholt von Forschungspositionen ab, die angeblich eine Entwicklung von einem bloß nominellen hin zu einem »wahren« Christentum im Frühmittelalter verfechten, bringt dafür allerdings keine Nachweise – das dürfte für die aktuelle religionsgeschichtliche Forschung, die sehr viel differenzierter als hier angenommen argumentiert, auch schwierig werden. Was die Häufungen von Grabraub im 6. und frühen 7. Jh. angeht, ist Effros vorsichtig mit einer Erklärung. Im geradezu professionell betriebenen Ausplündern von Gräbern deutet sich wohl ein Abrücken von der Vorstellung an, die Beigaben hätten wichtige Funktionen, womit zugleich die Suche nach effektiveren Strategien der Totenfürsorge weiter angeregt wurde.

Im Kapitel über Grabinschriften zeichnet Effros zunächst die regionale und zeitliche Verbreitung dieses Mediums der Memoria nach, den vornehmlich urban-elitären Kontext, stilistische Veränderungen auf sprachlicher, bildlicher und handwerklicher Ebene und den Rückgang (nicht aber völligen Einbruch) der Produktion in der späten Merowingerzeit, um sich dann speziell der Epigraphie und dem Grabbildschmuck des 7. und 8. Jhs. zuzuwenden. Diese zeigen als neues Merkmal vor dem Hintergrund wachsender Purgatoriumsängste die Sorge, dem Toten das Gebet von Priestern und frommen Gläubigen zu sichern. Die Epitaphien wurden entsprechend an stark frequentierten Orten in der Kirche plaziert und forderten die Betrachter expressis verbis zur Fürbitte auf.

Der im 7. und 8. Jh. zunehmend ängstliche Ausblick ins Jenseits manifestiert sich nach Effros auch in Inschriften an anderen Objekten (etwa Fibeln). In der Liturgie weichen vormals positive Entwürfe des Jenseits düsteren Szenarien, wobei allerdings unklar ist, inwieweit kirchlich-klerikale Sterbeideale die Erfahrungen und das Verhalten der Gläubigen im

Angesicht des Todes beeinflußten. Zu Recht ist Effros skeptisch, was den Einfluß der Liturgie auf die Praxis betrifft. Deutlicher nachgewiesen ist das Festhalten an traditionellen Riten.

Jedoch gelang es dem Klerus in dieser Zeit, sich als Vermittlungsinstanz beim Erlangen des Seelenheils zu etablieren und das Bestattungsgeschehen auf die Kirche hin zu zentrieren. Schenkungen an die Kirche wurden in der Oberschicht nach Ausweis der wenigen erhaltenen Testamente üblich. Die Messe, in der der Priester die Namen von Verstorbenen aufrief, trat als wichtige Memorialmaßnahme neben andere, traditionelle Formen des Gedenkens. Immer mehr Christen wollten an und in der Kirche begraben werden. Der Altar entwickelte sich somit gegenüber dem Grab zum zentralen Ort des Gedenkens und der Sorge für das Seelenheil. All dies entband die Familie weder von ihren Verpflichtungen gegenüber ihren verstorbenen Angehörigen noch nahm sie ihr die Möglichkeit, durch Riten ihre gesellschaftliche Stellung zu demonstrieren.

Cordula Nolte, Bremen

Bonnie Effros, Merovingian Mortuary Archaeology and the Making of the Early Middle Ages, Berkeley, Los Angeles, London (The University of California Press) 2003, XVIII–272 S. (The Transformation of the Classical Heritage, 35).

Nach einer Monographie über frühmittelalterliche Bestattungsbräuche (Caring for Body and Soul, 2002) präsentiert Bonnie Effros nun eine Studie, die sie vornehmlich als eine kritische Abhandlung zu Entwicklung und Stand der Frühmittelalterarchäologie aus Sicht einer »multidisziplinär« arbeitenden Historikerin versteht. Man muß Effros' Buch an ihrem Anspruch messen, eher eine Darstellung mit Überblickscharakter zu liefern als in Details zu gehen. Gleichwohl machen bereits die Absteckung des geographischen Untersuchungsraums – des Frankenreichs in seiner Ausdehnung vom 5. bis zum 8. Jh. samt angrenzenden Gebieten – und die vereinheitlichende Bezeichnung seiner Bevölkerung als »merowingisch« deutlich, daß hier notwendige Differenzierungen zwischen Regionen und ihren Bewohnern weitgehend auf der Strecke bleiben – ein von Effros durchaus eingeräumtes Manko, das auch durch häufige Hinweise auf die Vielgestaltigkeit der Bestattungspraxis nicht ausgeglichen wird.

Der erste Teil des Buchs bietet einen sehr lesenswerten »historiographical essay« über den Umgang mit frühmittelalterlichen Gräbern und Grabfunden vom Mittelalter bis in die Neuzeit, somit von der Reliquienerhebung bis zur wissenschaftlichen Auswertung von systematischen Grabungen. Effros legt dar, wie aktuelle politische Ambitionen und Wunschvorstellungen von der eigenen Vergangenheit in Frankreich und Deutschland die Deutungen der Funde bestimmten und zu ihrer Vereinnahmung, Zerstörung oder zum Verschweigen führten. Um hier nur ein besonders prominentes Beispiel zu nennen: Das 1653 aufgefundene Childerichgrab bei Tournai befeuerte das Pochen der bourbonischen Monarchie auf ihre dynastische Kontinuität seit den Merowingerkönigen und diente zugleich den Habsburgern dazu, den bourbonischen Anspruch auf den französischen Thron zurückzuweisen (bekanntlich erschienen den einen die als Königszeichen gedeuteten goldenen »Bienen« aus dem Childerichgrab als fleur-de-lys-Vorläufer, während die anderen eine Verwandtschaft der Formen bestritten). Als habsburgische Argumentationsgrundlage entstand vor diesem Hintergrund die geradezu enzyklopädische, mit hervorragenden Abbildungen ausgestattete Dokumentation der Funde durch den erzherzoglichen Leibarzt Jean-Jacques Chiflet, die seit dem Diebstahl der Originalbeigaben 1831 als maßgeblicher Nachweis für den Grabinhalt gilt, obwohl sie modernen Erfassungsmaßstäben nicht entspricht.

Effros verfolgt vom 17. Jh. an, wie Historiker und Sammler von Altertümern zunehmend systematisch die Ausgrabung und Publikation angingen und wie im Sinne nationalstaatli-

cher Identitätsfindung die Altertümer allmählich auch für die breite Öffentlichkeit ausgestellt wurden. In Frankreich wurden Gegenstände, die zunächst in der königlichen Schatzkammer gehütet wurden, im Zuge der Revolution als nationale Monumente den Bürgern zugänglich gemacht, und in Deutschland betrieben die Archäologen, die sich in Abgrenzung von amateurhaften Sammlern zur wissenschaftlichen Disziplin formierten, aus nationalerzieherischem Impetus die öffentliche Präsentation von Funden. Die Systematisierung, Verwissenschaftlichung und Professionalisierung archäologischer Arbeit schloß nicht aus, daß weiterhin Ausgrabungen als Schatzsuche durchgeführt wurden. Neben der kommerziellen Beutejagd gruben auch noch im frühen 20. Jh. Forscher in dem Bewußtsein, über ihre Funde nach Belieben disponieren zu können – mit dem Ergebnis, daß umfassende Dokumentationen fehlen und die Objekte unnachvollziehbar zerstreut sind.

Im zweiten Teil des Buchs setzt Effros sich mit modernen Deutungen der frühmittelalterlichen Bestattungspraxis von historischer und archäologischer Seite auseinander und greift ihre 2002 publizierten Forschungen noch einmal auf. Dieser Teil wirkt etwas patchworkartig, da er eine Vielzahl von Themen und Aspekten eher anreißt als konsequent abhandelt: die Zusammenhänge zwischen der Christianisierung und dem Wandel der Bestattungsbräuche, die Deutung von Grabbeigaben im Hinblick auf religiöse Vorstellungen, sozial-ökonomischen Status, ethnische Zugehörigkeit, Geschlecht (im Sinne von *sex* und *gender*), die Topographie von Reihengräberfeldern, die Bestattung *ad sanctos*. Zweifellos hat Effros recht, wenn sie immer wieder eine inter- bzw. multidisziplinäre Kooperation einfordert, überholte Positionen (etwa betreffend ethnische Kategorisierungen) kritisch hinterfragt und angesichts der Vieldeutigkeit des Materials auf die Grenzen der abgesicherten Interpretation verweist. Sie selbst setzt den kritisierten Aussagen allerdings oft nur sehr allgemein gehaltene eigene Schlüsse entgegen, die zudem um nicht präzise definierte Schlüsselbegriffe (wie Elite, Identität, Christianisierung) kreisen. Wenn sie »anachronistic standards« markiert, wird sie der aktuellen Forschung nicht immer gerecht. So rennt sie offene Türen ein, wenn sie Studien problematisiert, die auf älteren, heutigen methodischen Ansprüchen nicht mehr genügenden Grabungen und Dokumentationen basieren, ohne deren Defizite zu reflektieren. Die Möglichkeiten wiederum, die die Naturwissenschaften und insbesondere die physische Anthropologie für die Analyse mittelalterlicher Überreste bieten (vgl. etwa die Arbeiten von Gisela Grupe), werden nur ansatzweise ausgeschöpft. Weniger als der geradezu spannend geschriebene Einblick in die Geschichte der Archäologie im ersten Teil sind daher die ihm folgenden Kapitel als Grundlagenlektüre zu empfehlen, auch wenn sie manche Denkanstöße geben.

Cordula NOLTE, Bremen

Renate PLETL, Irdisches regnum in der mittelalterlichen Exegese. Ein Beitrag zur exegetischen Lexikographie und ihren Herrschaftsvorstellungen (7.–13. Jahrhundert), Francfort/Main, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford (Peter Lang) 2000, 279 p., 1 CD-Rom (Indices) (Europäische Hochschulschriften. Reihe III. Geschichte und ihre Hilfswissenschaften, 881).

L'auteur propose, dans cet ouvrage de 256 pages, auxquelles s'ajoutent une riche bibliographie d'une vingtaine de pages (p. 257–279) et un très précieux CD-Rom d'*Indices* (»Biblische Eigennamen in der Exegese des Mittelalters«; »Allegorien zur Herrschaft in der mittelalterlichen Exegese«), une étude lexicographique nourrie du thème du royaume terrestre dans l'exégèse médiévale. Il s'agit là du fruit de recherches menées à l'origine dans le cadre d'une Dissertation soutenue en 1998 à l'Université Catholique d'Eichstätt.

Dans une introduction très méthodique, en dépit de sa brièveté (p. 13–18), l'auteur rappelle les acquis de la recherche qui, depuis une vingtaine d'années environ, s'est attaché à

souligner les liens qui unissent royaume terrestre et *regnum Dei*, domaines cependant moins cloisonnés que ne le laisse supposer la coordination employée pour les présenter, domaines dont l'interpénétration est bien mise en évidence (cf. en particulier p. 16). Après avoir défini la polyvalence du concept de *regnum* (notamment en p. 13 sv.), R. Pletl signale la prégnance de ce concept sur le monde tardo-antique et médiéval jusqu'au XIII[e] siècle, étayé par l'ancien et le nouveau testament, relayé par les œuvres exégétiques, peu étudiées dans cette perspective, du moins jusqu'à l'ouvrage de Renate Pletl.

Fondant ses analyses sur un choix d'exégètes allant du haut Moyen Âge à Thomas d'Aquin, l'auteur insiste sur l'apport grandissant des textes aristotéliciens à l'élaboration d'une théorie de la *potestas* tout au long de la période embrassée par ses analyses mais aussi sur l'influence prépondérante de l'exégèse médiévale dans la mise au point de l'idée de *regnum*. Les réflexions de Renate Pletl soulignent bien la coupure dans la seconde moitié du XIII[e] siècle instaurée par la démarche d'un Thomas d'Aquin, qui, désormais, apporte toute son attention aux théories d'Aristote dans sa conception de la société des hommes (cf. p. 17–18).

Le premier volet de l'étude brosse à grands traits les caractéristiques essentielles de l'exégèse médiévale, avançant, comme moteur premier de la pratique exégétique, le souci d'élucider les textes scripturaires pour des générations de lecteurs ou d'auditeurs moins familiers du langage de la Bible – là où l'on attendait peut-être plus d'insistance sur le rôle fondamental de la typologie, méthode de lecture et d'écriture essentielle pour cette période qui n'est évoquée que bien plus tard et sans doute trop rapidement pour rendre justice à son importance (cf. p. 25) –, en citant à juste titre le rôle joué, aux origines de la démarche herméneutique, par les commentateurs de l'œuvre homérique, qu'ils soient issus de l'école alexandrine ou de l'école de Pergame, rappelant la figure centrale de Philon d'Alexandrie dans cette tradition herméneutique, déclinant les noms d'Irénée, d'Origène, des représentants de l'école d'Antioche. Le pan latin de l'exégèse tardo-antique et médiévale met en avant Jérôme, et son *Liber interpretationis hebraicorum nominum* qui jette les bases de l'explication étymologique des noms propres de la Bible, et rappelle les emprunts faits à Origène pour étayer les interprétations historique, morale et tropologique des Ecritures. De Cassien et d'Augustin, la quadripartition herméneutique est retenue: historique, allégorique, tropologique, anagogique. Les différentes sensibilités des exégètes latins sont évoquées brièvement: Ambroise et l'interprétation mi-morale mi-allégorique, Augustin et les sens littéral et allégorique, Grégoire le Grand et l'herméneutique mystique, Bède et les lectures allégorique et historique des Textes sacrés. Les générations ultérieures proposent bien des variantes: la *Glossa ordinaria* insiste sur le sens moral, les maîtres de Saint-Victor sur l'exégèse mystico-allégorique. Après avoir mentionné l'épanouissement de la scolastique et de son apport, notamment dialectique, à la lecture critique des Écritures, l'auteur achève ce panorama utile, en particulier pour sa riche annotation bibliographique, par l'évocation de la *Catena Aurea* de Thomas d'Aquin.

Cette première partie se clôt sur une mise en garde méthodologique: partant de deux sortes d'exemples, les vocables fréquents, comme *abyssus* et *gladius*, ou à faible occurrence, comme *cedrus*, *hasta* ou *scorpio*, on revient à juste titre sur le rôle joué par le contexte scripturaire d'insertion d'un vocable dans l'orientation de son exploitation allégorique (cf. p. 27–29) et justifie ainsi l'attention qu'elle accorde à ces citations bibliques qui figurent en annexe dans le CD-Rom. Elle insiste également sur les fondements étymologiques de nombre de lectures allégoriques de personnages de l'Histoire sainte, en rappelant qu'en cas d'absence de données étymologiques, le plus souvent hiéronymiennes, pour certaines figures de souverains, les exégètes se fondent sur les actions ou la fonction de ces personnages, y compris ceux qui sortent du domaine scripturaire *stricto sensu* comme Vespasien ou Titus. Ces réflexions liminaires soulignent en tout cas à merveille la stylisation poussée à laquelle aboutit l'herméneutique tardo-antique et médiévale.

Après une présentation succincte des principaux auteurs – Origène, Jérôme, Ambroise, Jean Chrysostome, Augustin, Cassiodore, Grégoire le Grand, Isidore, Bède, Alcuin, Raban

Maur, Anselme de Laon – R. Pletl présente les sources qui constituent l'assise de la réflexion (cf. p. 47–59), déclinant en particulier le *Liber de Expositione ueteris ac noui testamenti de diuersis libris S. Gregorii Magni concinnatus* (Paterius, VII[e] s .), le *Gregorianum* de Garnerius (XII[e] s.), le *De Rerum Natura* de Raban Maur (vers 844), la *Glossa Ordinaria* (vers 1080–1130), le *Liber Exceptionum* (vers 1171) de Richard de Saint-Victor, l'*Historia Scholastica* de Pierre Comestor (vers 1169–1173), la *Summa quae dicitur Abel* de Pierre le Chantre (vers 1197), les *Distinctiones dictionum theologicarum siue Summa »Quot modis«* d'Alain de Lille (vers 1179–1195), l'*Aurora* de Pierre Riga, la *Catena Aurea* de Thomas d'Aquin (1263–1268) et la *Clavis Scripturarum Sacrarum* du Pseudo-Mélito.

La deuxième partie de l'ouvrage offre l'étude lexicographique du concept de *regnum* terrestre dans l'exégèse médiévale. Dans ce long développement (p. 61–231) qui constitue le corps de la présentation, cinq sous-parties permettent d'aborder successivement, pour la première, »les conditions du royaume terrestre« (les concepts de *regnum*, *saeculum*, les connexions *terrenus* et *mundus*, *temporalis* et *saeculum*; puis les théories médiévales des âges du monde – partie qui comprend l'évocation du passage de cinq à dix âges du monde, la théorie des quatre monarchies, celle des trois âges, l'allégorie de l'Antéchrist –, pour la deuxième, les »habitants du *regnum*« (en distinguant l'être humain, la société politique, les chrétiens, les apôtres, martyrs, moines et saints, les païens, les juifs, les hérétiques), pour la troisième, le thème »Légitimation de la souveraineté et pouvoir« (Adam qui marque l'origine de la souveraineté des hommes; Nemrod et Moïse qui marquent le début de la souveraineté, le concept de la *potestas* enfin), pour la quatrième, les modalités d'exercice de la souveraineté (concepts de *negotium* et d'*administratio*, conduite de la guerre, maintien de la paix, droit et loi, moyens de maintenir la paix et le droit); pour la cinquième enfin, les formes de la souveraineté et de ses représentants dans le royaume terrestre (après avoir distingué ce qui relève de la *potestas* de ce qui revient à l'*auctoritas*, l'auteur aborde les concepts *princeps* et *principatus*, *rex* et *regnum*, *imperium* et *tyrannus* puis les entrées concernant les détenteurs d'un pouvoir spirituel (Église, clergé, mais aussi pouvoirs démoniaques) et les liens existant entre souveraineté spirituelle et *potestas)*.

Si le verset liminaire de la troisième partie – qui est en fait la conclusion – suffisait, dans sa fulgurance, à embrasser l'ensemble des vocables – *non est enim potestas nisi a Deo* (*Rom* 13,1) –, il faut féliciter l'auteur d'avoir, dans un ouvrage aux dimensions relativement modestes, réussi le tour de force de fournir matière à réflexion à tous ceux, historiens, philosophes et littéraires, qui sont amenés au cours de leurs recherches à recourir aux textes exégétiques tardo-antiques et médiévaux. Le CD-Rom des *Indices* offre de plus une riche banque de citations et références pour un confort de consultation qu'on souhaiterait retrouver dans bien des ouvrages. Cet ouvrage atteste donc, si besoin était, de l'intérêt d'une approche lexicographique dans l'étude de la *potestas* médiévale.

Christiane VEYRARD-COSME, Paris

Stephan WALDHOFF, Alcuins Gebetbuch für Karl den Großen: Seine Rekonstruktion und seine Stellung in der frühmittelalterlichen Geschichte der *libelli precum*, Münster (Aschendorf) 2003, IX–485 p. (Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen, 89).

The Northumbrian Alcuin of York is, probably, the most famous of Charlemagne's courtiers. In 782[1] he joined Charlemagne's itinerant court and, apart from two visits to England (in 786 and 790–793), he left it only in 796 to become the abbot of St Martin in Tours, where he died in 804. His title at court was that of a *magister*, and it seems that he invested

1 The year 786 was suggested by Donald Bullough, see D. A. BULLOUGH, Alcuin: Achievement and Reputation, Leiden, Boston 2004, p. 336ff.

major efforts and a great deal of time in teaching and educating the young at court, and what a passionate teacher he was. If we are to believe Notker the Stammerer, »of all his pupils there was not one who did not distinguish himself by becoming a devoted abbot or a famous bishop«, and even Charlemagne »went so far as to have himself called Alcuin's pupil, and to call Alcuin his master«[2]. But Alcuin was more to Charlemagne than a mere teacher. The two became very close friends, and the influence Alcuin exercised on Charlemagne's decisions and policy in various matters, religious as well as secular, is well attested. Alcuin was also a most prolific author. His rich literary harvest, including didactic treatises, theological tracts, hagiographical compositions, liturgical works, poems and a huge collection of letters, was mostly produced during the period he spent in Francia, either at court or in Tours. Indeed his achievement is remarkable, and no wonder that he is often seen as an outstanding scholar and a leading light of the so-called »Carolingian Renaissance«.

No extant liturgical work is known to have been composed by Alcuin before his arrival at the Frankish court. Yet, his interest in liturgical and musical matters was already apparent in his years at York. His anonymous biography bristles with liturgical allusions and these are not a mere reflection of the personal interests of either the anonymous biographer or his sources, but of Alcuin's own liturgical enthusiasm. Alcuin's liturgical interest must have continued in those years he spent on the Continent. Not only did his prominent role in drafting royal official documents put him in the vanguard of the liturgical reforms promulgated by Charlemagne, he also proved himself to be a liturgical expert and innovator, whose influence on later generations was immense. As pointed out by Donald Bullough, »for the rest of the Middle Ages and even beyond, Western Christians who were unfamiliar with his name and life prayed to God or thought about God in language that, however firmly rooted in a scriptural and patristic tradition, has been given a wider currency and accessibility through Alcuin and his work«[3]. This was achieved mainly by producing numerous liturgical compositions, such as a Homiliary and a Lectionary, a series of votive masses, as well as a *florilegium* of verse and liturgical citations, commonly known to modern scholars by the name *De laude Dei*. To this list, Stephan Waldhoff would like us to add a prayer book that Alcuin composed for his master, Charlemagne. It is on this composition that the book under review here concentrates.

Waldhoff takes his cue from the anonymous *Vita Alcuini*, where it is said that Alcuin had composed for Charlemagne a certain *libellus ... de ratione orationis* (*Vita Alcuini*, c. 15). This *libellus*, according to Waldhoff, is preserved in two manuscripts (namely Oxford, Bodleian Library, d'Orville 45 and Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 2731A), with some fragments in a third manuscript (Escorial, Real Biblioteca, L.III.8). On the basis of these manuscripts (mainly those in Oxford and Paris) Waldhoff reconstructs the prayer book that Alcuin had supposedly composed for Charlemagne. If the prefatory letter (Alcuin's Ep. 304 in Dümmler's edition) was indeed addressed by Alcuin to Charlemagne, and if the penitential prayers that follow this letter were indeed composed for Charlemagne, then Waldhoff may well be right in identifying the prayer book that was composed by Alcuin for Charlemagne. But, I have some doubts. First, I am not so sure that by *libellus de ratione orationis* the author of the *Vita Alcuini* actually meant a prayer book. Moreover, the

2 Notker Balbulus, Gesta Karoli Magni imperatoris, ed. H. F. Haefele, MGH SRG n.s. 12, Berlin 1959, I.9 and I.3 respectively. I cite the English translation of L. Thorpe, Two Lives of Charlemagne, Harmondsworth 1969, p. 101 and 95 respectively.

3 D. A. Bullough, Alcuin and the Kingdom of Heaven: Liturgy, Theology, and the Carolingian Age, in: Carolingian Essays, ed. U.-R. Blumenthal, Washington DC 1983, p. 1–69, at p. 69 [reprinted in D. A. Bullough, Carolingian Renewal: Sources and Heritage, Manchester 1991, p. 161–240, at p. 207].

letter *Beatus igitur David*, which opens Waldhoff's reconstructed prayer book, was often copied in the ninth century as a prefatory piece to various books of prayers. Hence, it is not at all clear whether this particular letter was originally composed for what Waldhoff identifies as Alcuin's prayer book for Charlemagne. Finally, such a book is not mentioned in any of our sources. Bearing in mind that we are well informed of the various books that were composed and copied for the Frankish king, the silence of our sources is very conspicuous. It is hard to imagine either Einhard, who had tried very hard to convince us that Charlemagne was a very pious man, or Notker failing to mention it. It has been taken for granted that Charlemagne was indeed an extremely pious and religious man, which, to some extent, he probably was. Nevertheless, it seems that in this matter we too readily accept Einhard's report at face value, and therefore tend to overestimate Charlemagne's piety. As for myself, and this is a pure impressionistic view, I cannot see Charlemagne using such a prayer book on a daily basis, and I think that Alcuin, who knew him best, would have agreed with me. Therefore, if indeed Alcuin composed a prayer book for Charlemagne, it must have been the book Waldhoff calls »Alcuins Gebetbuch für Karl den Großen«. But, I doubt whether such a book was ever written.

These reservations aside, Waldhoff has written a learned and though provoking book. His first chapter on private prayer books in the early Middle Ages is the best discussion of the topic I have ever read. His study of the manuscript evidence, as well as his analysis of the various sections of the prayer book which he reconstructs, are thorough and informative. The last section of the book, in which Wladhoff discusses the importance, influence and uses of »Alcuins Gebetbuch für Karl den Großen« is particularly interesting and illuminating. And finally, the edition of the prayer book itself is meticulous. No doubt this book will become a compulsory reading for anyone interested in Carolingian liturgy, and Waldhoff should be congratulated for producing such a splendid study.

Yitzhak HEN, Beer-Sheva

Olivier BRUAND, Voyageurs et marchandises aux temps carolingiens. Les réseaux de communication entre Loire et Meuse aux VIII^e^ et IX^e^ siècles, Bruxelles (De Boeck & Larcier) 2002, 357 S., zahlreiche Karten und Tab. (Bibliothèque du Moyen Âge, 20).

Olivier Bruand legt mit dem Buch die Druckfassung seiner *thèse* vor, die er 1992 verteidigt hat. Ihm geht es in dieser Arbeit um einen pragmatischen Zugang zu Fragen von Wirtschaft, Handel, Mobilität und Verkehr. Gegliedert ist die Arbeit in drei große Abschnitte, zunächst zu Fragen von Forschung und Dokumentation (S. 13–112), zweitens zu Reisenden und Produkten (S. 113–236) und schließlich zu den Räumen und Netzwerken (S. 237–290).

In einem einleitenden Forschungsbericht geht der Verfasser davon aus, daß die Wirtschaftsgeschichte der Karolingerzeit in der Regel als ein Zwischenhoch vor dem großen Aufschwung des 12./13. Jhs. angesehen worden ist. Über den Charakter und die Bedeutung dieser Epoche haben insbesondere Alfons Dopsch und Henri Pirenne gestritten, wobei Pirenne weitgehend von stadt- und handelsgeschichtlichen Fragen ausging. Henri Pirenne setzte sich mit seinen Thesen vielfach durch, wohl vor allen Dingen, weil er von einem geschlossenen Domanialsystem in karolingischer Zeit ausging (S. 17). Die These von Dopsch sei laut Bruand stärker von einer dynamischen Vision geprägt gewesen. Die neuen Ergebnisse der Wirtschaftshistoriker sprechen zwar inzwischen eher gegen die Thesen von Pirenne, aber im Bezug auf die landwirtschaftliche Entwicklung blieb die Forschung lange Zeit noch auf die Idee einer autarken bipartiten Domäne hin orientiert.

Vor diesem Hintergrund formuliert Bruand seine Fragen, die von neuen Regionalstudien, Untersuchungen zur Grundherrschaft, Ergebnissen der Archäologie und Numismatik

sowie von der Debatte um die Krise des Jahres 1000 bestimmt sind (S. 25–37). Bruand räumt gleich ein, daß auf viele dieser Fragen die Überlieferung keine Antwort zu geben vermag. Vor diesem Hintergrund rechtfertigt sich der (auf den ersten Blick ein wenig zu lang geratene) Überblick über die verschiedenen Quellen, die er für seine Studien heranzieht (S. 39–88), denn der Benutzer des Werkes wird hier mit einer vorzüglichen Präsentation der wichtigsten einschlägigen Überlieferung versehen. Der erste Hauptabschnitt macht weiterhin mit den geographischen Gegebenheiten des Untersuchungsraumes vertraut (zwischen Loire und Maas). Schon nach der Lektüre dieses Teiles wird deutlich, wie fragil die Erkenntnismöglichkeiten bleiben und wie sehr sie sich gegen eine zu große Thesenbildung sperren, wie der Verfasser immer wieder hervorhebt.

Der zweite Abschnitt bietet Konkretionen in Bezug auf die reisenden Personen und Produkte. Dabei spielt auch die Frage des Austausches durch Geld eine entscheidende Rolle. Der Wert dieses Abschnittes besteht vor allen Dingen darin, daß Bruand die Überlieferungssplitter aus den verschiedensten Quellen zusammenträgt und damit zwar kein geschlossenes, aber doch ein sehr vollständiges und konkretes Bild zu den Personen und Sachen zeichnet. Dabei scheint insbesondere auch der hagiographischen Überlieferung, die bisher von Wirtschaftshistorikern vielfach nicht ausreichend genutzt worden ist, eine wichtige Rolle zuzukommen. Deutlich wird auch bei diesen Untersuchungen, daß Austausch stärker durch Geld erfolgte, als dies meist angenommen wird. So kann der Verfasser sogar verschiedene Achsen der Geldverbreitung nachweisen; er zeigt in einzelnen Tabellen auf, wie sich die Prägung nach der Zeit Karls des Großen weiter regionalisierte (S. 176f.). Besonders wichtige Produkte im frühmittelalterlichen Austausch waren Salz und Wein, denen zwei eigenständige Kapitel gewidmet werden. Im dritten Kapitel vertieft der Verfasser die Frage von Räumen und Netzwerken, denn die vier Hauptachsen des Austausches wurden durch ein insgesamt ausgesprochen dichtes geographisches Netz ergänzt, durch das auch weitere Produkte der Landwirtschaft und des sich langsam formierenden Handwerks ausgetauscht wurden. In beeindruckender Weise kann Bruand nachweisen, wie falsch es wäre, Fern- und Lokalhandel zu trennen, vielmehr muß von einer Komplexität verschiedener Netze ausgegangen werden (S. 272). Diese Untersuchungsergebnisse konkretisiert er noch durch ein Lokalbeispiel, indem er den Süden von Paris genauer untersucht. Hier kommen ihm traditionell wichtige Quellen zupaß, so das Polyptichon des Irminon von St-Germain-des-Prés und die urkundliche Überlieferung Karls des Kahlen.

Legt man das Buch aus der Hand, so wird man dem Verfasser zustimmen, daß die Konkretion von Austausch, Handel und Reisen es erst möglich macht, eine Vielfalt von Aktionen und Interaktionen festzustellen. Dabei wird zugleich deutlich, wie stark Vorstellungen von einer deutlichen Monitarisierung gegen Konzepte einer autark geschlossenen Hauswirtschaft an Bedeutung gewinnen müssen. Schließlich macht die Studie aber auch klar, wie problematisch es bleibt, von einem grundsätzlichen Aufschwung in der Karolingerzeit auszugehen. Gerade Begriffe, wie sie in der französischen Forschung mit demjenigen der »Grand domaine« immer noch verwendet werden, deuten darauf hin, daß hiermit meistens auch die Idee einer karolingischen Welt assoziiert wird, die sich im Aufbruch und im Wachstum befunden haben soll. Demgegenüber zieht Bruand die Bezeichnung »système seigneurial« vor, weil er genügend Raum lasse, um den Einfluß von öffentlicher sowie privater Gewalt deutlich zu machen; außerdem könne sowohl Adel und Kirche als auch deren Beteiligung an der Macht in diesem Begriff eingefangen werden. Die Wirtschafts- und Mobilitätsgeschichte wird sicherlich über diese grundsätzlichen Thesen weiter diskutieren müssen. Jedenfalls liegt mit der Untersuchung von Bruand ein Werk vor, in dem eine Fülle von konkreten Beobachtungen zusammengetragen ist, die zumindest Anlaß dazu gibt, generelle Bemerkungen zur karolingischen Zeit mit entsprechender Vorsicht und mit Blick auf regionale Unterschiede zu formulieren. Daß der Verfasser im ersten Teil auch zahlreiche Grundlagen zur Überlieferung klarstellt, bedingt ein kleines Ungleichgewicht der Disposi-

tion. Vielleicht hätte er diese quellenkritisch-methodische Orientierung seiner Studie auch im Titel noch ein wenig deutlicher machen können.

Klaus HERBERS, Erlangen

Bernhard BISCHOFF, Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts (mit Ausnahme der wisigotischen). Teil II: Laon-Paderborn, Wiesbaden (Harrassowitz) 2004, XXIII–451 p. (Bayerische Akademie der Wissenschaften. Veröffentlichungen der Kommission für die Herausgabe der mittelalterlichen Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz).

The second volume of Bischoff's »Katalog« contains descriptions of 1845 manuscripts and fragments, together with 21 descriptions which should have found a place in Volume I. The volume depends on Bischoff's notes, which have been ordered and published by Dr. Birgit Ebersperger: it cannot be too highly stressed that Bischoff did not see these descriptions and though they are of very great use they cannot be regarded as representing what he would have published had he lived. The bibliography includes references to publications which appeared after his death, but there has been no effort to search for relevant bibliography.

The major collections included in this volume are those at Laon (91 manuscripts), Leiden (122 manuscripts), The British Library London (144 manuscripts), Orleans (96 manuscripts) and the Bodleian Library in Oxford (109 manuscripts). Munich is included (600 manuscripts), but most of these entries simply refer to descriptions in Bischoff's »Schreibschulen« and record changes of manuscript shelf mark. Manuscripts in St Petersburg are included under Leningrad.

It is first worth recording instances where Bischoff's dating in the Katalog modifies published dating or localization of manuscripts. The Laon manuscripts were discussed by John Contreni in 1978. He localized them on the basis of notes which Bischoff had deposited at Laon. Here Ms 6 is localized to »?Western France«, and not Orleans as in Contreni, Ms 11 to »Reimser Umkreis« and not Laon as Contreni suggested. Contreni attributed Ms 24 to the diocese of Strasbourg, Bischoff here says »wohl Nordostfrankreich«. Contreni attributed Ms 72 to Reims, Bischoff here says »wohl Nordostfrankreich«. He also attributed Ms 96 and 135 to Reims, Bischoff here says »Nordostfrankreich« for both. Ms 105, a copy of Florus on the Pauline Epistles, was attributed by Contreni to Orleans and Auxerre, here it is assigned to an unlocalized »Französisches Schulzentrum«. He assigned Ms 266 to the Burgundy-Saône region, Bischoff here says »Nordostfrankreich (?)«.

The Laon antiphonal Ms 239 which has formed the basis for the Graduale Triplex is here dated to the last quarter of the ninth century and not to 930, a date still current in most musicological literature. (I would agree with Bischoff's dating.) Contreni records that Laon 130, Augustinus de Trinitate was described by Dom Bugniâtre as a gift of Bishop Rodulphus of Laon 895–921 and bears the inscription *odulfus episcopus* on the verso of the flyleaf, Bischoff says nothing about this.

In »Manuscrits datés VII« Orleans Ms 164 ascribed to Fleury: it is from St Denis, Ms 160 and 191 and 223 and 270 Boethius Opuscula Sacra are all from Western France.

A more substantial problem is the date of Bischoff's observations. While he had seen the proofs of Volume I of this »Katalog«, it contains observations made over some fifty years, and in a helpful review »A Scholar's Work is Never Done« in Early Medieval Europe 12 (2003) p. 399–407 Donald Bullough has documented occasions when Bischoff changed his mind. In Volume II we are given dates based on notes sometimes made in front of the manuscript, and sometimes in front of photographs. Dr. Robert Babcock tells me that Bischoff visited the Beinecke library once for an afternoon, looking at Ms 442, the Pseudo-Isidore

and 389 and the fragments in Mss 481 and 482. He was sent copies of manuscripts by Barbara Shailor and Babcock and »corresponded three or four times about specific items«. His Beinecke shelfmarks for the fragments are not standard.

In London he ordered photographs in 1954, and discussed the following manuscripts: on February 12 1958 »Add Ms 10458, etc.«, on July 9 1958 »Add 9046« (a Psalter in Tironian notes), on April 4 1963 »Add Ms 10459« (Jonas of Orleans and the Aachen Council of 836) etc, and on August 1 1963 »Cott. Otho B IX« (a Breton Gospel Book given by Athelstan to Chester le Street). I am grateful to John Hopson of the British Library for this information: he has found no evidence of correspondence after 1971. He visited the library at University College London briefly, and was shown the collection of fragments of Jerome and Augustine, which he localized to several French centres.

The »Katalog« does record some change of mind. The Nürnberg Stadtbibliothek fragment of Claudius of Turin is now ascribed to Southern France and not West Germany. Oxford Bodley Auct. F 2 8 Vergil is localized to the »Umkreis von Paris« and no longer Saint-Germain-des-Prés, Laud Misc 121, the *De Doctrina Christiana*, was copied while Gozbald was abbot of Niederaltaich and brought to Würzburg. Leiden Voss. lat. fol 30 is the *Oblongus* of Lucretius, in which Bischoff identified the correcting hand of Dungal. His published articles suggest that he thought it was copied close to the court during the reign of Charlemagne, yet here it is dated to the first or second quarter of the ninth century.

Statistics from this volume include 78 Gospel books or fragments of Gospel Books (compare the 67 in Volume I), at least 12 copies of »De Civitate Dei«, 43 manuscripts of works of Bede and 25 of works of Alcuin. There is important evidence for the role of Mainz in the copying of works of Hrabanus Maurus, and for Freising in copying liturgical manuscripts for the priests of the diocese. Of the many notable manuscripts I single out Le Mans 260, Augustine on John, which was chiefly copied by Clerus between 24 May and 23 October of an unidentified year before 825. Laon 14 is a glossed Psalter copied at St Denis which will repay study, as are the copies of the City of God in Lucca 19 (perhaps from a Visigothic exemplar), Lyons 606 and 607, and the fragment in Bodley Lat. th. c 10, which the locals do not consult. The important historical collection from Verona divided between Berlin and St. Petersburg (Q v IV.5, Q v 9) contains works by Justin, Eutropius, Isidore, Jordanes and others, and deserves a full study, as do the collection of Merovingian saints' lives in F v I 12. Dr. Zechiel-Eckes has shown the importance of some of the Corbie manuscripts in St. Petersburg for the compilation of Pseudo-Isidore.

David Ganz, London

Gerhard Schmitz, De presbiteris criminosis. Ein Memorandum Erzbischof Hinkmars von Reims über straffällige Kleriker, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, XI–124 p. (Monumenta Germaniae Historica. Studien und Texte, 34).

Dans la présentation élégante des »Studien und Texte« Gerhard Schmitz nous propose une œuvre au titre prometteur »De presbiteris criminosis«, ce qui peut viser aussi bien des questions de procédure canonique que des problèmes de discipline morale. Mais le lecteur doit bientôt modérer ses espérances, car ce texte très court (une quarantaine de pages) ne comporte ni nom d'auteur, ni titre, ni date de composition. Plus grave encore, l'analyse du contenu révèle parfois un certain manque de logique: les conclusions ne répondent pas toujours aux intentions annoncées. Il s'agit donc d'une compilation de textes juridiques (séculiers ou ecclésiastiques) qui pourtant n'obéit pas aux règles des florilèges. Bref, comme le dit fort bien notre éditeur, cet écrit serait un intermédiaire entre le dossier et le mémoire. Son contenu est plus élaboré que dans un dossier (et l'on sait qu'Hincmar fut un infatigable collectionneur d'*auctoritates*), mais beaucoup moins maîtrisé que dans un mémoire, qui

obéit à une logique plus rigoureuse. En tout cas, s'il faut écarter la paternité directe d'Hincmar, le grand archevêque de Reims († 882), l'orientation générale et la manière de raisonner sont bien d'Hincmar.

Quant au cadre d'ensemble pouvant expliquer la genèse de ce texte, on pourrait songer au synode de Ponthion (été 876) où l'on discuta du problème du procès fait aux prêtres. C'est d'ailleurs à ce moment que se place un autre écrit ouvertement hincmarien, le »De judiciis et appellationibus« (877).

Ainsi donc Hincmar, très jaloux de son autorité de métropolitain, souffrait beaucoup des appels interjetés à Rome par des évêques ou de prêtres poursuivis pour des crimes ou des délits. C'était un moyen très commode pour ceux-ci de faire traîner les choses en longueur et d'obtenir une sentence plus favorable. Dans cette perspective notre éditeur publie une liste fort évocatrice de tels cas, retrouvés dans les écrits d'Hincmar ou dans l'*Histoire de l'Église de Reims* de Flodoard († 966). Relevons, par exemple, le document envoyé à deux archidiacres (Flodoard, III, 28) pour indiquer la marche à suivre: véritable guide où l'on sent la satisfaction du juriste devant le triomphe espéré du droit.

Comme autres thèmes, on pourrait signaler le serment purgatoire: à qui faut-il l'accorder et, dans ce cas, avec combien de co-jureurs? Ce dernier point amène une curieuse citation de saint Augustin (p. 81): *Nova morborum genera nova quaerere cogunt medicamentorum experimenta*; de là le chiffre de sept co-jureurs! Autre thème: l'immunité judiciaire des prêtres et des évêques qui ne peuvent être accusés en justice par leurs paroissiens ou leurs sujets, un problème qui annonce les prises de position de la Réforme grégorienne (p. 36). Problème encore des contumaces qui perdent leur cause après trois dérobades à une convocation (p. 37) etc. … Retenons pour finir ce beau texte de saint Augustin (mis en valeur par notre auteur, p. 22 et p. 74): *Ratio et veritas consuetudini preponenda est; sed cum consuetudini veritas suffragatur, nihil opportet firmius retinere.*

Henri PLATELLE, Lille

Guildin DAVY, Le Duc et la Loi. Héritages, images et expressions du pouvoir normatif dans le duché de Normandie, des origines à la mort du Conquérant (fin du IX^e siècle–1087), Paris (De Boccard) 2004, VI–669 S. (Romanité et Modernité du Droit. Collection dirigée par Michel Humbert et Albert Rigaudière).

Die Geschichte der Normandie bis zum Tod Wilhelm des Eroberers gehört zu den besser bearbeiteten Forschungsfeldern der Mediävistik. Doch ist die zentrale Frage nach dem Verhältnis von Herzog und Recht bislang eher punktuell beantwortet worden. Guildin Davys Versuch, sich dieser Frage in einer *thèse de doctorat* mit moderner Methodik und gebotener Gründlichkeit zu stellen, ist deshalb ausdrücklich zu begrüßen.

Davy bearbeitet das Thema in zwei große Blöcken. Im ersten Teil widmet er sich der Rechtstheorie und zeigt zunächst, daß im 10. und 11. Jh. das Idealbild des rechtbewahrenden Herrschers dominierte. Dieses Bild, dessen Verbreitung vielleicht gar durch die Herrscher selbst betrieben wurde, diente dazu, die zentrale Position des Herzogs in der Rechtsordnung zu etablieren und zu festigen. Anschließend führt Davy aus, daß daneben im Rückgriff auf sich vermengende karolingische, angelsächsische und skandinavische Traditionen auch das Bild des Herzogs als Gesetzgeber propagiert wurde – ein Vorgang, bei dem Dudo von Saint-Quentin eine wichtige Rolle spielte. Zeitgenossen sahen im Herzog also zunächst den Rechtsbewahrer, billigten ihm aber auch die Möglichkeit der Rechtsschaffung zu.

Im zweiten Teil der Arbeit widmet Davy sich der Rechtspraxis und analysiert die herzogliche Rechtsschaffung, -anwendung und -durchsetzung. Er beginnt mit der Untersuchung der verschiedenen Etappen des Prozesses der Rechtsschaffung, von den ersten Beratungen

zwischen dem Herzog und seinen engsten Vertrauten bis zur Einholung des Konsenses aller maßgeblichen Kräfte des Herzogtums auf großen Versammlungen. Im Zentrum aller Verhandlungen stand, so Davy, immer der Herzog. Das *consilium* und der *consensus* der Großen gaben dem Recht seine Durchsetzungskraft und Legitimität, doch immer »à l'ombre de la puissance ducale« (S. 370). In bezug auf den Geltungsbereich des Rechts und dessen Durchsetzung kann Davy zeigen, daß erst unter Wilhelm dem Eroberer in etwa Deckungsgleichheit zwischen der geographischen Verteilung herzoglicher Urkunden und dem Gebiet des Herzogtums erreicht wurde. Die Aussagekraft dieses Befundes wird allerdings dadurch relativiert, daß trotz zunehmender Bedeutung der Urkunde das *verbum ducis* nach wie vor das Kernelement herzoglichen Rechts blieb. Grundsätzlich gilt zu beachten, daß rechtliche Maßnahmen in der Regel auf die Korrektur konkreter Probleme zielten, weniger auf die Gesamtheit des Herzogtums. Die Durchsetzung dieses Pragmatismus beruhte auf der Akzeptanz herzoglicher Gewalt; eine Akzeptanz, die der Herzog ständig erneuern mußte, um deren Umschlagen in Ablehnung zu verhindern.

Davy verweist deshalb in seinen abschließenden Bemerkungen auf den personellen Charakter von Macht und Recht in der Normandie des 10. und 11. Jhs. Wegen dieser engen Verknüpfung mit der Person des Herrschers bedeutete der Tod des Herzogs grundsätzlich die Infragestellung des Ist-Zustandes – ein Problem, das beim Tod Wilhelms des Eroberers besonders deutlich zu Tage trat. Allerdings, so Davy, schuf unter Wilhelm das Zusammenkommen der Propaganda, die die zentrale Position des Herzogs in der Rechtsordnung verbreitete, mit den Institutionen, die diese Positionen in die Praxis umzusetzen suchten, Grundlagen herzoglicher Macht, die seinen Tod überdauerten und unter Heinrich I. wieder zur vollen Geltung kommen sollten. – Insgesamt fünf Anhänge mit Karten, Stammbäumen, Statistiken zur herzoglichen Entourage, Abbildungen einzelner Szenen des Wandteppichs von Bayeux und Abbildungen ausgewählter Urkunden und Siegel beschließen das Buch.

Davy stützt seine Untersuchung auf eine umfassende Quellenbasis und breite Literaturkenntnis. Seine Argumentationsführung ist klar und gut strukturiert. Gerade weil Davy so intensiv französische und englische Literatur verarbeitet, ist das Fehlen einschlägiger deutschsprachiger Arbeiten auffallend. So hätte zum Beispiel die Diskussion des Normannischen Anonymus (S. 347–348) erheblich an Qualität gewonnen, wenn er die Arbeiten von Böhmer, Pellens (gerade die Edition!) oder Hartmann zur Kenntnis genommen hätte[1]. Hier zeigt sich sehr deutlich, wie wichtig eine umfassende sprachliche Ausbildung in der Mediävistik ist (Kuriosa wie z. B. S. 385, »Menschenstaat« statt Personenverbandsstaat ließen sich so auch vermeiden). Ebenfalls verbesserungswürdig ist sein methodisches Vorgehen bei der Analyse der herzoglichen Entourage. Hier folgt Davy der von Lemarignier einstmals vorgegebenen Methodik des Zählens der Zeugen herzoglicher Urkunden. Gerade aber am Beispiel der Urkunden Wilhelms hat David Bates auf die Risiken einer solchen Vorgehensweise hingewiesen und deutlich gemacht, daß letztendlich nur eine auf breite Quellenbasis gestützte prosopographische Analyse über die Bedeutung von Personen am Hof Aufschluß geben kann[2]. Trotzdem mögen Davys Ergebnisse in der Essenz korrekt

1 H. Böhmer, Kirche und Staat in der Normandie im XI. und XII. Jahrhundert. Eine historische Studie, Leipzig 1899; Die Texte des Normannischen Anonymus, hg. von K. Pellens (Veröffentl. des Instituts für europäische Geschichte Mainz, XLII. Abt. für abendländische Religionsgeschichte), Wiesbaden 1966; K. Pellens, Das Kirchendenken des Normannischen Anonymus (Veröffentl. des Instituts für europäische Geschichte Mainz, LXIX. Abt. für abendländische Religionsgesch.), Wiesbaden 1973; W. Hartmann, Beziehungen des Normannischen Anonymus zu frühscholastischen Bildungszentren, in: Deutsches Archiv 31 (1975) S. 108–143.

2 D. Bates, The Prosopographical Study of Anglo-Norman Royal Charters, in: K.S.B. Keats-Rohan (ed.), Family Trees and the Roots of Politics. The Prosopography of Britain and France from the Tenth to the Twelfth Century, Woodbridge 1997, S. 89–102.

sein, sollten aber vor diesem Hintergrund mit einer gewissen Vorsicht betrachtet werden – seine in Appendix III aufgeführten Statistiken zu den Zeugen herzoglicher Urkunden sind deshalb nur bedingt brauchbar.

Insgesamt aber ist Davys Buch ein beeindruckender Versuch, das Beziehungsgefüge zwischen Herzog und Recht in der Normandie im 10. und 11. Jh. darzulegen. Die Ergebnisse seiner Arbeit stellen eine wesentliche Bereicherung der Forschung auf diesem Gebiet dar und unterstreichen die Profitabilität moderner Rechtsgeschichte.

Jörg PELTZER, Heidelberg

Personal Names Studies of Medieval Europe: Social Identity and Familial Structures, ed. by George T. BEECH, Monique BOURIN, Pascal CHAREILLE, Kalamazoo/Michigan (Western Michigan University) 2002, XVI–205 S. (Studies in Medieval Culture, 43).

Der vorliegende schmale Band vereinigt – neben zwei Vorworten von P. GEARY und G. BEECH – 13 Vorträge über historische Probleme der mittelalterlichen Personennamen (-gebung), die im Mai 1997 auf dem Kolloquium »Personal Name Studies and the History of the Family« gehalten wurden. Das Kolloquium fand im Rahmen des »32nd International Congress on Medieval Studies at Western Michigan University« in Kalamazoo statt. Nach dem »Preface« von George BEECH war es die erste derartige Veranstaltung in den USA, wo die historische Namenforschung offenbar fast inexistent ist (S. XVf.). Folglich ist es auch sinnvoll, das seit den achtziger Jahren von Monique Bourin/Paris initiierte und geleitete namengeschichtlich mediävistische Großunternehmen »Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne« (GMAM), das bereits viele Bände einschlägiger Forschungen veröffentlicht und das auch dieses Kolloquium ausgerichtet hat, kurz vorzustellen und in die Forschungsgeschichte einzuordnen: Beech vergleicht es mit dem großangelegten prosopographischen Projekt der Tellenbach-Schule (9.–11. Jh.) und mit dem interdisziplinären Forschungsunternehmen »Nomen et Gens«, das die Personennamen der Völkerwanderungszeit und des frühesten Mittelalters (3.–8. Jh.) historisch und philologisch aufarbeiten will (S. X).

In ihrem in die Problematik einführenden und zugleich grundlegenden Beitrag »How Changes in Naming Reflect the Evolution of Familial Structures in Southern Europe, 950–1250« arbeitet Monique BOURIN die beiden Grundtendenzen der Personennamengebung jener Epoche klar heraus: »There was not a modification in the corpus of names, but there was a change in their distribution, with an increasing concentration on a few names, used more and more homogeneously throughout Europe. In other words, there was not so much an erosion of the repertoire as a concentration of choice on a few names. ... The second distinctive feature of the evolution of naming was the appearance of surnames, thus the use of two different names at the same time, with the surname gradually becoming a hereditary patronym« (S. 4). Auf der Basis der umfangreichen Arbeitsergebnisse, die GMAM bereits bei der Erforschung der Zweinamigkeit erzielen konnte, prüft sie die verschiedenen Erklärungsmuster für diese Entwicklung und lehnt dabei alle einfachen Antworten ab. Weder die zunehmende Homonymie noch neue vertikale, agnatische Verwandtschaftsstrukturen noch der zunehmende Einfluß der Paten auf die Namengebung ihrer Patenkinder können jene Entwicklung überzeugend und vollständig erklären. Ihr Eindruck ist hingegen, »that the broad outline of the evolution in naming is mainly the sign of sociopolitical changes, the rhythms of which are not exactly those of the economy and kinship structures« (S. 13). Vorsichtig und in Frageform bringt sie dann die revolutionären Veränderungen in der Namengebung, die sich im 11. und 12. Jh. vollzogen haben, in Verbindung mit einer nicht näher definierten »feudalization« (S. 13).

Die übrigen zwölf Beiträge sind vor allem soziale und/oder geographisch angelegte Fallstudien (L. TO FIGUERAS, Spanisches Bauerntum; P. MARTÍNEZ SOPENA, Spanische Aristo-

kratie; F. MENANT, Italien der Kommunen; J.-M. MARTIN, Süditalien; R. DURAND, Portugal; C. LALIENA, Aragon; M.-A. NIELEN, Outremer), in denen zum Teil versucht wird, dem Leitthema gemäß Namengebung und Familienstrukturen miteinander in Verbindung zu bringen.

Drei Vorträge liegen außerhalb des hochmittelalterlichen Zeithorizonts. R. LE JAN steuert einen wichtigen und überzeugenden Beitrag zu »Personal Names and the Transformation of Kinship in Early Medieval Society (Sixth to Tenth Centuries)« bei, während P. BECK die bäuerliche Personennamengebung im spätmittelalterlichen Frankreich untersucht und J. MORSEL interessante und weiterführende Beobachtungen über die Unterschiede (und Gemeinsamkeiten) bei der Bezeichnung spätmittelalterlicher adliger fränkischer Damen auf Siegeln sowie in Urkunden mitteilt und interpretiert.

Der methodologische, vor allem aber statistische Voraussetzungen und Gegebenheiten reflektierende Beitrag »Methodological Problems in a Quantitative Approach to Changes in Naming« von P. CHAREILLE rundet einen Sammelband ab, der einen eindrucksvollen Einblick in die wertvolle Forschungsarbeit der Gruppe GMAM liefert, der aber zugleich zeigt, daß die mediävistisch ausgerichtete historische Namenforschung noch zahlreiche ungelöste Aufgaben vor sich hat, die wohl nur durch größere interdisziplinär arbeitende und international zusammengesetzte Forschergruppen bewältigt werden können.

Jörg JARNUT, Paderborn

Eduard HLAWITSCHKA, Konradiner-Genealogie, unstatthafte Verwandtenehen und spätottonisch-frühsalische Thronbesetzungspraxis. Ein Rückblick auf 25 Jahre Forschungsdisput, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2003, XX–220 p. (Monumenta Germaniae Historica, Studien und Texte, 32).

The title reflects the author's conception of a dispute that began in 1978 regarding legal principles affecting royal succession in Germany from the tenth century to the later middle ages. The author's belief is that new conceptions of the family structure of the Konradiner are incorrect, that the law of canonical consanguinity disproves them, and that consequently there can be no implications for his own nebulous theory, where inheritance is a secondary issue in royal candidacy. The stated hierarchy of issues – first Konradiner genealogy, then prohibited marriage, and finally succession custom – has some significance, since the central purpose of the book is to sway the reader towards dismissing the legal foundation of heritability in royal succession. Had the legal and constitutional matter been placed in the forefront as appropriate, the reader would think twice before rejecting it. Some readers will be persuaded by the author's single-minded attack on an already fairly expansive body of research, yet the book contains some fatal flaws that should lead the attentive reader to embrace those new standpoints.

The book is constructed in ten chapters which introduce and summarize the dispute and provide discussion of each stage according to the author's perception. However, it is important to note that five of the ten chapters – constituting almost 80% of the text – focus specifically on the author's principal opponents: Armin Wolf's name occurs in the titles of three of these chapters, while the current reviewer is mentioned in the titles of four. The ostensive objectivity in the book's construction is therefore a dissimulation. Other chapter titles name scholars who have made minor contributions (e.g. Christian Settipani and Jean-Pierre Poly, who merit a five-page chapter), as well as persons who rank as genealogists rather than historians (e.g. Josef Heinzelmann and Walter Greiner). It is evidently part of the author's polemical technique that trained and experienced historians should be seen to participate in a discussion where uninvolved scholars and outright amateurs freely contribute. Since the author rejects historians and genealogists equally, presumably he is under no cloud of keep-

ing company with amateurs. The effect of this technique is to bury the legal and constitutional matter, especially since it does not appear to impact the less-than-rigorous methods of the genealogists. To cite a common German scholarly metaphor, real issues are consigned *ad acta* – through an artificial procedure designed to suppress rather than to appraise.

Unfortunately for the author this technique has not provided him with enough material to argue coherently against his adversaries; hence he has found it necessary to emend the historical record on more than one occasion. The outstanding example is where he questions the current reviewer's determination to equate the tenth-century counts of Ufgau and Ortenau with those of Rheingau. Despite numerous and various reasons for making this equation, the author asserts the impossibility of identity in light of evidence that Count Konrad of Rheingau emerges in the source record alongside a separate Count Konrad of Ufgau-Ortenau. Here he stresses an imperial diploma of 994, where Duke Konrad of Swabia, who is count of Rheingau, appears as intervenient in a transaction involving properties in the Ufgau-Ortenau county held by a Konrad. Supposedly the reviewer was unaware of this important evidence when reaching central but erroneous conclusions. The author considers that in 1997 the reviewer reworked the genealogical reconstruction in order to derive special advantage from what was, in the final analysis, a major error (see p. 156–157). This is far from the case. Already in the first presentation of the revised Konradiner reconstruction in 1990 the reviewer proposed that as the Swabian duke's second son Count Konrad of Ufgau-Ortenau might have received his county as early as 987 (see Jackman, »The Konradiner«, p. 119–120). It is the author who is negligent, therefore, in failing to mention that possibility – a convenient failure, since he would have found it necessary to indicate that Duke Konrad of Swabia eventually abdicated not simply a county but the duchy of Alsace to his eldest son Hermann – a clear sign that abdications of public office from father to son were relatively frequent. We can treat different Konrads as father and son, and the equation of the Ufgau-Ortenau succession with the Rheingau succession remains highly likely – or technically reliable, as I argued in »The Konradiner« – despite the author's smoke screen.

On these points, the author departs from the accepted standard of historical scholarship – leaving a strong impression of hidden non-historical or political agenda. Despite outward appearances, however, it is possible that the author's suppression of the heritability issue springs less from a political motivation than from a failure to understand, or perhaps assimilate, the legal and constitutional matter that is being proposed. Much of his argumentation is circular – since for the most part he is simply challenging evidence that his combatants have long since placed in a more suitable light: there is little opportunity to advance his side of the debate without circular reasoning. These tendencies come to the fore in his discussion of the inheritance of Udo of Rheingau who, following Regino's Continuator, »with the king's permission divided his fiefs and jurisdictions like an inheritance among sons« (*quasi hereditatem inter filios divisit*). The author makes every effort to sanitize this passage of any vestige of meaning that might be opposed to his own outlook. He supposes that the passage must apply only to sons of Udo, thus documenting that Udo had sons, because otherwise Udo's brother Hermann alone would have inherited, and there would have been no need for the word »divisit«. The fallacy here is that obviously Udo's fiefs and jurisdictions did not all arrive from the father! The author also upholds the traditional interpretation that the king's permission was rigorously required for Udo to pass the fiefs and jurisdictions to his sons. If that is so – and one can hardly disagree – why should the Continuator have bothered with such a commonplace? The new outlook on this passage is that the fiefs and jurisdictions were diversified beyond the immediate family according to Udo's desire, an act that would surely have required extraordinary royal permission, and for which the Continuator's private-law simile »quasi hereditatem inter filios« is perfectly apt. But if we follow the author, the Continuator's recourse to simile is not permissible; moreover, variant gram-

matical usages are to be identified and applied without explanation of context in order to serve the author's purpose and no other (see p. 48–52). Once in command of the facts, the reader can only imagine that the author defends the traditional interpretation through some failure to grasp constitutional issues proposed by his combatants. These issues may require deeper clarification. Rome not having been built in a day, however, ideas must be permitted to stand both on their own merit and through the logical support that historical discussion provides. Certainly, the reader could rightly conclude that the new legal and constitutional material does not conform to general positions long upheld by the author. The book contains no discussion of that interesting circumstance, but offers a »Wohlan denn« for new investigations that are needed to supplant those it supposedly disproves.

Some further polemical techniques merit some comment. First, the author often develops argumentation in such a way that a *coup de grace* can be delivered, so that the opposing argumentation collapses like »a house of cards«. Obviously this procedure will help to convince unsuspecting readers, who may also view the author's ability to ridicule an opponent as proof of the fragility of opposing views. Unfortunately for the author, the *coup de grace* is frequently illusory. When discussing of Margrave Burkhard of the Bavarian Ostmark, for example, he draws a too hasty conclusion about property law (see p. 100–101). If Burkhard passed Bavarian property to the church of Augsburg according to Bavarian law, it does not certify that Burkhard himself was a Bavarian, for his wife is known to have been a ducal Bavarian and the property likely emanated from her. Here as elsewhere the author does not permit a realm of possibility, but limits the admissible to whatever is favorable to his own standpoint. Another technique is appeal to the authority of other historians without developing a context, as if some scholars were ›approved‹, and others merely risible. This is evident in his appeal to Patrick Corbet's study of marriage law in Germany in the central middle ages (see p. 92–93). For obvious reasons he wishes to draw this definitive work into his ranks of the 'approved' – despite the inconvenience that Corbet explicitly confirms the reviewer's outlook regarding an occasional sharpening of canonical marriage prohibitions for political purposes during the period. Unhappily for the author's purposes, canonical prohibitions were not applied consistently. Conversely, the reviewer's own notion that customary marriage law was more important than canon law has no attraction for the author. Juristic evidence supports this notion, but the author refrains from mentioning or discussing it. Finally, the author has a technique of explaining opposing ideas in terms of his opponents' inferable lack of knowledge or ability. There is evidence that Konrad of Swabia died relatively young: Thietmar of Merseburg describes him and certain other nobles as *morte momentanea depressi*. The author suggests that the reviewer misread the word »momentanea« to mean »prematurely«, whereas its actual meaning is »suddenly« (see p. 105). The inattentive reader will assume that the lack of knowledge to which the author alludes is further evidence of incorrect conclusions. Of course, the word »suddenly« in the context of several deaths clearly implies »prematurely«, so an attentive reader might actually notice the author's misrepresentation.

In a few places, thus where the inheritance of Reichenhall and the descent of the counts of Diessen from Otto the Great are considered (p. 38–44, 191–203), the book presents genuinely new material, even if the discussion remains slanted. Yet for the most part we are dealing either with a regurgitation of arguments that already languish in a damaging light, or with turgid discussion devised to combat evidence that has served in the interim to consolidate new outlooks. The discussions of newer material lack any observable reference to variables emerging in the twenty-five years of controversy (e.g. undoubted proliferation in the possibilities for interpreting paths of inheritance, whether public, private or onomastic). Essentially the book is an attempt to shout down the opposition, drawing on techniques such as revisionism, smoke screen, convenient omission, circular reasoning, ridicule, appeal to authority, and misrepresentation – not to mention the invective tone that is developed

and maintained throughout the book, despite the author's explicit repudiation of invective (see p. 203). In recapitulation of a long-standing and presumably unalterable position, the book makes its own unique contribution to the study of royal succession – but one can hardly speak in terms of a seminal contribution.

Donald C. JACKMAN, Pennsylvania

Carsten WOLL, Die Königinnen des hochmittelalterlichen Frankreich (987–1237/38), Stuttgart (Steiner) 2002, 321 p. (Historische Forschungen, 24).

Il est naturel et même souhaitable que des chercheurs, étrangers à la France, s'intéressent à des sujets de toute sorte concernant celle-ci et nombreuses sont les personnes de toute nationalité qui, souvent avec talent, se sont occupées de sources françaises, comme d'ailleurs des Français ont depuis longtemps œuvré avec succès hors de leurs frontières.

M. Carsten Woll, jeune chercheur allemand, a donc eu la bonne idée de préparer une thèse, sous la direction du professeur Kurt-Ulrich Jäschke, publiée maintenant, consacrée aux reines des XI^e^, XII^e^ et du premier tiers du XIII^e^ siècle, qui témoigne sans conteste d'un travail intense. Cela présente le mérite essentiel de faire connaître à un large public allemand des personnages méconnus souvent même d'historiens français.

Mais, pourtant, cette recherche – donc en principe tout à fait louable – laisse le lecteur averti sur sa faim. Les limites chronologiques choisies, elles-mêmes, font problème. En effet, si le *terminus ad quem* (1237/1238) se justifie parfaitement, car il correspond à la mort d'Ingeburge, femme de Philippe Auguste, la date de 987 ne correspond à rien de précis pour la personne même d'Adélaïde, car celle-ci fut mariée à Hugues Capet bien avant cette date, à savoir vers 970.

C. Woll connaît assez bien la bibliographie ... allemande, mais ignore nombre de titres français, tant généraux, que relatifs à telle ou telle reine. En effet, pour les premiers, sont omis notamment les ouvrages d'A. Brachet, Pathologie mentale des rois de France. Louis XI et ses ascendants. Une vie humaine étudiée à travers six siècles d'hérédité (852–1483), Paris 1903, de F. Olivier-Martin, Études sur les régences. I: Les régences et la majorité des rois sous les Capétiens directs et les premiers Valois (1060–1375), Paris 1931, de F. Barry, La reine de France, Paris 1964, de R. A. Jackson, Ordines coronationis Franciae. Texts and ordines for the coronation of Frankish and French kings and queens in the Middle Ages, Philadelphia (Pa.) 1995–2000, 2 vol., ou encore la contribution de R.-H. Bautier, Sacres et couronnements sous les Carolingiens et les premiers Capétiens. Recherches sur la genèse du sacre royal français (Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France, 1987–1988 [1989], p. 7–56).

Pour chacune des reines, manquent de même de nombreuses références; citons:

- pour Berthe de Bourgogne, femme de Robert le Pieux, l'article d'E. Santinelli, La veuve du prince au tournant de l'an mil: l'exemple de Berthe de Bourgogne, dans: Femmes et pouvoirs des femmes à Byzance et en Occident (VI^e^–XI^e^ s.) ..., éd. S. Lebecq, A. Dierkens, R. Le Jan, J.-M. Sansterre, Villeneuve d'Ascq 1999, p. 75–89;
- pour Anne de Kiev, A. Caix de Saint-Aymour, Anne de Russie, reine de France et comtesse de Valois au XI^e^ siècle, 2^e^ éd., Paris 1896; M. Hellmann, Die Heiratspolitik Jaroslavs des Weisen, dans: Forschungen zur osteuropäischen Geschichte 8 (1962) p. 7–25; R. Hallu, Anne de Kiev, reine de France, Rome 1973, ou encore toute la littérature relative à sa souscription en caractères cyrilliques, notamment l'article de C. Couderc, Une signature autographe d'Anne de Russie, femme de Henri I^er^, roi de France, dans: La Russie géographique, ethnographique etc., Paris 1892, p. 473–475, planche;
- pour Aliénor d'Aquitaine, les articles d'E.-R. Labande, Pour une histoire véridique d'Aliénor d'Aquitaine, dans: Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 4^e^ série,

t. II (1952) p. 175–234 et de R. Lejeune, »Rôle littéraire d'Aliénor d'Aquitaine«, dans: Cultura neolatina 14 (1954) p. 5–57.

Tout aussi critiquable est le fait que C. Woll, travaillant à la hâte – ce qui peut s'expliquer – a utilisé (trop) fréquemment des articles de dictionnaires qui, même s'ils sont le plus souvent d'excellente tenue (comme ceux du »Lexikon des Mittelalters«), n'en restent pas moins des condensés des longues et patientes recherches de nombreux érudits. Mais il y a plus: C. Woll ignore tout des sources archivistiques, car il n'a pas eu la possibilité ou le temps de fréquenter les divers dépôts d'archives français, fort riches pour son sujet.

D'autre part, la place attribuée à chacune des reines ne correspond en rien à leur importance réelle. Certes, l'auteur s'ingénie à vouloir remettre chacune de ses »héroïnes« dans le cadre historique du moment. Mais comment justifier les trente pages attribuées à Adélaïde, épouse de Hugues Capet, connue par de rares sources, les trois pages consacrées à Lucienne de Rochefort, fiancée au prince royal Louis [futur Louis VI], »divorcée« de ce dernier dès mai 1107, lors du concile de Troyes, et donc jamais reine et sur laquelle on ne sait pratiquement rien. En revanche Adèle de Champagne n'a droit qu'à huit pages; la régence, si intéressante, qu'elle partage avec son frère Guillaume aux-Blanches-mains, archevêque de Reims, est tout juste évoquée; or c'est la première reine pour laquelle abondent les sources tant narratives que documentaires (quelques 110 actes, souvent inédits, sont intitulés à son nom). Le fait que C. Woll dresse une excellente carte du douaire d'Adélaïde de Maurienne (dénommée ici parfois à tort Adélaïde de Savoie), à partir de ses actes publiés en annexe à notre »Recueil des actes de Louis VI«, montre à l'évidence l'importance des documents intitulés au nom des diverses reines pour mieux les connaître.

Il convient encore de noter le traitement insuffisant de diverses sources. La matrice du sceau de Constance de Castille, deuxième femme de Louis VII (conservée au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France) n'est pas localisée, à peine décrite et son intérêt pas assez souligné: il faut savoir en effet qu'elle a été certainement exécutée en quelques heures entre le décès de Constance, morte en couches, et son inhumation et qu'en conséquence elle n'a jamais servi à sceller, comme le confirme d'ailleurs l'absence d'appendice de préhension. De même, C. Woll n'attribue pas assez d'importance au Psautier d'Ingeburge (conservé au Musée Condé de Chantilly), témoin avec d'autres sources du mécénat réginal.

Les fautes de détail et de références (sur)abondent. Ce n'est pas le lieu ici de trop insister. Un exemple montre que C. Carsten a œuvré trop rapidement à partir d'ouvrages anciens, sans se préoccuper d'actualiser leurs données: l'acte de Louis VII (A. Luchaire, Études sur les actes de Louis VII, Paris 1885, n°692 et non 691, comme il est indiqué à tort), mentionnant l'accord d'Adèle de Champagne, concerne Dun-sur-Auron et non Dun-le-Roi, appellation depuis longtemps obsolète. Mais surtout, les citations latines laissent souvent à désirer.

En conclusion, les multiples sources existant pour les premières reines capétiennes sont insuffisamment utilisées, voire ignorées, d'où un ouvrage fait à la hâte et prématurément.

Jean Dufour, Colombes

Sabine Geldsetzer, Frauen auf Kreuzzügen (1096–1291), Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2003, 304 p.

Sans aucun doute, le travail de Sabine Geldsetzer comble une lacune fortement ressentie ces dernières années. Un titre qui annonce une étude sur les femmes aux croisades semble toujours surprenant, étant donné que ces »pèlerinages armés« sont traditionellement considérés comme un domaine masculin, pourtant, le sujet figure clairement parmi les *desiderata* des recherches médiévistes. Jusqu'à maintenant, le rôle des femmes n'a été traité

que dans le cadre restreint des croisades particulières ou bien à partir de personnages exemplaires – une des femmes les plus connues (à l'exception des grandes aristocrates) étant Marguerite de Beverley, qui sert aussi d'exemple dans le présent travail. La perspective de Geldsetzer, en revanche, se veut délibérément large, visant l'évaluation de la perception, des activités et des perspectives des femmes dans un monde dominé par les guerriers de la foi. Pour obéir à cet idéal d'élargissement de l'horizon, l'auteur choisit une approche globale des croisades comme phénomène complexe et quasi-total dans l'histoire de l'Occident médiéval, suivant en cela l'exemple des études de Christopher Tyerman; elle définit cependant un cadre temporel restreint: du célèbre sermon d'Urbain II à Clermont en 1095 jusqu'à la deuxième croisade de Saint Louis en 1270–1272 (malgré l'indication du titre).

On retiendra d'abord l'utile catalogue que Geldsetzer donne en annexe aux deux grandes parties dont se compose sa publication qui reprend sa thèse de doctorat sous une forme remaniée pour un public élargi. Cette liste prosopographique réunit les brèves biographies de toutes les femmes qu'elle a pu identifier dans le contexte des croisades, regroupées par catégories. En accord avec le système de classement développé dans le premier chapitre de son étude, l'auteur distingue des *crucesignatae* (dont on sait qu'elles se sont croisées »dans les règles«) de celles qui ont participé aux croisades de fait (citées par ordre chronologique des campagnes successives). Puis viennent les participantes potentielles et les femmes que l'on ne peut classer avec certitude, mais qui ont voyagé au Proche Orient à l'époque concernée (sont inclues, par exemple, les éventuelles pèlerines) ou qui se sont trouvées à proximité des armées; l'auteur parvient à un total de 182 personnes, auxquelles s'ajoutent 13 enfants nés pendant des croisades.

L'étude elle-même se fonde principalement sur l'exemple de ces femmes, dont une certaine partie reste anonyme, tandis que d'autres ne sont connues que par leur nom sans que l'on sache plus de détails sur leur vie. La discussion sur l'attitude des autorités envers la participation des femmes aux croisades est traitée plus brièvement, et aboutit à la conclusion que toutes les tentatives pour empêcher les femmes de s'engager restaient des injonctions suivies de peu de conséquences pratiques. L'interdiction stricte de l'année 1188 est restée une initiative singulière, fondée avant tout sur des raisonnements moraux, tandis qu'Innocent III visait surtout dans les deux décrétales de 1200 et 1201 à restreindre la participation des personnes qui n'étaient pas aptes au combat, quel que fût leur sexe.

Suit la reconstruction détaillée de la »réalité historique« des femmes aux croisades. Motivée par des considérations religieuses, leur décision de partir pour ce voyage dangereux pouvait aussi bien être influencée par des raisonnements dynastiques et des traditions familiales ou par le désir de s'échapper d'une situation difficile dans leur pays d'origine. Dans l'ensemble, la possibilité de se croiser dépendait largement de la situation sociale, de sorte qu'il semble impossible de parler de la situation des femmes en général. Ceci vaut aussi pour les conditions de vie pendant le voyage. L'organisation de celui-ci et la vie quotidienne dépendaient bien plus du statut social de l'individu que de son sexe. La réalité variait selon qu'elle était perçue, et vécue, par une aristocrate qui voyageait dans des circonstances relativement confortables, ou par une »femme de mauvaise réputation« qui accompagnait les troupes, qu'il s'agisse ou non d'une prostituée au sens moderne. La hiérarchie sociale n'affectait pas seulement la vie concrète, mais influençait aussi la façon dont ces femmes étaient perçues par les autorités et les historiographes. On peut ainsi conclure avec l'auteur que la situation des femmes aux croisades »ne peut pas être définie uniquement à partir de leur sexe, ni en tant qu'individu, ni en tant que groupe« (p. 177).

Quant aux activités des femmes dans les différentes situations qu'elles rencontraient, il n'y a guère de surprises. Même si elles jouaient un certain rôle sur le plan militaire, surtout dans le cadre du ravitaillement, leurs activités ne se distinguaient pas fondamentalement du quotidien en Europe occidentale. Malgré quelques récits sur des femmes qui participaient activement au combat, la norme correspondait largement avec ce que l'on sait du Moyen

Âge en général, comme le montrent les nombreuses comparaisons auxquelles l'auteur a recours afin de combler les lacunes des sources qu'elle étudie.

Cette façon de développer un tableau historique constitue une certaine faiblesse de l'ouvrage: l'auteur tend à »remplir« les lacunes de son matériau d'études par des conjectures dont le nombre ne sert pas toujours à convaincre le lecteur critique. Visant à présenter l'image la plus complète possible, elle néglige parfois l'interprétation critique de ses sources, qu'elle semble prendre au premier degré sans dégager la visée idéologique qu'ont eu les auteurs de chroniques dans ce conflit religieux. Jusqu'à quel point peut-on faire confiance à un auteur musulman comme 'Imad ad-Din, qui nous relate que des femmes franques se sont armées afin de combattre? Malgré tous les mérites du travail de Geldsetzer, on se reportera plutôt pour ce genre de questions à la récente collection dirigée par Susan Edgington et Sarah Lambert, »Gendering the Crusades« (Cardiff 2001). Celle-ci comprend une série d'études de cas qui se concentrent avant tout sur les enjeux identitaires et la construction de rôles et de modèles dans les sources historiographiques, mettant en relief les fondements idéologiques de l'image de la femme. Ce dernier ouvrage ne peut toutefois pas remplacer l'étude que nous venons de présenter pour ce qui est de la (re-)construction d'une perspective intégrale du rôle des femmes dans les croisades sur le plan événementiel.

Klaus Oschema, Berne

Hrotsvitha Gandeshemensis, Gesta Ottonis Imperatoris. Lotte, dramma e trionfi nel destino di un imperatore, a cura di Maria Pasqualina Pillola, Firenze (SISMEL, Edizioni del Galluzzo) 2003, CX–104 p.

Depuis la découverte du manuscrit unique (Munich, BSB Clm 14485) de son œuvre complète par l'humaniste Conrad Celtis dans les dernières années du XV^{e} siècle, et l'édition princeps de cette œuvre par le même en 1501, Hrotsvita de Gandersheim est devenue et restée un écrivain emblématique à plus d'un titre. Utilisée durant cinq siècles pour des causes d'orgueil national, de militantisme féministe, et, plus scientifiquement et plus récemment, à des fins de revalorisation de la culture du X^{e} siècle que l'on avait longtemps dit »de fer«, l'œuvre complète de la poétesse saxonne a reçu quatre éditions critiques en un siècle, dont celle, en 2001, de Walther Berschin dans la collection Teubner. Pour les *Gesta Ottonis*, il convient d'ajouter l'édition de Pertz dans les MGH (1841). Fallait-il alors rééditer aujourd'hui ces Gestes d'Otton [I^{er}]? À première vue cela ne s'imposait pas, étant donné la qualité des éditions précédentes et l'absence de nouveau manuscrit. Sur ce plan M. P. Pillola apporte forcément peu de changement, même si, parmi les variantes des éditions précédentes, elle opère des choix de grand bon sens, la plupart du temps appuyés sur des parallèles avec d'autres passages de Hrotsvita, produisant ainsi un texte encore légèrement différent de ceux qu'on pouvait lire jusqu'ici.

L'introduction et l'annotation constituent le principal apport du livre. Elles répercutent les données de la recherche actuelle en une synthèse fort commode, excellemment documentée. Une remarque néanmoins: p. X, peut-on vraiment utiliser la chronique de Saint-Michel de Hildesheim pour faire valoir la qualité intellectuelle de Hrotsvita, quand cette chronique parle de l'abbesse Hrotsvita, homonyme et aînée de la poétesse? Il s'agit là d'une confusion du chroniqueur, qui s'est prolongée jusqu'à nos jours sous la plume de certains. L'introduction offre une mise au point efficace sur les événements du règne d'Otton évoqués par Hrotsvita, et sur leur représentation par d'autres auteurs du X^{e} siècle (Widukind de Corvey, Adalbert de Prüm et, dans une moindre mesure, Liutprand de Crémone). M. P. Pillola a raison de valoriser l'épisode romanesque et mystérieux de la fuite d'Adélaïde, l'un des plus intéressants de l'œuvre, et source d'inspiration féconde, ainsi que l'a mis en lumière un colloque dont la publication est vraisemblablement trop récente pour que l'auteur en ait

eu connaissance (Adélaïde de Bourgogne. Genèse et représentations d'une sainteté impériale, études réunies par P. Corbet, M. Goullet et D. Iogna-Prat, Dijon, EUD, 2002).

On a depuis longtemps montré que l'abbaye de Gandersheim était un milieu intellectuel de haut vol. Mais l'annotation littéraire de cette édition, en accroissant considérablement le nombre de *iuncturae* repérées, donnent à penser que la connaissance que Hrotsvita avait des auteurs classiques est supérieure aux estimations qu'on en a faites. À moins que, étant donné que beaucoup de ces *iuncturae* sont assez banales, ces classiques aient été médiatisés par des textes littéraires médiévaux non encore repérés, ou par des textes à usage scolaire. Le repérage des sources de Hrotsvita pose en effet autant de problèmes que l'absence de toute réception médiévale directe ou indirecte de son œuvre (fait qui a entretenu le fantasme de son caractère apocryphe). Ainsi, d'après la note 284, il ne serait pas impossible que Hrotsvita ait eu connaissance des *Punica* de Silus Italicus par le biais d'un manuscrit de Saint-Gall ou de Cologne; mais c'est là une hypothèse assez ténue, tout comme le rapport direct qu'elle entretiendrait avec Goteschalk d'Orbais d'une part et les *Gesta Apollonii* de l'autre, du simple fait de la présence dans les *Gesta Ottonis* de l'expression *trina deitas* (notes 83 et 299: il est peu probable que les *Gesta Apollonii*, écrits vers l'an mil, donc après les *Gesta Ottonis*, empruntent cette expression à Hrotsvita; par ailleurs on la rencontre aussi dans la collection de sermons d'Eusèbe Gallican, qui est une source aussi possible que Goteschalk d'Orbais). La technique de ›saupoudrage‹ mise en œuvre par Hrotsvita rend difficile la détermination exacte de ses sources.

Au total nous sommes devant un très bon livre, qui rendra des services aux historiens et qui, espérons-le, incitera à lire de Hrotsvita autre chose que son théâtre.

Monique GOULLET, Paris

Beate Hildegardis cause et cure, edidit Laurence MOULINIER, recognovit Rainer BERNDT, Berlin (Akademie Verlag) 2003, CXVII–384 p.

Depuis sa thèse soutenue en 1994 sur l'œuvre scientifique de Hildegarde, et son livre de 1995, »Le manuscrit perdu à Strasbourg. Enquête sur l'œuvre scientifique de Hildegarde«, Laurence Moulinier continue de s'affirmer comme l'une des plus grandes spécialistes de ce volet de l'œuvre d'un auteur qui, à bien des égards, demeure mystérieux. Si les textes de Hildegarde, en effet, échappent souvent par nature à une approche critique traditionnelle, leur mystère est encore accru par les conditions historiques de leur transmission, et sur ce point les recherches de Laurence Moulinier jouent un rôle tout à fait déterminant. Après avoir montré que les éditions connues de la *Physica* – nom donné en 1533 au *Liber subtilitatum diversarum naturarum creaturarum* par son éditeur strasbourgeois Jean Schott – ne reposaient sur aucun manuscrit médiéval et que l'œuvre comme telle devait être retirée à Hildegarde, c'est avec la même minutie dans l'examen des éditions anciennes, dans celui des manuscrits, des titres, des rubriques, des capitula, et des témoignages médiévaux sur l'œuvre qu'elle établit fermement que le deuxième volet du diptyque scientifique, le *Cause et cure*, n'est pas non plus une œuvre originale de Hildegarde, mais une compilation composée d'après ses principales productions et à elle attribuée par le manuscrit qui l'a conservé. Cette compilation a probablement été réalisée entre 1180 et 1220, époque où l'entourage de la *magistra* tentait d'obtenir sa canonisation. Une comparaison entre le témoin unique de l'œuvre, le manuscrit du milieu ou du troisième quart du XIII^e^ siècle, København, Kongelige Bibliothek Ny kgl. saml. 90b Fol., originaire de Saint-Maximin de Trèves, et ce qu'il est convenu d'appeler le »Fragment de Berlin« – Berlin, Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz Lat. Qu. 674, du XVIII^e^ siècle – fait apparaître que, pas plus que la *Physica*, le *Cause et cure* ne demeure une œuvre stable au cours du Moyen Âge, et on peut en inférer que la composition du texte s'est faite selon différentes strates. Comme le démontre excellemment

Laurence Moulinier, dans cette manipulation textuelle à la gloire de Hildegarde, les principaux »suspects« sont Theoderich d'Echternach, également rédacteur principal de la *Vita sancte Hildegardis*, Gebeno d'Eberbach, falsificateur principal de l'œuvre visionnaire de la sainte, et Guibert de Gembloux, son secrétaire et organisateur en chef du ›Riesencodex‹.

À côté de l'histoire du texte, une autre question passionnante est celle de ses sources, et en particulier le problème de ses rapports avec les médecines salernitaine et arabe. Étant donné la rareté, voire la quasi absence, des emprunts littéraux, plutôt que des liens de dépendance directe il convient d'identifier les intermédiaires, par exemple, pour l'enseignement arabe, la traduction latine du *Pantegni* par Constantin l'Africain, qui circule largement en Europe à cette époque. De ce point de vue, l'étude de Laurence Moulinier dépasse le cadre proprement hildegardien et offre un regard sur l'ensemble de la question des textes médicaux dans l'Occident latin au XII[e] siècle, y compris sur la »médecine monastique«, qui représente une grande part des connaissances véhiculées par le *Cause et cure*, et sur la touche hildegardienne personnelle, toujours prégnante malgré les manipulations subies par ses textes.

Les principes de l'édition critique, tous très pertinents en ce qu'ils maintiennent habilement la balance entre respect maximal du manuscrit et adaptation à la lisibilité et aux usages modernes, sont précisément explicités p. CXII–CXVII. L'apparat est à quatre étages: apparat textuel, apparat scripturaire (peu fourni car les citations bibliques sont rares), sources et parallèles. Les *indices* comprennent, outre les rubriques habituelles, une liste des mots germaniques présents dans le texte et une liste des mots d'anatomie et de médecine, toutes choses qui font de ce livre une production exemplaire.

Monique Goullet, Paris

Christoph Dartmann, Wunder als Argumente. Die Wunderberichte in der *Historia Mediolanensis* des sogenannten Landulf Senior und in der *Vita Arialdi* des Andrea von Strumi, Frankfurt a. M. [et al.] (Peter Lang) 2000, 262 p. (Gesellschaft, Kultur und Schrift. Mediävistische Beiträge, 10).

Ce petit livre traite de la fonction du miracle dans les textes narratifs. Pour aborder cette question, l'auteur commence par dresser un bilan historiographique assez cavalier, qui va de Bolland au »linguistic turn«. Il oppose en particulier certains travaux français (Le Goff, Schmitt) et allemands (Angenendt, Dinzelbacher), ces derniers ne rejetant pas, à la différence des premiers, une certaine autonomie du fait religieux. Christoph Dartmann s'interroge ensuite sur la définition du miracle. Il s'appuie en particulier sur un livre de Peter von Moos (Geschichte als Topik. Das rhetorische Exemplum von der Antike zur Neuzeit und die *historiae* im ›Policraticus‹ Johanns von Salisbury, Hildesheim, etc. 1988) consacré à la place de l'*exemplum* dans la rhétorique: le miracle peut en effet être considéré comme un type d'*exemplum*. Il est alors susceptible d'illustrer une vérité générale (»universales paränetisch-illustratives *exemplum*«) ou bien de proposer un modèle de comportement renvoyant à une situation donnée (»personales historisch-induktives *exemplum*«). Mais dans le monde pré-scolastique, la Vérité n'offre pas encore la »cohérence logique d'un système«. Il est donc alors, bien souvent, difficile de distinguer les miracles selon la typologie proposée (en admettant par ailleurs que cela ne pose aucun problème ensuite …).

Après ces rappels historiographiques, l'auteur s'intéresse au traitement du miracle chez un petit nombre d'auteurs patristiques et médiévaux: Augustin, Grégoire, mais aussi Guibert de Nogent, qui, dans le *De sanctorum et eorum pignoribus*, serait le premier à proposer un exposé systématique de cette question. Est ensuite évoquée la position de quelques réformateurs du XI[e] siècle, soit Pierre Damien, Humbert de Moyenmoutier, le prêtre Bardon, auteur d'une *Vita* d'Anselme de Lucques, et Bonizon de Sutri. La position de Pierre Damien, qui distingue soigneusement la *gratia* personnelle et le *sacramentum gratiae*, lié à

l'*officium* sacerdotal, permet l'existence d'un »miracle de fonction«: le mauvais prêtre peut ainsi accomplir des *virtutum signa*, mais uniquement *propter accaeptum sacerdotalis ministerii sacramentum* (Brief 40, éd. K. Reindel, MGH, Die Briefe der deutschen Kaiserzeit 4/ 1, Munich 1983, p. 439). En bons polémistes grégoriens, Bardon et Bonizon de Sutri font du miracle le signe de leur bon droit: ainsi Anselme, *unitatem diligens atque defendens catholicorum, miraculis approbat quod sermone docebat* (MGH, SS 12, p. 23). Dans ce dernier texte, le miracle est un élément narratif de première importance dans la construction d'un discours engagé. Voilà qui permet d'introduire les deux œuvres étudiées dans le livre.

L'auteur s'intéresse donc exclusivement à deux textes milanais écrits dans le contexte tourmenté de la Patarie: l'*Historia Mediolanensis* de Landulf Senior et la *Vita Arialdi* (BHL 673) d'André de Strumi. La première de ces œuvres, jadis éditée par Bethmann et Wattenbach (MGH, SS 8, p. 32–100), a sans doute été écrite, en tout cas pour ce qui est des trois premiers livres, en 1075 par un clerc milanais. Ce dernier n'est peut-être pas, contrairement à ce que l'on affirme généralement, cet archiprêtre Landulf attesté par ailleurs. Quoiqu'il en soit, *L*, ainsi qu'il se désigne dans le prologue, est un antipatarin qui défend farouchement les traditions de l'Église milanaise, à savoir le mariage des prêtres, l'autonomie vis-à-vis de Rome et la liturgie »ambrosienne«. Il tient donc un discours parfaitement opposé à celui d'André de Strumi, lui-même ancien patarin puis moine vallombrosain, qui se situe résolument du côté des réformateurs et clame son exécration des prêtres mariés ou simoniaques. André écrit la *Vita* du »martyr« de la Patarie, Ariald († 1066), en 1075, puis celle du fondateur de Vallombreuse, Jean Gualbert, en 1092. Christoph Dartmann relève systématiquement les quelques passages qui, dans les deux œuvres, rapportent des miracles. Pour l'*Historia Mediolanensis*, six chapitres sont retenus. En II, 7, Landulf (auquel nous conservons ce nom par commodité) retranscrit littéralement un passage des *Dialogues* de Grégoire le Grand. Nous sommes à Corinthe, sous Justinien, et l'évêque milanais Datius est aux prises avec le démon (Dialogues, III, 4). En II, 10–12, l'archevêque Eugène plaide la cause de la liturgie ambrosienne face au pape Adrien I^er^, désireux de la supprimer. Une sorte de jugement de Dieu est sollicité, qui consiste à poser durant trois jours un *librum Ambrosianum* et un *librum beati Gregorii* scellés (il s'agit sans doute de sacramentaires) sur l'autel de saint Pierre, afin de déterminer lequel s'ouvrira le premier et sera conservé. Mais les deux manuscrits restent intacts et l'on décide que *Gregorianum et Ambrosianum misterium ab universa Ecclesia laudetur confirmetur simulque ex toto teneatur*. Cet épisode reprend peut-être une source plus ancienne. On retrouve Eugène en II, 14, bien après sa mort et alors que sa mémoire est négligée depuis longtemps. Il guérit alors une matrone paralytique et lui indique le lieu de sa sépulture, soit un sarcophage accompagné d'une inscription. L'*inventio* programmée permettra la commémoration liturgique du saint prélat. Il peut y avoir là quelques échos de la *Vita Ambrosii* de Paulin. En II, 28 et II, 31, Landulf rapporte des événements survenus sous le pontificat d'Aribert de Milan (1018–1045). Une pluie miraculeuse survient après le Carême, à la demande des fidèles et alors que les fonts baptismaux ont été »sanctifiés« *secundum beati Ambrosii ordinationem* (28). Le miracle II, 31, rapporte comment des voleurs sacrilèges s'emparent des bâtons pastoraux d'Ambroise mais ne peuvent fondre l'or et l'argent qui les ornent. Enfin, en III, 28, Landulf explique comment divers patarins subirent un châtiment divin après s'en être pris à des prêtres dont on peut penser, même si rien de très précis n'est dit à ce sujet, qu'ils étaient mariés (*ob mulieris occasionem*). Ces histoires font l'objet d'un traitement très économe. L'une d'entre elles montre un fidèle régurgiter *foris in muro* l'hostie que lui a été offerte lors de la messe par un prêtre non réformé. Un tel comportement ne peut évidemment s'expliquer que par une ferme conviction de l'inefficacité des sacrements administrés par les prêtres impurs.

La *Vita Arialdi* (éd. Baethgen, MGH, SS 30/2, p. 1047–1075) ne fournit que quatre épisodes pouvant être qualifiés de miraculeux. Et encore. Au chapitre 3, alors qu'elle est

enceinte, la mère du saint voit une grande lumière lui apparaître pendant son sommeil. C'est un présage, assurément bien topique, des futurs mérites de son fils. Au chapitre 8, les clercs non réformateurs essaient de faire assassiner Landolf »Cotta«, l'un des chefs de la Patarie, mais le venin qu'ils utilisent se révèle inopérant alors même qu'il avait été testé avec succès *in pluribus pecudibus*. Au chapitre 9, les *clerici suburbani* s'en prennent aux possessions rurales de la famille d'Ariald. Y-a-t-il véritablement miracle? L'église privée (*ecclesiam quam olim in predio proprio construxit*) est saccagée, mais les assaillants ne trouvent pas les vignes et les arbres recherchés. Et André de conclure: *O mira Domini pietas! Suam demoliri causam permisit, servi sui optime tutari novit*. L'épisode narré en 24 est sans doute le plus saisissant de tous, mais là encore, peut-on vraiment parler de *miraculum*? Après l'assassinat d'Ariald, son corps est changé de place à plusieurs reprises car les clercs milanais et leurs alliés veulent éviter qu'il ne tombe entre les mains des Patarins. Surtout, pendant dix mois, il reste immergé dans le lac Majeur. Lorsque les partisans du martyr en reprennent possession, il vient d'être horriblement mutilé pour la seconde fois. André, qui parle à la première personne, rapporte qu'il put alors s'en approcher et introduire ses doigts dans les intestins du supplicié. La bonne odeur qui s'en dégageait est évidemment interprétée comme un infaillible signe de sainteté, à tel point que: *nam quamplures dies ut diu delectarer tanto odore, eos* (= *digitos*) *ab omni custodivi liquore*.

L'auteur suit le même ordre dans ses analyses respectives de l'*Historia Mediolanensis* et de la *Vita Arialdi*: découpage des textes en segments numérotés, analyse littérale, situation des récits par rapport au reste de l'œuvre, prise en considération, enfin, d'un contexte plus général qui reste néanmoins très sommairement retracé. La conclusion générale, si elle semble juste, n'est pas une surprise: les récits analysés participent de stratégies rhétoriques d'argumentation et de légitimation. Ils sont un mode d'intervention dans des situations conflictuelles. Soit. On ne peut cependant s'empêcher de formuler, pour terminer, quelques remarques critiques. La plus importante porte sur le corpus, somme toute très maigre, qui a été retenu: une dizaine de textes (i. e. de passages) au total. Y avait-il là matière à écrire un livre? La question apparaît d'autant plus fondée que le choix de la *Vita Arialdi* nous semble poser d'assez gros problèmes. Nous avons là, en définitive, un texte hagiographique plutôt atypique, précisément caractérisé par une absence presque totale de miracles. De ce point de vue, Ariald n'est pas plus actif de son vivant que *post mortem*. À la fin de la *Vita*, André signale bien le culte dont Ariald fait l'objet à Saint-Celse, monastère où il a été inhumé, mais il ne mentionne aucune guérison. Notre saint appartient en réalité à ces cercles réformateurs qui, sans mépriser les miracles, en relativisent l'importance et dès le XI^{e} siècle, mettent l'accent sur le comportement individuel et la pastorale. La correspondance entre André et le prêtre Syrus (BHL 674–676) révèle certes l'existence de quelques rares miracles, mais ceux-ci restent absents de la *Vita*. Du coup, faire de celle-ci l'un des deux piliers du livre sans poser réellement la question de l'intérêt d'Ariald et de son biographe pour le fait miraculeux apparaît discutable. On peut d'autre part regretter l'absence de réelle comparaison entre les textes de Landulf et d'André de Strumi. Certes, nous avons là deux entreprises narratives bien différentes. Dans le premier cas, il s'agit d'écrire l'histoire d'une ville identifiée à l'église »ambrosienne« et à ses évêques. C'est une collectivité qui se trouve au centre de l'œuvre, une collectivité menacée dont il s'agit de défendre les saintes et antiques traditions. Tous les miracles dont il a été question renvoient donc au *misterium ambrosianum* ou à l'*Ecclesia ambrosiana*. Ariald et ses partisans, qui sont eux aussi milanais, font quant à eux passer leur extrémisme grégorien avant toute espèce de patriotisme local. Ils n'en vivent pas moins dans la même ville et au même moment que »Landulf senior«, ce que l'on serait parfois tenté d'oublier en lisant le livre. Or il arrive que les deux auteurs décrivent les mêmes événements, Landulf s'occupant longuement de la Patarie dans le livre III. Un exemple particulièrement frappant de traitement différencié concerne le sort réservé au cadavre d'Ariald, thème qui n'est abordé par Dartmann qu'à travers le récit d'André. Or il y avait là

matière à comparaison. Quelle est en effet la version de Landulf? Si Ariald est jeté dans le lac Majeur, c'est pour éviter que la puanteur émanant de son cadavre ne gagne tout le château d'Oliva, la nièce de l'archevêque. Les diverses mutilations infligées au saint lors de son supplice sont passées sous silence, à l'exception de celle de la langue, qui rappelle l'illégitimité de la prédication patarine. Enfin, lorsque le corps est retrouvé par les partisans du martyr, il est horrible à voir car le processus de décomposition est très avancé. Landulf concède certes qu'il ne sent pas mauvais, mais c'est uniquement *propter aquam in qua iacuerat*. Ce qui relève du prodige pour les uns est donc un phénomène naturel pour les autres … Cette comparaison, particulièrement éclairante, avait été effectuée par Paolo Golinelli dans un livre que ne cite pas Dartmann (La Pataria. Lotte religiose e sociali nella Milano dell'XI secolo, Milan 1984, p. 31–32).

»Wunder als Argumente« est édité dans une collection, consacrée aux rapports entre société, culture et écrit dans les sociétés médiévales, que dirige Hagen Keller. Il vise à mettre en lumière l'usage de la »pragmatische Schriftlichkeit« dans les textes narratifs. À cet égard, il avance des réflexions fines et intéressantes. Si l'on peut accepter le recours à un très petit nombre de »segments narratifs«, on avouera tout de même, pour terminer, que le choix du corpus et le caractère attendu des conclusions laissent persister une certaine dose de scepticisme.

Patrick Henriet, Bordeaux

Europa an der Wende vom 11. zum 12. Jahrhundert. Beiträge zu Ehren von Werner Goez, Klaus Herbers (dir.), Stuttgart (Franz Steiner) 2001, in-8°, 284 p.

Depuis 1958, Werner Goez a publié de nombreux travaux sur la querelle des investitures, l'Italie et l'Empire. Les treize articles rassemblés ici lui rendent hommage. Ils sont cimentées par un cadre chronologique commun: la fin du XI^e^ et le début du XII^e^ siècle.

Plusieurs travaux portent logiquement sur les thèmes chers au professeur Goez. Johannes Laudage (Rom und das Papsttum im frühen 12. Jahrhundert, p. 23–53) propose une synthèse de nos connaissances sur les relations entre Rome et la papauté au début du XII^e^ siècle, soit d'Urbain II à Calixte II († 1124). Il met en particulier l'accent sur le rôle grandissant des cardinaux depuis le privilège de 1111/1112 et sur l'importance grandissante du recours à l'argent dans la constitution d'un réseau d'alliances, en particulier sous Calixte II dont il appelle à réévaluer le pontificat. En définitive, le célèbre adage *Ubi est papa, ibi est Roma* tend alors à devenir *Ubi est Roma, ibi sunt papa et cardinales*. Paolo Golinelli (Die Lage Italiens nach dem Investiturstreit: die Frage der mathildischen Erbschaft, p. 54–67) traite de la situation de l'Italie à la fin de la querelle des investitures par le biais d'un dossier bien particulier, celui des biens de Mathilde de Canossa. Il rappelle d'abord en quoi consistait la *terra Mathildis comitisse*, faite de territoires publics, d'alleux familiaux et d'acquisitions. Il s'arrête ensuite sur les deux donations faites au Saint-Siège en 1077 et 1102. Reprenant ses propres travaux, il met fortement en doute l'authenticité de la seconde, pourtant acceptée par divers historiens dont, précisément, Werner Goez (Über die mathildischen Schenkungen an die römische Kirche, in: Frühmittelalterliche Studien 31, 1997, p. 158–196). Selon lui, cette seconde donation, dont la première copie attestée remonte à 1189, aurait été rédigée vers 1132. Le contexte était alors celui de l'inféodation du patrimoine de Mathilde réalisée par le pape Innocent II en faveur de l'empereur Lothaire III. La fausse donation (?) serait venue à point pour légitimer la politique pontificale. La fin de l'article s'intéresse à l'après-Mathilde et met en valeur l'éclatement politique du patrimoine et les velléités indépendantistes des *capitanei, valvasores et cuncti satellites domus comitissae Mehtildis*, pour reprendre une expression d'Albert de San Bonifacio, le comte de Vérone chargé par Rome d'administer l'encombrant héritage. Rudolf Schiefer (Der Investiturstreit im Bilde der

Zeit nach 1122, p. 248–260) étudie le reflet, à vrai dire fort inégal, de la lutte des investitures dans l'historiographie européenne postérieure au concordat de Worms (1122). Celui-ci a très vite été perçu par les contemporains comme un événement capital. Des auteurs tels qu'Otton de Freising ou Gerhoch de Reichersberg n'hésitent pas à replacer la *discordia inter sacerdotium et regnum* (Gerhoch) dans un contexte eschatologique général.

Egon Boshof et Odilo Engels brossent respectivement un tableau du Sud-Est et du Sud-Ouest de l'Europe au tournant des XI^e^ et XII^e^ siècles (Südosteuropa in der späten Salierzeit, p. 68–78, et: Der Südwesten Europas um 1100, p. 79–89). Dans le premier cas, l'auteur traite en réalité des relations entre l'Empire et ses voisins orientaux, principalement hongrois. De son côté, Odilo Engels présente sans notes la Péninsule ibérique, en distinguant soigneusement parties orientale et occidentale. On retrouve la Péninsule dans l'étude particulièrement bien documentée de Nikolas Jaspert (Frühformen der geistlichen Ritterorden und die Kreuzzugsbewegung auf der iberischen Halbinsel, p. 90–116). L'auteur s'intéresse aux origines de l'esprit de croisade en Espagne, et plus précisément à ces *confraternitates* (Belchite, Monreal etc.) qui apparaissent au début du XII^e^ siècle avec pour principal objectif le combat contre les musulmans. Il montre bien l'importance d'un »esprit de croisade« en Péninsule au même titre que dans le reste de l'Occident. La question de la violence sacrée est également au cœur du beau travail d'Ernst-Dieter Hehl (Krieg, Individualisierung und Staatlichkeit im ausgehenden 11. und im 12. Jahrhundert, p. 117–133). À la fin du XI^e^ et au XII^e^ siècle, la violence est susceptible d'être légitimée de deux façons: par le service du bien commun d'une part (c'est la »Staatlichkeit«, qu'elle soit laïque ou d'Église: *publice pro patria, pro iusticia, pro apostolica sede*, écrit Manegold de Lauterbach), par la bonne intention personnelle d'autre part. La morale de l'intention, bien exposée à Clermont en 1095 (*quicumque pro sola devotione, non pro honoris vel pecunie adeptione …)*, sous-tend déjà certains canons du concile de Winchester, réuni par Guillaume le Conquérant en 1070 (*qui autem neminem percusserit, si percutere voluerat...*). Elle est, comme on le sait, développée peu après par Abélard. De son côté, le droit canon intègre les dispositions d'Urbain II: ne seront pas considérés comme homicides *quos adversus excommunicatos zelo catholicae matris ardentes* (Yves de Chartres). On retrouve le rôle du bien commun chez Gratien, qui exonère tout agresseur *publica potestate functus*. Chez les décrétistes, la guerre est en quelque sorte objectivée: elle n'est pas bonne ou mauvaise en soi (*militare indifferens est, quia quantum est in se nec bonum nec malum est*, écrit Sicard de Crémone), tout dépendant de son caractère juste ou injuste. Ici donc, les motivations individuelles peuvent passer au second plan. Quant aux intentions de chacun, seul Dieu les connaît véritablement. Cette courte et dense synthèse montre en définitive comment à cette époque, la scission de la personne et de la fonction (Gratien dit déjà tout: *Duae sunt* [...] *leges: una publica, altera privata …)* permet l'autonomisation de trois concepts fondamentaux: l'individu, la fonction et l'institution. Mais l'*Individualisierung* et la *Staatlichkeit* ne sont toujours pas pensables séparément.

Dieter Hägermann (Technische Innovationen im 12. Jahrhundert. Zeichen einer Zeitenwende?, p. 134–142) analyse les innovations techniques du XII^e^ siècle. Innovations plutôt qu'inventions, car il faut prendre en considération les dynamiques de diversification et de diffusion. Le domaine agricole n'est pas retenu ici, les grandes innovations remontant au VIII^e^ siècle (moulin à eau, rotation des soles …). Restent trois domaines: la guerre, l'industrie et la navigation, l'exploitation des mines. Un rapide panorama permet à l'auteur de marquer la rupture que représente le XII^e^ siècle dans tous ces domaines. En conclusion, il appelle non sans humour ses lecteurs à compter les moulins autant que les moines et cite ce mot de Lynn White qui, en 1978, résumait ainsi ce qu'on apprenait dans les années 30 au sujet de la science médiévale: 1) Il n'y en avait pas. 2) Roger Bacon avait été persécuté par l'Église pour s'y être intéressé …

Deux communications abordent des questions de droit. Harald Siems (Die Analogie als Wegbereiterin zur mittelalterlichen Rechtswissenschaft, p. 143–170) montre que le recours

juridique à l'analogie, caractéristique de la science du droit au XII^e siècle (*De similibus est ad similia procedendum*, écrit par exemple Hostiensis; ou encore, plus tard, Bracton: *si tamen similia evenerint per simile iudicentur*), est précoce et se trouve en particulier chez les Lombards. Johannes FRIED (... ›auf Bitten der Gräfin Mathilde‹. Werner von Bologna und Irnerius. Mit einem Exkurs von Gundula GREBNER, p. 171–206) s'intéresse à la figure historique de Wernerius de Bologne et à celle, beaucoup plus mythique, d'Irnerius, consacré par la tradition comme fondateur de l'école de droit de Bologne. Cette dernière n'est pourtant pas sortie du néant et ses débuts doivent être mis en rapport avec l'activité des notaires. Quant à la figure fondatrice d'Irnerius, elle n'a vraisemblablement été mise au point que vers la fin du XII^e siècle. En annexe de l'article de J. Fried, Gundula GREBNER résume la tradition documentaire relative à Wernerius.

Trois articles, enfin, s'intéressent au texte comme objet historique. Sous un titre très général (Hagiographische Handschriften im 12. Jahrhundert, p. 207–216), Bernhard VOGEL aborde la question des réécritures hagiographiques à partir du dossier d'Héribert de Liège. Les *causae scribendi* évoluent et les réécritures correspondent, ainsi que l'ont encore montré plusieurs travaux récents, à de nouveaux contextes et à de nouvelles *causae audiendi et legendi*. Peter SEGL (Häresien und intellektueller Aufbruch in der späten Salierzeit, p. 217–237) traite du rapport, ou pour le moins de la concomitance, entre renouveau de l'hérésie et essor intellectuel. Hartmut KUGLER (Deutsche Literatur in der späten Salierzeit, p. 238–247) brosse un panorama de la littérature allemande à la fin de l'époque salienne. Celle-ci suit un siècle et demi de vide presque total, la »große Lücke« des histoires littéraires. Une attention particulière est accordée à Ava, recluse de Melk et première poétesse de langue allemande, qui ne s'intéresse guère au contexte politique dans lequel elle vit.

Ce livre alterne en définitive synthèses générales et recherches plus érudites. Il pourra rendre de nombreux services. Notons pour terminer l'existence d'un bon index des lieux et des personnes ainsi qu'une liste des travaux de Werner Goez (p. 260–268)

Patrick HENRIET, Bordeaux

Jean-Claude SCHMITT, La Conversion d'Hermann le Juif. Autobiographie, histoire et fiction, Paris (Seuil) 2003, 373 S. (La Librairie du XXI^e siècle).

Das *Opusculum de conversione sua*, verfaßt von einem *Hermannus quondam Judaeus* im 12. Jh., ist namentlich seit der 1963 erschienen Edition von Gerlinde Niemeyer (MGH, Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters, 4) Gegenstand zahlreicher Untersuchungen gewesen, die teilweise zu diametral entgegengesetzten Ergebnissen kamen. Jean-Claude Schmitt präsentiert eine überzeugende Neuinterpretation, gefolgt von einer französischen Übersetzung sowohl des Textes als auch einer Passage der für dessen Verständnis instruktiven Vita des Gottfried von Cappenberg auf der Grundlage der beiden MGH-Editionen. Im einleitenden Teil (»Fiction et vérité«) seiner Monographie gibt der Verfasser einen pointierten Überblick über die Forschungs- und Überlieferungsgeschichte, der die zeitgeschichtliche Bedingtheit vieler Hypothesen und Annahmen deutlich macht. Erhellend ist in dieser Hinsicht insbesondere der erkenntnistheoretische Ansatz, der die Relativität und historische Wandelbarkeit von Kategorien wie »Autorschaft«, »Wahrheit« oder »Fiktion« erläutert und diese Konzepte als unterschiedliche Arten von Repräsentationen aufzeigt. Auf diese Weise schafft sich Schmitt ein für die Analyse des enigmatischen Opusculums geeignetes methodisches Instrumentarium, das neue Perspektiven erschließt, namentlich im Hinblick auf die Deutung von Träumen und Bildern innerhalb des »Konversionsberichtes«.

Durch eine im Vergleich zu früheren Untersuchungen breitere Kontextualisierung der Quelle gelingt dem Verfasser die Beantwortung einiger bisher ungelöster Fragen. Umfas-

sende epistemische Vorüberlegungen (vgl. S. 58) verdeutlichen, daß nach mittelalterlichem Verständnis »Wahrheit« und »Fiktion« keine Gegensätze waren, weil der letztere Terminus (als »Kreation« im positiven Sinn) mit »Wahrheit« zusammen einen Gegenpol zu »Lüge« bildete. Das Bewußtsein vom dynamischen, »dialektischen« Charakter der Wahrheit ist eine entscheidende Voraussetzung für das Verständnis des Opusculums. Ausgehend von diesen theoretischen Annahmen bewertet Schmitt die bisherige Forschung, insbesondere die Frage danach, ob der »Autor« »wirklich« gelebt habe, um in einem dritten Schritt die textuelle Evidenz als Ausgangspunkt für seine eigene Forschung zu konstruieren. Er konfrontiert den Text mit den relevanten Problemen, zu denen insbesondere die verschiedenen Formen zählen, die das literarische Erscheinungsbild bestimmen. Ausgehend von der literarischen Analyse bestimmt er schließlich die Funktionen des Textes (vgl. S. 192).

Die zweite Ebene der Kontextualisierung betrifft die verschiedenen literarischen und symbolischen Formen, die vom Autor bzw. den Autoren des Textes benutzt wurden. Hierzu zählt an erster Stelle die autobiographische Anlage. Im Anschluß an Peter Brown erörtert Schmitt das Konzept der »autobiographischen Farben« (S. 71), das jedoch bei »Hermann« gerade nicht anwendbar ist (S. 84). Wesentlich fruchtbarer ist in diesem Fall das Theorem der *communauté textuelle* (nach Brian Stock: S. 83 u. 87), innerhalb derer die Voraussetzungen für die Entstehung eines sich »autobiographisch« präsentierenden Textes gesucht werden müssen.

Die zweite für die Analyse des Opusculums relevante symbolische Form ist der Traum, denn das Werk wird gerahmt von der anfänglichen Erzählung eines Traums, dessen Deutung am Schluß präsentiert wird. Zu Recht betont Schmitt im Unterschied zu früheren Autoren den gemeinsamen kulturellen Hintergrund von Juden und Christen, der es unmöglich macht, bestimmte Elemente des Traums als »typisch« jüdisch oder christlich zu etikettieren; vielmehr ist in dieser Hinsicht ein Zustand der »indétermination« (S. 97 u. 108) zu konstatieren. Auch Träume müssen historisch kontextualisiert werden, wofür Schmitt den Begriff ›communauté onirique‹ prägt (S. 115 u. 122); im analysierten Text wird erst durch den Traum das »christliche Subjekt« konstruiert (S. 116). Erst die Zusammenschau der Formen von Traum und Autobiographie ermöglicht die Entdeckung dieses christlichen Subjekts, das jedoch nicht mit dem »christlichen Individuum« identisch sei (S. 141).

Eine dritte Ebene der Kontextualisierung bezieht sich auf die Bilderverehrung und den Streit über ihre Zulässigkeit. Zwar ist Polemik über diese Frage in jüdisch-christlichen Auseinandersetzungen nicht neu, doch gewinnt diese Frage im Opusculum besondere Relevanz, weil Rupert von Deutz, gleichzeitig eminenter Theologe der Bilder (S. 167), antijüdischer Polemiker und Kontrahent der Prämonstratenser, im Text als Gesprächspartner des sich dem Christentum öffnenden jungen Juden präsentiert wird, der diesem u. a. auch die christliche Position zur Bilderverehrung erläutert. Wenig spricht für die Annahme, daß ein derartiges Gespräch zwischen dem bedeutenden Abt und einem unbekannten Juden »wirklich« stattgefunden hat. Noch unerklärlicher wird diese Episode, wenn man bedenkt, daß das Opusculum in einem Prämonstratenserstift überliefert wurde (und dort vermutlich auch entstand); gerade Rupert von Deutz war aber ein erklärter Gegner des rivalisierenden Ordensgründers Norbert von Xanten. Schmitt löst diesen Widerspruch durch den Verweis darauf, daß Rupert im Opusculum keineswegs als wirksamer Förderer oder gar Urheber der Bekehrung des Juden präsentiert wird; vielmehr hat der erfahrene antijüdische Polemiker Rupert in diesem Fall gerade keinen Erfolg, denn die letztendliche Bekehrung »Hermanns« wird bezeichnenderweise der Fürbitte zweier frommer Frauen zugeschrieben. Somit wird der Benediktinerabt in diesem prämonstratensischen Text geschickt instrumentalisiert und desavouiert.

Zu Recht betont Schmitt, daß das Opusculum nicht der Judenmission dient (S. 41), auch kann Antijudaismus keineswegs immer als Ziel von Bekehrungsgeschichten betrachtet werden (vgl. S. 190). Zur Bestimmung der Funktion des Textes erweist sich gerade die Analyse der Namenswahl als fruchtbar. Der Held des Textes soll aus dem Stamm Levi stammen,

womit eine Verbindung zum jüdischen Priestertum gegeben ist. Sein christlicher Name Hermann hat keinerlei besondere politische oder theologische Bedeutung, doch ergibt sich eine instruktive Parallele zum Gründergeschlecht des Prämonstratenserstiftes Cappenberg, in dessen Mauern das Werk vermutlich entstand. In der anonymen Vita des Gottfried von Cappenberg wird der Großvater des Gründers als Heiliger geschildert, an dessen Grab sich Wunder ereignet hätten; das Stift behauptete also, in seinen Mauern das Grab eines »heiligen« Hermann zu beherbergen. Das Opusculum nimmt diesen Namen auf, indem es seinen Träger zum Exponenten einer paradigmatischen *conversio* stilisiert, der gleichsam aus der Sphäre des alttestamentlichen Priestertums in einen neuen Orden priesterlich wirkender Kanoniker überwechselt. Diese levitische Typologie verschafft den prämonstratensischen Kanonikern nach dem Anciennitätsprinzip den Vorrang vor den konkurrierenden Benediktinern.

Im abschließenden Teil des Werkes schildert Schmitt das 12. Jh. als »nouvelle ère de conversion«, in der sich verschiedene, heterogene und doch vergleichbare Akte von Bekehrungen bzw. »Konversionen« ereigneten; hierzu zählen die Bekehrung zum eremitischen bzw. kanonikalen Leben (vgl. Norbert von Xanten, Gottfried von Cappenberg), die »Verwandlung« von Burgen in Klöster bzw. Stifte (etwa die Burg Cappenberg selbst), sodann die Umwandlung der Büste Friedrich Barbarossas, die dieser seinem Taufpaten Otto von Cappenberg schenkte, in ein Reliquiar, und schließlich auch die Bekehrung von Juden zum Christentum. Die *communauté textuelle* von Cappenberg schuf sich im Opusculum einen literarisch durchkonstruierten Bericht einer paradigmatischen *conversio*, der die Gemeinschaft der Chorherren von Cappenberg als Speerspitze der von Schmitt konstatierten »neuen Konversionsepoche« des Hochmittelalters erscheinen lassen konnte. *Conversio* als zeittypisches Paradigma bezieht sich auf das narrative Schema des Opusculums (S. 217f.), aber auch auf die durch typologische Hermeneutik hergestellten Bezüge zu Personen, Orten und Räumen, sowie nicht zuletzt auch auf Realien wie Waffen, Büsten und Reliquiare. In allen diesen Fällen bleiben Spuren der Bekehrung sichtbar, der frühere Zustand wird nicht ausgelöscht, so wie es auch im Namen Hermanns als eines *quondam Judaeus* der Fall ist.

Die Frage danach, ob ein Individuum namens »Hermann« »wirklich« gelebt hat, kann nicht beantwortet werden, und sie ist im Lichte der eingangs referierten epistemologischen Überlegungen auch falsch gestellt: Die *communauté textuelle* von Cappenberg dürfte auf die Berichte eines oder mehrerer Neu-Christen zurückgegriffen haben, um mit Hilfe geschickt gesetzter symbolischer Akzente und literarischer Repräsentationen eine »Legende« zu schaffen, die das Selbstbild der Prämonstratenser insgesamt sowie insbesondere des Stiftes Cappenberg und seines Gründergeschlechts durch die Präsentation »Hermanns« als eines idealen Prämonstratensers (S. 214) positiv hervortreten ließ.

Schmitt gelingt eine eindrucksvolle Neuinterpretation des Opusculums, die durch die Einordnung des Textes in breite, epochenübergreifende geistes- und kulturgeschichtliche Zusammenhänge besticht. Er überwindet Aporien der älteren Forschung, indem er die Fragen und Probleme neu definiert (vgl. S. 237); durch umfassende Kontextualisierung kann er vielfältige Sinnebenen und -angebote aufdecken. Bei Schmitt ist nicht mehr »Reform« Hauptchiffre des hochmittelalterlichen Wandels, sondern *conversio*, verstanden in einem umfassenden Sinn. Die *communauté textuelle* von Cappenberg schuf sich mit »ihrem« *Hermannus quondam Judaeus* ein literarisches Symbol, das die eigene Exzellenz im Kontext der zeittypischen *conversiones* unter Beweis stellen konnte. Zukünftige Forschungen könnten sich der Frage widmen, unter welchen Voraussetzungen kurz nach den Judenverfolgungen des ersten und zweiten Kreuzzugs im von Cappenberg nicht weit entfernten Rheinland ein *quondam Judaeus* zum identitätsstiftenden »Heiligen« einer Gemeinschaft avancieren konnte, weist doch Schmitt selbst S. 230 auf einige Fälle hin, in denen Konvertiten (und deren Nachkommen) im 12. Jh. auf Vorbehalte stießen.

Wolfram DREWS, Bonn

Das Necrolog des Klosters Michelsberg in Bamberg, herausgegeben von Johannes Nospickel, mit Beiträgen von Dieter Geuenich, Elmar Hochholzer und Joachim Wollasch, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, XXXIV–568 p. (Monumenta Germaniae Historica. Libri memoriales et necrologia, Nova Series, VI).

C'est un nécrologe tout à fait exceptionnel qui est publié dans le dernier volume de la nouvelle série des *MHG, Libri memoriales et necrologia*, celui de l'abbaye Saint-Michel de Bamberg, qui n'était certes pas totalement inédit. Son intérêt même fait que dès 1724 Johann Friedrich Schannat en a donné des extraits dans ses *Vindemiae literariae*; d'autres éditions partielles ont vu le jour par la suite, en 1868 par Alfons Huber et en 1869 par Philippe Jaffé dans ses *Monumenta Bambergensia*. Mais selon un usage trop répandu en ce domaine au XIX[e] siècle – y compris dans les *Necrologia Germaniae* publiés par les MGH –, on ne livrait alors au public que ce qui pouvait sembler utile, les dignitaires ecclésiastiques et laïcs, en négligeant le reste, mais aussi en négligeant la forme, qui a souvent son importance.

C'est doublement le cas ici. Tout d'abord, le nécrologe, conservé dans le Ms. Lit. 144 de la Staatsbibliothek de Bamberg, n'est pas un texte isolé. C'est un élément d'un livre de l'office du chapitre (*Liber capituli*) du tout début du XII[e] siècle qui a été démembré et dont l'autre partie est conservée dans le ms. Lit. 159 de la même bibliothèque. Le premier volume renferme la règle de saint Benoît, un lectionnaire (capitules de prime), le nécrologe, auxquelles s'ajoutent quelques petits textes non dénués d'intérêt, comme, au f. 59 le cérémonial de l'octroi de la confraternité (*Qualiter danda sit fraternitas*), et le second volume le martyrologe, avec des additions, pour la plupart du XII[e] siècle, auquel on a ajouté la préface de Bède, mais qui n'est pas un martyrologe de Bède. Nous ne connaissons pas pour l'instant de livre du chapitre dont le martyrologe soit véritablement celui de Bède, fut-ce avec des *auctaria*.

L'autre aspect exceptionnel est la présentation même de ce nécrologe, dans une architecture d'arcades, jusque là employée essentiellement dans les *Libri memoriales*. On pense à ceux de Remiremont, de Reichenau ou de Saint Gall, récemment publiés en fac-similié. Les nécrologes présentés de cette manière sont très rares et ressortent tous du domaine germanique, comme celui de Marbach-Schwarzenthann, de Saint-Emmeran de Ratisbonne, ou de l'abbaye de chanoinesse d'Obermünster dans la même ville. Ici le décor est plus sobre et le texte se développe sur trois colonnes principales, précédées d'une colonne étroite, dépourvue d'arcature, renfermant le calendrier romain (quatre jours par page, chaque jour étant précédé de la lettre dominicale). Ces trois colonnes accueillaient successivement les défunts de l'abbaye, les religieux des églises associés, et les bienfaiteurs laïcs. Toutefois ici le décor reste modeste, et l'on remarque une seule illustration, qui a suscité d'amples commentaires de la part des éditeurs mais aussi d'autres historiens, au f. 84v (le 30 juin), la représentation de l'évêque Otton I[er] de Bamberg, mort en 1139 et canonisé en 1189, portant les *pontificalia* et le pallium, et surtout nimbé, car certains paléographes datent la main (»8« ou N) qui a copié la notice des années 1148–1162; elle a été surtout active dans les années 1150. Faut-il contester la datation où voir une anticipation locale de la canonisation? Rappelons que c'est lui qui procéda à la consécration de l'église abbatiale reconstruite le premier septembre 1121 et c'est dans ce contexte que se place la constitution du nécrologe.

Due pour l'essentiel à Johannes Nospickel, l'édition donne le texte même du nécrologe (p. 185–298), jour par jour, de manière très conventionnelle, même si l'éditeur se défend de faire une édition au sens classique du terme et affirme n'en donner ainsi le texte que pour faciliter l'usage du fac-similé. Il n'a pas cherché à calquer le manuscrit et le texte des trois colonnes est judicieusement donné en trois paragraphes successifs, les mains identifiées figurant à la suite des notices, et l'on trouve en fin de ligne une mention abrégée (*a*, *b*, *c* ou *d*, parfois suivie d'un chiffre) indiquant ainsi immédiatement si le défunt inscrit dans le nécrologe est un moine (*a*), un séculier (*b*), un laïc (*c*) ou s'il s'agit d'une addition des XIV[e]–XV[e] siècles (*d*), avec la maison à laquelle il appartenait, tout cela se retrouvant, dans les commentaires qui suivent. Des notes infrapaginales précisent l'état matériel du texte, grattages, pro-

blèmes de lectures, mentions marginales, interlinéaires, etc. On est bien en présence d'une véritable édition.

Si l'on s'est très tôt intéressé à ce nécrologe, c'est en raison de sa richesse même, et celle-ci transparaît dans les commentaires qui suivent la »transcription«, modestement qualifiés de »Table des provenances« (p. 299–519). Tout le texte est repris ici, en fonction de la provenance des défunts, telle qu'elle a été évoquée précédemment, par maisons et par catégories, en commençant avec l'abbaye Saint-Michel, et en suivant l'ordre du calendrier, avec les entrées de première main puis les additions. La rubrique *a*1, la plus fournie, concerne les abbayes d'hommes et les monastères doubles, la rubrique *a*2 les couvents de femmes et les recluses; – la rubrique *b*, les religieux, papes (deux en tout et pour tout, Victor IV et Clément II), les évêques, les chanoines mais aussi les simples prêtres, en commençant avec Bamberg, puis en suivant l'ordre alphabétique des diocèses, d'Aldersbach à Würzburg; – la rubrique *c* les laïcs, en commençant avec les familles impériales, puis les familles nobles, ducs, margraves, comtes palatins …, ministériaux, pour finir avec les simples laïcs, hommes et femmes dont la qualité est inconnue. La Table se termine avec les additions du XIV^e^ puis du XV^e^ siècle, en demeurant peu nombreuses. Chaque défunt fait, si faire se peut, l'objet d'une notice détaillée, avec les dates connues du personnage, de la simple attestation à la date de sa mort, en renvoyant en particulier aux sources manuscrites ou imprimées et notamment aux autres nécrologes. On voit qu'on est loin d'une simple table alphabétique.

Cette simple table alphabétique, on la trouve à la suite, faite avec la collaboration de Dieter Geuenich et de Walter Kettemann, ou plus exactement on les trouve, car elles sont nombreuses! Et c'est là que l'on trouve aussi, avec les deux premiers index, l'application des méthodes de lemmatisation mise au point naguère par Karl Schmid et Joachim Wollasch et leurs collaborateurs des universités de Fribourg i. Br. et de Münster, liste des lemmes et table des noms lemmatisés. Suit la liste des noms classée en fonction de la qualité des défunts, par ordre alphabétique de qualité et de nom: *abbas/abbatissa … subdiaconus*. Viennent ensuite des listes plus brèves: noms classés selon les patronymes; – date de décès marquées dans les textes, de 1020 à 1178; – lieux (mais dont l'identification précise n'est pas donnée, selon l'habitude allemande), patronages des églises.

Avec tout cela, l'historien serait comblé. Mais, il faut revenir sur la première partie du volume et ses quelques deux cents pages d'introduction. Le volume s'ouvre avec une étude de Joachim Wollasch – qui s'était intéressé à ce texte dès 1973 – sur les traditions commémoratives à Saint-Michel de Bamberg. L'édition reprend les éléments d'une thèse préparée par J. Nospickel sous sa direction et soutenue devant l'université de Münster en 1995. Avec K. Schmid, J. Wollasch a renouvelé l'étude des nécrologes en Allemagne, et l'on a ici l'un des derniers travaux préparés sous sa direction. J. Wollasch ne se contente pas de présenter les apports de cette édition. Il s'attache en particulier aux conditions dans lesquelles, après le concordat de Worms, a été réalisé ce nécrologe et aux relations confraternelles entre l'abbaye Saint-Michel et les abbayes et chapitres qui lui ont été associés.

L'étude paléographique du nécrologe, mais aussi du martyrologe, accompagnée de seize planches, a été réalisée par Elmar Hochholzer. Le nécrologe occupe les f. 62–107v du ms. Lit. 144. La datation de la première main a fait l'objet de controverses et fut placée entre les années 1120 et 1139. L'analyse conduite par Hochholzer le conduit à proposer octobre/novembre 1123 comme *terminus ante quem* et octobre 1122 comme *terminus post quem*. Vingt-six mains additionnelles ont été relevées et la main »8«, celle qui a inscrit l'évêque Otto I^er^, fait l'objet d'une longue analyse.

J. Nospickel reprend la plume pour une étude du nécrologe même, en commençant par montrer les liens étroits existant entre les mss Lit. 144 et 159, qui formaient un livre du chapitre, puis en procédant à l'analyse systématique du texte et de son contenu. Si le nécrologe ne compte qu'environ 320 entrées de première main, il a été utilisé jusqu'à la fin du XII^e^ siècle et a reçu de très nombreuses additions, puisqu'il renferme environ 2300 inscriptions

de défunts. Il s'attache en particulier aux notices de première main et à leur composition. Son intérêt ne s'arrête pas au texte brut. À partir des additions, c'est toute l'histoire de l'abbaye et de sa place dans l'histoire religieuse et sociale du XII[e] siècle qui est examinée point par point, épiscopat par épiscopat. Le nécrologe n'est pas seulement une source pour les prosopographes et les généalogistes. Fondation de l'empereur Henri II, renouvelée par l'évêque Otto I[er], l'abbaye est restée pendant tout le XII[e] siècle, comme le montre le nécrologe, une abbaye placée dans la dépendance étroite des évêques de Bamberg, Otton I[er] certes, mais aussi Egilbert et Eberhard II.

L'ouvrage est complété par le fac-similé photographique du nécrologe (Lit. 144, f. 62r–107v, auxquels s'ajoute les f. 61v et 108r.)

On dispose désormais d'une édition de grande qualité de ce texte important pour l'histoire religieuse allemande du XII[e] siècle, dont l'intérêt va bien au delà de l'histoire locale ou régionale.

Jean-Loup LEMAITRE, Paris

Cartulaire de la cathédrale de Dax. *Liber rubeus* (XI[e]–XII[e] siècles), texte édité, traduit et annoté par Georges PON et Jean CABANOT, Dax (Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne) 2004, 589 S.
L'Église et la société dans le diocèse de Dax aux XI[e]–XII[e] siècles. Journée d'études sur le *Livre rouge* de la cathédrale de Dax, Dax, 1[er] mai 2003. Textes réunis et édités par Jean CABANOT et Jean-Bernard MARQUETTE, Dax (Amis des églises anciennes des Landes, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne) 2004, 191 S.

Im Mittelpunkt der beiden Neuerscheinungen steht ein Chartular und seine Texte, die seit langem als verloren galten, aber jüngst wieder ans Licht getreten sind. Die Handschrift, die Gelehrten der frühen Neuzeit, unter ihnen Pierre de Marca, bekannt war, galt seit dem 19. Jh. als verschollen. Nachdem sie 1990 aus Privatbesitz dem ehemaligen Bischof von Aire und Dax geschenkt worden war, haben sich erfreulicherweise mehrere Gelehrte zusammengefunden, um ihre Wiederentdeckung in einer Landschaft, die durch mancherlei Unbill, vor allem durch die Verluste der Religionskriege zahlreicher Überlieferungsträger beraubt wurde, wissenschaftlich auszuwerten. Dabei sind zwei beachtenswerte Ergebnisse zu verzeichnen: zum einen hat man die Texte des *Liber rubeus* publiziert und ihnen eine (soweit die sprachliche Kompetenz des Rez. dies beurteilen kann) treffliche Übersetzung ins Französische beigegeben; zum anderen haben sich Autoren zusammengefunden, um die Texte dieses Überlieferungsträgers erstmals in einen historischen Zusammenhang zu stellen.

Die Handschrift des *Liber rubeus* besteht aus acht Quaternionen, deren Folien bei unterschiedlicher Ausdehnung (145/152 mm Breite, 247/248 und 256/259 mm Höhe), abgesehen von späteren Ergänzungen, von einer Hand des 12./13. Jhs. in einer gut lesbaren Buchschrift beschrieben worden sind (dazu sieben Abbildungen zwischen S. 32, 33)[1]. Inhaltlich enthält das Chartular, das nach deutschem Sprachgebrauch als Kopiar zu bezeichnen wäre, zwar, wie die Übersicht (S. 26–27) zeigt, zunächst Schenkungsurkunden des 12., danach des 11. Jhs. Dahinter folgen Urkunden, die sich auf Besitztitel, umstrittene Güter, Rechte oder Jurisdiktionsbereiche beziehen, und schließlich findet sich eine Gruppe von Texten, die man als Aufzeichnungen bezeichnen könnte, ohne daß es sich dabei um Urkunden handelt. Aber einer diplomatischen Auswertung einzelner Texte der beiden ersten Gruppen sind

1 Der Handschrift gilt neben der umfangreichen Einleitung zur Edition von Georges Pon und Jean Cabanot (S. 13–81) auch in dem Begleitband der kurze Beitrag von Georges PON, Le *Liber rubeus*, in: L'Église et la sociéte S. 9–16.

deshalb mitunter sehr enge Grenzen gesetzt, weil ein beträchtlicher Teil der Urkunden nicht etwa ausführliche Transskriptionen bietet, sondern zusammenfassende Notizen, vereinzelt Auszüge, teilweise auch nur Inhaltsangaben von Schenkungs- und Veräußerungsurkunden liefert. Das Kopiar gehört deshalb zu jener seltenen Kategorie eines »cartulaire-notice«, die, wie die Hinweise der Herausgeber auf ähnliche Dokumentationen für die Mönchsabtei Saint-Jean-Baptiste in Sorde-L'Abbaye (c. Peyrehorade, arr. Dax, Landes) (Stein n° 3740) oder den *Liber aureus* des Domkapitels von Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) (Stein n° 371) zeigen, in südwestlichen Gebieten Frankreichs gelegentlich vertreten ist.

Aus der Fülle der vor allem für die Landesgeschichte wertvollen Inhaltsangaben zu Urkunden oder Urkunden einzelne Stücke auszuwählen, ist in diesem Rahmen nicht möglich. Zu den wenigen, wohl in voller Länge in die Handschrift aufgenommenen Texten zählt eine sowohl durch erzählende Passagen als auch Urkunden angereicherte Aufzeichnung über einen Rechtsstreit um den Verlauf der Diözesangrenzen zwischen Dax und Oloron, der sich, durch die Arglist eines Archidiakons verursacht, durch Intransigenz des Amatus von Oloron und durch Parteilichkeit des Erzbischofs von Auch über Jahrzehnte hinzog. Dieses einzigartige »Weißbuch«, das wohl noch im ausgehenden 11. Jh. entstand, aber bis ins frühe 12. Jh. weitergeführt wurde und mit der vollen Wiedergabe eines Mandats Paschalis' II. (JL 5833) und eines Ladungsschreibens des päpstlichen Legaten Girard, Bischof von Angoulême, an den Bischof Amatus von Oloron endet, war bisher nur über eine Kopie des Étienne Baluze bekannt (Nr. 152)[2]. Der Text enthält zudem ein bereits bekanntes Delegationsmandat Gregors VII. an Hu(go), Bischof von Die, und R(ichard), Kardinal und Abt (von Saint-Victor in Marseille) (JL 5241), das nicht im Register überliefert wird, und bezeugt ein weiteres, das verloren ist (JL –)[3].

Bisher unbekannt war auch der bemerkenswerte Text einer *pax et treuga*, den »Erzbischöfe, Bischöfe und Barone der Gascogne« auf einer über die Kirchenprovinzen hinausreichenden Zusammenkunft verabschiedet hatten (Nr. 142), – nach der ausführlich begründeten Meinung von Frédéric Boutoulle geschah dies am 15. August entweder 1148 oder 1149 in Mimizan (arr. Mont-de-Marzan, Landes, Diözese Bordeaux)[4]. Von besonderem Wert ist ein 300 Nummern umfassendes Verzeichnis der Kirchen, die zur Diözese Dax gehörten (Nr. 174); es bot den Anlaß zu einer umfangreichen Studie von Jean-Bernard Marquette zur kirchlichen Geographie der Diözese[5].

Unbekannt waren bisher vier Litterae Alexanders III., deren Texte ungekürzt abgeschrieben wurden. Obwohl sie teilweise formularhafte Elemente aufweisen, sei auf ihren Inhalt eingegangen. Litterae, die in Montpellier am 7. August (1165) ausgefertigt wurden, mahnen den Erzbischof von Auch und seine Suffragane, es gebe in ihrer Kirchenprovinz die Gewohnheit, daß Kleriker und Laien Eigenkirchen kraft Erbfolgerechts beanspruchten. Sie sollten Kleriker oder Laien, die in Eigenkirchen *personae* einsetzen oder absetzen wollten, falls diese trotz Abmahnung nicht solche Kirchen denen zur freien Besetzung überließen,

2 Paris, BNF, Collection Baluze 14, f. 199–203; RHF XIV, S. 183D–188D.

3 The *Epistolae Vagantes* of Pope Gregory VII, ed. and translated by H. E. J. Cowdrey, Oxford 1972 (Oxford Medieval Texts), S. 106–109, Nr. 44. Das Deperditum in: Cartulaire, S. 338: *Litteras a dompno papa Gregorio accepit, in quibus Aquensi ecclesie potestas illarum ecclesiarum omnino restituta fuit, que multis annis Aqui retente et reservate fuerunt; sed postea negligentia custodum Aquensis ecclesie modo noviter amisse.*

4 Frédéric Boutoulle, La paix et la trêve de Dieu du *Liber rubeus*, in: L'Église et la société S. 47–72.

5 Jean-Bernard Marquette, La géographie ecclésiastique du diocèse de Dax d'après le *Livre rouge* et son évolution du XIII^e au XVIII^e siècle, in: L'Église et la société S. 89–154. Dazu sind zwei ausgezeichnete Karten zur Diözese Dax für die Zeit des 16. bis 18. Jhs. zu vergleichen, die dem Band beigebunden sind.

denen die Einsetzung (*ordinatio*) zustehe, bis zu einer angemessenen Genugtuungsleistung mit dem Anathem belegen und ihnen, falls sie nach Jerusalem aufbrechen oder die Schwellen irgendeines Heiligen besuchen oder in einen Orden eintreten wollten, nicht eher das Kreuz oder die Pilgertasche und das Kreuz gewähren, bis sie die von ihnen besetzten Kirchen frei in die Hände des eigenen Bischofs aufließen. Wenn sie verstorben seien, solle man ihnen kein kirchliches Begräbnis gewähren, sofern nicht ihre Eltern oder Verwandten auf jeglichen Anspruch auf diese Kirchen verzichteten (Nr. 147).

Offenbar führte das päpstliche Schreiben nur begrenzt zum Erfolg, denn an einem 23. März entweder 1168 oder 1169 wurde in der päpstlichen Kanzlei erneut ein Mandat an den Erzbischof von Auch und seine Suffragane zu den von Laien praktizierten Mißständen bei der Besetzung von Eigenkirchen ausgefertigt (Nr. 146). Gewisse Laien der Kirchenprovinz, die Eigenkirchen kraft Erbrechts besäßen, führten Zehnten, Erstlingsgaben, Oblationen oder Friedhofsgaben, die man den Eigenkirchen dargebracht habe, für ihre eigenen Zwecke ab, hielten Kapellanien in ihrer Hand, setzten dort nach Erhalt eines bestimmten Preises nach Gutdünken jemanden ein und wieder ab. Beim Ernennen von Klerikern und Einsetzen von Priestern suche man nicht um die Vollmacht des Diözesanbischofs nach noch warte man dessen Zustimmung ab, sondern räume ihm allein eine Präsentation[6] ein. Erteile der Bischof die Zustimmung nicht, setze man gleichwohl durch Laienhand einen Kapellan ein und ab. Außerdem feierten Mönche öffentlich Messen oder assistierten bei feierlichen Hochzeiten, wenn Kapelläne oder Eigenkirchen, die den Mönchen gehörten, von ihrem Bischof mit einem Interdikt belegt worden seien und Kapelläne wegen des Interdikts ihr Amt ruhen ließen. Gehorchten die beschuldigten Laien ihren Abmahnungen nicht, sollten sie diese öffentlich exkommunizieren und über die betreffenden Kirchen das Interdikt verhängen. Über die Mönche, die das Amt von Kapellänen versähen und ihrem Verbot trotzten, sollten sie das persönliche Interdikt verhängen und ihren Pfarreingesessenen bei Androhung des Anathems verbieten, ihren Gottesdiensten beizuwohnen.

Am selben Tag erging ein zweites Mandat, das auf Klagen des Erzbischofs Wilhelm von Auch und seiner Suffragane zurückging und sich an alle schwarzen Mönche sowie an Templer und Johanniter in der Kirchenprovinz Auch richtete. Sein Text verbot streng, daß die Adressaten Leute, die wegen Verbrechen wie Brandstiftung, Mord, Wucher, Inzest, Verletzung von Frieden und Gottesfrieden, wegen gewaltsamen Eindringen in *salvitates* (kirchliche Niederlassungen, die unter das Asylrecht fielen)[7], und Kirchen, wegen Ausrauben von Pilgern, Waisen und Witwen, nicht zuletzt wegen Tätlichkeiten gegen Kleriker, deren Gefangennahme und Züchtigung mit Körperstrafen, deren erzwungenem Freikauf, deren Ausraubung, Verstümmelung oder entehrenden Hinrichtung exkommuniziert worden seien, ohne Wissen der Bischöfe bei sich aufnähmen oder gar trotz Exkommunikation beerdigten (Nr. 149). Wenige Tage danach, am 30. März, folgte, durch eine Klage des Erzbischofs von Auch veranlaßt, ein weiteres Mandat. Es richtete sich an Templer und Johanniter, schwarze und weiße Mönche sowie an die Monialen des Ordens von Fontrevault und verbot ihnen, Exkommunizierte als Konversen und zum Begräbnis zuzulassen (Nr. 148).

Da alle vier Mandate nicht an das Domkapitel von Dax gerichtet waren, hat dies zu der Meinung geführt, die Kanoniker in Dax hätten die beiden Mandate an den Erzbischof von

6 Das im Text korrigierte *present(at)io* ist an dieser Stelle ungewöhnlich, kommt aber, anders als das ungleich häufiger verwendete *representatio* gleichwohl gelegentlich in der Bedeutung von Präsentation in päpstlichen Schreiben Alexanders III. vor; z. B. JL 12011, (1171) März 16, Migne, PL Bd. 200, Sp. 715AC, Nr. 889; JL 11930, (1170–1172) Oktober 29, ibid. Sp. 743B–744A, Nr. 811.

7 Zu solchen *sauvetés* vgl. z. B. Charles Higounet, Hospitaliers et templiers: Peuplement et exploitation rurale dans le Sud-Ouest de la France au Moyen Âge, in: Ders., Villes, sociétés et économies médiévales. Recueil d'articles de Charles Higounet, Bordeaux 1992, S. 343–360.

Auch und seine Suffragane »aussi religieusement« aufbewahrt (Introduction S. 73). Da jedoch gerade der Pontifikat Alexanders III. besonders eindrucksvolle Beispiele dafür bietet, daß bei einer Verhinderung eines Bischofs oder Elekten der zuständige Metropolit und das zuständige Domkapitel die Adressaten solch päpstlicher Mandate waren, welche die sonst typisch bischöflichen Monopolrechte betrafen[8], darf bezweifelt werden, daß der bloße Zufall zur Aufnahme dieser Texte in ein Chartular eines Domkapitels führte, was im Hinblick auf eine Übereinkunft zwischen dem Bischof sowie seinem Domkapitel und den Templern von 1156 (Nr. 140) auch von den Herausgebern eingeräumt wird. Man sollte das Chartular deshalb als Chartular des Domkapitels (und nicht der Kathedrale) bezeichnen (S. 20). Zweifel lassen sich auch bei der Erklärung des Namens *Liber rubeaus* nicht unterdrücken. Falls dieser, anders als bei analogen Fällen aus dem mittelalterlichen Frankreich, ursprünglich nicht auf einen charakteristisch roten Buchdeckel oder Bucheinband, sondern auf die Initialen und die zahlreichen Rubriken zwischen den Texten zurückgehen sollte, wie hier vermutet (S. 14)[9], wäre es zumindest hilfreich gewesen, dazu Hinweise auf analoge Beispiele zu liefern.

Auch wenn eine erste Auswertung der Texte nicht schon jede Phase zur Geschichte des Domkapitels aufhellen kann – ungeklärt bleibt die Frage, wann genau an die Stelle einer Kommunität von Regularkanonikern, an deren Spitze in älterer Zeit der zunächst einzige Archidiakon stand, ein Kapitel von weltlichen Kanonikern getreten ist –, ließen sich gleichwohl Einzelheiten klären. So kann Fabrice Ryckebusch Gründe dafür anführen, daß Laien, die erstaunlicherweise als *canonici* in den Quellen erscheinen und offenbar mit Einkünften oder Präbenden versehen waren, vom Domkapitel für die Rückgabe ansehnlichen Kirchen- oder Zehntbesitzes abgefunden worden waren[10]. Daß die Texte der Urkunden oder ihre Inhaltsangaben nicht nur die Verfassung des Domkapitels und die Struktur seiner wirtschaftlichen Grundlagen erhellen, sondern zugleich auch die mannigfachen Verbindungen dieser Korporation zu den adligen Familien der Region widerspiegeln, hebt Benoît Cur-

8 Nachdem in Cambrai im Dezember 1167 Petrus von Flandern, ein noch unmündiger Sohn des Grafen Philipp von Flandern, zum Elekten erhoben worden war, obwohl er nicht geschäftsfähig war, ließ Alexander III. den Beklagten in einem Streit mit den Leprosen mitteilen, er habe dem Erzbischof von Reims und den Domherren in Cambrai geboten, die Durchführung seines Befehles durch das Verhängen bestimmter Beugestrafen zu erzwingen; JL 11453, (1169) Nov. 18, Migne PL 200, Sp. 516B–517A, Nr. 520. Zwei Bittstellern, die einen Priester verprügelt hatten, konnten, nachdem sie dem Domkapitel und dem Geschädigten Genugtuung geleistet hatten, beim Papst um eine Dispens nachsuchen, vor dem sie sich zur Absolution hätten einfinden müssen. Der übertrug ihre Dispens dem Erzbischof von Reims unter der Bedingung, daß sie die Kosten für ihre Reise den Leprosen in Cambrai anweisen ließen; JL 11939, (1170) Nov. 24, Migne, ibid. Sp. 749D, Nr. 819. Als die Insassen eines Hospitals bei Valenciennes (Nord; Diözese Cambrai) dem Papst erklärten, ihre Niederlassung habe weder Kirche noch Friedhof für seine Kranken und Brüder, gebot der Papst dem Erzbischof von Reims, die Kanoniker von Cambrai zu veranlassen, den Brüdern nach Empfang einer Bürgschaft, daß sie die Pfarreingesessenen anderer Kirchen nicht zu täglichen Gottesdiensten zuließen und ihnen kein Begräbnisrecht einräumten, die Erlaubnis zu erteilen, dort ein Oratorium zu erbauen und einen Friedhof anzulegen; JL 12421, (1170 Nov. 24), Migne, ibid. Sp. 1008D–1009B, Nr. 1161. Zu den Daten für diese Schreiben Ludwig Falkenstein, Analecta pontificia Cameracensia. Zu Datum und Inhalt mehrerer Mandate Alexanders III. betreffend Cambrai (1169–1172), in: Archivum Historiae Pontificiae 21 (1983) S. 35–78.

9 Dazu auch George Pon in seinem kurzen Beitrag (wie Anm. 1) S. 10.

10 Fabrice Rykebusch, Entre la règle et le siècle: Les chanoines de Dax dans le *Liber rubeus*, in: L'Église et la société S. 17–45.

SENTE hervor[11]. Nicht zuletzt zeigt der Beitrag von Jean-Baptiste ORPUSTAN, daß die Herausgeber auch den Sprachforschern eine wichtige Quelle erschlossen haben[12].

Die Textausgabe des Livre rouge und die sie begleitenden Beiträge sind nachdrücklich zu begrüßen. Den Herausgebern gebührt uneingeschränkter Dank.

Ludwig FALKENSTEIN, Aachen

Julie FONTANEL, Le cartulaire du chapitre cathédral de Coutances. Étude et édition critique, Saint-Lô (Archives départementales de la Manche) 2003, 607 S. (Sources inédites sur l'histoire du département de la Manche, 1).

Keine andere französische Provinz hatte in den letzten Jahren ein so intensives Interesse an ihrer hochmittelalterlichen Geschichtsschreibung und Urkundenproduktion zu verzeichnen wie die Normandie. Editionen bzw. Neu-Editionen und Übersetzungen der wichtigsten Chroniken sowie Regesten oder Editionen einiger Urkundenbestände konnten vorgelegt werden und lösten eine Vielzahl von Spezialstudien aus (vgl. den Überblick von Pierre Bauduin, Les sources de l'histoire du duché. Publications et inventaires récents, in: Tabularia. Sources écrites de la Normandie médiévale. Revue électronique. Études, 3 [2003] S. 29–55, 12 mars 2003 [http://www.unicaen.fr/mrsh/crahm/revue/tabularia/bauduin.html]). Durch die starke Beteiligung nordamerikanischer und britischer Forscher bzw. überwiegend Forscherinnen besteht hier ein durchaus internationales Arbeitsgebiet, zu dem von deutscher Seite insbesondere Harald Müller mit seiner Studie zur Päpstlichen Delegationsgerichtsbarkeit in der Normandie im 12. und frühen 13. Jh. (2 Bde., Bonn 1997 [Studien und Dokumente zur Gallia pontificia, hg. vom DHI Paris und der École nationale des chartes, 4]) einen bedeutenden Beitrag geliefert hat.

Eine solche wissenschaftliche Aufmerksamkeit wie für die historischen Quellen der Blütezeit des Herzogtums läßt sich für jene der folgenden ›königlichen‹ Zeit nicht konstatieren. Bemerkenswerterweise stammen einige dieser wenigen für das späte Mittelalter zu vermeldenden Quelleneditionen und -untersuchungen gerade aus der normannischen Region, welche in jüngerer Zeit die größten Verluste historischer Überlieferung zu beklagen hatte. Die Rede ist vom Département Manche, dessen einst zu den reichsten Archiven seiner Art zählendes Staatsarchiv in Saint-Lô aufgrund der strategischen Lage des Ortes im Juni 1944 vollständig vernichtet worden war. Zähe Sammel- und Erschließungsarbeit hat im Lauf der Jahrzehnte wieder einen mittelalterlichen Bestand zusammengebracht, der das Verlorene natürlich nicht ersetzen, aber anhand entsprechender Stücke wenigstens beispielhaft repräsentieren kann. Einen mustergültigen, in dieser Form auch für ein größeres interessiertes Publikum geeigneten Ein- und Überblick gab der dem langjährigen ›Archivar der Manche‹ Yves Nédélec gewidmete Ausstellungskatalog »Documents du XV^e siècle des Archives de la Manche«, Saint-Lô, Archives départementales 1998 (vgl. Francia 27/1 [2000] S. 373f.), der eben nicht zufällig Stücke aus der in anderen Archiven stiefmütterlich behandelten Bestandsserie J (»Documents entrés par voies extraordinaires«) in den Mittelpunkt rückte. Darüber hinaus lieferte Gilles Désiré dit Gosset, seit kurzem Leiter des Archivs von Saint-Lô, mit »La mense épiscopale de Coutances en 1440. Édition critique d'un devis de réparations (Ms M 105 des archives diocésaines de Coutances)«, Saint-Lô 1998, ein Beispiel, welche ein-

11 Benoît CURSENTE, Le cartulaire du chapitre de Dax et la société des laïcs, in: L'Église et la société S. 73–87.

12 Jean-Baptiste ORPUSTAN, L'onomastique basque dans le Cartulaire de la cathédrale de Dax (textes latins des XI^e, XII^e et XIII^e siècles), in: L'Église et la société S. 155–189.

zigartigen Stücke sich in den nichtstaatlichen Archiven noch bergen lassen. Unter seiner Regie beginnen jetzt die »Sources inédites sur l'histoire du département de la Manche« zu erscheinen, der erste Band ist die hier anzuzeigende Rekonstitution des Urkundenbuchs B des Domkapitels von Coutances.

Besser als mit dieser aus einer Abschlußarbeit an der École des chartes von 1999 hervorgegangenen Edition hätte diese Reihe kaum eröffnet werden können, denn sie bietet die wichtigste überlieferte Quelle zur Geschichte des Bistums endlich in einer zuverlässigen und leicht zugänglichen Form und ist damit der seit Jahrzehnten bedeutendste Einzelbeitrag zur Bistumsgeschichte. Fontanel skizziert eingangs die Überlieferungssituation und damit eine lange Geschichte von Verlust und Zerstörung, die Kapitel und Bischof fast ihren gesamten mittelalterlichen Besitz an Urkunden, Chartularen und Güterverzeichnissen gekostet hat: Nachdem schon vor den Religionskriegen nur noch wenige Originalurkunden existierten, verschwanden die so bezeichneten Urkundenbücher A und C – beide wie auch B im späten 14. Jh. angelegt – in der Revolution. Das Urkundenbuch B und einige der wichtigsten aus Besitzverzeichnissen und Geschichtsschreibung zusammengestellten und verwirrend ähnlich benannten Sammelhandschriften überstanden diesen Einschnitt; ein Aufschub nur, der aber den Gelehrten des 19. Jhs. Gelegenheit gab, durch Abschriften und Teileditionen manches zu sichern, was nach dem 2. Weltkrieg sonst vollständig verloren gewesen wäre. Auf solchen Vorarbeiten fußt die Edition von Julie Fontanel, wobei es ihr nicht um ein ›Urkundenbuch‹ im Sinne einer Sammlung möglichst aller noch vorhandenen Urkunden des Kapitels ging, sondern um die Rekonstitution eines bestimmten, nämlich des als Urkundenbuch B bezeichneten Manuskripts. Allein für dieses war eine solche Aufgabe überhaupt zu leisten, liegen doch insgesamt 11 [!] mehr oder minder vollständige Abschriften vor. Um den kritischen Apparat angesichts dieser dichten, qualitativ aber disparaten Überlieferung nicht unmäßig aufzublähen, wurde auf einen vollständigen Verweis aller Varianten verzichtet. Dies wird nur bedauern, wer sich in die Feinheiten wissenschaftlichen Kopierens im 19. Jh. vertiefen wollte, alle anderen dürfen mit der übersichtlichen Textgestalt und dem handlichen Umfang der Edition zufrieden sein. Die 360 Stücke, die das so wiederhergestellte Urkundenbuch B umfaßt, werden in ihrer alten Folge, geographisch nach Dekanaten geordnet, geboten; eine Übersicht (S. 599–606) stellt die chronologische Reihenfolge her.

In einer knappen Einführung (S. 34–91) hat F. auch erste Ergebnisse ihrer Arbeit skizziert. Auf die Überlieferungsgeschichte folgt eine Wiedergabe der wenigen Nachrichten zur äußeren Gestalt der Handschrift, anschließend wird auf den inneren Aufbau (geographische Ordnung, zeitliche Reihenfolge) eingegangen. Bemerkenswert sind hier die Schwierigkeiten einer modernen Datierung der einzelnen Stücke. Wurde doch in der Normandie bis zur französischen Eroberung nach dem Weihnachtsstil, dann – aber auch nicht überall sofort – nach dem königlichen Osterstil datiert, während im Bistum Coutances auch noch der Annunziationsstil verwendet wurde. Die Urkunden umfassen von der Regierungszeit Herzog Wilhelms bis in die Mitte des 14. Jhs. (11 Stücke zwischen 1497 und 1514 wurden später angefügt) einen sehr langen Zeitraum, was nicht nur Beobachtungen zur zeitlichen Verteilung sinnvoll macht – mehr als die Hälfte der Stücke entstammen der zweiten Hälfte des 13., fast ein Viertel der ersten Hälfte des 14. Jhs. –, sondern auch solche zum Wandel der Urkundensprache. Ist hier doch ausgehend von der königlichen Verwaltung und Justiz innerhalb des Jahrhunderts seit 1250 ein schneller Rückgang des Lateinischen auf nur noch ein Viertel der Stücke zu konstatieren. Sind die Beiträge der Urkunden zur allgemeinen Geschichte des Bistums eher punktuell, so finden sich hier selbstverständlich grundlegende Dokumente für die innere Geschichte des Kapitels (vgl. S. 55–74). Die Zunahme und Pfründenausstattung der Domherrenstellen, die Rekrutierung des Kapitels, vor allem aber Zusammensetzung, Ausdifferenzierung und materielle Ausstattung der niederen Domgeistlichkeit sind zu erkennen. Der letzte Teil des Überblicks – zur Entwicklung des Kapi-

telbesitzes (S. 75–91) – wäre ohne die hier edierten Urkunden überhaupt nicht zu schreiben. Wie zu den Auswirkungen der Gregorianischen Reform, zum Umfang herzoglicher und königlicher Schenkungen – auch in England – oder zum Aufkommen von Gedächtnisstiftungen seit dem späten 13. Jh. lassen sich allgemeine Entwicklungen an zahlreichen konkreten Einzelvorgängen exemplifizieren.

J. Fontanel hat der Bistumsgeschichte von Coutances eine verlorene Quelle zurückgegeben und für jede weitere Forschung zu dieser mittelalterlichen Diözese damit Grundlegendes geleistet. Die von ihr gebotenen Listen der Kapiteldignitäre (S. 545–548) und die zahlreich im Register vertretene Domgeistlichkeit weisen bereits in eine mögliche Richtung: Der Band der »Fasti Ecclesiae Gallicanae« zum Bistum Coutances ist noch ein Desiderat. Der französischen Mittelalterforschung gibt sie Einblick in Entwicklung und Leben eines gewiß nicht außergewöhnlichen, in mancher Hinsicht geradezu typischen Domkapitels. Ihre Edition mag schließlich auch als gelungenes Beispiel dienen, wie dank des Engagements von Bearbeiterin und regionaler Archivverwaltung eine der vielen vortrefflichen Abschlußarbeiten der École des chartes davor bewahrt werden konnte, im Archiv dieser Großen Schule lebendig begraben zu sein.

Christian KLEINERT, Frankfurt a. M.

Hanna VOLLRATH, Thomas Becket. Höfling und Heiliger, Göttingen, Zürich (Muster-Schmidt) 2004, 139 p., 8 ill. (Persönlichkeit und Geschichte, 164).

In spite of its small size and relatively few references, this is a serious work of scholarship. The author is a recognized authority on Anglo-Saxon history, who has edited a book on England and Germany in the high Middle Ages and written several articles on comparative legal and constitutional history. The book is divided, in addition to an introduction and epilogue and a brief account of the principal sources and secondary works, into six chapters devoted respectively to Becket's childhood and youth, his activity as royal chancellor, »Church and King«, Thomas of Canterbury, exile, and »the way to death«. Aside from a few illustrations, there is no consideration of Becket's cult after his death or of his importance in the history of church-state relations in England, though he is called »part of English history« and in this sense »a very English saint« (p. 131).

The account of Becket's life and death is based on the sources, especially Fitz-Stephen, and adds nothing to the familiar story. Considerable attention is paid to the differences in organization between the churches in England and on the continent and »the eternal battle of two antagonistic systems« of church and state (p. 133) and to the personalities of the two principal protagonists, including the change from close friendship to »deadly« hatred, especially on the part of the king. The author is on the whole more sympathetic to the king than to the archbishop, though she sees the faults of both of them. Each identified which his office: Henry as king and Becket as royal chancellor and later as archbishop, though she may exaggerate his unpreparedness for this position. She sees Becket in particular as bitter, rigid, uncompromissing, bellicose, litigious, choleric, and without serious religious feelings – very unlike his predecessor Theobald, of whom she paints a much more favorable picture, or his contemporary pope Alexander III.

The book is not altogether easy to read, in part because of the differences in length of the paragraphs, which rage from five words to over two pages, and the number of rhetorical questions, which leave the reader in some doubt about the real meaning. There are three in a row, all unfavorable to Becket, on p. 95. Something more on William the Bald (p. 72–73) would have been helpful, and not all scholars will agree that Abelard reduced the system of arguing from Biblical quotations ad absurdum (p. 82) or that Arnold of Brescia was a well-known master at Paris (p. 63). John of Salisbury said that he had no listeners except poor

students, who begged publicly in order to support themselves and their master. These are small disagreements, however, with an otherwise accurate and useful book.

Giles CONSTABLE, Princeton

Mirko BREITENSTEIN (éd.), De novitiis instruendis. Text und Kontext eines anonymen Traktates vom Ende des 12. Jahrhunderts, Münster (LIT) 2004, 174 p. (Vita regularis. Ordnungen und Deutungen religiösen Lebens im Mittelalter, herausgegeben von Gerd MELVILLE, Editionen, 1).

Depuis sa création en 1996 la collection d'études monastiques intitulée »Vita regularis« a déjà donné le jour à dix-sept volumes. Elle élargit cette fois son champ de recherche en ouvrant une sous-section (*Editionen*) qui a l'ambition de fournir des textes complets et critiques et d'autre part de retracer autant qu'il est possible l'histoire de la naissance et de la tradition littéraire de ces textes.

L'ouvrage ici présenté *De novitiis instruendis* est apparu à la fin du XII^e^ siècle dans l'abbaye flamande d'Anchin, une maison récente (1079), mais qui connaissait déjà un étonnant succès. C'est dans ce milieu, dans ce »contexte« comme dit l'éditeur (»Text und Kontext«) qu'il faut replacer notre traité pour comprendre et restituer sa genèse. Ce n'est pas une tâche facile. L'œuvre en question n'est connue que par un seul manuscrit (du XVI^e^ siècle) et se présente sans nom d'auteur et sans véritable titre. D'autre part, ce manuscrit du XVI^e^ s. (ms. Douai 827) est d'un type bien particulier. C'est un recueil de »mélanges monastiques« (pour employer une dénomination commode) qui dans ses 90 folios regroupe trente-neuf unités plus ou moins longues. Notre *De novitiis* y figure à la trente-et-unième place et s'étend du f° 60 au f° 80. Tout l'ensemble des trente-neuf textes constitue en fait la copie d'un original de la fin du XII^e^ ou du XIII^e^ siècle, original qui présentait certainement le même contenu bigarré. On constate même que le copiste du XVI^e^ siècle s'est efforcé de conserver la forme et les principes ayant guidé le copiste du XII^e^ siècle (pour les gloses, les titres, les initiales). Encore une précision à propose de ce volume de Mélanges: la prépondérance d'une personne et d'un nom, à savoir l'abbé d'Anchin Gossuin qui régenta cette grande maison de 1131 à 1166. Son souvenir obsède littéralement la plupart des auteurs, notamment ceux qui ont composé des déplorations funèbres. On comprend que notre éditeur ait consacré de longs paragraphes à retracer cette histoire, pour laquelle, peut-être, on espérait sur place obtenir la consécration suprême: une canonisation officielle qui ne vint jamais, malgré ces efforts de propagande et la sainteté certaine du personnage.

Nous en arrivons ainsi au problème le plus important: quelle est la vraie nature du *De novitiis instruendis*? Sur quelle base et pour quel but a-t-il été composé? Répétons ce qui a été dit plus haut: le texte n'a pas de véritable titre. On trouve tout simplement en tête du folio 60 du manuscrit Douai 827 la mention *Pars secunda de novitiis instruendis*, ce qui signifie évidemment qu'il y a quelque part une première partie pouvant préparer notre traité. Les chercheurs – notamment Dom Jean Leclerq qui a pour ainsi dire redécouvert en 1957 le ms. Douai 827 – considèrent que cette première partie n'est autre que la *Vita secunda* de Gossuin composée vers 1194 et contenue dans le manuscrit douaisien à la vingtième place, du f° 32 v° au f° 54. Sur les services rendus ou à rendre par notre traité *De novitiis instruendis* on en est réduit à des hypothèses d'autant plus intéressantes qu'elles obligent à regarder les choses de près. Le terme *novitius* ne revient que cinq fois dans le texte, ce qui est peu si l'on songe à l'importance du recrutement d'Anchin aux XII^e^ et XIII^e^ siècles; d'autre part notre texte n'est connu que par un seul manuscrit, ce qui s'accorde mal avec le rayonnement de la maison comme foyer de réforme et donc comme le foyer d'une instruction plus attentive des novices. Une remarque plus importante encore concerne le contenu proprement dit du traité. Nous sommes ici en présence d'un pur florilège. Des fragments de textes parfois très longs empruntés à de grands

auteurs (comme Grégoire le Grand, Pierre le Vénérable, Isidore de Séville etc.) se succèdent assez arbitrairement, car ces pièces, pourtant réunies sous un même titre (on décompte vingt-cinq sous-sections ainsi titrées), sont parfois sans liaison entre elles ou avec le titre ... En définitive, il serait difficile selon notre auteur de voir dans le *De novitiis* un miroir des novices comme on en connaît ailleurs. Il y manque les éléments pratiques et techniques pouvant guider la lecture et l'utilisation. On y verrait plutôt une sorte de »réservoir de textes« (p. 56) utilisable par le maître des novices, car tous ces passages reflètent un vif souci spirituel et mystique, plutôt que celui d'une réglementation. Notre éditeur utilise à ce propos l'exemple d'un très beau texte de Pierre le Vénérable (p. 63).

Moyennant tous ces préalables, il est maintenant possible d'utiliser à plein cette belle édition, qui est aussi une édition *princeps*.

Henri PLATELLE, Lille

Kölner Geistliche im Mittelalter, Bd. 1: Männer, bearbeitet von Klaus MILITZER, Köln (Historisches Archiv der Stadt Köln) 2003, 824 S. (Mitteilungen aus dem Stadtarchiv von Köln, 91); Bd. 2: Frauen, bearbeitet von Klaus MILITZER, Köln (Historisches Archiv der Stadt Köln) 2004, 726 p. (Mitteilungen aus dem Stadtarchiv von Köln, 96).

Parmi les archives communales au nord des Alpes, celles de la ville de Cologne occupent sans doute une position-clé. Elles ont, entre autres, la garde des *Schreinsbücher*, registres dans lesquels furent inscrits des actes privés en matière d'immobilier; ce sont en fait les précurseurs de nos livres fonciers. Cette série de documents comprend plus de 500 volumes, rédigés entre le XII^{e} et la fin du XVIII^{e} siècle, lorsque l'administration, alors française, supprima cette pratique administrative. On trouve des sources comparables pour la ville de Metz. Il va de soi qu'un dépouillement exhaustif des *Schreinsbücher* n'est guère possible. Or, ils permettent à la recherche de les examiner en posant de multiples questions, surtout concernant la topographie urbaine, l'histoire économique ou l'histoire du droit de la ville de Cologne.

K. Militzer porte son regard sur l'aspect prosopographique lorsqu'il étudie les relations entre la bourgeoisie de Cologne et l'Église jusqu'à la fin du XV^{e} siècle. Avec une diligence admirable, il relève chaque mention d'un moine ou d'un chanoine, d'une moniale ou d'une chanoinesse dans les *Schreinsbücher* et les documents apparentés. Dans la première partie de son œuvre, il en dresse une liste alphabétique qui ne se limite pas aux seuls noms mais offre aussi des renseignements biographiques. La deuxième partie traite des ordres religieux et des institutions (collégiales et monastères) en énumérant, par ordre chronologique, les ecclésiastiques, déjà mentionnés dans la première partie. Quant aux collégiales, il en résulte que les filles issues de la bourgeoisie obtinrent des canonicats surtout en dehors de Cologne, comme à Dietkirchen, les établissements dans la ville même étant réservés à la noblesse. Les fils, par contre, furent représentés principalement à Sankt Aposteln, Sankt Kunibert, Sankt Mariengraden et Sankt Severin; en dehors de Cologne, on les trouve surtout à Aix-la-Chapelle, Bonn, Kaiserswerth, Kerpen, Liège, Rees et Xanten. En ce qui concerne les monastères bénédictins, on constate, pour les hommes, des relations très étroites avec celui de Siegburg, suivi de loin par ceux de Brauweiler et Deutz, pour les femmes avec ceux de Königsdorf et de Rolandswerth; dans la ville de Cologne, on entretient des relations avec les monastères de Groß-Sankt Martin (moines), Sankt Mauritius et Machabäer (moniales). Quant aux abbayes cisterciennes, il apparaît que les fils issus de la bourgeoisie entraient le plus souvent dans les monastères de Altenberg, Heisterbach et Kamp, tandis que les filles restaient à Cologne (Mariengarten, Seyne, Mechtern) ou devenaient moniales à Burbach, Walberberg et Benden. Ailleurs, les hommes furent plutôt orientés vers l'Est, c'est-à-dire la Pologne, que vers l'Ouest: il n'y a que trois mentions pour Val-Dieu et une pour Mori-

mond. Alors que les familles dirigeantes de la ville, les *Geschlechter*, préférèrent mettre leurs fils dans les collégiales ainsi que dans les abbayes bénédictines, les fils d'artisans ou de familles plus pauvres devinrent moines cisterciens en Pologne. Ces quelques remarques suffiront, je le pense, à montrer la diversité des conclusions et des résultats qu'offre la remarquable documentation préparée par K. Militzer.

Rolf Grosse, Paris

Pour une anthropologie du prélèvement seigneurial dans les campagnes médiévales (XI^e–XIV^e siècles). Realités et représentations paysannes. Colloque tenu à Medina del Campo du 31 mai au 3 juin 2000. Travaux réunis par Monique Bourin et Pascual Martinez Sopena, Paris (Publications de la Sorbonne) 2004, 700 S. (Histoire ancienne et mediévale, 68).

Der vorliegende Sammelband behandelt ein wichtiges Thema der hochmittelalterlichen Geschichte: die bäuerlichen Feudallasten im Zeitraum vom 11. bis 14. Jh. Im Frühjahr 2000 fand im spanischen Medina del Campo eine Tagung von Mediävisten statt, die sich mit dem Problem der »herrschaftlichen Abschöpfung« (prélèvement seigneurial) des Hochmittelalters aus der Sicht der Bauern befaßte. Die Beiträge des Sammelbandes sind Ergebnisse dieses internationalen Kolloquiums. Dem Kolloquium war 1998 bereits eine Arbeitstagung in Noirmoutier vorausgegangen, wo ein detaillierter Fragenkatalog zur Anthropologie der herrschaftlichen Abschöpfung erstellt worden war (Vorwort S. 12–22). Dazu gehörten folgende Fragenkomplexe: Begriffe der Historiker für Feudallasten; hochmittelalterliche Quellenbegriffe für Abgaben und Dienste; Formen der Eintreibung herrschaftlicher Abgaben; Feudallasten im Kontext des wirtschaftlichen Aufschwungs des Hochmittelalters (Stadtentwicklung, Bevölkerungsexpansion).

Die Beiträge des Sammelbandes sind insgesamt vier Hauptkapiteln zugeordnet. Das erste Hauptkapitel befaßt sich mit dem Thema »Discours historiographiques croisés« und vereinigt in sich vier Beiträge zur Historiographie der einzelnen Länder zum Thema des Bandes: Chris Wickham allgemein zur Historiographie, Timothy Reuter zu Deutschland, Sandro Carocci zu Italien, Paul Freedman und Pascual Martinez Sopena zu Spanien. Die Herrschaftsbegriffe und Geschichtstraditionen sind in den behandelten europäischen Ländern äußerst unterschiedlich, so daß es schwer fällt, zu übereinstimmenden Begriffen und Fragestellungen zu gelangen. Dies hatte sich auch bei einer Tagung gezeigt, die 1994 in Trient durchgeführt wurde und deren Ergebnisse vier Jahre später veröffentlicht wurden: Strutture e trasformazioni della signoria rurale nei secoli X–XIII, a cura di G. Dilcher, C. Violante, Bologna 1996. Das zweite Hauptkapitel erscheint unter der Überschrift »Franchises et prélèvement dans l'Occident des XII^e–XIII^e siècles. Pour reprendre l'étude des chartes de franchises« und umfaßt fünf Beiträge, die sich in erster Linie mit den »chartes des franchises« als Quellengrundlage für die Fragestellung der bäuerlichen Belastung in einzelnen Ländern beschäftigen. Das dritte Hauptkapitel »Corvées. Valeur symbolique et poids économique« widmet sich in fünf Beiträgen dem Thema der bäuerlichen Frondienste und fragt nach dem wirtschaftlichen Gewicht bzw. der symbolischen Bedeutung der Dienste in verschiedenen Regionen und Ländern. Das vierte Hauptkapitel »Études de cas. Formes et fonctionnement de la seigneurie« behandelt die Thematik der Feudalbelastung anhand von neun Fallstudien zu einzelnen Landschaften. Zusammenfassungen der einzelnen Beiträge in Französisch, Spanisch und Englisch beschließen den voluminösen Sammelband.

Auf die zahlreichen Beiträge dieses Bandes in gleicher Weise ausführlich einzugehen, ist nicht möglich. Daher sollen im Folgenden die vier Beiträge, die sich in französischer und englischer Sprache mit dem deutschen Raum befassen, eingehender besprochen werden. Timothy Reuter befaßt sich mit der deutschen Grundherrschaftsforschung und mit den verschiedenen Herrschaftsbegriffen in der deutschen Geschichtsforschung der vergangenen

Jahrzehnte. Mit Recht wird darauf hingewiesen, daß sich in der deutschen Mediävistik relativ wenig Historiker mit der ländlichen Sozial- und Wirtschaftsgeschichte beschäftigt haben – ganz im Gegensatz zu Frankreich und England, wo Forschungen zur Agrargeschichte des Mittelalters mit hoher Intensität betrieben werden. Auch bei der Edition von Quellen standen die Agrargeschichte und die ländliche Sozialgeschichte in einer deutlich erkennbaren Abseitsposition; Quellen zur Agrargeschichte wurden im Unterschied zu Dokumenten des mittelalterlichen Königtums nur spärlich ediert, auch spielte die agrarhistorische Überlieferung im Rahmen der universitären Quellenkritik keine wesentliche Rolle. Die deutsche Landesgeschichte befaßte sich in ihrem Forschungsbereich zwar mit agrarhistorischen Quellen und Themen, doch beeinträchtigte ihre Nähe zur Rechts- und Verfassungsgeschichte die sozialgeschichtliche Fragestellung. Der deutsche Begriff der Grundherrschaft wurde nach Reuter vielfach in einem zu engen Sinn verwandt, so daß die Elemente von Immunität und Vogtei von ihm in der Regel nicht erfaßt wurden; Grundherrschaft (seigneurie foncière) und Bannherrschaft (seigneurie banale), die im Hochmittelalter in enger Verbindung auftreten, wurden in der deutschen mediävistischen Forschung oft separat behandelt. Hier ist allerdings der Einwand angebracht, daß sich Reuter bei seinen Ausführungen vornehmlich auf ältere Grundherrschaftsforschungen stützt, die neueren Tendenzen der jüngeren Forschung, die seit den 80er Jahren in Erscheinung getreten sind, aber nicht zur Kenntnis nimmt. Die reichhaltigen beiden Bände zur Grundherrschaft des Spätmittelalters, die aus zwei Reichenau-Tagungen hervorgegangen sind, bezeugen dies deutlich (Die Grundherrschaft im späten Mittelalter 1–2, Sigmaringen 1983).

Der Aufsatz von Joseph Morsel, »Le prélèvement seigneurial est-il soluble dans les Weistümer? Appréhensions franconiennes (1200–1400)« (S. 155–210), der dem Gliederungsabschnitt der Forschungen zu den »chartes de franchises« zugeordnet ist, bringt zwar interessante Ausführungen zu den Weistümern, leistet aber wenig zur Hauptfrage des Sammelbandes nach den herrschaftlichen Abgaben des Hochmittelalters aus der Sicht der Bauern. Der Schwerpunkt der deutschen und auch der fränkischen Weistümer liegt eindeutig im Zeitraum des 14. bis 16. Jhs. Die Weistümer sind zudem stark herrschaftlich geprägt, so daß die Position der Bauern und ihre Rechtsvorstellungen in der Regel nicht zum Vorschein kommen. Verdienstvoll ist die Tatsache, daß Morsel in seinem Beitrag detailliert die fränkischen Weistümer untersucht, die Semantik zahlreicher Quellenbegriffe und Sprachformen analysiert und eine Karte zur regionalen Verbreitung der frühen fränkischen Weistümer erstellt. Nützlich ist auch eine Zusammenstellung der Herrschaftsrechte der Abtei Amorbach in ihren Dörfern nach dem Zinsregister der Jahre 1395–1397 (S. 192–205). Die Schwierigkeit seiner Aufgabe hat Morsel klar erkannt, wenn er abschließend bemerkt: »Du point de vue du prélèvement seigneurial, les Weistümer constituent ainsi une source riche d'informations, mais complexe à exploiter«. Der Aufsatz von Julien Demade »Les ›corvées‹ en Haute-Allemagne. Du rapport de production au symbole de domination (XI^{e}–XIV^{e} siècles)« befaßt sich im Rahmen der Untersuchungen zu den bäuerlichen Frondiensten des Hochmittelalters mit den Frondienstverhältnissen in Süddeutschland. Zunächst werden die Frondienste im Bereich der älteren Grundherrschaft des 11. und 12. Jhs. untersucht und deren ökonomische Bedeutung im Kontext der Fronhofswirtschaft klar aufgezeigt. Welchen Stellenwert aber hatten die Frondienste in der spätmittelalterlichen Grundherrschaft, nachdem das alte Fronhofsystem sich aufgelöst hatte? Nach Demade hatten die Frondienste im 13. und 14. Jh. nur noch einen symbolischen Charakter (»symbole du prélèvement seigneurial«). Diese These kann nicht unwidersprochen bleiben. Im Spätmittelalter waren die Frondienste zwar stark reduziert worden, doch stellten die verschiedenartigen Frondienste (Erntefronen, Fuhrfronen etc.) für die Bauern durchaus noch eine Belastung dar. Auch in den Zwölf Artikeln der oberschwäbischen Bauern, die während des Bauernkrieges von 1525 aufgestellt wurden, spielen die Klagen über die Frondienste noch eine wichtige Rolle.

Eine ausgezeichnete kleine Fallstudie zu den Grundherrschaftsverhältnissen am Niederrhein während des Spätmittelalters bringt der Beitrag von Dieter SCHELER »La Rhénanie inférieure« (S. 517–533). Die Quellen zur Agrargeschichte des 13. bis 15. Jhs., die unterschiedlichen Formen der Grund- und Gerichtsherrschaftsrechte am Niederrhein und vor allem die Einflüsse der aufkommenden Marktbeziehungen zu den Städten im niederrheinischen Raum werden klar aufgezeigt. Inwieweit aber der Begriff der »seigneurie fossilisée« (versteinerte Grundherrschaft) für die niederrheinische Grundherrschaftsstruktur angemessen ist, bleibt fraglich.

Die drei Aufsätze von Morsel, Demade und Scheler sind zwar anregend und thesenfreudig geschrieben, leisten aber insgesamt nur einen geringen Beitrag zur eigentlichen Fragestellung des Sammelbandes. Die Tatsache, daß am Schluß dieses wichtigen Bandes nur französische, spanische und englische Resümees geboten werden, deutsche Zusammenfassungen aber völlig fehlen, muß vermutlich in dem Sinne interpretiert werden, daß eine Berücksichtigung des deutschen Forschungsbereiches nur partiell intendiert war.

Werner RÖSENER, Gießen

Boris BOVE, Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens de 1260 à 1350, Paris (CTHS) 2004, 720 S., 17 Abb. (Comité des travaux historiques et scientifiques).

Während bereits eine Reihe von prosopographischen Arbeiten zum Hochadel, Klerus sowie zu ausgewählten politischen Amtsinhabern (*officiers*) oder intellektuellen Milieus im mittelalterlichen Frankreich vorliegen, ist die Bedeutung des französischen Bürgertums für die Genese des modernen Staates bislang nur in Ansätzen erforscht und entsprechend gewürdigt worden. Boris Boves sozialanthropologische Studie über die Kaufleute von Paris im Spätmittelalter schließt daher eine eklatante Forschungslücke.

Die geographische Beschränkung der Abhandlung erklärt sich aus dem beispiellosen wirtschaftlichen und demographischen Aufschwung, den Paris auch im Vergleich zu anderen Metropolen des christlichen Abendlandes seit dem 12. Jh. zu verzeichnen hat. Vor diesem Hintergrund erscheint es Bove besonders aufschlußreich, nach der sozialen Position zu fragen, welche die Gruppe der Kaufleute innerhalb der städtischen Gemeinschaft und gegenüber dem französischen Königtum eingenommen hat. Bisherige Studien über die urbane Gesellschaft basierten im wesentlichen auf dem Konstrukt einer »bourgeoisie parisienne«, ohne Unterschiede und Nivellierungen innerhalb dieser keineswegs homogenen Bevölkerungsschicht zu berücksichtigen. Bove konzentriert sich daher auf die in den Quellen am deutlichsten faßbare Oberschicht dieser *bourgeois de Paris*, die seit der Mitte des 13. Jhs. Schlüsselstellen in der Munizipalverwaltung besetzt. Kennzeichnend für diese Gruppe ist neben ihrer Zugehörigkeit zum Schöffengericht (*échevinage*) zum einen ihre ökonomische Potenz auf der Grundlage von Immobilienspekulationen und ausgedehnten Handelsbeziehungen, zum anderen ihre Nähe zum Königtum, die Ansehen und Einfluß garantiert, aber auch eine Abhängigkeit schafft, aus der sich dieses Patriziat nie völlig löst.

Bove will die soziale Stellung und Bedeutung dieser Kaufleute und *échevins* (Schöffen) von Paris unter politischen, wirtschaftlichen und kulturellen Aspekten erfassen und greift daher auf unterschiedlichste Quellentypen zurück. Den roten Faden seiner Untersuchung bilden die erhaltenen Magistratslisten aus den Jahren 1263 bis 1350, die Aufschluß über 47 *échevins* und 30 Familien geben. Paradox erscheint, daß durch das Fehlen von Notariats- und Stadtarchiven vor dem 15./16. Jh. die gesamte erhaltene Überlieferung zu den Bürgern von Paris – Urkunden, Rechnungen, königliche Ordonnanzen, Steuerlisten (*rôles de taille*) – in den Fonds der ehemaligen Archives royales liegt. Ergänzend läßt sich die versprengte kirchliche Überlieferung verschiedener Abteien und Bruderschaften heranziehen (Notre-Dame de Paris; Abteien Saint-Magloire, Maubuisson, Saint-Martin-des-Champs, Archive

der Bruderschaften Saint-Jacques-aux Pélérins und Notre-Dame), die z. B. Hinweise auf bürgerliche Schenkungen und Immobilientransaktionen enthält. Bove zieht für die Identifizierung der Personen darüber hinaus Universitätsakten (Sorbonne), Grabinschriften, Totenbücher, Wappensammlungen verschiedener europäischer Archive und Bibliotheken (u. a. Archives nationales; Collection Clairambault, Bibliothèque nationale de France, Paris; Collection Joursanvault, Paris und London) sowie vereinzelte literarische Dokumente und Chroniken heran.

Die aus den Quellen gewonnenen Personaldaten hat Bove mithilfe einer eigens entwickelten Access-Datenbank ausgewertet, die jede Erwähnung einer Person mit Name, Vorname, Amt, Datierung und Ort verzeichnet. Daraus erstellt er das individuelle Profil jedes Amtsinhabers, das zugleich Rückschlüsse auf das soziale Milieu dieser zunehmend geschlossenen, homogenen Oberschicht ermöglicht. Deren Entwicklung arbeitet Bove in zwei zentralen Kapiteln seiner Studie (»Les composantes de la puissance«; »L'expression de la puissance: La distinction sociale«) überzeugend heraus: Bereits zu Beginn des 13. Jhs. konstituiert sich eine bürgerliche Elite von *échevins*, die ihren Nachnamen an folgende Generationen weitervererbt und untereinander durch ein Netz von verwandtschaftlichen Beziehungen verbunden ist. Die angesichts der Bevölkerungsdichte von Paris notwendige, grundlegende Reform der Stadtverwaltung von Paris um 1260 führte zu einer Aufteilung der Kompetenzen: dem *prévôt de Paris* (königlicher Beamter) unterstand seitdem die Justiz und die Polizei, dem *prévôt de la hanse des marchands* (Oberhaupt der Kaufmannschaft der Pariser Hanse) und seinen vier beigeordneten *échevins* die Kontrolle über den Handel auf der Seine und die Erhebung außerordentlicher Steuern. Die offizielle Anerkennung einer städtischen Selbstverwaltung durch die Krone bedingte die soziale Aufwertung der Amtsinhaber: »Ils passèrent de la position des ministériaux à celle des responsables politiques« (S. 630). Parallel besetzten die Mitglieder der *échevinage* seit der Regierungszeit Philipp Augusts Ämter im königlichen Haushalt (*valet; serviteur; échanson*; *panetier*), was eine weitere Voraussetzung für den gesellschaftlichen Aufstieg schuf. Die Bürger traten nicht nur als Zulieferer und Versorger des Hofes in Erscheinung, sondern tätigten auch Einkäufe im Namen des Königs. Ihr wirtschaftlicher Horizont war dabei international ausgerichtet und erstreckte sich von den Messen der Champagne bis nach Brabant. Durch ausgedehnte Immobilienspekulationen in der ständig wachsenden Stadt Paris verfügten sie seit dem Ende des 13. Jhs. über das nötige Kapital, um sich z. B. im Holz- und Pferdehandel zu betätigen sowie neben dem seit 1171 bezeugten Weinhandel auf der Seine auch die Kontrolle über den Export von Getreide zu gewinnen.

Die Kaufleute und *échevins* konnten ihre herausragende Stellung im Laufe des 14. Jhs., insbesondere unter der Herrschaft Philipps VI., sowohl in wirtschaftlicher als auch politischer Hinsicht ausbauen. Die zunehmende Zentralisierung administrativer und politischer Institutionen in der Hauptstadt Paris eröffnete den Bürgern neue Ämter und Karrierechancen, z. B. im Trésor; in der Chambre des comptes, im Parlament oder in der Verwaltung der ausgedehnten königlichen Domänen. Damit profitierten sie als erste von der Genese des modernen Staates. Zu Beginn des 14. Jhs. bildeten sie eine geschlossene Oligarchie, deren Mitglieder als Kaufleute sowie städtische und königliche Beamte Macht und Ämter kumulierten. Das bereits zu Beginn des 13. Jhs. stark entwickelte elitäre Bewußtsein erfuhr gegen Ende des Jahrhunderts mit der Einführung von Familienwappen, dem Bau von repräsentativen Stadthäusern sowie der Errichtung von Privatkapellen und Nekropolen eine Steigerung. Parallel läßt sich eine kulturelle Verfeinerung mit einer besonderen Vorliebe für die epische höfische Literatur feststellen, wobei Kaufleute vereinzelt sogar selbst zur Feder griffen (Pierre Gencien, Tournoiment des dames de Paris, 1270). Die darin erkennbare Adaption adliger Traditionen führte jedoch nie zur Aufgabe der bürgerlichen Identität, was Bove v. a. aus dem kontinuierlich geführten Titel *bourgeois de Paris* (auch *bourgeois du roi*) ableitet, der zunächst die soziale Zugehörigkeit bestimmte, dann aber zwischen 1287 und

1351 durch eine Reihe königlicher Privilegien auch rechtlich abgesichert wurde: »C'est le paradoxe de l'identité bourgeoise de conserver sa fierté, tout en empruntant bon nombre de ses pratiques sociales à un groupe concurrent auquel elle ne souhaitait pas s'intégrer. La culture bourgeoise est originale et ne se confond pas avec la culture nobiliaire« (S. 635).

Bove verschweigt in diesem Zusammenhang nicht die politischen und intellektuellen Grenzen dieser Kaufleute und Schöffen, die Händler, Bankiers und, trotz eigener politischer Ambitionen, Vertraute des Königs waren, aber keinen Hang zu intellektuellen Studien oder einer Universitätskarriere verspürten. Unter diesen Voraussetzungen beurteilt Bove auch die gescheiterte Revolte Étienne Marcels von 1358, die nicht als Ausdruck eines sozialen Komplexes der Bürger gegenüber dem Adel interpretiert werden kann. Bove erklärt die Auflehnung der Bürger aus dem politischen Versagen des Adels, den Schutz des Königreichs in Zeiten der Krise zu garantieren (Gefangennahme Johanns des Guten und Vakanz des Königtums ab 1356) sowie aus der unterschwelligen Rivalität von Adel und Bürgertum um lukrative Ämter und die Gunst des Königs. Gerade die lange Tradition der *bourgeois de Paris* im Dienst der Könige verhinderte in der letzten Konsequenz einen revolutionären Staatsstreich.

Boves Studie besticht durch die Fülle des ausgewerteten Materials sowie die Schlüssigkeit und Stringenz der Argumentation. Besonders hilfreich sind die zahlreichen Graphiken und tabellarischen Personenidentifikationen, darunter vier umfangreichere Annexe (alphabetische Liste der Stadtmagistrate und deren Familien 1263–1382; Kunden der Schöffenfamilien 1250–1402; städtischer Grundbesitz der Schöffenfamilien; chronologische Liste der *prévôts de Paris* 1032–1270/74). Insbesondere die Verdichtung der Quellen auf eine begrenzte Zeitspanne und eine überschaubare Anzahl von Personen und verwandtschaftlichen Beziehungen läßt das Profil dieses Patriziats »dans l'ombre du roi« umso klarer und anschaulicher hervortreten.

Valeska KOAL, Paris

Paul BERTRAND, Commerce avec dame Pauvreté. Structures et fonctions des couvents mendiants à Liège (XIII^e–XIV^e s.). Préface de Jacques CHIFFOLEAU, Genève (Droz) 2004, 638 S. (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 285).

Die Bettelorden haben das Leben in den europäischen Städten des Spätmittelalters in einem erheblichen Maße geprägt. Sie waren in ihren Zielen geradezu auf die Stadt hin ausgerichtet. Durch Spiritualität und Funktion, Besitz und Erwerb, Organisation und Wirkungsfeld unterschieden sie sich wesentlich vom älteren Mönch- und Kanonikertum. Ihre Entstehung im 13. Jh. ist nicht zu erklären, ohne auf den sich gleichzeitig vollziehenden Wandel im sozialen und ökonomischen Bereich der Stadt einzugehen. Der vorliegende voluminöse Band von Paul Bertrand hat sich die Untersuchung dieser komplexen Zusammenhänge insbesonders nach dem Vorbild der Studien von Martin (Bretagne, 1975), Neidiger (Basel, 1981) und Simons (Flandern, 1987) für die Bischofsstadt Lüttich zum Ziel gesetzt, wobei nicht nur das Quellen- und Literaturverzeichnis von nahezu 100 Seiten, sondern auch die eigenen Veröffentlichungen zur Mendikantenbewegung den Verfasser als ausgewiesenen Kenner der Materie erweisen.

Vornehmlich zwei Fragestellungen haben den Gang der Untersuchung geleitet. Zum einen ging es um die Bedeutung der ökonomischen Basis der Bettelorden, um Angaben zu Besitz und Einkünften, um eine Darstellung der von ihnen entwickelten Formen der Wirtschaftsführung und Verwaltung. Dabei wird das in den Lütticher Archiven im reichen Maße vorhandene Quellenmaterial – eine dem Literaturverzeichnis beigegebene Liste zählt in chronologischer Abfolge fast 800 Urkunden auf – sorgfältig ausgewertet. Dann richtet sich die Blickrichtung der Untersuchung auf die Aufgabenfelder und Tätigkeitsbereiche der

Bettelorden in der städtischen Gesellschaft. Es geht um neue Formen der Seelsorge, um die Mitwirkung bei der Ausgestaltung und Pflege des Totengedächtnisses im Kreise des Lütticher Patriziates, um das Verhältnis der Mendikanten zu anderen neuen religiösen Bewegungen, insbesondere zu den Beginen, um ihre Leistungen auf juristischem und intellektuellem Gebiet, schließlich um ihren Platz in der kirchlichen Hierarchie, ihr Verhältnis zu Papst und Diözesanbischof.

Die chronologischen Eckdaten der Arbeit sind nicht zufällig gewählt. Die Untersuchung setzt mit der Ankunft der Mendikanten in Lüttich um 1230 ein und endet um 1380, kurz nach Ausbruch des großen abendländischen Schismas. Franziskaner und Dominikaner ließen sich in der maasländischen Metropole fast zeitgleich nieder. Als Konsekrationstag der Kirche des hl. Franziskus in Lüttich nennt eine Urkunde den 20. September 1232. Der Gründungskonvent, wahrscheinlich von Paris aus entsandt, fand jedoch nicht hier seine endgültige Bleibe. Nach einigen Jahren des Provisoriums wurde an anderer Stelle der Stadt erneut eine Kirche der Minoriten geweiht (1244). Den Grund und Boden für den Neubau stellten der Diözesan, Bischof Robert de Thourotte, und der städtische Magistrat zur Verfügung.

Den Entschluß, einen Konvent des Predigerordens in der Stadt des hl. Lambert anzusiedeln, hatte bereits der Bischof Hugo von Pierrepont († 1229) gefaßt. Umgesetzt wurde dieses Vorhaben aber erst von seinem Nachfolger, Jean d'Eppes, kurz nach seinem Amtsantritt (wohl 1232). Die Kirche, an der die Predigerbrüder, die ebenfalls aus Frankreich gekommen sein dürften, dauerhaft ihren Platz fanden, trug das Patrozinium der hl. Katharina und wurde 1242 eingeweiht. Die präponderante Rolle, die die Diözesanbischöfe bei der Implementierung der neuen Orden spielten, zeigt sich auch bei den Karmeliten. Um 1265 gelang es ihnen mit bischöflicher Hilfe, in Lüttich Fuß zu fassen. Damit war die Phase des l'insediamento im wesentlichen abgeschlossen. Der vierte der großen Bettelorden, die Gemeinschaft der Augustiner-Eremiten, war in Lüttich nicht präsent. Von den kleineren Orden, denen ohnehin nur eine marginale Bedeutung zukam, seien wenigstens die provenzalischen Sackbrüder, die Wilhelmiten und die Kreuzherren genannt. Der Konvent der Klarissen (kurz vor 1475 erstmals nachzuweisen) stand ganz im Schatten der übermächtigen Beginenbewegung, die bekanntlich Ende des 12. Jhs. von Lüttich ihren Ausgang nahm.

Die Bettelorden waren dem Ideal apostolischer Armut in der Nachfolge Christi in besonderem Maße verpflichtet. Sie begnügten sich unter Berufung auf das Evangelium und im Anschluß an die weit verbreitete Armutsbewegung des Hochmittelalters nicht mehr mit der traditionellen für alle Ordensleute verbindlichen individuellen Armut. Sie praktizierten in ihren Anfängen darüber hinaus eine weitergehende Armut der klösterlichen Gemeinschaften, die aber in der alltäglichen Praxis nicht durchzuhalten war. Daher befassen sich die Konstitutionen und Beschlüsse von Provinz- und Generalkapiteln immer wieder mit der zentralen Frage, wie der Anspruch apostolischer Armut mit dem in der Praxis benötigten Besitz zu vereinbaren sei. Bertrand steht in Lüttich eine breite urkundliche Überlieferung zur Verfügung, um diese Frage beantworten zu können. Danach sicherten die Lütticher Mendikantenklöster ihren täglichen Lebensunterhalt in der Hauptsache durch feste Einkünfte aus dem Liegenschafts- und Rentenbesitz. Schon wenige Jahrzehnte nach der Gründung finden sich sowohl bei den Dominikanern (1261) als auch bei den Karmeliten (1305) urkundliche Hinweise auf Grundbesitz der Konvente. Schwieriger ist die Eigentumsfrage für die Franziskaner zu klären. Im Hinblick auf ihre ökonomischen Aktivitäten sind die Quellenaussagen wenig ergiebig. Sie scheinen am ehesten intermediäre Verwaltungsformen (*personae interpositae, procuratores*) entwickelt zu haben. An zweiter Stelle standen die Einnahmen aus der seelsorgerischen Tätigkeit der Mönche. Dabei handelte es sich beispielsweise um testamentarische Vermächtnisse, die bei der Festlegung der Begräbnisstätte erfolgten, um Legate und Stiftungen für das Begängnis von Jahrtagen und ewigen Messen oder Einkünfte aus Almosen. Die Einnahmen insgesamt hatten eine solche

Größenordnung, ihre Verwaltung erforderte einen solchen Aufwand, daß Bertrand abschließend feststellen kann, daß die Mendikantenkonvente wichtige Faktoren im städtischen Wirtschaftskreislauf darstellten und fest in ihn eingebunden waren.

Über die Leistungen der Bettelorden auf spirituellem Gebiet ist bereits einiges gesagt worden. Predigt und Bußsakrament traten in den Mittelpunkt einer neuartigen Seelsorge, die in der Regel die herkömmlichen Pfarrgrenzen überwand und oftmals den Widerstand des Weltklerus hervorrief. Diese intensivierte Form der Zuwendung zur Bevölkerung führte zu Entwicklungen und Veränderungen im religiösen Leben der Stadt, die von Bertrand präzis und detailliert beschrieben worden sind. Als Beispiel sei gerade für Lüttich auf die immer stärker erwachende Frauenfrömmigkeit verwiesen, die im Beginenwesen ihren sichtbarsten institutionellen Ausdruck gefunden hat. Durch die Mendikanten erfuhr sie eine verständnisvolle Förderung, vor allem aber auf bischöfliche Initiative hin eine Lenkung.

Bertrand stellt an den Schluß seiner sorgfältigen, umsichtigen und ergebnisreichen Untersuchungen hilfreiches Material, das der Anschauung dient und die schnellere Information erleichtert: Karten zur Diözese und Stadt Lüttich im Spätmittelalter und zum Besitz der Mendikantenkonvente im Lütticher Umland, 5 Abbildungen von Siegeln des 13. Jhs., ein Orts- und Personennamenregister. Einer Erläuterung bedarf schließlich noch der Titel des meisterlichen Buches. Es handelt sich um ein leicht abgewandeltes Zitat. Um mit den Worten Bertrands zu sprechen: »Arrachée à l'intitulé d'un texte bien connu des franciscanisants, Sacrum commercium sancti Francisci cum domina Paupertate.« (S. 603).

Wolfgang PETERS, Köln

Roman ZEHETMAYER, Kloster und Gericht. Die Entwicklung der klösterlichen Gerichtsrechte und Gerichtsbarkeit im 13. Jahrhundert unter besonderer Berücksichtigung der Zisterze Zwettl, Wien, München (Oldenbourg) 2001, 184 S. (Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, Ergänzungsband).

Die in den Jahren 1137–1138 als Filiation von Heiligenkreuz gegründete Zisterze Zwettl, im Waldviertel des heutigen Niederösterreich gelegen, steht im Mittelpunkt der Studie. Ihr Gründer, Hadmar I., gehörte zu den Kuenringern, die sich in dem zuvor von Slawen besiedelten Gebiet zu Zeiten der Landerschließung zwar als Gefolgsleute der Babenberger, aber doch weit entfernt von deren Zentren einen eigenen Herrschaftsraum geschaffen hatten. Die Kuenringer, die auch den größten Teil der Güter ihrer Neugründung übertragen hatten, übten starken Einfluß auf die Zisterze aus, der sich bei der Besetzung der Vogtei und der mit ihr verbundenen niederen Gerichtsbarkeit auch finanziell für sie niederschlug und bei der Zuständigkeit der Gerichte bemerkbar machte. Zwar reservierte Herzog Leopold V. in einer Urkunde von 1200 sich selber *ratione progenitorum nostrorum* als Landesherr die Schutzherrschaft über das Kloster, aber Anzeichen dafür, daß dieser Anspruch auch durchgesetzt worden sein könnte, gibt es nicht. Nach einer Traditionsnotiz aus der Zeit um 1200 kaufte Zwettl eine Hofstätte vor der Grangie in Eggenburg. Verf. nimmt an, daß die Abtei dabei damals die niedere Gerichtsbarkeit »über die Holden dieser Hofstätte erlangt« habe. Im August 1227 fertigte die Kanzlei Kaiser Friedrichs II. ein Diplom für die Zisterze Heiligenkreuz aus (Regesta imperii V, n. 1701), in dem ihr sowie ihren Filiationen Lilienfeld, Zwettl und Baumgartenberg unter anderem ein besonderer kaiserlicher Schutz, dazu »Freiheit von jeder Vogtei, die als ein dem Zisterzienserorden von allem Anfang an zukommendes Vorrecht hingestellt wird« (Hans Hirsch), gewährt wird. Es verbot, über Leute des Klosters Gerichtsbarkeit wahrzunehmen und ungebeten klösterlichen Gerichtstagen beizuwohnen. Gehört diese Privilegierung zu den Anzeichen für eine sich anbahnende Entvogtung? Als 1242 Herzog Friedrich der Streitbare als Nachfolger der Grafen

von Raabs in Kleinzwettl auf Abgaben und die Ausübung von Gerichtsbarkeit verzichtete, vermutet Z., daß sich der Verzicht nicht nur auf die niedere Gerichtsbarkeit beschränkte, sondern auch die Aburteilung von todeswürdigen Verbrechern einschloß. Jedoch erst im Zuge der sich anbahnenden Landesherrschaft bietet eine Urkunde Ottokars II. als *dux Austrie* von November 1251 Klarheit: Kein Richter dürfe in den Besitzungen dieser Kirche altes und bislang beachtetes Recht außer Kraft setzen oder unwirksam machen. Verbrecher, die bei handhafter Tat ergriffen oder vor den Richtern des Klosters überführt würden, seien *extra portam cuiuslibet ville*, in der dies geschehe, den (Land)richtern auszuliefern. Nachdem adlige Herren der Gegend der Abtei die Gerichtsbarkeit über ihre Grundholden bestritten hatten, befreit ihr Text es von der Gerichtsgewalt im Rahmen der niederen Gerichtsbarkeit. Diebstahl, Gewalttaten, Mord/Totschlag gehörten dagegen zur Kompetenz des Landrichters. Dieselbe Urkunde räumt dem Abt die Möglichkeit ein, die Gefolgsleute der Kuenringer im Rahmen eines Inquisitionsverfahrens vor das Taiding, hier das untere Landgericht, zu zwingen. Im Rahmen der Blutgerichtsbarkeit war die Verurteilung von Verbrechern Sache des Klosters, die Urteilsverstreckung Sache des Landrichters. Dem Aufstieg der frühen Habsburger, die an die Stelle der Babenberger traten, steht ein Machtverlust der Kuenringer im Waldvierteil gegenüber, für den es mehrere Ursachen gab. Herzog Albrecht I. gewährt 1291 der Abtei ein Immunitätsprivileg für die niedere Gerichtsbarkeit weltlicher Gerichte. Sein Text bestätigt die Urkunde Friedrichs II. von 1227 für Heiligenkreuz und seine Filiationen, gewährt noch zu Lebzeiten König Rudolfs kaiserliche *protectio et defensio*, abrogierte damit aber faktisch die Vogteigewalt der Kuenringer. Verbrecher werden zwar vom Klosterrichter verurteilt, sind aber unter Einbehaltung ihres Nachlasses beim Kloster dem Landrichter auszuliefern. Anders als Lilienfeld und Heiligenkreuz hatte Zwettl somit keine Kompetenzen für ein klostereigenes Landgericht erlangt, das mit dem Blutbann ausgestattet war.

In diesem Rahmen konnte nur in groben Zügen der Inhalt dieser ertragreichen und überaus anregenden Studie mit weiteren Kapiteln zur Gerichtspraxis, zur Dorfgerichtsbarkeit und zur rechtlichen Stellung des Klosters in der Stadt skizziert werden. Auch wenn bei der Lektüre nicht alle Argumentationsschritte des Verfassers den Leser, welcher der Landesgeschichte Österreichs ein wenig ferner steht als er, sofort überzeugen, so beeindrucken gleichwohl seine Argumentation und die Umsicht, mit der er aus wenigen Zeugnissen wichtige Erkenntnisse gewinnen konnte.

Ludwig FALKENSTEIN, Aachen

Godfried CROENEN, Familie en Macht. De Familie Berthout en de Brabantse Adel, Leuven (Universitaire Pers) 2003, 474 S., 128 Abb.

Im Vergleich zur vielfältig gepflegten Stadtgeschichte hat es der Adel der mittelalterlichen Niederlande oft schwerer gehabt, die eingehende Beachtung der Forschung zu finden. Umso erfreulicher ist es, daß sich die entsprechenden Defizite langsam verringern[1], wozu nun auch Godfried Croenen mit der Veröffentlichung seiner an der Universität Gent entstandenen Dissertation beiträgt. Bei der Publikation handelt es sich um eine überarbeitete Fassung der 1996 verteidigten Arbeit.

Das Geschlecht der Berthouts ist der Spitze des brabantischen (Hoch-)Adels zuzurechnen. Der erste faßbare Angehörige der Familie, Wouter I. Berthout (gest. 1178/80), war –

1 Als Beispiel sei verwiesen auf Antheun JANSE, Ridderschap in Holland. Portret van een adellijke elite in de late Middeleeuwen, Hilversum 2001 (Adelsgeschiedenis, 1). Hinsichtlich früherer Arbeiten ist insbesondere an das monumentale Werk von Ernest WARLOP, The Flemish Nobility before 1300, 4 Bde., Kortrijk 1975–1976, zu erinnern.

wie Croenen im Gegensatz zu anderen Forschungsmeinungen mit guten Argumenten darlegt – wahrscheinlich nicht der Sohn, sondern der Schwiegersohn Gerards I. van Grimbergen. Durch Erbschaft fielen Teile der Besitzungen der Familie van Grimbergen an die Berthouts, die im 13. Jh. über recht geschlossene Herrschaftskomplexe in Nordbrabant verfügten. Deren Schwerpunkt bildete das »Land van Mechelen«. Vom Hauptstamm des Geschlechts, den Herren von Mechelen, spalteten sich im späten 12. und frühen 13. Jh. zwei Seitenlinien ab: die Herren von Berlaar, beginnend mit Gillis I. (gest. 1241), und eine Generation später mit Hendrik I. (gest. 1251) die Herren von Duffel und Geel. Die Hauptlinie der Herren von Mechelen, die stets besser situiert und einflußreicher blieb, blühte bis ins 14. Jh. – ihr letzter männlicher Vertreter, Floris Berthout (gest. 1331), hatte neben einer Reihe unehelicher Söhne nur eine legitime Tochter, Sofie (gest. 1329), die mit dem geldrischen Grafen Rainald II. (gest. 1343) verheiratet war. Die Nebenlinien fanden ihr Ende erst später – so bestanden die Herren von Berlaar im Mannesstamm noch bis 1425 fort.

Croenen berücksichtigt in seiner Darstellung alle drei Linien der Familie vom 12. bis zum frühen 15. Jh., wobei die soziale, ökonomische und politische Bedeutung wie auch die Quellenlage dazu führen, daß der Hauptstamm der Herren von Mechelen meist im Mittelpunkt der Darstellung steht. Der zeitliche Schwerpunkt erstreckt sich vom Ende des 12. bis zum ersten Drittel des 14. Jhs. Die Quellenlage ist bestimmt durch die Urkundenüberlieferung, die erfreulich reichhaltig ist. Croenen hat sehr viele ungedruckte Quellen erschlossen, was weitgefaßte Recherchen notwendig gemacht haben muß: Das Archivalienverzeichnis nennt 60 (!) Archive und Bibliotheken innerhalb und außerhalb Belgiens. Teile seines Materials will Croenen in einer separat erscheinenden Urkundenedition zugänglich machen.

Auf dieser breiten Quellenbasis unternimmt es Croenen, die Geschichte des Geschlechts möglichst genau zu beschreiben. Unter anderem geht es ihm dabei um die »interne dynamiek« (S. 19) der adligen Familie und um deren Beziehungen nicht nur zu den Herzögen von Brabant, sondern auch zu anderen Fürsten. Das Resultat solle nicht eine bloße »genealogische monografie« (S. 19) sein: Croenen beabsichtigt, die Familiengeschichte in einen regional- und sozialgeschichtlichen Kontext zu stellen. Damit meint er zum einen die Bezüge zur Geschichte des Herzogtums Brabant sowie die Einbeziehung der Berthouts in die »adellijke aristocratie in de Nederlanden« (S. 19). Zum anderen geht es ihm allgemein um die »familie- en verwantschapsbanden in de hoog- en laat-middeleeuwse adellijke toplaag« (S. 20). Daß er sich dabei ausdrücklich auf die neuere französische und deutsche Adelsforschung bezieht, ist zu begrüßen, auch wenn sich verständlicherweise nicht jeder thematisch einschlägige Titel dieser Provenienz im Literaturverzeichnis findet.

Die Untersuchung ist übersichtlich und geradlinig in vier Kapitel gegliedert. Der erste Abschnitt beschäftigt sich mit der Genealogie des Geschlechts und mit Verwandtschaftsverhältnissen und schließt kürzere Ausführungen zu Namengebung und Heraldik ein. Das zweite Kapitel beschreibt die Besitzgeschichte der Berthouts: Deren Beteiligung an der Stadtherrschaft in Mechelen sowie die ökonomischen Verhältnisse des Floris Berthout (gest. 1331), in welche die Quellenlage nähere Einblicke erlaubt, bilden inhaltliche Schwerpunkte. Anschließend thematisiert Croenen das auf niedrigerem sozialen Niveau stehende personelle Umfeld des Geschlechts: den vergleichsweise kleinen Haushalt, die Schreiber mit einigen Streiflichtern auf die Urkundenausfertigung, die eigenen herrschaftlichen Funktionsträger und die Vasallen. Das vierte Kapitel schließlich ist den Mechanismen und Techniken von Machterwerb und Machtverteilung vorbehalten: Die Organisation des Patrimoniums (Erbteilungen, Heiratsgut, Abfindung von Kindern usw.), die Beziehungen der Berthouts zu den brabantischen Herzögen und ihre Rolle in deren Politik, die Bedeutung der Verwandtschaft für das Agieren des einzelnen und der Familie, Prestige und Repräsentation sowie die Struktur sozialer Beziehungen (etwa in Form von Patronage und Klientel) bilden die wichtigsten Stichworte. Ein umfangreicher Anhang, der rund ein Viertel des Bandes ausmacht, bietet Biogramme zu den einzelnen Familienmitgliedern: Neben

kurzen Angaben zum Lebenslauf sowie zu Titeln und Funktionen beschreibt Croenen ausführlich die Siegel, die sich der jeweiligen Person zuordnen lassen, und macht auf heraldische Besonderheiten aufmerksam. Den Band beschließen eine vierseitige englischsprachige Zusammenfassung sowie ein Personen- und Ortsregister.

Dem Anspruch, der dem zweigeteilten Titel »Familie en Macht« inhärent ist, wird Croenen gerecht. Es gelingt ihm, die detaillierte Rekonstruktion der genealogischen Zusammenhänge und des Besitzes mit sozialgeschichtlichen Fragen zu verbinden. Daß die Analyse sozialer Beziehungen bisweilen an Grenzen stößt, daß manche Funktionsabläufe sozialer Mechanismen wenig konkretisiert werden können und daß die Bemühungen des Autors um die innere und äußere Dynamik der adligen Familie nicht immer belohnt werden, liegt – trotz seines relativ großen Umfangs – an den Beschränkungen des vorhandenen Quellenmaterials und damit letztlich an der chronologischen Verankerung der Arbeit. Dies ist nicht als Kritik zu verstehen – vielmehr gebührt dem Buch gerade deshalb Anerkennung, weil Croenen sich eines Themas angenommen hat, dessen Quellenbasis eher spröde ist, vergleicht man sie mit dem durch die Adelsforschung insgesamt stärker gepflegten 15. Jh. Gerade vor diesem Hintergrund kommt Croenen zu interessanten Einblicken, die über regionalgeschichtlich relevante und die ältere Literatur in zahlreichen Einzelfragen korrigierende Erkenntnisse weit hinausgehen. So stellt er beispielsweise völlig zu Recht die Bedeutung der kognatischen, über Heiratsverbindungen hergestellten Verwandtschaft für das soziale Agieren von Adligen heraus und relativiert damit teilweise die Rolle des agnatisch definierten Geschlechts in der sozialen Praxis. Diese Einbindung in größere verwandtschaftliche Netzwerke berücksichtigt er auch insofern, als er in den Anhang Biogramme der weiblichen und männlichen Heiratspartner der Berthouts aufgenommen hat. Insgesamt bildet das Buch, dessen positiver Gesamteindruck durch die große Zahl von Abbildungen noch gesteigert wird, einen willkommenen Beitrag zur niederländischen, insbesondere brabantischen Geschichte wie zur aktuellen Adelsforschung.

Sven Rabeler, Groß Grönau

Lisane Lavanchy, Écrire sa mort, décrire sa vie. Testaments de laïcs lausannois (1400–1450), Lausanne (Université de Lausanne) 2003, 381 S. (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 32).

Die Verfasserin beschäftigt sich mit der Errichtung von Testamenten in Lausanne in der ersten Hälfte des 15. Jhs. und beschreibt zunächst in einem Kapitel die Umstände, nach denen Testamente in der Schweizer Stadt errichtet wurden. Lausanne lag in einem Bereich des Gewohnheitsrechts, das seit dem 13. Jh. durch schriftliche Zeugnisse eingeschränkt, aber nicht beseitigt werden konnte. Testamente waren nur erforderlich, falls der Testator vom Gewohnheitsrecht abweichende Regelungen beachtet wissen wollte. L. Lavanchy führt auch auf diesen Umstand den relativ kleinen Teil der überlieferten Testamente zurück. Vor allem legt sie dar, daß wegen der – gemessen an der Einwohnerzahl Lausannes – geringen Anzahl von Testamenten kaum statistisch brauchbare Ergebnisse zu erzielen seien, zumal die vorhandenen Testamente nicht nach einer statistischen Kriterien genügenden Auswahl ausgesucht worden sind. Man könne daher allenfalls von Tendenzen sprechen, wenn man die Ergebnisse betrachte, sie aber nicht ohne weiteres verallgemeinern.

Durch ihre vorsichtige wie umsichtige Betrachtungsweise weicht die Verfasserin wohltuend von anderen vergleichbaren, aber forscher formulierenden Arbeiten ab. Sie verneint daher auch eine »Demokratisierung« der Testamentserrichtung in Lausanne, obwohl die Zahl der erhaltenen Zeugnisse, gemessen an der Zeit vorher, gestiegen sei. Den Grund für den Anstieg der Zahl der Testamente sieht sie eher in einer größeren Chance der Überliefe-

rung. Nach wie vor habe nur eine Minderheit Testamente errichtet und diese Minderheit sei in sich sehr heterogen zusammengesetzt gewesen, wie sie im einzelnen ausführt, was wiederum einer Verallgemeinerung Schranken setzt. Immerhin versucht die Verfasserin einige allgemeinere Aussagen zu formulieren und meint, daß die Rolle der Frau im wesentlichen in der Ehe zu suchen, daß die Pest nicht eindeutig für das Testierverhalten der Lausanner ausschlaggebend gewesen sei. In der Wahl des Grabes, der Auswahl der Testate und der mit Reichnissen Bedachten, in der Reglung des eigenen Begräbnisses sieht L. Lavanchy ein Element der Individualisierung, der Möglichkeit, das eigene Selbstwertgefühl auszudrücken und den beanspruchten sozialen Status zu unterstreichen. Man wird ihr darin sicher zu einem erheblichen Teil zustimmen können. Aber wenn sie die Rolle der Notare bei der Aufnahme des letzten Willens stark einschränkt und meint, daß der Testator gegen Formeln der Notare seine eigene Sichtweise habe durchsetzen können, wird das nicht ganz von der Hand zu weisen sein, aber sollte der Notar, der doch auch ein Mann des Vertrauens des jeweiligen Testators gewesen ist, nur einen geringen Einfluß auf die Wortwahl und die Auswahl der Schenkungen und der im Testament Bedachten gehabt haben, wie die Verfasserin meint? In vielen Regionen, nicht nur in Lausanne, haben Testatoren und Testatorinnen Kleider vermacht. Das weiß die Verfasserin auch und sagt, daß Kleider im Mittelalter einen Wert hatten und nicht einfach weggeworfen wurden. Wenn nun eine Frau ihre Kleider Verwandten oder Armen vermachte, muß man dann aus einem solchen Testat herauslesen, daß sie sich nackt wie ein Armer Christus im Jenseits nähere oder durch die Gabe an Verwandte eine Beziehung zwischen Lebenden und Toten stifte? Über den Gedanken wird man in einem größeren Zusammenhang und im Vergleich mit anderen Regionen noch sprechen müssen, zumal in den angeführten Testamenten selbst eine derartige Idee nicht angedeutet ist. Freilich hat die Verfasserin recht, daß die meisten Testatoren(innen) an die eigene Memoria dachten und das Totengedächtnis auf die eine oder andere Art zu regeln suchten, und zwar durch Messen, Jahrgedächtnisse in der Pfarrkirche, bei den Bettelorden oder andernorts. Dem dienten wohl auch die Testate zugunsten der Armen. Der Gedanke der Verfasserin, daß die Zunahme der Testate zugunsten der Armen auf einen Wandel hin zu einem eher bürgerlichen Stiftungsverhalten hindeute, ist sicherlich beachtenswert und dürfte wohl auch in anderen Städten in analoger Weise anzutreffen sein, zumal das Problem der Armut mit der Siedlungsverdichtung und dem Bevölkerungswachstum in den Städten zugenommen hatte und ein Problem blieb, das bis weit in die Neuzeit hinein reichte.

Eine Besonderheit Lausannes sei noch angeführt. Da der örtliche Bischof 1404 alle Bruderschaften außer denen, die karitative Ziele verfolgten, verboten hatte, spielten solche Organisationen in den Testamenten im Unterschied zu anderen Städten während des 15. Jhs. keine oder nur eine marginale Rolle.

Insgesamt zeichnet sich das Buch durch ein vorsichtig abwägendes Urteil aus. Die vorgelegten Ergebnisse der Untersuchung sind alle beachtenswert und dürften zu weiteren Fragen und Vergleichen in dem engeren Umkreis Lausannes wie auch in anderen Regionen Anlaß geben. In jedem Fall wird jeder, der das Buch gelesen hat, es mit Gewinn aus der Hand legen und bei Bedarf auf es zurückgreifen.

Klaus MILITZER, Köln

Winfried REICHERT, Lombarden in der Germania Romana. Atlas und Dokumentation, Trèves (Porta Alba) 2003, 2 vol., 949 p., 65 cartes (Beiträge zur Landes- und Kulturgeschichte, 2/1–3).

Élève du Professeur Franz Irsigler, de l'Université de Trèves, Winfried Reichert travaille depuis de nombreuses années à une étude d'envergure des communautés de marchands »Lombards«. On entend ici par »Lombards« les marchands, issus en majorité d'Ita-

lie septentrionale, qui s'étaient établis au Nord des Alpes à partir de la première moitié du XIII[e] siècle, le long des grands axes commerciaux pour exploiter une table de prêt alimentant le crédit local.

Cet atlas accompagné d'un catalogue prosopographique, classé par localités, correspond à la publication des deux premières parties de la thèse d'habilitation de l'auteur défendue à Trèves en 1997. L'entreprise tend à l'exhaustivité, en ce qui concerne l'espace de la *Germania Romana*, concept géographique que l'on pourrait traduire par »pays de langue et de culture romane et germanique«. Il sera suivi de la publication d'un volume de commentaires exposant les diverses problématiques liées au statut de »Lombard« au Moyen Âge.

Disons-le d'emblée, cet ouvrage rendra d'inestimables services à tous les chercheurs européens qui s'intéressent un tant soit peu à l'installation et au développement des minorités étrangères dans l'Europe du Nord-Ouest mais également dans des espaces nationaux et régionaux plus méridionaux tels que la Suisse actuelle ou la Provence. Il s'appuie sur un immense et astreignant dépouillement de sources d'archives financières et institutionnelles reposant dans une bonne soixantaine de dépôts européens situés de Londres à Würzburg. Ne fut-ce que pour cela, il est déjà appelé à devenir un instrument de travail indispensable, au même titre que la récente »Geschichte der Juden im Mittelalter« dirigée par le Professeur Haverkamp – également de l'Université de Trèves – dont il s'inspire d'ailleurs au point de vue de la cartographie et de la périodisation. La contribution du Dr. Reichert s'intègre dans un projet de recherche financé durant plus de 15 ans par le fonds de la recherche scientifique allemande et qui comprenait également l'étude parallèle des communautés juives installées en Europe.

Le territoire englobé, des Pays-Bas du Nord au Piémont, comprend ainsi une grande partie du royaume de France ainsi que les terres d'Empire (délimitées par la frontière orientale du Rhin) réparti en trois grandes subdivisions: une première couvrant les territoires actuels de la Picardie, de la Rhénanie, et du Benelux (jusqu'à Amsterdam pour les Pays-Bas); une seconde comprenant le bassin parisien, la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, le Palatinat, une portion du Bade-Würtemberg, le nord-ouest de la Suisse; et enfin, une troisième subdivision contenant la Franche-Comté, la Savoie, le Dauphiné, le Sud-Ouest de la Provence, les cantons de Valais et de Vaud en Suisse et le Piémont en Italie.

L'atlas historique ainsi composé contient des cartes thématiques couvrant des périodes de 50 ans sur une durée d'environ trois siècles du XIII[e] au XVII[e] siècle, ce dernier terme suscitera évidemment l'intérêt des chercheurs souhaitant retracer la chronologie exacte de l'interventionisme de l'État en matière sociale, *in casu* dans la supervision de l'endettement privé par la création des fameux Monts-de-Piété, particulièrement répandus dans les Pays-Bas espagnols.

La typologie des cartes suit trois axes principaux:

- l'évolution de la diffusion des réseaux de tables de prêt,
- les diverses modalités de l'insertion des Lombards dans la société des principautés d'accueil: mention de mariages, diversification professionnelle marquée (notaires, apothicaires, universitaires, clercs...), possession de biens mobiliers, de fiefs, etc.,
- la chronologie des entreprises des grande familles de prêteurs d'Asti tels les bien connus Roero et Pelletta.

Et enfin, une carte unique indiquant les localités concernées par la convocation du roi des Romains Henri VII adressée en 1309 aux Lombards résidant dans l'Empire à la veille de son départ vers Rome pour s'y faire sacrer empereur.

Les deux volumes de référence adjoints aux cartes comprennent, par ordre alphabétique, 807 localités abritant avec certitude une table de prêt. Ils reprennent aussi les individus actifs, leur famille, lorsqu'elle a pu être identifiée, et leurs activités professionnelles et sociales. Bien conçu, ce catalogue géographique et prosopographique est en même temps un inventaire critique complet des sources et de la bibliographie exploitées pour l'établissement des cartes. L'auteur a pris soin de faire le départ entre les »vrais« tenanciers de tables de

prêt originaires d'Italie septentrionale et ceux qui portaient le surnom de Lombards en raison de leur activité dans le commerce de l'argent.

On mesurera donc l'utilité et l'érudition de cet ouvrage à l'aune du travail monumental accompli. Il n'est nullement diminué par les quelques remarques qui suivent. Elles se veulent plus des compléments d'information qu'une remise en cause radicale des perspectives choisies par l'auteur.

Une analyse systématique même descriptive des sceaux des Lombards attestés dans les sources aurait bien secondé le chercheur et aussi épargné à l'auteur des identifications incertaines (voir par ex. l'ouvrage classique de Th. de Raadt, Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants, 4 t., Bruxelles 1897–1901). Ainsi, à Overijse, le receveur de Brabant Arnould Lombard d'Yssche (vol. 2, p. 585) et fondateur en 1310 d'une chapellenie à Malaise est-il-sur la base de son sceau à trois lys – en fait un rejeton de la famille brabançonne des hobereaux d'Ijse. Quant au Guillaume Lombaerts mentionné comme échevin à Louvain en 1431, son sceau diffère de celui de son homonyme italien Arnoldo Guicciardini dit Lombard, attesté avec lui à Louvain en 1377 (vol. 1, p. 434), le premier cité étant probablement un membre de la bourgeoisie locale apparenté au lignage louvaniste uten Limminghen, en vertu de la description de son sceau (comportant un écu à trois pals; au chef chargé à dextre d'un écusson à une aigle déployée).

Au point de vue des attributions douteuses ou incertaines, il faut identifier Hoeke (famille Masseti, vol.1, p. 351) avec la petite ville portuaire du comté de Flandre, située sur le Zwin (actuellement arrondissement de Bruges). En effet, les Masseti, signalés à Hoeke en 1347, prendront à ferme – avec d'autres marchands italiens – le tonlieu de Damme, avant-port de Bruges vers 1363 (G. Bigwood, Le régime juridique et économique du commerce de l'argent dans la Belgique du moyen âge, 2 vol. (Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques, coll. in-8°, 2e série, 2/14), 2 vol., Bruxelles 1921–1922, t. 1, p. 662). On corrigera enfin, pour la ville de Louvain, la datation en 1296 de l'activité financière du Piémontais Francesco Boba (vol. 1, p. 432) sous le duc Jean II de Brabant: il s'agit d'une erreur de transcription de Bigwood, il faut en réalité reporter cette activité à la date de 1419, sous le duc Jean IV de Brabant.

Au sujet de la cartographie, on peut regretter, comme l'auteur le reconnaît lui-même du reste, que le réseau hydrographique médiéval des villes des anciens Pays-Bas et de Rhénanie n'ait pu être restitué; la ville de Bruxelles se retrouve ainsi orpheline de la Senne, axe commercial relativement important la reliant à Anvers, via Malines.

L'ouvrage est clôturé par une très utile table des noms de lieux et de personnes.

David Kusman, Bruxelles

À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge, sous la direction d'Alain Marchandisse, Jean-Louis Kupper, Genf (Droz) 2003, 412 S. (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 283).

Die politische Geschichte stößt seit einigen Jahren wieder auf verstärktes Interesse in der mediävistischen Forschung. Freilich handelt es sich dabei nicht um die Ereignis- und Diplomatiegeschichte alten Stils, die nach großen Männern und schwerwiegenden Entscheidungen suchte. Im Blickpunkt stehen vielmehr die sozialen Strukturen und kulturellen Prägungen, welche die Politik beeinflußten – allgemeiner gesprochen: die Menschen, welche die Politik zu gestalten suchten, nicht nur die Herrscher und Mächtigen, sondern auch und vor allem jene Personen in der zweiten und dritten Reihe, die Höflinge, Vertrauten, Diplomaten, die den faktischen Vollzug von Politik trugen. Mit diesen Personen »im Schatten der Macht« beschäftigt sich auch der vorliegende Band.

Nachdem Alain MARCHANDISSE in einer kurzen Einleitung das Vorhaben präzise umrissen hat, wenden sich 23 Aufsätze den einzelnen europäischen Höfen zu. Die Verfasser verfolgen dabei unterschiedliche Ziele. Unter den Beiträgen finden sich daher knappe Überblicke über einen bestimmten Hof ebenso wie materialreiche Untersuchungen über interessante Einzelprobleme, die wiederum allgemeinere Sachverhalte erhellen. So entsteht einerseits eine gewisse Uneinheitlichkeit, andererseits bietet dieser Umstand die Gewähr, daß die Aufsätze in ihrer Gesamtheit eine große Themenbreite abdecken.

Den Anfang macht Bernard GUILLEMAIN, der – angelehnt an seine älteren Forschungen – einen knappen Überblick über die Familiaren der Kardinäle im Avignon des 14. Jhs. bietet (S. 7–11). Die drei folgenden Aufsätze widmen sich jeweils einem einzelnen Bischof und den Leuten seines Vertrauens. Monique MAILLARD-LUYPAERT (S. 13–27) schildert, wie Pierre d'Ailly als Bischof von Cambrai von zwei höchst wichtigen Entscheidungen in seiner Diözese weitgehend ausgeschlossen war, weil er nicht vor Ort weilte. Zwar hatte er zwei enge Gefolgsleute, seinen Neffen und seinen Vetter, auf Pfründen im Kathedralkapitel einsetzen lassen, doch diese vermochten in kritischen Lagen seine persönliche Abwesenheit nicht auszugleichen. Das persönliche Umfeld Johanns von Bayern, der 1389–1418 als erwählter Fürstbischof von Lüttich regierte, untersucht A. MARCHANDISSE (S. 29–53). Johann stützte sich auf nahe Verwandte, sorgsam ausgewählte Mitglieder der bischöflichen Verwaltung, dazu Angehörige von Adelsfamilien aus deutschsprachigen Regionen. Besonders fällt der hohe Anteil von Männern aus niederländisch- oder deutschsprachigen Regionen auf. In allen diesen Punkten unterschied sich die Herrschaft des Wittelsbachers wenig von der seiner Vorgänger auf dem Bischofsthron. Marchandisse erklärt dies ganz plausibel mit dem autokratischen Regierungsstil Johanns, der Veränderungen kaum zulassen konnte. Pierre-Vincent CLAVERIE (S. 61–76) bietet einen Überblick über Leben und Wirken des 1266 verstorbenen Bischofs von Tyrus Ägidius (Gilles); das persönliche Umfeld dieses Prälaten wird jedoch kaum erhellt.

Drei Beiträge deutschsprachiger Historiker gelten den germanischen Reichsbildungen und dem römischdeutschen Reich. Reinhold KAISER (S. 77–95) untersucht, mit welchen Personen sich die burgundischen Könige im 5. bis 7. Jh. umgaben. Es zeigt sich, daß – im Gegensatz zu anderen germanischen Reichsbildungen auf dem Boden des Römischen Reiches – die burgundischen Herrscher sich zunächst sehr stark auf die gallo-römische Aristokratie stützten; erst spät lassen sich hier in größerer Zahl Franken und Burgunder nachweisen. Joachim EHLERS (S. 97–105) vergleicht den Königshof von Friedrich I. Barbarossa mit dem Hof seines großen Konkurrenten Heinrich des Löwen. In den Zeugenlisten der Diplome Friedrichs I. spielten die »principes« und andere einflußreiche Adlige, meist Grafen, eine bestimmende Rolle. Am Hof des Welfen hingegen dominierten die Ministerialen, während sich die sächsischen Adligen dem welfischen Einfluß zu entziehen suchten. Ehlers sieht hier einen Reflex der auf Herrschaft und Dienstleistung zielenden Politik des Welfen, die schließlich – auch bei anderen Reichsfürsten – auf eine Stärkung ihrer Länder hinausgelaufen sei. Die »Familiares« Kaiser Sigismunds skizziert Martin KINTZINGER (S. 107–114). Wie er hervorhebt, schuf der Luxemburger durch die förmliche Verleihung der »Familiaritas« eine große Gruppe von Vertrauten, die sich vielfältig und nutzbringend einsetzen ließen, vor allem in der Außenpolitik. Bezeichnend für die politischen Absichten Sigismunds ist die Tatsache, daß nur die Minderzahl der rund 530 belegten Familiaren (nämlich rund 150) aus den traditionell königsnahen Regionen des Reichs stammte. Die Mehrzahl aber kam aus Italien und aus Westeuropa.

Dem französischen Königshof widmen sich drei Beiträge. Eric BOURNAZEL (S. 115–133) faßt die Entwicklung von Hof und Monarchie im 12. Jh. zusammen. Jean RICHARD (S. 135–147) beschreibt, wie sich während der Regierungszeit Ludwigs IX. des Heiligen langsam der königliche Rat als fester Personenkreis herausbildete, der von anderen Mitgliedern des Hofes immer deutlicher abzugrenzen war. Wahrscheinlich schworen diese Ratge-

ber des Königs auch einen anderen Eid als andere Angehörige des Hofes. Signifikant war insbesondere der Aufstieg der Rechtsgelehrten im königlichen Dienst. Der Hochadel wurde dabei keineswegs ausgegrenzt, sondern der König suchte in vielerlei Hinsicht dessen Nähe und Unterstützung. Der persönlichen Umgebung Karls VII. wendet sich Philippe CONTAMINE zu (S. 149–167). Innerhalb des königlichen Rats übte eine kleine Gruppe entscheidenden Einfluß aus. Diese Männer wurden mitunter von den Zeitgenossen als »Günstlinge« diffamiert. Doch behielt Karl VII. durchaus die Kontrolle über diese Männer, die er nach Belieben absetzte. Nicht zu Unrecht schätzten die Zeitgenossen die Fähigkeit des Königs, seine Vertrauensleute gut auszuwählen, und gaben ihm den Beinamen »Charles le bien servi«. Bei den Trauerfeierlichkeiten nach dem Tod Karls VII. 1461 waren viele dieser einflußreichen Gefolgsmänner dann anwesend, andere aber bezeichnenderweise nicht – sie suchten bereits eifrig den Anschluß an den Thronfolger, Ludwig XI.

Der englische Hof ist durch zwei Artikel vertreten. Christopher ALLMAND (S. 169–175) widmet sich in einer knappen Studie den Männern, denen Heinrich V. von England sein besonderes Vertrauen schenkte; es handelte sich erstens um erfahrene Soldaten, zweitens um Leute aus den Herzogtümern Cornwall und Lancaster, die Heinrich schon vor seiner Thronbesteigung direkt beherrscht hatte, drittens um Mitglieder des hohen Klerus, die er auf diese Weise an sich zu binden versuchte. Anhand eines Corpus von sieben Texten bzw. Gruppen von Texten, die sämtlich im 15. Jh. und in englischer Sprache abgefaßt wurden, arbeitet Jean-Philippe GENET (S. 177–202) heraus, daß im traditionellen mittelalterlichen Diskurs der »council« hauptsächlich im Sinn des konkreten Ratschlags aufgefaßt wurde, den der Fürst erbat. In den Schriften von Sir John Fortescue jedoch änderte sich dies, der »council« als Institution rückte in den Blickpunkt; dies weist auf die Behandlung des Themas im 16. Jh. voraus.

Wie in einer politischen Umbruchszeit durch heraldische Zeichen persönliche Nähe zum Herrscher gezeigt wurde, stellt Nicolas BOCK dar (S. 203–234). Seit dem Anfang des 15. Jhs. ließen Adelsfamilien in Neapel an jene Gebäude, deren Bauherren oder Stifter sie waren, außer ihren eigenen Wappen auch jene der Königsfamilie Anjou anbringen. Die Gründe für dieses interessante Phänomen sieht Bock unter anderem darin, daß die politische Durchsetzung des Ladislaus von Anjou-Durazzo gegen Ludwig II. von Anjou die Adelsfamilien veranlaßte, ihre (wiedergefundene) Treue überdeutlich herauszustellen. Außerdem demonstrierten auf diese Weise einige gesellschaftliche Aufsteiger ihren sozialen Status. Doch findet sich diese Praxis auch beim alten Adel. Bock verweist daher ganz plausibel darauf, daß sich das Verhältnis zwischen König und Hofadel enger gestaltete.

Béatrice LEROY (S. 235–244) schildert in Kürze das mittelfristig durchaus erfolgreiche Bemühen der Könige Karl II. und Karl III. von Navarra, in ihrem Reich zwischen 1350 und 1430 höfisches Leben zu entfalten – vor und nach dieser Zeit residierten die Herrscher des Königreichs nicht dauerhaft in Navarra. Weit ausführlicher und detaillierter vermag Michael JONES (S. 245–265) darzustellen, welche Rolle die Herolde im Dienst der Herzöge der Bretagne am Ende des Mittelalters spielten; damit liefert er einen willkommenen Mosaikstein zur Erforschung dieses Berufsstands, der von der Forschung zu Unrecht lange kaum beachtet wurde. Hervorzuheben ist, daß in der Bretagne Herolde interessanterweise später als an anderen Höfen erscheinen; die erste – unsichere – Erwähnung eines Herolds in bretonischen Diensten datiert von 1377, 1383 ist der erste eindeutige Beleg zu verzeichnen. Bernard DEMOTZ (S. 267–276) bietet einen Überblick über den Hof der Grafen von Savoyen.

Das Umfeld der Herzöge von Brabant zwischen 1235–1267 analysiert Godfried CROENEN (S. 277–293) anhand der Zeugenlisten in den herzoglichen Urkunden. Kamen im 12. Jh. die Zeugen größtenteils aus der Mitte und dem Süden des herzoglichen Herrschaftsbereichs, also aus den ursprünglichen Besitzungen der Dynastie um Löwen und Brüssel, so waren in der Mitte des 13. Jhs. alle Gebiete gleichermaßen repräsentiert. Die Herzöge hat-

ten also ihre Macht auszudehnen vermocht. Marc Boone und Maurice Vandermaesen (S. 295–308) umreißen die Bedeutung der Räte und Verwaltungsfachleute im Dienst der Grafen von Flandern. Dabei betonen sie, daß die Valois-Herzöge von Burgund absichtsvoll Mitglieder der herrschenden Schicht der Städte, vor allem Gents, in ihre Institutionen aufnahmen und sie auf diese Weise an sich zu binden versuchten. Flandrische Spezialisten wurden dann auch in anderen Fürstentümern eingesetzt. Doch 1477 artikulierte sich im Widerstand der Stände auch heftiges Mißtrauen gegenüber der neuen, einflußreichen Schicht der Räte und Verwaltungsfachleute. Dem Hof der Luxemburger Dynastie gilt der Beitrag von Michel Margue (S. 309–327). Bis zur Wahl Heinrichs VII. zum römisch-deutschen König im Jahr 1308 zeigt sich eine Entwicklung, die sich andernorts ähnlich findet, z. B. hinsichtlich der Etablierung festerer Verwaltungsstrukturen im 13. Jh. Danach aber weitete sich der Personenkreis, auf den sich die Herrscher aus dieser Dynastie stützten, begreiflicherweise schlagartig aus und differenzierte sich.

Die letzten vier Beiträge wenden sich dem Umfeld von Fürsten aus dem Hause Valois-Burgund im 15. Jh. zu. Bertrand Schnerb (S. 329–342) untersucht die Hauptleute Johanns Ohnefurcht. Die Ergebnisse dieser sehr aufschlußreichen Studie sind über die Kriegsgeschichte hinaus von beachtlicher Bedeutung. Es zeigt sich z. B., welche Bedeutung die Ritterwürde nach wie vor für die Zugehörigkeit zu militärischen Führung besaß. Von den 89 Hauptleuten, die Schnerb identifizieren kann, erhielten nur elf nicht den Ritterschlag. Ferner wird einmal mehr die enorme Bedeutung des Hofs für die Entstehung der Staatlichkeit belegt, denn auch diese militärische Funktionselite band der Herzog nicht zuletzt dadurch an sich, daß er ihnen Positionen an seinem Hof (und die entsprechenden Einkünfte) verlieh.

Den Beratern und Mitarbeitern Isabellas von Portugal, der dritten Frau Philipps des Guten, wendet sich Monique Sommé zu (S. 343–359). Dabei stellt sich heraus, daß die Herzogin, die durchaus eine eigenständige politische Rolle spielte, sich auch auf eine Reihe von Männern stützen konnte, die an sich in Diensten Philipps standen, ihr selbst jedoch durch mehrfache Zusammenarbeit und durch gemeinsame Interessen vertraut waren. Werner Paravicini (S. 361–383) beschreibt, wie sich um den jungen Karl von Charolais, Isabellas Sohn, eine Gruppe von Gefolgsleuten bildete, wie diese die politischen Stürme überstand und wie viele von diesen Männern schließlich, nach der Regierungsübernahme durch Karl, ihr Ausharren durch einflußreiche Stellungen belohnt sahen. Immer wieder zeigt sich, daß Philipp der Gute einerseits seinen Sohn Karl durch Übertragung von Verantwortung und durch Konstituierung eines verläßlichen persönlichen Umfelds an die Ausübung der Herrschaft heranführen mußte, andererseits zu verhindern trachtete, daß die Macht, die er damit in die Hände Karls legte, gegen ihn verwendet wurde. Jean-Marie Cauchies (S. 385–405) untersucht die politische Umgebung Philipps des Schönen und betont dabei die herausragende Stellung von Mitgliedern der großen hofadligen Familien, die häufig miteinander verwandt waren. Doch war Philipp der Schöne, wie Cauchies plausibel machen kann, keineswegs das Werkzeug in der Hand einer Adelsclique. Im Kreis seiner wichtigsten Vertrauten finden sich auch einige einflußreiche soziale Aufsteiger. Vor allem aber übte Philipp selbst bestimmenden Einfluß auf die Politik aus.

Abschließend faßt Jean-Louis Kupper (S. 407–410) in Kürze einige wesentliche Aspekte zusammen. Er betont abermals, in wie vielfältiger Weise das persönliche Umfeld der Herrscher von Bedeutung war, zählt Faktoren auf, die im Laufe des Mittelalters Veränderungen in der Zusammensetzung dieser Gruppen bewirkten und nennt Folgen dieser Veränderungen wie die Institutionalisierung der Verwaltung. Diese Gesichtspunkte von vielen Seiten beleuchtet und Forschungen zu unterschiedlichen Gebieten und Epochen zusammengeführt zu haben, ist das Verdienst dieses facettenreichen Bandes.

Malte Prietzel, Springe/Berlin

Jan DUMOLYN, Staatsvorming en vorstelijke ambtenaren in het graafschap Vlaanderen (1419–1477), Antwerpen/Apeldoorn (Garant) 2003, XLIV–250 S., mit CD-ROM (Studies in Urban Social, Economic and Political History of the Medieval and Early Modern Low Countries, 14).

Die ›Verfassungsgeschichte‹ Alteuropas hat seit den 1980er Jahren eine bemerkenswerte Renaissance erlebt. Der Genese frühmoderner Staatlichkeit wird seither unter Heranziehung neuer Fragestellungen und Methoden sowie in verschiedenen regionalen Kontexten verstärkte Aufmerksamkeit zuteil. Vor diesem Hintergrund wurde 1994 ein flämisch-niederländisches Forschungsprogramm installiert, welches die Bedeutung der herrschaftlichen Funktionsträger für die politische Integration der burgundisch-habsburgischen Niederlande thematisiert: »Integratie van bovenaf? De bestuurlijke elite van de Bourgondisch-Habsburgse staat in de Nederlanden (einde veertiende eeuw–ca. 1530) als instrument van integratie: deskundigheid, betrouwbaarheid en identiteit als conflicterende eigenschappen van de staatsambtenaren.« Teilergebnisse des Projektes mit Blick auf die nördlichen Niederlande hat bereits Mario Damen vorgelegt[1]. Hingegen beschäftigt sich Jan Dumolyn in seiner Dissertation mit den zentralen Verwaltungseinrichtungen Flanderns: der Rechenkammer in Lille/Rijsel und dem Raad van Vlaanderen. Der erste Teil seiner Arbeit, der sich vorrangig institutionellen Aspekten widmet, ist separat erschienen[2]. Daß der zweite, personengeschichtliche Teil, um den es im folgenden geht, nun getrennt davon publiziert wird, begründet der Autor mit praktischen Erfordernissen, insbesondere mit dem Umfang des Werkes.

Die zentrale Fragestellung Dumolyns zielt auf die gegenseitige Beeinflussung des burgundischen »Staatsbildungsprozesses« (»staatsvormingsproces«) und der »Machtelite« der zentralen Funktionsträger (»ambtenaren«) der fürstlichen Administration (S. 4). Es geht um die Beziehungen zwischen Fürst und Funktionsträgern, zwischen den Funktionsträgern untereinander, zwischen den Funktionsträgern auf der einen, der »société politique« wie der gesamten »Gesellschaft« (»maatschappij«) auf der anderen Seite (S. 5f.). Konkret beschäftigt sich Dumolyn mit dem höheren Personal von Rat (»raadsheren, fiscalen, griffiers en ontvangers«) und Rechenkammer (»rekenmeesters, auditeurs en klerken«, S. 12). Der Untersuchungszeitraum ist im wesentlichen begrenzt durch den Herrschaftsantritt Philipps des Guten (1419) und den Tod Karls des Kühnen (1477). Dumolyn rekurriert explizit und in starkem Maße auf soziologische Theorien – besonders hebt er Pierre Bourdieu hervor – und ordnet sich selbst in »de neo- of pluralistisch-marxistische historiografie« ein (S. 7), was auch seine Diktion prägt.

Die Basis der Arbeit bilden die prosopographischen Daten zu 127 Angehörigen des Rates (95) und der Rechenkammer (32). Diese umfangreiche und detaillierte Zusammenstellung, deren Quellenbasis auch ungedrucktes Material einbezieht, findet sich auf einer beiliegenden CD-ROM. Daß auf eine Wiedergabe im Druck verzichtet wurde, ist wohl weniger funktional begründet – immerhin verfügt die Datenbank über eine in der Ergebnisdarstellung leider nicht allzu komfortable Volltextsuche – als in dem völlig verständlichen Wunsch nach Seiten- und damit Kostenersparnis. Grob betrachtet, gehörten die so der Analyse zugänglich gemachten Personen funktional und teilweise auch sozial gewissermaßen der mittleren Ebene der Verwaltung des burgundischen Herrschaftskonglomerats an, angesiedelt oberhalb der lokalen Funktionsträger und unterhalb des fürstlichen Hofes im engeren

1 Mario DAMEN, De staat van dienst. De gewestelijke ambtenaren van Holland en Zeeland in de Bourgondische periode (1425–1482), Hilversum 2000 (Hollandse Studiën, 36).
2 Jan DUMOLYN, De Raad van Vlaanderen en de Rekenkamer van Rijsel. Gewestelijke overheidsinstellingen als instrumenten van de centralisatie (1419–1477), Brussel 2002 (Algemeen Rijksarchief en Rijksarchief in de provinciën, Studia, 94).

Sinne. Mithin geht es um einen von der Forschung bislang eher vernachlässigten Personenkreis.

Seine Untersuchung gliedert der Autor in vier Kapitel, in denen er die ausgewählten Personen jeweils aus einem anderen Blickwinkel betrachtet. Zunächst geht es ihm um die spezifischen Funktionen in der Machtausübung, um »konkrete Praktiken« im Fürstendienst und um Beziehungen der höheren flämischen Funktionsträger im politischen Raum (»agenten van de macht«): Gerichtswesen und Konfliktregulierung, Rechnungskontrolle, Tätigkeit als Beauftragte und Gesandte, Mitwirkung an der städtischen Ratseinsetzung sowie Karriereverläufe und -typen. Das zweite Kapitel thematisiert die materiellen Aspekte in den analysierten Biographien (»renteniers van de macht«): regelmäßige und unregelmäßige Einkünfte aus dem Fürstendienst, die Kreditvergabe an die burgundischen Herzöge, Geschenke und Bestechungen, Investitionen und Besitzakkumulation. Der folgende Abschnitt (»makelaars van de macht«) ist den sozialen Beziehungen gewidmet: geographische Herkunft, soziale Position und Mobilität, Netzwerke unter Einschluß von Patronage und Verwandtschaft. Abschließend wendet sich der Autor dem Problem von Wissen und (Aus-)Bildung zu (»kennis en macht«), wobei er sich erfreulicherweise bemüht, nicht allein Universitätsstudien, sondern auch den Erwerb praktischer Kenntnisse in den Blick zu nehmen.

Dumolyn hat ein interessantes und wichtiges Buch vorgelegt, das eines der zentralen Themen der burgundisch-niederländischen Geschichte des 15. Jhs. betrifft: die gleichermaßen sozial- wie politikgeschichtlich relevante herrschaftliche Integration funktional bedeutsamer Gruppen innerhalb des komplexen Länderkonglomerats der Herzöge. Dabei geht es in diesem konkreten Fall vorrangig um die soziale, weniger um die regionale Integration, denn Personen nichtflämischer Herkunft bildeten in den von Dumolyn behandelten Institutionen eine kleine Minderheit. Insgesamt entwirft er ein umfassendes Bild des analysierten Personenkreises. Er zeigt, wie diese Funktionsträger eine quasi symbiotische Beziehung zum Fürsten eingingen, von der beide Seiten profitierten. Zusammenfassend ordnet er seine Ergebnisse dem Begriff des »Staatsfeudalismus« unter. Die Angehörigen von Rat und Rechenkammer sieht Dumolyn als Teil der »staatsfeudalen Klasse«, die an zentraler Stelle Teile des »Mehrproduktes« abgeschöpft habe (S. 249) – die Art der Diktion ist Geschmackssache, sie hängt aber inhaltlich mit einer Frage zusammen, die sich bei der Lektüre des Buches stellen könnte: Bildeten die beschriebenen Funktionsträger einen gewissermaßen fest geschlossenen Block? Tatsächlich erscheint die Binnendifferenzierung bei Dumolyn nicht immer sehr ausgeprägt, das von ihm entworfene Bild wirkt streckenweise recht statisch. Entwicklungen innerhalb des Untersuchungszeitraums, der sich immerhin über fast sechs Jahrzehnte erstreckt, werden eher selten herausgestellt. Soziale Beziehungen wie zum Beispiel zwischen Patronen und Klienten werden selbstverständlich thematisiert, doch scheint der Autor Ansätzen wie der Netzwerk- und Soziabilitätsforschung mit einer gewissen Skepsis gegenüberzustehen (S. 179), während sich der Rezensent aus seiner freilich subjektiven Sicht gerade in diesem Bereich noch weitere Aufschlüsse gewünscht hätte. Zu bedenken sind dabei allerdings zwei Punkte: Zum einen ist zu fragen, inwieweit die Quellenlage beispielsweise das Herausarbeiten weiterer dynamischer Personenbeziehungen im einzelnen überhaupt zugelassen hätte. Zum anderen hängt die spezifische Perspektive Dumolyns mit seinem zentralen Frageansatz zusammen, der hauptsächlich auf die Rolle des ausgewählten Personenkreises in seiner Gesamtheit in der sozusagen ›protostaatlichen‹ politischen Entwicklung der burgundischen Niederlande zielt, womit der vorgebrachte Einwand deutlich relativiert wird. So ist darin weniger eine Kritik an dem Buch Dumolyns zu sehen als eine nachdrückliche Aufforderung zur weiteren, inhaltlich und methodisch weitgefächerten personengeschichtlichen Analyse administrativer und politischer Institutionen, Gruppen und Prozesse im späten Mittelalter.

Sven Rabeler, Groß Grönau

Paris 1400. Les arts sous Charles VI, Paris (Édition de la Réunion des musées nationaux/ Fayard) 2004, 416 S., 526 Abb.

Die Zeit des Hundertjährigen Krieges gilt gemeinhin als eine von politischen Krisen, sozialen Konflikten und wirtschaftlichen Miseren gezeichnete Phase in der Geschichte Frankreichs. Ähnlich negativ fiel bislang auch das Urteil über die Regierungszeit Karls VI. (1380–1422) aus, die seit 1392 von der unheilbaren Geisteskrankheit des Königs überschattet war. Ein differenzierteres Bild dieser Epoche zeichnete die vom 22. März bis 12. Juli 2004 im Louvre präsentierte Ausstellung »Paris 1400. Les arts sous Charles VI«, die von der »Réunion des musées nationaux« und dem Louvre (kommissarische Leitung: Elisabeth Taburet-Delahaye) mit Unterstützung der Bibliothèque nationale de France, Paris, konzipiert wurde. Im Mittelpunkt stand die Hauptstadt Paris als künstlerisches und intellektuelles Zentrum Europas um 1400, die trotz des Hundertjährigen Krieges eine längere Phase der Prosperität und des Friedens erlebte. Angezogen durch ideale Arbeitsbedingungen und eine Klientel von Kunstliebhabern und Mäzenen, allen voran die *princes amateurs d'art* des königlichen Hauses, strömten zwischen 1390 und 1415 zahlreiche Künstler aus Italien, Flandern, Böhmen und den Niederlanden nach Paris. Die hohe Kunstfertigkeit und der innovative Stil (»Gothique International«), der aus dieser Kreuzung verschiedener kultureller Einflüsse entstand, wurde dem Besucher durch 270, zum Teil noch nicht in Frankreich gezeigte Exponate aus Europa und den USA eindrucksvoll vor Augen geführt. Zu den ausgestellten Objekten zählten nicht nur 43 illuminierte Handschriften aus der Bibliothèque nationale, ergänzt durch herausragende Manuskripte europäischer und amerikanischer Bibliotheken und Museen, sondern auch Wappen und Schilder, Tapisserien und Stickereien, Architektur, Glasmalerei, Skulpturen aus Stein, Marmor oder Elfenbein sowie Gold- und Silberschmiedearbeiten.

Der 416 Seiten starke, reich bebilderte Katalog zur Ausstellung geht über eine reine kunsthistorische Dokumentation hinaus. Alle Exponate enthalten Angaben zur Besitz- und Erwerbsgeschichte sowie weiterführende Literatur- und Ausstellungshinweise. Die 526 zum Teil ganzseitigen Abbildungen sind von hoher Farbqualität und Intensität. Alle detaillierten wissenschaftlichen Erläuterungen und Interpretationen stammen von einem internationalen Expertenteam aus Konservatoren, Restauratoren, Kuratoren und Kunsthistorikern. Hervorstechend ist das Konzept, die historischen Rahmenbedingungen und finanzpolitischen Grundlagen zu betrachten, welche die Entstehung der Kunstwerke ermöglicht haben. Der chronologische Aufbau von Katalog und Ausstellung folgt den drei Phasen der Herrschaft Karls VI., von der Ausgangssituation nach dem Tod Karls V. im Jahre 1380 über die Blütezeit der Herrschaft Karls VI. um 1400 bis zum Niedergang durch die englischen Besetzung der Stadt Paris in der letzten Phase des Hundertjährigen Krieges 1415–1425. Teilkapitel beschreiben die in Gruppen zusammengefaßten Exponate, die jeweils durch einen einleitenden Text vorgestellt werden, wobei der Katalog nicht immer die von der Ausstellung vorgegebene Reihenfolge der Stücke einhält.

Die Historiker Bernard Guenée und Colette Beaune entwerfen in ihren Einführungen zunächst das Panorama der Stadt Paris zur Zeit der Herrschaft Karls VI., es folgen Kapitel über die Portraits, Urkunden und Siegel des Königs. Ein erstes Großkapitel beschreibt den Ausgangspunkt der künstlerischen Entwicklung in Paris um 1380 (»Le milieu artistique parisien vers 1380«). Mit der Krönung des unmündigen Monarchen beginnt eine neue Epoche der französischen Politik, die durch den Konflikt zwischen den als Regenten eingesetzten Brüdern Karls V. und den königstreuen *Marmousets* gekennzeichnet ist. Die Kunst dieser Übergangszeit bietet noch keine wesentlichen Neuerungen, sondern ist eher konservativ bewahrend der Generation Karls V. verhaftet. Davon zeugen neben dem *Maître du Parement* (Très Belles Heures de Notre-Dame de Jean de Berry, cat. 12 und 186) vor allem die Werke dreier Buchmaler, die der Historiker Michael Camille (1996) als »Maître de la Mort, Maître du Polycratique und Maître du Rational« beschrieben hat. Beispiele ihrer

Arbeiten sind eine Reihe herausragender Manuskripte, darunter die Werke des Guillaume de Machaut (BNF Paris, ms. fr. 9221, cat. 15) und das »Livret de la fragilité humaine« von Eustache Deschamps (BNF Paris, ms. fr. 20029, cat. 13).

Die Situation wandelt sich gegen Ende des 14. Jhs. (»Vers 1400: l'apogée«): Die wenigen Jahre zwischen 1390 und 1400 sind durch einen enormen Aufschwung der künstlerischen Produktion gekennzeichnet: Jean, Herzog von Berry, Karl VI. und Isabella von Bayern, »le couple royal«, der Dauphin Ludwig von Guyenne, Ludwig von Orléans sowie die Burgunderherzöge Philipp II. und Johann Ohnefurcht bilden drei Generationen von Kunstliebhabern, die nicht nur auf der politischen Bühne, sondern auch als Mäzene miteinander wetteifern. Noch spiegeln sich in vielen Werken die traditionellen Themen der ritterlichen Tugenden und der höfischen Liebe wider (*Roman de la Rose* des Jean de Meun, cat. 178; Tapisserie *Le don du cœur*, cat. 136), doch schon künden sich innovative neue Ausdrucksformen an: in der religiösen Bildsymbolik der Devotio moderna, den makabren Darstellungen des Todes auf Grabmälern wie denen des Kardinals Jean de La Grange oder Guillaume de Harcigny's (Ausstellung fig. 70 und cat. 158) oder in den naturalistischen Darstellungen von Mensch und Umwelt (Gaston Phébus, *Le Livre de la chasse*, cat. 139). Diese Anstöße gehen mit einer Perfektionierung der Techniken einher, wie die einzelnen Kapitel zu Waffen und Rüstungen, (Kleider)schmuck, Emaillen, Goldschmiedearbeiten oder Skulpturen belegen.

Der Katalog stellt auch die Charakteristika und besonderen Vorlieben in der Sammeltätigkeit der einzelnen Fürsten heraus: Karl VI. erbte die väterliche Kollektion von 3906 Exponaten, die er in den folgenden Jahren um ein Vielfaches erweiterte. Besonders sticht seine Vorliebe für Edelsteine und aufwändige Kleider hervor, die mit den ständig variierenden königlichen Emblemen verziert wurden, wie eine aus den Rechnungsbüchern Karls VI. zusammengestellte Ikonographie dokumentiert (»Annexe I«). Diese spezielle Bildsymbolik gilt nach Michel Pastoureau (1985) als Charakteristikum der Kunst um 1400.

Vor allem die unter Fürsten übliche Praxis, anläßlich von Taufen, Festen im Jahresablauf oder bei Staatsakten kostbare Geschenke zu verteilen und zu empfangen, trug zu einem regen Austausch von Kunstschätzen bei: Das *Goldene Rössl* (*L'Image de Notre Dame, le Cheval d'Or*, cat. 95) aus der Werkstatt von Altötting ist ein Geschenk Isabellas von Bayern für ihren Gatten Karl VI. zum Neujahrstag 1405. Das ikonographisch außergewöhnliche Exponat, ein Hauptwerk der Pariser Goldschmiedekunst, wurde genau 600 Jahre nach seiner Entstehung erstmals in Paris ausgestellt. Die dabei angewandte Technik des Email en ronde bosse wird in einem gesonderten Anhang (»Annexe II«) detailliert beschrieben und anhand der Objekte chemisch ausgewertet. Daß die Königin auch eine Liebhaberin der Buchkunst war, beweist ihre Vorliebe für die Werke der Christine de Pisan. Eine Gesamtausgabe der Dichterin ließ die Königin um 1413 in Auftrag geben. Den Augenblick der Buchübergabe in den Gemächern der Königin hat der Meister der *Cité des Dames* auf fol. 3 der heute in der British Library, London verwahrten Handschrift detailgetreu festgehalten (cat. 55).

Ein eigenes Kapitel ist den ausländischen Künstlern gewidmet, die in Paris ihre Spuren hinterlassen und zu einer Neubelebung ganzer Genres, vor allem der Buchkunst, beigetragen haben (»Le grand renouveau pictural«, S. 261). Der Einfluß der niederländisch-flämischen Schule wird dem Betrachter in einer Reihe herausragender Manuskripte vor Augen geführt. Das Metropolitan Museum New York stellte einmalig neun Folioblätter aus den *Belles Heures de Jean de Berry* der Brüder Limburg zur Verfügung (MS 54.II.I., gegen 1406–1409, cat. 188), die in der realistischen Darstellung von Alltagssituationen von einem neuen Raumverständnis zeugen. Ein weiterer Schwerpunkt liegt auf dem Werk Jean Malouels (u. a. *Grande Pietà ronde*, cat. 183), der zwischen 1402 und 1416 in Paris arbeitete und als Hofmaler des Burgunderherzogs Philipp II. tätig war. Nicht weniger prägend ist das prähumanistische Milieu der in der Hauptstadt ansässigen italienischen Künstler (Pietro Sacco aus Verona; Meister der Brüsseler Initialen), das u. a. zahlreiche Übersetzungen und

Illustrationen der Werke Giovanni Boccachios hervorbrachte. Singulär ist dagegen der böhmische Künstler der *Grandes Chroniques de France* (BNF Paris, ms. fr. 2608, um 1400, cat. 168). Maßgeblichen Anteil an dieser Europäisierung der Kunst hatten die von großen Höfen stammenden Frauen der Fürsten: Margarethe von Flandern, Valentina Visconti und Isabella von Bayern.

»Paris est alors à la croisée des chemins artistiques«, wie zusammenfassend betont wird (»Questions de style«, S. 303f.), und insbesondere durch das Aufeinandertreffen zweier Stile und Kulturkreise – der nordischen Kunst und der italienschen Frührenaissance – entwickelte sich jene internationale »Art Gothique«, die in andere Kapitalen Europas wie Mailand, Köln, Prag oder Budapest weitergetragen wurde.

Der Katalog schließt mit der englischen Besetzung der Stadt Paris infolge der politischen Katastrophen nach Azincourt (»Le temps des troubles et l'occupation anglaise«), die zu einem Exodus vieler Künstler führte. Eine umfangreiche Bibliographie sowie eine Liste aller ausgestellten Handschriften, gefolgt von einem Gesamtindex runden den besonders gelungenen Katalog ab.

Valeska KOAL, Paris

Bernard GUENÉE, La folie de Charles VI Roi Bien-Aimé, Paris (Perrin) 2004, 317 S.

Das Buch könnte die Erwartungen mancher Leser gleich doppelt enttäuschen, denn es versteht sich weder als Biographie noch soll darin über sechs Jahrhunderte hinweg eine weitere Ferndiagnose jener Geisteskrankheit erstellt werden, die den französischen König Karl VI. seit 1392 in Schüben heimsuchte und bis zu seinem Tod im Oktober 1422 ein persönliches Regiment zunehmend unmöglich machte. Nein, der Titel will genau und ganz gelesen sein: Gerade der »Roi Bien-Aimé« erweist sich mit fortschreitender Lektüre als Zentralbegriff von weitreichender Bedeutung.

Auch die Rezension könnte enttäuschen: Seit mehr als einem Jahrzehnt bespricht Unterzeichnender Guenées Publikationen in dieser Zeitschrift und stets fiel sein Urteil überaus positiv aus. Zugegeben, das andernorts bisweilen geübte kritische Zubeißen mag größeres Interesse finden und mehr Kurzweil bieten als das Prinzip variierender Eloge. Doch sie ist einmal mehr angebracht, hat der Autor doch mit dieser Monographie wiederum ein Meisterstück in Sache und Sprache vorgelegt. Und warum hier einmal mehr? Weil er ebenso klar und einfach wie präzise die richtigen Fragen in ganz konkreten Kontexten stellt und am Ende darauf überzeugende Antworten von eminenter historischer Tragweite gibt, die über das Thema hinaus Gründe für die Ausformung des spezifischen Profils der französischen Königsnation am Ausgang des Mittelalters erkennen lassen. Wie er von den Fragen mit Scharfsinn und Stringenz zu den Antworten findet, dies bereitet erneut jenes intellektuelle Vergnügen, welches den Rezensenten in seiner Überzeugung bestärkt, daß man in unserem Fach Vieles lesen muß, Guenée aber lesen darf. Und ihn selbst, in der deutschen Welt vollständigkeitsbeflissener Anmerkungsgelehrsamkeit aufgewachsen, im übrigen angesichts eines überaus »schlanken«, manch erwarteten Titel nicht aufführenden Apparats auch sich fragen läßt, ob jene Annotationserudition unabdingbar vonnöten ist, wenn es darum geht, eine neue These, eine Idee zu entwickeln; Schaden genommen hat das Ganze jedenfalls nicht, wenn im Zusammenhang mit der mehrfach erwähnten Absetzung des letzten Merowingerkönigs 751 etwa die neue Monographie von Josef Semmler unerwähnt bleibt.

Guenées erste Fragen zielen schlicht auf das Nächstliegende: Wie suchte man den Herrscher von seiner Krankheit zu befreien, worin sahen sie die Zeitgenossen begründet und was geschah, als sich die Aussichtslosigkeit einer Heilung mit jeder neuen Phase geistiger Umnachtung – er zählt, unter Vorbehalt, nicht weniger als 53 solcher Perioden – immer

deutlicher abzeichnete? (La maladie du roi: témoignages et réalités [S. 35–62]; cf. Annexe: Chronologie des crises et des rémissions de la maladie de Charles VI [S. 293–298]).Wie verhielten sich die Personen in Karls engster Umgebung – allen voran die Prinzen Philipp d. Kühne und Johann Ohnefurcht von Burgund sowie Ludwig von Orléans –, wie verhielt sich das Volk? Und dies zu einer Zeit, als im Reich und in England Monarchen abgesetzt wurden, als Giftanschläge derart zunahmen, daß man sie fast schon als Instrument fürstlicher Politik bezeichnen möchte?

Sie spielen denn auch eine Rolle im ersten von insgesamt drei Kapiteln, die besagte Bemühungen nachzeichnen: »L'échec des sorciers« (S. 63–98). Bereits kurz nach dem Ausbruch des Wahnsinns in den Wäldern bei Le Mans am 5. VIII. 1392 kam nämlich der Verdacht auf, Karl VI. sei vergiftet oder verhext worden, und so wurden (Gegen-)Zauberer, darunter Augustinereremiten und ein Weltgeistlicher, um Hilfe gebeten. Als indes deren *ars magica*, an die Hof wie Volk offensichtlich gewisse Hoffnungen knüpften, erfolglos blieb, war es um die Betroffenen geschehen. Zudem mußte Orléans' Gattin Valentina Visconti, der Zeitgenossen in diesem Zusammenhang die Ausübung von Hexerei und Magie unterstellten, Paris verlassen, war sie doch 1393 merkwürdigerweise die einzige vom König in seiner Umgebung geduldete Person gewesen; mit ihr schienen die dämonischen Künste aus Mailand und Lombardei – in französischer Sicht deren damalige Hochburgen – die Hauptstadt erreicht zu haben und dortige Tendenzen der Magie zu verstärken. Magie also ein (zusätzliches) Mittel, angewandt nach dem Motto, daß man es ja ruhig auf einige Versuche ankommen lassen könne, zumal bei negativem Ausgang eben die Ausübenden die Folgen zu tragen hätten – und das war's dann? Vielleicht für einige Befürworter am Hof in der Tat, nicht aber für unseren Autor: Tieferdringend zeigt er bei dieser Gelegenheit, wie sich die Magie seit dem 13. Jh. gleichsam als Kehr- und Nachtseite des intellektuellen Fortschritts hin zur Buchwissenschaft entwickelte und bis eben an die Höfe in einer Weise ausbreitete, die im Falle Karls VI. die gelehrte Welt in Kirche und Universität veranlaßte, gegen die *opinio vulgaris* auf den Plan zu treten: Nicht zufällig verdammte die theologische Fakultät der Pariser Hochschule 1398 magische Praktiken in 28 Artikeln; die daraus unmittelbar resultierenden neun Hinrichtungen sollten generell noch erhebliche Fernwirkung auf die Verfolgung und Verurteilung von Zauberei und Hexerei ausüben. (Dazu bereitet mein Schüler Peter Gorzolla eine – auf die Hauptstadt um 1400 zentrierte – Dissertation vor, unter dem Arbeitstitel »Magie, Aberglaube und deren Kritik im Frankreich des Spätmittelalters. Studien zu Jacques Legrand, Jean Gerson und Heinrich von Gorkum«.)

Spätestens hier gilt es einen Chronisten zu erwähnen, dessen nur scheinbar wohlbekanntes Werk erst Guenée in langjährigen Studien recht erschlossen hat (vgl. Francia 28/1, 2001, S. 388–391; 30/1, 2003, S. 384ff.): Michel Pintoin, der sogen. Religieux de Saint-Denis, bezog als Vertreter jener gelehrten Elite Position gegen die, wie gesagt, weitverbreitete Überzeugung, der Herrscher sei verzaubert oder verhext worden – eine königliche Majestät konnte ihm zufolge einfach nicht von einem Dämon besessen sein, nicht unter *amencia* oder *frenesia* leiden. Auch allgemein suchte er etwa bei Naturkatastrophen nach rationalnatürlichen Erklärungen; hier trennen sich *opinion savante* und *opinion vulgaire*, hier zeichnet sich schemenhaft ab, daß die Natur eines Tages im menschlichen Denken autonomen Status erhalten wird – und der Leser ahnt angesichts solcher Exkurse, daß dieses Buch weit mehr bietet als dessen Titel verheißt.

Ebenfalls versagte alle Kunst der Ärzte bei dem königlichen Patienten – Thema des folgenden Kapitels »L'impuissance des médecins« (S. 99–145). Mit den Magiern wurden auch sie sogleich konsultiert; für Guenée Anlaß zu erneutem Hintergrundexkurs, nämlich einem kurz-konzisen Überblick über die Welt der Praktiker des Heilens und der gelehrten Ärzte, der *medici* und *physici* und besonders der an der Spitze letzterer stehenden *magistri regentes* und *non regentes* der Pariser medizinischen Fakultät: Da tut sich eine seltsam modern anmutende Welt der Eitelkeiten, des Geldes und des Buhlens um prestigeträchtige – sprich

fürstliche – Patienten auf. Doch ob nun junge ›Stars‹ wie Regnault Fréron oder das etablierte Universitätsmilieu, ob nun Priester- oder Laienärzte um den Herrscher Sorge trugen, ob man schließlich eine Art »Érothérapie« (S. 141) in Person der die Königin von den sexuellen Anforderungen ihres Gatten entlastenden Odette de Champdivers oder eine von Jean Durant vertretene Form medizinischer Astrologie in Anwendung brachte, es endete alles im Fiasko. Daß gerade solcherart Versuche einem Michel Pintoin Unbehagen bereiteten, daß auch die Möglichkeit einer durch Karls VI. Mutter Jeanne de Bourbon in die königliche Dynastie eingebrachten Erbkrankheit für ihn kein Thema war, verwundert nicht; allein die ratlos herumlaborierenden Doktoren waren sich allesamt zumindest darin einig, daß jugendliche Ausschweifungen – übergroße sexuelle Bedürfnisse, die, wie gesagt, noch den Kranken trieben, und auch überspannte Turnieraktivitäten – mit für den Ausbruch der Krankheit verantwortlich gewesen seien.

Ursachenforschung, die alsbald aber auch Land und Volk miteinschloß: Ein Michel Pintoin, eine Christine de Pizan riefen zur Absage an einen sündhaften Erdenwandel auf, der Gott stellvertretend den Herrscher strafen ließ, wie er auch ob des Großen Schismas und der Rolle des darin involvierten Königshofs erzürnt sein mochte. Umkehr sollte diesen gegenüber allen Anrufungen taubgewordenen Herrn des Himmels gnädig stimmen: Ein »La surdité de Dieu« betiteltes Kapitel (S. 147–197) widmet sich dem dritten und letzten, ja letztmöglichen Weg, der umso entschiedener beschritten wurde, als Magier und Ärzte versagten; ein Weg, auf den sich jeder Einwohner des Königreichs betend, opfernd und vor allem in Prozessionen und als Wallfahrer begeben konnte: »La folie de leur roi fut à l'origine d'un irrésistible élan de tous les Français vers Dieu« (S. 151). Man folgte also den von weltlicher wie kirchlicher Seite lancierten Aufrufen hierzu offenbar gern und zahlreich, denn gerade das Leiden ihres geliebten Herrschers verband die *regnicolae* mit ihm: »La maladie de Charles VI a soudé les Français à leur roi. Elle a été une étape déterminante dans la construction du royaume très chrétien« (S. 178). So wurden denn auch königsnahe, symbolträchtige (und für den Verfasser einmal mehr exkursverleitende) Orte wie die Kathedrale Notre-Dame oder die Abtei St-Denis bevorzugt aufgesucht: »La maladie de Charles VI avait entraîné les foules de fidèles vers des lieux où Dieu et le roi étaient inséparables« (S. 177).

Und als auch diese im übrigen mit Bitten um Wiedererlangung der kirchlichen Einheit verbundene, doch auch von Judenvertreibungen und erneuerten strengen Blasphemiebestimmungen begleitete »ferveur religieuse« (S. 192) ebenfalls keine Wirkung zeitigte, als zudem noch offener Kampf zwischen Burgund und Orléans/Armagnac den Hof, die Hauptstadt und das Königreich erschütterte, als die Wiederaufnahme des sogen. Hundertjährigen Krieges durch Heinrich V. von England 1415 zur französischen Katastrophe bei Azincourt führte, da schien jene Verhöhnung Karls VI. als »fou (*vesanus*), inutile (*inutilis*) et captif (*captivus*)« (S. 210) durch Kriegsleute des Herzogs von Orléans 1411 nicht mehr strafenswert, sondern treffend und damit die Deposition des Königs als einzige Konsequenz zwingend nahezulegen. (Möglicherweise war Ludwig von Orléans von seinem Rat Guillaume Fillastre d. Älteren im Zusammenhang mit dem Schicksal des letzten Merowingerkönigs 751 schon früher auf das Recht des Papstes zur Monarchenabsetzung aufmerksam gemacht worden, was im übrigen des Herzogs stete Unterstützung für Benedikt XIII. miterklären könnte. Allein Fillastres erster öffentlicher Hinweis darauf rief auf einer Pariser Synode im Dezember 1400 einen zu sofortigem Zurückweichen nötigenden Skandal hervor [S. 230f.]).

Daß Guenée den Sachverhalt zu einem Überblick über spätmittelalterliche Herrscherabsetzungen und Fürstenmorde nutzt, erstaunt bei seiner Vorliebe für Exkurse wenig. (Generell dürften sie manche Leser als störende Einschübe empfinden, andere wiederum als vertiefende Hintergrundinformation begrüßen.) Mehr erstaunt hingegen, daß er – Kenner auch deutschsprachiger Literatur – hier nicht die Studie von František Graus berücksich-

tigt: »Das Scheitern von Königen: Karl VI., Richard II., Wenzel IV.« (in: Das spätmittelalterliche Königtum im europäischen Vergleich, hg. v. R. Schneider [Vorträge u. Forschungen 22], Sigmaringen 1987, S. 17–39). Ich habe indes den Eindruck, daß dies nicht aus Unkenntnis, sondern eher aus widerspruchsvermeidender Höflichkeit gegenüber einem von französischen Mediävisten hochgeschätzten ehemaligen Kollegen geschieht, der zwar betonte, daß die Maßnahmen gegen Wenzel und Richard II. »keine wirkliche Parallele … in Frankreich« hatten (S. 23), dann aber die Geschehnisse um Karl VI. doch in einen ähnlich verschatteten Krisenzusammenhang stellte, welcher dagegen für Guenée aus gleich drei Gründen zu überaus positivem Ausgang führte – das Thema der beiden nächsten Kapitel »Un roi inutile et indispensable« und »Le roi, le royaume, la royauté« (S. 199–236, 237–262). Zum ersten hatte das Königreich im Verlauf des 14. Jhs. eine Entwicklung hin zur Entmachtung, ja Ohnmacht adeliger wie nichtadeliger Schichten genommen, welche bis auf den Herrscher selbst als Faktor von Gewicht allein die königlichen Verwandten übrigließ, die sich aber seit 1404 ihrerseits zunehmend offen bekämpften. So fehlte diesem wohladministrierten Land ein politischer Unterbau, was die Spitze zu einer »tête hypertrophiée« machte: »Le destin du royaume dépendait tout entier du roi. La maladie de Charles VI avait posé un problème insoluble. Le roi inutile n'a pas été déposé parce que personne, ni hors du royaume ni dans le royaume, n'avait les moyens juridiques ou politiques de le déposer, ni même de gouverner à sa place« (S. 232). Dies erklärt sich auch durch ein weiteres Moment, durch den mit dem hl. Öl zu Reims gesalbten und damit unantastbaren Herrscher: »On sait la place que le sacre a prise dans l'épopée de Jeanne d'Arc. On est moins conscient de cet autre miracle du sacre que fut la non-déposition de Charles VI« (S. 234). Aus beidem erschließt sich der Sinn der ersten der zwei zitierten Kapitelüberschriften, denn in der Tat: »Charles VI fut un roi inutile et une presénce indispensable« (S. 235). Und zum dritten bleibt unter Rekurs auf das weiter oben Gesagte festzuhalten: »Charles V avait été respecté de l'élite pour sa sagesse. Charles VI fut aimé du peuple pour sa folie. L'élite parla de Charles V le Sage, le peuple de Charles VI le Bien-Aimé. Oublier ce surnom serait se priver de la clé qui permet de comprendre, en dernière analyse, l'exception française« (S. 236).

Nein, Rezensent macht es sich keineswegs bewußt einfach mit einer Wiedergabe des Inhalts und nunmehr einer Zitatenreihung: Es gilt auch die einleitende Behauptung von einem »Meisterstück in Sache und Sprache« zu belegen. Manch deutschen Kollegen, Meister schwerlastig-hypotaxentürmenden Stils, ließe sich diese unprätentiös-klare Sprache als Vorbild und Ideal anempfehlen, doch solche Eleganz und Leichtigkeit des geschliffenen Worts – sie verdankt sich natürlich auch einer Sprachkultur und -tradition von Rang – ist zudem das Ergebnis intellektuellen Durchdringens und Beherrschens der Materie selbst; erst dies läßt das Schwere leicht erscheinen. Zudem hat die intensive Beschäftigung mit dem Werk des Religieux de St-Denis Guenée zum Philologen in des Wortes eigentlichem Sinn werden lassen, wie nun auch hier die einleitenden Wortfelduntersuchungen (»La maladie du roi: Les mots pour la dire«, S. 23–34) oder die abschließenden Beobachtungen zur »Exaltation de la royauté« (S. 251–262) im Spiegel der Chronik des Michel Pintoin zeigen, der noch lange Jahre nach 1392 von der königlichen *majestas* spricht, doch nach 1415, als Katastrophen und Unheil überhandnahmen und solche Vorstellung hinfällig machten, stattdessen die *auctoritas regia/regis* in den Vordergrund stellt. Beides aber, *majestas* wie *auctoritas*, umhüllte gleichsam als Amtsdignität schützend die unnütz werdende, dahinschwindende Person Karl VI.

Mit ihrer teuer erkauften, da mit Not und Zerstörung einhergehenden unverbrüchlichen Treue und Liebe zu einem leidenden Herrscher retteten die Untertanen des Königs das Königreich: »Enfin, ce trop grand amour que les sujets de Charles VI lui avaient porté permit au royaume, face à la menace anglaise, tout simplement de survivre. Jeanne d'Arc a certes été le miracle dont la France avait besoin. Mais la cohésion du royaume avait survécu grâce à un premier miracle tout aussi inexplicable, par l'amour obstiné que les Français avai-

ent voué à leur roi malade« (S. 271): mithin die Rettung des Landes aus dem Geist der (vermeintlichen) Schwäche, der Mitmenschlichkeit und Liebe, der sich aus mehr als eben nur *compassio* nährte (wie man schon im 18. Jh. irrig meinte), da er als »credo fondamental de la religion royale« (S. 270) über die Person des Königs hinaus strukturerhaltende und -stärkende Valenz entfaltete.

Ein erstes Wunder, gefolgt also von einem zweiten, Jeanne d'Arc genannt. Vor fast vier Jahrzehnten las sich das bei Guenée indes noch etwas anders, da er feststellte: »L'apparition de Jeanne d'Arc n'est pas un miracle, c'est un aboutissement« (État et nation en France au Moyen Age, in: RH 237, 1967, S. 17–30, Zitat: S. 29): Endpunkt und Ergebnis einer Entwicklung, die sich – so Guenée – schon in den Katastrophen des 14. Jhs. abzeichnete, als, den Niederlagen von Crécy und Poitiers zum Trotz, die Franzosen ein anti-englisch inspiriertes Traditions- und Gemeinschaftsgefühl einte, welches sie dann auch – so möchte man hinzufügen – die Zeit Karls VI. bestehen ließ. Daß damals aber ausgerechnet die Zuneigung für diesen schwerste Krisen auslösenden, wahnsinnigen König zum existentiell bindenden Ferment wurde, stellt ein Paradox, mehr noch: stellt am Ende, sit venia verbo, in der Tat schon ein struktursicherndes Wunder dar.

Solcher Umstand brauchte allerdings, worauf Guenée selber hinweist (S. 225f.), eigentlich erst von 1404 an volle Wirkkraft zu entfalten, als nach dem Tod des Burgunderherzogs Philipp d. Kühnen jene bekannten, fatalen Ereignisse ihren ungehemmten Lauf nahmen, die u. a. nach Azincourt und Montereau führten. Die Hauptstadt um 1400 dagegen spiegelte noch die Potenz der ressourcenreichsten Macht im lateinischen Europa der Zeit – auch dieses Phänomen will übrigens in unserem Zusammenhang hinreichend gewichtet sein –, und eine Ausstellung im Louvre »Paris 1400. Les arts sous Charles VI« vermittelte davon, ungeachtet aller Verluste, einen überwältigenden Eindruck (vgl. auch die einleitenden Beiträge von Guenée und Colette Beaune im Ausstellungskatalog, S. 19–25). Sie war im Frühjahr 2004 zu sehen, zudem fand zwischen April und September desselben Jahres gleich eine Reihe weiterer Ausstellungen zur Kunst an den Höfen der königlichen Verwandten Berry (Chantilly, Bourges), Burgund (Dijon) und Orléans (Blois) statt – »und niemand weiß genau warum« allesamt in diesem (Nichtjubiläums-)Jahr 2004, bemerkte dazu eine deutsche Zeitung (FAZ, 16. IV. 2004). Wenn man dem – erfreulichen – Phänomen einen Sinn unterlegen müßte (doch warum eigentlich?), dann vielleicht eben den des »solstice« 1404. Ungleich wichtiger ist, daß uns genau 600 Jahre später ein kluger Kopf erklärt, warum allen folgenden Verwerfungen und Brüchen, Krisen und Niederlagen zum Trotz ausgerechnet diese Zeit dank eines wahnsinnig gewordenen, doch von seinem Volk geliebten und darob nicht abgesetzten Königs zu einer entscheidenden Etappe in der Ausformung der Königsnation wurde.

Heribert MÜLLER, Frankfurt a. M.

Jacques PAVIOT, Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV^e siècle–XV^e siècle), Paris (Presses de l'Université de Paris-Sorbonne) 2003, 394 S. (Cultures et civilisations médiévales).

Diese Besprechung verlangt dem Rezensenten schon einiges ab, bis hin zur Selbstverleugnung. Sicher, man weiß natürlich um Vorläufigkeit und Veralten von Erkenntnissen in der Wissenschaft, schließlich ist ja ständig von sinkenden Halbzeitwerten des Wissens die Rede. Doch man denkt sich im stillen, dies gelte eher für Medizin und Naturwissenschaften als für unsere Disziplin, und ganz heimlich gar hofft der Mediävist, daß er auf dem weiten Feld mittelalterlicher Geschichte hie und da doch noch *monumenta perennia* errichten kann, leichter jedenfalls als auf den von Hundertschaften betriebsamer Neuzeit- und Zeithistoriker frequentierten Baustellen der Klio. So denkt und hofft man

eben, bis es einen selbst trifft in Gestalt eines Buchs über ein Thema, das man zumindest partiell vor kaum mehr als einem Jahrzehnt behandelt hat (Kreuzzugspläne und Kreuzzugspolitik des Herzogs Philipp des Guten von Burgund, 1993). Und besagte Selbstverleugnung ist umso mehr angesagt, als einem der Autor bereits auf der ersten Seite bescheinigt, das Sujet unter zeitlichen Perspektiven traktiert zu haben »selon un découpage que je ne partage pas« (S. 11). Was tun? Ignorieren, Rezension ablehnen, andere Buschkämpfer vorschicken? Oder als *doctor subtilis redivivus* Paviot eine Lektion teutonischer Gelehrsamkeit in Form feingesponnener Nachweise mancher Einzelirrtümer erteilen und somit Zweifel an der Glaubwürdigkeit des Ganzen erwecken? Da gibt es in der Tat Errata, wie es auch Ausblendungen und diskutable Interpretationen gibt, aber sie in den Vordergrund stellen zu wollen, wäre übelwollend, unredlich und würde Rezensenten allenfalls für den Vorsitz im Verband geistiger Kleingärtner qualifizieren. (Hierfür auch qualifizierend mag vielleicht gleich zu Beginn der Hinweis auf Einiges sein, das er besser wissen vermeint: Die Kreuzzugsbulle Nikolaus' V. vom 30.IX.1453 (S. 135) ist nach Deutsche Reichstagsakten, ÄR XIX/1, n. 10,1 zu zitieren; die Akten des Regensburger Christentags 1471 sind als Bd. XXII/2 dieser Reihe 1999 erschienen (S. 185). Zur geplanten englischen Legation des Nikolaus von Kues jetzt Acta Cusana I/3, 1996, n. 1610 (S. 124). Den Traktat *contra perfidiam Mahometi* konnte dessen Verfasser Dionysius der Kartäuser natürlich nicht 1432 König Ferdinand I. widmen (S. 229); dieser erhielt ihn vielmehr genau ein Jh. später vom Prior der Kölner Kartause Petrus Blomevenna zugesandt: DdK, Opera omnia, XXXVI, 1908, S. 233ff.) Nein, hier ist anderes angesagt: Hier gilt es den Verfasser zu einer großen Leistung zu beglückwünschen, hier ersetzt schlicht das Bessere das (hoffentlich) Gute und zwar gleich aus vier Gründen:

1) Paviot ist der erste, der das Thema für die gesamte Epoche der großen Herzöge von Philipp d. Kühnen bis zu Karl d. Kühnen (1363–1477) in den Blick nimmt und sich dabei wohlgemerkt nicht nur auf den Kreuzzug beschränkt, sondern die Orientpolitik überhaupt miteinschließt. Noch Größeres indes schwebt ihm vor, wenn er sein *opus magnum* als burgundischen Part einer – künftig von ihm selbst zu leistenden – Darstellung der Geschichte der Kreuzzugsidee im Frankreich des 15. Jhs. betrachtet (S. 294).
2) Über 15 Jahre hat Paviot konsequent auf dieses »Teil«werk hingearbeitet, wie neben einer Fülle von Aufsätzen die umfängliche Quellensammlung zu »Portugal et Bourgogne au XV^{e} siècle« (1995; vgl. Francia 23/1, 1996, S. 342ff.; Zs. für hist. Forschung 22, 1995, S. 544ff.) und die Monographie »La politique navale des ducs de Bourgogne« (1995; vgl. Francia 23/1, S. 335ff.) belegen. Niemand, von Hintzen und Grunzweig über Iorga und Marinescu bis zu Schulz und mir, hat je über eine auch nur annähernd vergleichbare Kenntnis der handschriftlichen Quellen verfügt – und was von Paviot jetzt einmal mehr z. B. aus der Serie B in den Departementalarchiven zu Lille und Dijon gehoben wurde, verdient hohen Respekt. Doch ebenso fundiert sind, auch wenn es diesmal bei einem bewußt aus den Quellen geschriebenen und weitgehend auf eine Auseinandersetzung mit der Literatur verzichtenden Werk nicht direkt ins Auge fällt, seine Kenntnisse der internationalen Forschung einschließlich deutschsprachiger Veröffentlichungen, unter denen sich – geradezu ein Rarum – viele einschlägige jüngere Arbeiten wie etwa die von Helmrath, Märtl, Prietzel, Probst oder Sieber-Lehmann berücksichtigt finden.
3) Aus solcher Quellen- und Literaturkompetenz resultiert zwangsläufig eine Fülle neuer Kenntnisse und Erkenntnisse. Die Bedeutung des Johanniterkommandanten von Morea, Foucaut de Rochechouart, für Philipps d. Guten frühes Engagement im östlichen Mittelmeer (S. 72ff. u. ö.), die möglichen Fest-Vorbilder für den Fasanenschwur zu Lille 1454 (S. 128f.) und die für den »Voeu du faisan« neu beigebrachten bzw. interpretierten Quellen (S. 231–235, 306–318) oder die genaue, namentliche Erfassung der »Kreuzzugsfraktion« in der Spätzeit dieses Herzogs (S. 147f.) seien hier als Exempla aufgeführt für eine

Fülle von Präzisierungen, Erweiterungen und Vertiefungen unseres Informationsstands, deren Wert vor allem der Spezialist recht ein- und hochschätzen wird.

4) Nach dem chronologisch geordneten ersten Teil »Les ducs de Bourgogne et la croisade« (S. 15–195) folgt ein zweiter, kleinerer »L'Orient à la cour de Bourgogne« (S. 197–290), in dem vier ausgewählte Sachbereiche systematisch abgehandelt werden und zwar in einer teilweise erheblich über den bisherigen Forschungsstand hinausgehenden Weise: Kreuzzug und Orient im Spiegel der Handschriften der herzoglichen Bibliothek – der »Stellenwert« von Zypern und Rhodos in der Orientpolitik der Herzöge – die Herzöge und die Christen des Ostens – Türken, Mauren und Griechen am burgundischen Hof.

Pionierarbeit gar leistete der Autor mit dem ersten Kapitel des ersten Teils »Philippe le Hardi, Jean sans Peur et l'idée de croisade à la cour de France à la fin du XIV^{e} siècle« (S. 15–57) – mit dem Blick darauf sei der kursorische Durchgang durch das Werk begonnen (eine Zusammenfassung lieferte er kürzlich selbst unter dem Titel »Burgundy and the Crusade« im Sammelband Crusading in the 15th Century. Message and Impact, ed. by N. Housley, 2004, S. 70–80). Darin zeigt Paviot zum einen die hochmittelalterlichen Kreuzzugstraditionen eines französischen Königtums auf, das seit seiner Restauration unter Karl V. auffällig oft durch Gesandtschaften aus dem christlichen Osten um Hilfe angegangen wurde – so weilte der byzantinische Kaiser Manuel II. von 1400 an für drei Jahre im Königreich. Zum anderen stand Philipp d. Kühne, ungeachtet der Aufforderungen eines Philippe de Mézières, allen Kreuzzugsplänen distanziert gegenüber, umso mehr als er sich seit dem Einsetzen der Schübe geistiger Umnachtung bei König Karl VI. zunehmend auf die Geschehnisse am Pariser Hof und insbesondere auf seinen Rivalen Ludwig von Orléans konzentrierte. Des Herzogs Ziel lautete Kontrolle aller wichtigen Belange, zumindest aber Teilhabe an dieser Kontrolle. Deshalb entsandte er auch seinen Sohn zu jenem von einer europäischen Ritterschaft – darunter viele Franzosen – getragenen Unternehmen gegen die Türken, das 1396 mit der Katastrophe von Nikopolis endete. Seitdem war jeder Zug nach Osten für Burgund, insbesondere für den damals in Gefangenschaft des Sultans geratenen Johann Ohnefurcht, geradezu ein Unthema; man suchte die Schmach schweigend vergessen zu machen. (Allerdings wurde kürzlich darauf hingewiesen, daß die Kartause von Champmol möglicherweise auch als Memorialstätte für die Kämpfer von Nikopolis gedacht war: U. Heinrichs-Schreiber, Rez. von R. Prochno, Die Kartause von Champmol. Grablege der burgundischen Herzöge 1364–1477, 2002, in: sehepunkte 4 [2004] Nr. 5 – www. sehepunkte. historicum.net/2004/05/3148.html; 19. V. 2004.) Mithin ragt aus den fast sechs Jahrzehnten von Philipps und Johanns Regiment im Rahmen des Kreuzzugs doch nur Nikopolis heraus (das denn auch 1996 Thema eines eigenen, von Paviot mitveranstalteten Kongresses in Dijon war; vgl. Annales de Bourgogne 68/3, 1996). Vorgeschichte und Verlauf des Ereignisses erfahren hier eine in ihrer quellengesättigten Detailtreue schwerlich überbietbare Darstellung. Dem entspricht allerdings nicht unbedingt die literarische Gestaltung, doch macht die überbordende Fülle der aus dem handschriftlichen Material gehobenen Informationen dem Autor eine solche durchgängig auch nicht gerade leicht.

Ob nun Philipps des Guten unter den Fürsten seiner Zeit singulärer Kreuzzugseifer einem ihm oft unterstellten Motiv der Rache für Nikopolis entsprang, scheint Verfasser zweifelhaft; er mag dies allenfalls – aus mir nicht ganz einsichtigen Gründen – erst ab 1453 gelten lassen. Dieses Jahr des Falls von Konstantinopel markierte nach Paviot für den Herzog jedoch keinerlei Einschnitt; er unterscheidet vielmehr 1420/21–1449 als »première période dans laquelle la croisade apparaît une affaire privée et ancrée dans la réalité«, von der Zeit zwischen 1449/51 und 1465, »une seconde période dans laquelle la croisade apparaît une affaire publique et ancrée dans l'imaginaire« (S. 63). In jener »realistischen« Frühphase konzentrierte sich des Herzogs Aufmerksamkeit u. a. auf Jerusalem – noch 1448 trug er sich mit Wiederaufbauplänen für die Geburtskirche in Bethlehem. Dem diente auch ein »Spionage-Wallfahrts-Tourismus«, der wohl noch intensiver war als bislang angenommen. Die Person des 1421 von Philipp zusammen mit Karl VI. und Heinrich V. entsandten Ghillebert

de Lannoy spiegelt obendrein etwas von der alten Idee eines gemeinsamen französisch-englischen Zugs, wobei der Burgunder sich damals als eigentlichen Repräsentanten Frankreichs betrachtete. Schließlich fügt sich dieser Kundschafterauftrag in die Reihe jener kleineren und dafür eben »realistischen« Projekte und Unternehmen Philipps, welche die Hussiten oder, unter Rochechouarts Einfluß, Rhodos oder aber 1444/46 die Unterstützung für Papst Eugens IV. Politik des Türkenkampfs und Griechenschutzes avisierten, wobei letztere Hilfe bald schon zur Raubexpedition im Schwarzmeer degenerierte. (Warum aber führte sie ausgerechnet bis in das Land des Goldenen Vlieses?) Doch auf Dauer trug all dies dem Herzog nicht jenen Ruhm ein, nach dem er so sehr strebte. Mit und seit dem Kapitel des Toison d'Or zu Mons 1451, dieses selbst schon eine »mise en scène« (vgl. S. 120), wurden darum die Kreuzzugspläne öffentlich »theatralisiert«: Dafür steht der Fasanenschwur von Lille im Februar 1454, mit seinem »luxe tapageur« Ausdruck einer »idéologie chevaleresque outrée« (S. 133). Hier wandelt Paviot ganz auf Huizingas Spuren, ohne natürlich wie H. E. Mayer daraus gleich die Sinnlosigkeit jeder Beschäftigung mit diesem Sujet abzuleiten (Histor.-Polit. Buch 42, 1994, S. 369f.); hier braucht die kürzlich von M.-Th. Caron im Rahmen ihrer ansonst mängelbehafteten Arbeit zu Recht aufgeworfene und von ihr positiv beantwortete Frage nach der Ernsthaftigkeit der damals von Herzog und Adel geleisteten Eide gar nicht erst gestellt zu werden (Les vœux du faisan, noblesse en fête, esprit de croisade …, 2003). Daß diese vorübergehend auch den deutschen Reichstag als Bühne nutzende Theatralik alsbald an ihr Ende kam, gründete im Widerstand des französischen Königs gegen Philipps Pläne wie in dessen Konflikt mit dem eigenen Sohn: eine zwar nicht unbedingt neue Einsicht, wobei Paviot den Herzog aber die Aussichtslosigkeit seines Projekts bereits aus der gescheiterten Mission zu Karl VII. nach Bourges im Juli 1455 und nicht erst bei seinem spektakulären Treffen mit Ludwig XI. im Februar 1464 erkennen läßt (S. 146). Warum aber, so bliebe zu fragen, war Philipp nach und trotz der Erfahrung von Bourges fast noch ein volles Jahrzehnt bemüht, seine Vision mit allen Mitteln zu verwirklichen, indem er die finanziellen Ressourcen seiner Lande verstärkt in Anspruch nahm, den Kreuzbund mit Portugal, Aragón-Neapel und dem Papst suchte, ja noch 1461 eine dubiose orientalische Gesandtschaft, die andernorts mit berechtigtem Mißtrauen empfangen wurde, in Ehren aufnahm und deren Führer Ludwig von Bologna auch später noch remunerierte? (Zu Burgund–Aragón–Neapel übrigens aufschlußreich die von Paviot [S. 139, 145] kurz erwähnte Mission des herzoglichen Gesandten Nicolas Jacquier OP zu Johannes Hunyadi Ende 1454, dem der Dominikaner laut ragusanischer Quelle versicherte: *dominus meus ad terrestrem exercitum totas vires exponit. Serenissimus vero rex Aragonum maritimam provinciam capiet* [Diplomatarium relationum reipublicae Ragusanae cum regno Hungariae, ed. J. Gelcich, L. Thallóczy, Budapest 1887, n. 324 (S. 573); freundl. Mitteilung von Gabriele Annas/Frankfurt a. M.]). Warum überhaupt dieser, wie gesagt, einzigartige und sich von seinen Vorgängern so abhebende Impetus? Vielfältig sind die Erklärungsversuche, vieles – vom Einfluß der herzoglichen Gattin Isabella von Portugal über die Konzeption des Vliesordens (auch) als Kreuzfahrtgemeinschaft oder die Suche nach dem Priesterkönig Johannes als Kampfgenossen gegen die Ungläubigen – schließen sie mit ein, und all dies wird auch hier diskutiert, teilweise noch tiefer fundiert durch schöne Quellentrouvaillen wie etwa zu jener Suche nach dem legendären Herrscher von Äthiopien–Indien (S. 262f.); allein des Herzogs Streben nach Ruhm ist mit Paviot wohl als stärkstes, alles andere bedingendes Movens anzusehen.

Meines Erachtens müßte dies aber – auch betonter noch als ich es seinerzeit tat – in den Kontext von Philipps damaligen Sondierungen beim römischen König und Kaiser in der Frage seiner Rangerhöhung gerückt werden: Seit 1444 war davon die Rede; 1447, 1460 und 1463 kam es zu förmlichen Verhandlungen, doch schon in den dreißiger Jahren hatte die burgundische Delegation auf dem Basler Konzil mehrfach Anlaß zu Rang- und Sitzstreitigkeiten gegeben, da sie auf »königsnächster« Plazierung bestand und ihr Leiter Jean Germain,

jener kreuzzugsengagierte erste Kanzler des Toison d'Or, auf die königsgleiche, ja gegenüber vielen gekrönten Häuptern superiore Position seines Herrn abhob und Burgund in eine Traditionslinie mit dem alten Königreich Friesland stellte (dazu künftig H. Müller, Warum nicht einmal die Herzöge von Burgund das Königtum erlangen konnten, in: Königsherrschaft in Europa, hg. v. B. Jussen, 2005). Weil indes Friedrich III. stets nur zur Verleihung eines von Philipp wiederum kategorisch zurückgewiesenen Lehnskönigtums bereit war, mußte der Herzog die Krone auf anderem Wege zu erlangen suchen, und hier bot sich eben möglicherweise der Kreuzzug an (was auch den verbissenen Widerstand des französischen Königs gegen jede *croisade bourguignonne* miterklären würde). Paviot vermeidet es, bis auf wenige kurze Erwähnungen (S. 71, 117), geradezu auffällig, auf diese zugegeben problematische, da zumindest bei unserem gegenwärtigen Kenntnisstand nicht eindeutig aus den Quellen belegbare Verbindung einzugehen; lediglich gegen Ende spricht er einmal vom Willen (wessen?) zur Restauration des lateinischen Kaisertums am Bosporus (S. 290).

Bekanntlich hat sich dann Karl d. Kühne bei seinen offenen Ambitionen auf König- und Kaisertum ganz Friedrich III. zugewandt und war im Verlauf der Verhandlungen zu Trier im Herbst 1473 sogar mit der Annahme eines vom Vater stets verweigerten Lehnskönigtums einverstanden. Mit seiner »lotharingischen« Politik setzte er andere Akzente und Schwerpunkte als Philipp; in der Welt dieses potentiellen Napoleon (S. 194) spielte der Kreuzzug, allen deklamatorischen Beteuerungen zum Trotz, keine Rolle. Im Gegensatz zu Walsh und mir ist Paviot der Überzeugung, daß er für Karl selbst nach einer Verwirklichung all seiner weitausgreifenden Pläne immer noch kein krönendes Endziel gewesen wäre – dem entgegenstehenden Zeugnis des Olivier de La Marche mißt er wenig Bedeutung bei (Mémoires, cap. 24).

Auf die erwähnten vier, ausgewählte Sachthemen abhandelnden Kapitel sei hier nicht mehr näher eingegangen; ihre Informationsfülle erfordert zudem weniger Kritik als Anerkennung. Lediglich die Tendenz, Philipp d. Guten in Sachen Kreuzzug als konzeptionslosen Jäger der Phantasmen darzustellen, halte ich für überakzentuiert. Wer wie der Herzog mit Ausnahme von Pius' II. Kreuzugsbulle von 1463 (dazu jetzt grundlegend M. Prietzel (Hg.), Guillaume Fillastre d. J.: Ausgewählte Werke, 2003, S. 158–205) kein Werk des Piccolominipapstes in seiner Bibliothek hatte, braucht deshalb beim Thema *saint voiage de Turquie* doch nicht zwangsläufig einem »rêve chevaleresque« (S. 238) nachzuhängen; wer soviele vor den Türken geflohene Griechen und Italiener aufnahm wie er – was Paviot selbst eindrucksvoll belegt (S. 277–284) – muß seinen Hof nicht gerade als ungern und nur auf möglichst kurze Zeit zur Verfügung gestelltes Notaufnahmelager betrachtet haben; wer gegen die Gleichgültigkeit von Fürsten bzw. die Obstruktion des französischen Königs anzukämpfen hatte, konnte schlecht konsequent das Konzept einer »politique ›méditerranéenne‹« (Lacaze) verfolgen und umsetzen (S. 248); zudem will hier beachtet sein, daß dieser Herzog generell (doch solange wohlberaten, durchaus erfolgreich) als »Bauch-« und »Instinkt«politiker handelte.

Mit Paviot sehe ich Philipp d. Guten, der natürlich völlig zu Recht im Zentrum auch seiner Darstellung steht, von Beginn der Regierung als »orientorientiert« an, wobei, wie er seinerzeit bei der Besprechung meines Buchs ebenso zu Recht hervorhob, Jerusalem eine besondere Rolle spielte (Francia 22/1, 1995, S. 333). Des Burgunders weiteres Engagement betrachte ich indes weniger unter dem Aspekt besagter Aufteilung in eine »realistische« und eine »imaginäre« Phase als vielmehr zum einen grundsätzlich ermöglicht durch den innerfranzösischen Ausgleich von Arras (1435) und von da an fallweise intensiviert auf Grund aktueller Ereignisse (Rhodos 1441/42, Schwarzmeer 1444/46), wobei der jeweilige »découpage chronologique« meines Erachtens auch von den jeweiligen Fragestellungen und Interessen der mit der Materie befaßten Historiker mit abhängt. Zum anderen und vor allem ist es eben die Eroberung Konstantinopels durch die Türken 1453, die jener fallweisen Intensivierung eine neue Qualität unter den Vorzeichen kontinuierlicher Verdichtung und weite-

rer Beschleunigung verlieh: Das große Ereignis verlangte große Reaktionen, die ein nach *haultes choses* strebender Herzog – auch dies konstatiert Paviot ja treffend als wichtigste Triebkraft – in ritterlich-höfische Formen kleidete und möglicherweise mit der Hoffnung auf eine Krone verband.

Auch das ist selbstverständlich eine »diskutable Interpretation«, von der eingangs die Rede war. Damit muß und kann unsere Disziplin leben, ja Deutungen sind geradezu das »Salz in der Suppe« einer jeden Geisteswissenschaft. Vor dem Versalzen durch allzu kühne Interpretationen sei indes gewarnt, und gerade der Historiker benötigt die Quellenkenntnis genannte Bodenhaftung. Nur wer die Graswurzeln genau kennt, darf ein Prae bei der Deutungshoheit für sich beanspruchen. Und Paviot, dessen Buch übrigens nach meiner Kenntnis bereits wenige Monate nach Erscheinen vergriffen war, hat sich solches Prae fürwahr verdient: Dies auch zu Rang- und Reihenfolge von Autor und Rezensent in Sachen *croisade bourguignonne*.

Heribert MÜLLER, Frankfurt a. M.

Henri DUBOIS, Charles le Téméraire, Paris (Fayard) 2004, 544 S.

Karl der Kühne, 1467–1477 Herzog von Burgund, gehört zu den bedeutendsten und bekanntesten Gestalten des ausgehenden Mittelalters. Aber seiner hochfliegenden Pläne, seiner »burgundischen« Pracht, seines jähen Todes im Alter von 43 Jahren wegen ist er den Literaten zum Opfer gefallen. Die einzige vollbelegte Biographie des Mannes, der das Werk dreier Generationen zugrunde richtete und Habsburg zum glücklichen Erben machte und damit den deutsch-französischen Gegensatz oder besser die Rivalität der beiden Königsdynastien für Jahrhunderte nährte, stammt aus den Jahren 1863–1868 und der Feder von John Forster Kirk. Das heißt mit anderen Worten, daß es bis zum heutigen Tage keine umfassende wissenschaftliches Darstellung vom Leben und Werk jener unglücklichen Figur gibt. Lesebiographien gibt es schon, mehr als genug, fast jedes Jahr erscheint eine. Teilstudien: einige, so die beiden Bände von Richard Vaughan über Philipp den Guten und Karl, 1970 und 1973 veröffentlicht, 2003 neu aufgelegt und um bibliographische Nachträge fremder Feder vermehrt. Aber eben keine wissenschaftliche Lebensbeschreibung. Nun hat Henri Dubois in seinem 81. Lebensjahr, durch zahlreiche Bücher, Editionen, Aufsätze zu Themen der Geschichte Frankreichs und Burgunds (und der Normandie) im späten Mittelalter ausgewiesen, eine umfangreiche Biographie vorgelegt – bei Fayard, also ohne Anmerkungen, wie es das popularbiographische Genre heute verlangt, weil Gelehrsamkeit sich nicht mehr verkauft. Daß dies für die Forschung zutiefst zu bedauern ist, habe ich unlängst aus Anlaß des Erscheinens von Jean Faviers »Louis XI« (Francia 30/1, 2003, S. 376–379), beklagt. Ich will es hier nicht wiederholen.

Vielmehr sei gefragt, was sich denn seit Bartier (1944), Vaughan (1970/1973), Paravicini (1976), Cauchies (1999) geändert hat, und ob Dubois' Biographie nun die neue Grundlage für erste Orientierung und vertiefendes Studium darstellt. Letztere Frage sei sofort bejaht. Nicht nur weil der Band auf S. 473–504 ein äußerst aktuelles und vielsprachiges Literaturverzeichnis enthält, das, in 23 Sachgruppen unterteilt, kaum Wünsche offen läßt. Vielleicht hätten noch genannt werden können: Mario Damen, De staat van dienst. De gewestelijke ambtenaren van Holland en Zeeland in de Bourgondische Periode (1425–1482), Hilversum 2000; Hans Cools, Mannen met macht. Edellieden en de Moderne Staat in de Bourgondisch-Habsburgse landen (1475–1530), Zutphen 2001; Jan Dumolyn, De Raad van Vlaanderen en de Rekenkamer van Rijsel. Gewestelijk overheidsinstellingen als instrumenten van de centralisatie (1419–1477), Brüssel 2002, und Ders., Staaatsvorming en vorstelijke ambtenaren in het graafschap Vlaanderen (1419–1477), Antwerpen-Apeldoorn 2003, sowie Harm von Seggern, Herrschermedien im Spätmittelalter. Studien zur Informationsüber-

mittlung im burgundischen Staat unter Karl dem Kühnen, Stuttgart 2003 – die beiden letzten allerdings erst sehr kurz vor dem Erscheinungstermin herausgekommen.

Die fünf Teile und 34 Kapitel des Texts, dazu Genealogien, Karte, Index (nicht jedoch: Zeittafel) geben in wohltuend nüchterner Sprache den besten und präzisesten Überblick, der derzeit verfügbar ist. Kaum läßt sich etwas hinzufügen (es sei denn, daß Teile der normannische Rente des Grafen von Charolais, S. 89, wirklich gezahlt worden sind, s. den in den »Beiheften der Francia« im Druck befindlichen Band »Paris, capitale des ducs de Bourgogne«, dort den Beitrag über Philipp den Guten in Paris 1461). Nichts wird erfunden oder »romancé«, alles aus den Quellen gezogen, ob Chroniken, ob Urkunden, ob Rechnungen – die Publikationen des Deutschen Historischen Instituts Paris tragen hier schöne Früchte, und Henri Dubois liest deutsche Publikationen – oder auch aus Beratungsprotokollen, wie jenen der Großen Saline von Salins, von denen die ältesten (1466–1481) soeben in einem Band unserer »Instrumenta«-Reihe erschienen sind, von Catherine Bébéar herausgegeben und von Henri Dubois eingeleitet. Alles ist genau datiert und lokalisiert (nur auf S. 84 muß es anstatt Tours Mehun-sur-Yèvre heißen), vor dem Hintergrund des stets präsenten Itinerars, und in Kenntnis aller Personen (s. besonders S. 162–172, 413–427). Daß der Autor eher von der Wirtschaftsgeschichte und Demographie als von der Politik- und Kulturgeschichte herkommt, macht sich vorteilhaft bemerkbar, z. B. S. 215–218: »L'Argent«, oder auf S. 445–452, wo es um Finanzen, Geldwesen und Kreditaufnahme geht. Wenn eine Währung zitiert wird, wird sie auch erklärt (S. 303).

Auf die großen Fragen erhält der Leser klaren Bescheid. Zunächst: Was wollte der Mann? Die Antwort lautet (S. 173, 442f.): einen souveränen Staat gründen und vor seinem Schwiegersohn Maximilian Kaiser werden. Weshalb jene Prachtentfaltung, die Ludwig XI., schließlich siegend, einfach unterlief? Die Antwort: Wer Kaiser werden will, muß auch im Auftreten den König übertreffen (S. 173). Weshalb scheiterte aber dann das Treffen mit dem Kaiser zu Trier? Henri Dubois sieht die Ursache weniger in Karls Unkenntnis des Reichs und seiner Gepflogenheiten (Petra Ehm) als in einer nüchternen Risikoabschätzung durch Friedrich III.: Angesichts der Möglichkeit, daß der 40jährige Herzog mit seiner 27jährigen Frau durchaus noch männliche Erben haben konnte, war die Übertragung des römischen oder anderen Königtums an ihn im Gegenzug gegen die Erbheirat zu riskant; auch war nicht sicher, daß die Kurfürsten zustimmen würden, denn grundsätzlich waren die Zeiten des 13. Jhs. vorbei, als Deutsche noch einen »Welschen« zum König wählten (S. 462). Was den Anlaß für den schließlichen Bruch betrifft, äußert Henri Dubois die Vermutung, daß Friedrich die Auslösung der oberrheinischen Pfandschaften verlangt habe und daß die Interventionen Ludwigs XI. schließlich doch Erfolg gehabt haben könnten (S. 316). Wie sehr Karl mit seiner Rangerhebung gerechnet hat und wie das burgundische Regierung nach dem Mißerfolg gleichsam in eine vorübergehende Starre verfiel, hat Harm von Seggern (S. 334–337) soeben gezeigt.

Wo lagen Karls Stärken, wo seine Schwächen? »Un homme hyperactif, violent, méticuleux, tatillon et perfectionniste« sei er gewesen (S. 149). Interessanterweise interpretiert Henri Dubois die zeitgenössische Bezeichnung Karls als »le Travaillant« nicht als »der Arbeitsame«, sondern als »le Fatigant« – »der (andere) Ermüdende« (S. 148), was einen deutlich negativeren Klang hat und auch in diesem Sinne zutrifft. Auch Dubois beobachtet, daß Karl das übliche fürstliche Streuen der Bastarde nicht mitgemacht hat: kein uneheliches Kind ist mit Sicherheit von ihm bekannt (S. 149). Die Tatsache, daß Karl mitunter ein halbes Jahr und mehr seine Frau Margarete von York nicht gesehen hat, kommentiert er gelassen (S. 286): »il faut remarquer qu'il dut être le lot de beaucoup de militaires, ses compagnons«. Für ihn ist Karl »un prince chaste, fidèle à ses épouses« (S. 149), von Homosexualität gibt es keine ernstzunehmende Spur (S. 256).

Weshalb das harte, brutale, unwirsche, grausame Verhalten gegen Untergebene, Angeklagte, Diener, Offiziere und Mannschaften? Das Umbringen von Garnisonen, das schon

die Abscheu der Zeitgenossen erregte, wird mit der Art der Schweizerischen Kriegführung in Zusammenhang gebracht: »chacun son tour« (S. 393). »›Oderint, dum metuant …‹ voilà toujours la philosophie politique de Charles« (S. 253, 303). Woraus Dubois am Ende des Werks den knappen Schluß zieht: »Mais, à trop vouloir être redouté, on se rend détestable« (S. 463).

Weshalb diese Unfähigkeit, Niederlagen hinzunehmen und die Ziele den Gegebenheiten anzupassen? Das heißt auch: weshalb diese Unfähigkeit, sich zur rechten Zeit von der Belagerung der rheinischen Kleinstadt Neuss zu lösen? Henri Dubois hält sie mit Jean-Marie Cauchies innerhalb einer Logik der Ehre für notwendig, betrachtet man den Ehrgewinn, den es brachte, einem Kaiser im Felde standgehalten zu haben. Folglich hält er die Ernsthaftigkeit der englischen Invasion Frankreichs, die zur gleichen Zeit stattfand und die zu unterstützen Karl weder zur Stelle war noch, angesichts der Gelegenheit zur Eroberung Lothringens, zu Stelle sein wollte, für gering. Es handelt sich um die überlegte, wenngleich riskante (S. 462) Entscheidung für eine politische Alternative. Karl hatte keineswegs den Verstand verloren: Nicht Frankreich war ihm jetzt wichtig, sondern das Reich (S. 359–363, 372–375). Auch sonst, im Fall des Konnetabel Ludwig von Luxemburg, zeigte Karl »un réalisme féroce« (S. 380) und lieferte ihn dem Tode aus – auch wenn dies wenig in die Logik der Ehre und des gegebenen Wortes paßte.

Stürzte der Zufall den großen Mann oder war er am 5. Januar 1477 vor Nancy ohnehin am Ende und mußte scheitern? Karl, die Kaiserkrone fest im Blick, »devient un prince de plus en plus rhénan« (S. 310). Nach dem Sturz seines Statthalters Hagenbach mußte er »absolument« sein Prestige am Oberrhein wiederherstellen (S. 337). Die Niederlage von Grandson verhärtet alle Verhaltensweisen. Das immer vorhandene Mißtrauen und die damit verbundene Beratungsresistenz und seine Brutalität (»pratique autoritaire et terroriste«, S. 405, 463) steigern sich. Der Ehrenstandpunkt (»recouvrer son honneur et sa réputation, ou mourir«, S. 395), stets der Grundzug seines Wesens (»c'est un homme d'honneur«, S. 148), läßt ihm gar keine andere Wahl, obgleich »son génie administratif« (S. 400, 455) intakt bleibt. Henri Dubois diagnostiziert wie ehemals Paravicini und andere vor ihm eine Krise der Persönlichkeit, dazu »les trois composantes de la maladie paranoïaque« (S. 411). Gegen allen Rat versetzt Karl seine Armee in Murten nicht in Alarmzustand, so daß sie schließlich überrascht wird (S. 408f.). Und vor Nancy fällt er in aussichtsloser Situation, nur dem Gesetz der Ehre folgend (S. 441, 458). Dabei war Geld bis zum Schluß stets vorhanden (S. 401, 432f., 452: »il n'y a pas eu de banqueroute«). Dubois folgt also nicht der entlastenden Interpretation von Jean Devaux, La fin du Téméraire … ou la mémoire d'un prince ternie par l'un des siens, in: Le Moyen Âge 95 (1989) S. 105–128. Zwar spricht Dubois im Text kaum von «Charles le Téméraire«, welche Bezeichnung bekanntlich eine Erfindung des 19. Jhs. ist; aber, Karl, seinen großen Plan verfolgend »fut bien, en s'y attaquant, téméraire« (S. 461).

Der Frage, welche Folgen Karls Sturz für die abendländische Geschichte hatte, worüber schon Jakob Burckhardt ins Grübeln kam, läßt Dubois als Biograph beiseite. Sicherlich hätte der Vergleich mit anderen Herrscherfiguren der Zeit das Relief Karls noch verstärkt, oder auch gezeigt, daß persönlich wirkende Eigenheiten so persönlich nicht waren: Keuschheit, Gerichtstag, Ehre. Aber es bleibt dabei: Dubois Buch ist so gut informiert, so genau und gereift, daß desto mehr das Fehlen des wissenschaftlichen Apparats zu beklagen ist. Es wäre sonst das neue Standardwerk geworden.

Zuletzt noch ein Kompliment zum Umschlagbild. Daß jener grüßende junge König, einer der drei Magier auf Rogier van der Weydens Kölner Bild zu München, Karl darstellt, war den Fachleuten nicht unbekannt. Aber niemand noch hat damit sein Karlswerk geschmückt. Karls Porträt, von einem weiteren Bildnis Rogiers bekannt und im St. Lambert-Reliquiar von Lüttich in Gold erstrahlend, erhält neues Leben (vgl. S. 153f.). Es fällt dabei auf, daß die Haarmode von der gezirkelten Schur zu freier Zotteligkeit gewechselt

hat. Auch dies ist ein Zeichen jener Spannung, die Karl mit seinem Vater in Konkurrenz und Ablehnung verband.

Werner PARAVICINI, Paris

Sharon L. JANSEN, Anne of France. Lessons for my daughter, Suffolk (Boydell & Brewer) 2004, 105 S. (The Library of medieval Women).

Die amerikanische Literaturwissenschaftlerin Sharon L. Jansen legt mit dieser Publikation die erste englische Übersetzung der *Enseignements* vor, die Anne de France (1461–1522) zu Beginn des 16. Jhs. für ihre früh verstorbene Tochter Suzanne de Bourbon (1491–1521) verfaßte. Ihren persönlichen Zugang zu dieser lange Zeit vergessenen Erziehungsschrift beschreibt die Übersetzerin mit dem bekannten Zitat Virginia Woolf's aus »A Room of One's Own«: »we think back through our mothers if we are women«. In der Tradition der angloamerikanischen Frauenforschung stellt Jansen damit Annes Unterweisungen in eine lange Tradition von Schriftstellerinnen (»a woman writing to women«, S. 16), die den Bruch mit der traditionell stummen Rolle der Frau in der Geschichte vollzogen haben.

Doch die *Enseignements* der Anne de France sind mehr als die belehrenden Briefe einer Frau und Mutter an ihre Tochter, wie wir erfahren: sie sind das politische, moralische und intellektuelle Testament einer Fürstin, die für den unmündigen Bruder Karl VIII. von 1483–1491 sowie zwischen 1494 und 1495 die Regentschaft übernommen hatte. Bereits von ihren Zeitgenossen als *Madame la Grant* bewundert und geachtet, wurde sie in eine Reihe mit großen französischen Königen gestellt, insbesondere aber mit ihrem Vater Ludwig XI. verglichen, wenn von ihren charakterlichen Eigenschaften und politischen Fähigkeiten die Rede war. Den Chronisten der Zeit erschien sie als *virago*, »truly superior to her sex«, wogegen die traditionell weiblichen Tugenden der *douceur* und *humilité* ihrem Mann Pierre de Bourbon zugeschrieben wurden. Eine Infragestellung oder gar Umkehr des Geschlechterverhältnisses sucht man in den *Enseignements* jedoch vergeblich, wie Jansen im Rückgriff auf Pauline Matarasso vermerkt, die in ihrer vergleichend angelegten Studie über drei Herrscherinnen des 15. Jhs. konstatiert: »If Anne had followed the precepts she professes in her maturity she would never have ruled a nation in her youth«[1].

Ihr Ziel formuliert Jansen in einer hinführenden »Introduction«. Ihr geht es darum, einen lesbaren, weniger strikt literarischen Text zu erstellen, der dem Leser einen Einblick in die Gedankenwelt und Wertvorstellungen einer Renaissancefürstin, Politikerin und Mutter ermöglicht. Der Leser soll in den Zeilen die authentische Stimme Annes wiederfinden. Dabei stellt Jansen fest, daß es sich bei den Unterweisungen um keinen strukturierten, klar aufgebauten, rhetorisch brillanten Text handelt. Anne de France ist vielmehr eine ungeübte Schreiberin, die zu Wiederholungen sowie widersprüchlichen Formulierungen und Aussagen neigt, was nach vielen Seiten hin offene Interpretationen zuläßt. Der Inhalt erscheint auf den ersten Blick konventionell und folgt den traditionellen drei Lebensaltern einer Frau als Tochter, Ehefrau und Mutter, Witwe. Anne entwirft in 33 Kapiteln das Bild einer idealen Fürstin mit den christlichen Werten und Tugenden der *courtoisie*, *humilité*, *affabilité* und *douceur*. Unkonventionell sind die *Enseignements* vor allem durch das Fehlen männlicher Autorität, denn »in preparing these instructions for her daughter, in addressing them to Suzanne herself, and in assuming Suzanne's ability to embody and enact them, Anne of France also drew on her own unconventional life experience. Throughout her own life she

1 Pauline MATARASSO, Queen's Mate: Three Women of Power in France on the Eve of the Renaissance, Aldershot (Ashgate) 2001.

exemplified the virtues and demeanor expected *of* women, even while transcending the limitations imposed *on* women« (S. 21).

Datierte die bisherige Forschung die Unterweisungen in die Jahre zwischen 1503 (dem Todesjahr Pierre de Bourbons) und 1505 (dem Heiratsjahr Suzannes), geht Jansen von einer früheren Niederschrift zwischen 1497 und 1498 aus, die aus einer persönlichen Krise der Regentin resultiert. Daher auch die mehrmals geäußerte Furcht vor einem plötzlichen, frühen Tod und die noch offene Frage von Suzannes Heirat. Um die Motivation der Autorin Anne zu beleuchten, nähert sich Jansen in ihrer Einführung der historischen Persönlichkeit der Fürstin und gibt unter Einbeziehung der aktuellen Forschungsliteratur einen Überblick über die wichtigsten biographischen Ereignisse. Unerwähnt bleibt allerdings die neueste französische Biographie Jean Cluzels[2] aus dem Jahr 2002. Neben der vom Vater geprägten politischen Aktivität betont Jansen, daß sich bereits die frühen Jahre der heranwachsenden Herrscherin in einem rein weiblichen Haushalt, einer Art »city of ladies« (S. 2), entscheidend auswirkten, da die Beschäftigung mit Literatur ein wichtiger Teil von Annes Erziehung war. Ihre ansonsten eher im Hintergrund stehende Mutter Charlotte von Savoyen besaß bereits eine umfangreiche Bibliothek, die Anne später auf den bourbonischen Gütern in Moulins einrichtete und erweiterte. Anne de France beruft sich in den *Enseignements* mehrmals auf antike und christliche Autoritäten, deren Werke in dem Inventar dieser bourbonischen Bibliothek aus dem Jahr 1523 aufgeführt sind. Hinsichtlich der Vorbilder konnte sie aber vor allem auf die lange Tradition ihrer königlichen Vorfahren zurückblicken, nämlich auf die ebenfalls in 33 Kapiteln verfaßten Unterweisungen Ludwigs IX. für seine Kinder und das Erziehungsbuch *Le Rosier des Guerres* Ludwigs XI. für seinen Sohn Karl VIII., das Anne 1521 im selben Jahr wie ihre eigenen *Enseignements* drucken ließ.

Daran anknüpfend stellt sich die Frage, warum Jansen als Textgrundlage für ihre Übersetzung nicht die noch zu Lebzeiten Annes und Suzannes gedruckte, wohl autorisierte Erstausgabe der *Enseignements* (von der eine Kopie erhalten ist) zugrundegelegt hat, sondern die Transkription, die der französische Archivar A. M. Chazaud im Jahre 1876 nach Suzannes eigener, heute verschollener Kopie im Hermitage Museum von St. Petersburg anfertigte. Die Genauigkeit der Chazaud'schen Version ist aufgrund der fehlenden Vorlage schwer abzuschätzen. Jansen führt aber zumindest Varianten des Erstdrucks in den Anmerkungen auf und ermöglicht so dem Leser einen Vergleich einzelner Passagen.

In ihrem »Interpretive Essay« (Untertitel: »The Princess and *The Prince*: gender, genre, and *Lessons for my daugther*«) fragt die Übersetzerin nach der Originalität der *Enseignements* und ordnet diese in größere geistige Entwicklungslinien ein. Bisherige Biographen neigten dazu, die Unterweisungen Annes als konventionelle Briefprosa ohne herausragenden literarischen Wert zu beurteilen und die politische Dimension der Schrift in den Hintergrund oder sogar in Frage zu stellen. Diesem Urteil schließt sich Jansen nicht an. Vielmehr fragt sie nach den Gründen für die außerordentlichen Erfolge der Regentin und versucht, unter Einbeziehung der politischen Debatte der Renaissance über den idealen Fürsten, jene Werte zu bestimmen, die Annes Entscheidungen und Handlungen zugrunde liegen. Diese sind umso schwerer auszumachen, als Anne neben den *Enseignements* nur eine Handvoll wenig aussagekräftiger Briefe hinterlassen hat, von denen Jansen in ihrer »Appendix II« vier übersetzte Auszüge wiedergibt.

Jansen interpretiert Annes Politik – im Rückgriff auf Machiavellis zentrales Werk »Il Principe« – als machiavellischen Pragmatismus. Dabei setzt sie Machiavellis positive Haltung gegenüber weiblichem Herrschertum voraus, das zwar nicht explizit (Machiavelli beschreibt den idealen Prinzen!), aber implizit durch die Einbeziehung italienischer Für-

2 Jean Cluzel, Anne de France: fille de Louis XI, duchesse de Bourbon, Paris (Fayard) 2002.

stinnen als Regentinnen anerkannt werde (»Machiavelli does not seem to regard sex as an issue for ›the Prince‹. He accepts, without comment, the fact of rule by women«, S. 80). Ausgehend von Machiavellis zentralem Begriff der *virtù* vergleicht Jansen die beiden im Abstand von etwa 15 Jahren verfaßten Schriften und konstatiert zahlreiche thematische Parallelen (Ratgeber eines weisen Fürsten, die *virtù* des idealen Herrschers/der idealen Herrscherin, der gefürchtete oder geliebte Herrscher; Achtung fremden Eigentums).

Im Gegensatz zu Machiavelli versteht Anne unter *virtù* (virtue) aber die traditionellen christlichen Tugenden, darunter die speziell weiblichen Tugenden der Demut und des Gehorsams. In dieser bewußten Betonung der untergeordneten Stellung der Frau sieht Jansen eine subtile Strategie der Fürstin, den Vorwürfen der Promiskuität und sexuellen Ausschweifung vorzubeugen, denen insbesondere Frauen in politisch herausragender Position stets ausgesetzt waren, wie z. B. Isabella von Bayern oder Margarethe von Anjou. Annes realistische Einschätzung spiegelt sich daher in den Ermahnungen wider, wenn sie die Schwierigkeiten andeutet, die Suzanne als »feminine and weak creature« im Leben erwarten. Jansen macht in diesem Zusammenhang deutlich, daß die Debatte um Geschlecht, Geschlechterverhältnis und Macht nicht nur eine aus modernem Blickwinkel an die Texte des Mittelalters herangetragene Fragestellung ist, sondern bereits den politischen und literarischen Diskurs des 15./16. Jhs., angefangen mit Christine de Pisan, beherrscht (siehe auch Jansens »Appendix I« zur Regentschaftsfrage nach dem Tod Ludwigs XI.).

Jansen hat mit ihrer englischen Übersetzung eine bislang wenig beachtete Schrift für die amerikanische Forschung zugänglich gemacht. Dabei erweitert sie die Interpretation um die politische Dimension, indem sie die *Enseignements* in die Nähe der Prinzenspiegel der Renaissance rückt. Jansen beschränkt ihren literaturwissenschaftlichen Vergleich auf das Hauptwerk Machiavellis, das in der amerikanischen feministischen Forschung (zuletzt Maria J. Falco, 2004) insbesondere im Hinblick auf Machiavellis Verhältnis zur Frau und zu weiblichem Herrschertum eine positive Umdeutung und Neuinterpretation erfahren hat. Daran anschließend erscheint es vom Standpunkt des Historikers aus sinnvoll, weitere Prinzenspiegel der Renaissance, insbesondere die aufschlußreichen französischen Traktate, vergleichend heranzuziehen, um die Stellung beider Texte im Kontext der politischen Theorien der Frühen Neuzeit zu beurteilen.

Valeska KOAL, Paris

Thomas Ebendorfer, Chronica regum Romanorum, éd. par Harald ZIMMERMANN, Hanovre (Hahn) 2003, 2 vol. in-8°, CIV, VI et 1249 p. (Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Germanicarum, Nova series, 18).

La *Chronica regum Romanorum* de Thomas Ebendorfer, éditée par Harald Zimmermann, s'inscrit dans la riche historiographie germanique des XIV^e^ et XV^e^ siècles. Celle-ci est encore fondée en grande partie sur l'histoire des empereurs et conserve ainsi les caractères de l'histoire universelle, alors que le reste de l'Europe se tourne de préférence vers l'histoire dynastique et nationale. L'éditeur rappelle la belle carrière de l'auteur, maître en théologie à l'université de Vienne, dont il devient le vice-chancelier et le représentant au concile de Bâle de 1432 à 1435. Il participe ainsi aux négociations en vue des »Compactats« de Prague et se signale comme un actif défenseur du conciliarisme. Entré au service des Habsbourg, il défend l'idée d'un troisième concile devant les diètes impériales, pour remplacer ceux de Bâle et de Florence. Il fait partie de la suite impériale lors du couronnement de Frédéric III à Aix-la-Chapelle en juin 1442, de son couronnement impérial à Rome et de son mariage à Naples, en mars 1452. Cependant, depuis 1445, Thomas Ebendorfer ne fait plus partie du premier cercle des conseillers royaux, Frédéric III ayant opéré un rapprochement avec la papauté, qui aboutit, en 1448, au concordat de Vienne. Le savant professeur

put alors se consacrer à des travaux d'historien. Frédéric III avait dû lui commander une histoire des empereurs dès 1440 ou 1442, mais Ebendorfer n'a commencé à rédiger la *Chronica regum Romanorum* qu'en 1449. Il a achevé les six premiers livres en 1450. La même année, à la demande du roi, rebuté, comme Ebendorfer le dit lui-même, par la longueur de l'œuvre, il compose comme septième livre un *Epitome*, tout en travaillant à un traité sur les schismes et une *Chronica Austriae*. En 1458, il commence encore une *Chronica pontificum Romanorum*. Après la remise au roi de l'exemplaire de dédicace de la *Chronica regum Romanorum*, Ebendorfer ne cesse de corriger et de compléter son exemplaire de travail, et ceci jusqu'à sa mort en 1464. On a donc 2 manuscrits de l'œuvre, l'exemplaire de dédicace (Londres BM Add. N. 22273), qui toutefois n'est pas exempt de corrections et de ratures, et le manuscrit autographe (Vienne 3423) où le texte se prolonge jusqu'en 1463. Il semble que l'œuvre n'a guère eu de succès; on peut regretter qu'H. Zimmermann ne donne aucune indication sur les utilisateurs directs ou indirects de la *Chronica*.

Par contre, l'érudition de Thomas Ebendorfer est parfaitement mise en évidence. On ne s'étonne pas de le voir recourir aux grandes chroniques et aux légendiers des Mendiants, le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, la *Chronica pontificum et imperatorum* de Martin de Troppau, les *Flores temporum* et leurs continuateurs respectifs dans l'espace germanique, la *Légende dorée* de Jacques de Voragine et l'*Epilogus in gesta sanctorum* de Barthélemy de Trente. Comme on peut s'y attendre, il utilise la chronique du bavarois André de Ratisbonne et fait appel à des sources autrichiennes, les *Annales de Melk* et leurs continuations ainsi que la compilation dite de l'*Anonymus Leobiensis*. Plus intéressant et plus nouveau est le fait qu'il redécouvre des œuvres du XII^e^ siècle, le *Liber Exceptionum* de Richard de Saint-Victor et l'*Historia sive Chronica* d'Otton de Freising, deux textes qui, on peut le rappeler, se trouvaient l'un et l'autre au XV^e^ siècle dans le monastère de Sainte-Marie-des-Ecossais de Vienne. Au premier, il emprunte un résumé commode de l'histoire des empereurs; au second, outre beaucoup de matière, la périodisation de cette histoire selon les quatre empires ainsi qu'une conception morale de l'histoire qu'il accentuera fortement. C'est dans ce dessein, pour des *exempla*, qu'il fait appel à une autre œuvre à succès du XII^e^ siècle, le *Policraticus* de Jean de Salisbury. C'est encore cet intérêt pour l'histoire comme source d'enseignement qui le conduit vers des sources nettement plus récentes, les biographies des hommes illustres, œuvres des humanistes italiens du XIV^e^ siècle, Pétrarque et Boccace. Son voyage en Italie ravivera son intérêt pour ce pays et pour ses sources italiennes, ce qui nourrira de nombreux *additamenta* dans son manuscrit autographe. L'édition de H. Zimmermann permet d'apprécier ligne par ligne la mise en œuvre des sources et de se rendre compte que Thomas Ebendorfer, le plus souvent, dans le même paragraphe, voir dans la même phrase, fait la synthèse de plusieurs sources; à la différence d'un Vincent de Beauvais par exemple, il est l'auteur de son texte. L'éditeur a bien mis en valeur l'*ordinatio* de la *Chronique*, calquée sur celle de *l'Historia sive Chronica* de Otton de Freising et qui repose sur un constant découpage impérial.

Ce qui frappe le plus dans les six premiers livres de la *Chronique*, c'est que l'auteur les a conçus comme un »miroir au prince«: La plupart des chapitres reçoivent comme conclusion une *directio*, c'est-à-dire une analyse morale pour mettre en valeur l'enseignement que Frédéric III devait en tirer. Ebendorfer, comme H. Zimmermann le souligne, a lui-même donné à son œuvre à plusieurs reprises le titre de *Directorium* ou *Correctorium*. Le mot *exemplum* associé à *potentibus, regibus, principibus, hominibus* y revient très souvent. Mais alors que chez Otton de Freising les leçons de l'histoire orientaient le lecteur vers l'attente de la fin des temps, Ebendorfer en reste à proposer des modèles de conduite aux rois. Après 1450, la *Chronique* se transforme en annales d'histoire contemporaine centrées sur l'Autriche, nourrie de documents et parfois de véritables dossiers, comme celui constitué pour appeler à la croisade contre les Turcs.

L'édition du texte, précédée par la bibliographie, est complétée par un apparat critique auquel il serait difficile d'ajouter quelqu'information supplémentaire; une série d'*indices* concerne les citations tirées de la Bible et d'ouvrages de droit, pour l'essentiel du *Corpus juris canonici*, les auteurs et les œuvres citées par Ebendorfer et les noms propres cités dans la *Chronique*. Enfin un glossaire conséquent permet d'apprécier les particularités de la langue de l'historien. L'édition d'H. Zimmermann, parce qu'elle reproduit les deux états du texte, qu'elle respecte totalement l'*ordinatio* choisie par l'auteur, qu'elle fait apparaître le travail de l'auteur tant dans la recherche de ses sources que dans leur mise en œuvre, donne avec une parfaite précision tous les éléments pour analyser et comprendre une œuvre très représentative de l'historiographie médiévale savante.

Mireille CHAZAN, Metz

Georg MODESTIN, Le diable chez l'évêque. Chasse aux sorciers dans le diocèse de Lausanne (vers 1460), Lausanne (Université de Lausanne) 1999, 403 S. (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 25).

Auf die Besonderheiten der frühen Schweizer Hexenverfolgungen im 15. Jh. hatte u. a. bereits Arno Borst 1988 hingewiesen. In einem größeren Rahmen bearbeitet wurde die Problematik 1989 von Andreas Blauert, der damit zugleich das wissenschaftliche Interesse für die frühen Lausanner Hexen- und Waldenserverfolgungen neubelebte. Nicht zuletzt angeregt durch seine Dissertation gründete sich 1990 am mediävistischen Seminar der Universität Lausanne, betreut von Agostino Paravicini Bagliani und Kathrin Utz Tremp, ein Forschungsschwerpunkt, zu dessen Hauptziel es gehörte, die im Staatsarchiv des Kantons Waadt (Ac 29) konservierten rund 30 frühen Hexenprozeßakten im Rahmen von Lizentiatsarbeiten zu untersuchen. Die Ergebnisse der Lausanner Forschungsgruppe wurden unter anderem in sechs Bänden der *Cahiers lausannois* publiziert, darunter auch die hier anzuzeigende Arbeit von Georg Modestin. Im Mittelpunkt des Lausanner Vorhabens stand nicht nur die Analyse der einschlägigen Akten, sondern auch deren editorische Aufbereitung. So unterteilt sich auch die vorliegende Arbeit in zwei Hauptteile: 1. die akribisch sozialgeschichtlich fundierte Untersuchung der vier relevanten Hexereiverfahren aus den Jahren 1458–1465 sowie 2. eine zweisprachige Edition der Prozeßakten, ergänzt durch mehrere erläuternde Anhänge.

Es gelingt dem Autor, den Verlauf und die innere Struktur jener Hexenprozesse präzise zu rekonstruieren, die sich unter dem Fürstbischof Georg von Saluzzo (Georg de Saluce) zwischen 1458 und 1461 in der Diözese Lausanne ereigneten. Saluzzo – ohne Zweifel beeinflußt von den Reformimpulsen des Basler Konzils – scheint auf verschiedenen herrschaftlichen Ebenen die innere wie äußere Konsolidierung seines Territoriums vorangetrieben zu haben. Religiöse und politische Reformbemühungen, in die sich der Versuch, die Diözese von Gotteslästerern, Häretikern und Hexen zu säubern, nahtlos einreiht, ergänzten sich dabei gegenseitig, wie bereits Martine Ostorero 1995 in ihrer Arbeit über die von Saluzzo gelenkten Hexenverfolgungen des Jahres 1448 in Vevey zeigen konnte. Hatte schon das Inquisitionstribunal in Vevey, einberufen durch den Bischof und unter Beteiligung seines Vertreters, den weltlichen Herrschaftsträger in die Verfahrensführung miteinbezogen, gestaltete sich die Zusammenarbeit zwischen diesen drei Ebenen ab 1458 noch effektiver, denn die Hexenjagd fanden jetzt ausschließlich in jenen Gebieten statt, in denen der Fürstbischof neben der geistlichen Oberhoheit auch die weltliche Gewalt besaß (Henniez, La Roche, Bulle).

Die endemischen Verfolgungen zwischen 1458 und 1461, denen insgesamt sieben Personen zum Opfer fielen, gliederten sich in zwei Phasen: Bereits 1458 wurden in Abwesenheit des Bischofs (er weilte in Rom), jedoch sehr wohl durch ihn beeinflußt, vier Verfahren

wegen Häresie und Hexerei eingeleitet, die alle mit einem Todesurteil endeten. Kurz nach Saluzzos Rückkehr in die Diözese 1461 setzen erneut Hexenprozesse ein; bis 1465 wurden insgesamt drei Personen hingerichtet. Das letzte von Modestin ausgewertete Verfahren gegen Perrissona Gappit fand zwar erst nach dem Tod des Georg von Saluzzo statt und stellt einen Einzelprozeß dar, der jedoch über das an dem Verfahrenen beteiligte Gerichtspersonal sogar mit den Hexenjagden von 1448 verknüpft werden kann. Wie der Autor inzwischen in einem seiner zahlreichen Aufsätze korrigiert hat, fand der Prozeß gegen Perrissona nicht 1464 – wie irrtümlich noch im vorliegenden Band datiert –, sondern 1465 statt. Überhaupt stellt dieses Prozeßprotokoll auch im Kontext der Überlieferung einen Sonderfall dar, denn es bietet im Gegensatz zu den anderen drei Akten zusätzlich noch die Voruntersuchung mit den Zeugenverhören.

Aufgrund des spezifischen Quellenmaterials muß jedoch die Frage offen bleiben, warum gerade 1458 die Verfolgungen in diesem herrschaftlich zersprengten Randgebiet der Diözese Lausanne erneut einsetzten. Immer deutlicher scheint sich eine offene Machtdemonstration des Fürstbischofs gegenüber dem expandierenden Fribourg als Erklärung anzubieten, wie Modestin in der vorliegenden Arbeit andeutet. Weitgehend unbekannt bleiben auch die konkreten Umstände, die zur Auswahl und Verhaftung der Angeklagten führten. Nahe liegend scheint, daß das böse Gerücht, die Anschuldigungen und Verdächtigungen aus der direkten Nachbarschaft stammten.

Wie Modestin klar herausstellen kann, arbeitete das zuständige Gericht unter dem gleichberechtigten Vorsitz eines Vertreters des Bischofs und eines Vertreters des Lausanner Inquisitors einträchtig zusammen. So übertrug der Lausanner Inquisitor Raymund de Rue zweimal dem bischöflichen Vertreter, dem Lausanner Juristen Peter Creschom, seine Vollmachten, so daß Creschom allein das Hexereiverfahren einleiten konnte. In mehreren Verhören und unter Einsatz der Folter entlockte das Gericht den vier angeklagten Personen die notwendigen Hexereigeständnisse, in deren Mittelpunkt die Verleugnung Gottes, das Homagium an den Teufel begleitet von gotteslästerlichen Handlungen sowie Kindermord und Kannibalismus standen. Schon bei den Verfahren des 15. Jhs. durchdrangen sich konkrete Prozeßpraxis und der sich zeitgleich entwickelnde dämonologische Diskurs, wie Modestin besonders an den signifikanten Parallelen zwischen dem Geständnis des Guillaume Girot und den *Errores Gazariorum* feststellen kann. Dabei war das Gericht offenbar weniger daran interessiert, den sozial motivierten Vorwürfen wegen Schadenzauber nachzuspüren, als vielmehr uniforme Geständnisse zu erhalten, welche die überlokale Existenz einer häretischen Sekte nachweisen sollten.

Nicht weniger spielte die Besagung, die Bezichtigung angeblicher Komplizen – begründet in der Vorstellung von einer häretischen Hexensekte – in den Prozessen eine Rolle. Immerhin boten diese An- und Beschuldigungen Modestin die Möglichkeit, den sozialen Milieus der Angeklagten, ihrer angeblichen Opfer, der von ihnen besagten oder anderweitig in den Prozeß involvierten Personen nachzuspüren. Es gelingt dem Autor nachzuweisen, daß in der Regel Personen aus der Nachbarschaft, dem Dorf oder der Pfarrei als Komplizen angegeben wurden, weniger Personen aus dem direkten familiären Umfeld. Auch das im Kontext der frühneuzeitlichen Hexenverfolgungen so oft bemühte – aber auch hier kritisch zu hinterfragende – Hexereistereotyp von der armen, alten, sozial isolierten Frau scheint in den frühen Schweizer Verfahren offenbar noch nicht zu dominieren, denn drei der insgesamt sieben hingerichteten Personen waren Männer und wohl keine der angeklagten Personen kann als sozial deklassiert oder ausgegrenzt bezeichnet werden. Auch die Besagungsstruktur zeigt deutlich, daß Hexerei noch durchaus als ein Verbrechen verstanden wurde, das von beiden Geschlechtern verübt werden konnte.

In gleicher Weise, wie Modestin dem gesellschaftlichen Umfeld der Angeklagten und Besagten nachspürt, gelingt ihm auch eine soziale Verortung der Richter, Notare und anderer am Prozeß beteiligter oder im Verfahrensverlauf genannter Personen. Wichtig erscheint

der Hinweis, daß die verschiedenen Verfolgungsschübe in der Diözese Lausanne auch auf das innere Netzwerk mehrerer Generationen von Richtern und Juristen zurückzuführen ist, deren Nähe zu den Kommunikationskanälen der Inquisition eine Perpetuierung der Verfolgungen begünstigte.

Die Stärke der Arbeit liegt nicht nur in der präzisen, jedes unnötige Wortgeklingel vermeidenden Analyse, sonder auch in der vorbildlichen Edition der zugrunde liegenden Prozeßakten. Die Erläuterung des inneren Aufbaus der Akten, jeweilige Handschriftenbeschreibungen und Editionsrichtlinien gehen der Edition des lateinischen Textes, begleitet von einer französischen Übersetzung voran. Textnähe, größtmögliche Hilfestellung beim Textverständnis und Lesbarkeit werden dabei vorzüglich miteinander verknüpft. Diverse Personenverzeichnisse, gegliedert nach den einzelnen, in die Verfahren involvierten Gruppen, liefern mit ihren kurzen Einträgen alle zur Verfügung stehenden biographischen wie prozeßimmanenten Informationen. Eine Übersicht zur Geschlechterverteilung der in den Verfahren als angebliche Komplizen genannten Personen, eine Bibliographie sowie ein Orts- und Personenregister schließen den gelungenen Band ab. Insgesamt kann der Autor damit einen wichtigen Baustein zur Erforschung der spätmittelalterlichen Hexereiverfahren vorlegen. Fast nebenbei – und inzwischen in mehreren Aufsätzen noch vertieft – gelingt es Georg Modestin mit der Analyse dieser in einer kleinen geistlichen Herrschaft offensichtlich funktionalisierten Hexenjagd auch Wesentliches beizutragen zu neuen Ansätzen in der internationalen Erforschung der Hexenverfolgungen.

Rita VOLTMER, Trier

Malte PRIETZEL, Das Heilige Römische Reich im Spätmittelalter, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2004, XI–155 p. (Reihe Geschichte Kompakt).

Dans une période où la spécialisation des historiens tend à faire passer tout effort de synthèse au second plan, la tentative de l'auteur pour résumer en 150 pages plus de deux siècles d'histoire de l'Empire apparaît comme une véritable gageure. Que cette tentative s'insère dans une collection aux ambitions surtout pédagogiques ne doit pas, en soi, apparaître comme un défaut: au contraire, l'auteur a été ainsi poussé, avec succès, à rechercher la clarté, dans le style comme dans la construction de chaque chapitre; la manière dont il sait faire ressortir d'une donnée purement événementielle les circonstances et conséquences structurelles de l'événement est certainement une des grandes qualités de cet ouvrage. Les étudiants apprécieront sans nul doute les courtes chronologies placées en tête de chapitre et les éléments de définition de quelques concepts centraux (*Reichsinsignien*, *Verpfändung*...) ainsi qu'une assez large bibliographie n'omettant pas les principaux recueils de sources (p. 147–152). Quelques extraits de sources, souvent il est vrai trop brefs pour être véritablement éclairants, et des arbres généalogiques des Habsbourg et des Luxembourg n'empêcheront cependant pas de regretter l'absence de toute carte, ce qui compliquera sérieusement pour le néophyte la compréhension des stratégies territoriales des différentes dynasties.

Le plan choisi par l'auteur a le mérite de la clarté et de la simplicité: onze chapitres traitent les règnes successifs des onze souverains de Rodolphe de Habsbourg à Frédéric III, tandis qu'un douzième, »Habsburg und das Reich auf dem Weg in die Neuzeit« (p. 142–144), constitue à la fois un bref résumé des premières années du règne de Maximilien et la conclusion de l'ouvrage. L'auteur explique ce choix, dans la préface, par le poids des changements fréquents de dynastie dans l'instabilité des structures administratives, ce qui empêche le développement d'une centralité à la française. Il explique en effet clairement tout au long de l'ouvrage tout ce que l'évolution de l'Empire doit aux hasards biologiques, aux déplacements du centre de gravité de l'Empire, aux qualités personnelles des différents souverains

dont la biographie structure chaque chapitre. Mais, si cette perspective est un élément indispensable de tout ouvrage sur le sujet, elle se révèle souvent extrêmement réductrice. Valait-il en effet la peine de consacrer un – très court – chapitre à Albrecht II si c'est pour l'intituler »Eine kurze Herrschaft ohne Prägekraft« (p. 120–121)? Si l'action de Wenceslas peut être définie comme »Politik auf den Spuren des Vaters« (p. 89–91), n'aurait-il pas été plus clair pour le public visé par ce livre de la traiter en même temps que celle de Charles IV?

De la même façon, si on ne peut reprocher à l'auteur la minutie avec laquelle il décrit les différentes élections royales, il aurait certainement été plus clair pour l'étudiant de traiter, dans le cadre d'une deuxième partie consacrée aux structures de l'Empire, les fondements théoriques et de la codification progressive de la procédure électorale de manière synthétique. Il en va de même pour différents domaines que le lecteur devra aller chercher de manière éparse chapitre après chapitre, de l'importance de la *Hausmacht* aux aspects universalistes de la dignité impériale en passant par l'évolution de l'administration et de la justice impériale ou royale. Dans le plan choisi par l'auteur, la théorie du pouvoir impérial et de ses structures n'a presque aucune place, hors l'allusion obligatoire à la »Reformatio Sigismundi« (p. 116–117); de même, s'il a maintes fois l'occasion de faire comprendre au lecteur que les princes électeurs développent une conception propre de l'Empire qui ne se limite pas à la personne du souverain, il ne lui est pas possible de développer les conceptions de l'Empire que se font les villes d'Empire, qui se sentent elles aussi dépositaires d'une forme de légitimité concurrente à celle que les différents souverains cherchent à faire valoir.

Si les qualités de rédaction et de réflexion font de cet ouvrage un livre utile sur les souverains allemands de la fin du Moyen Âge, les limites de sa perspective ne permettront pas au néophyte de véritablement comprendre comment cette construction politique fragile a réussi à s'imposer sur le long terme.

Dominique Adrian, Paris

Nine Robijntje Miedema, Die römischen Kirchen im Spätmittelalter nach den ›Indulgentiae ecclesiarum Urbis Romae‹, Tübingen (Max Niemeyer) 2001, VIII–897 p. (Bibliothek des Deutschen Historischen Instituts in Rom, 97).

Nine Robijntje Miedema avait déjà publié en 1996 chez le même éditeur, mais dans une autre collection, un gros volume consacré à une série de textes susceptibles d'intéresser les roumieux, les *Mirabilia Romae*[1]. Elle poursuit ici ses travaux sur les textes relatifs au églises de Rome au Moyen Âge, en s'attachant plus particulièrement, comme pour les *Mirabilia*, aux rédactions en allemand et en néerlandais. Après les *Mirabilia*, ce sont les recueils d'indulgences qui sont catalogués cette fois.

Ce gros volume est en effet avant tout le catalogue, église par église, des églises romaines avec les reliques qu'elles renferment et des nombreuses indulgences que le fidèle et le pèlerin peuvent y gagner en les visitant dans certaines conditions. Une introduction courte mais précise rappelle qu'au Moyen Âge le pèlerin allant à Rome ne partait pas pour l'inconnu. Il pouvait s'informer oralement sur les expériences faites par ceux qui avaient fait le pèlerinage avant lui, mais il disposait aussi de témoignages écrits, comme les itinéraires, qui ne donnaient pas seulement la route mais aussi des informations sur les péages, les monnaies et même les curiosités à voir en chemin. Les guides de pèlerins décrivaient quant à eux les églises de Rome et des environs proches.

1 Nine Robijntje Miedema, Die ›Mirabilia Romae‹. Untersuchungen zu ihrer Überlieferung mit Edition der deutschen und niederländischen Texte, Tübingen (Max Niemeyer) 1996, X–590 p. (Münchener Texte und Untersuchungen zur deutschen Literatur des Mittelalters).

Ce sont ces guides de pèlerins qui constituent la base de ce livre et tout particulièrement ceux qui ont été appelés par les contemporains les »Indulgences des églises de la ville de Rome«, *Indulgentiae ecclesiarum urbis Romae*, que l'on voit apparaître dès le XII^e^ siècle et qui servent avant tout à s'orienter dans la ville éternelle, dont ils dénombrent les églises avec les indulgences qui leur sont attachées. Comme les *Mirabilia*, les *Indulgences* sont connues par un grand nombre de manuscrits des XII^e^–XVI^e^ siècles, mais aussi d'imprimés, dès les années 1470, en latin bien sûr, mais aussi dans de nombreuses langues vernaculaires, allemand, néerlandais, italien, espagnol et français.

Il faut ranger à côté des *Indulgences* les »Stations«, *Stationes ecclesiarum urbis Romae*, qui donnent également un texte détaillé sur les églises romaines, à partir des listes calendaires des églises stationnales rédigées dès les VIII^e^–IX^e^ siècles, qu'il était bon de connaître, car les indulgences y étaient plus abondantes les jours de station. Les Stations sont connues à travers deux rédactions, la première, transmise seulement par quelques manuscrits suit le calendrier et donne les églises stationnales mois par mois, de janvier à décembre, la seconde suit le calendrier liturgique et donne les stations pour l'Avent, le Carême et Pâques. À la fin du Moyen Âge, ces deux séries de textes ont donné naissance à une sorte de synthèse, *Stationes cum indulgentiis ecclesiarum urbis Romae*.

Ces recueils ne se limitent pas au seul énoncé des indulgences accordées aux visiteurs; elles renferment aussi des renseignements parfois précieux sur les reliques qu'elles détiennent, sur leur histoire, sur les bâtiments, sur les légendes qui s'attachent à elles. Si les rédactions latins restent assez brèves, il n'en va pas de même de celles qui sont en langue vulgaire: elles s'enrichissent au fil du temps, comme le montre bien l'exemple proposé de l'église des saints Celse et Julien.

Une grande partie des textes latins est jusque là restée inédite, et en l'absence de toute édition critique l'auteur s'appuie sur un choix reposant sur des éditions sélectives faites pour l'essentiel dans la première moitié du XX^e^ siècle (Hülsen, Hulbert, Rusch, Valentini et Zucchetti, Weißthanner, Schimmelpfennig). Un certain nombre d'éditions des rédactions allemande et néerlandaise ont été publiées depuis le XVIII^e^ siècle.

L'ouvrage proposé ici renferme en quelque sorte une partie des matériaux utilisés par l'auteur pour la rédaction de son livre sur les guides du pèlerin de Rome[2]. C'est aussi ce qui explique son aspect massif. Il s'agit d'un catalogue et il est nécessaire d'en expliquer la structure. C'est l'objet des p. 15–42, ou est présentée et commentée chaque composante des notices qui suivent: tradition textuelle, manuscrits et imprimés, en latin, en allemand et en néerlandais; – bibliographie, se limitant aux publications essentielles sur chaque église, en s'attachant aux publications globales, comme Armellini-Cecchelli, Buchowiecki, Hülsen, Forcella, le *Corpus basilicarum*, mais aussi à des collections plus touristiques mais de grande qualité comme les *Guide rionali* ou les *Chiese illustrate* ...; – localisation, telle qu'elle est donnée dans les itinéraires, sans aucune localisation précise actuelle, les églises disparues étant seulement indiquées comme telles à la suite de leur nom (»nicht erhalten«); – dénomination et histoire; – reliques, telles qu'elles sont connues par les textes médiévaux, sans s'attacher aux reliquaires, mais de nombreuses listes sont publiées dans le corps de la notice; – espace et décor, chapelles et autels, avec les reliques qu'elles conservent, même si les noms des saints concernés ne sont pas connus; – indulgences; – jours de station; – statut de l'église (titre, monastère...); – autres particularités. Toutes ces rubriques n'apparaissent pas systématiquement dans les notices du catalogue, notamment pour les églises »ordinaires«.

2 Nine Robijntje MIEDEMA, Rompilgerführer in Spätmittelalter und Früher Neuzeit: Die »Indulgentiae ecclesiarum urbis Romae« (deutsch/niederländisch). Edition und Kommentar, Tübingen (Max Niemeyer) 2003, X–554 p. (Frühe Neuzeit, 72).

Viennent les sources, manuscrites et imprimées. Pour les textes latins, l'auteur ne renvoie qu'aux textes publiés précédemment évoqués. Les manuscrits ne sont cités que pour les rédactions vernaculaires, soixante-dix-sept en allemand, vingt en néerlandais. Les notices sont toutefois des plus sommaires, la cote et la datation du manuscrit avec, aux feuillets concernés, l'incipit et l'énumération des églises citées. Ni le format, ni la matière, ni le contenu global du volume ne sont indiqués et il n'y a aucun renvoi aux éventuels catalogues imprimés des bibliothèques concernées. Quelques manuscrits perdus figurent pour information dans cette liste.

Le gros du volume est occupé par le »catalogue systématique« (p. 125–805), divisé en deux parties: églises principales, églises ordinaires. La première partie traite des »sept églises«, les basiliques majeures qui, à elles seules, occupent plus de la moitié du catalogue (p. 127–438): Sainte-Croix-en-Jérusalem, Saint-Jean-de-Latran, Saint-Laurent-hors-les-Murs, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Paul-hors-les-Murs, Saint-Pierre-au-Vatican, Saint-Sébastien. Cela ne surprendra pas le lecteur … Les listes de reliques, classées par ordre alphabétique des saints, après les énumérations globales, sont impressionnantes, mais plus encore les listes d'indulgences liées à la visite de ces églises, qui s'étendent souvent sur plusieurs pages. Avec ces informations, il était facile d'organiser son voyage de manière à ce qu'il soit le plus profitable possible pour le salut du pèlerin … Les églises ordinaires ont été classées dans l'ordre alphabétique de leur vocable, avec quelques renvois, de *S. Abbacyri* à *S. Xysti.*

Tous les témoignages sont réunis, mais sans être exploités ou présentés de manière synthétique. Reliques et indulgences sont liées aux autels. On sait que les vocables ont pu changer à plusieurs reprises au cours des siècles, mais ont aurait bien aimé, au moins pour les églises principales, les sept églises, les titres, un plan si sommaire soit-il, avec au moins le maître-autel et l'emplacement des chapelles … La chose est encore plus vraie pour les églises ordinaires, où les notices sont évidemment bien moins riches et se limitent parfois à trois ou quatre rubriques (traditions manuscrite, bibliographie et indulgences).

Ces églises ont été reportées sur une carte (p. 897) dont la sémiologie graphique n'est pas des meilleures. On a simplement des chiffres-repères sur une carte, qui ne fait pas apparaître les églises, et peut-être même les quartiers les plus intéressants, celles et ceux qui concentraient reliques et indulgences.

De toute façon, ce livre n'a pas été écrit pour être lu mais pour être exploité, comme une mine, et les cinq index qui le terminent en témoignent: 1. Manuscrits; 2. Saints; 3. Topographie de Rome; 4. Autres personnes et lieux; 5. Matières. On retiendra en particulier l'index des saints et de leurs reliques (p. 824–876) qui sera sans doute le plus consulté par les utilisateurs du livre. Un renvoi systématique a été fait aux différents tomes de la *Bibliotheca sanctorum*, mais dans les cas d'homonymie, l'auteur se contente trop souvent d'une formule vague de renvoi (»Die Bibliotheca sanctorum verzeichnet mehrere Heilige dieses Namens«) sans chercher à préciser plus, laissant l'historien se débrouiller dans un marécage hagiographique et bibliographique.

Avec le précédent livre de N. R. Miedema sur les *Mirabilia*, nous disposons d'une somme sur ce que le pèlerin pouvait trouver à Rome, reliques, indulgences, mais aussi vestiges d'un passé antique et glorieux. Il s'agit là certes de matériaux bruts, mais de tout premier ordre pour l'histoire du pèlerinage à Rome, trop souvent négligé encore au profit du pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, qui a pourtant laissé beaucoup moins de témoignages écrits.

Jean-Loup LEMAITRE, Paris

Götz-Rüdiger TEWES, Die römische Kurie und die europäischen Länder am Vorabend der Reformation, Tübingen (Max Niemeyer) 2001, X–470 p. (Bibliothek des Deutschen Historischen Instituts in Rom, 95).

Le titre du livre de Götz-Rüdiger Tewes, une fois passé dans les bibliographies, pourrait tromper à première vue plus d'un historien par sa formulation très générale. Ce n'est pas un énième panorama de la crise de la chrétienté à la fin du Moyen Âge. C'est à la fois moins et plus: une thèse de doctorat centrée sur un aspect particulier, celui des revenus pontificaux liés à l'exercice des prérogatives spirituelles, et surtout à la collation des bénéfices, entre 1455 et 1521. Mais, en prenant de face une documentation considérable, de prime abord assez aride et répétitive, à force de méthode et de sagacité, l'auteur arrive à des résultats d'une large portée. Son analyse des mécanismes politiques, institutionnels et financiers, pleine de rebondissements, aboutit à une interprétation neuve et séduisante de la géographie religieuse européenne telle qu'elle se traduira dans la Réforme.

À une histoire qui a longtemps été écrite dans des cadres nationaux, soit à partir de sources nationales soit en extrayant des archives du Vatican, à titre complémentaire, ce qui pouvait intéresser chaque nation en particulier, G.-R. Tewes oppose avec raison sa démarche comparative: cette documentation centralisée, étudiée selon sa logique intrinsèque, offre le moyen longtemps négligé de mesurer ce qui distingue les nations dans un cadre de référence commun, et ainsi d'envisager une histoire à la dimension de l'Europe occidentale qui ne soit pas la somme de chroniques partielles. En mesurant le flux des bulles, des brefs et de l'argent, il s'est proposé de chiffrer l'intensité relative des rapports entre Rome et les différents pays (correspondant ou non à des entités politiques). À l'opposé d'un rapport à sens unique, pour ne pas dire oppressif, cher à une ancienne imagerie partisane de la Réforme, il s'agit aussi de souligner la réciprocité de ces liens où toutes les parties, papes, rois, princes et clercs, à des degrés divers et variables, ont trouvé leur intérêt.

La construction du livre en fait une brillante illustration de l'approche sérielle et statistique comme moyen heuristique. Les chiffres bruts y sont d'abord relevés sans autre hypothèse apparente qu'une disparité quantitative entre les régions; or les résultats présentent des problèmes inattendus. La suite du livre s'emploiera donc à les résoudre, à la fois par des dépouillements complémentaires et par une enquête plus classique sur les facteurs proprement historiques: les structures, les circonstances et les individus.

La première partie est ainsi le résumé synthétique d'un dépouillement massif, portant à titre de sondage sur trois pontificats, Calixte III (1455–1458), Innocent VIII (1484–1492) et Léon X (1513–1521), soit quelque soixante-dix mille bulles analysées au moyen des *Indici* du XVIII^{e} siècle, décomptées selon les diocèses intéressés, les matières et les personnes. Quelques faits émergent déjà: la prépondérance écrasante des matières bénéficiales; la divergence entre les matières et entre les types de bénéfices concernés selon les pays; la part minoritaire et assez stable du cumul (concentré dans le milieu des curiaux, surtout espagnols) et le groupement des bénéfices dans la région d'origine du titulaire, qui dément les plaintes françaises ou allemandes contre l'invasion de clercs étrangers. Quant à la répartition entre pays, on note surtout la progression irrésistible des affaires françaises, face à la complète stagnation, à un niveau toujours plus modeste en proportion, des rapports avec l'Allemagne.

L'Allemagne était d'emblée au centre de la problématique comparative de l'auteur, mais, chemin faisant, le cas de la France s'impose de plus en plus au premier plan. Toute l'étude qui suit est sous-tendue par le contraste ainsi mis au jour entre la fille aînée et la mal aimée. Il s'agit en particulier de résoudre la contradiction flagrante entre cette explosion des affaires bénéficiales françaises (sous-estimée tant que les historiens n'ont pris en compte que les bénéfices les plus prestigieux au détriment des paroisses et prieurés) et les principes censés régir les rapports avec Rome depuis la Pragmatique Sanction de 1438.

La seconde partie dresse précisément le cadre politico-juridique des relations, marqué par des conflits et des accords plus ou moins bien connus selon les régions: aux règles de la chancellerie pontificale s'ajoutent ou se substituent les concordats négociés depuis le début du XV^e siècle et les privilèges concédés à certains princes, voire une fermeture unilatérale comme en Angleterre. Le cas français est le plus complexe, la Pragmatique Sanction gallicane ayant été altérée dans ses principes et dans son application, à un degré jusqu'ici incertain, par son abrogation provisoire en 1461 et par le concordat d'Amboise, conclu en 1472 mais jamais enregistré par les parlements – sans compter les conditions particulières faites aux ducs de Bretagne et de Bourgogne. À ces facteurs s'ajoutent les distances, celles de la géographie physique (qu'il faudrait sans doute mieux pondérer selon les voies de circulation: par mer, Narbonne est infiniment plus proche que Riga pour un Romain du XV^e siècle); et celles d'horizons qu'on pourrait dire sociaux, voire mentaux, traduits ici en deux notions symétriques, mesurées à travers des catégories spécifiques de documents: les *Zuwendungsräume*, soit les espaces d'où l'on sollicite les bulles, et dont le pape et la Curie ont donc une »perception réactive«; et les *Interessenräume*, soit ceux auxquels Rome manifeste son intérêt *motu proprio*, par les brefs curiaux.

G.-R. Tewes relit donc ses résultats statistiques règne par règne en ajoutant les brefs aux bulles pour mieux éclairer le jeu changeant des facteurs politiques. Au centre de toute l'évolution se trouve la croissance des appareils d'État, que les princes nourrissent en grande partie par la distribution contrôlée des revenus des bénéfices ecclésiastiques. L'examen minutieux de circuits parfois retors montre par exemple comment on a pu se transmettre nombre de bénéfices de parent à parent, selon des stratégies caractéristiques du milieu des offices. Une résignation entre les mains du pape et suivie d'une collation appuyée par le roi sert ainsi à court-circuiter collateurs ordinaires et élections. Dans ce contexte, on commence à voir à la fois les ambiguïtés de la monarchie française et les handicaps que cumule l'Empire. S'y ajoute évidemment que, dès avant 1494, la France pèse aussi de plus en plus lourd dans la diplomatie italienne, tout particulièrement dans les manœuvres d'Innocent VIII contre Naples.

Les chiffres déjà rassemblés sont enfin croisés avec la mesure des flux financiers du XV^e siècle, prise dans les registres de la Chambre apostolique, ceux des annates et des *introitus et exitus*, des obligations et des résignations (le règne de Pie II complète ici celui de Calixte III). En dépit de distorsions en partie imputables à la variété des délais et procédures de paiement, les rapports généraux entre les régions ne sont pas encore bouleversés. Sous Léon X les choses prennent cependant une tout autre tournure. La part des intérêts italiens, d'une manière générale, a augmenté en corrélation avec le poids de l'État pontifical dans les revenus (*i. e.* le temporel contre le spirituel) et avec le gonflement démesuré de la *familia*. Mais le plus étrange concerne la France: les annates des paroisses, prieurés et canonicats s'effondrent. Effet d'interdictions royales plus strictes, de bulles de provision restées sans effet? Nullement: mais un tour de passe-passe politico-financier, dont G.-R. Tewes démonte à merveille les rouages. Passant de la macro- à la micro-histoire, et des documents romains à ceux de Florence, il démasque les acteurs de ce jeu dans les circuits bancaires lyonnais des Médicis et de leurs amis, révélant ainsi un pan secret des relations entre Louis XII, François I^er, Florence et Rome, caché à l'»opinion publique« et aux sourcilleux parlementaires eux-mêmes. En bref, un proche des Médicis, Leonardo Bartolini, avança à la Chambre en 1513–1515 un total de trente-cinq mille florins et obtint en échange l'expédition des bulles de France avec les revenus afférents. Cette manœuvre, négociée sans doute par Claude de Seyssel en 1513, mettait fin *in petto* à l'affrontement du règne de Jules II; mais c'était aussi abolir de fait la Pragmatique Sanction en anticipant sur le concordat de 1516 – dont François I^er a gardé tout le mérite depuis. Accessoirement, du moment que la Curie perdait le contrôle final de la régularité des opérations, Bartolini servit peut-être aussi à couvrir des mouvements de bénéfices entachés

de simonie. Même les Fugger, servant de relais à la Chambre de Léon X pour l'Europe du Nord, n'eurent jamais les mains aussi libres. On peut seulement regretter que G.-R. Tewes perde un peu de vue la période qui suit le concordat de Bologne, dont on aurait aimé voir mesurer et commenter par comparaison les effets. Il a toutefois repris plus largement l'ensemble du règne, comme l'exigeaient ses découvertes, en organisant dès 1999 un colloque plein de nouveautés, qui a également paru depuis: Der Medici-Papst Leo X. und Frankreich. Politik, Kultur und Familiengeschäfte in der europäischen Renaissance (éd. G.-R. Tewes et Michael Rohlmann, Tübingen 2002).

Le livre se confronte enfin aux arguments traditionnels de l'histoire de la Réforme en relisant les *gravamina* adressés de toute l'Europe à la papauté de la Renaissance, pour souligner l'écart entre la réalité des faits et leur représentation par les contemporains. Celui-ci exprimerait essentiellement un déséquilibre européen dans les relations avec Rome, fondées, comme on l'a vu, sur le principe *do ut des*. L'Allemagne paie à Rome moins que ses voisins, mais en retire moins encore. En France comme en Espagne, le strict contrôle gouvernemental des résignations et collations, par des moyens législatifs différents, attentivement détaillés par l'auteur, vise à assurer la préférence aux nationaux et assure globalement la rentabilité politique et financière du système. Nulle part on ne constate d'invasion de bénéficiaires étrangers – dans la France du XV^e^ siècle les précautions du gouvernement ne visaient d'ailleurs guère les Italiens mais les Bourguignons. Quant au cumul et à la non-résidence, qui pèsent si lourd dans l'historiographie alors que les contemporains ne s'en plaignaient pas tant, ils étaient probablement compensés, comme l'ont dit quelques études plus récentes, par l'abondance des vicaires et chapelains. Au total, G.-R. Tewes suggère non sans provocation que, si Luther avait pu cumuler trois prieurés et cinq paroisses puis les distribuer entre ses neveux en se réservant les revenus, il n'en aurait pas tant voulu à la Grande Prostituée; et que les princes allemands auraient été plus fidèles à Rome s'ils avaient pu canaliser quelques bénéfices vers leurs fidèles. Le Midi français, avant de devenir huguenot, a aussi relativement peu bénéficié des flux dirigés par la royauté vers les diocèses septentrionaux.

Sans doute, personne ne prétendra que les facteurs ainsi mis au jour soient les seuls déterminants. Ils méritent cependant d'être sérieusement pris en compte et amplement discutés, y compris en creusant les corrélations avec d'autres indices. L'originalité de la démarche est ici soutenue par une ardeur intellectuelle que l'on sent aussi bien dans la vivacité de l'écriture, mais au vu de l'ampleur des conclusions, une critique pondérée demandera sans doute d'autres vérifications encore sur des points divers. Par exemple, comment les parlementaires pouvaient-ils ignorer que les annates et services se payaient chez Bartolini, tandis que les clercs concernés, jusque dans leurs propres familles, devaient bien le savoir? Ou bien les officiers auraient-ils fait, comme le roi, »semblant de rien«? La géographie historique, en partie sous la contrainte des comparaisons diachroniques, est aussi un peu brutalisée: l'ensemble bourguignon interfère avec ses voisins et on peut contester le rattachement à l'ensemble »France«, dans cette période, de Toul et Verdun ou de la Savoie. L'indication des très nombreux toponymes et anthroponymes, obligée d'hésiter entre le latin approximatif des sources et divers vernaculaires, peut aussi être à l'occasion complétée ou reprise (Montmajour pour *Mons Major* p. 273; *Senomania* p. 337 est mis pour *Cenomania*, donc le Maine plutôt que la Champagne ...).

Mais au total, ces détails ne sauraient remettre en cause la pertinence générale des résultats, soumis tout au long à de judicieuses contre-épreuves documentaires et statistiques, ni leur potentiel de subversion historiographique, au-delà même de la période considérée. Inversement, trois précieux index des personnes, lieux (par diocèses) et matières, en sus des passages du texte consacrés à des cas individuels (par exemple sur le chancelier Rolin ou le cardinal Balue), feront aussi de ce travail une mine de renseignements inédits pour toutes

sortes de recherches monographiques. À ce double titre il mérite une place de choix dans la bibliothèque de l'histoire européenne.

Marc H. Smith, Paris

Christine Lebeau (Hg.), L'espace du Saint-Empire. Du Moyen Âge à l'époque moderne, Strasbourg (Presses Universitaires de Strasbourg) 2004, 280 S. (Sciences de l'histoire).

Die binnendeutsche Forschung pflegte sich des Begriffs »Geschichtslandschaft« zu bedienen, wenn es um die Wirkkräfte ging, die einen historischen Raum ausmachten, dessen Ausdehnung dabei zu thematisieren, aber nicht unbedingt definitiv zu fixieren war. Auf die europäische Ebene transponiert, begrüßt man, daß in dieser Hinsicht die französische Sprache für das Alte Reich den Begriff »espace« anbietet, dessen Bedeutungsgehalt über »Raum« noch etwas hinausreicht. Man begrüßt ebenso, daß eine von der Straßburger Universität ausgehende Aktivität der beschreibenden und analytischen Raumforschung sich dieser Thematik angenommen hat und das, was das Alte Reich räumlich ausmachte, mit großem Erfolg aus wechselnden Perspektiven in den Blick zu nehmen versuchte, und zwar unter Verzicht auf die das Geschichtsbild üblicherweise prägenden Verfassungsgegebenheiten. Keine Frage, daß das Ergebnis der deutsch-französischen Begegnung von 14 Wissenschaftlern im Vergleich der Kategorien und in der Definition von »Raum« der Geschichtsforschung beider Länder nützlich ist, nicht nur, weil Anregungen von P. Moraw und V. Press nach längerer Zeit wieder aufgegriffen wurden.

Der erste von drei Teilen gilt Fragen der Grenzziehung und Abgrenzung. W. Schmale (Wien) legt die Veranschaulichung des Reichs bei Sebastian Münster durch Integrierung in einen mit Körpergestalt dargestellten Kontinent dar, gleichsam als eingehegtes Paradies, noch ohne eigentliche Grenzen und durch die gemeinsame Sprache definiert. – Claire Gantet (Paris I) widmet sich in ihrem gedankenreichen Beitrag der Wahrnehmung und Darstellung äußerer Grenzen im 17. Jh. im Sinne der Entstehung politischer Räume, die nun das Reich als kulturelle, sprachliche und historische Einheit überlagerten; seit 1683 wurden Donau und Rhein als Achsen des Widerstands gegen die Osmanen und gegen Frankreich verstanden und der Reichspatriotismus machte die seit 1648 gegebenen Kohärenzeinbußen wett; diese letzteren ließen auch das Reichsstaatsrecht entstehen. Zu einem vertieften Grenzen-Bewußtsein trug der Merkantilismus bei, der den Reichsbegriff ökonomisch bis hin zu einem Nationalismus *avant la lettre* auflud. – M. Schnettger (Mainz) lenkt den Blick auf die vom Kaiser in Reichsitalien vergebenen Lehen als einen aufschlußreichen Nebenschauplatz, auf dem sich Karl V. 1530 letztmalig zum König des *regnum Italiae* krönen ließ. Aus den Verfassungsentwicklungen im Reich ausgeklammert, ausschließlich auf den Kaiser hingeordnet und diesseits der Alpen zu Unrecht als nebensächlich eingestuft, pflegten die Inhaber kaiserlicher Lehen gleichwohl, verstärkt durch die Türkenkriege, das Bewußtsein eines größeren »Römischen Reichs«. Modernisierung im Sinne von Fiskalisierung ließen im 18. Jh. freilich auch Abkehrtendenzen entstehen. – Marie-Louise Pelus-Kaplan (Paris VII) entwirft ein Bild des Raums der Hanse, einerseits Teil der deutschsprachigen, aber als eigene Welt kosmopolitischer Prägung über das Reich weit hinausgehend, ein Netzwerk ohne Grenzen, bestehend aus Handelslinien und Städten. Trotz zunehmender Annäherung ignorierten sich Reich und Hanse im Grunde gegenseitig; diese blieb bei wachsender Germanisierung ein Raum eigener Mentalität.

Unter »Mächte und Territorien« sind im zweiten Teil fünf Beiträge zusammengefaßt. F. Pfeiffer (Trier) untersucht Ausbau, Zweck und Gestaltungsmöglichkeiten des spätmittelalterlichen Rheinzollwesens im Wechselspiel zwischen König und Fürsten. Diese seit 1074 stärker für die Krone nutzbar gemachte Einkünftequelle sprudelte unter Heinrich VI. besonders stark, um nach und nach auf die Territorialgewalten umgeleitet zu werden; nach

einer Atempause unter Albrecht I. setzte sich dies fort, bis schließlich Anfang des 15. Jhs. nur noch Fürsten den Rhein »verwalteten«. – P. MONNET (Göttingen, jetzt Paris) apostrophiert vor dem Hintergrund der Zentralitätsdiskussion am Beispiel Frankfurts das Städtewesen als Faktor von Organisation, Artikulation und räumlicher Mobilität. Dem geographischen Mittelpunkt des ostfränkischen Reichs genügten im 13. Jh. die Qualitäten als Messestadt und Königswahlort als Kriterien zum Aufstieg in den Kreis der vier wichtigsten Städte. Das nicht einmal ausgeprägte Mittelpunktbewußtsein bezog seine Identität nicht aus einer Gründungslegende, sondern aus der Verehrung Karls d. Gr. Dies gewährte ein raumbezogenes Prestige mit freilich universalistischer Dimension. – Den raumbildenden Charakter von Rechtsnormen untersuchte L. SCHILLING (Frankfurt) am Beispiel der neuzeitlichen *Polizey*gesetzgebung, wobei das gemeine Recht sich nicht an den durch Herrengewalt formierten Räumen zu orientieren braucht. Zunächst wirkten Kaiser und Reichstag bei den Gesetzgebungen zusammmen, territoriale wurde in Konkurrenz dazu erst im 18. Jh. zusätzlich akzeptiert. Die für alle Bereiche gesellschaftlichen Lebens und zur Stillung auch überterritorialen Regelungsbedarfs tätige Gesetz- und Verordnungsgebung wurde auch theoriebegründend für die politischen Ordnungs- und für soziale Idealvorstellungen. Im 16. Jh. im Aufschwung – auch dank der konfessionellen Spaltung – wurde sie später auch auf der Ebene der Reichskreise wichtig. Die Veröffentlichung der Polizeigesetze richte sich nicht an die Individuen, sondern an die Territorien, die sie anzuwenden hatten; es fehlten denn auch reichische Vollstreckungsmöglichkeiten; als sekundäre Wirkung wichtig war der informelle Konnex. – E. HASSLER (Straßburg) unterscheidet bei seiner anregenden Studie über die verschiedene Weise der Verehrung des Hauses Habsburg in den Reichsabteien, genauer: den Bildprogrammen von deren »Kaisersälen«, drei verschiedene, jedoch alle die rekatholisierende Raumdurchdringung fördernde Bezüge: in Ottobeuren die *translatio Imperii*, also das ganze Reich, in St. Florian die Verherrlichung des Landesherren, mithin die Erblande, und in Klosterneuburg die das Reich sprengende Universalmonarchie. Unvollendet geblieben, weist dieses Projekt deshalb freilich schon auf die reduzierte Auffassung des Reichs als »Habsburgerreich« unter Maria Theresia hin. – Der vermeintlich spröden Materie der Hof- und Staatskalender entlockte V. BAUER (Göttingen) willkommene Aufschlüsse; denn diese, in erster Linie Instrumente der Repräsentation sowie auch Ausweis der Souveränität, garantierten angesichts der Vielzahl und Fluktuation der Höfe den Informationsfluß und schufen »höfische Öffentlichkeit«. Ihre Relevanz auf reichischer Ebene ergibt sich aus ihrer Deutschsprachigkeit, aus ihrem Charakter als protokollarisches Element und auch aus ihrem Vorbildcharakter für ähnliche Druckwerke auf Reichsebene und für Kreiseinrichtungen; so wurden politische und gesellschaftliche Eliten verknüpft.

Der dritte Teil vereinigt fünf Beiträge über den Anwendungsbereich raumbezogener Aspekte. Mit einer intensiven Detailstudie wandte sich C. DUHAMELLE (Göttingen) dem Eichsfeld, einer 1574 rekatholisierten mainzischen Exklave in lutherischer Umgebung, zu, um die Wertigkeit innerreichischer Grenzen zu ermitteln. Gemarkungsgrenzen, die zugleich Landesgrenzen waren, richteten hohe Anforderungen an die Pfarrer der grenznahen Orte und schufen ein Grenzbewußtstein bei der Bevölkerung; das gleiche Ergebnis hatten Wallfahrten zum Hülfensberg für alle Eichsfelder. Das Sich-Messen mit den benachbarten Protestanten konstituierte gleichfalls Identifikation und wirkte auf den Brauch, etwa beim Kirchengesang und bei den Leichenpredigten, verändernd ein; so fand zwischen Identität und Alterität eine gewisse Osmose statt. Als Schaufenster des Katholizismus beschwor das Eichsfeld im 18. Jh. aber auch Konflikte herauf, namentlich im Gefolge von Wallfahrten. Die zwar unvollendete, doch sehr wirksame Grenze wurde stark empfunden, und doch gab es Interaktion mit der anderskonfessionellen Nachbarschaft; identitätsbildende Raumkonstitution muß mithin zugleich als Reflex auf die Andersartigkeit gesehen werden. – Katrin KELLER (Wien) macht mit einer übersehenen Quellengruppe bekannt, den Korrespondenzen von Reichsfürstinnen untereinander in ihrer Eigenschaft als Herrschafts-

(mit)trägerinnen im 16. Jh. Sie begreift dabei in dessen 2. Hälfte das Reich als eingespielten Kommunikationsraum, gewährleistet durch Korrespondenzen, aber auch durch Bücher, Drucksachen, Zeitungen und persönliche Begegnungen, etwa auf Reichsversammlungen. Am Beispiel der Kurfürstin Anna von Sachsen, von der 8000 Briefe aus der Zeit von 1554 bis 1585 erhalten sind, beschreibt sie die Mechanismen und Wirkungen dieser Beziehungen, nämlich neben den Briefkontakten Nachbarschaftsbesuche, Übernahme von Patenschaften sowie Austausch von Geschenken und (besonders medizinischen) Informationen. Dieses bisher unterschätzte Element des »Reichsverbunds« hatte auch eine politische Dimension, zu schweigen von der Rolle der Damen als »Bauern auf dem dynastischen Schachbrett«. – J. Ulbert (Bretagne-Sud) beschreibt die Schaffung des Amts eines Rechtsberaters des französischen Königs für das deutsche Recht. Diesem wegen der Reichsstandschaft Frankreichs seit 1648 bestehenden Bedürfnis wurde erst 1723 durch Besetzung mit dem aus Baden stammenden Johann Konrad Pfeffel Rechnung getragen, ein Zeichen nicht nur zunehmenden Interesses, sondern auch der Professionalisierung der französischen Diplomatie. – Sachsen als Drehscheibe der Freimaurerei in Deutschland stellt P.-Y. Beaurepaire (Nizza) in seinem Beitrag heraus. Nach mehrjährigen Anstrengungen zur Durchdringung des Raumes wurde 1737 die erste Loge in Dresden gegründet, der, besonders nach 1763, zahlreiche weitere, auch eine frankophone, folgten. Ebenfalls in das europäische Freimaurer-Netzwerk waren die nicht hof-, sondern handelsorientierten Leipziger Logen integriert. Die strikte Observanz setzte sich während der 1760er Jahre durch. – Anne Radeff (Marne-la-Vallée) schließlich ermittelte anhand des Reiseverhaltens von Klein- und Großhändlern sowie Handwerkern und Saisonarbeitern deren Raumvorstellung beim Verlassen des eigentlichen Raums des Alten Reiches in der Zeit um 1800. Geschäfte, vorübergehende Erwerbstätigkeit oder auch nur Weiterbildungsinteresse waren die Motive für ein Überwechseln in die Schweiz, das Elsaß oder nach Holland, also Gebiete deutscher Sprache, seltener in die Frankophonie, z. B. nach Metz. Die zum Teil weiten Entfernungen standen dabei in keinem Verhältnis zu den Verdienstmöglichkeiten. Dieses Verhalten unterscheidet sich merklich von dem der ebenfalls häufig reisenden Savoyarden und Italiener. Bestimmend war die Rheinachse; Zentralörtlichkeit von Zielen war wenig relevant. Das Alte Reich war keine Bezugsgröße mehr, eher ein »kulturelles« Deutschland.

Der vorliegende Band besticht durch seine kluge Themenwahl, die klaren, häufig auch durch Tabellen illustrierten Darlegungen, mehr noch aber durch die Begegnung der Forschungstraditionen zweier Länder, denen zu wünschen ist, daß sie künftig ebenso leicht überspielt werden können wie die Grenzen um 1800 durch Handwerksburschen. Die Herausgeberin, die nicht nur die Einleitung verfaßte und einen Personen- sowie einen Ortsindex erstellte, sondern sich auch der Mühe der Übersetzung von fünf Beiträgen ins Französische unterzogen hat, erwarb sich mit dieser Publikation große Verdienste um das gegenseitige historische Verstehen.

Volker Rödel, Karlsruhe

Livres reçus pour recension en 2004
2004 zur Besprechung eingegangene Bücher

– Claudie Amado-Duhamel, Genèse des lignages méridionaux. Tome I. L'aristocratie languedocienne du X^e au XII^e siècle, Toulouse (Méridiennes, Université de Toulouse-Le Mirail) 2001, 534 S.
– Die Annales Quedlinburgenses, hg. von Martina Giese, Monumenta Germaniae Historica. Scriptores rerum germanicarum, in usum scholarum separatim editi, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, 680 S.
– Antike, herausgegeben von Eckhard Wirbelauer. Mit einem Geleitwort von Hans-Joachim Gehrke, München (Oldenbourg) 2004, 526 S. (Oldenbourg Geschichte Lehrbuch).
– Aquitaine – Espagne (VIII^e–XIII^e siècle). Textes réunis et présentés par Philippe Sénac, Poitiers (Université de Poitiers) 2001, 240 S. (Civilisation Médiévale, XII).
– L'Armée Romaine de Dioclétien à Valentinien 1^er. Actes du Congrès de Lyon (12–14 septembre 2002), rassemblés et édités par Yann Le Bohec et Catherine Wolff, Paris (De Boccard) 2004, 540 S. (Université Jean Moulin-Lyon 3. Collection du Centre d'Études Romaines et Gallo-Romaines. Nouvelle serie, n° 26).
– Armut im Mittelalter, hg. von Otto Gerhard Oexle, Ostfildern (Thorbecke) 2004, 404 S. (Vorträge und Forschungen, LVIII).
– Atti del colloquio internazionale, ›Il‹ Liber Pontificalis ›e la storia materiale‹. Roma 21–22 febbraio 2002, Assen (Koninklijke Van Gorcum BV) 2003, 389 S. (Medelingen van het Nederlands Instituut te Rome, 60/61).
– Armand Baeriswyl, Stadt, Vorstadt und Stadterweiterung im Mittelalter. Archäologische und historische Studien zum Wachstum der drei Zähringerstädte Burgdorf, Bern und Freiburg im Breisgau, Basel (Schweizerischer Burgenverein) 2003, 355 S. (Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters, 30).
– Richard E. Barton, Lordship in the County of Maine. c. 890–1160, Suffolk (The Boydell Press) 2004, XVIII–255 S.
– Pierre Bauduin, Pierre Bouet (dir.), Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie. Colloque du Centre culturel international de Cerisy-la-Salle et de l'Université de Caen Basse-Normandie, Turnhout (Brepols) 2004, 350 S. (Histoire médiévale).
– Bischof und Bürger. Herrschaftsbeziehungen in den Kathedralstädten des Hoch– und Spätmittelalters, hg. von Uwe Grieme, Nathalie Kruppa und Stefan Pätzold, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 2004, 318 S., 13 Abb. (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 206. Studien zur Germania Sacra, 26).
– Bischofsmord im Mittelalter / Murder of Bishops, hg., von / ed. by Natalie Fryde, Dirk Reitz, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 2003, 392 S., 10 Abb. (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 191).
– Arthur Bissegger, Une paroisse raconte ses morts. L'obtuaire de l'église Saint-Paul à Villeneuve (XIV^e–XV^e siècle), Lausanne 2003, 204 S. (Cahiers Lausannois d'Histoire Médiévale, 33).
– Stéphane Boisselier, Le peuplement médiéval dans le Sud du Portugal. Constitution et fonctionnement d'un réseau d'habitats et de territoires XII^e–XV^e siècles, Paris (Centre culturel Calouste Gulbenkian) 2003, 673 S.
– Bernd Carqué, Stil und Erinnerung. Französische Hofkunst im Jahrhundert Karls V. und im Zeitalter ihrer Deutung, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 2004, 684 S., 201 Abb. (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 192).
– Cartulaire de l'Abbaye Saint-Sauveur de Redon II, Rennes (AHID) 2004, 128 S.

– The Continental Saxons from the Migration Period to the Tenth Century. An Ethnographic Perspective, ed. by Dennis H. Green and Frank Sigmund, Suffolk (The Boydell Press) 2003, 368 S. (Studies in Historical Archaeoethnology, 6).
– Isabelle Crété-Protin, Église et vie chrétienne dans le diocèse de Troyes du IVe au IXe siècle, Villeneuve d'Ascq (Presses universitaires du Septentrion) 2002, 446 S. (Histoire et civilisations).
– Irene Crusius, Helmut Flachenecker (Hg.), Studien zum Prämonstratenserorden, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 2003, 712 S., 5 Abb. (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 185. Studien zur Germania Sacra, 125).
– Robert d'Arbrissel et la vie religieuse dans l'Ouest de la France. Actes du colloque de Fontevraud 13–16 décembre 2001, éd. par Jacques Dalarun, Turnhout (Brepols) 2004, 359 S.
– Stephani de Borbone Tractatus de diversis materiis predicabilibus. Prologus. Prima pars de dono timoris, cura et studio Jacques Berlioz et Jean-Luc Eichenlaub, Turnhout (Brepols) 2002, XCI–640 S. (Corpus Christianorum, Continuatio medieualis, CXXIV).
– Christopher de Hamel, Les Rothschild collectionneurs de manuscrits. Traduit de l'anglais par Monique de Vigan, Paris (Bibliothèque nationale de France) 2004, 116 S., 58 Abb. (Conférences Léopold Delisles).
– Stefanie Dick, Jörg Jarnut, Matthias Wemhoff (Hg.), Kunigunde – *consors regni*. Vortragsreihe zum tausendjährigen Jubiläum der Krönung Kunigundes in Paderborn (1002–2002), München (Fink) 2004, 100 S. (Mittelalterstudien des Instituts zur Interdisziplinären Erforschung des Mittelalters und seines Nachwirkens, Paderborn, 5).
– Thorsten Droste, Joseph Martin, Der Jakobsweg. Geschichte und Kunst der mittelalterlichen Pilgerroute durch Spanien, München (Hirmer) 2004, 239 S.
– Anne Duggan, Thomas Becket, London (Hodder Arnold) 2004, 224 S.
– Thomas Ebendorfer. Tractatus de schismatibus, hg. von Harald Zimmermann, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, XXXIV–147 S. (Monumenta Germaniae Historica. Scriptores rerum Germanicarum, Nova series, XX).
– Edel und Frei. Franken im Mittelalter, hg. von Wolfgang Jahn, Jutta Schumann und Evamaria Brockhoff, München (Haus der Bayerischen Geschichte) 2004, 352 S. (Veröffentlichungen zur Bayerischen Geschichte und Kultur, 47/04).
– Giselle De Nie, Word, Image and Experience. Dynamics of Miracle and Self-Perception in Sixth-Century Gaul, Aldershot (Ashgate/ Variorum) 2003 (Variorum Collected Studies Series CS 771).
– Charlotte Denoël, Saint André, culte et iconographie en France (Ve–XVe siècles). Préface de Michel Pastoureau, Paris (École des chartes) 2004, 302 S., Abb. (Mémoires et documents de l'École des chartes, 77).
– Joachim Ehlers, Das westliche Europa, München (Siedler) 2004, 512 S. (Die Deutschen und das europäische Mittelalter).
– Catherine Emerson, Olivier de la Marche and the Rethoric of Fifteenth-Century Historiography, Woodbridge (Boydell & Brewer) 2004, VIII–247 S., 1 Abb.
– Erzbischof Arn von Salzburg, hg. von Meta Niederkorn-Bruck und Anton Scharer, Wien, München (Oldenbourg) 2004, 178 S. (Veröffentlichung des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, 40).
– Egon Felder, Die Personennamen auf den merowingischen Münzen der Bibliothèque nationale de France, München (Verlag der Bayerischen Akademie der Wissenschaften) 2003, 701 S. (Bayerische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse. Abhandlungen, NF Heft 122).
– Jean Flori, Aliénor d'Aquitaine. La Reine insoumise, Paris (Payot & Rivages) 2004, 543 S. (Biographie Payot).
– Foi chrétienne et églises dans la société politique de l'Occident du Haut Moyen Âge (IVe–XIIe siècle). Textes réunis par Jacqueline Hoareau-Dodinau et Pascal Texier, Limo-

ges (Presses universitaires de Limoges) 2004, 498 S. (Cahiers de l'Institut d'anthropologie juridique, 11).
– Franken im Mittelalter. Francia orientalis, Franconia, Land zu Franken: Raum und Geschichte, hg. von Johannes Merz und Robert Schuh, München (Kommission für bayerische Landesgeschichte) 2004, X–326 S. (Hefte zur Bayerischen Landeskunde, 3).
– Frühe Kirchen im östlichen Alpengebiet. Von der Spätantike bis in ottonische Zeit, 2 Bde., hg. von Hans Rudolf Sennhauser, München (Verlag der Bayerischen Akademie der Wissenschaften) 2003, VIII–407 S., 414–995 S. (Schriften der Kommission zur vergleichbaren Archäologie römischer Alpen– und Donauländer).
– Jan Gerchow, Thomas Schilp (Hg.), Essen und die sächsischen Frauenstifte im frühen Mittelalter, Essen (Klartext) 2003, 280 S. (Essener Forschungen zum Frauenstift, 2).
– Thomas Gergen, Pratique juridique de la paix et trêve de Dieu à partir du concile de Charroux (989–1250)/Juristische Praxis der Pax und Treuga Dei ausgehend vom Konzil von Charroux (989–1250), Frankfurt a. M. [et al.] (Peter Lang) 2004, 264 S., 3 Abb. (Rechtshistorische Reihe, 285).
– Geschlechtergesellschaften, Zunft-Trinkstuben und Bruderschaften in spätmittelalterlichen und frühneuzeitlichen Städten. 40. Arbeitstagung in Pforzheim 16.–18. November 2001, hg. von Gerhard Fouquet, Mathias Steinbrink, Gabriel Zeilinger, Ostfildern (Thorbecke) 2003, 271 S. (Veröffentlichungen des Südwestdeutschen Arbeitskreises für Stadtgeschichtsforschung, 30).
– Wolfgang Giese, Die Goten, Stuttgart (Kohlhammer) 2004, 207 S. (Urban Taschenbücher, 597).
– Anja Gillen, Saint-Mihiel im hohen und späten Mittelalter. Studien zu Abtei, Stadt und Landesherrschaft im Westen des Reiches, Trier (Kliomedia) 2003, 566 S. (Trierer historische Forschungen, 52).
– Hans-Werner Goetz, Jörg Jarnut (Hg.), Mediävistik im 21. Jahrhundert. Stand und Perspektiven der internationalen und interdisziplinären Mittelalterforschung, München (Fink) 2003, 511 S. (Mittelalterstudien des Instituts zur Interdisziplinären Erforschung des Mittelalters und seines Nachwirkens, Paderborn, 1).
– Hans-Werner Goetz, Europa im frühen Mittelalter 500–1050, Stuttgart (Eugen Ulmer) 2004, 480 S. (Handbuch der Geschichte Europas, 2).
– Valentin Groebner, Ungestalten. Die visuelle Kultur der Gewalt im Mittelalter, München (Carl Hanser) 2003, 205 S.
– Valentin Groebner, Der Schein der Person. Steckbrief, Ausweis und Kontrolle im Europa des Mittelalters, München (C. H. Beck) 2004, 224 S., 14 Abb.
– Regula Gujer, Concordia Discordantum Codicum Manuscriptorum? Die Textentwicklung von 18 Handschriften anhand der D.16 des Decretum Gratiani, Köln, Weimar, Wien (Böhlau) 2004, XI–496 S.
– Jelle Haemers, De Gentse Opstand (1449–1453). De Strijd tussen rivalisirende netwerken om het stedeljike kapitaal, Kortrijk-Heule (UGA) 2004, 503 S.
– Lars Hageneier, Jenseits der Topik. Die karolingische Herrscherbiographie, Husum (Husum Druck- und Verlagsgesellschaft) 2004, 306 S. (Historische Studien, 483).
– Matthias Hardt, Gold und Herrschaft. Die Schätze europäischer Könige und Fürsten im ersten Jahrtausend, Berlin (Akademie Verlag) 2004, 369 S. (Europa im Mittelalter, 6).
– Wilfried Hartmann (Hg.), Ludwig der Deutsche und seine Zeit, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2004, VIII–264 S., 8 Abb. (Forschung).
– Heinz-Dieter Heimann, Die Soester Fehde. Geschichte einer erstrittenen Stadtfreiheit, Soest (Westfälische Verlagsbuchhandlung Mocker & Jahn) 2003, 127 S.
– Philippe Henwood, Les collections du trésor royal sous le règne de Charles VI (1380–1422). L'inventaire de 1400. Avant-propos de Bernard Guenée, Paris (Éditions du CTHS) 2004, 506 S.

– Volker Hirsch, Der Hof des Basler Bischofs Johannes von Venningen (1458–1478). Verwaltung und Kommunikation, Wirtschaftsführung und Konsum, Ostfildern (Thorbecke) 2004, 349 S. (Residenzenforschung, 16).
– Annegret Holtmann, Juden in der Grafschaft Burgund im Mittelalter, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2003, X–502 S. (Forschungen zur Geschichte der Juden, Abteilung A: Abhandlungen, 12).
– Wolfgang Huschner, Transalpine Kommunikation im Mittelalter. Diplomatische, kulturelle und politische Wechselwirkungen zwischen Italien und dem nordalpinen Reich (9.–11. Jahrhundert). Band I, II, III, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2003, LXII–1050 S., 101 Abb. (Monumenta Germaniae Historica. Schriften, 52).
– Jochen Johrendt, Papsttum und Landeskirchen im Spiegel der päpstlichen Urkunden (896–1046), Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, XXII–305 S. (Monumenta Germaniae Historica. Studien und Texte, 33).
– Wolfgang Kaiser, Die Epitome Iuliani. Beiträge zum römischen Recht im frühen Mittelalter und zum byzantinischen Rechtsunterricht, Frankfurt a. M. (Klostermann) 2004, XXVI–1006 S. (Studien zur europäischen Rechtsgeschichte, 175).
– Reinhold Kaiser, Die Burgunder, Stuttgart (Kohlhammer) 2004, 8°, 284 S. (Urban Taschenbücher, 586).
– Ernst H. Kantorowicz, Laudes Regiae. Une étude des acclamations liturgiques et du culte du souverain au Moyen Âge, comprenant une étude de la musique des laudes avec des transcriptions musicales par Manfred F. Bukofzer. Traduit de l'anglais par Alain Wijffels. Note marginale par Pierre Legendre, Paris (Fayard) 2004, 403 S. (Les quarante piliers).
– Ernst H. Kantorowicz, Mourir pour la patrie et autres textes. Traduit de l'anglais et de l'allemand par Laurent Mayali et Anton Schütz. Préface à la deuxième édition et Présentation par Pierre Legendre, Paris (Fayard) 2004, 169 S.
– Karl der Grosse und seine Gelehrten. Zum 1200. Todesjahr Alkuins († 804). Katalog zur Ausstellung in der Stiftsbibliothek St. Gallen (22. Dezember 2003–14. November 2004), St. Gallen (Verlag am Klosterhof St. Gallen) 2004, 8°, 144 S.
– Martin Kaufhold, Wendepunkte des Mittelalters. Von der Kaiserkrönung Karls des Großen bis zur Entdeckung Amerikas, Ostfildern (Thorbecke) 2004, 222 S.
– Martin Kintzinger, Wissen wird Macht. Bildung im Mittelalter, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2003, 203 S.
– Valeska Koal, Studien zur Nachwirkung der Kapitularien in den Kanonessasammlungen des Frühmittelalters, Frankfurt a. M. [u. a.] (Peter Lang) 2001, 253 S. (Freiburger Beiträge zur mittelalterlichen Geschichte. Studien und Texte, 13).
– Guy Lachenaud, Promettre et écrire. Essais sur l'historiographie des Anciens, Rennes (Presses universitaires de Rennes) 2004, 212 S. (Collection ›Histoire‹).
– Le livre du chapitre de Saint-Guilhelm-le-Désert, publié sous la direction de Jean Favier, par Jean-Loup Lemaitre et Daniel Le Blévec, Paris (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) 2004, 249 S., 8 Abb. (Recueil des Historiens de la France, Obituaires Série in-8°, VI).
– James Lowth Goldsmith, Lordship in France, 500–1500, Bern [et al.] (Peter Lang) 2003, XV–529 S.
– Susanne Linscheid-Burdich, Suger von Saint-Denis. Untersuchungen zu seinen Schriften. Ordinatio – De consecratione – De adminstratione, München (K. G. Saur) 2004, 206 S. (Beiträge zur Altertumskunde, 200).
– Rosamond McKitterick, History and Memory in the Carolingian World, Cambridge (Cambridge University Press) 2004, XVI–337 S.
– Jean-Claude Maire Vigueur, Cavaliers et citoyens. Guerre conflits et société dans l'Italie communale, XII^{e}–XIII^{e} siècles, Paris (Éditions EHESS) 2003, 453 S. (Civilisation et sociétés, 114).

– Le médiéviste devant ses sources. Questions et Méthodes, sous la direction de Claude Carozzi et Huguette Taviani-Carozzi, Aix en Provence (Publications de l'Université de Provence) 2004, 314 S. (Le temps de l'histoire).
– Micrologus. Natura, Scienze e Società Medievali. XI, 2003: Il cuore, Firenze (SISMEL – Edizioni del Galluzzo) 2003, 694 S.
– Micrologus. Natura, Scienze e Società Medievali. XII, 2004: Il sole e la luna, Firenze (SISMEL – Edizioni del Galluzzo) 2004, 615 S.
– Dominique Mielle de Becdelièvre, Prêcher en silence. Enquête codicologique sur les manuscrits du XII[e] siècle provenant de la Grande Chartreuse, Saint-Étienne (Publications de l'Université de Saint-Étienne) 2004, 589 S. (C.E.R.C.O.R. Travaux et Recherches, XVII).
– Urkundenbuch der Bischöfe und des Domkapitels von Verden. Verdener Urkundenbuch, 1. Abteilung. Band 2: 1300–1380. Bearbeitet von Arend Mindermann, Stade (Landschaftsverband der ehemaligen Herzogtümer Bremen und Verden) 2004, LXVIII–1230 S.
– Pierre Monnet, Villes d'Allemagne au Moyen Âge, Paris (Picard) 2004, 256 S. (Les Médiévistes français, 4).
– Amatus of Montecassino, The History of the Normans. Translated by Prescott N. Dunbar. Revised with introduction and notes by Graham A. Loud, Suffolk (The Boydell Press) 2004, X–220 S.
– Philippe Palasi, L'Armorial de la Haute-Marne. Historique et monumental de la Haute-Marne XIII[e]–XIX[e] siècle, Chaumont (Le Pythagore) 2004, 376 S.
– Jacques Paul, Du monde et des hommes. Essais sur la perception médiévale, Aix-en-Provence (Publications de l'Université de Provence) 2003, 287 S. (Collection le temps de l'histoire).
– Jürgen Petersohn, Kaiserlicher Gesandter und Kurienbischof. Andreas Jamometic am Hof Papst Sixtus' VI. (1478–1481). Aufschlüsse aus neuen Quellen, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, XXVIII–184 S.
– Petri Cantoris Parisiensis Verbum adbreviatum. Textus conflatus, cura et studio Monique Boutry, Turnhout (Brepols) 2004, LXXIV–991 S. (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaevalis, CXCVI).
– Henri Platelle, Présence de l'Au-delà. Une vision médiévale du monde, Villeneuve d'Ascq (Presses Universitaires du Septentrion) 2004, 350 S. (Histoire et Civilisations).
– Die Suche nach den Ursprüngen. Von der Bedeutung des frühen Mittelalters, herausgegeben von Walter Pohl, Wien (Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften) 2004, 4°, 406 S. (Österreichische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse. Denkschriften, 322).
– Political Assemblies in the Earlier Middle Ages. Edited by P. S. Barnwell and Marco Mostert, Turnhout (Brepols) 2003, 213 S. (Studies in the Early Middle Ages, 7).
– Politische Schriften des Lupold von Bebenburg, hg. von Jürgen Miethke und Christoph Flüeler, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, XXIV–608 S. (Monumenta Germaniae Historica, Staatsschriften des späteren Mittelalters, IV).
– Jean-Pierre Poly, Le chemin des amours barbares. Genèse médiévale de la sexualité européenne, Paris (Perrin) 2003, 607 S.
– Daniel Power, The Norman frontier in the twelth and early thirteenth centuries, Cambridge (Cambridge University Press) 2004, 673 S., 25 Abb.
– Recueil des actes de Philippe Auguste Roi de France. Publié sous la direction de Jean Favier, par Michel Nortier, Tome V: supplément d'actes, actes perdus, additions et corrections aux précédents volumes, Paris (De Boccard) 2004, 589 S. (Chartes et diplômes relatifs à l'Histoire de France).
– Christine Reinle, Bauernfehden. Studien zur Fehdeführung Nichtadliger im spätmittelalterlichen römisch-deutschen Reich, besonders in den bayerischen Herzogtümern, Stuttgart (Franz Steiner) 2003, 589 S. (Vierteljahrschrift für Sozial– und Wirtschaftsgeschichte. Beihhefte, 170).

– Alexander SAUTER, Fürstliche Herrschaftsrepräsentation. Die Habsburger im 14. Jahrhundert, Ostfildern (Thorbecke) 2003, 380 S. (Mittelalter-Forschungen, 12).
– Bernd SCHNEIDMÜLLER, Stefan WEINFURTER (Hg.), Die deutschen Herrscher des Mittelalters. Historische Portraits von Heinrich I. bis Maximilian I. (919–1519), Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2003, 624 S., 5 Abb. (Wissen).
– Harm VON SEGGERN, Herrschermedien im Spätmittelalter. Studien zur Informationsübermittlung im burgundischen Staat unter Karl dem Kühnen, Ostfildern (Thorbecke) 2003, 557 S. (Kieler Historische Studien, 41).
– Das Sendhandbuch des Regino von Prüm. Unter Benutzung der Edition von F.W.H. WASSERSCHLEBEN, hg. und übersetzt von Wilfried HARTMANN, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2004, 483 S. (FSGA, 42).
– Christian SETTIPANI, La noblesse du Midi carolingien. Études sur quelques grandes familles d'Aquitaine et du Languedoc du IX^e au XI^e siècle: Toulousain, Périgord, Limousin, Poitou, Auvergne, Oxford (Unit for Prosopographical Research, Linacre College) 2004, in-4°, IV–388 S. (Prosopographica et Genealogica, 5).
– Iris SHAGRIR, Naming Patterns in the Latin Kingdom of Jerusalem, Oxford (Unit for Prosopographical Research, Linacre College) 2004, XI–112 S. (Prosopographica et Genealogica, 12).
– Daniel SONZOGNI, Le chartrier de l'abbaye de Saint-Denis en France au haut Moyen Âge. Essai de reconstruction, in: Pecia. Ressources en médiévistique 3 (2003) S. 9–210.
– Matthias SPRINGER, Die Sachsen, Stuttgart (Kohlhammer) 2004, in-8°, 308 S. (Urban Taschenbücher, 598).
– Hugo STEHKÄMPER, Köln – und darüber hinaus. Ausgewählte Abhandlungen, Bd. 1–2, Köln (Historisches Archiv der Stadt Köln) 2004, XV–814 S.; 817–1634 S. (Mitteilungen aus dem Stadtarchiv von Köln, 93; 94).
– Wolfgang STÜRNER (Hg.), Breve chronicon de rebus Siculis. Herausgegeben und übersetzt von Wolfgang Stürner, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, 129 S. (Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum germanicum in usum scholarum separatim editi, LXXVII).
– La Suisse occidentale et l'Empire. Actes du colloque de Neuchâtel des 25–27 avril 2002, organisé par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, le Centre de droit privé de l'Université de Lausanne et la Société d'histoire de la Suisse romande, édités par Jean-Daniel MOREROD, Denis TAPPY, Clémence THÉVENAZ MODESTIN, Françoise VANNOTTI, Lausanne (Société d'histoire de la Suisse romande) 2004, 467 S. (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 4^ème série, 7).
– Suppliques et requêtes. Le gouvernement par la grâce en occident (XII^e–XV^e siècle), sous la direction de Hélène MILLET, Rome (École française de Rome) 2003, 431 S. (Collection de l'École Française de Rome, 310).
– La Tapisserie de Bayeux: l'art de broder l'histoire. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (1999) publiés par Pierre BOUET, Brian LEVY et François NEVEUX, Caen (Presses universitaires de Caen) 2004, 428 S.
– Le technicien dans la cité en Europe occidentale 1250–1650, sous la direction de Mathieu ARNOUX et Pierre MONNET, Rome (École française de Rome) 2004, 410 S.
– Text als Realie. Internationaler Kongress Krems an der Donau 3. bis 6. Oktober 2000, Wien (Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften) 2003, 422 S., 73 Abb. (Veröffentlichungen des Instituts für Realienkunde des Mittelalters und der frühen Neuzeit, 18).
– Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle. XIII-Province ecclésiastique d'Éauze (Novempopulana), par Louis MAURIN *et alii*, Paris (De Boccard) 2004, in-4°, 138 S.
– Pierre TOUBERT, L'Europe dans sa première croissance. De Charlemagne à l'an mil, Paris (Fayard) 2004, 477 S.

– M. Townend (ed.), Wulfstan, Archbishop of York. The Proceedings of the Second Alcuin Conference, Turnhout (Brepols) 2004, XIV–534 S.
– Un traducteur et un humaniste de l'époque de Charles VI. Laurent de Premierfait. Études réunies par Carla Bozzolo. Préface d'Ezio Ornato, Paris (Publications de la Sorbonne) 2004, 316 S. (Textes et documents d'histoire médiévale, 4).
– Roland Viader, L'Andorre du IX^e au XIV^e siècle. Montagne, féodalité et communautés, Toulouse (Presses Universitaires du Mirail-Toulouse) 2003, 440 S.
– Vielfalt der Geschichte. Lernen, Lehren und Erforschen vergangener Zeiten. Festgabe für Ingrid Heidrich zum 65. Geburtstag, hg. von Sabine Happ und Ulrich Nonn, Berlin (Wissenschaftlicher Verlag Berlin) 2004, 296 S.
– Village et ville au Moyen Âge: les dynamiques morphologiques, sous la direction de Bernard Gauthiez, Elisabeth Zadora-Rio, Henri Galinié, Tours (Presses Universitaires François-Rabelais) 2003, 2 vol., 485 et 413 S. (Maison des sciences de l'homme »Villes et territoires«, 5).
– Vorstoß in historische Tiefen. 10 Jahre Stadtarchäologie in Paderborn, herausgegeben von Jens Schneider und Matthias Wemhoff unter Mitarbeit von Annekatrein Löw, München (Fink) 2003, 4°, 154 S. (Mittelalterstudien des Instituts zur Interdisziplinären Erforschung des Mittelalters und seines Nachwirkens, Paderborn, 4).
– Stefan Weinfurter, Das Jahrhundert der Salier (1024–125), Ostfildern (Thorbecke) 2004, 224 S.
– Christiane Witthöft, Ritual und Text. Formen symbolischer Kommunikation in Historiographie und Literatur des Spätmittelalters, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft) 2004, IX–81 .
– Ulrich von Zatzighoven, Lanzelet. Texte présenté, traduit et annoté par René Pérennac, Grenoble (ELLUG) 2004, 444 S. (Moyen Âge Européen).
– Thomas Zotz (Hg.), Fürstenhöfe und ihre Außenwelt. Aspekte gesellschaftlicher und kultureller Identität im deutschen Spätmittelalter, Würzburg (Ergon) 2004, 361 S. (Identitäten und Alteritäten, 16).

Werner Paravicini

DAS DEUTSCHE HISTORISCHE INSTITUT PARIS IM JAHRE 2003–2004

(1. September 2003–31. August 2004)

Inhalt

I. Das Institut, S. 319
Allgemeine Forschungsprojekte, S. 324 – Veröffentlichungen, S. 331 – Kolloquien, S. 332 – Vorträge, S. 333 – Gastdozenten, S. 334 – Stipendiaten, S. 334 – Praktikanten, S. 337 – Gäste des Hauses, S. 337 – Bibliothek, S. 338 – Personal, S. 339 – Gesellschaft der Freunde des DHI Paris, S. 340

II. Die Arbeit der Wissenschaftler, S. 341
Priv.-Doz. Dr. Rainer Babel, S. 341 – Gaël Eismann, S. 342 – Dr. Corinna Franz, S. 343 – Priv.-Doz. Dr. Rolf Große, S. 343 – Dr. Martin Heinzelmann, S. 344 – Dr. Valeska Koal, S. 345 – Dr. Mareike König, S. 346 – Dr. Stefan Martens, S. 347 – Prof. Dr. Werner Paravicini, S. 349 – Dr. habil. Ulrich Pfeil, S. 352 – Prof. Dr. Jürgen Voss, S. 354 – Priv.-Doz. Dr. Stefan Weiß, S. 355.

I. Das Institut[1]

Dauernder Wandel

Mehrere Jahre dauert nun schon der Wandel im Haus: Ältere gehen, Jüngere kommen – doch bleiben sie manchmal nicht lange. Denn jeder sucht nach seiner Bestimmung und wir hoffen, daß er sie finde. So erfreute uns seit dem 1.2.2003 die kluge (auch zuweilen der Allgemeinheit Kuchen backende) Gegenwart von Dr. Corinna Franz. Ihre Qualitäten haben aber auch andere bemerkt. Nun leitet sie seit dem 1.10.2004 die Geschäftsstelle der Stiftung Bundeskanzler-Adenauer-Haus in Rhöndorf, und wir durften das Referat Neueste Zeitgeschichte erneut ausschreiben. Ein Kompliment für das Haus. Aber ein schönes Projekt mußte abgebrochen werden. Achtzehn Monate, bis zum 31.8.2004, wirkte frisch in der Redaktion Andrea Rattei, doch dann zog es sie in ihren jungen Jahren eher in ein richtiges Verlagslektorat, obwohl bei uns eine Dauerstelle winkte, bzw. damit gewunken wurde. Nun suchen wir auch hier eine(n) Nachfolger(in). Weitere Änderungen gab es in der Redaktion: Ulrika Saga, die lange Jahre Francia betreut hat, wechselte zur Verwaltung über; an ihre Stelle trat am 1.1.2004 Dagmar Aßmann. Am 1.11.2003 wurde Dr. Valeska Koal die Nachfolgerin von Dr. Anke Greve; es änderte sich auch sonst so manches im Bestand der Burgundgruppe.

Doch nun zum Urgestein: Am 1.9.2004, in heiterer Runde verabschiedet, ging nach 33 Jahren Dienst im und am DHIP in den Ruhestand Therese Rameau, die in der Verwaltung eine

1 Den Bericht zum Vorjahr s. in Francia 31/1 (2004), S. 385–416.

solche Kenntnis des örtlichen Arbeits- und Versicherungsrechts erworben hatte, daß es in einer Beurteilung aus dem Jahre 1989 hieß: »Eine Prüfung durch die französische Sozialversicherung im Jahre 1987 führte zu keinerlei Beanstandung, was es nach Auskunft der Prüferin bis dahin noch nicht gegeben hatte«. Es liegt auf der Hand, daß dieses Wissen, neben all den anderen Freundlich- und Verläßlichkeiten, nun fehlen wird. Dies gilt auch und anders im Falle von Prof. Dr. Jürgen Voss. Er war im DHIP seit dem 1.5.1969 mehr als 35 Jahre lang eine Säule gewesen, ehemals der Juniorassistent von Karl Ferdinand Werner (der Senior war Dr. Atsma gewesen, und Dr. Heinzelmann der Hilfsassistent, neben Klaus Stock). Von Prof. Voss stammt der Name *Francia*, er war ihr Redakteur von Anbeginn, von 1973 an, der ersten drei Bände allein, dann ab 1976 zusammen mit Dr. Heinzelmann, ab 1989 zu dritt mit Dr. Martens: 31 Jahre Francia, 31 Bände. Auch der 32. ist noch von ihm komponiert. Wer gibt nun Stipendiaten und Kollegen jene raren Auskünfte und Hinweise, die die Pariser Szene erhellten und zu unbekannten Beständen führten? Während Dr. Atsma zuweilen in Paris und zuweilen in Karlsruhe anzutreffen ist, geht Prof. Voss ganz zurück nach Mannheim, an seine Universität, und wird manches Projekt, das noch in Paris begonnen wurde, dort zu gutem Ende führen. Er wird an den Sitzungen der Badischen Historischen Kommission teilnehmen, die ihn unlängst zum korrespondierenden Mitglied gewählt hat, und von Zeit zu Zeit nach Thüringen fahren, um als Mitglied der Akademie gemeinnützlicher Wissenschaften zu Erfurt einer ihrer Versammlungen beizuwohnen. Gerne hätten wir ihn mit einem Abschiedskolloquium geehrt. Aber er mochte still gehen, nachdem er seinen 65. Geburtstag im Kreise der Mitarbeiter des Hauses am 3.8.2004 begangen hatte. Die Redaktion des Frühneuzeitteils der Francia hat am 1.8.2004 Privatdozent Dr. Rainer Babel übernommen, das Referat übernahm am 1.9.2004 Dr. Guido Braun, der vorher Mitarbeiter am DHI Rom und fünf Monate unser Stipendiat gewesen war. Auch beim Mittelalterteil kündigt sich eine Stabübergabe an: Bd. 32 wird Dr. Heinzelmann noch mit Privatdozent Dr. Rolf Große gemeinsam gestalten; ab Bd. 33 ist dann Dr. Große allein verantwortlich.

Drei erfüllte Wünsche

Dafür gibt Dr. Babel am 1.10.2004 die Bibliotheksleitung ab, an die wissenschaftliche Bibliothekarin Andrea Kullik, M. A., von der Bibliothek der Humboldt-Universität in Berlin, die zwei Jahre bei uns tätig sein wird, bis Dr. Mareike König, Referentin für das 19. Jahrhundert, ihre Bibliothekarsausbildung abgeschlossen haben wird und die Bibliotheksleitung übernehmen kann. Endlich gibt es am DHIP eine wissenschaftliche Bibliothekarin. Womit einer meiner drei Wünsche für das Berichtsjahr in Erfüllung gegangen ist. Nun die beiden anderen:

Zunächst, daß es einen Gastdozenten am Institut gebe, einen hoffnungsvollen habilitierten Kollegen oder eine Kollegin, die das Studienjahr im Ausland zur Überbrückung gut gebrauchen können, um wissenschaftlich voranzukommen und derweil die hungrigen Mäuler der wachsenden Familie zu stopfen. Privatdozent Dr. Stefan Weiß, Augsburg, Mediävist, hat den Anfang gemacht, hat ein beachtliches Atelier veranstaltet und mehrere Publikationen vorbereitet. Sein Nachfolger wird ab dem 1.11.2004 ein Frühneuzeitler sein, Privatdozent Dr. Lothar Schilling, Frankfurt am Main. Zur selben Zeit wie Dr. Weiß arbeitete am Institut (bis spät in die Nacht) die diesjährige *Boursière francophone*, Gaël Eismann, Paris, die über die Besatzung Frankreichs in den Jahren 1940–1944 forscht (die Dissertation wird Ende des Jahres 2004 fertig sein) und ihrerseits ein internationales Atelier veranstaltete, das ebenfalls alsbald in den Druck gehen wird[2]. Ihre Nachfolgerin ab 1.9.2004 ist

2 Das Atelier eines Vorgängers, Édouard Husson, »1968. Une Histoire comparée. L'Allemagne fédérale et ses partenaires occidentaux«, ist inzwischen als Heft 2 (avril–juin 2003) von Band 35 der Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande erschienen.

Armelle Lefebvre, Paris, eine Frühneuzeitlerin. Zusammen mit Dr. Babel und Dr. Braun macht das vier Frühneuzeitler, die ein Jahr lang gleichzeitig am DHIP tätig sein werden. Und damit nähere ich mich der Erfüllung meines dritten Wunsches.

Auf Anregung unseres Gastwissenschaftlers Dr. habil. Ulrich Pfeil haben er, Dr. Franz und Dr. habil. Corine Defrance, Paris, vom 28.6. bis 1.7.2004 im DHIP einen ersten, weitgehend von der Deutsch-Französischen Hochschule finanzierten und mit dem Deutsch-Französischen Historikerkomitee organisierten deutsch-französischen Sommerkurs für Doktoranden veranstaltet, zum Thema der Erforschung der deutsch-französischen Beziehungen nach 1945. In ihrer Staffelung von Referaten, Kommentaren, Zeitzeugenauskünften (Alfred Grosser, Joseph Rovan †, Gilbert Badia †) war die Veranstaltung ein voller Erfolg[3]. Und sie war ein lang ersehnter Anfang. Nun soll sie eine ständige Einrichtung werden. Die Massierung von Sachverstand zur Frühen Neuzeit war beabsichtigt: Der nächste Sommerkurs im Jahre 2005 wird ihr gewidmet sein.

Kolloquien und Ateliers

Nicht jeder Wunsch und Plan läßt sich verwirklichen: Die gemeinsam mit dem DHI Warschau und der Maison des Sciences de l'Homme geplante Tagung zum wahrlich aktuellen Thema »La vieille Europe et l'Europe nouvelle. Les différences culturelles entre réalité et représentation« (»Europa II«, in Bezug auf die erste Tagung im DHI Warschau 2001) mußte wegen anhaltender Krankheit des Mitorganisators Maurice Aymard abgesagt werden.

Anderes aber wurde und wird verwirklicht, wobei hervorzuheben ist, daß wiederum die Form der eintägigen Ateliers, veranstaltet durch junge Leute, auch institutsfremde, belebend wirkte[4]. Die Planungen für die nächsten drei Jahre sind nahezu abgeschlossen. Höhepunkte werden das Heroldskolloquium und das Champagner-Kolloquium 2005, »Restitution und Restauration« und »Kriegsgesellschaften und Erinnerungskultur« 2006 sowie die Abschiedskolloquien »Réécriture III« und »La cour de Bourgogne et l'Europe« 2007 sein.

Derweil ist das Institut gerade in der Zeitgeschichte derart gefragt, daß kontinuierliche Arbeit an bleibenden Arbeitsergebnissen kaum zu bewerkstelligen war: 1914 und 1944 schlugen hohe Wellen: der Erste Weltkrieg, die Landungen in der Normandie und in der Provence, der 20. Juli, die Befreiung von Paris, all dies erforderte Präsenz und Prestanz, so daß der Stellvertreter des Direktors wenig ruhige Tage verbrachte. Dies ist eine Form der Anerkennung unserer und seiner Arbeit und der durch das DHI eingenommenen Position. 1945–2005 steht vor der Tür und verspricht aufwendige Fortsetzung. Mit der Deutsch-Französischen Geschichte ging es auch deshalb nicht so zügig voran, wie noch vor zwei Jahren erhofft und erwartet. Wir nehmen die enorm gestiegene Nachfrage nach Erinnerungsdienstleistungen ernst und werden ihr weiterhin gerne nachkommen – bis zu jener unsichtbaren Grenze, die Geschichtsforschung von Geschichtspolitik trennt.

3 Vgl. Dokumente 59 (2004), Heft 4, S. 61–65 (Carine Germond); Neue Ansätze zur Erforschung der deutsch-französischen Beziehungen nach 1945, 28.6.2004–1.7.2004, Paris, Bericht von Daniela Blessing, Johannes Großmann, Britta Marzi und Judith Wieske, in: hsozkult.geschichte.hu-berlin.de/tagungsberichte.

4 Vgl. Corine Defrance, RDA et relations avec la France. Un colloque de l'Institut historique allemand à Paris, in: Documents 59 (2004), Heft 1, S. 72–74.

Sorgliches

Kummer bereitet uns der notwendige Bibliotheksausbau. Nach mehr als zwei Jahren des Beantragens und Begründens sind wir immer noch nicht vom Fleck gekommen. Eine neue Stellungnahme des Architekten wird nun hoffentlich alle Bedenken ausräumen. Derweil nimmt das Rücken und Umstellen, damit wir unsere Schätze auch aufstellen können, kein Ende. Wenn jetzt das Jahrhunderthochwasser von 1910 wiederkäme (*que Dieu ne veuille*, wie es im 15. Jahrhundert hieß), wird es keine Höhenreserve mehr vorfinden, die wir vorsichtshalber eingerichtet hatten.

Die äußeren Höhepunkte des Jahres

Angesichts dieser Sorge sei lieber noch einmal an den erfreulichen Sommerkurs und die beiden traditionellen Höhepunkte unseres Jahres erinnert: Jahresvortrag und Sitzung des wissenschaftlichen Beirats am 10. und 11.10.2003 und das Maifest vom 25.5.2004. Prof. Dr. Dr. h.c. Hartmut Kaelble von der Humboldt-Universität, in Paris als Ehrendoktor der Sorbonne wohlbekannt und hochangesehen, sprach, weniger pessimistisch als manch anderer Kommentator, über Perspektiven der deutsch-französischen Beziehungen seit 1945 und zog damit, wie erhofft, ein zahlreiches, nicht nur fachwissenschaftliches Publikum an, das anschließend zum Hôtel Duret de Chevry hinüberwallte und heiter unser festliches Haus erfüllte. Zum 10. Male waren wir im Hôtel Lamoignon zu Gast gewesen, und zum 10. Male dankte ich Herrn Jean Dérens, Generalkonservator der Bibliothèque historique de la Ville de Paris dafür, daß er uns aufgenommen hat: Unser Saal faßt nur an die 100 Personen, zu setzen sind aber stets drei- bis viermal so viel.

Zur Beiratssitzung tags darauf kamen zusammen: Prof. Dr. H. Duchhardt (Dir. Institut für europäische Geschichte, Mainz, stellv. Vorsitzender), Prof. Dr. J. Ehlers (Freie Univ. Berlin), Prof. Dr. R. Hudemann (Univ. Saarbrücken), Prof. Dr. H. Müller (Univ. Frankfurt a. M.), Prof. Dr. H.-U. Thamer (Univ. Münster), Prof. Dr. H. Vollrath (Univ. Bochum, Vorsitzende). Gäste: Prof. Dr. Matheus (Dir. DHI Rom), Prof. Dr. H. Schulze (Dir. DHI London), Prof. Dr. K. Ziemer (Dir. DHI Warschau) – DHI Paris: Prof. Dr. W. Paravicini (Dir.), Dr. S. Martens (StV. d. Dir., Protokollant), PD Dr. R. Große (öPR und zugleich Personalvertreter im Stiftungsrat der Stiftung DGIA), Dr. M. König (Vertreterin der wiss. Mitarbeiter) sowie als weitere Gäste G. Davids-Sallaberry (Gleichstellungsbeauftragte der Stiftung DGIA) und S. Daniels (VL DHIP).

Wie stets wurde vormittags in offener Runde mit den wissenschaftlichen Mitarbeitern über deren Projekte diskutiert und nachmittags im engeren Kreise die statutengemäße Beiratsarbeit geleistet – über die zu schweigen auch der Direktor verpflichtet ist.

Noch mehr Erfreuliches

Damit zu anderen angenehmen Mitteilungen. Das Haus hat wieder ordentlich publiziert: vierzehn Bände, 5250 Seiten – ebensoviel wie im Vorjahr. Das Normalmaß eines Dutzends (darunter die drei Francia-Bände) wollten wir erreichen, wollten etwas weniger vorlegen, dafür womöglich noch Besseres. Die Nachfrage aber ist groß, für zwei bis drei Jahre sind wir bereits ausgebucht. Auch die elektronischen Publikationen haben Fortschritte gemacht: Die Burgund-Datenbank ist im Netz, wird jedoch noch laufend korrigiert und verbessert und künftig um einen ganzen Teil (die Hofordnungen) erweitert. Die Datenbank Adreßbuch der Deutschen in Paris 1854_online (Dr. König) ist demnächst über die Homepage des DHIP abrufbar. Nur bei den Militärbefehlshaber- und Präfektenberichten hakt es noch etwas, doch sind die Konvertierungs- und Kontrollarbeiten derart im Gange, daß nicht noch ein Jahr vergehen wird, bis *mission accomplie* gemeldet werden kann.

Stipendiaten (25) und Praktikanten in Wissenschaft (20) und Bibliothek (3) gab es wiederum erfreulich viele, wie stets nicht nur aus der *histoire historisante*, sondern auch aus der Kunst- und Musikwissenschaft. Diesmal forschte man fast am längsten zur Frühen Neuzeit – was wiederum Gutes für den nächsten Sommerkurs ahnen läßt. Ebenso selbstverständlich wie angenehm war die Zusammenarbeit mit den anderen Deutschen Historischen Instituten im Ausland, mit London (s. Teil II, Paravicini), Washington (Dr. König, Dr. Martens), Warschau (G. Eismann), sogar Beirut (PD Dr. Große) und Istanbul (Dr. Franz). Mit ihnen allen zusammen finden wir uns nun auf dem Stiftungsprospekt wieder, wobei man bei der Betrachtung all der schönen Fassaden beginnt, den Zorn der Götter zu fürchten, bzw. den Neid der Kollegen, die anders als wir in schnöden Betonburgen ausharren müssen, mit Graffiti verziert. Unsere Ansicht in Prospekt und Plakat wurde übrigens von Dr. Franz photographiert, die somit auch in dieser Hinsicht ein bleibendes Andenken hinterläßt. Mit diesen »Flyern« und »Postern« werden wir nun auch auf dem Kieler Historikertag vertreten sein, allerdings auch durch die Sektion »Das Gehäuse der Macht«, die der Direktor zwar als Vorsitzender der Göttinger Residenzen-Kommission leitet, aber auch als Auslandsdirektor.

Zusammenarbeit gab es auch mit anderen Instituten, französischen, vor allem den Archives nationales, denen wir weiterhin während endloser Umbauzeit als Außenstelle dienten; aus dem gleichen Grunde war auch das Centre de documentation juive contemporaine mehrfach bei uns zu Gast (s. »Gäste des Hauses«). Es wurde weiterhin eifrig gelehrt, von PD Dr. Babel in München und Zürich, PD Dr. Große in Heidelberg, von Dr. König, Dr. Martens, dem Direktor in Paris. Mehrere Mitglieder des Hauses wurden in Jurys bei Stipendienvergabe, DEA, Promotion und Habilitation berufen (Dr. Franz, Dr. Heinzelmann, Dr. König, Dr. Martens, Direktor), und es gab beim Direktor manch neue Mitgliedschaft und Kommission. Von Belang ist, daß das Comité Guillaume Fichet-Octave Simon, dem der Direktor von Anbeginn angehört, seinen ersten Preis zur Geschichte der deutsch-französischen Beziehungen 1933–1963 in unserem Hause vergab, an Dr. Bernhard Strebel (Universität Hannover), der über das Frauen-Konzentrationslager Ravensbrück gearbeitet hat, und daß es bei Gelegenheit des Jahresvortrags seinen diesjährigen Preis (5000 €) ebenfalls an einen Deutschen vergeben wird, Peter Lieb M. A. (Institut für Zeitgeschichte in München), der im Begriff ist, seine Dissertation über »Konventioneller Krieg oder Weltanschauungskrieg? Kriegführung und Partisanenbekämpfung in Frankreich 1943/44« abzuschließen. Im nächsten Jahr wird, dem Vorschlag des DHIP folgend, die Mission historique française en Allemagne in Göttingen das Präsentationsrecht haben, so daß der Preis sich auch in dieser Hinsicht als ein deutsch-französischer erweist.

Weiter ist eine der bei uns aufgrund der Raumverhältnisse sehr seltenen Ausstellungen zu vermelden, nach der Dresdner »Frauenkirche« und dem Weinhandelshaus »Schröder & Schÿler« zu Bordeaux nun die dritte: »Théodore Mommsen et le Moyen Âge«. Sie wurde auf Anregung der MGH für den Monat Mai 2004 nach Paris ausgeliehen. Organisiert von Priv.-Doz. Dr. Mark Mersiowsky und Priv.-Doz. Dr. Große, erhielt sie französische Legenden und einen französischen Katalog und wurde mit großzügig überlassenen Originalen aus Archiv und Bibliothek des Institut de France angereichert. Bei der Eröffnung am 27.4.2004 war zu Ehren des ehemaligen *membre associé étranger* das gesamte Präsidium der Académie des Inscriptions et Belles-Lettres zugegen. Der Hinweis auf die Ausstellung stand im »Officiel des Spectacles«. Die bekannt engen Beziehungen zur Akademie waren zuvor noch dadurch gestärkt worden, daß im Mai 2004 das Beiratsmitglied Prof. Dr. Heribert Müller zum *membre correspondant* gewählt wurde: eine Anerkennung, von der auch das Haus zehren kann.

Geschenke gab es auch sonst, für die Bibliothek viele Einzelbände, aber auch größere Einheiten, so vom Goethe-Institut Paris, das der Aktualität so verpflichtet ist, daß Zeitgeschichte dort besonders schnell veraltet. Den 80. Geburtstag des unvergessenen Vorgängers

und Lehrers, Prof. Dr. Dr.es h.c. Karl Ferdinand Werner, feierten wir am 21.2.2004 in Rottach-Egern, in Gegenwart von Prof. Dr. Dr. h.c.mult. Horst Fuhrmann, Dr. Atsma, Dr. Heinzelmann und dem Direktor mit der Übergabe einer besonderen Festschrift: des Neudrucks und synoptischer Übersetzung ins Französische seiner »Untersuchungen zur Frühzeit des französischen Fürstentums«, 1958–1960 in »Welt als Geschichte« erschienen, versehen mit einem Vorwort von Olivier Guillot und einem Nachwort von Michel Parisse (der die Idee gehabt hatte), sowie einem Index, den der Übersetzer Bruno Saint-Sorny anfertigte. Prof. Werner und Frau Brigitte übergaben uns aufgrund der damals geführten Gespräche und nach einem weiteren Besuch von Dr. Heinzelmann am 18.8.2004 zu Händen von Bibliothekar Andreas Hartsch und Hausmeister Roger Klimke, die eigens an den Tegernsee gekommen waren, all seine Arbeitsmaterialen und Korrespondenzen. Seit dem 19.8. bzw. 21.9.2004 sind sie in unserem Hause.

Dr. Heinzelmann sichtet diese Papiere, die auch viele Bücher und Sonderdrucke enthalten, darunter eigens uns zugedacht die Kapitularien-Edition von Baluze und ein altes Decretum Gratiani, beide aus dem Besitz von Jean-François Lemarignier: Nicht alles ging mit der Bibliothek nach Japan. Dr. Heinzelmann arbeitet zusammen mit dem Archivar Dr. des. Matthias Nuding, der im Werkvertrag gegenwärtig unser Institutsarchiv und auch diesen Bestand verzeichnet.

Am Horizont: das 50. Jubiläum

Daß wir uns zur Vergabe dieses Werkvertrags entschlossen haben, hängt mit der angelaufenen Vorbereitung zum 50. Jahrestag der Eröffnung des Centre allemand de recherche historique am 21.11.1958 zusammen, aus dem 1964 das DHIP hervorgegangen ist. Der amtierende Direktor fühlt sich zwar als Moses, der zum gelobten Lande führt, es aber nicht betreten wird, betreibt die Vorarbeiten aber wie jener ganz unverdrossen. Er vergab auch zum 1.9.2004 einen zweiten Werkvertrag an den Gastwissenschaftler Dr. habil. Pfeil, mit dem Auftrag, aus deutschen und französischen Archiven eine Dokumentation über die Entstehung des Centre zusammenzustellen. In denselben Zusammenhang gehört, daß wir eine photographische Kopie der im Bundesarchiv aufbewahrten Papiere Eugen Ewigs zur Frühzeit des Instituts bestellt haben: Diese Kosten tragen die DVA-Stiftung und unsere Gesellschaft der Freunde. Das gibt Gelegenheit, diesen Gönnern zu danken, aber auch all den anderen Stiftungen, die die Arbeit des Hauses unterstützt haben: Der Fondation pour la protection du patrimoine culturel, historique et artisanal (Lausanne), der Gerda Henkel Stiftung (Düsseldorf), der Deutsch-Französischen Hochschule (Saarbrücken), der Göttinger Akademie und erneut der Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Allgemeine Forschungsprojekte

Deutsch-Französische Geschichte

Gemeinschaftsarbeiten pflegen ihre eigene Dynamik zu entwickeln: In der Regel gilt es, die Geschwindigkeit zu drosseln, wenn mehrere im Geleitzug fahren. So auch hier. Aber die Schiffe werden den Hafen schon erreichen, eines nach dem anderen: Es wird hinreichend Dampf gemacht. Dem seit April 2004 revidiert vorliegenden Manuskript des Bandes 1500–1648 (Rainer Babel) wird bis Jahresende der Band von Rolf Große an die Seite treten, so daß der Verlag den Anfang wagen wird. Die Bände von S. Kott, M. Werner, Cl. Gantet/B. Struck und A. Wilkens werden im Laufe des Jahres 2005 folgen. Zwei Autoren des Hauses sind aus dem Projekt ausgeschieden: Prof. Voss teilte mir im Frühjahr, ein halbes Jahr vor seinem Ausscheiden mit, daß er sich außer Stande sehe, seinen Band über die Zeit

1648–1789 abzuschließen. In die Lücke sprang beherzt und mit den Materialien des Vorgängers versehen Dr. Guido Braun, ab 1. September sein Nachfolger. Mit ihm ist die Abgabe des Manuskripts bis zum 1.10.2006 verabredet. Im August 2004 ließ auch Dr. Heinzelmann mich wissen, daß es ihm nicht gelinge, bis zu seinem Ausscheiden am 28.2.2007 für seinen geplanten Band (bis 800) die nötige Kraft und Zeit zu finden. Hierauf strichen die Herausgeber diesen Band, so daß Bd. 2 (Dr. Große), mit 800 einsetzend, jetzt den Anfang macht und die Gesamtplanung nunmehr nicht 13, sondern zwölf Bände umfasst – in der Tat eine glücklichere Zahl. Mit Dr. Große ist verabredet, daß er sein kurz vor dem Abschluß stehendes Manuskript in dieser Perspektive durch die notwendigen Rückblicke erweitere. Damit entschärft sich auch die Frage, ob ein eigener Band der Deutsch-Französichen Geschichte einer Zeit gewidmet werden kann, in der es Deutschland und Frankreich keinesfalls schon gab.

Hier der Veröffentlichungsplan nach dem gegenwärtigen Stand (14.10.2004), auch die (kursiv gedruckten) französischen Autoren umfassend:

- III: R. Babel: Deutschland und Frankreich im Zeichen der habsburgischen Universalmonarchie: 1500–1650; Erscheinungstermin: Buchmesse 2005
- I: R. Große: [Vom Frankenreich zu den Nationalstaaten]: 800–1214; Erscheinungstermin: Buchmesse 2005
- VII: S. Kott: *1870–1918;* Erscheinungstermin: Buchmesse 2006
- V: Cl. Gantet / B. Struck*:* 1789–1815; Erscheinungstermin: Buchmesse 2006
- VI: Michael Werner: 1815–1870 (in deutscher Sprache); Erscheinungstermin: Buchmesse 2006
- X: A. Wilkens: 1945–1963; Erscheinungstermin: Buchmesse 2006
- VIII: Nicolas Beaupré: 1918–1933; Erscheinungstermin: Frühjahr 2007
- II: J.-M. Moeglin: 1214–1500; Erscheinungstermin: Frühjahr 2007
- IX: St. Martens: 1933–1945; Erscheinungstermin: Buchmesse 2007
- XI: H. Miard-Delacroix, Lyon*:* 1963–2003; Erscheinungstermin: Buchmesse 2007
- IV: G. Braun: 1648–1789; Erscheinungstermin: Buchmesse 2007
- XII: W. Paravicini/M. Werner*:* Summa; Der Abgabetermin wird erst nach Veröffentlichung der Bände I–XI bestimmt.

Mittelalter

Sources hagiographiques de la Gaule (SHG) (Dr. Martin Heinzelmann)

Da sich die Forschungen zur »réécriture« hagiographischer Texte als ein wichtiger und wohl auch weiterhin erfolgversprechender Ansatz für die Erschließung und Vertiefung des Unternehmens SHG erwiesen haben, wurde beschlossen, diesen weiterzuführen. In einem Atelier über »Réécriture II« wurde das Thema zunächst eingeengt auf die Überarbeitungen/Neuauflagen von Wunderberichten, die gerade wegen ihrer prinzipiellen, spezifischen Tendenz hinsichtlich der Aktualität des Berichteten besondere Aufschlüsse erwarten ließen. So fand am 18.6.2004 im DHIP ein in Zusammenarbeit mit dem Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (CNRS-Université Paris I-Villejuif), vertreten durch Monique Goullet, durchgeführtes Treffen statt, in dem Jeroen Deploige (Universität Gent), Klaus Herbers (Erlangen), Karin Fuchs (Zürich), Alain Boureau und Didier Lett (beide Paris) über Texte des 11. bis 14. Jahrhunderts referierten; nach einer ersten, allgemeinen Einführung durch den Unterzeichnenden hatte Monique Goullet die thematische Einführung und Guy Philippart (Namur/Brüssel) das *mot de la fin* übernommen. – Ein weiteres Atelier soll vermutlich im Januar 2007 zum Thema der karolingisch-nachkarolingischen *réécriture* von Texten stattfinden, die in der Merowingerzeit entstanden sind. Neben der Publikation der Beiträge dieses Ateliers sind für 2005 zwei weitere Veröffentlichungen

im Rahmen des Unternehmens SHG geplant: ein Sammelband mit dem vorläufigen Titel »Libelli et autres manuscrits hagiographiques«, der zusammen mit einer wichtigen Untersuchung über *libelli* (livrets) als Grundform der Überlieferung hagiographischer Texte überhaupt die Behandlung mehrerer hagiographischer Dossiers der Normandie, der Heiligen Saturninus von Toulouse, Justus von Auxerre und anderen bringen wird, zuletzt ein Band von Klaus Krönert über die Trierer Hagiographie des 11./12. Jahrhunderts (»L'exaltation de Trèves à partir de la production hagiographique des XI[e] et XII[e] siècles. Avec un appendice de textes«).

Gallia Pontificia (Priv.-Doz. Dr. Rolf Große)

Papsturkunden in Frankreich, Neue Folge 10.

Die Arbeit an Band 10 der »Papsturkunden in Frankreich« trat zugunsten der »Deutsch-Französischen Geschichte« zurück. Neben punktuellen Nachträgen zu den bereits kollationierten Stücken befaßte sich Dr. Große eingehender mit einer Urkunde Johannes' XVIII. für Bischof Rainald von Paris aus dem Jahre 1006 (JL 3949). Es handelt sich um eine Empfängerausfertigung, die ausgestellt wurde, indem der Papst einer Urkunde Rainalds für das Domkapitel die Intitulatio voranstellte und der Kanzler die Datierung hinzufügte. Dies war der Forschung bislang bekannt, doch wurde kaum beachtet, daß es neben der Abschrift im ältesten Chartular der Domkirche (Ende 12. Jh.) noch ein Pseudo-Original aus dem frühen 12. Jh. gibt. Verschiedene Indizien geben Anlaß zu der Vermutung, daß es sich dabei nicht um einen Einzelfall handelt, das Domkapitel vielmehr in jener Zeit eine Reihe von »Originalen« anfertigte. Der Hintergrund dieser Aktion ist bislang noch nicht klar. Erste Ergebnisse seiner Studien zu diesem Themenkomplex stellte Dr. Große im Seminar von L. Morelle (EPHE, IV[e] section) vor.

Dr. Große betreute ferner die von B. Chauvin (Langres), M. Rubellin und D. Riche (Lyon) sowie J. Deus (Briefsammlung Arnulfs von Lisieux) bearbeiteten Bände. Er setzte die Inventarisierung des umfangreichen im Institut aufbewahrten wissenschaftlichen Apparats der *GP* fort und besprach mit Priv.-Doz. Dr. Mersiowsky die Möglichkeiten, das Material, das zahlreiche Hinweise auf Herrscherurkunden enthält, auch durch die MGH nutzen zu lassen. Gemeinsam mit B. Barbiche führte er am 10.9.2004 die 3. Table ronde zur *Gallia Pontificia* durch. In seiner Einführung regte Dr. Große an, die älteren Bände der »Papsturkunden in Frankreich« in elektronischer Form zugänglich zu machen. Die nächste Tagung ist für den 13.5.2005 vorgesehen.

Das Burgund-Projekt (Prof. Dr. Werner Paravicini)

Zwei Bände fremder Autoren sind aus dem Arbeitsgebiet in unseren Reihen erschienen: Christian Kleinerts Biographie des Philibert de Montjeu, betreut vom Beiratsmitglied Heribert Müller (BdF 59), und das Memorialbuch der Grande Saunerie von Salins (1466–1481), hg. v. Catherine Bébéar und Henri Dubois (Instrumenta 13). Währenddessen ging die Arbeit an unseren langen Atem erfordernden Großprojekten weiter, die sich indessen dem Abschluß innerhalb weniger Jahre nähern:

(1) Die Edition der Argentiersrechungen des burgundischen Hofes (Prof. Dr. Werner Paravicini, Véronique Flammang, Brüssel, bis 31.7.2004; Dr. Émilie Lebailly, ab dem 1.2.2004)

Nach den Jahren 1468 und 1469 soll so bald wie möglich auch 1470 erscheinen, nur daß dieser Jahrband fast dreimal so umfangreich ist wie seine Vorgänger. Die ehemals von É. Lebailly nach einer Reproduktion begonnene Transkription (fol. 1–270) wurde per Werkvertrag durch V. Flammang in Brüssel fortgesetzt (fol. 271–908) und pünktlich zum Vertragsende am 31.7.2004 abgeschlossen, mitsamt einer Rohfassung der drei Indices (Per-

sonen, Ort und Funktionen). É. Lebailly kollationierte die gesamte Transkription zunächst mit der Reproduktion, dann am Original in Brüssel (AGR, CC 1925): Das Register ist so riesig, daß kein Pult es hält und die Arbeit stehend zu verrichten ist! Die Arbeit am Original ist einstweilen bis fol. 250 gediehen. Janine Sornay (Paris) liest dankenswerter Weise erneut gegen (geschehen bis fol. 500), auch der Direktor tut es. Die Indexierung und Identifizierung ist wie stets langwierig, und hier besonders, aber wir hoffen, den endlichen Text im Sommer 2005 der Académie des Inscriptions et Belles-Lettres zur Veröffentlichung übergeben zu können. Nach 1470 sind keine Gesamtrechnungen mehr erhalten, aber Monatsrollen, die ebenfalls die Veröffentlichung verdienen. Schließlich ist noch an einen Gesamtindex der Sachen zu denken.

(2) Datenbank »Prosopographia Burgundica« – Prosopographie des Hofes der Herzöge von Burgund (Dr. Anke Greve, bis zum 6.12.2003; Dr. Valeska Koal, ab dem 1.11.2003; Prof. Dr. Werner Paravicini)

Zu diesem Projekt gehör(t)en folgende Teilzeit-Mitarbeiter: Jean-Michel Abraham, Sébastien Hamel, Nicolas Thouroude, Delphine Jeannot. Eine wissenschaftliche Hilfskraft für das Projekt wird durch die Schweizer Fondation pour la protection du patrimoine culturel, historique et artisanal (Lausanne) finanziert.

I. Die Datenbank enthält alle bekannten 5830 Écrous, die sich auf insgesamt 14 Hôtels der burgundischen Herzöge verteilen:

Stand 16.8.2003

Hôtel	*Écrous insgesamt*	*überprüft*
Philippe, comte de Charolais	132	126
Philippe le Bon	2369	1783
Michelle de France	93	87
Isabelle de Portugal	656	522
Charles, comte de Charolais	853	711
Isabelle de Bourbon	460	374
Adolphe de Clèves	8	8
Antoine de Croy	3	2
Jean, comte d'Étampes	275	215
Louis, Dauphin de France	6	6
Charles, comte de Nevers	4	4
Charles le Téméraire	576	405
Marie de Bourgogne	82	72
Marguerite d'York	313	278
Gesamt	**5830**	**4593**

Stand 31.8.2004

Hôtel	*Écrous insgesamt*	*überprüft*
Philippe, comte de Charolais	132	126
Philippe le Bon	2369	*2058*
Michelle de France	93	87
Isabelle de Portugal	656	*649*
Charles, comte de Charolais	853	*758*
Isabelle de Bourbon	460	*406*
Adolphe de Clèves	8	8
Antoine de Croy	3	2

Jean, comte d'Étampes	275	*274*
Louis, Dauphin de France	6	6
Charles, comte de Nevers	4	4
Charles le Téméraire	576	*565*
Marie de Bourgogne	82	*73*
Marguerite d'York	313	*310*
Gesamt	**5830**	**5326**

Kursiv: Veränderungen gegenüber dem Vorjahr

II. Das Gesamtvolumen der aus acht Teilanwendungen bestehenden Datenbank beläuft sich auf:

Stand 16.8.2003

Datenbank	Datensätze	Entsprechung
Écrous	5830	5830 Dokumente
Lieux	6478	ca. 400 Orte
Hôtes/Invités	13132	ca. 147 Personen
Office	18377	ca. 190 Personen
Personnel	392969	ca. 3507 Personen
Comptables	4506	ca. 75 Personen
Signataire	643	15 Personen
Catalogue	3919	3919 Personen
Gesamt	**445854**	**194 MB**

Stand 31.8.2004

Datenbank	Datensätze	Entsprechung
Écrous	5830	*5829 Dokumente*
Lieux	*6482*	ca. 400 Orte
Hôtes/Invités	13125	*369 Personen*
Office	*18390*	*367 Personen*
Personnel	*435285*	*ca. 3500 Personen*
Comptables	4505	*106 Personen*
Signataire	*692*	15 Personen
Catalogue	*4317*	*4317 Personen*
Gesamt	**488626**	**226 MB**

Kursiv: Veränderungen gegenüber dem Vorjahr (leichte Schwankungen bei »Écrous« und »Personnel« ergeben sich durch Endkorrekturen; einige Schätzungen im Feld »Entsprechung« konnten gegenüber dem Vorjahr präzisiert werden).

Bis Jahresende 2003 erfaßten die Mitarbeiter des Projekts die restlichen 25 Écrous de Gages aus der Zeit Karls des Kühnen in der Datenbank, so daß mittlerweile die Erschließung aller Écrous (*saisie*) abgeschlossen ist. Die zuletzt durchgeführten, noch nicht beendeten Arbeiten beziehen sich im wesentlichen auf die Endkorrektur der Écrous aus der Zeit Philipps des Guten. Zu diesem Zweck wurden in den Archives départementales du Nord in Lille Digitalaufnahmen von 907 Dokumenten angefertigt, die mittlerweile am Institut zentral als PDF-Datei abrufbar sind. Als nächster Bearbeitungsschritt soll die endgültige Identifizierung des Personals mit seinen am Hof ausgeübten Funktionen unter Zuhilfenahme der bereits im Druck befindlichen Hofordnungen Philipps des Guten erfolgen; danach geht es an die Verbindung der Écrou-Datenbank mit den Hofordnungsdaten.

Um die Oberfläche der Datenbank noch praktischer zu gestalten und Hintergrundinformationen transparenter zu präsentieren (Einblendung von Zusatzfenstern mit Informatio-

nen zu einzelnen Datenbankfeldern), sind Modelle in Planung, die voraussichtlich erst in der neuen, im Herbst 2004 auf dem Markt zugänglichen Version FileMaker 7 realisierbar sein werden. Zur Prüfung der Funktionsfähigkeit der Datenbank im Internet, die vom DHI Rom als Web-Host betreut wird, laufen zur Zeit einige Tests. Insbesondere die teilweise aufgetretenen zeitlichen Verzögerungen bei komplexeren Suchabfragen sollen dadurch behoben werden.

Im Rahmen der allgemeinen Dokumentation des Projekts führt das DHIP seit Januar 2004 eine monatliche Statistik der Zugriffe auf die Datenbank von französischer und deutscher Seite (z. B. März 2004: 142 frz., 123 dt.; Mai 2004: 91 frz., 134 dt.; Juli 2004: 68 frz., 104 dt.; August 2004: 102 frz., 136 dt.).

(3) Edition der Hofordnungen Philipps des Guten (1407–1467)
(PD Dr. Holger Kruse, Kiel; Prof. Dr. Werner Paravicini)

Die Arbeiten sind abgeschlossen. Die Druckdatei wird gegenwärtig noch einmal kontrolliert. Das Werk erscheint noch vor Jahresende 2004.

(4) Edition der Hofordnungen Karls des Kühnen (1467–1477)
(Torsten Hiltmann, M. A.; Prof. Dr. Werner Paravicini)

Die am 1.7.2003 per Werkvertrag durch Torsten Hiltmann (Dresden/Paris) wieder aufgenommenen Arbeiten sind auf halbem Wege. Nachdem das Material neu geordnet und die vorhandene Überlieferungssituation durch eine gründliche Suche nach weiteren Kopien so weit wie möglich abgesichert worden war, ist auch die Bearbeitung des Editionstextes mittlerweile gut vorangeschritten. Text für Text wurde damit begonnen, die bisherigen Transkriptionen an deren Vorlagen abzugleichen und zu korrigieren und – wo nötig – noch weitere, bisher unbeachtet gebliebene Überlieferungen mit hinzuzunehmen. Anschließend wurde das Textmaterial editorisch aufgearbeitet und mit den notwendigen Annotierungen versehen. Auch wurden die ersten Eintragungen für den automatischen Index gesetzt. Soweit möglich, wurden die Hintergründe für die Entstehung und Überlieferung der einzelnen Texte und Handschriften näher abgeklärt, in dessen Ergebnis einige der Dokumente in einen neuen Zusammenhang gestellt werden konnten. Eine Bibliotheksreise nach Oxford und London erbrachte nicht nur die notwendigen Handschriftenbeschreibungen und letzte Textkorrekturen im Vergleich mit dem Original. Es stellte sich zugleich heraus, daß die durch einen Brand schwer beschädigte und daher auch nicht reproduzierbare Londoner Überlieferung der umfangreichen Rahmenordnung von 1469 (London, BL, Cotton, Otho B 12), vor nicht allzulanger Zeit entdeckt, in ihrer Stellung innerhalb der Überlieferung ganz neu einzuordnen ist; ein Umstand, dem in der weiteren Erarbeitung der Edition Rechnung zu tragen sein wird. Bis zur nächsten Beiratssitzung soll das Druckmanuskript vorliegen.

(5) Edition der Protokollbücher des Ordens vom Goldenen Vlies 1430–1477
(extern Dr. Sonja Dünnebeil, Wien; Prof. Dr. Werner Paravicini)

Bd. 3 (1473), u. a. das Fest in Valenciennes enthaltend, ist in Arbeit. Doch verzögert sich die Fertigstellung durch mancherlei, auch erfreuliche Umstände. Das Manuskript wird im Laufe des Jahres 2006 erwartet.

(6) Burgund-Seminar)

Die monatliche Veranstaltung im DHIP, Teil des Veranstaltungsprogramms der EPHE, IV^{e} section, zusammen mit Prof. Dr. Bertrand Schnerb (Lille) durchgeführt, wurde im fünften Jahr fortgesetzt, nunmehr zum Thema »Hérauts de Bourgogne«. Der Direktor führte am 21.10.2003 in das Thema ein und sprach am 8.6.2004 über das viele deutsche Bezüge aufwei-

sende, soeben im Faksimile veröffentlichte Wappenbuch »Bellenville« (vgl. oben S. 185ff.). Torsten Hiltmann (Paris/Dresden) hat sich der geplanten Herolds-Datenbank angenommen, die im Jahre 2004–2005 viel neues Material aufnehmen soll. Das zusammen mit M. Pastoureau (Paris) und G. Melville (Dresden) vorbereitete europäische Heroldskolloquium wird, wie angekündigt, vom 23.–25.9.2005 in Lille stattfinden. Das Ergebnis des dritten und vierten Seminarjahres unter dem Titel »Paris, capitale des ducs de Bourgogne« geht alsbald in den Druck und wird im Jahre 2006 als Beiheft der Francia erscheinen.

Frühe Neuzeit

»Le voyage d'Allemagne«, 1552 (Priv.-Doz. Dr. Rainer Babel)

Nach dem Abschluß der Drucklegung seiner Habilitationschrift (s. Teil II) wird Dr. Babel mit den Arbeiten an diesem seinem neuen Projekt beginnen.

19. Jahrhundert

Adreßbuch der Deutschen in Paris von 1854_online (Dr. Mareike König)

Die insgesamt 4747 Adressen aus dem »Adreßbuch der Deutschen für das Jahr 1854«, eine Art frühe »Gelbe Seiten«, die überwiegend Handwerker und Kaufleute verzeichnen, sind jetzt vollständig digitalisiert und in eine Datenbank überführt. Die Angaben aus dem Adreßbuch (Name, Beruf, Straße) wurden ergänzt durch Angaben zu den Arrondissements sowie – im Falle einer Namensänderung – durch die aktuellen Straßennamen. Zusätzlich wurden die einzelnen Adressen übergeordneten Kategorien wie z. B. »Handel«, »Handwerk«, »Militär«, »Selbständig« zugeordnet sowie das Geschlecht der einzelnen Personen ausgewiesen (siehe auch Francia 30/3, 2003, S. 143–156).

Um das Adreßbuch online im Internet zugänglich zu machen, wurde eine Benutzeroberfläche programmiert. Die Datenbank ist demnächst über die Internetseiten des Instituts zu erreichen. Sie kann entweder integral nach einem Suchbegriff oder nach Name, Vorname, Kategorie, Beruf und Straße durchsucht werden. Es ist auch möglich, sich Ergebnislisten nach Kategorie (z. B. alle Eigentümer) oder Geschlecht (z. B. alle Frauen) anzeigen zu lassen. Die Ausgabe der Ergebnisse erfolgt als Karteikarte oder als Tabelle. Bei der Eingabe des Namens »Heine« erfährt man beispielsweise, daß Heinrich Heine 1854 in der rue d'Amsterdam Nr. 50 wohnte und »Dichter« als Beruf angegeben hat.

Links verbinden mit historischen Stadtplänen und Plänen, die Paris in den alten und neuen Arrondissements zeigen. Zusätzlich gibt es Links zu aktuellen Plänen, mit deren Hilfe man die Straßen verorten kann, Links zu einer Seite mit allen Gebäudeabbildungen von Paris sowie Links zu einer Straßennomenklatur. – Aufgrund dieser Forschungen wurde Dr. König von der EPHE, IV^{e} section, ein dreijähriger Lehrauftrag erteilt, der im Wintersemester 2004/05 in das zweite Jahr geht; die 14tägigen Übungen finden in der Sorbonne statt.

Zeitgeschichte

Auswahledition der Synthesen der Berichte der französischen Präfekten sowie der Monatsberichte des deutschen Militärbefehlshabers 1940–1944 (Dr. Stefan Martens)

Florent Brayard (IHTP) und Dr. Martens (DHIP) überarbeiten die Unterlagen für die geplante Präsentation der Berichte im Internet. Außer den Berichten wird die *Site* neben rund 500 Kurzbiographien jeweils in beiden Sprachen auch erläuternde Beiträge zu Aufbau und Organisation der deutschen und französischen Verwaltungsapparates während der Besatzungszeit umfassen, die Dr. Martens gemeinsam mit Marc Olivier Baruch (IHTP) zusammenstellt. Vor der Konvertierung der Texte werden die Lageberichte des Militärbefehlshabers noch einmal einer letzten inhaltlichen Überprüfung unterzogen und ggf. mit

Hilfe von Praktikanten des DHIP durch weitere Archiv- und Literaturrecherchen ergänzt. Auch ist nach der Überführung ins html-Format eine vollständige Textüberprüfung am Bildschirm unumgänglich.

Deutsch-französische Beziehungen in Parteien und Parlamenten nach 1945 (Dr. Corinna Franz)

Innerhalb des Rahmenthemas gewann das Forschungsprojekt »Programm oder Kalkül? Deutsch-französische Parteienkontakte am Beispiel von CDU, CSU und gaullistischer Partei (1945–1982)« an Kontur und wurde im Oktober 2003 dem Beirat vorgestellt. Dr. Franz setzte neben dem Literaturstudium die ertragreichen Archivarbeiten in Paris, Bonn sowie Sankt Augustin fort und führte erste Zeitzeugeninterviews mit Hans-Eberhard Dingels, Michel Habib-Deloncle, Konrad Kraske und Christian de la Malène. Darüber hinaus sondierte sie im Archiv der Assemblée nationale weitere Quellenbestände, die im Projektrahmen neue Forschungsarbeiten anstoßen könnten.

Wegen der Ernennung von Dr. Franz zur Geschäftsführerin der Stiftung Bundeskanzler-Adenauer-Haus in Rhöndorf mit Wirkung vom 1.10.2004 mußte das Projekt indes jäh abgebrochen werden: Dauerstellen haben, neben manchen Nachteilen, durchaus auch Vorteile. Es ist verabredet, den bisherigen Ertrag in Form eines Aufsatzes in die Francia einzubringen.

Veröffentlichungen

Mittelalter

FRANCIA 30/1: Forschungen zur westeuropäischen Geschichte, Mittelalter – Moyen Âge, Stuttgart (Thorbecke) 2003, 426 S.– ISBN 3-7995-8108-1. – FRANCIA 31/1: Forschungen zur westeuropäischen Geschichte, Mittelalter – Moyen Âge, Stuttgart (Thorbecke) 2004, 434 S.– ISBN 3-7995-8112-X.

Hanno Brand, Pierre Monnet, Martial Staub (Hg.), Memoria, Communitas, Civitas. Mémoire et conscience urbaines en Occident à la fin du Moyen Âge, Stuttgart (Thorbecke) 2003, 273 S. (BdF 55) – ISBN 3-7995-7449-2. – Christian Kleinert, Philibert de Montjeu (ca. 1374–1439). Ein Bischof im Zeitalter der Reformkonzilien und des Hundertjährigen Krieges, Stuttgart (Thorbecke) 2004, 540 S. (BdF 59) – ISBN 3-7995-7453-0. – Catherine Bébéar, Henri Dubois (Hg.), Le livre des délibérations de la Grande Saunerie de Salins (1466–1481), Stuttgart (Thorbecke) 2004, 592 S. (Instrumenta 13) – ISBN 3-7995-7913-3. – Karl Ferdinand Werner, Enquêtes sur les premiers temps du principat français (IX^{e}–X^{e} siècles). Untersuchungen zur Frühzeit des französischen Fürstentums (9.–10. Jahrhundert), traduit par Bruno Saint-Sorny, avant-propos par Werner Paravicini, préface par Olivier Guillot, postface par Michel Parisse, Stuttgart (Thorbecke) 2004, 336 S. (Instrumenta 14) – ISBN 3-7995-7914-1. – Rolf Große (Hg.), Suger en question. Regards croisés sur Saint-Denis, München (Oldenbourg) 2004, VI–176 S. (PHS 68) – ISBN 3-486-56833-7.

Frühe Neuzeit, Revolution, Empire (1500–1815)

FRANCIA 30/2: Forschungen zur westeuropäischen Geschichte, Frühe Neuzeit, Revolution, Empire 1500–1815, Stuttgart (Thorbecke) 2003, 388 S.– ISBN 3-7995-8109-X.

19. und 20. Jahrhundert

FRANCIA 30/3: Forschungen zur westeuropäischen Geschichte, 19./20. Jahrhundert – Histoire Contemporaine, Stuttgart (Thorbecke) 2003, 360 S. – ISBN 3-7995-8110-3.

Dominique Trimbur (Hg.), Europäer in der Levante – Zwischen Politik, Wissenschaft und Religion (19.–20. Jahrhundert). Des Européens au Levant – Entre politique, science et religion (XIX^{e}–XX^{e} siècles), München (Oldenbourg) 2004, 192 S. (PHS 53) – ISBN 3-486-57561-9. – Claus W. Schäfer, André François-Poncet als Botschafter in Berlin (1931–1938), München (Oldenbourg) 2004, 390 S. (PHS 64) – ISBN 3-486-56844-2. – Boris Schilmar, Der Europadiskurs im deutschen Exil 1933–1945, München (Oldenbourg) 2004, 406 S. (PHS 67) – ISBN 3-486-56829-9. – Andreas Wilkens (dir.), Le plan Schuman dans l'histoire. Intérêts nationaux et projet européen, Bruxelles (Bruylant) 2004, 476 S. (Collection Organisation internationale et relations internationales 58) ISBN 2-8027-1862-2. – Albrecht Betz, Stefan Martens (dir.), Les Intellectuels et l'Occupation, 1940–1944. Collaborer, partir, résister, Paris (Éditions autrement) 2004, 342 S. (Collection Mémoires) ISBN 2-7467-0540-0.

Kolloquien[5]

Allgemeines: Vorstellung des DHIP bei der Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Rouen, 15.11.2003. – M. König, S. Martens, W. Paravicini. – Luxus und Integration: Materielle Hofkultur Westeuropas vom 12. bis zum 18. Jahrhundert. Kolloquium der Deutschen Historischen Institute London und Paris und der Freien Universität Berlin. Cumberland Lodge, Windsor Great Park, 1.–4.7.2004. – R. Babel, V. Koal, W. Paravicini und S. Weiß (MO).

Mittelalter: La Curie romaine et la France. 3^{e} rencontre de la Gallia Pontificia. Table ronde, veranstaltet von der École nationale des chartes und dem DHIP. Paris, 10.9.2003. – R. Große (O). – Hospitäler in Frankreich, Deutschland und Italien. Eine vergleichende Geschichte (Mittelalter und Neuzeit). Studientag, veranstaltet vom DHIP. Paris, 19.9.2003. – G. Drossbach (O). – Papauté, offices et charges publiques (XIV^{e}–XVII^{e} siècles), III: une culture exacerbée de l'écrit. Kolloquium der École française de Rome i. Z. m. der École nationale des chartes und dem DHIP. Paris, 25. und 26.9.2003. – W. Paravicini (B). – Gründungstagung der Jean de Mandeville-Gesellschaft, veranstaltet vom Institut zur Interdisziplinären Erforschung des Mittelalters und seines Nachwirkens (IEMAN) der Universität Paderborn und dem DHIP. Paris, 15. und 16.3.2004. – W. Paravicini (B). – Les réécritures hagiographiques dans l'Occident médiéval. Atelier II: Les réécritures de Miracles, veranstaltet von Monique Goullet, Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris, CNRS-Université Paris I-Villejuif, i. Z. m. dem DHIP. Paris, 18.6.2004. – M. Heinzelmann (MO). – Regnum und Imperium im Späten Mittelalter – Die Beziehungen zwischen Frankreich und Deutschland im 14. und 15. Jahrhundert. Atelier, veranstaltet vom DHIP. Paris, 21.6.2004. – S. Weiß (O).

Frühe Neuzeit, Revolution (1500–1815): Du Duché de Prusse à l'Oblast Kaliningrad 1525–2003. Studientag veranstaltet vom Centre d'histoire de l'Europe centrale der Université de Paris IV-Sorbonne in Zusammenarbeit mit dem DHIP. Paris, 8.12.2003. – W. Paravicini (MO). – Kampf um Repräsentation – Symbolische Politik im modernen Frankreich 1789–1830 / Le combat pour la représentation. La politique symbolique en France (1789–1830). Kolloquium des SFB 496 Projekt C 5 (Leitung Prof. Dr. Hans-Ulrich Thamer) der Universität Münster i. Z. m. dem DHIP. Paris, 25.und 26.6.2004. – W. Paravicini (MO).

5 O = Organisation. MO = Mitorganisation. B = Beratung und finanzielle Beteiligung.

19. und 20. Jahrhundert: Gemeinsame Sektion der DHI Washington und Paris und der Unité mixte de recherche IRICE (CNRS, Paris I und Paris IV) zum Thema »Elysée-Vertrag 1963. Dreh- und Angelpunkt der deutsch-französischen Beziehungen nach dem Zweiten Weltkrieg?«. – Jahrestagung der German Studies Association. New Orleans, 18.–21.9.2003. – S. Martens (MO). – Les résistances, miroirs des régimes d'oppression (Allemagne, Italie, France). Kolloquium des Musée de la résistance et de la déportation, Besançon, der Université de Franche-Comté, der Université de Paris X und des DHIP. Besançon, 24.–26.9.2003. – S. Martens (B). – Armée et pouvoir en France et en Allemagne depuis 1871. Kolloquium des Centre d'études d'histoire de la défense, Vincennes, und des DHIP. Paris, École militaire, 17.10.2003. – S. Martens, W. Paravicini (MO). – Erstmalige Verleihung des Prix Guillaume Fichet-Octave Simon, an Dr. Bernhard Strebel (Universität Hannover) für seine Dissertation »Das KZ Ravensbrück, ein Lagerkomplex«. Veranstaltet durch das Comité Guillaume Fichet-Octave Simon und dem DHIP in Verbindung mit Mémoire et Espoirs de la Résistance unter der Schirmherrschaft des Deutsch-Französischen Kulturrats. Paris, 28.10.2003. – W. Paravicini (MO). – Recherches sur la RDA: Quelques perspectives historiographiques 15 ans après la chute du mur. Aus der DDR-Forschung im 15. Jahr nach dem Fall der Mauer. Atelier, veranstaltet von der Stiftung zur Aufarbeitung der SED-Diktatur, Berlin, und dem DHIP. Paris, 19.3.2004. – U. Pfeil (O). – Die Reichsuniversitäten Straßburg und Posen. Kolloquium des Centre d'Études germaniques der Université Marc Bloch de Strasbourg, der Universität Poznań und dem DHIP. Straßburg, 25.–27.3.2004. – S. Martens, W. Paravicini (MO). – »Du maintien de l'ordre et de la sécurité« à la »guerre d'anéantissement«. Le rôle de la Wehrmacht dans la radicalisation de la violence allemande en Europe occupée. Atelier, veranstaltet vom DHIP. Paris, 11.6.2004. – G. Eismann (O). – Neue Ansätze zur Erforschung der deutsch-französischen Beziehungen nach 1945. Sommerkurs organisiert vom DHIP in Kooperation mit dem Deutsch-Französischen Historikerkomitee e. V. und mit finanzieller Unterstützung durch die Deutsch-Französische Hochschule. Paris (DHIP), 28.6.–1.7.2004. – C. Franz, U. Pfeil (O).

Vorträge

Mittelalter: George T. Beech, Professeur émérite de l'Université de Kalamazoo, La tapisserie de Bayeux: produite non en Angleterre mais en France, sur la Loire?, am 16.10.2003 im DHIP, mit Einführung und Diskussionsleitung durch Dr. Richard Gameson, University of Kent at Canterbury. – Prof. Dr. Alfred Haverkamp und Dr. Annegret Holtmann, beide Universität Trier, Les juifs entre »Romania« et »Germania« au Moyen Âge, am 18.3.2004 im DHIP mit Einführung und Diskussionsleitung durch Gérard Nahon, directeur d'études à l'EPHE, V^e^ section. – Jacques Dalarun, Directeur de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (CNRS), Nouveaux aperçus sur Abélard, Heloïse et le Paraclet, am 29.4.2004 im DHIP mit Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor. – Yves Sassier, professeur à l'Université de Paris IV, »Auctoritas sacrata pontificum« et »Regalis potestas«. Faut-il tenir pour négligeable l'influence de la doctrine gélasienne au Haut Moyen Âge?, am 24.6.2004 im DHIP mit Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor.

Frühe Neuzeit, Revolution (1500–1815): Lucien Bély, professeur à l'Université de Paris IV, Louis XIV et le secret, am 29.1.2004 im DHIP mit Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor. – Nicolas Offenstadt, maître de conférences à l'Université de Paris I, Le Cri: Une histoire oubliée, am 13.5.2004 im DHIP mit Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor. – Alexandre Escudier, chargé de recherche (CNRS) au Centre de Recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne / EHESS, Paris, De l'»Aufklärungshistorie« à l'Historisme classique. Théorie et méthodologie de l'Histoire en Allemagne (1750–1860), am 27.5.2004 im DHIP mit Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor.

19. und 20. Jahrhundert: Prof. Dr. Dr. h.c. Hartmut Kaelble, Universität Humboldt Berlin, Défis, acquis, options nouvelles: Les relations franco-allemandes de 1945 à nos jours, Jahresvortrag am 10.10.2003 in der Bibliothèque historique de la Ville de Paris mit Einführung durch den Direktor. – Prof. Dr. Norbert Frei, Universität Bochum, Kontinuitäten und Brüche: deutsche Eliten nach 1945. Mit einem Kommentar von Henry Rousso, directeur de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, unter Leitung von Prof. Dr. Hans-Ulrich Thamer, Universität Münster und Mitglied des wiss. Beirats des DHIP, am 6.11.2003 im DHIP. – Theodor Mommsen und Frankreich. Vortrag am 4.12.2003 im DHIP von Prof. Dr. Jürgen von Ungern-Sternberg, Universität Basel, unter der Leitung von Prof. Dr. Hinnerk Bruhns, adjoint à l'Administrateur de la Maison des Sciences de l'Homme. – Stéphane Audoin-Rouzeau, directeur d'études à l'EHESS, Un déplacement du regard? Pour une anthropologie historique du phénomène guerrier au XX^{e} siècle, am 5.2.2004 im DHIP mit Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor. – Dr. Mark Mersiowsky, Monumenta Germaniae Historica, Théodore Mommsen et le Moyen Âge, anläßlich der Ausstellungseröffnung zu Theodor Mommsen, am 27.4.2004 im DHIP mit Einführung und Diskussionsleitung durch den Direktor.

Gastdozenten

Erstmals durfte das Institut nach römischem Vorbild einem noch nicht berufenen Habilitierten ein Jahr Forschung in Paris gewähren. Die Wahl fiel auf den Privatdozenten Dr. Stefan Weiß, einen Mediävisten. Seine Arbeiten siehe in Teil II. Zu seinem Nachfolger ab 1.11.2004 wurde der Frühneuzeitler, Privatdozent Dr. Lothar Schilling ausgewählt. Im nächsten Jahr wird ein(e) Zeithistoriker(in) gesucht.

Stipendiaten

Frankophone Stipendiatin, die während ihres Aufenthalts am Institut ein Atelier organisiert hat (s. oben), war im Berichtszeitraum Gaël Eismann, »La politique de maintien de l'ordre et de la sécurité menée par les services du *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MBF, Commandant Militaire Allemand en France) en France occupée, 1940/1944«. – Dissertation betreut von Prof. Jean-Pierre Azéma (Centre d'Histoire de l'Europe du Vingtieme Siècle à l'Institut d'Études Politiques de Paris) (1.9. 2003–31.8.2004).

Auf den monatlichen Stipendiatenkolloquien trugen vor: 16.9.2003: Jutta Hergenhan (FU Berlin), Geschlecht – Politik – Sprache. Der Fall Frankreich: Zur Bedeutung von Sprache für den Ausschluß von Frauen aus der Politik. – 14.10.2003: Cornelia Logemann (Hamburg), Raumordnung auf Pergament. Zeremonielles Handeln in Wort und Bild der *Grandes Chroniques* für Karl V. (Paris, BNF, ms. fr. 2813). – 18.11.2003: Markus Dauss (TU Dresden/EPHE), Die architektonische Symbolisierung politischer und sozialer Institutionen in Berlin und Paris zwischen 1870–1918. – 16.12.2003: Dr. Markus Meumann (Halle), Nach der Eroberung. Konflikte zwischen Militär und Zivilbevölkerung in den »pays conquis« im Norden, 1640er bis 1690er Jahre, und Cornel Zwierlein (München), Pierre-Victor Palam Cayet (1525–1610): Ein Opportunist als biographischer Brennspiegel im Pariser intellektuellen Disput um 1600. – 13.1.2004: Dr. habil. Ulrich Pfeil (Gastwissenschaftler am DHIP), Die Gründung des DHIP im Spannungsfeld diplomatischer Neuorientierungen, kulturpolitischer Rekonstruktionen und akademischer Umdeutungsprozesse, und PD Dr. Stefan Weiß (Gastdozent am DHIP), Die Krönung Kaiser Karls IV. in Arles (1365) – eine Episode aus den deutsch-französischen Beziehungen des Spätmittelalters. – 10.2.2004: Dr. Simone Slanička (Bielefeld), Adlige Bastarde im Spätmittelalter und in der Frühen Neuzeit als Instrument und Indikator von Herrschaftspraxis. – 9.3.2004: Mathias Kunz (Heidelberg), Nachbarn am Rhein. Baden und Frankreich im Spiegel ihrer politischen Beziehungen von

1715 bis 1789, und Dr. Hildegard Wiegel (CNRS/EHESS), Aubin-Louis Millin (1759–1818). Ein französischer Altertumsforscher in Italien. – 6.4.2004: Rita Stöckli (Stipendiatin des Schweizer Nationalfonds, Zürich), Die Tränen des Generals – Aspekte der Presseberichterstattung über den Savoyerhandel (1860), und Gesa zur Nieden (EHESS/Bochum), Vom *grand spectacle* zur *great season*. Das Pariser Théâtre du Châtelet als Raum musikalischer Produktion. – 4.5.2004: Lars Hellwinkel (Kiel), Der deutsche Kriegsmarinestützpunkt Brest (1940–1944). Aufbau, Entwicklung und Ende eines deutschen Marinestützpunktes im besetzten Frankreich. – 1.6.2004: Ulrich Päßler (Mannheim), Netzwerk des Wissens. Alexander von Humboldt als Mittler zwischen Deutschland und Frankreich, und Jochen Schenk (Cambridge), Das soziale Netzwerk des Templerherrenordens in Burgund, der Champagne und dem Languedoc von ca. 1119 bis 1307. – 6.7.2004: Dr. Jakob Vogel (TU Berlin), Bergbau und Salzwesen zwischen Revolution und Empire: Transfer- und Zirkulationsprozesse des Wissens zwischen Deutschland und Frankreich. – 24.8.2004: Dr. Hanno Wijsman (Leiden), La production de manuscrits illustrés et la constitution de bibliothèques nobiliaires aux Pays-Bas bourguignons (1400–1550).

Stipendiatenexkursionen gab es erstmals (und hoffentlich von nun an stets) nicht nur zwei, sondern drei im Jahr. Die erste führte mit dem Direktor und dem Departementalsarchäologen Christian Toupet am 3.10.2003 (also dem Nationalfeiertag, der auch künftig Exkursionstag sein wird) nach La Roche-Guyon, jener herrlich über dem unteren Seinetal gelegenen Burg, die noch Rommel, Speidel und v. Kluge als Hauptquartier diente (Tafeln erinnern an Ernst Jünger), so daß mit der Höhlenfestung des Hohen Mittelalters über die Wegsperre des 14. Jahrhunderts, das elegante Stallgebäude der de La Rochefoucault und die frommen Bergkapellen des 19. Jahrhunderts die ganze Tiefe der Vergangenheit gegenwärtig war; das Ehepaar Dr. Doris und Prof. Dr. Arnold Esch (Rom) wanderte mit. Der zweite Ausflug, von PD Dr. Große am 11.3.2004 organisiert, galt der Basilika und der Stadt Saint-Denis und zeigte uns unter kundiger Leitung des Stadtarchäologen Michael Wyss sonst verschlossene Seiten des großen Monuments und der Rekonstruktion versunkener Wirklichkeit. Dr. Corinna Franz lockte uns schließlich am 23.6.2004 in die École des Beaux-Arts, wo wir mit Dr. Jörn Garleff einen wahrlich verwunschenen Ort erlebten, vergangene Modernität, allein Italien im Sinn, im ehemaligen Augustinerkloster.

Die folgende Liste gibt einen Gesamtüberblick über die gewährten Stipendien:

Mittelalter: (5 Stipendien, 15 1/2 Stipendienmonate): Christian Jostmann, Sibilla Erithrea Babyllonica. – Diss. unter der Leitung von Prof. Dr. Neithard Bulst (Bielefeld). Dauer: 11 Tage (22.3.–2.4.2003). – Thomas Krämer, Ritterorden und Weltklerus in »Südfrankreich« und »Süddeutschland«. Fallstudien zu Konflikten und Konfliktbewältigung in Provence/Languedoc und Bayern/Baden-Württemberg. – Diss. unter der Leitung von Prof. Dr. Marie-Luise Favreau-Lilie (FU Berlin). Dauer: 4 Monate (1.3.–30.6.2004). – Cornelia Logemann, Handlungsraum und Zeichenraum. Paradigmenwechsel der (Bild-)Erzählung in der französischen Buchmalerei des 14. Jahrhunderts. – Diss. unter der Leitung von Prof. Dr. Wolfgang Kemp (Hamburg). Dauer: 3 Monate (1.9.–30.11.2003). – Jochen Schenk, Die Rekrutierungspolitik des Templerordens in Burgund, der Champagne und dem Languedoc von ca. 1119 bis 1307. – Diss. unter der Leitung von Prof. Jonathan Riley-Smith (Cambridge). Dauer: 2 Monate (4.4.–4.6.2004). – Sindy Schmiegel, »Priester der Gerechtigkeit«? Recht und »Heiligkeit« als Elemente mittelalterlicher Herrschaftslegitimation unter Friedrich II. und Ludwig IX. – Diss. unter der Leitung von Prof. Dr. Franz-Reiner Erkens (Passau) und Prof. Dr. Régine Le Jan (Paris I). Dauer: 5 Monate (1.6.–31.10.2004).

Frühe Neuzeit, Revolution (1500–1815): (7 Stipendien, 27 Stipendienmonate): Priv.-Doz. Dr. Olaf Asbach, État, politique et société: Transformations en France dans la première moitié du XVIII^{e} siècle. L'abbé de Saint-Pierre et les débuts des Lumières dans l'Ancien Régime. Dauer: 4 Monate (1.–31.5. und 1.7.–30.9.2004). – Dr. Guido Braun, Die Reichsverfassung vom Westfälischen Frieden bis zum Ende des Alten Reiches im französischen Ver-

ständnis, dargestellt anhand der Übersetzung verfassungsrechtlicher Grundbegriffe (1648–1806). Dauer: 5 Monate (1.4.–31.8.2004). – Mathias Kunz, Die politischen Beziehungen zwischen Baden und Frankreich von 1715 bis 1789. – Diss. unter der Leitung von Prof. Dr. Eike Wolgast (Heidelberg). Dauer: 5 Monate (1.1.–31.3. und 1.5.–30.6.2004). – Dr. Markus Meumann, Vergleichende Studien zu Rechtswahrung und Widerspruch gegenüber Kriegsfolgen und militärischen Lasten im 17. Jahrhundert. – Habilitation betreut von Prof. Dr. Monika Neugebauer-Wölk (Halle-Wittenberg). Dauer: 3 Monate (1.10.–31.12.2003). – Dr. Jakob Vogel, Das Salz: eine Geschichte des Wissens und des Kulturtransfers zwischen Frankreich, Preußen und Österreich im 18. und 19. Jahrhundert. – Habilitation betreut von Prof. Dr. Étienne François (TU Berlin). Dauer: 1 Monat (1.–31.7.2004). – Dr. Hildegard Wiegel, Aubin-Louis Millin und die Entwicklung des Umrißlinienstils um 1800 im Spiegel der zeitgenössischen antiquarischen Forschung. Dauer: 6 Monate (24.11.–24.12.2003 und 1.1.–31.5.2004). – Cornel Zwierlein, M. A., Neuorientierung in Übergangszeiten: Eine Intellektuellenbiographie Pierre Victor Palma Cayets (1525?–1610). – Diss. unter der Leitung von Prof. Dr. Winfried Schulze (München). Dauer: 3 Monate (1.10.–31.12.2003).

19. und 20. Jahrhundert: (13 Stipendien, 30 1/2 Stipendienmonate): Mathilde von Bülow, Algeriens Kampf für die Unabhängigkeit in einem europäischen Kontext: die Auswirkungen des Krieges auf das deutsch-französische Verhältnis von 1954–1962. – Diss. betreut von Prof. Christopher M. Andrew (Cambridge). Dauer: 1 Monat (1.–31.7.2004). – Markus Dauss, Die architektonische Symbolisierung politischer und sozialer Institutionen in Berlin und Paris zwischen 1871 und 1918. – Diss. unter Leitung von Prof. Dr. Karl-Siegbert Rehberg (Dresden) und Prof. Dr. Dr. Jean-Michel Leniau (EPHE, IV^{e} section, Paris). Dauer: 3 Monate (1.10.–31.12.2003). – Lars-Oliver Hellwinkel, Der deutsche Kriegsmarinestützpunkt Brest (1940–1944). Aufbau, Entwicklung und Ende eines deutschen Marinestützpunktes im besetzten Frankreich. – Diss. betreut von Prof. Dr. Michael Salewski (Kiel). Dauer: 1 Monat (1.–31.5.2004). – Jutta Hergenhan, Geschlecht – Politik – Sprache. Der Fall Frankreich: Zur Bedeutung von Sprache für den Ausschluß von Frauen aus der Politik. – Diss. betreut von Prof. Dr. Brigitte Wehland-Rausenbach (FU Berlin). Dauer: 1 Monat (1.–30.9.2003). – Michael Hoffmann, Wahrnehmung und Wirkung des Ersten Weltkriegs auf die Droite modérée in Frankreich – Studien zur politischen Kultur in Partei und Milieu. – Diss. betreut von Prof. Dr. Andreas Wirsching (Augsburg). Dauer: 1 Monat (1.–30.11.2003). – Fabian Klose, Menschenrechte und Dekolonisation. Universale Rechte im Schatten der Auflösung der europäischen Kolonialreiche. – Diss. betreut von Prof. Dr. Martin H. Geyer (München). Dauer: 2 Monate (1.6.–31.7.2004). – Peter Lieb, Konventioneller Krieg oder Weltanschauungskrieg? Kriegsführung und Partisanenbekämpfung in Frankreich 1943/44. – Diss. betreut von Prof. Dr. Dr. h.c. Horst Möller (Institut für Zeitgeschichte München). Dauer: 1 Monat (31.5.–10.6. und 1.–19.9.2004). – Anke Marei Ludwig, Europa und das Weltall: Anfänge europäischer Raumfahrtpolitik (1959–1973). – Diss. betreut von Prof. Dr. Manfred Görtemaker (Potsdam). Dauer: 1 Monat (21.7.–20.8.2004). – Katrin Martin, Grenzüberschreitende Beziehungen in der saarländisch-lothringischen Kontaktzone (1850–1914). – Diss. betreut von Prof. Dr. Klaus Tenfelde (Bochum). Dauer: 4 Monate (1.4.–31.7.2004). – Stefanie Middendorf, Die Auseinandersetzung um die *culture de masse* in Frankreich und die soziokulturelle Transformation der französischen Gesellschaft (1890–1980). – Diss. betreut von Prof. Dr. Ulrich Herbert. Dauer: 5 Monate (1.6.–31.7. und 1.10.–31.12.2004). – Ulrich Päßler, Alexander von Humboldts wissenschaftliches Kommunikationsnetzwerk zwischen Deutschland und Frankreich. – Diss. unter Leitung von Prof. Dr. Erich Pelzer (Mannheim). Dauer: 4 Monate (1.4.–31.7.2004). – Ralf-Olivier Schwarz, Jacques Offenbach und das Vaudeville: Untersuchungen zur Entstehung der Operette. – Diss. betreut von Prof. Dr. Peter Ackermann (Frankfurt a. M.). Dauer: 1 1/2 Monate (26.7.–13.9.2004). – Gesa zur Nieden, Du *grand spectacle* à la *great season* – le théâtre du Châtelet comme espace de production et d'exécution de la musique (1862–1909).

– Diss. betreut von Prof. Dr. Michael Werner (CNRS/EHESS, Paris). Dauer: 5 Monate (1.1.–31.5.2004).

Praktikanten

Im Berichtszeitraum haben wiederum zahlreiche Studierende ein wissenschaftliches Praktikum am DHIP absolviert. Die nachfolgende Liste gibt einen Gesamtüberblick über ihre Namen und ihre Betreuer im DHI: 15.9.–31.10.2003: Jenny Oertle, Berlin / Dr. Martens, Dr. König; Joachim Harst, Tübingen/Aix-en-Provence / Dr. Martens, Prof. Dr. Voss – 3.11.–19.12.2003: Eva Kathrin Pollmann, Freiburg i. Br. / Dr. König; Johanna Schneider, TU Berlin/Paris VII / Dr. Martens. – 5.1.–13.2.2004: Riccarda Henkel, Leipzig / Dr. König; Sidonie Wetzig, Essen / Dr. Martens. – 5.2.–26.3.2004 (studienbegleitend): Verena Nessler, Freiburg i. Br./Paris IV / Prof. Dr. Voss. – 16.2.–26.3.2004: Nikolas Bader, Leipzig / Dr. Martens, Dr. Franz; Elke Biermann, FU Berlin / Dr. König. – 29.3.–22.4./7.5.2004: Dorian Gräf, Bonn / PD Dr. Große; Julia Kösser, Leipzig / Dr. König. – 29.3.–18.6.2004 (studienbegleitend): Anne Schönberger, München/Paris IV / Dr. Franz, Dr. Martens. – 4.5.–30.6.2004 (studienbegleitend): Johannes Großmann, Saarbrücken/Institut d'Études Politiques Paris / Dr. Franz, Dr. Martens. – 10.5.–18.6.2004: Christopher Neumaier, München / Dr. Martens; Sonja Hauschild, Saarbrücken/Metz / Dr. König. – 21.6.–10.9.2004 (studienbegleitend): Britta Marzi, FU Berlin/Paris X / Dr. Martens, Dr. Franz, Dr. Pfeil. – 28.6.–30.7.2004: Daniela Blessing, Passau / PD Dr. Große; Judith Wieske, Marburg / Dr. König. – 2.8.–10.9.2004: Jérôme Voß, Leipzig / Dr. Franz, Dr. Martens; Martina Becker, Karlsruhe / Dr. König.

Gäste des Hauses

Am 2.10.2003 Deutsch-französisch-polnisches Journalistenprogramm des Deutsch-Französischen Jugendwerks; am 5.11.2003 Club international du droit et de l'économie; am 7. und 8.11.2003 Sitzung einer Arbeitsgruppe der Universität Konstanz zum Thema »Holocaust and Polycracy in Western Europe 1940–1944«; am 14. und 15.11.2003 Alexander von Humboldt-Kolloquium »Sciences humaines – Kulturwissenschaften«; am 21.11.2003 und am 15.3 »Arisierung von Unternehmen in Westeuropa von 1940 bis 1944«; am 7.1.2004 Paris-Exkursion der Studenten der Universität Bremen, FB 10 Sprach- und Literaturwissenschaften unter Leitung von PD Dr. Helga Bories-Sawala; am 18.3.2004 1. Sitzung, am 22.6.2004 2. Sitzung Europa humanistica docet. Bibliotheca Corviniana digitalis (XIV^{e}–XVI^{e} siècles). Europäisches Forschungsprojekt der Ungarischen Nationalbibliothek, der École pratique des hautes études, Paris, u. a.; am 28.3.2004 Besuch der Studentengruppe der Konrad-Adenauer-Stiftung; am 6. und 7.4.2004 Geschäftsstelle der Stiftung DGIA, Dr. Rosenbach und Dr. Roscher; am 27.4.2004 Stage technique international d'archives der Archives nationales; am 30.4.2004 interne Besprechung der Abteilungsleiter der Archives nationales; am 18.5.2004 »Les fonds d'archives privées de l'Ancien Régime«. Journée d'étude veranstaltet vom Centre historique der Archives nationales; am 19.5.2004 Veranstaltung des Centre de Documentation juive contemporaine; am 28.5.2004 Studentengruppe des Instituts für Geschichte der Universität Wien unter der Leitung von Prof. Dr. Wolfgang Schmale; am 22.6.2004 Besuch einer Studentengruppe der TU Berlin (Dr. Gilzmer) im Rahmen des Trinationalen Hochschultreffens »Widerstand als europäischer Erinnerungsort«; am 7. und 9.7.2004 Sommerkurs (4.–9.7.2004) des Centre de Documentation juive contemporaine zum Thema »L'enseignement de l'histoire de la Shoah«; am 21.7.2004 Besuch einer Jenaer Studentengruppe (Dr. Julian Führer).

Bibliothek

Von der Akzession wurden im Berichtszeitraum 2861 Bände inventarisiert (Geschenke inbegriffen) und 726 Bände entfielen auf den Zeitschriften- und Fortsetzungszugang. Damit wuchs die Bibliothek um weitere 3587 Bände entsprechend 170 laufenden Metern systematischer Aufstellung. Einsigniert, verschlagwortet und in Neuerwerbungslisten angezeigt wurden 2648 Bände. Zwei bedeutende Schenkungen trugen zu diesem überdurchschnittlichen Bestandszuwachs bei: ca. 300 Bände vom Goethe-Institut Paris sowie 700 Bände und 25 laufende Meter Forschungsmaterialien aus der wissenschaftlichen Handbibliothek des ehemaligen Institutsdirektors Prof. Dr. Dr.es h.c. Karl Ferdinand Werner.

Die Zahl der Bibliotheksbesucher lag bei insgesamt 2422. Somit wurde die Bibliothek täglich im Durchschnitt von zehn Besuchern konsultiert. Auch für den diesjährigen Ferienmonat August blieb die Bibliothek geöffnet, was allerdings nur mit Hilfe von Praktikanten möglich wurde. Es beantragten 94 Leser neu eine Lesekarte. Die Fernleihe erledigte 96 Anträge und 1878 Bücher wurden in den Lesesaal ausgeliehen.

Die Bibliothekssoftware Allegro, zwölf Jahre hindurch stabil auf DOS-Basis betrieben, wurde um die Windows-Version von Allegro erweitert und hat damit etliche Funktionen hinzugewonnen. Mit den entsprechenden Parametrierungen wurde der Allegro-Experte Thomas Berger, Bonn, beauftragt (Mai 2004; bei der Vergabe des Auftrags wirkten die drei Partnerbibliotheken des künftigen Pariser Verbundkatalogs DHIP, Deutsches Kunstforum und Heinrich-Heine-Haus Paris zusammen). Beide Allegro-Versionen werden nun parallel an den Arbeitsplätzen im DHIP benutzt. Die Anzeige des unselbständigen Schrifttums im lokalen Allegro-OPAC und in der Internet-Anzeige gehört nun zum Standard der elektronischen Katalogauskunft.

Das Projekt einer kooperativen Erschließung von unselbständigen Veröffentlichungen mit verwandten Einrichtungen im Bereich der Geschichtswissenschaften (Koordination Dr. Katharina Ebrecht) wurde von der Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz als federführender Institution am 12.12.2003 abgesagt (Weggang von Dr. Ebrecht, Absage wichtiger Kooperationspartner). Die DHIP-Bibliothek führt ihre Aufsatzerschließung nach Möglichkeit weiter, das heißt, erworbene Festschriften und eigene Buchveröffentlichungen werden erschlossen und die Daten mit den MGH München ausgetauscht (Absprache mit Nora Sinemus, MGH, am 26. April 2004 in Paris).

Ungelöst ist nach wie vor das drängende Problem des Stellflächenmangels[6]. Es bleibt abzuwarten, welche Wege – nach der vorläufigen Zurückweisung des Finanzierungsantrags auf eine Unterkellerung des Institutsinnenhofs – beschritten werden können.

Um die verbleibenden Reststellflächen nutzen zu können, mußte die selbstauferlegte Nutzungssperre von ca. 240 laufenden Metern der untersten Regalböden im Lesesaal im Jahre 2003 trotz grundsätzlich weiterbestehender Hochwassergefährdung durch Direktorenbescheid wieder aufgehoben werden. In 2004 ergaben sich weitere aufwendige Umstell- und Buchrückarbeiten zur Ausnutzung letzter Stellreserven. Die Aussonderung von entbehrlichem, inhaltlich veraltetem Auskunftsbestand wurde fortgesetzt.

In der Nachfolge des Kustoden Jean-Louis Couvert konnte zum 5.1.2004 Laurent Barus eingestellt werden. Nachdem wir im Jahre 2003 fünf Monate lang keinen zweiten Kustoden gehabt hatten, kam es wegen Unfall und Krankheit jedoch auch in 2004 zu längeren Personalausfällen. Diese Fehlzeiten mußten teilweise durch Praktikanten, hauptsächlich aber durch Mehrarbeit der Bibliothekare ausgeglichen werden.

Die Bibliothek hat im Berichtszeitraum wieder Aufgaben im Bereich der Ausbildung des bibliotheksfachlichen Nachwuchses übernommen. Praktikantinnen im Berichtsraum

6 Siehe den Jahresbericht 2002–2003 in Francia 31/1 (2004), S. 389, 403.

waren: Bianca Rühling 15.9.–28.11.2003; Katrin Baum 18.8.2003–18.1.2004; Anna Walter 14.6.–30.7.2004.

Personal

1. Wissenschaft
Direktor: Prof. Dr. Werner Paravicini

Wissenschaftliche Mitarbeiter(innen):
Abteilung Mittelalter:
Dr. Anke Greve bis 6.12.2003
Dr. Valeska Koal
Priv.-Doz. Dr. Rolf Große
Dr. Martin Heinzelmann
Priv.-Doz. Dr. Stefan Weiß (Gastdozent 2003/2004)
Torsten Hiltmann
Veronique Flammang
Émilie Lebailly

WissenschaftlicheHilfskräfte
(teilweise befristet, durch Drittmittel finanziert, siehe dort):
Sébastien Hamel
Jean-Michel Abraham
Nicolas Thouroude
Delphine Jeannot

Abteilung Frühe Neuzeit:
Priv.-Doz. Dr. Rainer Babel
Prof. Dr. Jürgen Voss (im Ruhestand ab 1.9.2004)
Abteilung Zeitgeschichte:
Dr. Mareike König
Dr. Stefan Martens (Stv. des Direktors)
Dr. Corinna Franz

Sekretariat:
Margarete Martaguet
Karin Förtsch

2. Bibliothek
Leitung: Priv.-Doz. Dr. Rainer Babel
Mitarbeiter(innen):
Andreas Hartsch, Dipl. Bibliothekar (FH), Stv. des Bibliotheksleiters
Gisela Davids-Sallaberry, Dipl. Bibliothekarin (FH)
Wolfram Käberich
Laurent Barus
Véronique Mosbah

3. Redaktion:
Wissenschaftliche Mitarbeiter(innen):
Priv.-Doz. Dr. Rolf Große (Studien u. Dokumente)

Dr. Martin Heinzelmann (Francia 1)
Dr. Mareike König (Beihefte der Francia, Instrumenta, Pariser Historische Studien)
Dr. Stefan Martens (Francia 3)
Prof. Dr. Jürgen Voss (Francia 2, bis 1.8.2004)
Priv.-Doz. Dr. Rainer Babel (Francia 2, ab 1.8.2004)

Redaktionssekretariat:
Andrea Rattei
Dagmar Aßmann

4. Verwaltung
Leitung: Stefan Daniels, Dipl. Verwaltungswirt
Mitarbeiterinnen:
Bozena Frej
Therese Rameau (in Rente ab 1.10.2004)
Ulrika Saga

Mitarbeiter Datenverarbeitung (Systemadministrator):
Roman Kieß, Dipl. Verwaltungswirt

Mitarbeiter(innen) Innerer Dienst:
Daniela Benati
Roger Klimke
Sabrina Mengeler
Claire Moreau
Britta Oleinek (beurlaubt)
Britta Ufschlag

5. Drittmittelprojekte:
Die Fondation pour la protection du patrimoine culturel, historique et artisanal (Lausanne) gewährte dem DHIP in 2004 Druckkostenzuschüsse von 5000 CHF zur Veröffentlichung von »Philibert de Montjeu« in den Beiheften der Francia, Bd. 59, sowie in Höhe von 3750 CHF für die Veröffentlichung »Die Protokollbücher des Ordens vom Goldenen Vlies, Bd. 2« im Band 12 der Instrumenta. Darüber hinaus hat sie im Jahre 2004 für das Projekt »Eingabe und Eingabekontrolle der Écrous der Regierungszeit Herzog Karls des Kühnen« 9990 € dem DHIP zur Verfügung gestellt.

Die Gerda-Henkel-Stiftung gewährte dem DHIP im Jahre 2004 einen Druckkostenzuschuß von 4000 € für die Veröffentlichung »Nicht nur gegen Hitler, sondern auch für Europa« in den Pariser Historischen Studien, Bd. 67.

Für das Projekt »Edition der Argentiersrechungen Karls des Kühnen« hat die Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dem DHIP für das Jahr 2004 die Summe von 7600 € zur Verfügung gestellt. Die Akademie der Wissenschaften zu Göttingen sagte für das Jahr 2004 für dasselbe Vorhaben 7000 € zu.

Die Deutsch-Französische Hochschule bewilligte in 2004 für den Sommerkurs des DHIP vom 28.6.2004 bis 1.7.2004 »Neue Ansätze zur Erforschung der deutsch-französischen Beziehungen nach 1945« 8000 €.

Gesellschaft der Freunde des DHI Paris

Die Sociéte des Amis de l'Institut historique allemand befindet sich aufgrund guter Mitgliederbetreuung und interessanter Aktivitäten im Aufwind und konnte durch eigene Veranstaltungen zur Ausstrahlung des Hauses bedeutend beitragen.

Am 13.11.2003 hielt Prof. Dr. Thomas Gaehtgens einen Vortrag über das Deutsche Forum für Kunstgeschichte, das er in Paris 1997 gegründet hat und seither leitet. – Auf gemeinsame Einladung mit dem Conservatoire national des Arts et Métiers, des Vereins von dessen Freunden und dem Deutschen Historischen Institut Paris hielt am 23.3.2004 Prof. Dr. Jürgen Trabant, Freie Universität Berlin, einen Vortrag im Musée national des Arts et Métiers zum Thema »Les frères Humboldt«; voraus ging eine Führung durch die Ausstellung im Museum zum Thema. – Wie stets veranstaltete die Gesellschaft der Freunde das Maifest im Hôtel Duret de Chevry zur Erinnerung an die feierliche Einweihung des Hauses, die sich zum 10. Male jährte, am 25.5.2004. Den Festvortrag hielt Prof. em. Dr. Gilbert Merlio, Université de Paris IV-Sorbonne, zum Thema »Ernst Jünger et la France«. Die musikalische Umrahmung spielte das Duo Maria Ciszewska (Geige) und Laurent Delvalée (Cello). Es folgte der übliche *vin de l'amitié*. – Auf gemeinsame Einladung mit der Société historique des Plantagenêts sprach am 17.6.2004 Élisabeth Pauly, archiviste-paléographe und conservateur général du Patrimoine, zum Thema »Henri-le-Jeune (1155–1183), un prince de la jeunesse en quête du pouvoir«.

Die Gesellschaft veröffentlichte: Hartmut Kaelble, Les relations franco-allemandes de 1945 à nos jours. Défis, acquis, options nouvelles. Introduction de Werner Paravicini, Stuttgart (Thorbecke) 2004, 40 S. (Conférences annuelles 10) – ISBN 3-7995-7284-8.

Bulletin de la Société des Amis de l'Institut historique allemand. Bulletin der Gesellschaft der Freunde des Deutschen Historischen Instituts, 9, Paris 2004, 108 S.

II. Die Arbeit der Wissenschaftler(innen)[7]

Priv.-Doz. Dr. Rainer Babel

Die Druckvorbereitung der Untersuchung »Garde et protection«, Der Königsschutz in der französischen Außenpolitik vom 15. bis zum 17. Jahrhundert: Ideologischer Hintergrund, Konzeption und Tradition ist nach dem Abschluß des Dr. Babel übertragenen Bandes der Deutsch-Französischen Geschichte wieder aufgenommen worden. Die Abgabe des druckfertigen Manuskripts ist für den Herbst 2004 vorgesehen.

Veröffentlichungen: Frankreich und der Oberrhein zur Zeit König Karls VII., in: Zwischen Habsburg und Burgund. Der Oberrhein als europäische Landschaft im 15. Jahrhundert, hg. v. Konrad Krimm und Rainer Brüning, Sigmaringen 2003 (Oberrheinische Studien 21), S. 139–151. – Die Dynastie der Grafen von Burgund, in: Höfe und Residenzen im spätmittelalterlichen Reich. Ein dynastisch-topographisches Handbuch, hg. v. W. Paravicini, Teil I, bearb. v. J. Hirschbiegel und J. Wettlaufer, Bd. 1: Dynastien und Höfe (Residenzenforschung 15, I, 1), Stuttgart 2003, S. 49–51. – Die Dynastie der Herzöge von Burgund aus dem Haus Valois, ibid. S. 199–204. – Der Hof der Bischöfe von Besançon, ibid. S. 475–476. – Der Hof der Grafen von Burgund, ibid. S. 789–790. – Der Hof der Grafen von Châlon, ibid. S. 791. – Besançon als Residenzstadt, ibid. Bd. 2: Residenzen (Residenzenforschung 15, I, 2) S. 58–59. – Châlon-sur-Saône als Residenzstadt, ibid. S. 107–108. – Dole als Residenzstadt, ibid. S. 147–148. – Lothringen im 17. Jahrhundert, in: Land und Sproch. Les cahiers du Bilinguisme 7 (hors-série 2003/2004) S. 11–20. – Németország é Franciaország között. Elsász kulturális önállóságának kérdése (Die Elsässer als kulturelle Minderheit), in: Honismeret 32 (2004) S. 10–20.

7 Die Beantwortung der zahlreichen Anfragen, die Beratungen und Führungen werden im folgenden ebensowenig erwähnt wie die häufigen internen Gutachten bei Stipendienanträgen und Manuskripten und die stets anfallenden Korrekturarbeiten für die Francia und die Buchreihen. Weil sie schon in Teil I behandelt sind, fehlen auch die großen Institutsvorhaben. Die unter Beteiligung des DHIP veranstalteten Kolloquien werden nur in verkürzter Form zitiert: sie sind oben bereits ausführlich genannt.

Vorträge: Die französischen Religionskriege als konfessioneller Bürgerkrieg. Vortrag auf der Tagung »Religionskriege im Alten Reich und in Alteuropa« des SFB »Kriegserfahrung« an der Universität Tübingen am 7.2.2004.

Tagungsteilnahme: Tagung der Historischen Sektion der Görres-Gesellschaft in Bamberg, 27.9.–2.10.2003. – Religionskriege im Alten Reich und in Alteuropa. Tagung des Teilprojekts G / G 3 »Religion und Krieg im Alten Reich« des SFB »Kriegserfahrung« an der Universität Tübingen, 7. und 8.2.2004. – Luxus und Integration. Materielle Hofkultur Westeuropas vom 12. bis zum 18. Jahrhundert (vgl. Teil I), 1.–4.7.2004.

Organisation: Teilnahme an der Planung des (schließlich abgesagten) Kolloquiums La vieille Europe et l'Europe nouvelle. Les différences culturelles entre réalité et représentation (Moyen Âge et Temps Modernes).

Bibliotheksleitung: Als Bibliotheksleiter intensive Beteiligung an allen laufenden und außerordentlichen Geschäften der Bibliothek. Im Berichtszeitraum wurden verschiedene Tauschbeziehungen (z. B. MGH) eingerichtet. Das geplante Verbundprojekt (mit Staatsbibliothek Berlin, MGH und anderen Einrichtungen) zur Errichtung einer Datenbank für die Erfassung unselbständigen Schrifttums ist wegen des unvorhergesehenen Ausscheidens wichtiger Kooperationspartner nicht zustandegekommen, jedoch konnte ein regelmäßiger bilateraler Datenaustausch mit den MGH vereinbart werden (vgl. den Abschnitt zur Bibliothek in Teil I).

Lehrtätigkeit: Dr. Babel hat im Berichtszeitraum folgende Lehrveranstaltungen abgehalten: im WS 2003/2004 an der Universität München eine Vorlesung zum Thema »Die Anfänge des deutschen Dualismus: Deutsche Geschichte im Zeitalter Maria Theresias und Friedrichs des Großen« und ein Hauptseminar zum Thema »Die Französische Revolution«; im SS 2004 an der Universität Zürich (in Vertretung von Prof. Dr. Bernd Roeck) eine Vorlesung zum Thema »Kaiser Karl V. und seine Zeit« sowie ein Hauptseminar zum Thema »Die Französische Revolution«.

Gutachtertätigkeit: Gutachten (Magister im Haupt- und im Nebenfach) für die Universität München.

Gaël Eismann (Bourse francophone)

Agrégée d'histoire. Titulaire d'un DEA d'histoire contemporaine à l'IEP de Paris. Laboratoire de rattachement: Centre d'Histoire du Vingtième Siècle (IEP). Doctorante associée à l'Institut d'Histoire du Temps Présent (CNRS), du 1.9.2003 au 31.8.2004 boursière francophone de l'IHAP.

Travaille à temps plein depuis le mois de septembre 2003 à la rédaction d'une thèse, dirigée par Jean-Pierre Azéma, sur »La politique de ›maintien de l'ordre et de la sécurité‹ menée par les services du Militärbefehlshaber in Frankreich pendant l'occupation (1940–1944)«. La soutenance est prévue pour début 2005.

Publications: »La justice militaire allemande à Paris« en collaboration avec Boris Dänzer-Kantof, in CD-ROM/Résistance/Île-de-France, AERI (Association pour des Études sur la Résistance Intérieure), 2004.

Organisation: 11.6.2004: Le rôle de la Wehrmacht dans la radicalisation de la violence allemande en Europe occupée, Atelier à l'IHAP.

Colloques et Conférences: 30.4.2004: Journée d'Étude du CIERA organisée par Jean Solchany (Maître de conférence à l'IEP de Lyon) »La répression des oppositions en Europe occupée, (1939–1945)«. Titre de la communication: »Le MBF et le ›maintien de l'ordre et de la sécurité‹ au plan local en France occupée«. – Participation à plusieurs séminaires annuels de recherche: IEP/DHIP: »Occupants/occupés en France – L'Europe et l'Allemagne nazie«. – EHESS: »Histoire et historiographie du nazisme«. – IHTP: les mardi de l'IHTP.

Dr. Corinna Franz

Veröffentlichungen: Die CDU/CSU-Fraktion im Deutschen Bundestag. Sitzungsprotokolle 1961–1966 (Quellen zur Geschichte des Parlamentarismus und der politischen Parteien, vierte Reihe, Band 11/IV), Düsseldorf 2004. – Cecil von Renthe-Fink, in: NDB, Bd. 21, S. 438f. – Besprechung des Webangebots »Nachkriegszeit 1945–1949«, in: H-Soz-u-Kult.

Vorträge: 27.10.2003: »Adenauer und die Fraktion. Die CDU/CSU-Fraktion im Deutschen Bundestag. Sitzungsprotokolle 1949–1966 als Quelle«. Werkstattgespräch über aktuelle Fragen und Vorhaben der Adenauer-Forschung, Rhöndorf. – 5.11.2003: »L'Institut historique allemand. Son histoire et ses tâches«. Führung durch das DHIP für den Club international de droit et de l'économie. – 19.3.2004: Gesprächsleitung beim Atelier »Recherches sur la RDA/Forschungen zur DDR-Geschichte«. – 28.3.2004: »DHIP – Geschichte, Aufgaben, Profil«. Führung durch das DHIP für ein Seminar der Konrad-Adenauer-Stiftung. – 29.6.2004: Kommentar zur Sektion »Prozesse der Vertrauensbildung«, Sommerkurs 2004 im DHIP.

Tagungsteilnahme: 17.10.2003: »Armée et pouvoir en France et en Allemagne«, Première rencontre franco-allemande d'histoire militaire, Centre d'études d'histoire de la défense (CHED) und DHIP. – 5. und 6.12.2003: »Cultures et partis politiques au XIX^{e} et XX^{e} siècles: l'exemple allemand«, Colloque du Ciera, Lyon. – 15.12.2003: »Charles de Gaulle et la jeunesse«, Colloque international de la Fondation et l'Institut Charles de Gaulle. – 22. und 23.1.2004: »L'Europe et l'OTAN face aux défis des élargissements de 1952 et de 1954«, CEHD. – 26.1.2004: »Le septennat de Valéry Giscard d'Estaing«, Institut des Sciences politiques. – 8.3.2004: »Femmes et Pouvoir XIX^{e}–XXI^{e} siècles«, Comité d'histoire parlementaire et politique (CHPP). – 11.6.2004: »Du ›maintien de l'ordre et de la sécurité‹ à la ›guerre d'anéantissement‹«. – 28.6.–1.7.2004: Organisation und Durchführung (in Zusammenarbeit mit Dr. Pfeil) des 1. DHIP-Sommerkurses zum Thema »Neue Ansätze zur Erforschung der deutsch-französischen Beziehungen nach 1945«.

Sonstiges: Mitglied der Jury zur Vergabe von drei Forschungsstipendien der Fondation Charles de Gaulle sowie des Deutsch-Französischen Jugendwerks für Arbeiten zum Thema »de Gaulle – Adenauer«. – 23.6.2004: Organisation der Stipendiatenexkursion in die École des Beaux-Arts. – Koordination der Öffentlichkeitsarbeit des DHIP mit der DGIA (Druck von Stiftungsprospekt und Institutsplakat).

Priv.-Doz. Dr. Rolf Große

Veröffentlichungen: Suger en question. Regards croisés sur Saint-Denis (PHS 68) (Tagungsband, 176 S.). – L'abbé Adam, prédécesseur de Suger, ibid. S. 31–43. – Frühe Papsturkunden und Exemtion des Klosters Saint-Denis (7.–12. Jahrhundert), in: Hundert Jahre Papsturkundenforschung. Bilanz – Methoden – Perspektiven. Akten eines Kolloquiums … in Göttingen, hg. v. Rudolf Hiestand, Göttingen 2003, S. 167–188. – Artikel Radbod von Utrecht, in: Neue Deutsche Biographie 21, Berlin 2003, S. 83. – Rezensionen in verschiedenen Fachzeitschriften; ferner regelmäßige Berichterstattung aus französischen Regionalzeitschriften für den Rezensionsteil des Deutschen Archivs.

Vorträge und Tagungsteilnahme: 10.9.2003: Table ronde »La Curie romaine et la France. 3^{e} rencontre de la *Gallia Pontificia*«, Paris, Introduction. – 19.9.2003: Atelier »Hospitäler in Frankreich, Deutschland und Italien. Eine vergleichende Geschichte (Mittelalter und Neuzeit)«, Paris, Sektionsleitung. – 2.10.2003: »Rencontre scientifique« anläßlich der Emeritierung von André Vauchez, Nanterre. – 30.1.2004: Table ronde »Entre diplomatique et narratif: à la lisière des genres«, Paris. – 16.3.2004: Tagung »Jean de Mandeville in Europa. Neue Perspektiven in der Reiseliteraturforschung«, Paris. – 18.5.2004: Table ronde »Individus et

familles sous l'Ancien Régime: Quelles archives pour quelle histoire?«, Paris. – 8.6.2004: Vortrag an der EPHE, IV[e] section (Seminar L. Morelle), über Papsturkunden für die Bischöfe von Paris. – 18.6.2004: Atelier »Les réécritures hagiographiques dans l'Occident médiéval. Atelier II: Les réécritures de miracles«, Paris. – 21.6.2004: Atelier »*Regnum* und *Imperium* im Späten Mittelalter – Politische Beziehungen zwischen Frankreich und Deutschland im 14. und 15. Jahrhundert«, Paris. – Teilnahme an Vorträgen und Seminaren in Paris.

Organisation: Durchführung (gemeinsam mit B. Barbiche) der Table ronde »La Curie romaine et la France. 3[e] rencontre de la *Gallia Pontificia*«, Paris, 10.9.2003. – Vorbereitung der Stipendiatenexkursion nach Saint-Denis, 11.3.2004. – Organisation (gemeinsam mit M. Mersiowsky, MGH) der Ausstellung »Théodore Mommsen et le Moyen Âge«, Paris, 27.4.–28.5.2004. – Führung einer Jenaer Studentengruppe unter Leitung von Dr. Julian Führer durch das DHIP, 21.7.2004.

Lehrtätigkeit: Universität Heidelberg, Sommersemester 2004: »Die deutsch-französischen Beziehungen im Mittelalter« (Vorlesung); »Sigillographie« (Hauptseminar).

Gutachtertätigkeit: Gutachten für die Studienstiftung und die Universität Cambridge (Doktorandenstipendien).

Redaktionstätigkeit: Drucklegung des Bandes »Suger en question. Regards croisés sur Saint-Denis«. – Redaktion des Heftes »Théodore Mommsen et le Moyen Âge. Catalogue de l'exposition«. – Zuständig von Institutsseite für das Bulletin der Gesellschaft der Freunde.

Dr. Martin Heinzelmann

Veröffentlichungen: Le Psautier de Grégoire de Tours, in: Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse, Paris, Picard, 2004, S. 771–786. – Sainteté, hagiographie et reliques en Gaule dans leurs contextes ecclésiologique et social (Antiquité tardive et Haut Moyen Âge), in: Lalies 24 (2004) S. 37–62. – Martin von Tours – Identität stiftender Diözesanpatron, in: Dokumentation des Jubiläumsjahres 2003. 175 Jahre Diözese Rottenburg-Stuttgart, hg. von Werner Groß und Eckhard Raabe, Bd. 1: Texte, Stuttgart 2004, S. 24–40. – Notes bibliographiques – Bibliographische Anzeigen [11 Rezensionen und zahlreiche Anzeigen], in: Francia 30/1 (2003) S. 383–394.

Vorträge: 25.10.2003: »Martin von Tours – Identität stiftender Diözesanpatron«, Vortrag in Rottenburg anläßlich des Studientags zum Diözesanjubiläum (vgl. oben unter den Publikationen). – 29.11.2003: Als ›Discutant‹ Einführungsvortrag zur Sektion »Gaule et monde anglo-saxon« im Rahmen des Kolloquiums »L'historiographie des élites dans le Haut Moyen Âge« (Marne-la-Vallée und Paris I-Sorbonne), in der Sorbonne. – 17.1.2004: »Schlußbetrachtungen«, Vortrag auf dem Internationalen Workshop »Hagiographische Überlieferung im Frühmittelalter zwischen Niederschrift und Wiederschrift«, Wien, 16. und 17.1.2004, veranstaltet vom Institut für Mittelalterforschung der Österreichischen Akademie der Wissenschaften und dem Institut für Österreichische Geschichtsforschung. – 15.2.2004: »Die Rolle der Hagiographie in der frühmittelalterlichen Gesellschaft – Kirchenverständnis und literarische Produktion«, Vortrag im Rahmen der Tagung »Sakralität und Sakralisierung zwischen Antike und Neuzeit im Kulturvergleich. Konzepte – Probleme – Perspektiven«, Kloster Banz, 15. und 16.2.2004, veranstaltet vom Erlanger Zentrum für europäische Mittelalter- und Renaissanceforschung (Graduiertenkolleg »Kulturtransfer im europäischen Mittelalter«).

Veranstaltungen: 18.6.2004: DHIP, Vorbereitung, Veranstaltung und Einführung des Ateliers »Les réécritures de miracles« (La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval II), in Zusammenarbeit mit Monique Goullet (CNRS, LAMOP). – Vorbereitung einer Vortragsfolge zum Thema »frühmittelalterliche hagiographische Sammelhandschriften«: Einladung von Dr. Max Diesenberger (Institut für Mittelalterforschung der Öster-

reichischen Akademie der Wissenschaften) für einen *jeudi* am DHIP (Dezember 2004) und Vermittlung eines Vortrags an der EPHE, IV[e] section (Seminar François Dolbeau).

Redaktionstätigkeit: Drucklegung von Band 31/1 der Institutionszeitschrift Francia (XI–421 S., erscheint September 2004); Vorbereitung der anschließenden Bände (wissenschaftliche und technische Begutachtung von Autorenmanuskripten; Organisation, Leitung und Abschluß der Korrekturen, Korrespondenz mit Autoren und Verlagen).

Sonstiges: September 2003: Expertise für den CNRS (Département SHS) zu einem interdisziplinären namenkundlich-onomastischen Projekt von Prof. Dondin-Payre, »Pratiques onomastiques dans l'Empire romain«. – November 2003: als ›Expert‹ pré-rapport zur thèse pour habilitation à diriger des recherches von Anne-Marie Helvétius an der Université Lille III, zum Thema »Le saint et le moine: entre discours et réalité. Essai sur l'hagiographie monastique franque dans le processus de transformation du monde romain, V[e]–IX[e] siècle«. – 9.12.2003: Maison de sciences de l'homme, Soutenance de thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'EHESS, Teilnahme in der Jury de thèse von Maria Winter zum Thema »Corps, maladie et pouvoir à l'époque carolingienne«; im Januar 2004 rapport de thèse. – 28. und 29.6.2004: zusammen mit A. Hartsch (Bibliothek DHIP) in Rottach-Egern Vorordnung des wissenschaftlichen Nachlasses von Prof. Dr. Dr.es h.c. Karl Ferdinand Werner, ehem. Direktor des DHIP; weitere Vorbereitung der Inventarisierung des nach Paris verbrachten Nachlasses zusammen mit Dr. des. Nuding im DHIP, seit dem 24.8.2004. – 6.7.2004: Université Lumière – Lyon II, Soutenance de thèse de doctorat, als ›Expert‹ Teilnahme an der Jury de thèse von Stéphane Gioanni zum Thema »Lumière de Rome, lumière de l'Église. Édition, traduction et commentaire de la Correspondance d'Énnode de Pavie (livres 1 et 2)«; im August rapport de thèse.

Dr. Valeska Koal

Dr. Koal hat in Nachfolge von Dr. Greve am 1. November 2003 das Referat Spätes Mittelalter übernommen. Im Rahmen der Forschungen zur Geschichte des Hofes der Herzöge von Burgund ist sie für die Planung, Koordination und wissenschaftliche Weiterentwicklung des Datenbankprojekts »Prosopographia Burgundica« zuständig. Ein zweiter Forschungsschwerpunkt liegt auf der Tanz- und Musikgeschichte im Rahmen der höfischen Kultur des Mittelalters. Geplant ist ein Seminar mit praktischen Übungen zum Thema »Raum und Bewegung«, das sich unter Auswertung franko-burgundischer, italienischer und deutscher Tanzquellen mit dem Wandel des Körperbewußtseins in der Gesellschaft des Mittelalters auseinandersetzen soll.

Veröffentlichungen: Artikel »Tanzen/Musizieren«, in: Mitteilungen der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen 14 (2004) Nr. 1, S.34–39; künftig in: Höfe und Residenzen im Spätmittelalterlichen Reich, Teil 2: Bilder und Begriffe, hg. von Werner Paravicini (s. auch: http://resikom.adw-goettingen.gwdg.de/Bildband/A Unterhaltung Tanzen und Musizieren.pdf: Online-Veröffentlichung auf der Homepage der Residenzen-Kommission Göttingen).

Tagungsteilnahme: 18.3.2004: Organisationsveranstaltung im DHIP zur Durchführung des Europäischen Projekts »Europa humanistica docet. Bibliotheca Corviniana digitalis (XIV[e]–XVI[e] siècles)«. – 2./3.4.2004 und 17.4.2004, Paris – Cité de la Musique: »Les représentations de la musique médiévale« und »L'interprétation de la musique médiévale«. Internationales interdisziplinäres Kolloquium zur Bedeutung der Musik im abendländischen Mittelalter in Verbindung mit der Ausstellung »Paris 1400. Les arts sous Charles VI« im Louvre. – 24.–26.5.2004, Lille: Livres et Lectures des Femmes en Europe entre Moyen Âge et Renaissance. Internationales Kolloquium des Centre de Recherches en Histoire de l'art pour l'Europe du Nord – ARTES in Zusammenarbeit mit der Université Charles de Gaulle, Lille III. – 1.–4.7.2004, Cumberland Lodge, Windsor: Luxus and Integration. Materielle

Hofkultur in Westeuropa vom 12. bis zum 18. Jahrhundert. Internationales Kolloquium des DHI London in Zusammenarbeit mit dem DHIP und der Freien Universität Berlin.

Gutachtertätigkeit: Archivisches Gutachten über die Bestände des DHIP.

Dr. Mareike König

Veröffentlichungen: (Hg.) Georg Kibler, Möbelbauer, rue de Charonne 39. Adreßbuch der Deutschen in Paris für das Jahr 1854, in: Francia 30/3 (2004) S. 143–156. – Deutsche Einwanderer in Paris und Frankreich im 19. Jahrhundert, in: Deuframat (Deutschland und Frankreich auf dem Weg in ein neues Europa). Eine online-Materialsammlung: www.deuframat.de (deutsche und französische Version). – Hg. (zusammen mit Matthias Schulz) Die Bundesrepublik Deutschland und die europäische Integration 1949–2000. Politische Akteure, gesellschaftliche Kräfte und internationale Erfahrungen (Festschrift für Wolf D. Gruner zum 60. Geburtstag), Stuttgart 2004; darin: (zusammen mit M. Schulz) Die Bundesrepublik und die europäische Einigung: Trends und Kontroversen der Integrationshistoriographie, S. 15–36; Die Wiederbewaffnung der Bundesrepublik in *Le Monde* und *Le Figaro* 1950–955, S. 401–421.

Vorträge und Tagungsteilnahme: 15.11.2003: »Une migration oubliée: les Allemands à Paris au XIX^{e} siècle«, Vortrag an der Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. – 29.1.2004: »L'immigration allemande à Paris au XIX^{e} siècle«, Vortrag in Marly-le-Roi zur Eröffnung der »Année de l'Allemagne«. – 6.2.2004: »Itinéraires des migrants allemands à Paris (1850–1914): sources, méthodes et interprétations«, Vortrag an der École normale supérieure (Paris) mit anschließender Diskussion. – 7. und 8.5.2004: »Les domestiques allemands à Paris autour de 1900«, Vortrag und Tagungsteilnahme beim Kolloquium »Pour une histoire européenne des femmes migrantes« in Brüssel. – 12.5.2004: Tagungsteilnahme »Gestaltung der Vergangenheit, Reformen der Gegenwart«, Universität Rostock (gleichzeitig Übergabe der Festschrift Gruner).

Tagungsorganisation: Vorbereitung der Tagungen »Geschichte – Migration – Gedächtnis: Historiographie und historische Repräsentation zwischen Rekonstruktion und Erinnerungspolitik. 4. Conference on Contemporary European Migration History«, Tagung des Netzwerk Migration, der Génériques (Paris) und dem DHIP. Paris, 15. und 16.11.2004 (MO). – »Histoire du Champagne«. Kolloquium der Université de Paris IV (J.-P. Poussou) und des DHIP. Paris (DHIP, Sorbonne) et Épernay, 23.–25.9.2005 (MO).

Lehrtätigkeit: École pratique des hautes études, IV^{e} section, année 2003/2004: »Les Allemands à Paris au XIX^{e} siècle: du Vormärz à la Révolution 1848«. – École des hautes études en sciences sociales (gemeinsam mit Falk Brettschneider): »Introduction aux sources de l'histoire moderne et contemporaine allemande et à la paléographie«.

Weitere Arbeitsvorhaben: Abschluß der Arbeiten am Projekt »Adreßbuch der Deutschen in Paris 1854_online«, gefördert durch die Gerda Henkel Stiftung. Die Datenbank befindet sich in der Testphase und ist demnächst im Internet über die Website des Instituts zugänglich.

Redaktionstätigkeit: Buchreihen: Die Redaktionsseiten der DHI-Website wurden gepflegt und aktualisiert. In Zusammenarbeit mit den Verlagen und Autoren sowie mit Andrea Rattei und Dagmar Aßmann (ab 1.1.2004) wurden folgende Manuskripte bearbeitet:

Beihefte der Francia: Hanno Brand, Pierre Monnet, Martial Staub (Hg.), Memoria, Communitas, Civitas. Mémoire et conscience urbaines en Occident à la fin du Moyen Âge (BdF 55). – Christian Kleinert, Philibert de Montjeu (ca. 1374–1439). Ein Bischof im Zeitalter der Reformkonzilien und des Hundertjährigen Krieges (BdF 59).

Instrumenta: Catherine Bébéar, Henri Dubois (Hg.), Le livre des délibérations de la Grande Saunerie de Salins (1466–1481) (Instrumenta 13). – Karl Ferdinand Werner, Enquêtes sur les premiers temps du principat français (IX^{e}–X^{e} siècles). Untersuchungen zur Früh-

zeit des französischen Fürstentums (9.–10. Jahrhundert), traduit par Bruno Saint-Sorny, avant-propos par Werner Paravicini, préface par Olivier Guillot, postface par Michel Parisse (Instrumenta 14).

Pariser Historische Studien: Dominique Trimbur (Hg.), Europäer in der Levante – Zwischen Politik, Wissenschaft und Religion (19.–20. Jahrhundert). Des Européens au Levant – Entre politique, science et religion (XIX^{e}–XX^{e} siècles) (PHS 53). – Claus W. Schäfer, André François-Poncet als Botschafter in Berlin 1931–1938 (PHS 64). – Boris Schilmar, Der Europadiskurs im deutschen Exil 1933–1945, (PHS 67). – Rolf Große (Hg.), Suger en question. Regards croisés sur Saint-Denis (PHS 68).

Sonstiges: 23.9.2003: Vorbereitung und Durchführung des DHI-Betriebsausflugs »Auf den Spuren der Deutschen in Paris im 19. Jahrhundert«. – Mitglied der Jury bei Samy Hofman, Messagers de Bismarck: Une salle de peinture allemande en 1878 à Paris, Mémoire de DEA, EPHE (Paris), IV^{e} section, am 24.3.2004.

Dr. Stefan Martens

Veröffentlichungen: Les Intellectuels et l'Occupation, 1940–1944, publié par Albrecht Betz et Stefan Martens, Paris (Autrement) 2004, 342 S. – (Zusammen mit Astrid M. Eckert) Glasplatten im märkischen Sand. Ein Beitrag zur Überlieferungsgeschichte der Tageseinträge und Diktate von Joseph Goebbels, in: Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte 52 (2004) S. 478–526. – (Zusammen mit Astrid M. Eckert) Eine alliierte Posse um Goebbels' Nachlaß. Die Notate des Reichspropagandaministers – neue Funde, in: Neue Züricher Zeitung vom 16.4.2004. – Rezensionen in Historische Zeitschrift und Vingtième Siècle.

Vorträge und Tagungsteilnahme: Vortrag »Annäherung im Zeichen des Mißtrauens. Die deutsch-französischen Wirtschaftsbeziehungen nach 1945« beim gemeinsamen Panel bei der Jahrestagung der German Studies Association des DHIP, des DHIW und der Unité mixte de recherche IRICE-Paris I »Der Elysée-Vertrag von 1963. Dreh- und Angelpunkt der deutsch-französischen Beziehungen nach dem Zweiten Weltkrieg?« vom 18.–21.9.2003 in New Orleans. – Teilnahme und Leitung einer Sitzung des Kolloquiums des Musée de la Résistance et de la Déportation »Les résistances, miroirs des régimes d'oppression – Allemagne, Italie, France« vom 24.–26.9.2003 in Besançon. – ›Conclusion‹ der gemeinsamen Tagung mit dem CEHD »Armée et Pouvoir en Allemagne et en France depuis 1871« am 17.10.2003 im Hôtel national des Invalides. – Vortrag vor der Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen zum Thema »Pour une histoire de l'Occupation, 1940–1944« am 15.11.2003 in Rouen. – Teilnahme am VII. Workshop des Forschungsprojektes »Holocaust und Polykratie in Westeuropa, 1940–1944« der Universität Konstanz am 7. und 8.11.2003 im DHIP. – Teilnahme am Kolloquium »Die deutsch-französische Zusammenarbeit in den Geistes- und Sozialwissenschaften« des BMBF und des Institut des Sciences de l'Homme am 21. und 22.11.2003 in Lyon. – Teilnahme an der Journée d'étude des Centre d'histoire de l'Europe centrale (Université Paris IV-Sorbonne) und des DHIP »Du duché de Prusse à l'oblast Kaliningrad 1525–2003« am 8.12.2003 in der Sorbonne. – Teilnahme an der Journée du Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle »Recherche et enseignement de l'histoire à Sciences Po« am 19.12.2003 in Paris. – Teilnahme an der Tagung »L'Europe et l'OTAN face aux défis des élargissements de 1952 et de 1954« vom 22.–24.1.2004 im Institut d'Études Politiques. – Teilnahme an der Journée d'Études »Le septennat de Valéry Giscard d'Estaing et l'Europe« am 26.1.2004 im Senat. – Teilnahme an einer Sitzung des Comité pour l'Histoire des Anciens Combattants, am 9.3.2004 in der Sorbonne. – Teilnahme und Präsentation eines Beitrages bei der Tagung »Les Reichsuniversitäten de Strasbourg et de Poznań (1941–1944)« vom 25.–27.3.2004 in Straßburg. – Teilnahme am internationalen Kolloquium »Liège, 90 ans après 1914« des Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés Contemporaines und der Stadt Lüttich am 6. und 7.5.2004 in Lüttich. –

Teilnahme an der 46. internationalen Tagung für Militärgeschichte des MGFA »Die vergessene Front – der Osten 1914/15« vom 24. bis 27.5.2004 in Berlin. – Sitzungsleitung und ›Conclusion‹ beim Atelier »Du ›maintien de l'ordre et de la sécurité‹ à la ›guerre d'anéantissement‹. Le rôle de la Wehrmacht dans la radicalisation de la violence allemande en Europe occupée« am 11.6.2004 im DHIP. – Teilnahme und Sitzungsleitung beim Kolloquium »La Libération de Paris, aspects méconnus des Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris« – Musée Jean Moulin am 16.6.2004 im Hôtel de Ville.

Redaktionstätigkeit: Drucklegung von Francia 30/3 sowie Vorbereitung der Manuskripte von Band 31/3 für den Druck. Für den neuen Band wurde dabei neben den Beiträgen erstmals auch der Rezensionsteil dem Verlag als Datei zur Verfügung gestellt. Parallel zur laufenden Auswahl von Neuerscheinungen wurde nach der Entscheidung für den Wechsel des Programms die Francia-Rezensionsdatenbank in Zusammenarbeit mit D. Aßmann und R. Kieß auf FileMaker umgestellt. – Drucklegung der Akten des Kolloquiums »Les Intellectuels et l'Occupation, 1940–1944«, das Albrecht Betz im März 2002 im DHIP mit Mitteln der Volkswagenstiftung organisiert hatte.

Gutachtertätigkeit: Jurymitglied (mit Maurice Vaïsse und Jean-Pierre Azéma) bei Berna Günen, La Propagande radiophonique allemande pendant la Bataille d'Angleterre (juin 1940–mai 1941), *Mémoire de DEA*, Institut d'Études Politiques de Paris. – Ehrenamtliche Gutachter- und Beratertätigkeit für deutsche und ausländische Stiftungen und Gremien. – Prüfung von Schenkungen und Kaufangeboten für die Institutsbibliothek.

Tagungsorganisation: »Der Elysée-Vertrag von 1963. Dreh- und Angelpunkt der deutsch-französischen Beziehungen nach dem Zweiten Weltkrieg?«, Panel des DHIP, des DHIW und der Unité mixte de recherche IRICE-Paris I, bei der Jahrestagung der German Studies Association am 21.9.2003 in New Orleans (MO). – »Armée et Pouvoir en Allemagne et en France depuis 1871«, erstes deutsch-französisches Treffen zur Militärgeschichte des CEHD in Verbindung mit dem DHIP am 17.10.2003 im Hôtel national des Invalides (MO). – VII. Workshop des Forschungsprojektes der Universität Konstanz »Holocaust und Polykratie in Westeuropa, 1940–1944« am 7. und 8.11.2003 im DHIP (MO). – Sitzung des Comité pour l'Histoire des Anciens Combattants am 9.3.2004 in der Sorbonne (MO). – »Les Reichsuniversitäten de Strasbourg et de Poznań (1941–1944)« vom 25.–27.3.2004 in Straßburg (MO). – »Du ›maintien de l'ordre et de la sécurité‹ à la ›guerre d'anéantissement‹. Le rôle de la Wehrmacht dans la radicalisation de la violence allemande en Europe occupée«, Atelier der francophonen Stipendiatin, Gaël Eismann, am 11.6.2004 im DHIP (MO).

Vorgespräche mit Barbara Lambauer, Jean-Pierre Azéma und Guillaume Piketty in Paris bzw. Beatrice Heuser, Jörg Duppler und Jörg Echternkamp in Potsdam mit dem Ziel der Organisation eines Kolloquiums zum Thema »Kriegsgesellschaften und Kriegserfahrung im Zweiten Weltkrieg«, das Anfang 2006 in Zusammenarbeit mit dem CHEVS und dem MGFA in Paris stattfinden soll (MO).

Projektberatung von Karen Hagemann (University of Glamorgan/Berlin) zum Thema: »Nations, Borders and Identities: the Revolutionary and Napoleonic Wars in European Experience and Memory«.

Stellvertretung des Direktors: In Zusammenarbeit mit dem Verwaltungsleiter, Stefan Daniels, Sicherstellung des Dienstbetriebes. Planung von Baumaßnahmen. Wahrnehmung offizieller Termine in Vertretung des Direktors. Auswahl und Betreuung der wissenschaftlichen Praktikanten (im Berichtszeitraum 20) sowie Mitwirkung bei der Neubesetzung von Stellen im wissenschaftlichen und nichtwissenschaftlichen Dienst.

Lehrtätigkeit: Zusammen mit Barbara Lambauer, Jean-Pierre Azéma und Guillaume Piketty (Institut d'Études Politiques bzw. CHEVS) Organisation einer gemeinsamen *groupe de travail* »Occupants et Occupés en France« – »L'Europe et l'Allemagne nazie« im IEP. Referenten waren: Philippe Burrin (Genf); Steffen Prauser (Florenz); Fabrice Grenard (Paris); José Gotovitch (Brüssel); Philip Nord (Princeton); Robert Bohn (Flensburg);

Benoît Majerus (Brüssel/Luxembourg); Laurent Douzou (Lyon); Jean Solchany (Lyon); Henk te Velde (Groningen); Sébastien Abertelli (Paris); Dominique Trimbur (Paris).

Sonstiges: Teilnahme an der internationalen Zeremonie aus Anlaß des 60. Jahrestages der Alliierten Landung in der Normandie am 6.6.2004 in Arromanches. – Präsentation des Films »Stauffenberg« von Jo Baier und Leitung der anschließenden Diskussion in der Maison Heinrich Heine am 14.6.2004 in Paris. – Zahlreiche Radio- (RFI, Deutschlandradio, NDR, RBB), Fernseh- (ARTE, France 2) und Presseinterviews zur deutschen Besetzung und dem 60. Jahrestag der Befreiung Frankreichs. .

Prof. Dr. Werner Paravicini

Veröffentlichungen: (Hg.) Höfe und Residenzen im spätmittelalterlichen Reich. Ein dynastisch-topographisches Handbuch. Teil I, bearbeitet von J. Hirschbiegel und Jörg Wettlaufer. Band 1: Dynastien und Höfe, 915 S.; Bd. 1: Residenzen, 725 S. Stuttgart (Thorbecke) 2003 (Reihe Residenzenforschung 15, I, 1–2). Darin (Bd. 1, S. IX–XV) Vorwort. – La cour de Bourgogne selon Olivier de la Marche, in: Publications du Centre européen d'études bourguignonnes 43 (2003) S. 89–124. – Note sur les manuscrits de Dom Merle sur l'histoire de Bourgogne conservés à Autun, in: Francia 30/1 (2003) S. 159–167. – Hagenbachs Hochzeit. Ritterlich-höfische Kultur zwischen Burgund und dem Reich im 15. Jahrhundert, in: Zwischen Habsburg und Burgund. Der Oberrhein als europäische Landschaft im 15. Jahrhundert. Politik, Wirtschaft und Kultur zwischen Habsburg und Burgund, hg. v. K. Krimm und R. Brüning, Stuttgart 2003 (Oberrheinische Studien 21), S. 13–60. – Jenseits von Brügge. Norddeutsche Schiffer und Kaufleute an der Atlantikküste und im Mittelmeer in Mittelalter und Früher Neuzeit, in: Konzeptionelle Ansätze der Hanse-Historiographie, hg. v. E. Müller-Mertens u. H. Böcker, Trier 2003 (Hansische Studien 14), S. 69–114. – Seigneur par l'itinérance? Le cas du patricien bernois Conrad de Scharnachtal, in: L'itinérance des seigneurs (XIV^{e}–XVI^{e} siècles). Actes du colloque international de Lausanne et Romainmôtier, 29 novembre–1er décembre 2001. Études publiées par A. Paravicini Bagliani u. a., Lausanne 2003 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale 34), S. 27–71. – Streit an der Sprachgrenze. Aus dem Briefwechsel zwischen den Herren von Vinstingen und von Blâmont am Ende des 14. Jahrhunderts, in: Mélanges Michel Parisse, Paris 2004, S. 810–827. – Der Fremde am Hof: Nikolaus von Popplau auf Europareise 1483–1486, in: Fürstenhöfe und ihre Außenwelt. Aspekte gesellschaftlicher und kultureller Identität im deutschen Spätmittelalter, hg. v. Thomas Zotz, Würzburg 2004 (Identitäten und Alteritäten 16), S. 291–337. – Tiere aus dem Norden, in: Deutsches Archiv zur Erforschung des Mittelalters 59 (2003, ersch. 2004) S. 559–591. – Art. »Drechseln« [Fürsten als Handwerker], in: Mitteilungen der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen 14 (2004) Nr. 1, S. 34–39; künftig in: Höfe und Residenzen im spätmittelalterlichen Reich, Teil 2: Bilder und Begriffe, hg. von Werner Paravicini (s. auch: http://resikom.adw-goettingen.gwdg.de/Bildband/A Unterhaltung: Online-Veröffentlichung auf der Homepage der Residenzen-Kommission Göttingen). – Vom Wert der Residenzenforschung, in: Thüringen, Land der Residenzen [Aufsatzband zur Ausstellung in Sondershausen] 2004, S. 8–12. – Vorwort zu: »Recueil du Fay«. Die Briefsammlung des Claude de Neufchâtel zur Geschichte Karls des Kühnen 1474–1477 (1505), hg. v. Petra Ehm-Schnocks u. Harm von Seggern, Stuttgart (Thorbecke) 2003 (Instrumenta 10), S. 7–9. – (mit G. U. Großmann) Vorwort zu: Politik und Kunst in der DDR. Der Fonds Willi Sitte im Germanischen Nationalmuseum, hg. v. G. U. Großmann, Nürnberg (Germ. Nationalmuseum) 2003, S. 7, mit Begrüßung S. 10f. und zahlreichen Diskussionsbeiträgen als Tagungsleiter im Bande. – Vorwort zu: Die Protokollbücher des Ordens vom Goldenen Vlies. Bd. 2: Das Ordensfest 1468 in Brügge unter Herzog Karl dem Kühnen, hg. v. S. Dünnebeil, Stuttgart (Thorbecke) 2003 (Instrumenta, 12), S. 7–8. – De la mémoire urbaine, in: Memoria, Communitas, Civitas.

Mémoire et conscience urbaine en Occident à la fin du Moyen Âge, hg. v. H. Brand, P. Monnet, M. Staub, Stuttgart (Thorbecke) 2003 (Beihefte der Francia 55), S. 14–17. – Allocution, in: Prix Guillaume Fichet-Octave Simon 2003, Paris 2004, S. 9–13. – Avant-propos, in: K. F. Werner, Enquêtes sur le premier temps du principat français (IX^{e}–X^{e} siècles) / Untersuchungen zur Frühzeit des französischen Fürstentums (9.–10. Jahrhundert), Stuttgart 2004 (Instrumenta 14), S. 7–8. – Introduction, in: Hartmut Kaelble, Les relations franco-allemandes de 1945 à nos jours. Défis, acquis, options nouvelles, Stuttgart (Thorbecke) 2004 (Conférences annuelles 10), S. 5–13. – Introduction, in: Théodore Mommsen et le Moyen Âge. Catalogue de l'exposition [à l']Institut historique allemand à Paris, du 27.4. au 29.5.2004, Paris (DHIP) 2004, S. 6–9. – Vorwort zu: Hof und Theorie. Annäherungen an ein historisches Phänomen, hg. v. R. Butz u. a., Köln u. a. 2004 (Norm und Struktur 22), S. VII–VIII. – (Hommage) Die Protokollbücher des Ordens vom Goldenen Vlies, Bd. 1, 2002, in: CRAIBL 2002 [2004] S. 968–969. – (Hommage) Comptes de l'Argentier de Charles le Téméraire duc de Bourgogne, vol. 2: Année 1469, 2002, in: CRAIBL 2002 [2004] S. 1042–1043.

Weitere Arbeitsvorhaben: Als Vorsitzender der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen und Leiter von deren Arbeitsstelle in Kiel bereitete der Direktor eine Sektion auf dem 45. Deutschen Historikertag in Kiel vor, die am 16.9.2004 stattfinden wird: »Das Gehäuse der Macht. Der Raum der Herrschaft im interkulturellen Vergleich. Antike, Mittelalter, Frühe Neuzeit«. Des weiteren zusammen mit der Martin-Luther-Universität (Prof. Andreas Ranft) das nächste Symposium über »Der Hof und die Stadt – La cour et la ville« vom 21. bis 25.9.2004 in Halle an der Saale, wie stets unter prominenter französischer Beteiligung. Für das Symposium des Jahres 2006, das dem Thema »Hofwirtschaft« gewidmet sein wird, führte er am Tagungsort Gottorf/Schleswig erste Gespräche. Das Neuburger Symposium von 2002 (»Der Fall des Günstlings«) wird noch im September 2004 erscheinen. Nachdem der 1. Teil zu Dynastie und Topographie in zwei Bänden über 1600 Seiten stark im Herbst 2003 erschienen war, geht es nun entschieden auf den zweiten Teil des Handbuches »Höfe und Residenzen im spätmittelalterlichen Reich« zu, der den Titel »Bilder und Begriffe« trägt. Die Planungen zum 3. Teil: »Texttypen« ist weit fortgeschritten. Ein Vortrag, vor größerem Publikum am 12.12.2003 in der Alten Aula zu Göttingen gehalten, erläuterte die Arbeit der Kommission des näheren; dasselbe tat in anderer Weise ein Beitrag zum Katalog der Sondershausener Landesausstellung »Thüringen, Land der Residenzen«.

Vorträge und Tagungsteilnahme: 4.9.2003: 50 Jahre Centre d'Études supérieures de Civilisation médiévale in Poitiers (Teilnahme). – 10.9.2003: Table ronde »La Curie romaine et la France« in der École nationale des chartes (Eröffnung). – 19.9.2003: Atelier »Hospitäler in Frankreich, Deutschland und Italien. Eine vergleichende Geschichte (Mittelalter und Neuzeit)« im DHIP (Begrüßung). – 25.9.2003: Kolloquium »Papauté, offices et charges publiques (XIV^{e}–XVII^{e} siècle), III: une culture exacerbée de l'écrit« im DHIP (Eröffnung). – 2.10.2003 vormittags: Deutsch-französisch-polnisches Journalistenprogramm im DHIP (Einführung); nachmittags: Emeritierung von André Vauchez, in Paris X–Nanterre (Teilnahme). – 24.10.2003: Vortrag in der Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, »Parler d'amour au XV^{e} siècle. Pierre de Hagenbach et la dame de Remiremont«. – 28.10.2003: Verleihung des Prix Guillaume Fichet-Octave Simon im DHIP an Dr. Bernhard Strebel (Universität Hannover) für seine Doktorarbeit »Das KZ Ravensbrück, ein Lagerkomplex« (Ansprache). – 30.10.2003 vormittags: Vortrag »Fakten und Fiktionen. Sankt-Patricks Fegefeuer und die europäische Ritterschaft« an der Universität Halle; nachmittags: Verleihung des Eike-von-Repgow-Preises 2003 an Prof. Dr. Friedrich Ebel, in Magdeburg (Laudatio). – 14.11.2003: Kolloquium »Sciences humaines – Kulturwissenschaften« der Alexander von Humboldt-Stiftung im DHIP (Begrüßung, Sitzungsleitung). – 15.11.2003: Vortrag in der Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts in Rouen, »L'Institut historique alle-

mand. Un lieu de recherche européenne à Paris«. – 21.11.2003: Jahresvortrag am DHI London »Fact and Fiction: St. Patrick's Purgatory and the European Chivalry«. – 8.12.2003: Studientag »Du Duché de Prusse à l'Oblast Kaliningrad 1525–2003«, Sorbonne (Zusammenfassung). – 12.12.2003: Vortrag vor der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen, »Vom sozialen zum realen Raum: Hof und Residenz in Alteuropa«. – 16.1.2004: ›Hommages‹ vor der Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (PHS 60; Instrumenta 10, 11, 12; Residenzen-Handbuch Teil I). – 17.1.2004: Überreichung der Festschrift Michel Parisse, Univ. Paris I (Teilnahme). – 6.2.2004: Kolloquium »Le portrait individuel: Réflexions autour d'une forme de représentation du XIII^{e} au XV^{e} siècle«, EHESS (Teilnahme). – 15. und 16.3.2004: Gründungstagung der Jean de Mandeville-Gesellschaft im DHIP, Begrüßung und Vortrag »Fakten und Fiktionen: Das Fegefeuer des hl. Patrick und die europäische Ritterschaft im späten Mittelalter«. – 18.3. und 22.6.2004: Europäisches Forschungsprojekt »Europa humanistica docet. Bibliotheca Corviniana digitalis (XIV^{e}–XVI^{e} siècles)« im DHIP (Begrüßung). – 19.3.2004: Atelier »Forschungen zur DDR-Geschichte« im DHIP (Eröffnungsansprache). – 25.3.2004: Kolloquium »Les Reichsuniversitäten de Strasbourg et de Poznań (1941–1944)« in Straßburg (Sitzungsleitung). – 27.4.2004: Stage technique international d'archives der Archives nationales (Begrüßung). – 27.4.2004: Eröffnung der Ausstellung »Théodore Mommsen et le Moyen Âge« im DHIP (Ansprache). – 10.5.2004: Séance publique der Classe des Lettres der Académie Royale de Belgique in Brüssel (Teilnahme). – 18.5.2004: Studientag der Archives nationales »Les fonds d'archives privées de l'Ancien Régime« im DHIP (Eröffnungsansprache). – 2.6.2004: Kolloquium »Rechtsverständnis und Handlungsstrategien im mittelalterlichen Konfliktaustrag« der Universität Bochum anläßlich der Emeritierung von Prof. Dr. Hanna Vollrath (Laudatio). – 3. und 4.6.2004: Kolloquium »Orte der Herrschaft – Places of Power – Lieux du Pouvoir« des Max-Planck-Instituts für Geschichte in Göttingen (Sitzungsleitung). – 11.6.2004: Atelier »Du ›maintien de l'ordre et de la sécurité‹ à la ›guerre d'anéantissement‹. Le rôle de la Wehrmacht dans la radicalisation de la violence allemande en Europe occupée« im DHIP (Begrüßung). – 18.6.2004: Atelier »Les réécritures hagiographiques dans l'Occident médiéval. Atelier II: Les réécritures de Miracles« im DHIP (Begrüßung). – 21.6.2004: Atelier »*Regnum* und *Imperium* im Späten Mittelalter – Politische Beziehungen zwischen Frankreich und Deutschland im 14. und 15. Jahrhundert« im DHIP (Begrüßung). – 22.6.2004: Kolloquium »Kampf um Repräsentation – Symbolische Politik im modernen Frankreich 1789–1830« veranstaltet von der Universität Münster (Begrüßung). – 29.6.2004: »Neue Ansätze zur Erforschung der deutsch-französischen Beziehungen nach 1945«. Sommerkurs im DHIP (Begrüßung). – 1.–4.7.2004: Kolloquium »Luxus und Integration: Materielle Hofkultur Westeuropas vom 12. bis zum 18. Jahrhundert«, in Cumberland Lodge, Windsor Great Park (Zusammenfassung). – 7. und 8.7.2004: XIX^{es} Rencontres de l'École du Louvre, Über die Kunst in Frankreich um 1400 im Louvre (Sitzungsleitung). – 10.7.2004: Festakt zum 60. Geburtstag von Prof. Dr. Friedrich Ebel in Berlin (Teilnahme).

Kommissionen und Gutachten: Jury de DEA Olivier Mathieu »Historiographie et images de l'histoire en Prusse teutonique (vers 1410–vers 1525)« im DHIP, mit Jean-Marie Moeglin (Univ. Paris XII, Direktor) (15.9.2003). – Comité Fichet-Simon (22.9.2003, 8.6.2004). – 9. Sitzung der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften, Göttingen (Leitung) (6.10.2003). – Vollversammlung der Association des historiens (Teilnahme) (13.10.2003). – Autorentreffen Deutsch-Französische Geschichte im DHIP (Leitung) (4.11.2003). – Wiss. Beirat des Germanischen Nationalmuseums Nürnberg (19. und 20.11.2003 und 6.5.2004). – Wiss. Beiräte der Deutschen Historischen Institute in London (22.11.2003) und am 17. und 18.10.2003 (mit Einweihung des neuen Dienstgebäudes) sowie am 25.6.2004 in Warschau. – Stiftung der Deutschen Geisteswissenschaftlichen Auslandsinstitute (5. Sitzung am 28.11.2003 und 6. Sitzung am 29.3.2004 in Bonn). – Jury Habilitation Sylvain Gouguenheim, Paris I: »Par delà le pape et l'empereur. L'Ordre teutonique en

Prusse dans la première moitié du XIII[e] siècle«, mit M. Balard, J. Ehlers, J.-M. Moeglin, M. Parisse (Rapp.), Vauchez (Prés.) (29.11.2003). – Jury Habilitation Élisabeth Lalou, »La Royauté française de Louis IX à Philippe de Valois: Les tablettes de cire, les comptes, l'Hôtel«, Mémoire »Essai sur l'Hôtel du roi, XIII[e]–début du XIV[e] siècle«, mit Ph. Contamine (Rapp.), Cl. Gauvard, O. Guyotjeannin, J. Kerhervé, F. Michaud-Fréjaville (Prés.) (5.12.2003). – La création artistique en France autour de 1400. École du Louvre (comité scientifique) (15.1., 12.2., 4.3.2004). – Jury de thèse Émilie Lebailly, Université Paris IV, »Raoul, comte d'Eu et de Guines, connétable de France (129.–1345): une vie, un office, un milieu«, mit F. Autrand (Prés.), Ph. Contamine (Direktor), O. Guillotjeannin, B. Schnerb (24.1.2004). – Historische Kommission bei der Bayerischen Akademie in München (Jahresversammlung, 2. und 3.3.2004). – Deutsch-französisches Geschichtshandbuch auf Einladung von Noëlle Lenoir, ministre déléguée aux Affaires européennes (Beratung) (9.3.2004). – Président du Jury de thèse Klaus Oschema (Bern), EPHE, IV[e] section/TU Dresden, »Amitié et proximité en Bourgogne (XV[e] siècle). Études sur les relations entre l'émotion et l'institution«, mit G. Melville und M. Pastoureau (Direktor) und J.-Cl. Schmitt (9.4.2004). – Comité scientifique der Fondation pour la protection du patrimoine (Lausanne) in Rom (23.4.2004). – Commission »Sélection des archives définitives« (28.4.2004). – Centre d'Études supérieures de la Renaissance, Tours (Conseil de perfectionnement) (28.6.2004). – Gutachten u. a. für die Columbia University, University of Sheffield, Humboldt Universität Berlin, Fritz Thyssen Stiftung, Stiftung Niedersachsen, Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, Université Paris I, Institut Universitaire de France.

Lehrtätigkeit: Zum Burgund-Seminar s. Teil I, Burgund-Projekt (6).

Sonstiges: Überreichung der Festschrift (Instrumenta 14) an den ehemaligen Direktor des DHIP, Herrn Prof. Dr. Dr.es h.c. Karl Ferdinand Werner, *membre associé étranger* de l'Institut de France, in Rottach-Egern, in Gegenwart von Prof. Dr. Dr. h.c.mult. Horst Fuhrmann, Dr. Hartmut Atsma und Dr. Martin Heinzelmann (21.2.2004). – Neue Mitgliedschaften: Ehrenkomitee der Ausstellung »Bayern und Frankreich«. – Comité d'honneur pour l'Épée de Roland Recht et de Robert Martin, Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). – Conseil de Perfectionnement des Centre d'études supérieures de la Renaissance, Tours. – Wiss. Beirat des Kolloquiums »La creation artistique en France autour de 1400« (XIX[es] Rencontres de l'École du Louvre). – Honorarprofessur an der Christian-Albrechts-Universität zu Kiel (1.9.2004).

Dr. habil. Ulrich Pfeil
(Gastwissenschaftler)

Dr. Pfeil ist im zweiten Jahr am DHIP als Gastwissenschaftler tätig, bis zum 31.8.2004 durch ein Forschungsstipendium der DFG gefördert zum Projekt »Die Beziehungen zwischen der DDR und Frankreich 1949–1990«, das er im August 2004 mit der Vorlage seiner Habilitationsschrift (Die »anderen« deutsch-französischen Beziehungen. Die DDR und Frankreich 1949–1990), Köln 2004 (Zeithistorische Studien des Zentrums für Zeithistorische Forschung Potsdam 26[8]) abschloß. Das Erscheinen dieser Studie nahm Dr. Pfeil zum Anlaß, ein Atelier »Aus der DDR-Forschung im 15. Jahr nach dem Fall der Mauer« zu organisieren, das das DHIP gemeinsam mit der Stiftung zur Aufarbeitung der SED-Diktatur Berlin und mit Unterstützung durch das Deutsch-Französische Jugendwerk am 19.3.2004 veranstaltete. Die Beiträge des Ateliers sowie vier weitere Artikel werden in einer Themennummer der Zeitschrift »Allemagne d'aujourd'hui« 169/2004 (Jérôme Vaillant/Lille III) erscheinen und am 5.11.2004 in Kooperation mit dem Heinrich-Heine-Haus der Öffentlichkeit vorgestellt. Auf seine Anregung hin lud das DHIP vom

8 Vergl. dazu die Besprechung von Ulrich Lappenküper in der FAZ vom 2.6.2004.

28.6.–1.7.2004 in Zusammenarbeit mit dem Deutsch-Französischen Historikerkomitee zwanzig Nachwuchswissenschaftler verschiedener Disziplinen aus Frankreich, Deutschland und den USA zu einem ersten Sommerkurs des Instituts nach Paris ein. Der Veranstaltungsplan wurde von der Deutsch-Französischen Hochschule Saarbrücken evaluiert und in ihr Förderprogramm Deutsch-Französische Ateliers für Nachwuchswissenschaftler der Geistes- und Sozialwissenschaften aufgenommen, so daß die finanzielle Höchstförderung von 8000 € zugesprochen wurde. In sieben Themenblöcken befaßten sich Doktoranden und Postdoktoranden gemeinsam mit Professoren und Zeitzeugen mit »Neuen Ansätzen zur Erforschung der deutsch-französischen Beziehungen nach 1945«. Die von Dr. habil. Corine Defrance (CNRS/IRICE), Dr. Corinna Franz und Dr. Pfeil organisierte Veranstaltung bot den jungen Wissenschaftlern die Möglichkeit, ihr Forschungsprojekt oder Aspekte daraus einem fachkundigen Publikum vorzustellen, zu diskutieren, Erfahrungen auszutauschen und Anregungen zu geben; zugleich diente sie dem Ziel, jüngere und ältere Kollegen miteinander bekanntzumachen und auf diese Weise an den unentbehrlichen Netzen zu stricken. Zu dem am 19. und 20.1.2003 am DHIP von Dr. Pfeil organisierten Kolloquium »1963: Année pivot des relations franco-allemandes?« liegt das Manuskript mittlerweile vor, das sowohl in deutscher wie in französischer Sprache im Januar 2005 erscheinen wird. Die französische Europaministerin Claudie Haigneré und der deutsch-französische Kulturbevollmächtigte und saarländische Ministerpräsident Peter Müller fanden sich bereit, ein gemeinsames Vorwort zu verfassen.

Die letzten Monate seines Forschungsstipendiums nutzte Dr. Pfeil zur Entwicklung eines neuen Projekts »Deutsch-französische Historikerbeziehungen nach 1945 zwischen diplomatischen Neuorientierungen und akademischen Umdeutungsprozessen«. Es siedelt sich zeitlich zwischen der »Nachgeschichte des 3. Reiches« und den späten 1960er Jahren an und will die gesellschaftlichen Transformationen, wissenschaftlichen Paradigmenwechsel und außenpolitischen Neuorientierungen in den Blick nehmen. Um einen wichtigen Aspekt der bundesdeutschen Kulturgeschichte sinnvoll in den internationalen Rahmen zu stellen, wird nach der Bedeutung der Geschichtswissenschaft als Vektor der deutsch-französischen Aussöhnung bei der Neuausrichtung und Neuverteilung politischer und wissenschaftlicher Ressourcen gefragt. Das DHIP hat für dieses Projekt mit Dr. Pfeil einen halbjährigen Werkvertrag ab dem 1.9.2004 abgeschlossen.

Veröffentlichungen: Die »anderen« deutsch-französischen Beziehungen. Die DDR und Frankreich 1949–1990, Köln 2004 (Zeithistorische Studien des Zentrums für Zeithistorische Forschung Potsdam 26). – (mit Corine Defrance) 1963: année pivot des relations franco-allemandes?, in: CIRAC-Forum 58 (2003) S. 5–9. – (mit Corine Defrance) Der Blick des Historikers auf den Élysée-Vertrag, in: Bulletin de la Société des Amis de l'Institut Historique Allemand 8 (2003) S. 13–21. – (mit Corine Defrance) Les historiens et le traité de l'Élysée, in: Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin 15 (2003) S. 177–184. – Kampf um Geschichtsbilder – »1968« in Deutschland, in: Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande 35 (2003) 2, S. 241–259. – L'insurrection du 17 juin 1953 à Berlin-Est: un défi pour la politique allemande de la France, in: Guerre mondiale et des conflits contemporains 210 (2003) S. 47–63. – Rendsburg – Vierzon – Bitterfeld: Ein Fallbeispiel deutsch-französischer Städtepartnerschaften im Kalten Krieg, in: Zeitschrift der Gesellschaft für Schleswig-Holsteinische Geschichte 129 (2004) S. 141–162. – »Nicht alle Deutschen haben ein Herz aus Stein«. Über das Bild des deutschen Widerstandes in Frankreich nach 1945, in: Aus Politik und Zeitgeschichte, B 27 (2004) S. 23–30. – Die DDR und die europäische Integration (1949–1957). Eine andere Variante der SED-Deutschlandpolitik, in: Mareike König, Matthias Schulz (Hg.), Die Bundesrepublik Deutschland und die europäische Einigung 1949–2000. Politische Akteure, gesellschaftliche Kräfte und internationale Erfahrungen, Stuttgart 2004, S. 471–493. – La RDA et le Plan Schuman, in: Andreas Wilkens (Hg.), Le regard des historiens sur le plan Schuman 50 ans après, Brüssel 2004, S. 319–355.

Vorträge und Tagungen: 25.–27.9.2003: Kulturzentren als Ort der ideologischen Konfrontation und der mauerüberschreitenden Kontakte: das Centre culturel de la RDA in Paris und das Französische Kulturzentrum in Ost-Berlin, Vortrag auf dem Colloque international organisé sous le patronage de l'Association internationale d'histoire contemporaine de l'Europe au Centre européen de Coppet (Suisse) »Une Europe malgré tout«, 1945–1990: les échanges culturels, intellectuels et scientifiques entre Européens dans la guerre froide. – 16.–18.10.2003: Échanges et transferts culturels malgré le »rideau de fer«? Relations scientifiques entre la RDA et la France, Vortrag auf dem XXXVI[e] Congrès de l'AGES »Frontières, transferts, échanges transfrontaliers et interculturels«, Metz, Saarbrücken. – 6.–9.11.2003: Pompidous Deutschlandpolitik zwischen bundesdeutscher Ostpolitik und ostdeutschen Anerkennungsbegehrlichkeiten 1969–1973, Vortrag auf der Internationalen DDR-Forschertagung in der Europäischen Akademie Otzenhausen »Das war die DDR. DDR-Forschung im Fadenkreuz von Herrschaft, Kultur, politischem System, Geschichtsforschung, Wirtschaft und Außenpolitik«. – 23.2.2004: Heide im Ersten Weltkrieg, Vortrag im Rahmen der Vortragsreihe der Stadt Heide/Holstein aus Anlaß ihres 600. Geburtstages. – 19.3.2004: Les relations entre la RDA et la France (1949–1990): méthodologie et problématique, Vortrag im Rahmen des Ateliers »Aus der DDR-Forschung im 15. Jahr nach dem Fall der Mauer«, organisiert vom DHIP und der Stiftung zur Aufarbeitung der SED-Diktatur (Berlin), Paris. – 6.5.2004: Diskutant in der Gesprächsrunde »Die Transformation der Medienlandschaft in Osteuropa« mit Petr Uhl (Prag) und Prof. Dr. Barbara Thomaß (Bochum) am 1[er] cycle franco-allemand de ›Sciences Po‹ Paris à Nancy. – 24.5.2004: Podiumsdiskussion unter Leitung von Prof. Dr. Tilman Mayer mit August Graf von Kageneck (vormals Welt-Korrespondent in Paris), Prof. Dr. Joachim Scholtyseck (Bonn) und Prof. Dr. Rudolf Lill (Karlsruhe/Bonn) »60 Jahre 20. Juli. Bedeutung und Wirkung in Frankreich und Deutschland«, Bonn. – 26.5.2004: Die »anderen« deutsch-französischen Beziehungen, Vortrag am Frankreich-Zentrum der TU Berlin. – 28.6.–1.7.2004: Kommentar zu den Beziehungen DDR – Frankreich auf dem Sommerkurs für Doktoranden organisiert vom DHIP in Zusammenarbeit mit dem Deutsch-Französischen Historikerkomitee und mit Unterstützung der Deutsch-Französischen Hochschule: Neue Ansätze zur Erforschung der deutsch-französischen Beziehungen nach 1945, Paris. – 3. und 4.7.2004: Rheinländische Mediävisten zwischen 1920 und 1970. Über räumliche Bezogenheit und generationelle Prägungen innerhalb der deutschen Geschichtswissenschaft, Vortrag im Rahmen des DFG-Ateliers »Wie konstruiert die Wissenschaftsgeschichte ihre Objekte? Verräumlichung – Vergleich – Generationalität« am Zentrum für Höhere Studien der Universität Leipzig.

Lehrtätigkeit: Als Maître de conférence am 1[er] cycle franco-allemand de ›Sciences Po‹ Paris in Nancy.

Sonstiges: Betreuung von Magister- und Doktorarbeiten an französischen Universitäten.

Prof. Dr. Jürgen Voss

Veröffentlichungen: Liselotte von der Pfalz: Briefe an die Gräfin Johanna Sophie von Schaumburg-Lippe (1717–1722), St. Ingbert 2003, 136 S. (Kleines Archiv des 18. Jahrhunderts 41); – Schoepfliniana. Briefe an Meerman in Rotterdam, von Senckenberg in Wien und d'Argenson in Paris, in: Francia 31/2 (2003) S. 21–43. – Strasbourg et ses environs en 1769, vue par Victurnienne de Mortemart, une jeune noble parisienne, in: Terres d'Alsace, chemins de l'Europe. Mélanges offerts à Bernard Vogler, Strasbourg 2003, S. 525–540. – Zur deutschen Voltaire-Rezeption bis 1815, in: Heinz Duchhardt, Claus Scharf (Hg.), Interdisziplinarität und Internationalität. Wege und Formen der Rezeption der französischen und britischen Aufklärung in Deutschland und Rußland im 18. Jahrhundert, Mainz 2004, S. 65–80. – Die Erfurter Akademie im Gefüge der deutschen und europäischen Akademie-

bewegung des 18. Jahrhunderts, in: Stadt und Geschichte. Zeitschrift für Erfurt 23/02 (2004) S.18–20.

Arbeitsvorhaben: Eine Dokumentation über »Das französische Buch auf dem deutschen Buchmarkt des 18. Jahrhunderts«. Die elektronische Erfassung des Verkaufskatalogs der französischen Buchhandlung Fontaine in Mannheim (1794, 400 S., ca. 6000 Titel), der eine Summe der französischen Buchproduktion des 18. Jahrhunderts darstellt, konnte mit Hilfe von Praktikanten abgeschlossen und anschließend revidiert werden.

Tagungen: 15.12.2003: Teilnahme: Kolloquium der Fondation Charles de Gaulle im ministère de la Recherche über »De Gaulle et la jeunesse«. – 2. Hälfte Februar, 1. Hälfte März 2004: Vortragszyklus von Prof. Dr. Fritz Nies im Collège de France über Buch- und Lesergeschichte 17.–19. Jahrhundert. – 3.–5.6.2004: Kolloquium zur 250-Jahr-Feier der Akademie gemeinnützlicher Wissenschaften zu Erfurt über »Zeit – das Rätsel der 4. Dimension«, Erfurt. – 24. und 25.6.2004: Tagung »Le combat pour la représentation. La politique symbolique en France (1789–1830)« im DHIP.

Redaktionstätigkeit: Francia 30/2 ist Ende 2003 erschienen. – Francia 31/2: Drucklegungsvorbereitungen des Bandes, Bearbeitung der Fahnenkorrektur. Ein Umschlagsmotiv liegt vor. Der Band wird im Januar 2005 erscheinen. – Francia 32/2: Die Inhaltsvorbereitungen sind so weit fortgeschritten, daß sich schon die vorläufige Inhaltsübersicht abzeichnet. Vorgesehener Erscheinungstermin: Ende 2005. – Die Redaktion Francia Frühe Neuzeit ging wegen des Ausscheidens von Prof. Dr. Voss am 1.8.2004 an PD Dr. Babel über.

Gutachtertätigkeit: Für die Maison des Sciences de l'Homme und die Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel. – Beratertätigkeit für das Département d'Allemand der Université d'Amiens für ein Kolloquium über den Straßburger Gelehrten Jean-Jacques Oberlin (Herbst 2004), dessen Nachlaß mit einer weitverzweigten Korrespondenz (u. a. Herder, Metternich, Millin, Zapf und viele andere Zeitgenossen) erhalten ist (BNF, Mss. allemands).

Lehrtätigkeit: WS 2003/2004 Hauptseminar: Joseph II., in Mannheim.

Priv.-Doz. Dr. Stefan Weiß (Gastdozent)

Priv.-Doz. Dr. Stefan Weiß war vom 1.10.2003 bis zum 30.9.2004 der erste Gastdozent des Hauses.

Veröffentlichungen: Buchhaltung und Rechnungswesen des Avignoneser Papsttums (1316–1378). Eine Quellenkunde, München 2003 (Monumenta Germaniae historica. Hilfsmittel 20). – Päpstliche Geheimdiplomatie, in: Wolfgang Krieger (Hg.), Geheimdienste in der Weltgeschichte. Spionage und verdeckte Aktionen von der Antike bis zur Gegenwart, München 2003, S. 86–96 und 353–354. – Wilhelm Stieber und Bismarck, in: ibid. S. 126–137 und 357–358. – Papsturkunde und Legatenurkunde, in: Hundert Jahre Papsturkundenforschung. Bilanz – Methoden – Perspektiven. Akten eines Kolloquiums in Göttingen, hg. v. Rudolf Hiestand, Göttingen 2003, S. 335–350.

Organisation: 21.6.2004: Atelier »*Regnum* und *Imperium* im Späten Mittelalter – Politische Beziehungen zwischen Frankreich und Deutschland im 14. und 15. Jahrhundert«, im DHIP.

Vorträge und Tagungsteilnahme: 8. und 9.10.2003: Tagung »Konrad von Megenberg – das Wissen der Zeit«, veranstaltet vom Projektforum Mittelalter und den Monumenta Germaniae historica in München, mit Vortrag über das Thema »Haus und Hof bei Konrad von Megenberg – Theorie und Empirie im Werk eines mittelalterlichen Wirtschaftswissenschaftlers«. – 18.3.2004: Seminar von Monique Bourin (Sorbonne), mit Vortrag: »Logiques spatiales des écrits de la chambre apostolique: cahiers, manuels, grand livres«. – 21.6.2004: Atelier: »*Regnum* und *Imperium* im Späten Mittelalter – Politische Beziehungen zwischen Frankreich und Deutschland im 14. und 15. Jahrhundert«, mit Vortrag: Die Krönung Kaiser

Karls IV. in Arles im Jahre 1365 – ein Beispiel für französisch-deutsches Zusammenwirken im Späten Mittelalter. – 1.–4.7.2004: Tagung »Luxus und Integration. Materielle Hofkultur Westeuropas vom 12. bis zum 18. Jahrhundert«, veranstaltet vom Deutschen Historischen Institut in London, mit Vortrag: Luxus und Verschwendung am päpstlichen Hof von Avignon und der Ausbruch des Großen Abendländischen Schismas.

Sonstiges: Dr. Weiß hat seine Arbeiten an der *Gallia pontificia* weitergeführt. Es hat sich dabei herausgestellt, daß es nicht sinnvoll ist, die Arbeiten allein auf die Diözese Arles zu beschränken; wegen der vielfachen Überschneidungen müssen die Suffraganbistümer mindestens bei der Materialsammlung berücksichtigt werden. Diese Arbeit hat er während seines Aufenthalts weitgehend abschließen können. Soweit die entsprechenden Archivalien in Paris liegen, hat er sie – hier allerdings begrenzt auf Arles – weitgehend durchgesehen. Zur Zeit bereitet er einen Aufsatz vor, der eine Zwischenbilanz der bisher geleisteten Forschungen zieht.

Dr. Weiß hat weiter an seiner Edition der Provisionsregister der apostolischen Kammer gearbeitet und die Transkription fortgesetzt. Im September 2003 nahm er in Rom an der Tagung einer neuen Arbeitsgruppe der École française teil, welche sich die Edition und Auswertung der päpstlichen Rechnungsbücher des 14. Jahrhunderts zum Ziel gesetzt hat. Hier hat sich eine sehr erfreuliche Zusammenarbeit angebahnt, die weiterhin gepflegt werden soll. In diesen Kontext gehört auch die angeführte Edition.

Verzeichnis der Mitarbeiter

M. Dominique ADRIAN, Université Paris XII, Faculté de Lettres et de Sciences Humaines, Département Histoire, 61 avenue du Général de Gaulle, F-94010 Créteil CEDEX

Prof. Dr. Matthias BECHER, Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität, Historisches Seminar, Konviktstr. 11, D-53113 Bonn

M. Philippe BERNARD, Professeur à l'Université d'Aix-en-Provence, 135 rue d'Alésia, F-75014 Paris

M. Gordon BLENNEMANN, Walpodenstr. 1, D-55116 Mainz

Mme Mireille CHAZAN, Professeur à l'Université de Metz, 6 rue Baudoche, F-57070 Metz

Prof. Giles CONSTABLE, Institute for Advanced Study, School of Historical Studies, Olden Lane, Princeton, New Jersey 08540, USA

M. Dominique COTE, Université d'Ottawa, Études anciennes, 70 rue Laurier Est, Ottawa ONT KIN 6N5, Canada

M. Jacques DALARUN, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 40 avenue d'Iéna, F-75116 Paris

Dr. Wolfram DREWS, Universität Bonn, Franz Joseph Dölger-Institut zur Erforschung der Spätantike, Postfach 4201, D-53113 Bonn

M. Jean DUFOUR, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, 72 avenue Anatole France, F-92700 Colombes

Dr. Ludwig FALKENSTEIN, Krugenofen 14-16, D-52066 Aachen

Prof. Dr. David GANZ, King's College, Dep. of Classics, Strand, London WC2R 2LS, England, United Kingdom

M. Alban GAUTIER, Université Charles de Gaulle-Lille III, 74 bis rue des Stations, F-59800 Lille

M. Stéphane GIOANNI, École Française de Rome, Piazza Farnese 67, I-00186 Roma

Mme Monique GOULLET, 4 rue Eugène Sue, F-75018 Paris

PD Dr. Rolf GROSSE, Deutsches Historisches Institut Paris, 8 rue du Parc-Royal, F-75003 Paris

PD Dr. Martina HARTMANN, Hausserstr. 47, D-72076 Tübingen

Dr. Martin HEINZELMANN, Deutsches Historisches Institut Paris, 8 rue du Parc-Royal, F-75003 Paris

Prof. Dr. Yitzak HEN, Ben-Gurion University of the Negev, Department General History, PO Box 653, Beer-Sheva 84105, Israel

M. Patrick HENRIET, Professeur à l'Université de Bordeaux III, UFR d'Histoire, Domaine universitaire, Esplanade des Antilles, F-33607 Pessac cédex

Prof. Dr. Klaus HERBERS, Universität Erlangen-Nürnberg, Lehrstuhl Mittelalterliche Geschichte und Historische Hilfswissenschaften, Kochstr. 4, BK 9, D-91054 Erlangen

Dr. Donald C. JACKMAN, The Pennsylvania State University, University Learning Resource Center, 0007 Sparks Bldg 0007, University Park, PA 16802, USA

M. Sylvain JANNIARD, École française de Rome, Piazza Farnese 67, I-00186 Roma

Prof. Dr. Jörg JARNUT, Universität Paderborn, Fakultät für Kulturwissenschaften, Historisches Institut - Mittelalterliche Geschichte, Warburger Str. 100, D-33098 Paderborn

Mme Sylvie JOYE, 18 rue Dauphine, F-75006 Paris

Dr. Christian KLEINERT, Universität Frankfurt am Main, Historisches Seminar, Grüneburgplatz 1, D-60629 Frankfurt am Main

Dr. Valeska Koal, Deutsches Historisches Institut Paris, 8 rue du Parc Royal, F-75003 Paris

M. David Kusman, Collaborateur scientifique à l'Université libre de Bruxelles, 48 Square Robert Goldschmidt, B-1050 Bruxelles

M. Jean-Loup Lemaitre, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, 7 rue Beccaria, F-75012 Paris

Prof. Dr. Klaus Militzer, Winckelmannstr. 32, D-50825 Köln

Prof. Dr. Heribert Müller, Universität Frankfurt am Main, Historisches Seminar, Grüneburgplatz 1, D-60629 Frankfurt am Main

Prof. Dr. Cordula Nolte, Universität Bremen FB 8, Institut für Geschichte, GW2, Bibliothekstr. 1, D-28359 Bremen

Dr. Klaus Oschema, Universität Bern, Mittelalterliche Geschichte, Gutenbergstrasse 37, CH-3000 Bern 9

Prof. Dr. Werner Paravicini, Direktor des Deutschen Historischen Instituts Paris, 8 rue du Parc-Royal, F-75003 Paris

Prof. Michel Pauly, Université du Luxembourg, Section d'Histoire, 162A avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

Dr. Jörg Peltzer, Universität Heidelberg, Historisches Seminar, Grabengasse 3–5, D-69117 Heidelberg

Dr. Wolfgang Peters, Kringsweg 9, D-50931 Köln

M. Henri Platelle, Professeur honoraire de l'Université catholique de Lille, 12 rue de la Bassée, F-59000 Lille

Prof. Dr. Malte Prietzel, Humboldt Universität Berlin, Institut für Geschichtswissenschaften, Unter den Linden 6, D-10099 Berlin

M. Sven Rabeler, Am Waldrand 59, D-23627 Groß Grönau

Prof. Dr. Volker Rödel, Generallandesarchiv Karlsruhe, Nördliche Hildapromenade 2, D-76133 Karlsruhe

Prof. Dr. Werner Rösener, Universität Gießen, Historisches Institut, Otto-Behagel-Str. 10 C 2, D-35394 Gießen

M. Marc H. Smith, Professeur à l'École nationale des chartes, 19 rue de la Sorbonne, F-75005 Paris

Prof. Dr. Ernst Tremp, Stiftsbibliothek, Klosterhof 6d, Postfach, CH-9004 St. Gallen

Mme Christiane Veyrard-Cosme, Maître de conférences à l'Université de Paris III, 146 rue d'Aulnay, F-92290 Châtenay-Malabry

Dr. Rita Voltmer, Universität Trier, FB III – Geschichtliche Landeskunde, DM-Gebäude, Postfach 12, D-54286 Trier

PD Dr. Stefan Weiss, Deutsches Historisches Institut Paris, 8, rue du Parc Royal, F-75003 Paris

M. Michaël Wyss, Unité d'archéologie de la Ville de Saint-Denis, 8 rue Franciade, F-93200 Saint-Denis

Bayerische
Staatsbibliothek
München